

Introductions aux œuvres complètes de saint Jean Eudes

par Ch. LEBRUN

Tomes 2 à 12

1905-1911



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2008.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.



Gravure du ROYAUME DE JÉSUS

Edition de 1666

11-6
TRAITÉ

DE L'HONNEUR DU AUX LIEUX SAINTS

11-7
INTRODUCTION

En rééditant le Royaume de Jésus de 1648, le P. Eudes y inséra, dans la VIe Partie, avant l'Exercice pour la sainte Messe, ce qu'on a appelé depuis un « traité » sur l'honneur dû aux lieux saints. On le retrouve dans la plupart des éditions publiées par le Vénérable. Il fait défaut dans toutes les éditions modernes.

Il faut avouer, du reste, que ce traité contraste singulièrement, pour le fond comme pour la forme, avec le Royaume de Jésus.

Ce livre, on le sait, s'adresse aux âmes pieuses. C'est un manuel d'initiation à la vie intérieure. Il se compose surtout d'exercices destinés à aider les âmes à s'unir à Jésus par l'imitation de ses vertus, la participation à ses mystères, et spécialement par l'amour de son tout aimable coeur. Le style en est sobre et précis. C'est le langage doux et fort qui convient à une piété aussi tendre qu'ardente.

Le Traité de l'honneur dû aux lieux saints est, au contraire, presque d'un bout à l'autre, une véhémence sortie contre la profanation des églises et des cimetières. Il vise les chrétiens sans piété auxquels l'auteur reproche leurs sacrilèges dans des apostrophes indignées. C'est un écho des paroles foudroyantes que le P. Eudes fit entendre dans diverses missions, dans celle de Beaune par exemple ¹, contre

11-8

les profanations des lieux saints, si même ce n'est pas la reproduction textuelle d'un de ses sermons. À ce titre, il est précieux, car il nous permet de nous faire une idée de l'éloquence véhémence du célèbre Missionnaire, dont les sermons sont malheureusement perdus. Mais, dans le Royaume de Jésus il n'est qu'un hors-d'oeuvre, et c'est pourquoi nous l'en avons détaché pour le publier à part.

On est tenté, à la lecture, de trouver le tableau tracé par le P. Eudes un peu chargé. En réalité il n'en est rien. Les abus contre lesquels il s'élève ne sont que trop certains. Il serait aisé de s'en convaincre en recourant aux écrits du temps. Cela même n'est pas nécessaire. Les textes de Conciles cités par le Vénérable, et d'autres écrits que nous avons de lui et qui n'ont rien d'oratoire, suffisent à montrer qu'il n'a point exagéré. C'est ainsi par exemple que, dans un Mémoire adressé à la Reine mère, précisément en 1648, il demande l'intervention du gouvernement pour faire cesser quelques-uns de ces abus ². La plupart des autres sont signalés, soit dans un Avis qu'il fit afficher aux portes des chapelles de sa Congrégation, pour prévenir les fidèles que ces désordres n'y seraient pas tolérés, soit dans les Constitutions qu'il donna à ses enfants, où il consacre un chapitre presque entier à l'énumération des abus qu'il faut empêcher dans les églises ³. Ces deux textes résument le traité dont nous nous occupons, et celui-ci, à son tour, en est un lumineux commentaire.

11-9

TRAITÉ DE L'HONNEUR DU AUX LIEUX SAINTS.

¹ Cf. Martine, Vie du P. Eudes, 1, p. 273.

² Cf. Martine, Vie du P. Eudes, I, p. 290.

³ Constitutions de la Congrégation de Jésus et Marie, 3. p., ch. 4.

paroles, gestes ou autres actions indécentes, ni d'occuper le sanctuaire des autels; enjoignant à tous juges, qu'ils aient à garder et faire garder ladite ordonnance, et à procéder, si besoin est, contre les coupables, par informations, décrets, condamnations et autres actes de justice ⁷⁵.

⁷⁵ C'est dans l'édition de 1665, que nous trouvons mention pour la première fois de cette ordonnance de Louis XIV.

II-63

MÉDITATIONS SUR L'HUMILITÉ

II-64

APPROBATIONS

Je soussigné, docteur en théologie, certifie avoir lu plusieurs Méditations sur l'humilité et autres entretiens spirituels, dans lesquels je n'ai rien trouvé qui ne soit très conforme aux vérités de la foi et aux bonnes moeurs. En foi de quoi j'ai signé la présente attestation, le dixième mai mil six cent soixante et six.

R. Vérel.

Sur la demande qui nous en a été faite par nos chères soeurs du monastère de N.-D. de Charité de Tours, nous avons lu attentivement un manuscrit ayant pour titre: Huitième partie du Royaume de Jésus, ou Méditations sur l'humilité, par le P. EUDES. Nous l'avons trouvé singulièrement pieux, substantiel, tout rempli de l'esprit de Dieu et de la sève des divines Écritures. Nous croyons qu'il peut être fort utile non seulement aux âmes religieuses, mais à toutes celles qui veulent établir leur vertu sur le fondement solide de l'humilité.

Donné à Nevers, sous notre seing et le sceau de nos armes, le 20 août 1848.

† DOM.-A., Évêque de Nevers.

II-65

INTRODUCTION

Il est peu d'auteurs ascétiques qui aient autant insisté que le Vén. Père Eudes sur la nécessité de l'humilité chrétienne, et qui aient écrit d'aussi belles pages sur la pratique de cette vertu. Habitué à la considérer dans le Coeur sacré de notre divin Sauveur, comme la principale leçon qu'il est venu nous enseigner ici-bas ¹, il avait compris que c'est l'humilité jointe à l'amour divin qui fait les saints et les grands saints.

« Donnez-moi une âme vraiment humble, disait-il, je dirai qu'elle est vraiment sainte; si elle est grandement humble, elle est grandement sainte; si elle est très humble, elle est très sainte et ornée de toutes les vertus; la divine Majesté est glorifiée en elle, Jésus y réside, elle est son trône et le paradis de ses délices; enfin elle sera très grande dans le royaume des cieux, puisque l'Évangile nous assure que celui qui s'humilie sera exalté. Au contraire, une âme sans humilité est la demeure des démons et un abîme de toutes sortes de vices ². »

Comme moyen pratique d'inculquer cette vertu fondamentale aux âmes qu'il dirigeait, il avait composé deux formules qu'il appelait des professions d'humilité, et dont il recommandait la

¹ « Discite a me quia mitis sum et humilis corde. » Matth. XI. 29.

² Cf. Royaume de Jésus, IIe Partie, XXV, p. 214.

récitation quotidienne. L'une, qui est destinée à tous les fidèles,

II-66

se trouve à la fin de la 1re partie du Royaume de Jésus, §XXVe. L'autre, que l'on trouvera plus loin, est destinée spécialement aux membres de ses Instituts. Ses prêtres la disent chaque matin, à la fin des prières qui suivent l'oraison. Le semainier la prononce « hautement et dévotement, pendant que toute la communauté, humblement prosternée », doit se donner de tout son cœur à Notre-Seigneur pour porter l'effet des paroles qui se disent, et entrer dans son esprit d'humilité ³.»

Mais ce n'était pas assez de réciter cette formule; il voulait qu'on en fît l'objet de ses fréquentes méditations. C'est ce qu'il recommandait à ses filles dans leurs Constitutions: « Elles considéreront souvent que d'elles-mêmes elles ne sont rien, ne peuvent rien, ne savent rien, ne valent rien, et que leur partage c'est le néant, le péché, l'ire de Dieu et les peines éternelles; et par conséquent qu'elles sont infiniment indignes d'être dans la maison de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère ⁴ ». Et souvent, en leur parlant de cette profession d'humilité, il la leur donnait plaisamment comme un précieux miroir où elles pourraient se contempler sans vanité, les engageant à en faire un fréquent usage.

Il disait également à ses prêtres, dans l'un de ses entretiens spirituels: « Si les personnes du monde, soucieuses de leur beauté corporelle, ont soin de se regarder dans une glace tous les matins et même plusieurs fois le jour, pour effacer les taches qui peuvent leur survenir; à plus forte raison est-il juste que les serviteurs de Dieu, qui doivent encore moins négliger la perfection de leur âme, examinent souvent, à l'aide de ce miroir spirituel, si quelque

II-67

orgueil secret et quelque estime d'eux-mêmes n'est pas venu y faire tache ⁵.» Et dans les Constitutions, il leur fait à leur tour la recommandation suivante: « Chacun considérera souvent qu'il n'a de lui-même que pauvreté, qu'ignorance, que ténèbres, qu'aveuglement, que faiblesse, que fragilité, qu'incapacité et indignité à tout bien; que disposition et ouverture à toute sorte de mal, que péché, que perte et qu'un abîme de toutes sortes de misères et de malédictions; et par conséquent qu'il a un besoin infini, une indigence inconcevable et une nécessité indicible, en toutes ses actions et en toutes rencontres, de la lumière et conduite de Dieu, de sa grâce et de son secours, sans lequel il n'est rien, il n'a rien, il ne sait rien, il ne peut rien, sinon se précipiter dans un gouffre d'une infinité de malheurs ⁶.»

C'est afin de faciliter à tous ce travail, que le Vén. P. Eudes se décida à expliquer lui-même la profession d'humilité dans une suite de méditations qui font l'objet de cet opuscule.

En 1662, il les incorpora au Royaume de Jésus et les fit approuver, avec le reste de son livre, par les docteurs Blouet de Than, Pignay et Grandin. En 1666, le docteur Vérel ⁷ en donna au P. Eudes une approbation spéciale qui porte également sur les Entretiens intérieurs. Les Méditations sur l'humilité forment, avec les Entretiens, la huitième partie du Royaume de Jésus; mais elles n'ont aucun rapport avec l'idée mère du livre, et c'est ce qui nous a décidé à les en détacher.

II-68

³ Manuel de la Congr. Partie 1re, p. 15.--Constit.. part. V, Ch. 1 no 16.

⁴ Constit. XXI.

⁵ Hérambourg, Vertus du P. Eudes, Ch. 37.

⁶ Constitutions. Part. V. Ch. 1.

⁷ Le docteur Vérel fut professeur de philosophie à la faculté de théologie de Caen. En 1655, lorsque les Religieuses de Notre-Dame de Charité eurent à choisir un supérieur autre que le P. Eudes, elles demandèrent M. Vérel. Cf. Costil, Annales, II, p. 37, 282; Ory, Les Origines de Notre-Dame de Charité, p. 64.

Du reste le pieux auteur lui-même les édita à part dès 1663, et depuis lors à plusieurs reprises. Nous en avons maintes preuves. Dans une déposition canonique relative aux écrits du Vénérable, faite à Redon le 15 juin 1875, le R. P. Paignon déclare posséder « un exemplaire d'un petit opuscule sur l'humilité, publié en 1663, le même qui se trouve reproduit dans la Vie et Royaume de Jésus de 1670 et 1695, où il forme la 8e partie ⁸.» Il ne dit pas si les Entretiens s'y trouvent à la suite des Méditations; et nous ignorons ce qu'est devenu ce petit volume.

À la bibliothèque municipale de Valognes, il y a deux exemplaires de cet opuscule imprimé séparément: l'un, daté de 1666, est suivi des Entretiens intérieurs; l'autre, qui est sans date, n'a pas cette seconde partie.

On conserve aussi, aux Archives de la Congrégation de Jésus et Marie, un exemplaire de ces Méditations séparées. Malheureusement la première page manque, et dès lors il est impossible d'en connaître la date exacte.

Enfin, dans les réponses faites à l'enquête sur les écrits du P. Eudes en 1874, on signale une autre édition de cet opuscule « publiée en 1698, à Caen, chez Guillaume-Richard Poisson, avec les approbations des Docteurs Grandin, et Vérel ⁹.»

En 1848, les religieuses de Notre-Dame de Charité du Monastère de Tours, rééditèrent ce petit volume chez Mame, sous le titre de Nouveau Livre d'or. Elles eurent l'heureuse idée d'en respecter « le vieux style, pour ne pas en altérer la pieuse simplicité »; mais à l'orthographe ancienne elles substituèrent l'orthographe moderne. (Ce sont les deux règles que

II-69

nous suivons, nous aussi, dans la présente édition.) Cet opuscule ainsi réédité, fut imprimé de nouveau en 1851, 1856, 1863..., et on le trouve encore aujourd'hui sur les catalogues de la librairie Mame. Les écrivains qui ont parlé des Méditations sur l'humilité, sont unanimes à en admirer la profondeur. « Je ne sais, dit le P. Costil, en parlant du P. Eudes, si dans le XVIIe siècle, il y a eu un homme qui ait fait de plus grandes découvertes dans la connaissance de notre bassesse et de notre néant. Les Méditations qu'il a faites sur la profession d'humilité que nous récitons chaque matin à la fin de l'oraison, en seront une preuve éternelle ¹⁰.»

« Le P. Eudes, dit le P. Hérambourg, croyait l'humilité si nécessaire à tout le monde pour être sauvé, qu'il en faisait souvent le sujet de ses prédications. Il donna même sur cette vertu au public plusieurs Méditations pleines d'une onction divine. On y sent qu'il a pénétré tellement le fond du néant et de la misère de l'homme, qu'il semble qu'elle lui ait été entièrement découverte. Tel est le témoignage qu'en ont rendu plusieurs personnes savantes et spirituelles, qui déclarent qu'il est impossible de réfléchir un peu sur ce qu'il en dit, sans se sentir pénétré du désir de pratiquer solidement cette vertu. C'est un champ sacré où les fidèles ont trouvé le précieux trésor de la connaissance d'eux-mêmes, et dont on voit aujourd'hui les fruits dans une infinité d'âmes ¹¹.»

Enfin en approuvant la réimpression de ces Méditations en 1848, l'Évêque de Nevers s'exprimait en ces termes: « Nous avons lu attentivement un manuscrit

II-70

ayant pour titre: Méditations sur l'humilité, par le P. Eudes. Nous l'avons trouvé singulièrement pieux, substantiel, tout rempli de l'esprit de Dieu et de la sève des divines Écritures. »

Ces Méditations sont donc véritablement un « livre d'or », surtout pour les enfants du P.

⁸ Extrait d'une copie de cette déposition, conservée aux Archives, de la Congrégation.

⁹ Lettre conservée aux Archives de la Congrégation.

¹⁰ Costil, Annales, 1, p. 400.

¹¹ Hérambourg, Vertus du P. Eudes p. 501.

Eudes qui y trouvent longuement développée l'explication des enseignements que le Vénérable leur a laissés sur l'humilité, soit dans leurs Constitutions ¹², soit dans ses lettres de direction ¹³ et ses ouvrages de piété.

II-71

MÉDITATIONS SUR L'HUMILITÉ

[PRÉAMBULE]

C'est un exercice qui se pratique en plusieurs communautés ecclésiastiques, de faire tous les jours une profession d'humilité ¹⁴, qui est exprimée dans les paroles que vous allez voir ci-après, que l'un d'entre eux prononce tout haut, après la méditation du matin, s'inclinant profondément en les prononçant, ce que tous les autres font aussi. En suite de quoi ils disent tous ensemble: Domine Jesu Christe, miserere nobis.

Mais afin que les vérités contenues dans les paroles de cette profession fassent plus d'impression et de fruit dans les âmes, il est nécessaire de les considérer et méditer soigneusement. Voilà pourquoi j'en ai fait la matière des méditations que vous allez trouver après la susdite profession.

II-72

PROFESSION D'HUMILITÉ

Domine, Jesu Christe,
Nihil sumus,
Nihil possumus,
Nihil valemus,
Nihil habemus praeter peccatum,
Servi inutiles sumus,
Natura filii ira,
Novissimi virorum,
Et primi peccatorum.
Nobis igitur confusio et ignominia,
Tibi autem honor et gloria, in saecula saeculorum. [Amen.]
R. Domine, Jesu Christe, miserere nobis.

O mon Seigneur Jésus, prosternés à vos pieds en toute l'humilité qui nous est possible, nous reconnaissons, à la face du Ciel et de la terre:

Que nous ne sommes rien de nous-mêmes;

Que nous ne pouvons rien;

Que nous ne valons rien;

¹² Cf. Constitutions de la Congrégation de Jésus et Marie, P. v, ch. 1 et 2.

¹³ Voir dans Martine, Vie du P. Eudes, II.p. 472 les recommandations du P. Eudes aux Religieuses de Notre-Dame de Charité. Voir aussi dans Ory, Les Origines de Notre-Dame de Charité, p. 55 et 61, les avis qu'il adressait à sa nièce, soeur Marie de la Nativité, et à la mère Patin.

¹⁴ Cette profession d'humilité, dont les détails sont empruntés à la sainte Écriture, a toujours été en usage dans la Congrégation de Jésus et Marie. « Le P. Eudes et ses premiers compagnons avaient, dès lors (1643), l'usage de faire la profession d'humilité après l'oraison du matin, en tenant le corps profondément incliné.» Martine, Vie du P. Eudes, I, p. 137; Costil, Annales, 1, p. 75.

II-130

ENTRETIENS INTÉRIEURS

DE L'AME CHRÉTIENNE AVEC SON DIEU

PAR LA CONSIDÉRATION DES FAVEURS QU'ELLE A REÇUES DE SON INFINIE BONTÉ, ET DE SES DEVOIRS ET OBLIGATIONS VERS SA DIVINE MAJESTÉ.

II-131

INTRODUCTION

Le Vénérable Père Eudes publia, en 1662, les Entretiens intérieurs, dans le Royaume de Jésus, où ils formèrent dès lors, avec les Méditations sur l'humilité, la huitième partie de ce livre. Mais, ajoutés après coup à un ouvrage complet, ils ne font pas corps avec lui, et il n'y a aucun inconvénient à les en détacher pour en faire une oeuvre distincte.

Nous avons dit précédemment ¹, que le Serviteur de Dieu a aussi publié ces Entretiens en dehors du Royaume de Jésus, dans un petit volume in-32, mais toujours à la suite des Méditations sur l'humilité; et nous ne voyons pas qu'il les en ait jamais séparés. Il semble les avoir mis là comme à leur place naturelle, et l'on serait porté à croire qu'il a voulu, par ce moyen, remédier aux inconvénients que pourrait avoir la vue unique de notre néant, et des misères de notre nature dévoyée par suite du péché originel et de nos fautes actuelles. Il n'ignorait pas le conseil des maîtres de la vie spirituelle qui recommandent de ne jamais séparer la défiance de nous-mêmes de la confiance en Dieu ². Il savait

II-132

que la méditation exclusive ou trop prolongée de notre impuissance et de nos faiblesses pourrait conduire certaines âmes au découragement ou à la pusillanimité; qu'il serait injurieux à Dieu de ne penser qu'à soi et aux suites du péché, oubliant les dons et les grâces dont il nous a comblés; et que la vue des miséricordes de Dieu jointe à celle de nos profondes misères est tout ce qu'il y a de plus propre à nous faire renoncer à nous-mêmes pour ne compter que sur Dieu, chose absolument nécessaire dans le travail de notre sanctification.

C'était là le secret du courage et de la force de l'apôtre saint Paul: Cum infirmor, tunc potens sum ³, s'écriait-il: « Plus je sens ma faiblesse, plus je suis fort », car je suis obligé de m'appuyer sur mon Dieu qui seul « est ma force et dans lequel je puis tout »: Omnia possum in eo qui me confortat ⁴. Ce n'est pas sur moi que je compte, mais uniquement sur sa grâce qui agira avec moi: Non ego, sed gratia Dei mecum ⁵.

Ainsi donc, le Vén. Père Eudes semble vouloir, en habile directeur des âmes, qu'après nous être bien convaincus de notre néant et de notre incapacité à tout bien surnaturel, nous nous

¹ Introduction aux Méditations sur l'humilité.

² Cf. Le Combat spirituel, chap. II et III.

³ II Cor. XII, 10.

⁴ Philipp. IV. 13.

⁵ I Cor. XV. 10.

pénétrions profondément de tout ce que nous sommes et de tout ce que nous pouvons en Dieu et par Dieu, afin de nous exciter à une vive reconnaissance pour ses immenses bienfaits, et de nous porter à entreprendre de grandes choses pour son amour.

Les Entretiens intérieurs ont en effet pour objet les faveurs que nous avons reçues de Dieu, et les devoirs que nous avons par suite à remplir envers lui.

II-133

Dans les huit premiers, le pieux auteur envisage l'homme en tant que créature de Dieu qui est à la fois son principe et sa fin. C'est l'objet de la méditation fondamentale des Exercices de saint Ignace. Seulement, le P. Eudes s'y arrête longuement, et il essaye d'approfondir une vérité capitale que saint Ignace s'est borné à énoncer.

Dans les quatre entretiens qui suivent, le Vénérable envisage l'homme en tant que chrétien. On y retrouve sur le Baptême, sur les relations du chrétien avec les trois personnes de la sainte Trinité, sur l'obligation d'adhérer à Jésus-Christ et de vivre de sa vie, les mêmes vues que dans le Royaume de Jésus et dans le Contrat de l'homme avec Dieu par le saint Baptême.

Le treizième et dernier entretien roule sur le choix d'un état de vie.

Ce qui frappe le plus à la lecture de ces Entretiens, c'est leur caractère dogmatique. Ici pas de peintures morales, pas de ces analyses du cœur humain qu'on trouve parfois dans des ouvrages de ce genre. Ce sont les principes qui fixent l'attention du P. Eudes. À la lumière des saintes Écritures, il contemple avec admiration et amour les grandeurs de Dieu et les bienfaits sans nombre dont il nous a comblés, tant dans l'ordre naturel que dans l'ordre surnaturel, pour en tirer cette conclusion générale que notre vie lui appartient et qu'elle doit être employée tout entière à l'aimer et à le glorifier. On reconnaît, par endroits, les idées et même un peu la manière du Cardinal de Bérulle. Mais ce que l'on y reconnaît surtout et ce qui fait le prix des Entretiens, c'est la piété si vive et si pleine d'onction qui caractérise les ouvrages du P. Eudes.

Dans le Mémorial de la vie ecclésiastique, le Vénérable range le Royaume de Jésus parmi les livres

II-134

à méditer pendant la retraite annuelle que tout bon prêtre doit faire. Si le livre tout entier peut fournir d'utiles sujets de méditation à un retenant, rien cependant ne semble mieux approprié à ses besoins que les Entretiens intérieurs, et il est probable que le P. Eudes les avait en vue quand il recommandait le Royaume de Jésus comme livre de retraite.

II-195

CONTRAT DE L'HOMME AVEC DIEU
PAR LE SAINT BAPTÊME

AVEC

Plusieurs Protestations qui contiennent les dispositions requises pour mourir chrétiennement.

Aspicite in auctorem fidei
et consummatorem Jesum.
(HEBR. XII, 2.)

II-196

Approbations des Docteurs

Nous soussignés, Docteurs en théologie de la Faculté de Paris, ayant lu ce livre intitulé Contrat de l'homme avec Dieu dans le Sacrement de Baptême, l'avons jugé digne d'être donné au public, n'y ayant rien trouvé qui ne soit conforme à la foi de l'Église catholique, apostolique et romaine, et aux bonnes moeurs, ains très propre pour réveiller la piété des chrétiens, et les exciter à renouveler ou ressusciter en eux la grâce du Baptême et l'esprit du Christianisme. En foi de quoi nous avons ici signé à Pontoise, ce 12 Avril 1653.

N. PIGNAY.

L. HASLÉ

J'ai lu un livre intitulé Contrat de l'Homme avec Dieu. Fait ce vingt-sixième Avril 1654.
M. GRANDIN.

Cet ouvrage, qui est un enchaînement continuel des oracles des saints Prophètes à l'ancien peuple, des discours de Jésus-Christ à ses Apôtres, et des exhortations des Apôtres aux premiers chrétiens, porte son approbation avec lui par la piété savante et connue de son auteur. Je le trouve digne d'être lu, publié et imprimé. À Caen, ce 3 Juin 1743. BOUDIN,

Docteur de Sorbonne, et Curé de Saint-Martin.

II-197

Introduction

Le Baptême est un sacrement qui nous incorpore à Jésus-Christ et nous apporte, avec l'obligation de mourir au vieil homme, le principe d'une vie toute nouvelle qui est la vie même de Jésus-Christ.

Les ascètes français du XVIIe siècle, surtout ceux qui se rattachent à l'école de l'Oratoire, se plaisent à rappeler cette vérité qui est pour eux absolument fondamentale. Dans ses Exercices spirituels, saint Ignace part de la création pour établir les devoirs de l'homme envers Dieu, et le principe qui sert de base aux exercices s'applique à l'homme en tant qu'homme, abstraction faite de son caractère de chrétien. Nos ascètes du XVIIe siècle procèdent autrement.

Il est rare qu'ils fassent abstraction de l'élévation de l'homme à une fin surnaturelle. Ils savent que, dans la réalité, l'homme a toujours été appelé à la vie divine, et que, s'il l'a perdue par le péché d'origine, il la retrouvé dans son incorporation à Jésus-Christ par le Baptême. Aussi le

Baptême est-il le point de départ, le principe, le fondement de tous leurs enseignements sur la vie chrétienne. Ouvrez les ouvrages du cardinal de Bérulle, du P. de Condren, de M. Olier, de M. Boudon, pour ne citer que les noms les plus célèbres de cette grande école, vous verrez que toute leur doctrine repose sur cette idée mère que le Baptême nous fait membres de Jésus-Christ et nous oblige à vivre de sa vie.

II-198

Cependant nul plus que le V. P. Eudes n'a travaillé à répandre cette idée. Il traite du Baptême à plusieurs reprises dans le Royaume de Jésus. Il en a fait le sujet de plusieurs de ses Entretiens intérieurs. Des quatre chapitres dont se composent les *Regulae Domini Jesu*, deux roulent entièrement sur les obligations qui découlent du Baptême. Le P. Eudes voulut faire encore plus. Il consacra à l'étude du Baptême un ouvrage à part qui parut à Caen en 1654, sous ce titre: *Contrat de l'homme avec Dieu par le saint Baptême*, avec plusieurs protestations qui contiennent les dispositions pour mourir chrétiennement.

Le titre choisi par le P. Eudes indique nettement qu'il traite du Baptême à un point de vue spécial. Il l'envisage comme un contrat entre l'homme et Dieu. Saint Grégoire de Nazianze ¹, saint Ambroise ² et d'autres peut-être l'avaient fait avant lui. Pourtant je ne sais si, soit avant, soit après le P. Eudes, on a jamais consacré un ouvrage entier au Baptême envisagé sous ce rapport. Le Vénérable est peut-être le premier et le seul qui l'ait fait.

Il faut avouer du reste que, si le Baptême participe de la nature du contrat, ce n'est pas, comme le mariage, un contrat proprement dit. Entre Dieu et l'homme, un acte de ce genre ne saurait exister. Le Baptême, comme l'Ordination, est avant tout une consécration de la personne humaine à Dieu. Il nous incorpore à Jésus-Christ, nous initie à la religion qu'il est venu établir sur la terre et nous impose par le fait même, sans qu'il soit besoin d'un consentement spécial de notre part, l'obligation de vivre de sa vie. Loin d'y contredire, le P. Eudes le proclame en termes exprès, lorsqu'il dit en s'adressant au chrétien:

II-199

« Par le saint Baptême, votre corps et votre âme, et toutes les parties de l'un et de l'autre ont été consacrées à la très sainte Trinité, et d'une consécration plus sainte, plus divine que celle par laquelle les temples matériels, les autels, les calices et les ciboires lui sont consacrés; celle-ci ne se faisant que par quelques cérémonies et prières, et celle-là par un grand sacrement. D'où il s'ensuit qu'il ne vous est point permis d'employer aucune partie de votre corps ni de votre âme, qui sont le temple vivant de la très sainte Trinité, que pour la gloire de Celui auquel ils ont été dédiés d'une manière si sainte et si solennelle ³. »

Cependant, par certains côtés, le Baptême tient réellement du contrat. On y trouve une donation réciproque de Dieu et de la créature, accompagnée, de la part de Dieu, de promesses magnifiques, et, de la part de l'homme, d'engagements solennels pris par le baptisé lui-même ou, en son nom, par ses répondants, et que l'on appelle communément les « vœux du Baptême. » Le P. Eudes était donc autorisé, non seulement par l'exemple de plusieurs Pères de l'Église, mais encore par la nature des choses, à voir dans le Baptême une sorte de contrat.

On s'explique d'ailleurs qu'il ait choisi cette manière d'envisager le Baptême. Il visait à amener les fidèles à pratiquer leurs devoirs de chrétiens, et pour y réussir rien n'était plus commode que de leur rappeler qu'ils en avaient pris l'engagement formel dans un contrat à la fois très solennel et très avantageux.

Ce point de vue d'ailleurs se prête aisément à l'exposé de la doctrine catholique sur le Baptême, et le Père Eudes a pu y ramener sans effort tout ce

¹ ___« *Secunda vitae ac purioris vivendi rationis pactum cum Deo initum.* » Orat. XL. ___

² ___« *Major est contractus fidei, quam pecuniae.* » Lib. 10 in Luc. ___

³ ___*Contrat*, ch. V, 2. ___

II-200

que l'Écriture, la liturgie et la tradition renferment de plus élevé et de plus beau sur ce sacrement. Aussi son livre, bien que très court, est-il très riche de doctrine. L'excellence du Baptême, les grâces qu'il confère, les relations qu'il établit entre nous et les trois personnes de la Sainte Trinité, la félicité qu'il contient en germe, la vie sainte et divine qu'il nous oblige à mener ici-bas, les moyens et la facilité d'y arriver, les mystères contenus dans les cérémonies du Baptême, toutes ces grandes questions y sont traitées avec une précision et une lucidité admirables. Et ce qui achève de donner au livre du P. Eudes une saveur de piété qui en rend la lecture bienfaisante, ce sont les nombreux textes que l'auteur emprunte à l'Écriture ou aux Pères, pour appuyer ses assertions. À vrai dire, le Contrat n'est même, en certains endroits, qu'un heureux enchaînement de textes scripturaires qui se complètent et s'expliquent mutuellement.

Aussi ce petit livre, fait pour les simples, fut-il très goûté même par des prêtres et des religieux remarquables par leur science et leur sainteté. Je n'en veux pour preuve que ce passage d'une lettre adressée à l'auteur, le 31 octobre 1660, par le P. Ignace de Jésus-Maria, Carme déchaussé: « Mon coeur est tout en jubilation quand je prends la plume pour vous remercier très humblement de l'excellent livre que vous me donnâtes le jour de la fête de notre sainte Mère Thérèse, après avoir célébré la messe dans notre église, à l'autel de la très aimable Vierge Marie, votre incomparable protectrice et la nôtre.

« Deux jours après, j'entrai en retraite, où j'ai eu le temps de goûter à loisir la céleste doctrine qui est contenue dans ce livre. Je l'ai lu deux fois tout entier, à genoux, en esprit d'oraison; et je vous avoue sincèrement que c'est le livre le plus rempli de l'onction

II-201

du Saint-Esprit qu'aucun de notre siècle. Il nous donne les plus belles connaissances du christianisme touchant le saint Baptême, avec une clarté et une facilité convaincantes, non avec des paroles emphatiques et éblouissantes, mais d'un style naturel, sincère et fort intelligible.

« Tous les chapitres contiennent des vérités de grande importance; mais le troisième me semble tout étincelant de feux et de flammes qui pénètrent l'intime du coeur pour l'animer à aimer Dieu de toutes nos forces très fidèlement, très cordialement et très constamment, par des preuves de la sainte Écriture si pressantes qu'un bon esprit n'y peut résister; il faut se rendre tout à fait à notre amour infini et éternellement aimable.

« J'ai béni plusieurs fois votre personne dont Dieu s'est servi pour exciter plusieurs autres à mieux servir son adorable Majesté, à le mieux connaître, à se souvenir des obligations de leur Baptême et à l'aimer plus parfaitement ⁴. »

Est-il possible de faire de cet ouvrage un plus bel éloge ?

Le Vén. P. Eudes qui avait donné, dans le Royaume de Jésus, des exercices pour faire chaque année la préparation éloignée à la mort, a voulu ajouter au livre du Contrat de l'homme avec Dieu une préparation prochaine, pour le temps des graves maladies. Ce sont des conseils pratiques, avec des élévations ou protestations enflammées, qui contiennent les dispositions requises pour mourir en vrai chrétien, et qui sont de la plus grande utilité non seulement pour les malades en danger de mort, mais aussi pour les confesseurs et pour toutes les

II-202

personnes obligées d'assister les malades et de les préparer chrétiennement au grand passage du temps l'éternité.

Le Contrat eut plusieurs éditions du vivant de l'auteur. Outre la première, (1654), dont les Archives de la Congrégation possèdent un exemplaire, nous en pouvons citer deux autres: l'une de 1664, conservée à la Bibliothèque nationale ⁵; la seconde, de 1668, a été signalée par l'évêque de

⁴ ___ Costil, *Annales de la Congrégation de Jésus et Marie*, I, p, 408. Martine, *Vie du P. Eudes*, II, p. 79. Hérambourg, *Vertus du P. Eudes*, p. 201. ___

⁵ ___ *Inventaire D. 20.681.* ___

Sééz, comme se trouvant dans son diocèse lors de l'enquête pour la révision des ouvrages du Vénéral. Toutes ces éditions ont été imprimées à Caen, chez Poisson, dans le format in-32.

Après la mort du P. Eudes, l'ouvrage fut réédité à Caen en 1684, comme le prouve un exemplaire conservé au Monastère de N.-D. de Charité de Versailles. L'éditeur Machuel de Rouen a aussi publié le Contrat en 1730. C'est un exemplaire de cette édition qui a été déposé à la S. Congrégation des Rites pour la béatification du Vénéral. À la suite du texte du P. Eudes, on y trouve un Opuscule nouveau, qui n'est point dû à sa plume, et qui a pour titre: Le Portrait du véritable chrétien, puis diverses pratiques pour l'adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, pour honorer les Anges et les saints qui ont excellé dans l'amour de la pureté, etc ⁶.

II-203

En 1743, M. Roger Daon ⁷, supérieur du séminaire de Caen, publia, chez Jean Poisson, une édition « corrigée et augmentée » du Contrat, qu'il dédia à Mme Blouet de Camilly, veuve de M. de Vaubenard, en reconnaissance des services rendus par sa famille à la Congrégation de Jésus et Marie, et surtout en souvenir de M. Blouet de Than, eudiste, fondateur du séminaire de Caen, et de M. Blouet de Camilly, fondateur du séminaire de Coutances et second supérieur général des Eudistes.

M. Daon ne se contenta pas de rajeunir le style du P. Eudes, il remania le livre lui-même et y fit des additions assez nombreuses. Aux Protestations pour mourir chrétiennement, qui formaient comme la seconde partie du Contrat, il substitua même une série d'Exercices de piété pour vivre et mourir en chrétien, où l'on reconnaît assez souvent les idées du P. Eudes, et où l'on remarque une Salutation au Coeur de Jésus dans le Saint-Sacrement, qui est une traduction libre ou plutôt une

⁶ ___ Dans un Avis au lecteur, placé en tête du Portrait, on lit ce qui suit: « Il est arrivé à ce petit traité (Le Contrat) comme à plusieurs autres, je veux dire qu'en le lisant on a été tenté de l'augmenter. On a cru faire plaisir aux personnes qui l'avaient déjà goûté sous une moindre forme, en lui procurant celle-ci, qui pourra occuper leur piété durant l'espace d'un mois et réveiller ainsi en un moment les sentiments qu'elles doivent avoir de l'excellence de leur vocation au christianisme.» C'est donc un disciple du P. Eudes qui, en lisant le Contrat, a été tenté de l'augmenter. Les Règles de la Société des enfants du Coeur de la Mère admirable se terminent aussi par un Portrait qui en est le résumé. ___

⁷ ___ M. Roger Daon, né à Briqueville en Bessin, en 1678, entra dans la Congrégation des Eudistes en 1699, et s'y fit remarquer par sa science et sa vertu. Il mourut en 1749 au séminaire de Sééz dont il était supérieur. M. Daon a publié plusieurs ouvrages dont l'un, intitulé Conduite des Confesseurs au tribunal de la Pénitence, eut près de cent éditions et fut traduit en plusieurs langues, notamment en italien et en latin. ___

imitation de l'Ave Cor sanctissimum ⁸.

II-204

En remaniant ainsi le Contrat, M. Daon lui enleva l'allure vive et alerte qu'il avait dans sa forme primitive, mais il l'accommoda au goût de son temps, ce qui valut à ce livre un regain de popularité. Les éditions en effet se multiplièrent coup sur coup, non seulement durant le XVIIIe siècle, mais encore au commencement du XIXe ⁹. Quelques-unes ne renferment que le Contrat proprement dit. D'autres contiennent en outre des exercices de piété qui parfois diffèrent complètement de ceux de M. Daon.

Le livre du P. Eudes a même franchi la frontière. Il en a paru à Barcelone une traduction espagnole ¹⁰. Nous ne serions pas surpris qu'il ait été traduit en d'autres langues, bien que ces traductions ne nous soient pas connues. Les biographes du Vénérable affirment en effet que quelques-uns de ses ouvrages ont été traduits en plusieurs langues, et comme le Contrat est l'un des plus connus et des meilleurs, il est à croire que c'est aussi l'un de ceux qui ont attiré l'attention des étrangers et reçu les honneurs d'une traduction en langues diverses

C'est le texte pur du Vénérable que nous allons donner ici, et nous le préférons de beaucoup à celui de son correcteur et vulgarisateur.

II-205

Au lecteur

Si vous prenez la peine, mon cher Lecteur, de lire ce petit livre avec attention et désir d'en faire bon usage, j'espère que vous en tirerez des lumières et des forces qui vous aideront beaucoup à avancer dans les voies du christianisme.

Vous y verrez la dignité et sainteté très sublime de la religion chrétienne; le contrat et l'alliance merveilleuse que vous avez faite avec Dieu, lorsque vous y êtes entré; les faveurs et les dons ineffables qu'il vous a départis par le saint sacrement du Baptême; les obligations très charitables dans lesquelles il a voulu s'engager au regard de vous; les promesses solennelles que vous lui avez faites, et les choses grandes auxquelles vous vous êtes obligé réciproquement vers sa divine Majesté; les mystères incomparables qui sont cachés sous les cérémonies du Baptême; la vie

⁸ ___ Voici cette Salutation: «Je vous salue, ô Coeur adorable de Jésus, vous qui êtes le plus saint, le plus doux, le plus humble, le plus pur, le plus zélé, le plus sage, le plus patient, le plus obéissant, le plus compatissant, le plus glorieux, le plus puissant et le plus rempli d'amour et de charité de tous les coeurs. « Je vous adore, vous bénis et vous remercie de l'amour incomparable que vous exercez envers nous dans ce grand sacrement, et je vous demande très humblement pardon des outrages que vous y recevez de la part des hommes. « Je vous aime de tout mon coeur, de toute mon âme, de tout mon esprit, et de toutes mes forces. « Je vous donne mon coeur, je vous le consacre et immole, daignez l'avoir pour agréable et en prendre possession pour jamais. Purifiez-le de toutes ses taches, et faites-lui part de vos grâces et de votre sainteté, afin qu'il ne vive désormais que de votre propre vie, et que vous régniez en lui dans le temps et dans l'éternité. Ainsi soit-il. » Contrat de l'homme avec Dieu, édition corrigée et augmentée par Roger Daon, Caen, 1743, p. 202. ___

⁹ ___ Caen, Poisson, 1747, 1774; Bayeux, Nicolle, 1785; Caen, Chalopin, 1786, 1821, Caen, Leroux, 1807, Paris, Denonville, 1823, 1829; Rennes, Jausions, 1838, 1842, etc., etc.. Le Contrat remanié par M. Daon a en au moins une cinquantaine d'éditions. ___

¹⁰ ___ Contrato del hombre con Dios. Barcelona, Imprenta de Pablo Riera, 1861. ___

II-271
JESUS MARIA

EXERCICE DE PIÉTÉ

Contenant en abrégé les choses principales qui sont nécessaires pour vivre chrétiennement et saintement.

Haec est voluntas Dei, sanctificatio vestra.
(I Thess. IV, 3).

II-272 **Approbation des Docteurs**

Nous soussigné, Docteur et professeur en théologie de l'Université de Caen, certifions avoir lu et examiné un petit livre intitulé Exercice de piété, dans lequel nous n'avons rien trouvé de contraire à la foi, ains toutes choses conformes pour exciter les âmes à la piété et à la pratique des vertus. En foi de quoi nous avons signé ces présentes, le 17e jour de Mars 1635.

A. BOEDA.

Nous soussigné, Docteur en la sacrée Faculté de théologie de Paris, assurons avoir entièrement vu et diligemment reconnu le présent traité qui porte en titre Exercice de piété, auquel n'avons rien trouvé qui ne soit conforme à la doctrine de l'Église catholique, apostolique et romaine; ains y avons remarqué plusieurs enseignements salutaires pour aider à déraciner le vice et avancer les âmes à la vertu. Fait à Caen, au couvent Saint-François, le 19 Mars 1635.

F. T. Le BALLOIS.

Nous soussignés, Docteurs en Théologie de la Faculté de Paris, certifions avoir vu et lu une Oraison à la sainte Vierge en forme de Salutation, avec l'explication d'icelle, en laquelle nous n'avons rien trouvé qui ne soit conforme à la créance de l'Église, ains pleine de zèle et de charité. Fait ce 12 de Février 1642.

F. J. GUÉROUT, Carme.

F. J. MASQUERET, Carme.

Nous avons lu cette Salutation au très saint Coeur de Jésus et Marie, où nous n'avons rien trouvé contre la foi orthodoxe. Ce septième jour d'Août 1645.

D. M. DE LA DANGIE DE RENCHI, Célérier de l'Abbaye de Caen, Docteur en Théologie.

F. B. CHANCEREL, Gardien des Frères Cordeliers de Caen, Docteur en Théologie
II-273

Introduction

Cet opuscule est le premier ouvrage dû à la plume du Vén. Jean Eudes. Il le composa dès l'année 1634 ou au commencement de 1635, comme le prouvent les approbations des Docteurs, qu'on vient de lire.

Il avait déjà prêché cinq grandes missions dans le diocèse de Coutances, et, destiné par ses supérieurs à ce genre de ministère, pour lequel il avait une aptitude et une grâce toutes spéciales, il

se préparait, dans la retraite, à cette carrière apostolique qu'il allait parcourir avec un zèle infatigable pendant plus de quarante ans. Or, dans ses premiers travaux, il avait constaté que la plupart des fidèles, et même ceux qui avaient une certaine instruction, ignoraient totalement les moyens de rendre leur vie méritoire, et ne s'acquittaient de la prière et des actions les plus saintes qu'avec une déplorable routine, à tel point qu'ils y offensaient Dieu, bien loin de l'honorer et d'attirer sur eux les dons de la grâce.

Pour remédier à cet abus, nous dit l'un de ses historiens ¹¹, il se proposa d'apprendre aux peuples, dans ses missions, non seulement à bien faire la prière soir et matin, mais aussi la manière de sanctifier toutes leurs actions et de se comporter chrétiennement dans les différentes circonstances de la vie, spécialement de bien entendre la sainte messe, de se confesser et de communier dignement, et de s'appliquer à l'examen de conscience.

II-274

C'est dans ce but qu'il écrivit ce petit livre, destiné à être comme un manuel de piété et un résumé de ses enseignements. Il fut imprimé en 1636; et cette année-là même, à la mission de Fresne, dans le diocèse de Bayeux, le P. Eudes commença à en faire l'explication à ses auditeurs; puis, joignant la pratique à la théorie, il récitait avec eux les prières contenues dans ce manuel, les obligeant à les répéter mot à mot après lui, afin de leur en faire contracter l'habitude ¹².

« Les Missionnaires de la Congrégation de Jésus et Marie, remarque l'historien cité plus haut ¹³, ont depuis ce temps-là continué cet exercice salutaire dans les missions, surtout dans celles de la campagne. On le fait d'ordinaire immédiatement avant le sermon du matin, et l'après-midi après le catéchisme, ou après le sermon du soir, quand il y en a. »

« Mais, ajoute-t-il, le P. Eudes ne se contenta pas de faire ainsi les prières publiques dans ses missions: il établit encore le pieux usage de la prière faite en commun dans les familles. » Et cette remarque nous donne la raison du double exercice pour le soir que l'on trouve dans ce petit livre: l'un, plus court, est pour la prière ordinaire, l'autre, plus long et dialogué, est destiné à la prière faite en commun.

« Il avait jugé, dit un autre de ses biographes ¹⁴, que pour entretenir l'esprit de piété parmi les fidèles, rien n'était plus à propos que d'engager les pères et mères de famille à faire réciter la prière dans leurs maisons, et il profita de la circonstance des missions pour établir cette religieuse pratique. Il répandit même parmi le peuple une formule de prières qu'il avait eu soin d'entremêler de différents actes destinés

II-275

à exprimer en général les promesses que chacun devait avoir faites à Dieu dans les transports de sa ferveur. Il réussit si bien à accréditer ce saint usage que, trente et quarante ans après, il subsistait encore dans les lieux où le P. Eudes l'avait établi pendant ses missions. »

Ce formulaire d'actes et de prières, c'est l'exercice du soir qui se trouve à la fin de cet opuscule, et qui se récitait alternativement par le semainier et les assistants.

L'annaliste de la Congrégation ¹⁵ ajoute à ces détails, que souvent, pendant la mission, deux des missionnaires se rendaient après souper pour présider cet exercice, dans quelques maisons de la

¹¹ Martine, Vie du P. Eudes, I, p. 70.

¹² Annales de la Congrégation de Jésus et Marie, I, p. 96.

¹³ Martine, loco citato.

¹⁴ P. de Montigny, Vie du P. Eudes, p. 44.

¹⁵ Annales I, ch. IV, no 14,5.

paroisse, où ils réunissaient les familles d'un même village ¹⁶ .

L'année suivante, 1637, le Vénérable Jean Eudes publia un autre livre qui, comme il le dit lui-même, est le développement de ce petit ouvrage. C'est le Royaume de Jésus que l'on connaît déjà. Mais il ne cessa pas pour cela de rééditer le premier: d'abord parce que l'exercice de la prière en commun n'est pas dans le Royaume de Jésus; ensuite parce que ce petit livre plus simple, plus portatif, moins coûteux, était plus à la portée de toutes les bourses et de toutes les intelligences.

Nous croyons qu'il s'en fit de nombreuses éditions; mais le format in-32 oblong était si petit, que la plupart des exemplaires se sont perdus. Outre la première édition de 1636, que nous n'avons pu retrouver, nous ne connaissons d'autres éditions intégrales

II-276

que celle de 1656 qui est conservée à la Bibliothèque nationale de Paris ¹⁷; une troisième sans date, imprimée à Lisieux, qui se trouve au Monastère de Notre-Dame de Charité de Caen: et celle qui a été envoyée à Rome pour l'examen des ouvrages du Vénérable. Cette dernière, imprimée à Caen, chez veuve J. J. Godes, rue Saint-Étienne, pour Pierre Chalopin, libraire, Froide-Rue, ne porte pas de date; mais un chiffre qui se trouve dans l'Élévation à Jésus sur ses États et mystères, montre qu'elle est de 1744 ¹⁸. À cette époque, les missionnaires Eudistes faisaient donc encore imprimer ce petit livre pour leurs missions.

En 1747, Jacques-Claude Pyron, imprimeur-libraire à Caen, donna une nouvelle édition de ce livre, avec des additions et des suppressions inspirées, croyons-nous, par les Religieuses de Notre-Dame de Charité, qui le destinaient à leurs pensionnaires et jeunes filles. Il obtint, pour l'imprimer sous cette forme, une approbation du Docteur Tamponnet, ex-syndic de la Faculté de Théologie de Paris, conçue en ces termes: « J'ai lu par l'ordre de Mgr le Chancelier l'Exercice de piété, etc. À Paris, ce 10 Août 1747 »; puis une permission du roi en date du 12 Octobre de la même année. Il le réimprima aussi en 1786, comme le prouve un exemplaire de cette date, conservé aux Archives de la Congrégation de Jésus et Marie. Le même ouvrage ainsi modifié fut réédité, avec quelques nouvelles additions, chez Mame à Tours en 1836, sous le titre de Trésor des âmes dévouées aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie; et il est encore en usage, nous dit-on, pour les pensionnaires et les enfants, dans plusieurs monastères de Notre-Dame de Charité.

II-277

Ces trois éditions portent en tête l'Avis suivant: « La nouvelle forme que l'on a donnée à ce livre, jointe aux exercices pour honorer les divins Coeurs de Jésus et de Marie, que l'on y a insérés, le feront sans doute recevoir agréablement des personnes qui désirent leur salut, et qui se portent à la vraie dévotion, dont le R. P. Eudes, auteur de cet Exercice de Piété, était si rempli que, ne se bornant pas aux pieuses instructions qu'il a laissées aux deux Congrégations dont il est instituteur, il s'est encore appliqué, par un zèle très ardent pour le salut des âmes, à dresser des règles sûres pour conduire les jeunes gens dans la pratique des vertus chrétiennes; ce qu'il enseigne dans ce petit ouvrage dressé particulièrement pour leur usage. Ils y trouveront des moyens faciles pour sanctifier leurs actions et se former de bonne heure à la solide piété, en s'éloignant de tout ce qui pourrait corrompre les moeurs. C'est aussi la fin qu'on s'est proposée en donnant une nouvelle édition de cet Exercice de Piété. Ceux qui le liront avec attention avoueront que, quoiqu'il soit court et simple, il renferme pendant des moyens sûrs et efficaces pour arriver au salut. »

¹⁶ Dans un opuscule sur la Conduite d'un Curé touchant sa charge, le pieux et savant Beuvelet recommande aux prêtres « le livre du Père Eudes intitulé l'exercice de piété », et pour eux-mêmes, et pour introduire dans les familles l'usage de la prière en commun.

¹⁷ Inventaire D, no 33, 975.

¹⁸ Il y a aussi un exemplaire de cette édition à la Bibliothèque municipale de Valognes.

On nous a signalé deux autres éditions de l'Exercice de piété, l'une sans date, imprimée à Lisieux, chez Jacques du Ronceray, imprimeur de l'Évêché et du Collège ¹⁹; l'autre de 1803, sans que l'on nous indique le nom ni la ville de l'éditeur ²⁰.

On retrouve plusieurs des prières et exercices de cet opusculé dans les Manuels de la Société du Coeur admirable, et de la Confrérie des Sacrés Coeurs, imprimés au XVIIIe siècle. Celui de Guingamp, imprimé à Tréguier en 1711, en donne intégralement

II-278

toute la première moitié (des quatre premiers paragraphes.) M. Roger Daon s'en est également inspiré, ainsi que de ceux du Royaume de Jésus, dans les exercices du chrétien qu'il a publiés à la suite du Contrat de l'homme avec Dieu; mais il les a tellement remaniés qu'ils sont à peine reconnaissables.

Nous donnerons ici le texte de l'édition de 1656, que nous avons copié à la Bibliothèque nationale. On y retrouvera la belle doctrine du Royaume de Jésus en raccourci, mais sans redites; car le Vénérable Eudes toujours fécond sait exprimer les mêmes pensées sous mille formes diverses. On y admirera surtout un excellent abrégé de la vie chrétienne en huit articles, et, sous le titre de Paradis de la terre, un résumé de la perfection en douze paragraphes, qui est un pur chef-d'oeuvre. Le pieux Apôtre y a mis tout son coeur et, sans y songer, s'y est peint lui-même d'une manière frappante.

Les dernières éditions de l'Exercice de piété ²¹ contiennent toutes, à la fin, deux belles Salutations composées par le Vénérable P. Eudes vers 1640 et 1641, l'Ave Maria, Filia Dei Patris. et l'Ave Cor sanctissimum, avec les préfaces ou notices explicatives qu'il y a jointes.

Nous les donnerons nous-mêmes à la fin de cet opusculé, parce que le pieux auteur y reviendra et les recommandera souvent dans les ouvrages qui doivent suivre. Et pour les mieux faire connaître, nous allons dire ici; un mot de leur origine et de leur excellence.

II-279

1. Il est peu de saints qui aient; eu une piété aussi forte et aussi tendre que celle du P. Eudes, envers la très sainte Vierge. Tout dévoué à son service, il s'était engagé par voeu à l'honorer et à la regarder constamment comme sa Mère et sa divine Maîtresse; et, fidèle à cette promesse, il passa aucun jour sans lui rendre quelque témoignage de sa dépendance, et sans chercher à la faire connaître, aimer et servir ²².

Il aimait surtout à répéter le saint nom de Marie ²³, et à proclamer ses grandeurs en lui prodiguant mille louanges. C'est pour satisfaire sa dévotion en ce point, qu'étant encore à l'Oratoire, vers l'année 1640, il composa une belle prière ou formule contenant douze salutations et douze bénédictions, en l'honneur de ses gloires principales figurées par les douze étoiles qui lui servent de diadème ²⁴.

¹⁹ Elle se trouve au Monastère de N.-D. de Charité de Caen.

²⁰ Lettre de l'Évêché de Sées, conservée aux Archives de la Congr.

²¹ Notamment l'édition qui a été soumise à la Sacrée Congrégation des Rites.

²² Cf. Hérambourg, Vertus du P. Eudes, ch. XI, p. 155.

²³ Nous verrons plus tard les belles pages qu'il a écrites sur le Saint Nom de Marie, et les offices si pieux qu'il a composés en son honneur. Enfance admirable, et Oeuvres liturgiques.

²⁴ « Et in capite ejus corona stellarum duodecim » Apoc. XII, 1.

Comme il répétait avec ferveur ce chant de son âme, suppliant la Reine du Ciel de faire en sorte qu'il put lui gagner une multitude de coeurs, cette divine Mère lui fit la promesse (est-ce directement ou par l'entremise de la pieuse Soeur Marie des Vallées, nous l'ignorons), « qu'à tous ceux qui diraient cette prière avec dévotion ou bonne volonté, s'ils étaient en état de grâce, elle augmenterait l'amour divin dans leur coeur, à chacune des douze salutations ou bénédictions qui y sont contenues; et que, s'ils étaient en péché mortel, de sa main douce et virginale, elle frapperait à la porte de leur coeur, à chaque salutation et bénédiction qu'ils diraient, pour les exciter à l'ouvrir à la grâce ». Et elle ajouta que, « quand on trouverait des personnes

11-280

engagées dans le péché et difficiles à convertir, il serait salutaire de les exciter à dire de bon coeur cette oraison, ou tout du moins de consentir qu'on la dise pour eux ²⁵. »

À partir de ce moment, le pieux apôtre ne cessa de travailler à répandre cette prière. Il prescrivit à ses divers Instituts de la réciter chaque jour; il la recommandait aux prêtres et aux fidèles dans les missions, les engageant non seulement à la réciter eux-mêmes, mais à en inspirer le goût autour d'eux; il la fit adopter dans un grand nombre de Communautés, et les Bénédictines du Saint-Sacrement la comptent encore aujourd'hui parmi leurs prières habituelles. Il la préconisa, dans le livre du Bon Confesseur ²⁶, pour toucher et ramener les âmes endurcies. « C'est elle surtout qu'il conseillait aux plus grands pécheurs, nous disent les historiens du pieux Missionnaire. Après avoir employé les autres moyens, il recourait en dernier lieu à celui-là. Il ne s'est guère fait de missions où l'on n'ait expérimenté la puissance de cette prière pour amollir les coeurs obstinés.

11-280 a

Il en prescrivit la récitation quotidienne aux régents du collège de Lisieux pour leurs pensionnaires,

²⁵ Voir ci-après, par. IX. no VIII, la note.

²⁶ Voir à la dernière page du Bon Confesseur; TOME IV des Oeuvres complètes.

et aux religieuses de Notre-Dame de Charité pour leurs pénitentes ²⁷. »

II-281

Il voulait aussi qu'on la dit au chevet des malades, et il en a donné l'ordre à ses religieuses dans leur Coutumier ou Cérémonial. Enfin à la mort du saint homme, on trouva une copie de cette salutation qu'il avait écrite lui-même de son sang, durant sa maladie ²⁸.

2. Peu de temps après l'époque où il composa cette première Salutation, le Vénérable P. Eudes, au dire de ses historiens, trouva dans les enseignements de sainte Gertrude, de sainte Mechtilde et de sainte Brigitte, une nouvelle orientation à sa piété si ardente et si tendre, ce fut la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, que Dieu lui

II-282

révéla par ce moyen. Il en fit dès lors le sujet de ses méditations et il y découvrit tout un monde de merveilles.

Adorant, dans le Coeur de Jésus, l'amour infini de ce divin Sauveur, symbolisé et exprimé en quelque sorte par l'organe le plus noble de son corps déifié, il comprit que ce Coeur sacré c'est toute la raison d'être de Jésus, si l'on peut s'exprimer ainsi; et tout ce qu'il avait dit jusque-là des grandeurs et des charmes de ce divin Maître, il le dit désormais de son Coeur infiniment aimable: « C'est le principe de toute la gloire de Dieu, c'est l'objet de toutes les complaisances du Père céleste,

²⁷ Martine, Vie du P. Eudes, II, p. 410; - Hérambourg, Vertus du P. Eudes, p. 165. Voici un trait cueilli dans les Annales de N.-D. de Charité, qui nous prouve l'efficacité de cette salutation « En 1661 il y avait, au Monastère de Caen, une personne de condition, entrée à la maison quatorze mois auparavant. Elle avait eu depuis lors des troubles et des peines de conscience si continuels, qu'elle ne trouvait aucun repos auprès de ses confesseurs, ni dans aucun autre des secours qu'on pouvait lui donner. « C'était alors une dévotion très ordinaire parmi les pénitentes de réciter à certains jours mille Ave Maria, pour obtenir, par l'entremise de la Reine des Vierges, la grâce de bien mourir. Cette personne les ayant dits parut en être récompensée. Car étant tombée malade peu après, elle reçut tous les Sacrements et sembla si tranquille, contre son ordinaire, que tout le monde en était surpris et fort consolé. Le confesseur lui-même témoigna de sa bonne disposition et dit que l'on ne devait avoir aucune inquiétude à son sujet. « La Maîtresse de classe étant allée la voir ce jour-là sur le soir, lui fit faire plusieurs actes de préparation à la mort et lui demanda si elle ne voulait pas s'unir à la salutation Ave Maria, Filia Dei Patris, qu'elle allait dire pour supplier la sainte Vierge de l'assister et protéger jusqu'à sa fin. « La malade ayant répondu affirmativement, elle récita cette prière près de son lit et se retira ensuite pour prendre un peu de repos. À peine était-elle endormie, qu'on vint l'avertir que cette pauvre fille la demandait avec de vives instances. Elle la trouva sur son séant, dans un effroi indicible. -- Ah ! ma mère, s'écria-t-elle tout éperdue, j'étais damnée sans la sainte Vierge; qu'on aille promptement chercher un confesseur. « Ce fut avec peine que l'on put faire venir le sien, tant il était persuadé du bon état où il l'avait laissée. Il passa néanmoins plus de deux heures avec elle, et en sortant, il ne put s'empêcher de dire que la sainte Vierge avait opéré un grand miracle en faveur de cette pauvre moribonde, et que pour rien au monde il n'aurait voulu être privé de la voir en ce dernier besoin. « Elle mourut quelque temps après, dans des dispositions si saintes, qu'on eut tout lieu d'espérer que Dieu lui avait fait miséricorde. » Annales de Notre-Dame de Charité, année 1661.

²⁸ Martine et Hérambourg, I. c.

c'est le centre de la religion du ciel et de la terre, c'est le soleil des cieux dont tous les astres empruntent leur lumière, c'est le grand fleuve qui réjouit la cité de Dieu. C'est par lui que les Anges louent le Créateur, que les Dominations l'adorent, les Puissances le vénèrent, les Chérubins étincellent de mille feux, les Séraphins brûlent des flammes du plus pur amour, et tous les Saints bénissent et glorifient la très auguste Trinité. C'est aussi le principe de toute vie et de toute sainteté pour l'Église militante: l'homme, qui est un coeur créé pour aimer Dieu et formé sur l'image de celui de Jésus, ne peut vivre surnaturellement et atteindre sa fin que par son union à ce Coeur sacré, source de toute grâce et de toute vertu. C'est le riche trésor dans lequel doivent puiser les pécheurs pour payer leurs dettes, les justes pour fortifier leur foi, vivifier leur espérance, embraser leur amour, et s'enrichir d'une infinité de grâces qui les élèveront à la plus haute perfection. Communier au Coeur de Jésus par la contemplation, par l'amour, par l'union à ses intentions et à ses dispositions, le faire vivre et régner dans notre coeur et nous transformer en lui, c'est le festin mystique dans lequel les âmes pieuses

II-283

éprouvent la sainte ivresse dont parle le Cantique des cantiques. » Tels étaient les sentiments de notre Vénérable Apôtre à l'égard de ce Divin Coeur ²⁹.

Mais habitué qu'il était à ne jamais séparer la très sainte Vierge de son divin Fils, le P. Eudes ne pouvait honorer le Coeur de l'Homme-Dieu sans songer à celui de sa Mère qui lui est si intimement uni. Ce Coeur virginal en effet ne bat-il pas constamment à l'unisson du Coeur de Jésus ? n'en est-il pas l'image très ressemblante ? Et puis ces deux Coeurs n'ont-ils pas toujours été étroitement unis par un amour réciproque incomparable ? Ils vivaient l'un avec l'autre, l'un pour l'autre, l'un dans l'autre. « Jésus était tellement vivant et régnaient en Marie, qu'il était véritablement l'esprit de son esprit, l'âme de son âme et le Coeur de son Coeur. ³⁰ » Enfin n'est-ce pas par le Coeur de sa Mère que le Coeur de Jésus s'est donné à nous ? n'est-ce pas par ce canal béni qu'il nous communiqué toutes ses faveurs ? C'est donc par le Coeur de Marie que nous devons aller au Coeur de Jésus, et c'est à ces deux Coeurs si parfaitement unis que nous devons unir les nôtres pour mieux nous unir au Coeur de Dieu. Voilà tout le plan divin, et toute l'économie de notre sainte religion.

Pour peindre cette union si intime des deux Coeurs du Fils et de la Mère, le Vénérable Apôtre trouva un mot heureux: Cor Jesu et Mariae, «le Coeur de Jésus et de Marie ³¹.»

Il fallait aussi trouver une formule de prière courte et précise pour résumer et exprimer les sentiments qui doivent nous animer à l'égard de ces divins Coeurs. Ce digne serviteur de Dieu avait lu, II-284

dans les ouvrages de sainte Mechtilde, que Notre-Seigneur révéla lui-même à cette pieuse vierge le moyen de saluer le Coeur de sa très sainte Mère d'une manière qui lui fût agréable. S'inspirant de cette révélation, il composa la magnifique Salutation Ave Cor Sanctissimum, qu'il adresse non seulement au Coeur de la Mère de Dieu, comme le faisait la vierge d'Helfta ³², mais aux deux Coeurs unis de Jésus et de Marie. Rien de plus court, et pourtant rien de plus complet, de plus méthodique et de plus beau que cette prière, qui nous fait contempler les perfections et les vertus de ces divins Coeurs, et leur rendre tous les devoirs du culte catholique. C'est un véritable traité en raccourci de la

²⁹ Cf. Martine citant le Vén. p. Eudes, dans sa Vie, II, p. 405.

³⁰ Cf. ci-après, §, X.

³¹ Sur la légitimité de cette appellation, voir le R. P. Le Doré, Les Sacrés Coeurs, t. II, p. 291.

³² Sur les treize salutations du V. P. Eudes, dix seulement avaient été indiquées à sainte Mechtilde; et le pieux apôtre y a ajouté la seconde partie qui exprime, d'après la Liturgie et les Saintes Écritures, les principaux actes du culte chrétien.

dévotion aux Sacrés Coeurs ³³.

Pour récompenser la piété de son fidèle serviteur et l'encourager à répandre une si belle dévotion, la très sainte Vierge voulut lui faire à cette occasion une seconde promesse bien consolante, celle « de donner à tous ceux qui réciteraient cette prière avec piété, des désirs de se purifier de plus en plus de toutes sortes de péchés, afin d'être plus capables de recevoir les dons, grâces et bénédictions divines ³⁴. » De son côté, Notre-Seigneur, de concert avec sa très sainte Mère, lui confia une triple mission, non

II-285

moins opportune que sublime, au moment où le Jansénisme naissant commençait à nier l'amour divin; triple mission dont l'unité apparaît clairement dans ses manifestations diverses: l'établissement du culte des Sacrés Coeurs; la fondation de la Congrégation de Jésus et Marie; l'institution de l'Ordre de Notre-Dame de Charité;--la dévotion aux Sacrés Coeurs, qui est la dévotion de la confiance et de l'amour; la Congrégation de Jésus et Marie qui prêchera partout l'amour et la miséricorde des divins Coeurs; l'Ordre de Notre-Dame de Charité qui sera la mise en exercice et en pratique de cet amour et de cette miséricorde ³⁵.

Nous n'avons point à narrer ici le zèle que le Vénérable P. Eudes déploya tout le reste de sa vie pour s'acquitter de cette triple mission. Disons seulement que, dès leur établissement, il consacra ses deux Instituts aux divins Coeurs de Jésus et de Marie, et leur prescrivit de réciter deux fois chaque jour la Salutation Ave cor sanctissimum ³⁶, avec ordre de ne terminer aucun de leurs exercices sans les bénir en répétant la prière Benedictum sit Cor amantissimum, etc. , que nous rencontrerons aussi dans le cours de cet opuscule. C'est la pratique quotidienne par laquelle les enfants du Vénérable P. Eudes honorent extérieurement ces Coeurs sacrés, dont ils cherchent à reproduire les vertus sublimes, dont ils empruntent les saintes intentions et les dispositions parfaites dans toutes leurs actions, et auxquels

II-286

ils s'efforcent de demeurer constamment unis, pour ne faire avec eux, et entre eux tous, qu'un esprit, qu'un coeur et qu'une âme.

3. Désireux de propager au dehors les deux belles Salutations dont nous venons de parler, le V. P. Eudes composa pour chacune d'elles une notice explicative, et dans le but de les faire imprimer, il obtint l'approbation nécessaire des Docteurs, pour la première le 12 février 1642, et pour la seconde le 7 août 1645. Les donna-t-il dès lors au public ? Nous serions portés à le croire, mais nous ne pouvons l'affirmer, n'ayant découvert jusqu'ici aucun document qui le prouve. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au début de l'année 1648, alors qu'il prêchait une grande mission à Autun, ayant

³³ Voir le commentaire qu'en fait le R. P. LE DORÉ dans son grand ouvrage des Sacrés Coeurs, TOME II, P. 340; et l'explication qu'en donne le P. DAUPHIN dans son livre des Coeurs sacrés de Jésus et de Marie, règle et vie de nos coeurs.

³⁴ Voir ci-après, au X, le préambule de cette Salutation. II ne nous appartient point d'apprécier ce qu'il peut y avoir d'extraordinaire dans ces promesses ou dans les missions que reçut le P. Eudes; nous racontons en historiens, et nous répétons ici la déclaration que nous avons faite en tête du volume.

³⁵ Cf R. P. Le Doré, Les Sacrés Coeurs. I, p. 62. sq.

³⁶ D'après une lettre du P. Eudes à M. Mannoury, l'un de ses compagnons, lettre datée du 26 octobre 1643, cette salutation se récitait dès lors chaque jour dans la Congrégation. Plusieurs Congrégations l'adoptèrent également, entre autres les Bénédictines du Saint-Sacrement, qui la comptent, depuis leur fondation parmi leur prières quotidiennes. Le Doré, Les Sacrés Coeurs, I, pp. 74 et 78

obtenu de l'évêque, Mgr Claude de Ragny, l'autorisation d'y faire célébrer une fête en l'honneur du très saint Coeur de Marie, il fit imprimer dans cette ville, chez Claude Simonnot, deux offices qu'il avait composés depuis déjà plusieurs années, l'un intitulé Officium solemnitatis Cordis Beatae Mariae Virginis , le second Officium solemnitatis Sacratissimi Nominis Beatae Mariae Virginis. Puis, en appendice, il y ajouta les deux Salutations Ave Maria Filia Dei Patris et Ave Cor sanctissimum , avec leurs notices explicatives; et au tout il donna ce titre général: La Dévotion au très saint Coeur et au très sacré Nom de la Bienheureuse Vierge Marie contenant deux offices approuvés et dressés en l'honneur de ce Coeur Divin, dont on célèbre la solemnité le 8e jour de Février et de ce saint Nom duquel on fait la fête le 25e Septembre; avec deux Salutations à ce même Coeur très aimable, et à ce Nom très vénérable de la Mère de Dieu.

À l'occasion de cette fête du saint Coeur de Marie,

II-287

Dieu voulut montrer, par un fait qui semble tenir du prodige, combien cette nouvelle dévotion et la salutation Ave Cor lui étaient agréables. Le voici tel que le Vénérable le raconte lui-même dans une lettre écrite à la Mère Catherine de Bar, fondatrice des Bénédictines du Saint-Sacrement:

« Une religieuse bénédictine de l'abbaye de Sainte-Marie de Saint-Jean-le-Grand, d'Autun, nommée Françoise du Rey et âgée de dix-huit ans, était alors malade. Une rougeole maligne lui avait fait perdre complètement la vue et lui avait occasionné sur les yeux une violente fluxion qui lui causait des douleurs continuelles et très aiguës. Ayant entendu parler de la nouvelle fête qu'on célébrait ce jour-là, cette sainte fille se sentit inspirée de demander à Dieu sa guérison par l'intercession de la très sainte Vierge et par les mérites de son saint Coeur. Dans cette intention, elle appela la religieuse qui lui servait d'infirmière, la priant de se mettre à genoux près de son lit et de lui faire réciter la Salutation au très saint Coeur de la Mère de Dieu: Ave Cor sanctissimum . Ce qu'ayant fait, elle demanda le petit livre où se trouve imprimée cette prière, et elle l'appliqua sur ses yeux environ l'espace d'un Miserere suppliant avec ferveur la très sainte Vierge de lui rendre la vue et la santé par les mérites de son très saint Coeur. Elle n'eut pas plus tôt fini sa prière qu'elle rendit le livre. Ne sentant plus alors aucune douleur aux yeux, elle les ouvrit sans difficulté, et commença à voir aussi clairement et aussi parfaitement que jamais. » Le V. P. Eudes ajoute: « J'ai une attestation authentique de ce fait, outre que j'en ai été témoin oculaire»

En 1650, et plus tard en 1663, le pieux Apôtre fit réimprimer à Caen cet opuscule, toujours avec les deux Salutations, mais avec quelques légères variantes

II-288

dans les notes explicatives. Ces prières et explications, nous l'avons dit, ont été reproduites souvent depuis lors dans plusieurs de ses livres, et notamment dans l'Exercice de piété. Nous les donnerons ici sous leur forme définitive, mais en marquant en note les variantes de l'édition de 1648.

³⁷ Nous trouvons cet avis au lecteur dans l'édition de 1656.



*Ce Saint Prestre embrasé d'une céleste ardeur,
Au Clergé forma des modèles,
Et donnant à l'Agneau des Epouses fidèles
Par son zèle et leurs soins rétablit la pudeur.*

Paris chez Daumont.

*Du feu, qui le bruloit, l'éclatante Lumière
Au Monde servit de flambeau,
Le Ciel en terminant son heureuse carrière
Couronne ses vertus, illustre son tombeau.*

Gravure ancienne du VÉN. P. EUDES.

III-V
LE MÉMORIAL
DE LA
VIE ECCLÉSIASTIQUE

Contenant un abrégé de toutes les choses qui sont nécessaires et utiles à toutes sortes d'Ecclésiastiques pour leur salut et pour leur sanctification.

III-VI

EXTRAIT DU PRIVILEGE DU ROI

Par grâce et privilège du Roi, donné à Paris le 20^e jour de Mai 1673, signé par le Roi en son conseil, DESRIEUX, et scellé du grand sceau de cire jaune: Il est permis au R. Père JEAN EUDES, Prêtre, Supérieur de la Congrégation de Jésus et Marie, de faire imprimer un livre intitulé: Le Mémorial de la Vie Ecclésiastique, et ce pendant le temps et espace de dix années consécutives, à commencer du jour que le dit livre sera achevé d'imprimer. Et défenses sont faites à tous Libraires et Imprimeurs, etc....

Le dit Privilège a été cédé et transféré à Remy le Boullenger, Imprimeur du Roi à Lisieux, pour par lui en jouir pleinement pendant le temps porté par icelui.

Achévé d'imprimer pour la première fois,
le 15^e jour de Mars 1681.

III-VII

INTRODUCTION

Dès le début de sa carrière apostolique, le P. Eudes avait constaté avec douleur que l'ignorance et la dépravation du peuple tenaient principalement à la déchéance du clergé. Aussi la réforme du clergé devint-elle de bonne heure sa préoccupation principale et son oeuvre de prédilection.

Dès 1641, il avait pris l'habitude, durant ses missions, de réunir une fois ou deux par semaine, les prêtres du voisinage, pour les entretenir de l'excellence, et des obligations de leur vocation ¹.

En 1643, voyant l'Oratoire s'écarter de plus en plus de la fin que lui avait assignée son fondateur, pour se consacrer à l'instruction de la jeunesse dans les collèges, il quitta cette société et fonda la Congrégation de Jésus et Marie, en vue de reprendre l'oeuvre du Cardinal de Bérulle et d'ouvrir des séminaires, où les ordinands, viendraient se former aux vertus et aux fonctions ecclésiastiques. De fait, sans renoncer aux missions, il eut la joie de fonder des séminaires à Caen (1643), à Coutances (1650), à Lisieux (1653), à Rouen (1658), à Évreux (1667) et à Rennes (1670).

En même temps, le P. Eudes enrôlait les fidèles dans des confréries fondées par lui dans le double but d'honorer le très saint Coeur de Jésus et de Marie,

III-VIII

¹ __ Hérambourg, Vertus du P. Eudes, p. 342.__

et d'obtenir du Père des miséricordes qu'il donnât à son Église des prêtres selon son coeur ².

Le Vénérable ne s'en tint pas là: il voulut mettre sa plume au service d'une cause pour laquelle il était « prêt à tout faire et à tout souffrir ³. » Son zèle lui avait fait composer pour le peuple divers ouvrages qui avaient été bien accueillis. L'idée lui vint d'en écrire d'autres pour le clergé, et, en dépit des travaux dont il était surchargé, il trouva moyen de publier, ou du moins de composer ses Avertissements aux Confesseurs, Le Bon Confesseur, Le Prédicateur apostolique, Le Mémorial de la vie ecclésiastique, un Manuel pour une communauté d'ecclésiastiques, un Traité de l'Office divin, et un autre sur le saint Sacrifice de la Messe.

III-IX

Il avait également composé une messe et un office propres pour la fête du Sacerdoce, qu'il fixa, pour sa Congrégation, au 13 novembre.

Dans leur ensemble, ces ouvrages embrassaient, comme on le voit, tous les devoirs et toutes les fonctions du prêtre. Malheureusement le Traité de l'Office divin et celui du saint Sacrifice de la Messe n'ont pas été imprimés, et le manuscrit en est perdu depuis la Révolution de 1789. Les autres ouvrages du Vénérable sur la vie ecclésiastique nous restent, et, hormis la Messe et l'Office du Sacerdoce qui ont leur place marquée parmi les oeuvres liturgiques de l'auteur, on les trouvera réunis dans le troisième et le quatrième volumes de ses Oeuvres complètes.

Nous en commencerons la publication par le Mémorial. Ce n'est pas qu'il ait paru le premier: nous dirons tout-à-l'heure qu'il ne fut imprimé qu'après la mort du Vénérable. Seulement, il a l'avantage d'embrasser la vie ecclésiastique dans son ensemble, ce qui lui donne le pas, du moins logiquement, sur le Prédicateur apostolique, le Bon Confesseur et les Avertissements aux Confesseurs, qui ne traitent que de l'une des fonctions du prêtre.

Après le Mémorial, viendra le Manuel pour une communauté d'ecclésiastiques. Dans la pensée du P. Eudes, ces deux ouvrages étaient destinés à se compléter l'un l'autre. Tous les deux ont pour but immédiat la sanctification personnelle du prêtre, et le second ne fait souvent qu'appliquer les principes contenus dans le premier. Ils formeront le troisième volume des Oeuvres.

La quatrième contiendra le Prédicateur apostolique, le Bon Confesseur et les Avertissements aux Confesseurs, qui visent l'exercice du saint ministère et appartiennent à la théologie pastorale plutôt qu'à l'ascétisme ecclésiastique.

III-X

Pour faciliter la lecture du Mémorial, nous allons, dans cette introduction, faire l'histoire du

² __Règlement pour la Confrérie du Coeur de Jésus et de Marie, Tréguier, 1711. Les membres de la Société du Coeur de la Mère admirable sont également invités par leur règle, ch. XIV, à prier à cette intention. Cette pieuse pratique s'est conservée dans la Congrégation des SS. Coeurs de Jésus et de Marie de Paramé, qui est sortie de cette dernière association. « Les soeurs, disent leurs Constitutions (2e part. ch. 7), feront quelques ferventes prières à ces deux Coeurs, spécialement à l'époque des ordinations, afin qu'ils procurent à l'Église des pasteurs et des prêtres qui soient selon le coeur de Dieu, et qui, par leurs paroles et par leurs exemples, allument dans les coeurs de tous les chrétiens le feu du divin amour. » C'est à peu près mot pour mot la Règle de la Société du Coeur admirable. Au commencement du Mémorial, dans sa dédicace à tous les pasteurs et à tous les prêtres de l'Église triomphante, le P. Eudes les presse d'intercéder auprès de Dieu dans le même but. « Permettez-moi, écrit-il, de vous dire ce que votre Père et le nôtre dit à tous ses enfants: Rogate Dominum messis ut mittat operarios in messem suam: « Priez le maître de la moisson qu'il envoie des ouvriers en sa moisson, mais des ouvriers irréprochables, qui n'aient pour but que la gloire de leur maître et le salut des âmes. » Dans son office du Sacerdoce, le Vénérable fait la même prière aux saints Prêtres dont il chante les vertus. Témoin cette strophe de l'hymne des II Vêpres:

Rogate Regem messium,
Messes suas ut visitet:
Suum Redemptor spiritum
In corde cleri suscitet.____

³ __ Mémorial, Dédicace aux saints Prêtres de l'Église triomphante.____

livre, en indiquer le sujet et en poser la doctrine. Puissent ces quelques pages contribuer à en faire comprendre et goûter les enseignements !

I.- LA COMPOSITION ET LA PUBLICATION DU MÉMORIAL

Le Mémorial de la vie ecclésiastique fut mis sur le métier longtemps avant sa publication. Il ne parut qu'en 1681, et il était au moins ébauché dès 1673.

Il l'était même, semble-t-il, dès 1668.

Cette année, en effet, le P. Eudes publia son Manuel pour une communauté d'ecclésiastiques. Dans la Préface, il annonçait comme prochaine la publication d'un second ouvrage intitulé Le dévot ecclésiastique, qui devait compléter le Manuel. Ce livre n'a jamais paru, du moins sous ce titre, et je ne sache pas qu'il en soit question ailleurs dans les ouvrages du Vénérable; ses biographes n'en parlent pas non plus. Faut-il en conclure que le P. Eudes abandonna son projet et renonça à publier un ouvrage assez avancé pour que, dès 1668, il en annonçât l'impression, nous ne le croyons pas. Il est plus vraisemblable qu'il utilisa dans ses ouvrages postérieurs les travaux faits en vue du Dévot ecclésiastique, et nous sommes convaincus que la plupart d'entre eux ont servi à la rédaction du Mémorial, si même cet ouvrage n'est pas, sous un titre nouveau, le livre annoncé en 1668.

Quoi qu'il en soit, il est certain que le Mémorial était bien avancé en 1673, car, cette année-là, le 20 mai, le P. Eudes obtint un privilège royal, transféré plus tard à Remy Le Boulenger, imprimeur à Lisieux,

III-XI

qui lui assurait; le monopole de la publication et de la vente de son livre pendant dix années consécutives, à dater du jour où l'impression en serait achevée pour la première fois.

À cette date pourtant, le Vénérable n'avait pas encore mis la dernière main à cet ouvrage. Nous savons par le P. Martine qu'il le retoucha sur la fin de sa vie ⁴. C'est d'ailleurs ce que prouvent manifestement les approbations placées en tête de la première édition. L'une d'elles, délivrée par le docteur Le Goux, curé de Saint-Aquilin d'Évreux, est datée du 8 janvier 1679. L'autre, due au docteur Le Vavas seur, théologal de Lisieux, ne fut signée que le 12 novembre 1680, trois mois après la mort du P. Eudes. Il n'est pas téméraire de penser qu'elle fut sollicitée; au moment de l'impression du Mémorial, par M. Blouet de Camilly, successeur du Vénérable dans le gouvernement de la Congrégation de Jésus et Marie.

On voit déjà par ces faits que le P. Eudes n'eut pas le temps de publier lui-même son livre. C'est par les soins de M. Blouet qu'il parut à Lisieux, chez Remy Le Boulenger, le 15 mars 1681.

Le volume sorti des presses de Remy Le Boulenger est un in-12 de 320 pages, L'impression en serait bonne sans les fautes nombreuses qui s'y sont glissées. A la fin, on trouve, dans un appendice de 40 pages, les prières en usage dans les séminaires de la Congrégation de Jésus et Marie.

Une seconde édition du Mémorial parut à Paris chez Méquignon, et à Rennes chez Mlle Jausions, au commencement du XIXe siècle ⁵. Elle ne porte aucune date, mais nous savons par ailleurs qu'elle

III-XII

fut publiée vers 1835, par le P. Louïs de la Morinière, supérieur général de la Congrégation de Jésus et Marie, qui, désorganisée par la tempête révolutionnaire, se reconstituait péniblement à Rennes.

Le P. Louïs conserva tel quel le texte du P. Eudes, à part l'orthographe et la ponctuation qu'il crut devoir modifier en se conformant à l'usage de son temps. Il supprima les prières mises en appendice dans la première édition, et corrigea la plupart des fautes d'impression qui la déparaient. Il fut félicité de son heureuse entreprise par M. Mollevaut, prêtre de Saint-Sulpice, qui avait été son directeur durant son séminaire et qui était resté son ami et son conseiller. « C'est une oeuvre excellente, lui écrivit le pieux Sulpicien, que de sauver de l'oubli les travaux les plus précieux du zèle des saints, qui sait embrasser même les générations à venir... Le P. Eudes, comme M. Olier, a été suscité pour sanctifier le clergé, et leurs ouvrages ont une onction qu'on ne trouve point dans ceux qui ont été écrits après eux. Aussi, comme vous pouvez le penser, je les conseille à tous, et pour peu

⁴ ___Martine-Lecointe, Vie du Père Eudes, tome 2, p. 334. Caen 1880. ___

⁵ ___Un volume in-12 de 388 pages, imprimé sur papier de fil. ___

qu'on soit docile à la grâce, on ne manque pas d'en être touché ⁶. »

Depuis lors, le Mémorial n'a pas été réédité. En dehors de la Congrégation de Jésus et Marie, il est peu connu, et pourtant il mériterait de l'être beaucoup, car, comme le dit le P. Louïs, « on y voit éclater d'un bout à l'autre la foi la plus vive, la piété la plus tendre et le désir le plus ardent de conduire les prêtres à la perfection à laquelle ils sont appelés ⁷ ».

III-XIII

II.- LE SUJET DU MÉMORIAL

Le titre de Mémorial que le P. Eudes a donné à son livre sur la vie ecclésiastique en indique nettement le caractère et le sujet. Nous croyons qu'il lui fut suggéré par le Mémorial de la vie chrétienne du P. de Grenade, l'un des ouvrages qu'il goûtait le plus et qu'il recommandait le plus volontiers ⁸; mais, mieux que tout autre, ce titre convenait au livre que le P. Eudes voulait mettre entre les mains du clergé.

Le Mémorial, en effet, n'est nullement un traité. Il n'y faut pas chercher un exposé complet et méthodique des devoirs du prêtre.

Dans ce genre, le XVII^e siècle nous a laissé des ouvrages bien précieux. Le plus connu, et sans contredit le meilleur, est le Traité des saints Ordres de M. Olier. Il parut en 1675. Le P. Eudes n'en profita pas pour rédiger le Mémorial qui, à cette époque, était à peu près achevé. Mais il dut le lire, et il est à croire qu'il l'apprécia grandement, car, sur le sacerdoce comme sur la vie chrétienne, ses idées cadraient pleinement avec celle du vénérable fondateur de Saint-Sulpice.

Avant le Traité des saints Ordres, le clergé avait déjà à sa disposition l'Instruction des Prêtres du chartreux Molina, ouvrage justement célèbre, et que l'on réédite encore de nos jours. Le P. Eudes l'estimait: Il le recommande dans le Mémorial ⁹, il s'en est même inspiré à plusieurs reprises.

III-XIV

Toutefois, aux yeux du Vénérable, des livres de ce genre, si excellents soient-ils, ne suffisent pas au clergé. Il a besoin d'ouvrages plus courts et plus pratiques, qu'il ait sans cesse sous la main, et qui lui rappellent sommairement ses devoirs et les moyens à employer pour les bien remplir. « Il est très important, dit-il, de considérer souvent et sérieusement devant Dieu la dignité et excellence de notre vocation, les obligations et devoirs qui la suivent, et la manière de nous en acquitter dignement. À cette fin, il est bon d'avoir entre les mains un mémorial ou abrégé de ces choses, dans lequel nous les puissions lire et relire souvent, afin de les graver profondément dans nos coeurs et de les exprimer en notre vie et dans nos moeurs ¹⁰. »

C'est pour répondre à ce besoin que le P. Eudes écrivit le Mémorial. Il en fit hommage, tout d'abord, aux saints prêtres de l'Église triomphante, qui sont, après Jésus-Christ, les modèles du clergé, et dont il s'est plu à chanter les vertus dans son office du Sacerdoce. Ensuite, il le dédia à tous les prêtres de l'Église militante. L'adresse dans laquelle il le leur présente contient un bel éloge du

⁶ __Dauphin, Le R. P. Louïs de la Morinière, p. 93. Paris, 1893.__

⁷ __Édition de Rennes, Avertissement de l'éditeur.__

⁸ __ Royaume de Jésus, 2e p. par. XV. Mémorial, 2e p., n. 32; 4e p., ch. 5.__

⁹ __2e p., n. 32; 4e p., ch. 5.-- Antoine de Molina, d'abord Ermite de Saint-Augustin, entra ensuite, avec la permission de ses supérieurs, à la Chartreuse de Miraflorès près de Burgos en Espagne. C'est là qu'il composa son Instruction des Prêtres, où il traite de l'excellence du sacerdoce, de la perfection avec laquelle on doit s'acquitter des fonctions sacerdotales, de la sainteté du divin sacrifice et de la dévotion avec laquelle on doit célébrer, des dépositions requises pour bien réciter l'office divin, enfin de la manière de bien recevoir le sacrement de Pénitence. On en fit une traduction française assez défectueuse en 1644. L'éditeur Coignard en donna une seconde édition plus exacte en 1676. Molina mourut en odeur de sainteté le 21 septembre 1612.__

¹⁰ __ Mémorial, 2e p.__

sacerdoce. Voici comment elle se termine: « Après avoir consacré ce petit ouvrage aux saints prêtres de l'Église triomphante, je souhaite pareillement le dédier à tous les bons

III-XV

pasteurs et à tous les saints prêtres de l'Église militante, comme un petit témoignage du respect que je porte au royal Sacerdoce de mon Seigneur Jésus, que j'honore dans mes très chers frères; comme aussi je désire vous mettre ce livre entre les mains, afin qu'il vous serve de mémorial sur ce qui regarde les qualités et les excellences, et ensuite les obligations et les devoirs de notre profession, et la manière d'exercer saintement toutes les fonctions sacerdotales. » Voilà le but du Mémorial clairement indiqué. C'est un manuel destiné à aider les prêtres à correspondre à leur vocation et à en remplir saintement les devoirs.

Un livre de ce genre se compose nécessairement d'éléments assez divers. Pour être tout à fait pratique, il doit contenir à la fois des enseignements et des méthodes. C'est bien là, en effet, ce que l'on trouve dans le Mémorial.

L'auteur lui-même nous avertit, dans un Avant-propos, que l'on y trouve « cinq choses principales », savoir: des considérations sur l'excellence du sacerdoce, un abrégé des devoirs des prêtres, des exercices de piété pour les diverses actions de la journée, un directoire pour les retraites, et une série de méditations à l'usage des ecclésiastiques; en somme cinq parties d'une étendue fort inégale et d'un genre assez différent ¹¹. Un mot sur chacune d'elles.

III-XVI

1. Considérations sur l'excellence du Sacerdoce.

Tant qu'un prêtre n'a sur son état et ses fonctions que des idées vulgaires, semblables à celles que l'on rencontre parfois chez les fidèles, il ne sent pas le besoin d'aspirer à la perfection et ne comprend rien aux saintes ardeurs du zèle. Le P. Eudes le savait mieux que personne ¹². Aussi commence-t-il le Mémorial par rappeler aux prêtres la sublimité de leur vocation. Nous avons déjà dit que c'est là le thème de la longue dédicace (chapitre préliminaire), où il offre son livre à ses confrères dans le sacerdoce. Sans craindre les redites, il y consacre encore la première partie de ce livre. Dans ces deux endroits, le style du Vénéral est très imagé et d'une allure tout à fait oratoire. Peut-être ne sont-ils l'un et l'autre, surtout le premier, que des extraits des conférences que le P. Eudes faisait au clergé. En tout cas, ils en sont certainement un écho fidèle, et ils nous permettent de nous faire une idée de cette éloquence pleine de chaleur et d'onction, qui impressionnait si fortement ses auditeurs et leur communiquait un peu de ce zèle apostolique dont son cœur était rempli ¹³. On ne peut les lire sans être frappé

¹¹ ___ Dans l'édition primitive, ces cinq parties, si nettement distinguées dans l'Avant-propos, sont séparées les unes des autres par des signes typographiques qu'on ne trouve pas entre les divisions ordinaires du livre. En tête de chacune d'elles, on voit une large vignette, dont l'une représente les armes de la Congrégation de Jésus et Marie. Un cul-de-lampe et un blanc en marquent la fin. Il est vrai qu'elles ne portent point le nom de parties, peut-être parce que les deux premières sont très courtes. Nous le leur donnons dans notre édition, afin de mieux faire ressortir le plan de l'auteur. ___

¹² ___« Dignum est enim ut dignitas sacerdotalis prius noscatur a nobis, et sic deinde servetur a nobis, ut Psalmographi sententia queat repelli a nobis: Homo, cum in honore esset, non intellexit; comparatus est jumentis insipientibus, et similis factus est illis. » S. Ambrosius. De dignitate sacerdotali, c. 2. Cf. Office du Sacerdoce, dimanche dans l'octave, 4e leçon. ___

¹³ ___ Le P. Eudes ne se contenta pas de faire des conférences aux ecclésiastiques durant ses missions; il en fit également à Paris, où il réunit parfois jusqu'à 200 ou 300 auditeurs. « Un jour dit un de ses biographes, deux jeunes ecclésiastiques, charmés de ses discours et de ses exemples, se dirent entre eux: Que faisons-nous ici ? Que n'imitons-nous ce saint prêtre ? Faisons dans notre pays ce que nous voyons faire ici pour des étrangers. Ils le firent en effet, et, par leur zèle, ils changèrent la face du diocèse d'Avranches. » Hérambourg, Vertus du P. Eudes, p. 343. Cf. Costil, Annales de la Congrégation de Jésus et Marie, p. 67. ___

III-XVII

de la vénération profonde avec laquelle le serviteur de Dieu s'adresse aux prêtres, en même temps que de l'admiration qui remplissait son âme en face de la sublimité du sacerdoce, et de la complaisance, disons même de l'enthousiasme avec lequel il en parle. Nous ne croyons pas que l'on trouve nulle part des idées plus élevées et plus justes sur le sacerdoce. Nous nous réservons, d'ailleurs, de les exposer plus loin en traitant de la doctrine du Mémorial.

2. Abrégé des devoirs des prêtres.

La seconde partie du Mémorial est un abrégé des devoirs qui découlent du sacerdoce. Il a été rédigé pour les prêtres séculiers employés dans le saint ministère. On y trouve même un certain nombre de détails qui ne s'appliquent qu'à eux.

Cet abrégé est qualifié de « mémorial » par le P. Eudes. Il a donné son nom à l'ensemble du livre. Nous croyons qu'il en est la partie la plus ancienne et comme le noyau primitif. Ce qui nous porte à le penser, c'est le silence de l'auteur sur la dévotion aux saints Coeurs de Jésus et de Marie. À la fin de sa vie, le Vénéral n'aurait pas manqué, semble-t-il, de lui assigner une belle place parmi les moyens de sanctification qu'il recommande aux prêtres.

Quoi qu'il en soit, ce mémorial est un vrai chef-d'oeuvre. Il nous donne une preuve nouvelle de l'habileté du P. Eudes à condenser en quelques pages tout un programme de vie et de perfection. Les trente-quatre articles dont il se compose, contiennent

III-XVIII

tiennent tout ce qu'il y a d'essentiel à dire sur la vie sacerdotale. Nécessité d'aspirer à la perfection, lois fondamentales de la vie ecclésiastique, principaux vices dont il faut se garder, soins à prendre des âmes dont on a la charge, exercices de piété et dévotions qui conviennent spécialement au clergé, le P. Eudes n'a rien oublié. Et dans ces quelques pages, on chercherait vainement soit une exagération, soit même une de ces hyperboles qui sont familières aux orateurs. L'exactitude et la modération de la doctrine s'unissent à la netteté et à la précision du style pour faire de ce mémorial un modèle du genre. Le P. Loüis s'en était bien rendu compte, et quand il réédita le livre du P. Eudes, il eut l'heureuse idée de faire tirer à part l'abrégé des devoirs des prêtres, afin d'en favoriser la diffusion.

3. Exercices de piété pour les diverses actions de la journée.

La troisième partie du Mémorial contient une série d'exercices ou pratiques de piété pour faire saintement les actions de chaque jour. On y trouve des dispositions pour le réveil, le lever, l'oraison, les lectures de piété, l'étude, les repas, la conversation, les voyages, le coucher. On en trouve également pour les fonctions sacerdotales, telles que la récitation de l'office divin, la célébration de la sainte messe, l'administration des sacrements, la visite des malades, l'assistance des mourants, la Consolation des affligés. Comme on le voit, le P. Eudes a voulu être complet.

Tous ces exercices sont dressés sur un plan uniforme et ont entre eux une grande ressemblance, ce qui en rend la lecture suivie un peu monotone.

III-XIX

Au fond, ils ne sont tous que l'application aux détails de la vie du prêtre des divers modes d'union à Notre-Seigneur recommandés par le P. Eudes dans le Royaume de Jésus. Se conformer au divin Maître, renoncer à soi-même et se donner à lui, agir en union avec lui et avec tous les membres de son corps mystique, tout faire par amour, sans aucune vue d'intérêt, voilà les principes qui reviennent constamment dans le Mémorial. Et cela se comprend, car si le baptême unit le chrétien à Jésus-Christ, le sacerdoce resserre encore cette union, et c'est pourquoi le divin Maître doit être le modèle, le principe, le complément et le terme de la vie sacerdotale, plus encore que de la vie chrétienne.

Dès lors, on ne sera pas surpris qu'en traitant des actions communes au chrétien et au prêtre, le P. Eudes reproduise ou résume le Royaume de Jésus. Il n'en pouvait être autrement, puisqu'il s'agit d'exercices identiques. Il n'y a de nouveaux, dans le Mémorial, que les exercices dressés en vue des fonctions sacerdotales, et encore quelques-uns d'entre eux se retrouvent-ils dans le Manuel pour une communauté d'ecclésiastiques, dans le Bon Confesseur, ou dans d'autres ouvrages du Vénéral.

Les chapitres de cette troisième partie du Mémorial sont, d'ordinaire, assez courts. On y trouve tout juste l'indication des actes à faire pour sanctifier une action donnée. Parfois cependant le

P. Eudes en prend occasion pour exposer, très sobrement du reste, des considérations qu'on chercherait vainement dans ses autres livres. C'est ainsi, par exemple, que le Mémorial renferme, sur les dangers de l'étude, et sur le prix des croix que la Providence nous envoie ¹⁴, des vues très profondes, qu'on ne trouve que là.

III-XX

Il arrive aussi quelquefois que le Vénérable sort du terrain purement ascétique, où il se tient d'ordinaire, pour signaler de pieuses industries qui peuvent servir à gagner les âmes à Dieu. Cela est surtout sensible dans les chapitres où il traite de la visite des malades, de l'assistance des mourants et de la consolation des affligés. Le P. Eudes nous y révèle les saintes industries dont il se servait lui-même avec tant de succès, et il y a dans ces pages une piété si vive, une charité si ardente, une tendresse si ingénieuse et si compatissante pour toutes les misères humaines, qu'il est bien difficile de les lire sans se sentir ému.

4. Le Directoire des Retraites.

Du Directoire des retraites, il y a peu de choses à dire. Il est très court. On y trouve le règlement suivi par les retraitants dans les séminaires de la Congrégation de Jésus et Marie, et des avis, d'ailleurs très succincts, sur les différents exercices de la retraite. Ce qui en fait l'intérêt, ce sont les « examens extraordinaires » que l'auteur y a insérés ¹. Ils contiennent des enseignements précieux, notamment sur les vertus chrétiennes, qui avaient leur place marquée dans un mémorial de la vie ecclésiastique, et dont jusque-là il n'avait pas été question.

5. Les Méditations ecclésiastiques.

Le Mémorial se termine par une série de méditations à l'usage des ecclésiastiques. Elles pouvaient être utilisées pendant les retraites, mais elles ne font point partie du Directoire. Dans le plan de l'auteur, elles forment une oeuvre à part et constituent la cinquième et dernière partie du Mémorial.

III-XXI

Ces méditations sont réparties en deux groupes distincts.

Les premières roulent sur la vocation et les saints ordres. La plupart sont extraites du Pontifical romain. Dans la pensée du Vénérable, elles devaient évidemment servir aux ordinands. Peut-être même est-ce pour eux qu'elles furent composées. Dans la Congrégation de Jésus et Marie, le P. Eudes a voulu qu'on s'en servît durant l'octave de la fête du Sacerdoce, du 14 au 20 novembre, pour se préparer à la rénovation des promesses cléricales, qui a lieu le 21, jour de la Présentation de la sainte Vierge.

Les autres méditations ont pour objet les principales obligations du prêtre, la haine du péché, le renoncement au monde et à soi-même, l'amour de Dieu, de Jésus-Christ, de la sainte Vierge, de l'Église. Ce sont de beaucoup les plus belles, du moins à notre sens. Elles sont aussi remarquables par la précision du style que par l'élévation et la solidité de la doctrine. En les développant un peu, il serait aisé d'en tirer une excellente retraite ecclésiastique.

III.- LA DOCTRINE DU MÉMORIAL

Bien que le Mémorial ne soit pas un traité doctrinal, il nous révèle pourtant, mieux qu'aucun autre de ses ouvrages, l'idée que le P. Eudes s'était faite du sacerdoce catholique. Ses vues sur ce sujet sont bien grandes et bien belles. Nous ne prétendons pas qu'elles lui soient personnelles. Dans ce qu'elles ont d'essentiel, elles ne sont que l'écho de la tradition catholique. On les retrouve chez tous

¹⁴ __ Mémorial, 3e p., ch. 19.__

les réformateurs du clergé français au XVII^e siècle ¹⁵. Chacun

III-XXII

d'eux les a exprimées à sa manière, suivant son caractère et l'esprit de sa grâce, comme on disait à cette époque. Il serait bien intéressant de les étudier, avec leurs nuances diverses, chez le Cardinal de Bérulle, le P. de Condren, saint Vincent de Paul, le vénérable Olier, pour ne citer que les plus éminents parmi ces hommes d'élite. Quel beau livre il y aurait à écrire sous ce titre: Le sacerdoce d'après les réformateurs du clergé français au XVII^e siècle ! Nous souhaitons qu'une plume savante et exercée entreprenne ce travail d'ensemble. Notre tâche est plus modeste. Nous devons nous borner à indiquer brièvement de quelle manière le P. Eudes concevait la vie sacerdotale. Pour le faire avec ordre, nous allons exposer à grands traits ses vues: -- 1. sur la dignité, -- 2. sur la sainteté,-- 3. sur la religion,-- 4. sur le zèle du prêtre. On peut, croyons-nous, ramener à ces quatre chefs tous ses enseignements sur le sacerdoce .

1. La dignité du Prêtre.

Quand il traite du sacerdoce, le Père Eudes commence presque toujours par nous le présenter comme

III-XXIII

le plus grand et le plus admirable de tous les ordres de la terre et du ciel.

À une époque où la noblesse du sang jouissait encore de tout son prestige, et où les dignités humaines séduisaient par leur éclat, le Vénérable se plaisait à montrer dans le sacerdoce la noblesse la plus haute et la dignité la plus sublime que l'on puisse concevoir. Il proclamait avec complaisance que les prêtres, issus du sang royal et divin de Jésus-Christ, sont les premiers-nés des enfants de Dieu, les grands dignitaires de sa maison, les premiers officiers de sa cour, les ministres de sa Toute-Puissance, les juges souverains dont les arrêts valent pour l'éternité, les princes et même les rois de l'état du grand Roi, puisque Jésus-Christ a daigné les associer à sa royauté en même temps qu'à son sacerdoce, suivant cette parole de saint Luc: Ego dispono vobis sicut disposuit mihi Pater meus regnum ¹⁶.

Rempli de vénération pour les divers ordres religieux qui embaument l'Église du parfum de leurs vertus, et qui, à cette époque, renaissaient à la ferveur avec une vigueur incomparable, le P. Eudes n'a jamais voulu les comparer expressément au sacerdoce. Toutefois, sa pensée sur ce point n'est nullement douteuse. Si grands et si illustres que soient les ordres religieux, leur gloire pâlit devant celle du sacerdoce dont Jésus-Christ est, répète-t-il souvent, « l'Instituteur », « le Fondateur » et « le Chef » ¹⁷, et qui est, dit-il encore, « le premier et le plus saint

¹⁵ ___ « Qu'on analyse une à une les biographies des saints prêtres de cette époque, au milieu d'une variété merveilleuse se manifestera une surprenante uniformité. Chaque personnage nous présente tous les grands caractères ascétiques qui ont distingué en tous temps les fidèles ministres du Prêtre éternel: qui est Jésus-Christ Notre-Seigneur. Ce sont des prêtres saintement passionnés d'honorer le Verbe incarné en tous ses mystères, et de prêcher le culte de la très sainte Vierge. Ce sont des prêtres qui aiment l'oraison mentale, et qui croient profondément au dogme de la vie surnaturelle. Ce sont des prêtres qui recherchent la pauvreté, les humiliations et les souffrances. Ce sont des prêtres qui se dévouent sans mesure pour la tâche à laquelle ils sont appliqués, qui travaillent dans un esprit de soumission filiale aux doctrines de l'Église catholique, et qui veulent à tout prix faire observer la discipline des saints Conciles. Un même souffle surnaturel les entraîne, c'est l'esprit du souverain Prêtre qui les anime, et tel est le vrai secret de leur puissance et de leur fécondité. » Letourneau, Les saints Prêtres français du XVII^e siècle. le série, Préface, p. XIII, XIV___

¹⁶ ___ Luc. XXII, 29. Cf. Mémorial, chapitre préliminaire. Voir aussi, dans la 5^e partie, la méditation sur l'ordre de portier. ___

¹⁷ ___ Mémorial, Dédicace aux prêtres de l'Église triomphante, et passim, Le Bon Confesseur, ch.1, Manuel pour une communauté d'ecclésiastiques, Pour la fête de la Présentation de la sainte Vierge, etc. ___

III-XXIV

de tous les ordres », et celui « qui sanctifie tous les autres ¹⁸». Seulement, le sacerdoce et l'état religieux ne s'excluent pas. Souvent au contraire ils se superposent l'un à l'autre, et ainsi les mêmes sujets peuvent avoir l'honneur d'appartenir à la fois à un ordre religieux proprement dit et à l'ordre divin du sacerdoce de Jésus-Christ. Peut-être est-ce pour ce motif que le P. Eudes s'est toujours abstenu de les comparer entre eux.

En revanche, il n'hésite pas à comparer le sacerdoce aux hiérarchies angéliques, et à proclamer le prêtre supérieur aux Anges et aux Archanges, non pas en nature, mais en grandeur et en puissance. En est-il un seul parmi eux, demande-t-il, qui ait reçu, comme le prêtre, le pouvoir d'effacer le péché et de communiquer la vie de la grâce, d'enfanter Jésus-Christ dans les âmes et de l'immoler chaque jour à l'autel ¹⁹? Ce sont là des pouvoirs d'un ordre tout divin, qui élèvent singulièrement le prêtre au dessus de tous les Anges du ciel.

Le P. Eudes aimait aussi à rapprocher le prêtre de la sainte Vierge. Non qu'il se soit jamais permis de l'élever au-dessus d'elle sous aucun rapport. Au contraire, chaque fois qu'il exalte le sacerdoce au-dessus de toutes les grandeurs de la terre et du ciel, il excepte expressément la maternité divine ²⁰. Mais il voyait, dans les rapports du prêtre avec Jésus-Christ et avec les âmes, une participation à la double maternité de Marie, et c'est pourquoi il se plaisait à l'appeler la « Mère ²¹ » et parfois la « Reine » et

III-XXV

la « soeur » des prêtres ²², et à saluer en ceux-ci une « image de la Vierge Mère » ²³.

Pour comprendre la grandeur du sacerdoce, le P. Eudes montait encore plus haut. Il s'élevait

¹⁸ __Manuel, I. c.__

¹⁹ __Mémorial, chapitre préliminaire.__

²⁰ __Mémorial, chapitre préliminaire; 5e part. méditation sur les obligations des prêtres, et passim. __

²¹ __Manuel, 4e part. Pour la fête de la Présentation de la B. Vierge; Mémorial, 5e part. Méditation sur la dévotion à Marie, et passim.__

²² __
Horum matrem te Mariam,
Et sororem, et reginam
Omnis laudet spiritus.

Prose de la messe du Sacerdoce.--L'expression de « soeur » des prêtres rappelle celle de « Vierge-prêtre », que l'on trouve dans l'hymne *Quam pulchre gratitur*, dont on se sert à Saint-Sulpice aux vêpres de la Présentation:

-
Quid nos illaqueant improba gaudia ?
Cur nos jam pigeat vincula rumpere ?
Dux est Virgo sacerdos;
Fas sit quo properat sequi.

Pie IX s'est fait le défenseur de cette expression, dans un bref en date du 25 août 1873: « Adeo arcte (Maria) se junxit divini Filii sui sacrificio, ut Virgo sacerdos appellata fuerit ab Ecclesiae Patribus.__

²³ __
Imago Matris virginis,
Lucerna Christi corporis,
Caput, sinus, cor, ubera:
Quis tanta laudet munera ?

Office du Sacerdoce, hymne des Matines. Le P. Eudes dit en note: Sacerdotes Virginis Matris imago dicuntur, quia, sicut per eam, sic per ipsos, Christus formatur, datur fidelibus, et Deo immolatur. Cf. Mémorial, 5e part., Méditation sur la dévotion à Marie.__

jusqu'à l'adorable Trinité, et contemplait en elle le principe et la fin du sacerdoce et de toutes ses grandeurs ²⁴. Il allait même jusqu'à voir dans les fonctions du prêtre une sorte de participation aux opérations les plus nobles des trois Personnes divines. Le pouvoir qu'a le prêtre de produire Jésus-Christ dans l'Eucharistie et de le former dans l'âme des fidèles n'est-il pas, en effet, une image frappante de la paternité du Père ? Dans l'accomplissement des

III-XXVI

fonctions sacerdotales, est-ce qu'il ne continue pas ici-bas l'oeuvre du Verbe incarné ? Et tout ce qu'il fait pour étendre le règne de Dieu dans les coeurs, en les purifiant de la souillure du péché et en leur infusant la grâce sanctifiante, ne l'associe-t-il pas très étroitement à l'action sanctificatrice du Saint-Esprit? Ces pensées se rencontrent souvent dans le Mémorial ²⁵. Elles remplissent les hymnes et la prose de l'office du Sacerdoce ²⁶. Mais nulle part le P. Eudes ne les a exposées avec plus de précision et de piété que dans cette belle élévation de son Manuel:

« Vous êtes, ô mon Dieu, le principe et la source de toute la dignité, puissance et sainteté du sacerdoce chrétien, car c'est de vous que procède toute sorte de bien. Vous êtes la fin de toutes ses fonctions, car elles n'ont point d'autre but que l'honneur qui est dû à votre divine Majesté. Vous êtes la consécration, la bénédiction et la sanctification de tous les prêtres de votre Église. C'est par l'élection et la vocation spéciale de votre adorable volonté qu'ils sont choisis et appelés à une si haute dignité. C'est par une communication de votre admirable paternité, ô Père saint, qu'ils sont faits les pères des enfants de lumière. C'est par une participation de votre divin Sacerdoce, ô Jésus, Fils unique de Dieu, qu'ils sont les sacrificateurs du Très-Haut. C'est par une effusion spéciale de votre divine sainteté, ô divin Esprit, qu'ils sont les sanctificateurs des âmes. C'est

III-XXVII

en eux et par eux, ô Roi du ciel, que vous vous rendez visible sur la terre, et que vous y faites des ouvres qui n'appartiennent qu'à une puissance et à une bonté infinies, Enfin vous êtes leur partage, leur trésor et leur gloire dans la terre et dans le ciel ²⁷. »

De toutes les relations du prêtre avec les trois Personnes divines, la plus importante à remarquer, pour bien comprendre la doctrine du P. Eudes sur le sacerdoce, c'est celle qui unit le prêtre au Verbe incarné.

Jésus-Christ est, en effet, le « Souverain Prêtre ». C'est lui qui, de toute éternité, a été choisi pour être l'unique médiateur entre Dieu et les hommes ²⁸. C'est par lui que l'humanité doit rendre à Dieu le culte d'adoration et d'amour, de louange et d'expiation, de supplication et d'action de grâces auquel il a droit. C'est par lui aussi que Dieu s'est réservé de communiquer aux hommes toutes les grâces qui doivent les conduire au salut. Jésus-Christ a donc reçu la grâce du sacerdoce dans sa plénitude, et par un sacrifice unique, il a consommé l'oeuvre du salut qu'il avait mission d'accomplir

²⁴ __De là la doxologie des hymnes de l'office du Sacerdoce:

Praesta beata Trinitas,
Origo, finis omnium,
Patrum tenere semitas
Nunc et per omne saeculum.__

²⁵ __Mémorial, chapitre préliminaire; le partie; 5e p., Méditation sur les obligations des prêtres, et passim__

²⁶ __Voici, par exemple, une strophe de la prose qui exprime nettement toutes ces idées:

Vos consortes Dei Patris,
Patres estis Dei fratris,
Quos unxit Paraclitus.__

²⁷ __Manuel, 4e p., Pour la fête de la Présentation.__

²⁸ __« Unus Deus, unus mediator Dei et hominum homo Christus Jesus.» I Tim. II, 5.__

29. Venu sur la terre dans la plénitude des temps, comme parle saint Paul ³⁰, tous les sacerdoce antérieurs au sien n'en ont été que l'ombre et la figure, et s'ils ont pu produire quelques fruits, c'est par une application anticipée du sacrifice de la croix. Depuis qu'il est monté au ciel, Jésus-Christ n'a pas cessé d'être le prêtre du Très-Haut. Son sacerdoce est éternel, il ne sera jamais

III-XXVIII

ni abrogé, ni remplacé ³¹. Seulement, pour en continuer les fonctions sur la terre, il se choisit des représentants, des vicaires qu'il associe à sa dignité et revêt de sa puissance, afin qu'ils puissent, en son nom et à sa place, vaquer au culte divin.

Le sacerdoce catholique n'est donc pas distinct de celui de Jésus-Christ. Il n'en est qu'une extension et une participation amoindrie. Il n'y a pas deux sacerdoce, il n'y en a qu'un qui existe originairement et souverainement en Jésus-Christ, et qui, de lui, se communique à ses ministres.

Cette unité du sacerdoce nous est clairement révélée dans le saint Évangile. Dans son épître aux Hébreux, saint Paul a achevé de la mettre en lumière en la présentant sous un jour nouveau. Le P. Eudes y revient souvent et l'on peut dire, sans exagérer, que tous ses enseignements sur le sacerdoce en découlent.

« Vous êtes du sang royal et divin de Jésus-Christ, dit-il en s'adressant aux prêtres: vous êtes entrés dans sa généalogie; vous, êtes ses frères et ses membres en un degré bien plus éminent que les autres chrétiens, car vous êtes revêtus de son sacerdoce royal, et votre sacerdoce n'est qu'un avec le sien et vous n'êtes qu'un prêtre avec le Souverain Prêtre; d'autant que, comme il n'y a qu'un sacerdoce dans la religion chrétienne: Unum est sacerdotium ³², lequel est originairement et souverainement en Jésus-Christ, et par extension et communication dans les autres prêtres, aussi, à proprement parler, il n'y a qu'un seul prêtre, qui est ce

III-XXIX

même Jésus-Christ, souverain Prêtre, tous les autres prêtres n'étant qu'un avec lui ³³.»

Le sacerdoce a donc pour effet d'unir le prêtre à Jésus-Christ d'une manière toute spéciale.

Déjà, par le caractère et la grâce du baptême, le chrétien a contracté une union étroite avec le divin Maître. Devenu membre de son corps mystique, il est appelé à continuer sa vie divine, ici-bas dans l'épreuve, et là-haut dans la gloire. C'est ainsi, nous l'avons vu en étudiant le Royaume de Jésus, que le P. Eudes envisage la vie chrétienne. Il ne veut pas qu'on la sépare de celle du divin Maître, dont elle est l'extension et l'achèvement en chaque fidèle.

Toutefois, par le baptême, le chrétien n'est associé à la vie du Sauveur que pour son avantage personnel et, pour ainsi dire, à titre privé. Le caractère sacerdotal perfectionne cette union en la rendant plus étroite. Par l'ordination, en effet, Jésus-Christ associe ses ministres à l'exercice de sa médiation entre Dieu et les hommes, à sa dignité d'homme public et de chef religieux de l'humanité. Par elle, le prêtre devient, avec Jésus-Christ et par Jésus-Christ, le sacrificateur du Très-Haut, le docteur et la lumière du monde, le juge des consciences, le pasteur et le médecin des âmes, le ministre des sacrements et le sauveur de ses frères. Il se trouve ainsi associé aux plus glorieuses prérogatives du Verbe incarné, et il tient vraiment sa place aux yeux de Dieu et des hommes: Sacerdos alter Christus ! Il n'y a pas de pensée qui revienne aussi souvent que celle-là sous la plume du P. Eudes. « VOUS avez, dit-il aux prêtres, une alliance toute

III-XXX

spéciale avec Jésus-Christ, qui est l'instituteur, le fondateur, le chef et le supérieur de votre saint ordre. Non seulement cet adorable Sauveur vous met en société avec lui dans les plus grandes choses qu'il a faites en ce monde pendant qu'il y était, et qu'il fait encore maintenant au ciel et en la terre,

29 ___ « Una oblatione consummavit in sempiternum sanctificatos. » Heb. X,14. ___

30 ___ « In dispensatione plenitudinis temporum. » Eph. I, 10. Cf. Gal. IV, 4. ___

31 ___ Hic autem, eo quod maneat in aeternum, sempiter habet sacerdotium. » Heb. VII, 24. ___

32 ___ Symmach. papa, Epistola 10 ad Eonium episcopum. ___

33 ___ Mémorial, chapitre préliminaire. Voir aussi la dédicace aux saints prêtres de l'Église triomphante, et passim. La même idée se retrouve dans le Bon Confesseur, ch. 1er. ___

mais il vous rend participants des plus hautes perfections et des plus nobles qualités que son Père lui a données ³⁴.»

« Vous êtes, dit-il ailleurs, la partie la plus noble du corps mystique du Fils de Dieu. Vous êtes les yeux, la bouche, la langue et le coeur de l'Église de Jésus, ou pour mieux dire, vous êtes les yeux, la bouche, la langue et le coeur de ce même Jésus.

« Vous êtes ses yeux, car c'est par vous que ce bon Pasteur veille continuellement sur son troupeau; c'est par vous qu'il l'éclaire et qu'il le conduit; c'est par vous qu'il pleure celles d'entre ses brebis qui sont entre les griffes du loup infernal, et qu'il verse des larmes sur la mort de son cher Lazare, c'est-à-dire sur les âmes mortes par le péché.

« Vous êtes sa bouche et sa langue, car c'est par vous qu'il parle aux hommes, et qu'il continue à leur annoncer la même parole et le même Évangile qu'il leur a prêchés par lui-même, lorsqu'il était sur la terre.

« Vous êtes son coeur, car c'est par vous qu'il donne la vraie vie, la vie de la grâce en la terre et la vie de la gloire au ciel à tous les véritables membres de son corps. Oh ! que de merveilles ! Oh ! que de faveurs ! Oh ! que de grandeurs dans la dignité sacerdotale ³⁵ !

III-XXXI

« Vous êtes, dit-il encore, les oracles du Verbe éternel, les prophètes de sa sainte parole ³⁶. Vous êtes les images vives et parfaites de Jésus-Christ ³⁷, Vous êtes des Jésus-Christ vivants et marchants sur la terre, puisque vous portez le plus beau de ses noms qui est celui de Sauveur, que vous représentez sa personne, que vous tenez sa place, que vous êtes revêtus de sa royauté et de son sacerdoce, que vous agissez en son nom et de sa part, que vous êtes employés dans ses plus grandes ouvres, et que vous avez à continuer sur la terre toutes les fonctions sacerdotales qu'il y a exercées

³⁴ ___ Le Bon Confesseur, ch. 1. ___

³⁵ ___ Mémorial, chapitre préliminaire. La même pensée se rencontre encore dans la 1^{re} partie, quand l'auteur parle des qualités d'un bon pasteur. La voici exprimée en vers dans l'hymne des Matines de l'office du Sacerdoce:

Imago Matris Virginis,
Lucerna Christi corporis,
Caput, sinus, cor, ubera:
Quis tanta laudet munera ?

On lit aussi dans l'hymne des II Vêpres:

Pupilla vos charissima,
Os, lingua, cor, et viscera
Manusque Regis gloriae:
Sponsi, patres Ecclesiae. ___

³⁶ ___ Mémorial, dédicace aux saints prêtres de l'Église triomphante. On retrouve la même idée dans ces deux strophes de l'hymne des Laudes:

Vos sacra caeli buccina
A Prole missa Virginis,
Legatione caelica,
Arcana Jesu panditis.

Vos Spiritus oracula,
Tormenta Christi bellica;
Per vos patent mysteria,
Per vos fugantur crimina. ___

³⁷ ___ Mémorial. I. C. ___ ³⁸ Memorial, ibid.

Envisagé sous cet aspect, le sacerdoce paraît bien grand. On a dit très justement que le chef-d'oeuvre de Dieu c'est Jésus-Christ, et que ce qu'il y a de plus grand, de plus saint, de plus auguste en Jésus-Christ,
III-XXXII

c'est son sacerdoce ³⁹. Quel honneur pour un homme de s'y voir associé ! Et comme les fonctions du saint ministère se trouvent ennoblies, quand on se dit qu'on les accomplit au nom et à la place de Jésus-Christ !

Et puis quels pouvoirs merveilleux que ceux que le souverain Prêtre communique à ses ministres ! Il leur donne le pouvoir de régénérer les âmes en les délivrant du péché et en les revêtant (le la grâce sanctifiante, ce qui, à certains égards, est une oeuvre plus excellente que la création du monde ⁴⁰. Bien plus, lui, le Créateur du ciel et de la terre, il se soumet à l'autorité des prêtres ⁴¹, et, quand ils le veulent, il le font descendre sur l'autel, le portent où bon leur semble, le distribuent aux fidèles, et, qui plus est, le sacrifient à son Père, comme s'ils avaient sur lui un pouvoir souverain ⁴² ! « N'est-il pas vrai, s'écriait le P. Eudes à la vue de tant de prodiges, que les prêtres peuvent dire avec Jésus-Christ, quoique dans un sens différent: Toute puissance m'a été donnée au ciel, sur la terre et sur l'enfer ⁴³? Au ciel, puisqu'ils en ont les clefs et qu'ils

III-XXXIII

peuvent l'ouvrir et le fermer à qui bon leur semble; sur la terre, puisqu'ils y opèrent tous les jours des effets qui réclament une puissance toute divine, comme de remettre les péchés, de communiquer la grâce, de former Jésus dans les coeurs et dans le Saint-Sacrement; sur l'enfer, puisqu'ils peuvent le fouler aux pieds et chasser des corps et des âmes toutes les puissances infernales ⁴⁴?»

Il suit de là que le prêtre catholique a en lui quelque chose de divin. Son alliance avec les trois personnes de la sainte Trinité, son union si étroite avec le Verbe incarné, l'autorité divine dont il jouit, la puissance en quelque manière infinie qu'il exerce sur le corps réel et sur le corps mystique de Jésus-Christ en font véritablement « un petit Dieu en terre ⁴⁵ ». Les Pères de l'Église l'ont dit depuis longtemps. Le P. Eudes le répétait avec complaisance. Entre toutes les définitions qu'on a

³⁸ __Mémorial, ibid.__

³⁹ __ L'idée du Sacerdoce de Jésus-Christ par le P. de Condren, Préface.__

⁴⁰ __Le Bon Confesseur, ch. 2, sec. 5e; Mémorial, 5e p. Méditation sur les obligations des prêtres.__

⁴¹ __Mémorial, chapitre préliminaire; 5e p., l. c. On lit aussi dans l'hymne des Laudes de l'office du Sacerdoce:

Qua mente cernunt Angeli
Jesum Mariae Filium
Regem tremendum saeculi
Vobis in ara subditum !

Agni stupent sanctissimam
Carnem, sacratis oribus
Deo litari victimam
Escam dari mortalibus__

⁴² __ Mémorial, chapitre préliminaire.__

⁴³ __« Data est mihi omnis potestas in caelo et in terra. » Matth. XXVIII,18.__

⁴⁴ __ Mémorial, chapitre préliminaire; 5e p., Méditation sur les obligations des prêtres.__

⁴⁵ __ Mémorial, 1re p., Les qualités d'un bon pasteur.__

données du prêtre, il affectionnait celle que nous a laissée saint Grégoire de Nazianze: Deus deos efficiens. Il aimait à la rappeler aux prêtres de sa Congrégation ⁴⁶. Elle leur convient d'une manière toute spéciale, puisqu'ils sont voués, par état, à la formation du clergé dans les séminaires. Mais elle convient aussi à tous les prêtres. Divinisés par leur sacerdoce, ils sont appelés à diviniser les chrétiens en formant Jésus-Christ dans leurs coeurs; et c'est pourquoi, dans le Mémorial, le Vénérable propose ce mot de saint Grégoire de Nazianze comme le résumé de ses enseignements sur la grandeur du sacerdoce, et aussi comme un programme de perfection

III-XXXIV

à réaliser en eux-mêmes et dans les fidèles qui leur sont confiés ⁴⁷.

2. La sainteté du Prêtre.

Dans un sermon célèbre, le pape saint Léon, après avoir exposé les bienfaits dont nous a gratifiés le Sauveur en nous délivrant du péché et en nous initiant à la vie divine, invitait ses auditeurs à respecter leur dignité, et à ne pas l'avilir par une conduite indigne du chef dont ils ont l'honneur d'être les membres: « Agnosce, o christiane, dignitatem tuam: et divina consors factus naturae, noli in veterem vilitatem degeneri conversatione redire. Memor esto cujus capitis et cujus corporis sis membrum. ⁴⁸»

Le P. Eudes n'exalte le sacerdoce que pour arriver à une conclusion analogue. Son but est de persuader aux prêtres que, sous peine de déchoir, ils doivent mener une vie toute sainte, la seule qui convienne à leur dignité. « Vous êtes la gent sainte, leur dit-il, car le Saint des Saints vous a établis dans une condition toute sainte et toute sacrée; et c'est à vous premièrement et principalement qu'il adresse ces paroles: Secundum eum qui vocavit vos sanctum, et ipsi in omni conversatione sancti sitis; quoniam scriptum est: Sancti eritis, quoniam ego sanctus sum ⁴⁹.»

« Oh ! que nous sommes coupables, ajoute-t-il, si

III-XXXV

au lieu d'honorer la dignité sacerdotale, nous l'avilissons; si au lieu de nous comporter saintement dans les lieux saints et de traiter dignement les choses sacrées, nous les remplissons de sacrilèges; si au lieu de chercher la seule gloire de notre Maître et le salut des âmes, nous courons après la gloire du monde et après nos intérêts particuliers; si au lieu d'être revêtus de la sainteté de Dieu, de sa pureté, de sa miséricorde, de sa charité, nous sommes possédés de notre avarice, de notre ambition et de nos autres passions; si au lieu d'être animés de l'esprit de Jésus-Christ, nous sommes remplis de l'esprit du monde; si au lieu de suivre Jésus-Christ comme notre règle, nous n'en suivons point d'autre que nos inclinations perverses; si au lieu de conduire notre vie selon les maximes de l'Évangile, nous nous conformons aux maximes damnables du siècle corrompu ⁵⁰!»

Un homme élevé en dignité au-dessus de ses semblables doit aussi s'élever en vertu au-dessus du commun. Noblesse oblige, dit le bon sens populaire. Cela est vrai de la noblesse spirituelle comme de la noblesse du sang. Le sacerdoce impose donc au prêtre l'obligation de surpasser les simples fidèles en vertu et en sainteté, comme il les surpasse par l'excellence de sa condition.

Les religieux eux-mêmes, quand ils n'ont pas l'honneur d'être revêtus du sacerdoce, ne sont

⁴⁶ ___ Constitutions de la Congrégation de Jésus et Marie. Conclusion. ___

⁴⁷ ___ Mémorial, Chapitre préliminaire; 1re p., Les qualités d'un bon pasteur.

Terraes deos extollimus,
Patres deorum psallimus;
Dei patres et filios,
Summo Parenti proximos.

Office du Sacerdoce, hymne des II Vêpres ___

⁴⁸ ___ Breviarum romanum. In nativitate Domini, 8a lectio. ___

⁴⁹ ___ Mémorial, Chapitre préliminaire. Cf. I. Pet. I, 15; II, 9. ___

⁵⁰ ___ Mémorial, Chapitre préliminaire. Cf. Coeur admirable, liv.4, ch. 4. ___

pas tenus à une perfection aussi éminente que lui.

On enseigne communément, il est vrai, que ni le sacerdoce, ni même la charge pastorale ne suffisent à placer le prêtre dans l'état de perfection. Il n'y a que l'épiscopat auquel on reconnaisse cet avantage.

III-XXXVI

« Selon S. Thomas ⁵¹, dit M. Ribet, l'état sacerdotal est caractérisé par les pouvoirs que l'on reçoit et par le ministère que l'on exerce auprès des âmes. L'exercice de ces pouvoirs suppose et exige la perfection intérieure; mais, comme on peut ne pas les exercer ou ne les exercer que rarement, la seule susception de ces pouvoirs sacrés ne voue pas rigoureusement aux choses de la perfection, et ne constitue pas à proprement parler un état de perfection.

« Il en est de même du soin des âmes. N'étant pas lié par voeu à remplir ce ministère, et pouvant s'en décharger, soit de l'aveu de l'évêque, soit même contre son gré pour entrer en religion, le simple prêtre ne semble pas dans les conditions rigoureuses de l'état de perfection, telles qu'elles sont assignées par les théologiens ⁵².»

Ces raisons paraissent justes. Seulement, d'une part, la perfection réelle et l'état de perfection sont deux choses fort distinctes, et, de l'avis même de saint Thomas, l'exercice des fonctions sacerdotales, surtout l'oblation du saint sacrifice de la Messe, exige une perfection intérieure que, par lui-même, l'état religieux ne paraît pas réclamer ⁵³; et, d'autre part, on peut se demander si un prêtre qui, en dehors de circonstances exceptionnelles, n'exercerait pas ou n'exercerait que rarement les fonctions sacerdotales, correspondrait comme il convient à sa vocation. Ne ressemblerait-il pas à ce serviteur inutile de l'Évangile,

III-XXXVII

qui enfouit les talents de son maître, au lieu de les faire fructifier ? C'était l'opinion du P. Eudes qui, comme nous le dirons plus tard, s'efforça toujours d'inspirer aux ministres de Jésus-Christ l'amour de toutes les fonctions sacerdotales ⁵⁴.

M. Ribet a donc raison d'ajouter:

« Sans contredire en aucune sorte l'enseignement traditionnel sur ce qui constitue, à la rigueur des termes, un état auquel on se lie d'une manière permanente, on peut affirmer que le sacerdoce, de sa nature, est une condition de vie supérieure à toute autre, même à la profession religieuse. Et, comme l'observe le Docteur angélique, ce ne serait qu'autant que l'on opposerait le religieux revêtu du sacerdoce au prêtre séculier, que l'on pourrait préférer l'état du premier à celui du second. Encore ajoute-t-il qu'à raison des périls et des difficultés de la charge pastorale, le ministère paroissial exige en ceux qui l'exercent plus de perfection que chez les religieux, astreints sans doute aux observances de leur règle, mais y trouvant des secours et une sécurité que les autres ne doivent qu'à l'effort de leur vertu, secondée de la grâce de Dieu ⁵⁵. »

C'est là ce que les réformateurs du clergé français au XVIIe siècle ne cessaient de proclamer.

⁵¹ __Sum. theol. 2. 2, q. 184, a. 6.__

⁵² __Ribet. L'Ascétique chrétienne. ch. VIIIe, n. 3.__

⁵³ __« Ex hoc quod aliquis accipit sacrum ordinem, non ponitur simpliciter in statu perfectionis, quamvis interior perfectio ad hoc requiratur quod aliquis digne hujusmodi actus exercent. » Sum. theol. 2. 2, q. 184, a. 6. « Per sacrum ordinem aliquis deputatur ad dignissima ministeria quibus ipsi Christo servitur in sacramento altaris, ad quod requiritur major sanctitas interior quam requirit etiam religionis status. Ibid. a. 8. Cf. etiam Suppl. q. 35, a. 1, ad 3; q. 40. a. 1. __

⁵⁴ __Mémoires, 2e part. n. 9, 21 et passim.__

⁵⁵ __Ribet, l'Ascétique chrétienne, ch. VIIIe, n. 4. Cf. S. Thom. Sum. theol. 2. 2, q. 184, a. 8. Dans son beau livre sur le Sacerdoce éternel, ou l'on retrouve souvent les idées du P. Eudes, le cardinal Manning écrit sans ambages: « L'état sacerdotal est le plus élevé quant aux pouvoirs qui lui sont confiés, aux obligations qu'il impose et aux grâces qu'il reçoit, et il est l'état de perfection institué par Notre divin Maître pour être la lumière du monde et le sel de la terre. » Le Sacerdoce éternel, ch. 4. __

Jaloux de rendre tout son lustre au sacerdoce, qui est l'ordre de Jésus-Christ, ils appuyaient fortement sur ce principe que nul n'est plus tenu que le prêtre à la

III-XXXVIII

perfection, et que nul, non plus, n'est tenu à une plus haute perfection, pas même les religieux et les religieuses. Aussi est-ce par l'énoncé de cette vérité capitale que le P. Eudes commence son Abrégé des devoirs des prêtres ⁵⁶; et à la fin du Mémorial, il consacre toute une méditation à la justifier pour ainsi dire ex professo. Il est vrai que, dans ces deux endroits, il ne fait point mention expresse des religieux; mais, alors même que nous ne connaîtrions pas sur ce point les vues de ses contemporains et de ses maîtres, ses expressions sont si catégorique et si générales qu'il est impossible de se méprendre sur leur portée.

Les raisons qui obligent le prêtre à dépasser en perfection les simples fidèles, fussent-ils religieux, sont nombreuses. En première ligne, il faut placer son union spéciale avec Dieu dont il est le ministre, la consécration totale qu'il lui a faite de son corps et de son âme, la sainteté de ses fonctions, surtout du sacrifice admirable qu'il offre chaque matin. Le P. Eudes relève toutes ces raisons; mais il y en a une autre sur laquelle il insiste peut-être davantage, c'est l'honneur qu'a le prêtre d'être associé par Jésus-Christ à sa dignité de chef religieux du peuple chrétien .

Nous avons expliqué ailleurs ⁵⁷ le rôle du divin Maître à l'égard de son corps mystique. Sa dignité fait de lui, on se le rappelle, l'exemplaire proposé à l'imitation des fidèles, le principe de la vie divine dont ils jouissent, le supplément à l'imperfection et à l'insuffisance de leur religion. Voilà donc le rôle qui échoit au prêtre par suite de sa participation au sacerdoce de Jésus-Christ. À l'exemple du Sauveur,

III-XXXIX

il faut qu'il devienne le modèle du peuple, qu'il contribue par ses vertus, aussi bien que par l'exercice du saint ministère, à développer la vie surnaturelle dans les âmes, qu'il supplée par sa ferveur à la négligence des fidèles, et qu'au besoin, il répare leurs fautes par la pénitence. Il est clair qu'une vertu ordinaire ne saurait suffire à ce rôle. Pour le remplir, le prêtre a besoin de jouir de la vie divine en plénitude.

C'est ce que le P. Eudes ne se lasse pas de redire.

« Tous les Chrétiens, dit-il, doivent être animés de l'esprit de Jésus-Christ; mais les ecclésiastiques doivent le posséder en plénitude pour le communiquer aux autres ⁵⁸. »

« Qui dit un prêtre orné d'une sainteté proportionnée à sa dignité, écrit-il dans le Mémorial, dit la plus grande sainteté qui soit dans les états de l'Église, et une sainteté qui est source et principe de grâce et de sainteté, puisque le sacerdoce est la fontaine de toute la sainteté chrétienne ⁵⁹. »

Cette image d'une fontaine, qui répand autour d'elle ses eaux vivifiantes, exprime admirablement la surabondance de vie surnaturelle dont le Prêtre a besoin pour sanctifier les autres. Le P. Eudes la reprend dans un autre endroit du Mémorial. «Le prêtre, dit-il, doit purifier, illuminer et perfectionner les autres chrétiens; à raison de quoi il doit être une fontaine de bénédiction, dont les eaux salutaires se répandent avec abondance dans la maison du Seigneur ⁶⁰. »

III-XL

Le Vénérable ne se contente pas d'enseigner d'une manière générale que le prêtre doit s'élever

⁵⁶ __ Mémorial, 2e partie.__

⁵⁷ __Introduction au Royaume de Jésus, p. 9 sq.__

⁵⁸ __ Constitutions de la Congrégation de Jésus et Marie, 1re part., ch. 5.__

⁵⁹ __ Mémorial, 1re part., Les qualités d'un bon pasteur.__

⁶⁰ __ Mémorial, 5e part., 11e Méditation. Le P. Eudes dit également dans le Coeur admirable, liv. 4, ch. 4: « Qui doit être plus saint que celui qui est obligé d'être une fontaine de grâces et de bénédictions, d'avoir toutes les vertus en un si haut degré qu'il soit un exemplaire de perfection à tous les fidèles, de posséder la sainteté en plénitude, c'est-à-dire d'en être si rempli qu'il en regorge pour la répandre et communiquer aux autres, en un mot d'être si saint qu'il soit capable de sanctifier les autres ? »__

en sainteté au-dessus des autres chrétiens. Parfois, à propos d'une vertu particulière, il revient sur le même principe. C'est ainsi, par exemple, qu'en parlant de la pauvreté, après avoir rappelé aux membres de sa Congrégation, qui ne sont pas liés par des vœux, les paroles de Notre-Seigneur: Omnis ex vobis qui non renuntiat omnibus qua possidet, non potest meus esse discipulus ⁶¹, il ajoute qu'il n'y a point de personnes, de quelque condition qu'elles puissent être, qui soient plus obligées à ce dénûment universel et à la perfection de toutes les autres vertus chrétiennes, que les ecclésiastiques ⁶². »

C'est ainsi encore qu'à propos du renoncement à soi-même, il écrit dans le Mémorial: «Tous les chrétiens sont tenus à cette abnégation, mais les ecclésiastiques [y] ont une obligation toute spéciale. .. parce qu'ils sont obligés d'être en ceci, comme en toute autre vertu chrétienne, le modèle, l'exemplaire et la règle vivante des autres chrétiens ⁶³. »

Cependant le sacerdoce n'est pas seulement la plus haute dignité de la terre, il confère au ministre de Jésus-Christ une autorité et une puissance qui l'élèvent à certains égards, au-dessus des Anges. Le P. Eudes ne manque pas d'en conclure que, « s'il était possible », le prêtre devrait mener une vie « plus pure » et « plus sainte » que les Anges ⁶⁴. Il voudrait que le ministre de Jésus-Christ fût « un

III-XLI

ange en pureté d'esprit et de corps, un chérubin en lumière et en science, un séraphin en amour et en charité ⁶⁵. »

Il voudrait surtout qu'il devînt, par l'éclat de ses vertus, a une vive image de Jésus-Christ ⁶⁶ ». Puisque nous avons l'honneur de représenter le souverain Prêtre ici-bas, de tenir sa place, d'être revêtus de son autorité, d'agir en son nom, de continuer ses fonctions, n'est-il pas juste, en effet, que notre vie soit l'image ou plutôt la continuation de la sienne ? Le Vénérable souhaiterait que « notre corps et notre âme fussent un évangile et un livre vivant, où l'on vît la vie intérieure et extérieure de Jésus-Christ parfaitement imprimée ⁶⁷ ».

Parfois le P. Eudes propose aussi, comme modèle de la sainteté sacerdotale, les perfections divines elles-mêmes. Il n'y a pas lieu, d'ailleurs, de s'en étonner. Les Pères de l'Église nous montrent dans le prêtre un homme tout divin, revêtu d'une puissance et d'une autorité qui n'appartiennent qu'à Dieu. N'est-il pas convenable qu'il soit également, « autant qu'il est possible », « tout rempli de la charité, de la bonté, de la miséricorde, de la pureté », en un mot a « de l'esprit et de la sainteté de Dieu ⁶⁸ » ?

Le P. Eudes, d'ailleurs, était doué d'un esprit trop pratique pour s'en tenir à ces vues générales, et parfois un peu idéales, sur la perfection sacerdotale. Nul plus que lui ne savait combien il importe d'entrer dans les détails, quand on veut se rendre compte de ses devoirs ou les exposer à autrui. Aussi, dans le Mémorial, la place accordée aux principes est-elle relativement restreinte. Le livre est

III-XLII

consacré presque en entier à l'exposé détaillé des devoirs du prêtre et des moyens à employer pour les bien remplir.

61 __ Luc. XIV, 33.__

62 __ Constitutions, 5e part., ch. 5; n. 23.__

63 __ Mémorial, 5e part., 13e Méditation.__

64 __ Mémorial, Chapitre préliminaire, et passim.__

65 __ Mémorial, 1e part., Les qualités d'un bon prêtre. .__

66 __ Mémorial, 1. c.__

67 __ Mémorial, 1. c.__

68 __ Mémorial, 1e part., Les qualités d'un bon pasteur, et passim.__

Dans l'Abrégé des devoirs des pasteurs, qui forme la seconde partie de l'ouvrage, et dans les Méditations qui le terminent, on trouve indiqués avec une précision admirable les divers éléments dont doit être faite la perfection sacerdotale. Un éloignement complet du péché qui fasse du prêtre un homme « irrépréhensible ⁶⁹ », un renoncement absolu au monde qui n'est que perversité et folie, une grande fidélité à s'interdire toute familiarité avec les personnes du monde, surtout avec les femmes, un dégagement complet de soi-même, une foi vive qui pénètre et inspire toute notre vie morale, un grand amour pour Jésus-Christ, surtout dans l'Eucharistie qui est « le mystère propre » du prêtre, une dévotion singulière à Marie qui est la Reine et la Mère du clergé, un culte spécial pour les saints Prêtres qui, après le souverain Prêtre, sont nos patrons et nos modèles, ainsi que pour les saints Martyrs et les saintes Vierges, afin d'obtenir, par leur intercession, l'esprit de sacrifice et la pureté inviolable dont nous avons besoin, un dévouement sans réserve à l'Église, un zèle pour le salut des âmes qui ne recule devant aucun sacrifice, et, à la base de toutes ces vertus, une humilité profonde, appuyée sur le sentiment très vif de notre impuissance et de notre indignité, voilà les traits saillants de la perfection sacerdotale, telle que l'entend le P. Eudes. Nous ne les étudierons pas en détail: ce serait trop long. D'ailleurs, il y aura plus de profit pour le lecteur à les étudier lui-même dans le livre du Vénérable.

Le secret d'arriver à cette perfection, c'est de s'appliquer

III-XLIII

à l'oraison. On se rappelle le rôle que le P. Eudes lui assigne dans la vie chrétienne: elle en doit être l'âme ⁷⁰. À plus forte raison doit-elle être l'âme de la vie sacerdotale. Le Vénérable veut, en effet, que le prêtre « aime beaucoup l'oraison, qu'il y ait recours à toute heure et en toutes choses ⁷¹ », de telle sorte que sa vie soit « une oraison continuelle ⁷² ». C'est à ce prix qu'il fera des progrès dans la vertu et que son ministère sera fructueux. Aussi le Mémorial a-t-il pour but principal d'apprendre au prêtre à devenir un homme d'oraison, en lui enseignant non seulement à bien faire ce que saint François de Sales appelle « l'oraison entière et formée » ⁷³, mais encore à accomplir toutes ses actions dans cet esprit intérieur qui n'est en somme qu'une des formes de l'oraison. Le Vénérable aimait à résumer ces enseignements en disant que le Prêtre doit être, comme saint Jean-Baptiste, « une lampe ardente et luisante: ardente devant Dieu, luisante devant les hommes; ardente par son amour pour Dieu, luisante par sa charité vers le prochain; ardente par la perfection de sa vie intérieure, luisante par la sainteté de sa vie extérieure, ardente par la ferveur de son oraison continuelle, luisante par la prédication de la divine parole ⁷⁴. » Il serait difficile de trouver une image plus gracieuse et plus juste pour caractériser la sainteté du prêtre.

III-XLIV

3. La religion du Prêtre.

La fin première du sacerdoce est le culte divin. Saint Paul nous l'enseigne clairement lorsqu'il nous dit que le prêtre est établi pour s'occuper, au nom de ses frères, de ce qui concerne le

⁶⁹ __Mémorial, 2e part., n, 1.__

⁷⁰ __Cf. Introduction au Royaume de Jésus, p. 26.__

⁷¹ __Mémorial, 2e part., n. 30.__

⁷² __Mémorial, 2e part., Les qualités d'un bon pasteur.__

⁷³ __Vie dévote, 2e part., ch. 10.__

⁷⁴ __Mémorial, 2e part. Les qualités d'un bon pasteur. Cf. Le Bon Confesseur, ch. 2. sect. 4. On retrouve la même pensée dans cette strophe de la prose de la messe du Sacerdoce:

Intus flagrant charitatis
Divinis ardoribus:
Foris lucent sanctitatis
Praclaris operibus.__

culte de Dieu: Omnis pontifex, ex hominibus assumptus, pro hominibus constituitur in iis quae sunt ad Deum ⁷⁵. Le souverain Prêtre l'avait Déjà déclaré en termes identiques dans la réponse qu'il fit à sa divine Mère pour expliquer son séjour au temple à l'âge de douze ans: In his quae Patris mei sunt oportet me esse ⁷⁶. Venu sur la terre pour rendre à Dieu, au nom des hommes, le culte d'adoration et de réparation qu'ils étaient impuissants à lui offrir, dès son entrée dans le monde il se consacra à son service, et sa vie tout entière y fut employée. Rien ne put l'en détourner, pas même la piété filiale qu'il avait pour sa sainte Mère.

Les ministres de Jésus-Christ doivent marcher sur les traces du souverain Prêtre. Leur grand devoir est de continuer ici-bas la religion du Verbe incarné, et de présenter à Dieu, avec lui, les hommages de l'humanité. Ils sont par état voués au culte de Dieu, et leur vie tout entière doit y être consacrée.

En entrant dans la cléricature, ils font profession de renoncer aux biens et aux affaires de ce monde, et de n'avoir que Dieu pour héritage: Dominus pars haereditatis meae et calicis mei. Le caractère sacerdotal que l'ordination imprime dans leur âme, est la marque indélébile de leur consécration à Dieu. Pour la rendre visible aux yeux de tous, l'Église leur impose un habit spécial, qu'elle appelle, l'habit de la sainte religion, *Habitus sacra religionis*; et pour

III-XLV

achever de les séparer du monde, et les empêcher de diviser leurs affections et leur temps, elle leur impose le voeu de chasteté parfaite.

Le P. Eudes avait bien compris cette grande vérité, et, dans le Mémorial, il n'omet rien pour exciter les prêtres à s'appliquer sans réserve au service de Dieu. « Le prêtre, dit-il, étant le sort et l'héritage de Dieu, et Dieu étant tout son partage, selon la profession qu'il en a faite, entrant dans la cléricature, il doit être tout à Dieu, et Dieu doit lui être tout. Il doit être tout possédé de Dieu comme son héritage, et ne doit point prétendre en ce monde d'autre fortune ni d'autre possession que Dieu, qui est son unique trésor, auquel il doit donner tout son coeur et toutes ses affections. Surtout il doit prendre un très grand soin de faire saintement toutes les fonctions sacerdotales, comme le saint sacrifice de l'autel, l'office divin, l'administration des sacrements et de la parole de Dieu. Toutes ces choses sont très saintes et divines, c'est pourquoi elles doivent être faites d'une manière digne de la Majesté de Dieu, digne de l'excellence de notre ministère, digne de la grandeur de ces fonctions, dignes de la sainteté du souverain Prêtre avec lequel nous les faisons ⁷⁷. »

Nous devons, dit-il ailleurs, « mettre toute notre gloire et notre contentement à faire saintement et décentement toutes les fonctions cléricales et sacerdotales, spécialement le saint sacrifice de l'autel, l'office divin, l'administration des saints sacrements, la prédication et le catéchisme, tâchant de nous établir dans une sainte coutume de faire toutes ces choses, non pas lâchement et par routine, mais avec grande application et d'une manière digne de Dieu ⁷⁸».

III-XLVI

La religion du prêtre doit donc lui faire aimer toutes les fonctions sacerdotales et le porter à les accomplir avec toute la perfection extérieure et toute la dévotion intérieure dont il est capable. En étudiant le Prédicateur apostolique et le Bon Confesseur, nous aurons occasion d'exposer les vues du P. Eudes sur la prédication et l'administration des sacrements. Nous n'avons donc à parler ici que de la religion du prêtre dans la récitation de l'office divin et la célébration de la sainte messe.

Le P. Eudes s'était fait de l'office divin une idée très élevée.

Il y voyait une action toute sainte, tout angélique et toute divine: « Au commencement du divin office, écrit-il, souvenez-vous que vous allez faire une des plus grandes actions et des plus importantes que vous ayez à faire et qui se fasse même au ciel et sur la terre. Action si grande et si relevée que, non seulement elle occupe continuellement et occupera éternellement tant de millions

⁷⁵ ___ Heb. V, 1. ___

⁷⁶ ___ Luc. II, 49. ___

⁷⁷ ___ Mémorial, 5e part., 10e Méditation. ___

⁷⁸ ___ Mémorial, 2e part., n. 21. ___

d'Anges et de Saints qui sont au ciel, avec la Reine des Anges et des Saints, la très sainte Vierge; mais aussi qu'elle a occupé de toute éternité les trois Personnes divines de la très sainte Trinité, qui sont sans cesse appliquées à se louer, bénir et glorifier les unes les autres ⁷⁹ »

Tous les actes de la prière trouvent place dans l'office divin. L'adoration, l'amour, la contrition, l'amende honorable, la supplication s'y rencontrent tour à tour. Seulement tous ces actes ont cela de commun qu'ils constituent, sous des formes diverses, un hymne de louange à l'égard du Très-Haut. Aussi le P. Eudes se plaisait-il à donner à

III-XLVII

l'office divin le nom de « sacrifice de louanges », dont du reste la sainte Écriture elle-même se sert pour désigner la prière ⁸⁰. Et il recommandait aux prêtres de se préparer à la récitation du bréviaire en considérant que Dieu mérite une louange infinie, et qu'ils sont chargés de le louer au nom de l'humanité et même de la création tout entière: « Considérons, dit-il, premièrement que nous avons des obligations infinies de louer Dieu, tant pour ce qu'il est en soi-même, en ses immenses perfections et en ses Personnes divines, que pour ce qu'il est et pour ce qu'il fait, tant par sa miséricorde que par sa justice, en toutes ses créatures du ciel, de la terre et de l'enfer; secondement qu'en qualité de prêtres, nous sommes chargés de toutes les obligations que toutes les créatures ont de louer leur Créateur ⁸¹. »

Le P. Eudes n'oubliait pas non plus que Jésus-Christ seul est capable de louer son Père comme il faut, et que, dans l'exercice de la prière publique comme dans leurs autres fonctions, les prêtres ne sont que les ministres du Verbe incarné. C'est pourquoi il leur conseillait de s'humilier à la vue de leur néant, de purifier leur conscience par un acte de contrition ⁸², de renoncer à eux-mêmes et de se donner à Jésus pour qu'il chantât par leur bouche les louanges de son Père. « Donnez-vous à Jésus, leur dit-il, et le priez que lui-même vous anéantisse et s'établisse en vous, afin de faire lui-même cette action en vous. Donnez-vous au zèle et à l'amour très grand avec lequel il loue incessamment son Père dans le ciel, dans la terre, dans l'enfer et par tout le monde; car à proprement

III-XLVIII

parler, il n'y a que le seul Jésus qui loue et glorifie son Père en tout l'univers. Il le loue et le glorifie au ciel éternellement, par lui-même et par sa sainte Mère, par ses Anges et par ses Saints. Il le loue et bénit en la terre continuellement, par soi-même au saint Sacrement de l'autel, là où il est dans un état continuel de louange et d'adoration vers son Père, et par toutes les saintes âmes qui louent Dieu en la terre, soit en public soit en particulier. Il le loue et le magnifie dans l'enfer, là où il est selon sa personne divine, et là où il fait perpétuellement au regard de son Père ce qu'il fait dans le ciel. Il le loue enfin et l'exalte incessamment par tout le monde, qui est tout rempli de sa présence et majesté divine, et des louanges et bénédictions perpétuelles qu'il rend partout à son Père. Unissez-vous à toutes ces louanges que Jésus rend à son Père et à toute la très sainte Trinité en tout lieu et en tout temps, et unissez-vous aussi à l'humilité, à l'attention, à l'amour, à la pureté et sainteté, et à toutes les autres divines dispositions avec lesquelles ce même Jésus est sans cesse occupé dans les louanges de son Père ⁸³.»

Dans la récitation même du bréviaire, le P. Eudes voulait que l'on observât une « modestie angélique » et une « entière mortification des sens, spécialement des yeux »⁸⁴, « étant, dit-il, entièrement mort à tout ce qui n'est point Dieu, pour n'avoir ni vie, ni sentiment, ni application qu'à

⁷⁹ ___ Royaume de Jésus, 6e Part. XXXI. ___

⁸⁰ ___ Ps. CXV, 17; CVI, 22. etc. ___

⁸¹ ___ Manuel, 1e part., Dispositions pour l'office divin. ___

⁸² ___ Mémorial, 3e part., ch. 4.--Cf Manuel, 1e part. 1. c. ___

⁸³ ___ Royaume de Jésus, 6e part.' XXXI. cf. Mémorial, 1. c.; Manuel. 1. c. ___

⁸⁴ ___ Manuel, 1. c. Cf. Constitutions de la Congrégation de Jésus et Marie, 3e part., ch., 6, n. 9. ___

lui seul ⁸⁵.» Il recommandait également avec insistance de prononcer toutes les paroles distinctement et posément

III-XLIX

en évitant à la fois une lenteur hors de saison et une précipitation qui serait injurieuse à Dieu ⁸⁶.

Ces règles s'appliquent à ce que l'on peut appeler la récitation extérieure du bréviaire. Mais c'est le coeur qui doit prier et c'est le coeur que Dieu regarde dans la prière. La récitation respectueuse et correcte du saint office serait peu glorieuse pour lui, si pendant que les lèvres remuent, l'esprit et le coeur s'occupaient de choses profanes: et cependant comme il est facile de se laisser distraire en récitant une prière aussi longue et aussi monotone, du moins dans quelques-unes de ses parties ! Le P. Eudes connaissait l'écueil, et, pour nous le faire éviter, il ne se contente pas de nous rappeler l'excellence et la sainteté de l'office divin, il indique diverses méthodes pour tenir son esprit et son coeur unis à Dieu pendant qu'on le récite. On en trouve deux dans le Royaume de Jésus ⁸⁷

La première consiste à consacrer chacune des heures du bréviaire à un mystère de la vie de Jésus que l'on médite en la récitant. La seconde consiste à considérer pendant les diverses parties de l'office les louanges que Jésus reçoit au ciel, sur la terre, au purgatoire et même en enfer, et à s'y unir de tout son coeur. Le Vénérable se servait lui-même de ces pratiques, et il nous assure que, pour peu qu'on ait l'habitude de la vie intérieure, elles rendent très douce et très agréable la récitation du bréviaire, sans la retarder le moins du monde ⁸⁸. Enfin, comme malgré toutes ces précautions, la faiblesse humaine se fait sentir jusque dans les occupations les plus saintes qu'elle remplit de négligences,

III-L

le P. Eudes recommande aux prêtres d'offrir au divin Coeur de Jésus l'office qu'ils viennent de réciter, en le priant de suppléer à leurs imperfections et à leurs défauts. Il a même composé à cet effet une belle prière que l'on trouvera dans le Mémorial, et qui est encore en usage dans sa Congrégation .

Cependant, si importante que soit pour la gloire de Dieu et le salut des âmes la récitation du saint office, c'est surtout par la célébration du sacrifice de la messe que la religion du prêtre doit s'exercer.

Le sacerdoce et le sacrifice sont, en effet, intimement unis et ne se conçoivent pas l'un sans l'autre. Tout prêtre, dit saint Paul, est établi pour vaquer au service divin et offrir à Dieu des sacrifices pour l'expiation des péchés du monde: Omnis pontifex... pro hominibus constituitur in iis quae sunt ad Deum, ut offerat dona et sacrificia pro peccatis ⁸⁹. Aussi le P. Eudes veut-il que « les prêtres regardent la célébration du saint sacrifice de la messe comme la plus grande et la plus importante de leurs affaires ⁹⁰».

À l'époque du Vénérable, il n'était pas rare de voir des prêtres s'abstenir fréquemment de célébrer la sainte messe. Le P. Eudes se fit un devoir de la dire tous les jours, et il exhortait ses confrères à en faire autant. Mais il leur demandait surtout de ne jamais la dire sans une préparation sérieuse, et de la célébrer avec « toute la dévotion intérieure et toute la modestie extérieure » dont ils étaient capables, « ne parlant ni trop haut ni trop bas, mais d'une voix médiocre, observant toutes les cérémonies, et prononçant toutes les paroles posément et

III-LI

distinctement, spécialement les choses qui se disent ordinairement, comme le *Judica me*, le *Kyrie*, le

⁸⁵ __ Constitutions, 1. c. __

⁸⁶ __ Manuel, 1. c.; Constitutions, 3e part., ch. 6, n. 10. __

⁸⁷ __ Royaume de Jésus, 6e part., XXXII, XXXIII. __

⁸⁸ __ Royaume de Jésus, 6e part., XXXII. __

⁸⁹ __ Heb., V, 1. __

⁹⁰ __ Constitutions, 3e part., ch, 5., n. 1. __

Gloria in excelsis, le Credo, la Préface, l'In principio et le saint canon, afin de ne pas tomber dans une mauvaise habitude de prononcer avec précipitation et indévotion des choses si saintes, et de traiter irrévérencieusement et indignement les grands et admirables mystères qu'elles contiennent 91.».

« Je supplie nos très chers frères, leur écrivait-il un jour, de dire la sainte messe avec grande application d'esprit et de coeur à un mystère si grand et si divin, de ne jamais se hâter, et de bien prononcer ce qui se dit à l'autel 92. »

Pour comprendre les dispositions intérieures avec lesquelles il convient de célébrer le saint sacrifice, il faut se souvenir qu'à l'autel le prêtre a un double rôle à remplir. Il doit être à la fois, comme Jésus-Christ et avec Jésus-Christ, le prêtre et l'hostie de son sacrifice. C'est ce que nous déclare saint Paulin dans ces belles paroles que l'on cite souvent: *Christus victima sui sacerdotii, et sacerdos sua victimae fuit; ipsi sunt hostiae sacerdotes* 93. Cette pensée que le prêtre doit être à la fois prêtre et victime revient à chaque instant dans les ouvrages du P. Eudes.

Déjà, dans le Royaume de Jésus, il l'appliquait aux simples fidèles. La participation imparfaite, mais réelle pourtant, que le baptême leur donne au sacerdoce de Jésus-Christ, ne leur permet pas d'offrir par eux-mêmes la divine victime, mais elle leur donne le droit et même le devoir de s'unir au prêtre et de l'offrir avec lui 94. « Sitôt que vous

III-LII

sortez de votre maison pour aller à la messe, dit le P. Eudes, vous devez entrer en cette pensée que vous allez faire l'action la plus grande qui se fasse au ciel et sur la terre... J'ai dit que vous allez faire, car tous les chrétiens n'étant qu'un avec Jésus-Christ qui est le souverain Prêtre, et en suite étant participants de son divin sacerdoce, ils ont droit non seulement d'assister au saint sacrifice de la messe, mais aussi de faire avec le prêtre ce qu'il fait, c'est- à-dire d'offrir avec lui et avec Jésus-Christ même le sacrifice qui est offert à Dieu sur l'autel 95. »

D'autre part, quand Jésus-Christ s'immole à son Père, il offre et sacrifie avec lui tous les membres de son corps mystique. Son immolation, en effet, n'a pas pour but de nous exempter de la loi du sacrifice, mais de suppléer à ce qu'il y a d'insuffisant dans le sacrifice que nous devons faire de nous-mêmes à Dieu pour reconnaître son souverain domaine et expier nos péchés. «Vous devez vous souvenir, dit le P. Eudes, que les chrétiens n'étant qu'un avec Jésus-Christ, comme les membres avec leur chef, à raison de quoi ils participent à toutes ses qualités; et Jésus-Christ étant en ce sacrifice prêtre et hostie tout ensemble: semblablement tous ceux qui y assistent, y doivent assister en qualités de prêtres pour y offrir avec Jésus-Christ le même sacrifice qu'il y offre, comme aussi en qualité d'hosties qui doivent être immolées et sacrifiées avec Jésus-Christ à la gloire de Dieu 96. »

S'il en est ainsi des simples fidèles qui ne participent

III-LIII

au sacerdoce et au sacrifice de Jésus-Christ que d'une manière imparfaite, comme les membres d'une société participent à tout ce que le chef accomplit en leur nom, que dire du prêtre, dont Jésus-Christ fait son ministre, afin de continuer ici-bas les fonctions de son sacerdoce, et spécialement afin de renouveler chaque jour le sacrifice de son corps et de son sang? Sa dignité de prêtre lui permet

91 __Constitutions, 3e part., ch. 5. n. 4.__

92 __ Hérainbourg, Vertus du P. Eudes, ch . XVI.__

93 __ Ep. XI, § 8, ad Severum.__

94 __« Character sacramentalis est quaedam participatio sacerdotii Christi in fidelibus ejus, ut scilicet, sicut Christus habet plenam spiritualis sacerdotii potestatem, ita fideles ejus ei configurentur in hoc quod participant aliquam spiritualem potestatem respectu sacramentorum, et eorum quae pertinent ad divinum cultum.» S.Thom.,Sum. theol.3 p., q. 63, a. 5.__

95 __ Royaume de Jésus, 6e part., XXIV.__

96 __Royaume de Jésus, 1. c.__

d'offrir par lui-même la divine victime; mais elle fait, de lui en même temps une victime publique, qui doit s'offrir en holocauste à la gloire de Dieu et se sacrifier pour l'expiation des péchés du peuple N'est-ce pas le sens, de cette parole célèbre de saint Paul: Adimpleo ea quae desunt passionem Christi in carne mea, pro corpore ejus quod est ecclesia ⁹⁷? Tout parfait qu'il est, le sacrifice de Jésus-Christ, pour profiter au peuple chrétien, réclame un supplément, et ce supplément c'est au prêtre surtout que revient l'honneur de le fournir ⁹⁸.

Le P. Eudes avait bien compris cette loi du sacerdoce catholique, et il ne cesse de la rappeler aux ministres de Jésus-Christ.

« Celui qui a été appelé à la participation du sacerdoce de Jésus-Christ, dit-il dans le Mémorial ⁹⁹, doit aussi entrer avec lui dans la qualité d'hostie. Il doit se regarder comme une hostie qui doit être perpétuellement immolée avec Jésus pour la gloire de Dieu. Et par conséquent il doit être séparé et détaché, comme une hostie pure et sainte, du péché, du monde et de toutes les choses profanes. Il doit mourir à tout pour ne vivre qu'à Dieu. Il doit

III-LIV

sans cesse s'humilier et s'anéantir soi-même. Il doit être brûlé et consumé dans le feu sacré de l'amour divin, et toute sa vie ne doit être qu'un sacrifice perpétuel de ses inclinations, de ses intérêts, de ses contentements, de ses commodités, de sa santé et de sa vie, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. »

« Adorons Jésus-Christ dans sa croix, dit-il ailleurs, comme souverain Prêtre qui s'immole soi-même, et comme une hostie sainte qui est immolée pour la gloire de son Père et pour notre salut. Remercions-le, et de s'être ainsi sacrifié pour nous, et de nous avoir communiqué ses deux qualités de prêtre et d'hostie. Donnons-nous à lui et le supplions qu'il nous donne l'esprit de son divin sacerdoce, qu'il nous rende dignes d'être autant de victimes qui soient sacrifiées avec lui, qu'il nous tire dans son sacrifice, qu'il nous immole avec lui à la gloire de son Père et qu'il nous consume dans les flammes sacrées de son saint amour ¹⁰⁰. »

« En qualité de prêtres, écrit-il encore, nous sommes obligés, à l'imitation du souverain Prêtre, de prendre sur nous tous les péchés des autres, de les regarder comme nôtres, et d'en porter l'humiliation et la pénitence, comme si c'étaient nos propres péchés ¹⁰¹. »

Dans son Manuel, il recommande encore à ses confrères de « s'humilier à raison des péchés du monde, qu'ils doivent regarder comme leurs propres péchés, d'autant que, en qualité de prêtres, ils doivent, à l'imitation du souverain Prêtre, faire pénitence pour les péchés des autres hommes ¹⁰². »

Puisque le ministre de Jésus-Christ porte à l'autel

III-LV

la double qualité de prêtre et d'hostie, il doit donc à ce double titre entrer dans les sentiments du souverain Prêtre.

En qualité de prêtre, il doit offrir à Dieu le corps et le sang de son divin Fils dans les mêmes dispositions et intentions que Jésus-Christ lui-même. « Unissez-moi donc à vous, ô divin Jésus, disait le P. Eudes, puisqu'il vous plaît que j'offre maintenant avec vous ce très saint sacrifice. Faites que je l'offre avec les dispositions saintes et divines avec lesquelles vous l'offrez. Oh ! avec quelle dévotion, avec quelle pureté et sainteté, avec quelle charité vers nous, avec quelle application et amour vers votre Père, vous faites cette action ! Imprimez en moi ces dispositions, afin que je fasse avec vous et comme vous ce que vous faites si saintement et si divinement.

⁹⁷ __Col. I, 24.__

⁹⁸ __Voir sur cette question Olier, Traité des Saints Ordres, 3- part. ch. 7. Giraud, Prêtre et Hostie__.

⁹⁹ __Mémorial, 5e part., 10e Méditation.__

¹⁰⁰ __Manuel Exercice d'avant midi, 3e manière, pour le vendredi.__

¹⁰¹ __Méditations sur l'humilité, XVIIe méditation.__

¹⁰² __Manuel, 2e part., Dispositions pour l'humiliation.__

«O Père de Jésus, vous nous avez donné votre Fils et l'avez mis entre nos mains et en notre puissance et possession par ce mystère. Je vous l'offre en l'union de l'humilité, de la pureté, de la charité et de toutes les autres dispositions avec lesquelles il s'offre lui-même à vous.

« Je vous l'offre en l'honneur de tout ce que vous êtes, ô mon Dieu, en votre divine essence, en toutes vos perfections divines, en vos personnes éternelles et en toutes les oeuvres que vous opérez hors de vous-même. Je vous l'offre en l'honneur de tout ce que votre Fils Jésus est en lui-même, en tous ses états, mystères, qualités, vertus, actions et souffrances, et de tout ce qu'il opère hors de soi-même, soit par miséricorde, soit par justice, au ciel, en la terre et en l'enfer.

« Je vous l'offre en action de grâces pour tous les biens et grâces temporelles et éternelles que vous avez jamais communiquées à l'humanité sacrée de

III-LVI

votre Fils, à sa très sainte Mère, à tous les Anges et hommes, à toutes les créatures et spécialement à moi la plus indigne de vos créatures.

« Je vous l'offre en satisfaction pour tout le déshonneur qui vous a jamais été, est, et sera rendu par les péchés qui ont été, sont et seront commis, spécialement par les miens, par ceux des personnes pour lesquelles je suis obligé particulièrement de prier, tant vivants que trépassés.

« Je vous l'offre pour l'accomplissement de tous vos desseins, particulièrement de ceux que vous daignez avoir sur moi et sur tous ceux qui me touchent.

« Je vous supplie, ô mon Dieu, qu'en faveur et en vertu de cette oblation sainte et de ce don précieux que je vous offre, vous nous donniez toutes les grâces spirituelles et corporelles qui nous sont nécessaires pour vous servir et aimer parfaitement, et pour être entièrement et éternellement à vous ^{103.}»

« Voilà, dit le P. Eudes, ce que vous devez faire en qualité de prêtre. Mais outre cela, en qualité d'hostie, vous avez obligation, en offrant Jésus-Christ, de vous offrir aussi avec lui comme victime; ou plutôt de prier Jésus-Christ qu'il vienne dedans vous et qu'il vous tire dedans lui, qu'il s'unisse à vous, et qu'il vous unisse et incorpore avec lui en qualité d'hostie, pour vous sacrifier avec lui à la gloire de son Père. Et parce qu'il faut que l'hostie qui doit être sacrifiée soit occise, puis consommée dans le feu, priez-le qu'il vous fasse mourir à vous-même, c'est-à-dire, à vos passions, à votre amour-propre et à tout ce qui lui déplaît; qu'il vous consume dans le feu sacré de son divin amour, et qu'il fasse en sorte que désormais toute votre vie soit un perpétuel

III-LVII

sacrifice de louange, de gloire et d'amour vers son Père et vers lui ^{104.} »

Commencée à la messe, l'immolation du prêtre doit se poursuivre tout le jour. Le P. Eudes voulait, en effet, que le ministre de Jésus-Christ se souvint toute la journée du sacrifice qu'il avait offert le matin, et qu'il le vécût comme une hostie morte et vivante, morte à tout ce qui n'est point Dieu, vivante en Dieu et pour Dieu, disposée à tout faire et à tout souffrir pour le servir et procurer sa gloire. « Protestez à Notre-Seigneur, dit-il, que vous désirez que cela soit aussi, et que vous vous offrez à lui pour faire et souffrir à cette fin tout ce qu'il lui plaira. Priez-le qu'il accomplisse cela en vous par sa très grande miséricorde, qu'il vous donne la grâce d'élever souvent votre coeur vers lui durant la journée, de n'y rien faire que pour sa gloire et de mourir plutôt que de l'offenser ^{105.} »

Après la célébration de la sainte messe, le bonheur, du prêtre, selon le P. Eudes, doit être de la servir. Le Vénérable avait une haute idée de cette fonction. Il la comparait à l'office que la sainte Vierge, saint Joseph et saint Gabriel ont rempli auprès de Jésus-Christ en le servant durant sa vie mortelle. Il la mettait même, à certains égards, au-dessus du martyre, « car, disait-il, celui qui endure le martyre rend témoignage d'une vérité par l'effusion de son sang seulement et par la perte de sa vie, mais celui qui sert la sainte messe rend témoignage de toutes les vérités de Dieu par le sang Jésus-Christ et par le plus grand sacrifice qui puisse être ^{106.} « C'est une chose si excellente, disait-il encore, que Notre-Seigneur

III-LVIII

¹⁰³ __ Royaume de Jésus, 6e part., XXVI.__

¹⁰⁴ __Royaume de Jésus, 6e part., XXIV.__

¹⁰⁵ __Royaume de Jésus, I, c.__

¹⁰⁶ __La manière de bien servir la sainte messe. ch. I.__

a établi un sacrement dans son Église, qui est le sacrement de l'ordre, pour donner le pouvoir d'accomplir cet office et la grâce de le bien exercer ¹⁰⁷.»

Aussi était-il heureux de la servir lui-même, en surplus, et en se conformant religieusement à toutes les cérémonies prescrites par l'Église, et il recommandait à ses enfants de le faire eux-mêmes le plus souvent qu'ils pourraient.

Le Vénérable voulait d'ailleurs que la religion du prêtre s'étendît à tout ce qui touche au culte divin. On trouvera, dans le Mémorial et dans ses autres ouvrages, de nombreuses recommandations au sujet de la vénération due aux sacrements, aux reliques des saints, aux lieux saints, aux objets qui servent de près ou de loin à la célébration du saint sacrifice, aux jours consacrés à Dieu, et aux cérémonies instituées par l'Église. Il serait bien long de les relever en détail. Nous laissons au lecteur le soin de le faire lui-même en étudiant les oeuvres du Vénérable.

4. Le zèle du Prêtre pour le salut des âmes.

Le culte divin n'est pas l'unique fonction du prêtre: il doit aussi travailler au salut des âmes. Le P. Eudes le savait. « Après l'incomparable Xavier, dit le P. Hérambourg, il n'est peut-être personne, du moins au XVIIe siècle, qui ait porté plus
III-LIX

loin le zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes ¹⁰⁸.»

« Je me sens, disait-il lui-même, une si forte inclination de travailler au salut des âmes, que je renoncerais volontiers à toute la gloire du paradis, des Anges et des Saints, et même de la très sainte Vierge, et que je quitterais sans peine le ciel, si j'y étais, pour revenir sur la terre afin d'aider au salut d'une pauvre âme ¹⁰⁹.»

Dans un pèlerinage qu'il fit à l'abbaye de Clairvaux en 1665, il se prit à envier le bonheur des religieux qui y vivaient dans une séparation absolue du monde et une union constante avec Dieu. Vivement frappé de la sécurité de ces heureux solitaires, et des responsabilités énormes qu'entraîne la vie apostolique qu'il menait depuis tant d'années, la pensée lui vint de se fixer au milieu d'eux pour s'adonner à la contemplation qui l'attirait. Mais bientôt, en songeant aux âmes qui avaient besoin de son ministère, il écarta ce dessein comme une tentation: « Je crains, se dit-il, de ne pas faire un assez saint usage des talents que Dieu m'a confiés pour travailler au salut des âmes; mais si j'abandonnais tout pour me retirer dans une solitude, ne serait-ce pas enfouir le talent ? Si j'abandonnais les missions pour me retirer en religion, en serais-je quitte pour dire que je craignais de me perdre ? N'est-ce pas la réponse même de ce serviteur paresseux qui fut traité par son maître avec tant de rigueur ? Ne mériterais-je pas avec justice le même châtement ¹¹⁰ ? »

Après cela, on ne sera pas surpris de voir le P. Eudes insister sur l'obligation qu'a le prêtre de
de
III-LX

¹⁰⁷ ___ Ibid. Saint Vincent de Paul ne pouvait souffrir non plus qu'un ecclésiastique laissât à un laïque l'honneur de servir la sainte messe, « car, disait-il, n'ayant droit de le faire qu'en cas de nécessité, c'est un sujet de honte à un ecclésiastique qui a le caractère pour le service des autels, qu'en sa présence ceux qui ne l'ont pas fassent son office », : Abelly, Vie de saint Vincent de Paul, tom. 3, p. 105. Edit. Dumoulin. Paris, 1881. Cf. Bérulle, Règlement de l'Oratoire, Du service de la sainte messe. Migne, col. 1646. ___

¹⁰⁸ ___ Hérambourg, Vertus du P. Eudes, ch. XXIII. ___

¹⁰⁹ ___ Hérambourg, l. C. ___

¹¹⁰ ___ Martine, Vie du P. Eudes. II, p. 113. ___

travailler au salut des âmes ¹¹¹. Il y revient à chaque instant, et il le fait avec une hauteur de vues et une force de conviction que l'on rencontre rarement. C'est par ce côté peut-être que ses livres sur la vie ecclésiastique se distinguent le plus des ouvrages analogues qui parurent au XVII^e siècle. Un bon nombre prêchent plutôt la sainteté que le zèle. C'est le cas, par exemple, du *Traité des saints Ordres* de M. Olier. D'autres, il est vrai, traitent du zèle assez longuement; mais, sans vouloir déprécier leur mérite, nous croyons pouvoir affirmer qu'on y chercherait vainement les accents enflammés que l'amour des âmes a inspirés au P. Eudes.

Convaincu que le salut des âmes est la raison d'être du sacerdoce, le Vénérable ne comprenait pas qu'on s'y engageât pour faire son salut, comme il l'entendait dire quelquefois: « Sachez, mon frère, dit-il, que quand vous entrez dans l'état du sacerdoce, votre salut doit être tout fait, et que vous devez y entrer pour travailler au salut des autres. Car l'affaire de votre salut doit être en si bon état, et vous devez être si saint, que vous soyez capable avec la grâce de Dieu de sauver et de sanctifier les autres ¹¹². »

Aussi le P. Eudes se plaisait-il à rappeler aux prêtres la qualité de sauveurs du monde que Jésus-Christ leur a communiquée. « Vous êtes, leur dit-il dans le *Mémorial*, les sauveurs du monde, que le grand Sauveur a laissés ici-bas en sa place, pour y continuer

III-LXI

et y accomplir l'oeuvre de la rédemption de l'univers. Aussi a-t-il voulu que vous portiez le nom de sauveurs dans les Écritures, car c'est des prêtres, et spécialement des premiers, qu'il est fait mention en ces paroles du prophète Abdias: *Ascendent salvatores in montem Sion* ¹¹³. Et Clément Alexandrin ne fait pas difficulté de leur donner la qualité de rédempteurs ¹¹⁴. »

Pour allumer la flamme du zèle dans le coeur des prêtres, le P. Eudes s'attacha à en montrer l'excellence. C'est surtout dans le *Bon Confesseur* qu'il l'a fait. Il y a consacré un long chapitre, où il montre avec complaisance qu'il n'y a rien de plus grand ni de plus divin que de travailler à sauver les âmes. C'est là, dit-il, le grand oeuvre de Dieu, de Jésus-Christ, de Marie, de l'Église, des Anges et des Saints. N'est-ce pas pour cela, en effet, que Dieu a créé le monde ? N'est-ce pas la raison d'être de l'Incarnation et de la Rédemption, de la vie et de la mort de Jésus-Christ ? N'est-ce pas pour cela que l'Église a été instituée et qu'elle a reçu mission de prêcher la doctrine du salut, d'administrer les sacrements et de perpétuer le sacrifice de la croix ? N'est-ce pas là le but du ministère que les Anges exercent auprès des hommes? Aussi le Vénérable ajoute-t-il que nous ne pouvons rien faire qui soit plus agréable à Dieu ni plus utile au prochain. Le jeûne, l'aumône, l'oraison, le martyre même ne valent pas les efforts que l'on fait pour sauver une âme. À l'appui de cette assertion, il apporte, entre autres preuves, cette belle parole de sainte Thérèse: « O mon Jésus, que l'amour que vous avez pour les enfants des hommes est admirable, puisque le plus grand service

III-LXII

qu'on puisse vous rendre, c'est de vous abandonner (c'est-à-dire de quitter l'oraison) pour l'amour d'eux, et pour procurer leur salut ¹¹⁵. » Et un peu plus loin il rappelle que cette grande sainte portait plus d'envie à ceux qui se dépensent pour le salut des âmes qu'aux martyrs ¹¹⁶.

Il faut lire dans le *Bon Confesseur* les pages admirables que le Vénérable a consacrées au développement de ces pensées: elles comptent certainement parmi les plus belles qui soient sorties de

¹¹¹ ___ Cf. *Mémorial de la vie ecclésiastique*, passim.; *Manuel pour une Communauté ecclésiastique*, passim.; *Le Bon Confesseur*, ch. 2; *Constitutions de la Congrégation de Jésus et Marie* 4^e part., ch. 9; *Royaume de Jésus*, 2 part., n. XXXVII; *Constitutions des Religieuses de Notre-Dame de Charité*, 1, constitution; *Regulae Congregationis Jesu et Maria*, 1^e part., ch. 4, etc...___

¹¹² ___*Le Bon Confesseur*, ch. 2. ___

¹¹³ ___*Abdias*, cap. unic., v. 21. ___

¹¹⁴ ___*Mémorial*, chapitre préliminaire. ___

¹¹⁵ ___*Exclamations*, 2. ___

¹¹⁶ ___*Le Bon Confesseur*, ch. 2, sect. 5. ___

sa plume. Elles ne sont d'ailleurs que le magnifique commentaire de cette parole de saint Denys l'Aréopagite, que le P. Eudes aimait à citer: La plus divine des oeuvres divines, c'est de coopérer avec Dieu au salut des âmes: Omnium divinorum divinissimum est cooperari Deo in salutem animarum 117.

Pour stimuler le zèle des prêtres, le Vénérable leur montrait aussi la rage avec laquelle le démon s'acharne à la perte des âmes: « Aurons-nous moins d'amour pour les âmes de nos frères, disait-il, que cet enragé en a contre elles? Ferons-nous paraître moins de ferveur pour leur salut, qu'il exerce de fureur pour leur perte? Si la rage dont il est rempli contre elles lui fait estimer les milliers d'années, durant lesquels il lui est permis de s'efforcer de les perdre, un temps fort modique, avec quelle ardeur devons-nous employer les moments de cette vie qui passe comme une ombre, pour aider à sauver des âmes pour la moindre desquelles le Fils de Dieu a sacrifié une vie de trente-trois ans, dont un moment

III-LXIII

vaut mieux que dix mille éternités des hommes et des Anges 118 !»

« Ayons pitié, disait-il encore, de tant d'âmes qui périssent tous les jours, créées à l'image de Dieu, rachetées du précieux sang de son Fils, et qui sont les âmes de nos frères et de nos soeurs. Ayons pitié de tant de travaux que notre Sauveur a portés pour elles; ayons pitié de tant de plaies qu'il a reçues et de tant de douleurs qu'il a endurées; ayons pitié de tant de larmes qu'il a versées et de tant de sang qu'il a répandu; ayons compassion d'une mort si honteuse et si cruelle qu'il a soufferte pour leur salut; ayons compassion aussi des larmes de sa très sainte Mère et des angoisses inconcevables dont son Coeur maternel a été rempli pour le même sujet. Ne passons aucun jour sans faire du bien à quelque âme 119. »

« O mon Sauveur, ajoutait-il, quand sera-ce que ces divines paroles de votre sacrée Mère seront accomplies: Esurientes implevit bonis, et divites dimisit inanes? O très sainte-Mère de Dieu, quand sera-ce que l'on verra l'accomplissement de votre grande prophétie? Quand sera-ce que les démons seront dépouillés des richesses immenses qu'ils possèdent et qu'ils ont dérobées à votre Fils bien-aimé? Quand sera-ce que la faim extrême que vos enfants ont du salut des âmes sera rassasiée? Oh! que toutes les créatures de la terre et du ciel se prosternent avec vous devant le trône de la divine Miséricorde pour obtenir cette grande grâce 120 !»

Animé de pareils sentiments, le P. Eudes ne pouvait comprendre qu'un prêtre restât insensible à la perte des âmes, lui qui a pour mission de les sauver.

III-LXIV

« Oh! que nous sommes coupables, s'écriait-il, si au lieu de chercher la seule gloire de Dieu et le salut des âmes, nous courons après la gloire du monde et après nos intérêts particuliers 121 ! »

Il aurait voulu que les ministres de Jésus-Christ apportassent la même générosité que le divin Maître à travailler au salut des âmes, et a plusieurs reprises, dans le Mémorial comme dans le Bon Confesseur, il les presse de s'y dévouer sans réserve.

« Un bon pasteur, dit-il, est un autre Jésus-Christ qui, à l'imitation du Sauveur, emploie tout son esprit, son coeur, ses affections, ses forces, son temps, son bien, et est toujours prêt de donner son sang et de sacrifier sa vie, pour procurer le salut des âmes que Dieu lui a commises 122. »

« C'est, ajoute-t-il, une vive image de Jésus-Christ en ce monde, et de Jésus-Christ

117 __ Bon Confesseur, 1. c.; Memorial, le part., Qualités d'un bon pasteur; Constitutions de la Congrégation de Jésus et Marie, 4e part. ch. 9; Constitutions des Religieuses de Notre-Dame de Charité 1- constitution., etc.__

118 __ Le Bon Confesseur, I. c.__

119 __ Ibid.__

120 __ Ibid., ch. 2, sec. 3.__

121 __ Mémorial, chapitre préliminaire.__

122 __ Mémorial, le part. Les qualités d'un bon pasteur.__

veillant, priant, prêchant, catéchisant, travaillant, suant, pleurant, allant de ville en ville et de village en village, souffrant, agonisant, mourant et se sacrifiant soi-même pour le salut des âmes 123. »

« Père du peuple de Dieu », le prêtre devrait « travailler sans cesse » à le « nourrir du pain de la parole sacrée » et à le « revêtir de Jésus-Christ » par l'administration des sacrements. « Capitaine de l'armée de Dieu », il devrait « avoir toujours les armes à la main et combattre perpétuellement contre ses ennemis » pour lui gagner des âmes qui sont pour lui autant de royaumes. Époux de l'Église de Jésus-Christ, il ne devrait songer jour et nuit qu'à trouver toutes sortes de moyens de l'embellir et de l'enrichir » pour la « rendre digne de l'Époux céleste 124 . »

III-LXV

Voilà comment le P. Eudes entendait la pratique du zèle.

Il ne pouvait souffrir qu'un prêtre, dont le temps est si précieux, vécût dans une oisiveté stérile, ou perdît son temps en de frivoles occupations. Dans les Constitutions qu'il donna à sa Congrégation, il eut grand soin de prémunir ses enfants contre ces défauts malheureusement trop communs. « La Congrégation étant établie pour travailler au salut des âmes, tous ses enfants, dit-il, repasseront souvent par leur esprit qu'ils n'y sont pas venus pour y mener une vie oisive, ni pour y chercher leurs intérêts et satisfactions, mais pour y coopérer avec Dieu à ce grand oeuvre qui est l'oeuvre des oeuvres et la plus divine des choses divines 125. »

Ailleurs il invite ses prêtres à imiter la vie laborieuse de Jésus et de Marie « en fuyant l'oisiveté et l'inutilité, et en s'occupant toujours à quelque exercice qui soit utile pour eux-mêmes ou pour le prochain 126. »

« On fuira l'oisiveté, dit-il encore, comme la source de tout mal, et pour cet effet, hors les heures de la conversation, on ne perdra point le temps en des entretiens inutiles ou en d'autres amusements et occupations frivoles 127. »

Dans le Mémorial, le Vénérable donne le même conseil à tous les prêtres. « Craignez, leur dit-il, que l'arrêt qui a été prononcé contre le serviteur inutile, en ces termes: Servum inutilem projicite in tenebras exteriores 128, ne soit fulminé contre vous. Et afin que cela ne soit pas, fuyez l'oisiveté comme une peste et

III-LXVI

comme la mère de tous les vices. Et pour n'y pas tomber, réglez et occupez votre temps par la prière, par l'étude, par les exercices de charité ou par quelque honnête occupation, et considérez qu'il n'y a point de gens qui soient obligés de bien employer leur temps, comme les prêtres, parce qu'ils sont chargés des affaires les plus importantes de la terre et du ciel, qui sont les affaires de la gloire de

123 __ Mémorial, 1. c. __

124 __ Mémorial, 1. c. __

125 __ Constitutions de la Congrégation de Jésus et Marie, 4e part. C,II. 9. __

126 __ Constitutions, 1e part., ch. 4. __

127 __ Constitutions, 2e part., ch. 1. __

128 __ Matth.XXV, 30. __

Dieu et du salut des âmes 129».

Le P. Eudes poussait si loin l'amour des âmes qu'il regrettait parfois de voir tant de prêtres consacrer à se perfectionner dans les sciences un temps qui aurait pu être employé avec plus de fruit, pensait-il, à l'évangélisation et à la conversion du peuple. Non qu'il fût l'ennemi de l'étude. Les livres qu'il nous a laissés montrent en lui une connaissance approfondie des sciences ecclésiastiques. Quelques-uns même, le Coeur admirable par exemple, témoignent d'une érudition considérable et supposent de longues recherches. En exposant ses idées sur la prédication et l'administration du sacrement de pénitence, nous verrons qu'il demandait aux prêtres de se préparer au saint ministère par

III-LXVII

un travail aussi sérieux qu'assidu. Mais il eût voulu que l'étude fût pour eux un moyen de se mettre à même de travailler au salut des âmes, et qu'ils ne s'y appliquassent jamais par pur amour de la science. C'est dans ce sens que, durant une mission qu'il prêchait à Vasteville ¹³⁰ en 1659, attristé de voir les pénitents se presser en foule autour des confessionnaux et attendre des jours entiers sans pouvoir se confesser, il écrivait à l'un de ses enfants: « Que font à Paris tant de docteurs et tant de bacheliers, pendant que les âmes périssent par milliers, faute de personnes qui leur tendent la main pour les retirer de la perdition et les préserver du feu éternel ? Certainement, si je me croyais, je m'en irais à Paris, crier dans la Sorbonne et les autres collèges: Au feu! au feu de l'enfer qui embrase tout l'univers ! Venez, messieurs les docteurs; venez, messieurs les bacheliers; venez, messieurs les abbés; venez, messieurs les ecclésiastiques, nous aider à l'éteindre ¹³¹ ! »

III-LXVIII

129 __ Mémorial, 2e part., n 9. Le P. de Bérulle et M. Olier ont également mis les prêtres en garde contre l'oisiveté et l'inutilité. «Il serait à propos, disait M. de Bérulle, d'ériger une congrégation d'ecclésiastiques, en laquelle il y eût pauvreté en l'usage contre le luxe, voeu de ne rechercher aucun bénéfice ou dignité contre l'ambition, voeu de s'employer aux fonctions ecclésiastiques contre l'inutilité.» Esquisse de l'Oratoire, ms. cité par le P. Boulay, Vie du P. Eudes, tome I, appendice, p. 19. « L'oisiveté, dit encore le P. de Bérulle doit être soigneusement bannie (de l'Oratoire) comme indigne non seulement d'un ecclésiastique réglé et retiré, mais d'un chrétien.» Oeuvres de piété, CXCI. Migne, col. 1274. «Il ne doit point y avoir de moments oisifs et inutiles dans la vie d'un prêtre, dit à son tour M. Olier, et il ne faut pas qu'il s'occupe de lui-même, ni qu'il recherche de satisfaction sensible dans les douceurs du divin amour. » Traité des saints Ordres, 3e part., ch. 6. Cf. Manning, Le Sacerdoce éternel, ch. 10, La valeur du temps d'un prêtre.__

130 __ Paroisse du diocèse de Coutances, a trois lieues de Cherbourg.__

131 __ Dans sa première encyclique, le Pape Pie X, s'adressant aux Évêques du monde catholique, leur disait: « Que les nouveaux prêtres, qui sortent du séminaire, n'échappent pas pour cela aux sollicitudes de votre zèle. Pressez-les, Nous vous le recommandons du plus profond de notre âme, pressez-les souvent sur votre coeur qui doit brûler d'un feu céleste: réchauffez-les, enflammez-les, afin qu'ils n'aspirent plus qu' à Dieu et à la conquête des âmes. .. Ce n'est pas que nous ne jugions ces jeunes prêtres dignes d'éloges, qui se consacrent à d'utiles études dans toutes les branches de la science, et se préparent ainsi à mieux défendre la vérité... Nous ne pouvons néanmoins le dissimuler, et nous le déclarons même très ouvertement, Nos préférences sont et seront toujours pour ceux qui, sans négliger les sciences ecclésiastiques et profanes, se vouent plus particulièrement au bien des âmes dans l'exercice des divers ministères qui siéent au prêtre animé de zèle pour l'honneur divin. ' » Voilà des sentiments qui ne diffèrent guère de ceux du P. Eudes. Déjà Léon XIII avait écrit dans le même sens: « Les élèves des séminaires, mettant a profit un temps précieux dans une parfaite tranquillité d'âme, pourront se renfermer entièrement dans ces études qui, les rendront mûrs pour les grands devoirs du sacerdoce, pour le ministère de la prédication et des confessions. Qu'on réfléchisse combien est grave la responsabilité des prêtres qui négligent de prêter leur concours personnel à l'exercice de ces saints ministères, alors que le peuple en a un tel besoin. » Encyclique aux Évêques d'Italie, 12 décembre 1902.__

Cependant c'est surtout aux pasteurs et aux missionnaires que le P. Eudes voulait inspirer un zèle ardent pour le salut des âmes. Dans le Mémorial comme dans le Bon Confesseur, il leur rappelle souvent qu'ils auront à rendre compte au tribunal de Dieu de toutes les âmes qui leur sont confiées, et qu'ils répondront de celles qui seront perdues par leur négligence et leur inertie. Saint Grégoire le Grand disait aux prêtres de son temps que c'est tuer les âmes que de les laisser périr par un lâche silence: Tot occidimus quot ad mortem ire tepidi et tacentes videmus ¹³². Parole terrible que le Vénérable cite souvent pour arracher à leur torpeur les pasteurs sans zèle et sans courage ¹³³.

Le P. Eudes d'ailleurs a soin d'indiquer aux prêtres, et surtout aux pasteurs, les moyens à employer pour exercer autour d'eux un zèle fructueux. Dans le Mémorial comme dans le Bon Confesseur, il insiste particulièrement sur le bon exemple qu'ils doivent donner aux fidèles, et sur l'application qu'ils doivent apporter à connaître les âmes qui leur sont confiées, à veiller sur leurs besoins, à les instruire et à les exhorter au bien, à réprimer les abus et les vices, à faire respecter les lieux saints, à visiter les écoles, les pauvres, les malades, enfin à administrer les sacrements ¹³⁴.

Le Vénérable avait une tendresse toute spéciale pour les misères spirituelles et corporelles de l'humanité,

III-LXIX

et il ne manque jamais l'occasion de recommander aux prêtres de témoigner aux pécheurs et à tous les malheureux une grande compassion et une charité sans bornes. « On se souviendra, dit-il, que Dieu recommande tant et si souvent, dans les divines Écritures, les orphelins, les veuves, les étrangers et tous les pauvres; à raison de quoi on s'efforcera d'exercer la charité vers toutes ces personnes en toutes manières, autant qu'il sera possible; conversant plus volontiers avec les pauvres qu'avec les riches; étant plus prompts à les visiter dans leurs maladies et leurs afflictions, et à se rendre au confessionnal quand on y sera demandé par eux; et traitant avec eux en toute occasion avec un coeur plein d'amour et de respect vers Notre-Seigneur que l'on doit regarder en eux ¹³⁵.»

Voilà le zèle tel que le P. Eudes le concevait et le pratiquait. Ses ouvrages ont certainement contribué, aussi bien que ses exemples, à en raviver la flamme dans le clergé de son temps. Ils peuvent nous rendre le même service en ces jours difficiles où plus que jamais l'Église a besoin de prêtres zélés, et c'est pour cela que nous les offrons de nouveau au clergé français et surtout aux enfants du Vénérable.

III-LXX

APPROBATION DES DOCTEURS

Nous soussigné, Docteur en Théologie en la Faculté de Paris, Curé de Saint-Aquilin à Évreux, certifions avoir lu avec plaisir un livre intitulé Le Mémorial de la Vie ecclésiastique, composé par le R. P. JEAN- EUDES, Supérieur de la Congrégation des Séminaires de Jésus et Marie, et l'avons jugé digne d'être mis en public, non seulement pour n'y avoir rien trouvé qui soit contre la foi et les bonnes moeurs, mais parce qu'il enseigne les moyens de vivre saintement dans la profession ecclésiastique, et de faire chaque fonction de cet état avec la décence et disposition requise. Ce qui fera que tous les Ecclésiastiques qui voudront prendre la peine de le lire pourront avec grande facilité parvenir à la perfection de leur condition. Donné à Évreux, le 8 Janvier 1679.

Le Goux.

¹³² ___ Hom, .17. ___

¹³³ ___Mémorial, 1e part., Les qualités d'un bon pasteur. ___

¹³⁴ ___Mémorial, 2e part., n. 12, sq.; Bon Confesseur, ch. 2, sect. 4, etc. ___

¹³⁵ ___ Constitutions de la Congrégation de Jésus et Marie, 4e part., ch., 6. Cf. Mémorial, 1. c.; Bon Confesseur, 1. c. ___

III-235

MANUEL

Contenant plusieurs exercices de piété

pour l'usage

d'une Communauté ecclésiastique

Pietas ad omnia utilis est,
promissionem habens vitae
quae nunc est et futurae.
I Tim. IV, 8.

III-236

Approbation des docteurs

Nous soussignés, Docteurs de Sorbonne, témoignons que dans le livre qui porte pour titre: Manuel pour une Communauté d'Ecclésiastiques, composé par le R. P. JEAN EUDES, il n'y a rien de contraire à la foi ni aux bonnes moeurs. Fait à Caen, le 20 de septembre, mil six cent soixante-huit.

BLOUET DE THAN.
HUE DE LAUNAY.

Permission

Il est permis à Jean Poisson, imprimeur et libraire en cette ville et Université, suivant le consentement du Procureur du Roi en ce Siège, d'imprimer, vendre et distribuer un livre intitulé Manuel contenant plusieurs exercices de piété pour l'usage d'une communauté ecclésiastique, composé par le R. P. JEAN EUDES, Prêtre de la Congrégation de Jésus et Marie, approuvé de deux Docteurs en théologie selon l'ordonnance, avec défense etc. ., Donné à Caen, le 24 septembre 1668.

BLONDEL.
MÉNARD DE LA MENARDIERE.
LE PYONSSIN.

III-237

Introduction

« Au commencement de l'année de 1668, dit le P. Martine ¹, le P. Eudes fit approuver et ensuite imprimer un livre qu'il avait composé principalement pour sa Congrégation. Il est intitulé MANUEL contenant plusieurs exercices de piété pour l'usage d'une communauté ecclésiastique. »

C'est un petit in-12 de 295 pages. Il fut imprimé à Caen, chez Poisson l'aîné. L'approbation des docteurs Blouet de Than et Hue de Launay ² est du 20 septembre 1668; celle du Privilège royal est du 24 septembre.

Onze ans après la restauration de la Congrégation, en 1837, le R. P. Loüis, supérieur général, fit réimprimer ce Manuel, avec quelques modifications et de légères additions, chez Ambroise Jausions à Rennes. Nous ne voyons pas qu'il s'en soit jamais fait d'autres éditions.

Il ne faudrait pas croire néanmoins que le Vénérable Instituteur ait attendu l'année 1668 pour donner à ses prêtres et aux clercs de ses Séminaires un formulaire

III-238

de prières. Car ses historiens nous les montrent comme faisant dès le début les principaux exercices qui se pratiquent aujourd'hui dans la Congrégation ³. Ce premier formulaire, qu'il avait sans doute fait imprimer et qui n'est point parvenu jusqu'à nous, il le compléta peu à peu, et il en fit, comme le remarque le P. Martine, un « précieux recueil d'exercices spirituels, très propre à nous faciliter le moyen de sanctifier nos actions, et qui reflète admirablement la véritable et solide piété de l'auteur ⁴. »

Ce Manuel résume en effet d'une manière pratique toute la doctrine spirituelle du Vénérable; il complète en plus d'un point ses autres écrits; enfin il peut être très utile non seulement aux prêtres de sa Congrégation et au clergé en général, mais encore à toutes les personnes pieuses, spécialement aux âmes apostoliques.

I.

Le Manuel est un livre d'autant plus précieux, qu'il contient, sous sa forme définitive, toute la spiritualité du P. Eudes. Quand le pieux apôtre l'a composé, il était arrivé à l'âge de soixante-sept ans, et l'on peut dire que sa science des choses de Dieu et son expérience des âmes avaient atteint leur perfection. Il dirigeait depuis vingt ans et plus ses deux Instituts religieux devenus florissants; il travaillait depuis la même époque à propager la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, et

¹ __Martine, Vie du P. Eudes, t, II, p. 258. __

² __ Le docteur Blouet de Than était un religieux bénédictin de Saint-Étienne de Caen. Un autre Blouet de Than, neveu de M. Blouet de Camilly qui succéda au V. P. Eudes, entra dans la Congrégation de Jésus et de Marie, et fut l'un des fondateurs du Séminaire de Caen. Ils moururent l'un et l'autre en 1673.-- M. Hue de Launay, ou Delaunay-Hue, comme l'appelle l'Annaliste, était grand-vicaire de l'évêque de Bayeux. C'est lui qui fit l'apologie du P. Eudes attaqué par les Jansénistes à propos de Marie des Vallées. Né à Coutances en 1638, il mourut à Bayeux en 1727. __

³ __Martine, Vie du P. Eudes, t. 1, p . 137 .-- Costil, Annales, t. 1 . p . 75__

⁴ __Vie du P. Eudes, t. II, p. 258. __

bientôt, sans cesser d'unir ces divins Coeurs dans ses hommages, il allait leur consacrer deux fêtes distinctes et faire rendre à chacun un culte spécial. Il venait en effet de terminer l'Office propre et la Messe du Sacré Coeur

III-239

de Jésus, avec un traité de la dévotion à ce Coeur adorable, et il composait ses belles Litanies en son honneur. Il avait achevé ou du moins ébauché tous ses ouvrages, spécialement les Règles et les Constitutions de ses deux Instituts, ses livres de direction ecclésiastique et ses belles études dogmatiques sur la dévotion à la très sainte Vierge. Il avait établi en Normandie cinq Séminaires, ceux de Caen, de Coutances, de Lisieux, de Rouen et d'Évreux, où les jeunes clercs se formaient d'après ses instructions aux vertus sacerdotales, et où les prêtres venaient se retremper dans l'esprit de leur vocation par les exercices des retraites. Chacune de ces maisons était en même temps un centre d'où rayonnaient des escouades de missionnaires évangélisant tout autour d'eux les villes et les campagnes. Enfin il avait organisé parmi les laïques de pieuses associations qui contribuaient à développer et à affermir ses oeuvres de zèle.

La plus importante de ces institutions était sans contredit la Congrégation de Jésus et Marie. C'est à elle surtout qu'il tenait à communiquer pleinement son esprit, afin qu'il pût se survivre en elle et continuer par elle ses divers apostolats. Il voulait que tous les membres de cet Institut fussent des prêtres modèles, capables de dire, comme saint Paul, à ceux qui se rangeaient sous leur conduite: *Imitatores mei estote, sicut et ego Christi* ⁵. « Quelle est la perfection que Dieu demande de nous ! leur disait-il. Il veut que les prêtres soient le modèle et l'exemple de tous les fidèles; mais il veut que nous soyons le modèle et la règle des prêtres. Il faut donc que nous soyons en tout et partout des miroirs de piété, de modestie et de toutes sortes de vertus ⁶. »

III-240

C'est pour cela qu'il les avait consacrés au Coeur adorable de Jésus, source de toute grâce et de toute sainteté, et par concomitance, au Coeur virginal de Marie, indissolublement uni à celui du Sauveur, et modèle parfait de l'union de nos coeurs avec celui du divin Maître. Outre qu'ils ont pour mission d'honorer constamment et de faire connaître, aimer et glorifier ces Coeurs incomparables, ils doivent leur être tellement unis dans toutes leurs pensées, paroles, actions et entreprises, qu'ils puissent dire en toute vérité: Ce n'est plus moi qui pense, qui parle, qui agis, ce sont les Coeurs sacrés de Jésus et de Marie, ou plutôt, selon l'expression du Vénéérable, c'est le Coeur de Jésus et de Marie ⁷ qui fait tout en moi et par moi, car il vit et règne absolument dans mon coeur.

C'est pour cela aussi que, dans leurs Règles et Constitutions, il leur enseigne les moyens de mourir à tout ce qui est du vieil homme, et de se transformer en Jésus-Christ par la continuation de sa vie et de ses mystères, comme il l'avait précédemment enseigné dans le Royaume de Jésus et dans ses premiers ouvrages. Car,-- et nous l'avons déjà remarqué ⁸ -- la doctrine spirituelle du pieux apôtre n'a point changé avec les années; elle s'est simplement enrichie de quelques pratiques nouvelles, surtout en ce qui concerne la dévotion aux Sacrés Coeurs. Comprenant que le coeur est le centre et le principe de la vie, au moral plus encore qu'au physique, il vit dans le Coeur sacré de Jésus le centre et le principe de toute vie surnaturelle et chrétienne. C'est vers lui que se porta le

⁵ ___ I Cor. XI, 1. ___

⁶ ___Hérambourg, Vertus du P. Eudes, p. 339. ___

⁷ ___Voir ce que nous avons dit, relativement à cette expression, dans le tome II des Oeuvres complètes, pp. 283 et 363. ___

⁸ ___Cf. Introduction au Royaume de Jésus, Oeuvres, tome 1, pp. 4 et 5. ___

culte de vénération et d'amour

III-241

qu'il avait pour notre aimable Sauveur; et, pour mieux pénétrer dans cet auguste sanctuaire de l'amour divin, il voulut y entrer par le Coeur très pur de Marie, parfait miroir du Coeur de Jésus et modèle accompli de l'amour qui doit nous unir à ce Coeur incomparable.

Puiser la vie surnaturelle à pleins bords par son union continuelle aux Coeurs sacrés de Jésus et de Marie, animer toutes ses pensées, paroles et actions de leurs intentions saintes et de leurs parfaites dispositions, n'aller à Dieu que par leur amour, et au prochain que par leur ardente charité, ne rien entreprendre que par leur mouvement, fondre son coeur en quelque sorte dans ces divins Coeurs, tel était le secret du V. P. Eudes pour faire des progrès rapides dans les voies de la perfection et pour opérer les merveilles de son apostolat.

Or ce sont les industries de sa dévotion et de son zèle qu'il a voulu suggérer à ses enfants et à tous les prêtres et fidèles, dans le Manuel de piété. Et ici, il les met à l'oeuvre en les obligeant à produire les actes nécessaires au but qu'il se propose, dans tous leurs exercices de communauté, ou dans ceux qu'ils ont dû se prescrire par un règlement particulier, de manière à élever chacun de leurs actes, même les plus indifférents, à la hauteur d'une vertu sublime. On trouve en effet, dans ce Manuel, la plupart des exercices que le Serviteur de Dieu recommande dans ses autres ouvrages; mais il les a fixés à des jours et à des heures précis; il les a rangés dans un ordre parfait, auquel il aime à revenir, indiquant, dans cinq parties, ce que l'on doit faire chaque jour, chaque semaine, chaque mois, chaque année, et les choses qui n'ont point de temps déterminé, de façon à ne rien laisser à l'arbitraire. Enfin il les a formulés de telle sorte que, si l'on y est fidèle et si l'on sait

III-242

entrer dans l'esprit qui les a dictés, on arrivera presque nécessairement à cette vie d'union et à cette transformation en Jésus que le pieux auteur se propose de nous faire atteindre.

Mais en étudiant le Manuel, il importe de ne pas oublier que la doctrine spirituelle du V. P. Eudes est parfaitement une, et que tous ses livres se tiennent, s'enchaînent et s'expliquent les uns les autres. Si cet ouvrage est à la fois le résumé et le complément de ceux qui précèdent, ceux-ci à leur tour ont besoin d'être étudiés et bien compris, si l'on veut saisir l'esprit et la portée des exercices du Manuel, qui sans cela resteraient lettre close et ne produiraient aucun fruit de vie spirituelle dans les âmes⁹.

II.

Le Manuel complète encore les oeuvres sacerdotales et spirituelles du pieux Serviteur de Dieu, en ce sens qu'on y trouve maintes pages propres à jeter un jour nouveau sur la façon dont il comprenait certaines pratiques recommandées dans ses autres livres, et aussi parce qu'il nous offre plusieurs exercices dont il n'avait pas été question jusque-là.

I. On y trouve d'abord un complément des instructions que le V. P. Eudes a données ailleurs sur la pratique de l'Oraison mentale. Le pieux auteur avait-il écrit un traité de l'Oraison, comme cela se pratique souvent, en tête de ses trois volumes de Méditations, qui malheureusement sont aujourd'hui perdus ? Ses historiens ne nous en parlent pas. Mais il serait

III-243

facile de composer un traité de ce genre rien qu'en puisant dans ceux de ses ouvrages qui nous restent. Ce serait un travail non moins utile qu'intéressant, et dont nous voulons tracer ici une esquisse

⁹ __C'est pour cela que, dans la préface du Manuel, l'auteur conseille de lire en même temps le Mémorial de la Vie ecclésiastique et que, dans le corps de l'ouvrage, il renvoie plusieurs fois au Royaume de Jésus. __

rapide.

¹⁰ Le P. Eudes nous dit d'abord, dans le Royaume de Jésus, ce qu'il faut entendre par l'oraison. « C'est une élévation respectueuse et amoureuse de notre esprit et de notre coeur vers Dieu. C'est un doux entretien, une sainte communication et une divine conversation de l'âme chrétienne avec son Dieu, là où elle le considère et contemple dans ses divines perfections, dans ses mystères et dans ses oeuvres; elle l'adore, le bénit, l'aime, le glorifie et se donne à lui; elle s'humilie devant lui à la vue de ses péchés et de ses ingraturités, et elle le prie de lui faire miséricorde; elle apprend à se rendre semblable à lui en imitant ses vertus et ses divines perfections; enfin elle lui demande toutes les choses dont elle a besoin pour l'aimer et le servir ¹⁰. »

²⁰. Il nous expose ensuite les motifs divers qui doivent nous affectionner à ce saint exercice:

a) Sa nécessité. «C'est un des principaux fondements de la vie et de la sainteté chrétiennes, parce que la vie de notre divin Sauveur Jésus-Christ n'a été qu'une oraison continuelle, et que nous devons la reproduire et la continuer », si nous voulons être de vrais chrétiens. « La terre qui nous porte, ajoute-t-il, l'air que nous respirons, le pain qui nous sustente, le coeur qui bat dans notre poitrine ne sont pas aussi nécessaires à l'homme pour vivre de la vie corporelle, que l'oraison ne l'est au chrétien pour vivre de la vie surnaturelle ¹¹. »

III-244

b) Son excellence. « L'oraison est une participation à la vie des Anges et des Saints, à la vie de Jésus-Christ et de sa très sainte Mère, à la vie de Dieu même et des trois Personnes divines..., et elle doit être à jamais notre occupation dans le ciel ¹². »

c) Les joies qu'on y goûte. « Elle est la parfaite félicité, le souverain bonheur et le vrai paradis de la terre; car c'est par ce divin exercice que l'âme chrétienne s'unit à Dieu qui est son centre, sa fin et son souverain bien; c'est là qu'elle le possède et qu'elle en est possédée...; c'est là qu'elle reçoit ses lumières, ses bénédictions et mille témoignages de l'ineffable tendresse qu'il a pour elle... Mille ans des plaisirs du monde ne valent pas un moment des douceurs que Dieu fait goûter à une âme qui met son contentement à converser avec lui dans l'oraison ¹³. »

d) Il nous la montre enfin comme la source de la piété et de la ferveur. « Si vous voulez savoir ce que c'est que la piété, dit-il dans le Bon Confesseur, exercez-vous à l'oraison mentale, et vous la connaîtrez et posséderez bientôt; mais tant que vous ne saurez point par expérience ce que c'est que l'oraison, vous ne saurez point ce que c'est que la véritable piété, et vous ne serez point propres à faire les fonctions ecclésiastiques, dont la fin est de détruire le péché et d'établir la vertu dans les âmes ¹⁴. » Et apprenant qu'un Supérieur était tombé dans le relâchement: « Il n'en pouvait

¹⁰ __Royaume de Jésus. Oeuvres complètes, I, p. 192. __

¹¹ __Royaume de Jésus. Oeuvres, I, p. 190. Le Vénéralable parle ici de l'oraison prise dans son sens général; mais il a soin de nous dire plus loin que la prière vocale doit toujours, pour être bonne, être accompagnée de la prière mentale. __

¹² __Ibid. pp. 192,193. __

¹³ __ Ibid. __

¹⁴ __ Bon Confesseur, ch. VII. Cf.Hérainbourg, Vertus du P.Eudes, p. 230.__

être autrement, s'écria-t-il, parce que ce Supérieur avait pris l'habitude de manquer souvent à l'oraison ¹⁵. »

III-245

3⁰. On trouve aussi, dans le Royaume de Jésus, tout ce qui regarde le corps de l'oraison:

a) Le choix des sujets. « C'est quelque'une des perfections divines,-- ou quelque mystère, vertu ou parole du Fils de Dieu, -- ou ce qu'il a opéré et opère encore maintenant, en l'ordre de la gloire, de la grâce et de la nature, dans sa sainte Mère, dans ses Saints, dans son Église et dans le monde naturel ¹⁶. » Le P. Eudes « conseillait de prendre, pour l'oraison, des sujets de morale ou d'action, comme les mystères du Fils de Dieu ou de sa sainte Mère, ou bien des vertus. Il les préférait aux vérités spéculatives et élevées qui laissent souvent l'âme sans action ¹⁷. »

b) La façon dont on doit s'en occuper. « C'est en appliquant premièrement son entendement à considérer avec une douce et forte attention et application d'esprit les vérités contenues dans le sujet, et qui sont capables de l'exciter à aimer Dieu et à détester ses péchés; puis en appliquant son coeur et sa volonté à produire plusieurs actes et affections d'adoration, de louange, d'amour, d'humiliation, de contrition, d'oblation et de résolution de fuir le mal et de faire le bien, et autres semblables, selon que l'Esprit de Dieu le suggère ¹⁸. »

Ailleurs le Vénérable enseigne longuement la manière de faire oraison sur les mystères de Notre-Seigneur et de la très sainte Vierge, la façon dont il faut envisager l'extérieur et l'intérieur de ces mystères, ce que l'on doit y considérer, et les actes qu'il faut produire sur chacun d'eux ¹⁹.

Il nous a aussi laissé un grand nombre de méditations

III-246

écrites, où l'on peut voir la façon habituelle dont il s'entretenait avec Dieu, s'appliquant presque toujours à considérer Notre-Seigneur Jésus-Christ dans ses rapports avec le sujet d'oraison, l'adorant, lui rendant grâces, reportant ses regards sur lui-même pour se considérer en face de ce divin modèle, s'humiliant à ses pieds et lui demandant pardon de ses fautes et négligences, se donnant à lui pour se conformer dorénavant à ses exemples et à ses desseins, sollicitant sa grâce pour y réussir, et implorant dans le même but le secours de la très sainte Vierge, des Anges et des Saints.

Ainsi donc, en résumé: adoration, action de grâces, humiliation et contrition, donation à Jésus, invocation de la sainte Vierge et des Saints, voilà les principaux actes de l'oraison telle que l'entend le V. P. Eudes.

Son oraison était éminemment affective, comme nous le disent ses historiens, et comme on peut le voir dans toutes les méditations écrites qu'il nous a laissées. Il aimait à méditer sous forme d'élévations, et il nous conseille de faire la même chose.-- C'était aussi le conseil du Card. de Bérulle: « Faire oraison en cette manière, disait-il, c'est prier par pratique de vertu, et cette voie est plus digne de la volonté de Dieu, qui n'est pas tant honorée par nos pensées que par nos affections

¹⁵ __ Hérambourg, Vertus, p. 132 __

¹⁶ __Oeuvres, t. I, p. 194 __

¹⁷ __Hérambourg, Vertus du P. Eudes, p. 234 __

¹⁸ __Oeuvres, t. I, p. 194 __

¹⁹ __ Ibid. p. 310 sq. __

20. » - C'était d'ailleurs celui de saint François de Sales, auteur favori, lui aussi, du V. P. Eudes: « En ces affections, écrit-il, notre esprit se doit épancher et étendre le plus qu'il lui sera possible ²¹. » « Il est bon d'user de colloque, dit-il encore, et de parler tantôt aux Anges, III-247

aux Saints, et à soi-même, à son coeur, aux pécheurs, et même aux créatures insensibles, comme l'on voit que David fait en ses psaumes, et les autres Saints en leurs méditations et oraisons ²². »

c). Il nous explique encore, dans le Royaume de Jésus ²³, d'une façon remarquable et très pratique, la conduite qu'il faut tenir au temps des consolations spirituelles, et aussi dans les sécheresses et distractions qui peuvent nous assaillir pendant l'oraison.

d) Enfin il insiste sur deux recommandations très importantes à ses yeux:

La première c'est de ne jamais oublier que l'on continue l'oraison de Jésus-Christ, et par conséquent de faire cette action dans son esprit et comme s'il était à notre place, nous unissant aux intentions et aux dispositions avec lesquelles il a prié et prie encore dans le ciel et sur nos autels ²⁴. « C'est là, ajoute-t-il, une pensée et une disposition qui vous servira grandement, et qui doit vous accompagner dans tous vos exercices. »

La seconde recommandation, c'est de ne pas s'astreindre trop servilement aux méthodes et aux formules, et de ne jamais contrarier en nous l'action de l'Esprit-Saint. « Le secret des secrets dans la vie spirituelle, disait-il souvent, c'est de s'abandonner à ce divin Esprit qui est l'Esprit de Jésus, de suivre les mouvements qu'il imprimera dans notre âme, de ne point empêcher son opération par les pensées, les inventions et l'activité de notre propre esprit; mais de lui laisser une pleine liberté d'agir en nous, et de nous montrer bien fidèles à suivre le

III-248

mouvement de sa grâce et de sa conduite. ²⁵ » Saint François de Sales faisait la même recommandation: « Sachez encore qu'il vous arrivera quelquefois qu'incontinent après la préparation, votre affection se trouvera tout émue en Dieu; alors, Philothée, il lui faut lâcher la bride, sans vouloir suivre la méthode que je vous ai donnée; car, bien que pour l'ordinaire la considération doit précéder les affections et résolutions, toutefois, le Saint-Esprit vous donnant les affections avant la considération, vous ne devez pas rechercher la considération, puisqu'elle ne se fait que pour émouvoir l'affection ²⁶. »

⁴⁰. Voilà pour le corps de l'oraison. Restent la préparation et la conclusion de ce saint
²⁰ Oeuvres du Card. de Bérulle, Règlement de l'Oratoire, Migne, col. 1641. __

²¹ __ Introduction à la Vie dévote, Partie II, ch. 6. __

²² __ Introduction à la Vie dévote, Partie II, ch. 8 __

²³ __ Oeuvres. t. 1, pp. 276, 278. __

²⁴ __ Ibid. pp. 200, 201. __

²⁵ __ Cf. Hérambourg, Vertus du P. Eudes, p. 243; Royaume de Jésus, Oeuvres, t. 1, p. 452, __

²⁶ __ Introduction à la vie dévote, Part. II, ch. 8. __

exercice. Le pieux auteur n'en a rien dit ou presque rien dans le Royaume de Jésus. Dans le Mémorial de la Vie ecclésiastique ²⁷, il n'a fait qu'indiquer les actes par lesquels on doit se disposer à l'oraison, et ceux par lesquels il faut la terminer. C'est dans le Manuel que le Vénérable complète son enseignement sur ce point. Il nous y donne quatre formules variées et détaillées pour faire chaque semaine cette préparation et cette conclusion.

Les actes de la préparation sont au nombre de quatre:

a) Adoration. Après s'être rappelé la sainte présence de Dieu, on l'adore et on s'humilie à ses pieds, lui demandant pardon des fautes qui nous rendent indignes de paraître devant sa face et de penser à lui.

b) Pureté d'intention. On renonce à soi-même, à toute curiosité d'esprit et à toute satisfaction propre,

III-249

et l'on proteste à Dieu qu'on ne veut faire cette action que pour sa gloire, son pur amour et son unique contentement.

c) Donation et union à Jésus. On donne son esprit et son cœur à Notre-Seigneur, pour qu'il les possède et qu'il les conduise dans l'oraison; puis, s'unissant à ce divin Maître et à l'oraison qu'il fait continuellement devant son Père, on s'efforce d'entrer dans ses saintes intentions et dans ses dispositions infiniment parfaites. « De tous les actes préparatoires à l'oraison, c'est la le principal, disait le V. P. Eudes; il est même fort à propos d'en produire souvent de semblables, pour réveiller l'âme de ses assoupissements ²⁸. »

d) Invocation des Saints. Enfin l'on doit s'unir à l'oraison que font toutes les saintes âmes du ciel et de la terre, et supplier la très sainte Vierge, saint Joseph, notre Ange gardien, tous les Anges et tous les Saints de nous obtenir l'esprit d'oraison et de nous rendre participants de leur ferveur.

Pour finir l'oraison, on doit faire les actes qui suivent:

a) Action de grâces et réparation. Remercier Dieu des grâces qu'il nous a faites dans l'oraison; lui demander pardon des fautes qu'on y a commises; supplier Notre-Seigneur de les réparer pour nous et d'être lui-même notre oraison continuelle devant son Père.

b) Bouquet spirituel. Faire un recueil des principales pensées et affections que le Saint-Esprit nous a inspirées, et les résumer dans une oraison jaculatoire.

c) Offrande. Les déposer, ainsi que nos résolutions, entre les mains et dans le Cœur sacré de Jésus, nous

III-250

confiant uniquement en sa divine miséricorde, et le suppliant de les conserver pour nous et de nous donner la grâce de les mettre en pratique.

d) Invocation. Prier la sainte Vierge, saint Joseph, tous les Anges et tous les Saints et Saintes de Jésus, de suppléer à nos défauts et de continuer notre oraison pour nous.

e) Examen de prévoyance, d'après la méthode que nous indiquerons plus loin.

En réunissant ces divers éléments, nous aurons une véritable méthode d'oraison, à la fois simple et pratique. C'est d'ailleurs, à quelques nuances près, la méthode d'oraison indiquée par le Card. de Bérulle dans le Règlement de l'Oratoire ²⁹.

II. Dans ses autres ouvrages, le Vén. P. Eudes ne dit rien ou presque rien d'un moyen de

²⁷ __Partie III, ch. 3. __

²⁸ __Hérambourg, Vertus du P. Eudes, p. 233. __

²⁹ __Cf. Oeuvres de Bérulle, Ed. Migne, col. 1639 sq. __

sanctification recommandé par la plupart des maîtres de la vie spirituelle, la pratique des examens. Le Manuel comble cette lacune et nous fait connaître le jour spécial sous lequel le pieux auteur envisage cet exercice.

Nous avons déjà fait observer ³⁰, que le P. Eudes ne prescrit nulle part la pratique de l'examen particulier, entendu au sens des Exercices de saint Ignace. pour le fondateur de la Compagnie de Jésus, cette examen est une lutte corps à corps avec un défaut et suivant une méthode très assujétissante. L'instituteur de la Congrégation de Jésus et Marie ne jugea pas à propos d'y astreindre ses prêtres. Comptant plus sur la grâce divine que sur le travail personnel pour arriver à la sainteté ³¹, il adopta, en
III-251

les perfectionnant, les trois examens donnés par les PP. de Bérulle et de Condren à l'Oratoire ³², dont le but est de combattre les obstacles à la grâce, de faciliter son action sur nous, et d'acquérir les vertus propres à nous unir à Jésus-Christ et à le faire vivre et régner dans notre coeur.

Ces examens se font en trois temps différents: le matin, le midi et le soir.

L'examen du matin et celui du soir sont des examens généraux et ils ont le même objet: les défauts, qui mettent obstacle à la vie de Jésus en nous, et les fautes auxquelles on est le plus exposé, avec les résolutions que l'on a dû prendre dans l'oraison. À ce sujet ordinaire d'examen, notre Vénérable ajouta les quatre vertus, principales du Sacré Coeur de Jésus: l'humilité, l'obéissance, la charité et la mansuétude. il nous donne la raison de ce choix dans l'antienne que récite chaque jour le Supérieur, après la Salutation à saint Joseph: Christus Jesus, mitis et humilis Corde, propter nimiam, charitatem suam qua dilexit nos, humiliavit semetipsum, factus obediens usque ad mortem crucis: Ita que omnia nostra in humilitate, et obedientia, et charitate, et mansuetudine fiant ³³. Ces quatre vertus sont le contrepied de l'esprit du monde et de Satan, du mauvais esprit par conséquent, et rien n'est plus propre à établir en nous l'esprit de Jésus et à nous rendre selon son Coeur.

¹⁰ L'examen du matin est un examen de prévoyance pour la journée, et qui se fait à la fin de l'oraison dont il est une des conclusions naturelles. Il consiste
III-252

à se mettre en garde contre ses défauts, et contre les dangers de pécher qui peuvent se présenter; puis à prévoir autant que possible les occasions que l'on rencontrera de pratiquer les quatre vertus indiquées. On doit ensuite « prendre la résolution d'éviter les premiers et d'embrasser les secondes, et demander grâce à Dieu pour cela ». Les prières latines qui suivent dans le Manuel, et qui se rattachent surtout à l'examen de prévoyance pour bien passer la journée, sont très remarquables à ce point de vue ³⁴. On s'y donne d'abord à l'esprit de Jésus, en le priant de nous posséder tellement que son action divine prévienne toujours en nous notre mouvement propre. Puis l'on se met sous la protection de la très sainte Vierge, en demandant à Dieu la grâce de le servir avec humilité d'esprit et

³⁰ __Royaume de Jésus, Introd. Oeuvres, t. I, p. 26. __

³¹ __Ibid. p. 25. __

³² __Cf. OEuvres de Bérulle, éd. Migne, col. 1643-1645; Cloyseault, Généralats du P. de Bérulle et du P. de Condren, édition Ingold pp. 277, 285, 293.__

³³ __Manuel, 1re.part.§ 6. __

³⁴ __Manuel, part. 1re, § 2. __

pureté de corps, à l'exemple de cette divine Mère. On sollicite ensuite pour soi et pour tout le clergé le véritable esprit apostolique, afin de bien remplir ses fonctions sacerdotales. Enfin, après avoir réclamé le secours des saints Anges gardiens et fait la profession d'humilité, on demande la bénédiction de Notre-Seigneur et de la très sainte Vierge.

2⁰. À l'examen du soir, le Vén. P. Eudes, suivant en cela l'exemple des PP. de Bérulle et de Condren, veut que nous commençons par adorer Notre-Seigneur en qualité de Juge souverain, nous soumettant à la puissance qu'il a de nous juger, le suppliant de nous rendre participants de sa divine lumière pour connaître nos péchés, et de nous armer de sa divine justice pour les détester et en faire pénitence.

Il nous fait examiner ensuite les fautes que nous avons commises durant la journée, en pensées, paroles

III-253

et actions, notant spécialement celles qui se rattachent à nos défauts, celles qui ont violé les résolutions prises le matin à l'oraison, et celles qui sont opposées aux quatre vertus d'humilité, d'obéissance, de charité et de mansuétude.

On demande ensuite la contrition, et après s'être donné à Notre-Seigneur pour entrer dans son esprit de pénitence, on s'efforce de détester ses péchés avec lui, et l'on prend la résolution de ne les plus commettre, suppliant la sainte Vierge et tous les Saints d'en demander pardon à Dieu pour nous et de nous obtenir la grâce d'une vraie conversion. L'antienne Peccavimus³⁵ et l'oraison Respice qui terminent cet examen constituent une belle formule de contrition faite par toute une communauté, et le tout porte bien le cachet de la forte piété du V. P. Eudes.

3⁰. Dans l'examen qui se fait avant midi, le Cardinal de Bérulle et le P. de Condren considéraient Notre-Seigneur en qualité de Chef, et se demandaient comment ils avaient été fidèles à sa direction dans la pratique des vertus et des devoirs auxquels ils étaient obligés à titre de chrétiens, de prêtres et de membres de l'Oratoire. Pour circonscrire le sujet, M. de Bérulle conseillait de s'arrêter particulièrement, chaque semaine, à une vertu spéciale de Notre-Seigneur, adorant ce divin Maître dans la pratique de cette vertu, se donnant à lui pour l'acquérir, et renonçant aux tentations qui pourraient y mettre obstacle³⁶.

Le V.P.Eudes n'a fait que compléter et préciser cette pratique de ses maîtres. Pour lui aussi l'objet

III-254

de cet examen particulier ce sont les devoirs et les vertus auxquels nous oblige notre triple vocation, et dont la pratique fera vivre et régner Jésus dans nos coeurs. Mais, pour ne rien laisser à l'arbitraire, il les a rattachés à différents sujets sur lesquels il veut que l'on fasse chaque jour, à cette heure, une courte méditation en forme d'examen. Et ces petites méditations, il les a formulées dans le Manuel, de façon à nous rappeler successivement, dans le cours de chaque mois, nos principaux devoirs et les obligations qui résultent pour nous de nos relations avec Dieu, avec Notre-Seigneur, avec la sainte Vierge et les Saints qui sont nos patrons et nos modèles.

Tous les jours de la première semaine, cet examen se fait « sur les vertus particulières que l'on doit pratiquer durant l'année et durant le mois, et aussi sur les mystères et les Saints que l'on

³⁵ ___ Manuel, part.1, VII. ___

³⁶ ___ Cf. Cloyseault, Généralats du Card. de Bérulle et du P. de Condren p. 285; Bérulle, Règlement de l'Orat., Migne, col. 1644. ___

doit honorer » en vertu de billets que l'on a tirés, l'un au commencement de l'année ecclésiastique ³⁷ 1, l'autre au dernier jour du mois précédent ³⁸, pratique approuvée par l'Église et qui est en usage dans un grand nombre de communautés et d'associations ou confréries. C'est pour empêcher cette pratique de rester vaine, que le P. Eudes oblige ainsi à s'en occuper toute une semaine chaque mois.

À partir de cette première semaine, le sujet de l'exercice varie tous les jours.

Pendant la seconde semaine du mois, il se fait sur les attributs divins et sur les devoirs qui en découlent pour nous:

1. Sur la très sainte Trinité que nous devons glorifier en toutes choses;
2. Sur la divine Volonté, règle de notre vie;

III-255

3. Sur l'Amour divin, qui seul doit régner dans nos cœurs;
4. Sur la Charité de Dieu à l'égard de ses créatures, modèle de notre charité envers le prochain;
5. Sur la divine Miséricorde, que nous devons imiter autant que possible;
6. Sur la divine Justice, pour nous exciter à la haine du péché;
7. Sur la Sainteté de Dieu, pour nous détacher du monde et de nous-mêmes et nous attacher à Dieu seul.

Pendant la troisième semaine, cet exercice a pour objet les principaux titres de Notre-Seigneur et les devoirs qui en résultent pour nous. On le considère successivement:

1. Comme Fils éternel du Père, nous créant avec lui, et nous communiquant sa qualité de fils de Dieu;
2. Comme principe de l'Esprit-Saint, qu'il nous donne pour être notre sanctificateur;
3. Comme notre Rédempteur, qui nous rachète de l'enfer;
4. Comme le Supérieur et le père de notre Institut, auquel nous devons obéissance parfaite et amour tendre;
5. Comme Chef de son Église, et par conséquent le nôtre;
6. Comme souverain Prêtre s'immolant sur la croix;
7. Comme Fils de Marie, qui nous l'a donnée pour Supérieure et pour Mère.

La quatrième semaine nous remet sous les yeux les vertus de Jésus-Christ, notre souverain Maître et modèle:

1. Son amour pour son Père et sa soumission à sa divine volonté:

III-256

2. Son humilité si profonde;
3. Sa grande patience, mansuétude et bénignité;
4. Sa pureté toute divine;
5. Son obéissance parfaite;
6. Sa charité et son zèle pour le salut des âmes;
7. Son amour pour sa divine Mère.

Tels sont les sujets d'examen rappelés jour par jour et détaillés dans le Manuel. Rien de plus efficace, on le conçoit, pour nous entretenir dans l'esprit de foi et de ferveur, et pour nous former aux vertus chrétiennes et sacerdotales, que cet exercice bien pratiqué, en union avec Jésus, en l'adorant, en le remerciant, en lui demandant pardon, en se donnant à lui pour cet effet par mieux

³⁷ __Le vendredi de 1^{re} semaine de l'Avent. __

³⁸ __Cf. Manuel, part. 3. __

faire chaque jour, et en sollicitant sa grâce à l'intercession de la sainte Vierge et des Saints ³⁹.

Les prières qui terminent cet examen ont pour but elles aussi de faire vivre et régner de plus en plus Jésus-Christ dans nos cœurs. L'antienne Christus Jesus ⁴⁰ nous rappelle, d'après saint Paul, la nécessité de mourir à nous-mêmes et de ne plus vivre que pour lui. Le verset, c'est le cri d'amour que le Vénérable a mis en tête du Royaume de Jésus, et qu'il répète si souvent, par opposition au cri de haine des Juifs refusant de reconnaître le Sauveur pour Roi: Nolumus hunc regnare super nos ⁴¹. La première oraison, Contere quaesumus, exprime et résume avec une énergie extraordinaire les idées du P. Eudes sur

III-257

le renoncement à soi-même et sur le don de soi à Jésus. C'est là le vrai but de l'examen particulier tel qu'il le comprend. La seconde, Defende quaesumus, réclame avec un admirable élan de piété le secours et la protection de Notre-Seigneur, de la sainte Vierge, des saints Patrons et de tous les Saints ⁴².

III. On trouvera encore, dans le Manuel, plusieurs autres exercices ou pratiques de piété qui ne sont point mentionnés ailleurs, ou qui n'y sont pas expliqués d'une façon aussi précise et aussi complète. Ainsi:

1. Pour chaque jour, les intentions et les dispositions qui doivent accompagner la récitation de l'Office divin, et les lectures qu'il faut faire à ce sujet le dimanche, le mardi, le jeudi et le samedi.

2. Pour chaque semaine: les dispositions qu'il faut apporter à l'exercice de l'humiliation, autrement dit de la culpé ou du chapitre, comme on l'appelle dans plusieurs communautés.

Puis la façon dont on doit terminer la semaine, en chantant ou en récitant l'Inviolata pour deux intentions: 1^o demander à la bienheureuse Vierge de nous obtenir un grand amour pour la pureté, et une profonde humilité; 2^o demander pardon à Dieu et lui faire amende honorable pour toutes les fautes de la semaine, et supplier la Mère de grâce et de miséricorde de nous en obtenir la rémission et de suppléer à tous nos manquements.

3. Pour chaque mois, les dispositions avec lesquelles on doit recevoir les billets ou Saints du mois, et l'usage qu'il en faut faire.

4. Pour chaque année: la manière de passer saintement

III-258

le temps du Carême; les moyens d'honorer les mystères de Jésus et de Marie; les devoirs que nous devons rendre à Notre-Seigneur exposé dans le Saint-Sacrement; les préparations qu'il faut apporter aux principales fêtes; les honneurs dus aux saintes Reliques; la rénovation des promesses

³⁹ Le Vén. P. Eudes a laissé aux Religieuses de N.-D. de Charité l'examen de midi tel que saint François de Sales l'avait établi pour la Visitation. Il consiste à rechercher les fautes commises durant la matinée dans les emplois et exercices de piété. Elles peuvent en outre s'examiner « sur quelque vertu particulière qui soit la plus convenable, et qui s'oppose directement aux imperfections auxquelles on se sent le plus incliné.» Directoire spirituel, art. 5.

⁴⁰ Manuel, part. 1, § 3.

⁴¹ Luc. XIX. 14.

⁴² Cette seconde oraison était déjà en usage à l'Oratoire. Voir Oeuvres du Card. de Bérulle, Migne, col. 1749.

cléricales, etc., etc.

IV. On y trouvera enfin un grand nombre de belles prières et de pieuses Litanies composées par le V. P. Eudes en l'honneur des principaux mystères de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge, ou à la louange des Saints dont il recommande la dévotion. Ce sont les Litanies du saint Enfant Jésus et celles de l'Enfance de la sainte Vierge, qui se disent chaque lundi et durant le temps consacré à ces mystères; celles du très saint Sacrement, pour le jeudi de chaque semaine et pour l'octave de la Fête-Dieu; celles de la Passion de Notre-Seigneur, pour le vendredi; celles du Sacré Coeur de Jésus et du très saint Coeur de Marie, pour le samedi et pour les octaves des fêtes de ces divins Coeurs. Puis celles de la très sainte Trinité, de saint Joseph, des saints Anges, de saint Joachim et de sainte Anne.

Ces diverses Litanies et les oraisons qui les terminent reflètent l'ardente piété du Vénérable et résument sa doctrine d'une manière frappante.

Entre toutes, on remarquera celle du Sacré Coeur de Jésus, la première qui ait été composée en l'honneur de ce Coeur adorable. Le P. Eudes l'écrivit en 1668, au moment même où il faisait imprimer le Manuel. Elle est à elle seule une preuve incontestable de son apostolat, et elle contient tout un traité de la dévotion au Sacré Coeur.

Non moins remarquables sont les dix Litanies que

III-259

le pieux écrivain a composées en l'honneur du très saint Coeur de Marie, l'une pour chaque samedi de l'année, et les autres pour l'octave de la Fête. En éditant, en 1650, son petit livre de la Dévotion au très saint Coeur et au saint Nom de la bienheureuse Vierge, il y ajouta huit de ces Litanies pour les huit jours de l'octave, et il leur donna pour oraison celle même de la fête ⁴³. Il les remania ensuite pour l'édition de 1663, de façon à former une neuvaine de litanies, commençant la veille de la fête, et il y ajouta une oraison spéciale. Il les publia aussi dans le Manuel, puis dans le Coeur admirable. Il avait recueilli la plupart des invocations qui les composent, soit dans l'Écriture, soit dans les ouvrages des Pères ou des Docteurs de l'Église; et, dans les opuscules de 1650 et 1663, il indique en manchette quelques-unes de ces sources. Nous reproduirons en notes ces indications dans le Manuel.

M. l'abbé Lecointe, éditeur de la Vie du P. Eudes par le P. Martine, a publié cette neuvaine de Litanies avec leur traduction, dans un petit in-18 imprimé à Caen en 1884. Mgr deSéjour a publié de son côté les Litanies du Sacré Coeur de Jésus du Vénérable, et une partie de ses Litanies en l'honneur du saint Coeur de Marie, dans son opuscule qui a pour titre Le Sacré Coeur de Jésus.

Ces pieuses Litanies, qui toutes ont été approuvées par une multitude d'évêques et trouvées irréprochables par la S. Congrégation des Rites, peuvent toujours être récitées en particulier par toutes sortes de personnes. On peut aussi les réciter ou les chanter en communauté, mais en dehors des églises ou chapelles soit publiques, soit semi-publiques. Car, par deux décrets en dates du 6 mars 1894 et

III-260

28 novembre 1895, le Pape Léon XIII a défendu de chanter ou de réciter en commun, dans ces édifices sacrés, d'autres Litanies que celles qui sont formellement approuvées par la S. Congrégation des Rites; et jusqu'ici les seules Litanies du saint Nom de Jésus, du Sacré-Coeur, de la sainte Vierge, et celles des Saints appelées Litanies Majeures, sont revêtues de cette approbation.

Mais dernièrement, le 14 avril 1905, sa Sainteté le Pape Pie X a autorisé les Pères Eudistes, ainsi que tous les pensionnaires, retraitants, séminaristes ou étudiants, même externes, de leurs maisons, à réciter en commun, dans leurs églises ou chapelles, toutes les litanies contenues dans leur

⁴³ __ On la trouvera dans le Manuel, part.5 2 vers la fin. __

Manuel, à la condition que le peuple ne prenne point part à cette récitation ⁴⁴.

Notons encore ici que le Vén. P. Eudes avait une manière très belle et très pieuse de faire chanter ou réciter en commun les Litanies. Il voulait qu'on le fit à deux chœurs, ou alternativement avec le semainier, l'un lisant une invocation entière avec ora pro nobis ou miserere nobis, l'autre disant aussi intégralement l'invocation suivante. Cette coutume s'est maintenue jusqu'à nos jours dans l'ordre de N.-D. de Charité.

III.

On comprendra aisément, après tout ce que nous venons de dire, que le Manuel du P. Eudes ne convient pas seulement aux membres de la Congrégation

III-261

de Jésus et Marie, mais qu'il peut être d'une grande utilité à tous les prêtres, vivant, en communauté ou non, aux Religieuses instituées par le Vénérable ou se rattachant à lui de près ou de loin, et même à tous les pieux fidèles qui goûtent sa doctrine, et qui ont à coeur de se sanctifier en travaillant à former chaque jour et à faire vivre et régner Jésus dans leurs âmes.

De fait, dans la pensée du pieux apôtre, ce livre n'était pas destiné seulement aux membres de son Institut, mais aussi à tous les ecclésiastiques qui vivent et prient en commun dans les séminaires, les presbytères, les maisons de retraite. C'est ce qui ressort du titre même de l'ouvrage.

Dans les règlements que le P. Eudes a tracés pour les Séminaires, il veut que les séminaristes et les prêtres qui vivent dans les maisons de sa Congrégation récitent les prières du Manuel, et il les avait fait imprimer à part à cette fin, comme le prouvent des exemplaires de ces prières, formant un fascicule de quarante pages, et qui se trouvent d'ordinaire reliés avec la première édition du Mémorial de la vie ecclésiastique.

La plupart des prêtres ainsi formés dans les séminaires Eudistes, et beaucoup de ceux qui y venaient faire des retraites, continuaient toute leur vie à se servir de ce formulaire de prières et à faire un certain nombre des exercices du Manuel. On nous a même affirmé que, dans les trente premières années qui ont suivi la Révolution de 1793, un grand nombre de prêtres de Normandie et de Bretagne récitaient toujours les prières des Eudistes; et il paraît qu'aujourd'hui encore ces prières sont en usage au grand séminaire du Mans, où un ancien Eudiste a été assez longtemps supérieur après son retour de l'exil.

III-262

Quant aux religieuses de Notre-Dame de Charité, qui récitent les mêmes prières que leurs frères et font les mêmes exercices, elles seront d'autant plus heureuses de trouver ici l'esprit et l'explication de ces pieuses pratiques, que leur Vénérable Instituteur n'a pas eu le temps de mettre à exécution un projet longtemps caressé par lui, celui de composer à leur usage un Manuel analogue à celui de la Congrégation de Jésus et Marie.

III-263

PRÉFACE

C'est un grand trésor que la piété, et qui est utile à toutes choses, dit le divin Apôtre saint

⁴⁴ Une attestation de cette permission accordée per oraculum vivae vocis, attestation munie du sceau du Procureur de la Congrégation qui l'a obtenue, est conservée aux Archives de l'Institut. Nous croyons que les Religieuses de N.-D. de Charité obtiendraient facilement la même faveur si elles en faisaient la demande. —

*Dessin d'un vitrail de Ch. Champignelle,
Eglise de Valognes.*



LE V. P. EUDES PRÊCHANT SUR LA PLACE DU CHATEAU,
A LA MISSION DE VALOGNES, 1643,
AU MILIEU D'UN VIOLENT ORAGE.

CONTENANT

LES QUALITÉS ET LES DISPOSITIONS EXTÉRIEURES ET INTÉRIEURES DU PRÉDICATEUR
ÉVANGÉLIQUE,

La manière de prêcher sur toutes sortes de sujets, et plusieurs choses qu'il faut observer et éviter pour prêcher chrétiennement, comme aussi pour faire le Catéchisme avec utilité.

V1
EXTRAIT DU PRIVILEGE DU ROI

Par grâce et PRIVILEGE du Roi, donné à Paris le 20 de mai, mil six cent soixante et treize, signé par le Roi en son Conseil, Desrieux, et scellé du grand sceau de cire jaune, il est permis au R. Père Jean Eudes, prêtre, Supérieur de la Congrégation des Séminaires de Jésus et Marie, de faire imprimer le Prédicateur Apostolique contenant les qualités et les dispositions extérieures et intérieures du Prédicateur Évangélique, et ce durant le temps et espace de dix années consécutives; et défenses sont faites à tous autres libraires et imprimeurs, de quelque qualité et condition qu'ils soient, de les faire imprimer sans le consentement de celui qui a été choisi par le dit Père Jean Eudes pendant ledit temps, à peine de trois mille livres d'amende, et de confiscation des exemplaires contrefaits, et de tous dépens, dommages et intérêts, ainsi qu'il est plus amplement porté par patentes du dit PRIVILEGE.

Registré sur le livre de la Communauté des libraires et imprimeurs de Paris, le treizième mars 1679, suivant l'arrêt de la Cour du Parlement du 8 avril 1635, et celui du Conseil privé du Roi du 27 février 1665.

Signé COURTEROT, Syndic.

Transport du PRIVILEGE ci-dessus a été fait au nom du Père Eudes par Jean Jacques Blouet, Supérieur de la Congrégation de Jésus et Marie, à Jean Poisson, libraire et imprimeur à Caen, pour par lui en jouir pleinement durant le temps porté par icelui, suivant l'accord fait entre eux devant les notaires du dit Caen, le huitième jour de Janvier 1681.

Achevé d'imprimer pour la première fois, le 19 de Juin 1685.

V11

INTRODUCTION

1. -- OCCASION ET PUBLICATION DU PRÉDICATEUR APOSTOLIQUE.

La prédication est l'une des fonctions principales du saint ministère. Jésus-Christ, qui est le modèle du prêtre, partagea sa vie publique entre la prière et l'évangélisation du peuple. La première mission qu'il donna à ses Apôtres en les envoyant par le monde, ce fut, de prêcher l'Évangile à toute créature; Euntes, praedicate Evangelium omni creaturae ¹. D'ailleurs la vie surnaturelle qu'il était venu apporter aux âmes repose sur la foi, et la foi ne peut naître et se développer que par la prédication : Fides ex auditu: quomodo audient sine praedicante ²?

Le P. Eudes, qui était doué d'aptitudes hors ligne pour ce genre de ministère, s'y appliqua toute sa vie avec un zèle infatigable. Avant même qu'il ne fût dans les ordres sacrés, le P. de Bérulle

¹ Marc., XVI, 15.

² Rom., X, 17.

le fit prêcher à l'Oratoire de Paris ³. Une fois prêtre, on l'envoya à Caen où il ne tarda pas à se faire une réputation comme missionnaire. L'oeuvre des missions fut son unique occupation durant son séjour à l'Oratoire, et quand il quitta cette société pour instituer la congrégation de Jésus et Marie, il n'y renonça point. La direction des Séminaires qu'il fonda ne suffisait pas à l'occuper. On sait qu'à l'origine, les Ordinands qui

V111

s'initiaient à la théologie dans les Universités ne passaient dans les Séminaires qu'un temps assez court: ils n'y venaient guère que pour se préparer immédiatement à l'ordination. Cela permit au P. Eudes de continuer à prêcher et à donner des missions. Les premiers disciples qu'il groupa autour de lui n'étaient autres que les auxiliaires qui l'accompagnaient habituellement dans ses travaux apostoliques. En les réunissant en congrégation, il ne leur proposa pour fin que la formation du clergé dans les Séminaires et l'oeuvre des Missions.

On sait d'ailleurs que les succès obtenus par le Vénérable et ses confrères dans les missions furent prodigieux. Durant plus de cinquante-cinq ans, il annonça la parole de Dieu, non seulement aux peuples de la campagne, mais dans les plus grandes villes de France, à Caen, à Rouen, à Rennes, à Versailles, à Paris même, où il fut appelé à plusieurs reprises; et partout il groupa autour de sa chaire des foules considérables et opéra d'éclatantes conversions.

Ses contemporains sont unanimes à en témoigner.

« J'ai entendu bien des prédicateurs en ma vie, et des plus habiles, tant en France qu'en Italie, disait en parlant de lui Pierre Camus, ancien évêque de Belley, mais je n'en ai jamais entendu qui entrât plus avant dans le coeur de l'homme que ce bon Père ⁴. »

« Quelques prêtres de Normandie conduits par le P. Eudes, écrivait saint Vincent de Paul, le 18 juin 1660, sont venus faire une mission dans Paris avec une bénédiction admirable. La cour des Quinze-Vingts est bien grande, mais elle était trop petite pour contenir le monde qui venait aux prédications ⁵. »

1X

« Le P. Eudes travaille ici ⁶ avec une bénédiction incroyable, écrivait M. de Renty à M. Olier, le 16 juin 1648. La puissance de sa grâce à exposer les vérités du salut, à découvrir l'amour de Dieu pour nous en Jésus-Christ et l'horreur du péché, a tellement pénétré les coeurs, que les confesseurs sont accablés. . . Ses sermons sont des foudres qui ne donnent point de repos aux consciences qu'elles ne se soient ouvertes de leurs péchés secrets, en sorte que les confesseurs travaillent plus à consoler qu'à émouvoir ⁷. »

M. Olier lui-même s'adressa au P. Eudes, quand il voulut procurer à sa paroisse de Saint-Sulpice le bienfait d'une mission.« Il ne connaissait personne, dit M. Faillon, qui eût mieux le don d'annoncer la parole de Dieu et de procurer de grandes conversions, que cet homme extraordinaire qu'il appelait la merveille de son siècle, et aux travaux duquel Dieu avait donné jusqu'alors les fruits les plus abondants ⁸. »

On se tromperait en attribuant ces succès éclatants à l'éloquence naturelle du P. Eudes. Il est vrai que le Vénérable avait reçu de Dieu tous les dons qui font le véritable orateur, une voix souple et sonore, un air noble et majestueux, un regard très expressif, un geste simple et naturel, une étonnante facilité de parole, une mémoire heureuse, une imagination riche et puissante, un caractère

³ Memoriale beneficiorum Dei, no 12.

⁴ Costil, Annales, I, p. 37; Martine, Vie du P. Eudes, I, p. 93-94

⁵ Maynard, Saint Vincent de Paul, II, p. 422-423. Paris, 1860.

⁶ A Citry en Brie.

⁷ Faillon, Vie de M. Olier, II, p. 309. Edit. 1873.

⁸ Faillon, Vie de M. Olier, II, p. 500. Édit 1873.

ardent et impétueux, et par dessus tout ce don de sentir vivement qui permet à l'orateur de frapper au coeur de ses auditeurs et lui assure la domination des foules ⁹. Mais si ces dons naturels contribuèrent aux succès du P. Eudes, pourtant c'est surtout dans la sainteté de sa

X

vie et le caractère apostolique de sa prédication qu'il en faut chercher le secret ¹⁰. Il ne cherchait en prêchant que la gloire de Dieu et le salut des âmes, et comme il employait pour réussir tous les moyens surnaturels que suggère la foi, surtout l'oubli complet de lui-même et la prière, il voyait ses efforts bénis de Dieu.

Ses confrères marchaient dans la même voie que lui. En même temps qu'il leur donnait l'exemple d'une prédication tout apostolique, il leur enseignait, dans des conférences particulières, les règles à suivre pour prêcher utilement, et tous se faisaient un devoir de s'y conformer.

Pour que ces règles se conservassent dans sa Société, et que, même après sa mort, ses missionnaires ne s'en écartassent jamais, le Vénérable se décida à les réunir dans un livre auquel il donna le titre significatif de Prédicateur apostolique. Tout d'abord, comme il le dit lui-même dans sa préface, il n'avait pas l'intention de le publier: il voulait le laisser à ses enfants comme un livre de famille qui, sur cette question si importante de la prédication, servirait de complément à leurs Constitutions. La pensée que cet ouvrage pourrait être utile à d'autres, le décida plus tard à le faire imprimer et à le mettre dans le commerce. Toutefois, comme il l'avait composé pour les Missionnaires de sa Congrégation, c'est à eux qu'il le dédia, et, dans sa dédicace, il leur recommande instamment de le lire souvent, et surtout d'en observer exactement les règles, les menaçant, dans le cas contraire, de ne pas les reconnaître pour ses enfants. « Si vous suivez ces règles, leur dit-il, Dieu vous donnera les mêmes bénédictions [qu'il nous a données jusqu'ici], et peut-être de

X1

plus grandes. Si vous les méprisez ou négligez, pour suivre celles que l'ambition de votre esprit, la prudence de la chair, la sagesse humaine, le désir de plaire au monde vous suggéreront, je vous déclare au nom et de la part de mon Dieu, que son Fils bien-aimé et sa divine Mère ne vous reconnaîtront point pour enfants de leur Congrégation, mais qu'ils vous rejeteront comme des bâtards, qu'ils mettront votre partage avec les hypocrites et les faux prophètes dans les ténèbres extérieures, où il y aura pleurs et grincements de dents. Qui habet aures audiendi, audiat. »

Le Prédicateur apostolique fut sans doute composé peu à peu. Le Vénérable avait à faire face à tant d'occupations, qu'il lui était bien difficile d'écrire un livre d'une seule haleine. A quelle époque au juste mit-il la main à l'oeuvre, nous ne le savons pas d'une manière précise. Une chose est certaine, c'est que, en 1673, il était déjà décidé à publier son traité de la prédication; son livre était même assez avancé à cette époque pour qu'il sollicitât, en vue de l'impression, un PRIVILEGE royal qui lui fut délivré le 20 mai. Toutefois, ce n'est que plus tard qu'il put y mettre la dernière main. Le P. Martine, en effet, range le Prédicateur apostolique parmi les ouvrages que le saint Missionnaire retoucha ou acheva dans les dernières années de sa vie ¹¹. Il mourut même sans avoir pu le publier. Ce fut M. Blouet de Camilly, son successeur, qui obtint des docteurs Vérel, Amey et Le Normand l'approbation requise pour l'impression, et c'est par ses soins que le Prédicateur apostolique parut à Caen, chez Jean Poisson, le 19 Juin 1685.

Depuis lors, il ne paraît pas que cet ouvrage ait

X11

été réédité. Aussi est-il très rare et très peu connu. En dehors de la Congrégation de Jésus et Marie, il n'y a que les érudits à en connaître l'existence; et même parmi les enfants du Vénérable il en est bien peu qui aient été à même de l'étudier. C'est pourtant, croyons-nous, le premier traité de la

⁹ Cf. Hérambourg, Vertus du P. Eudes, p. 353.

¹⁰ Cf. Prédicateur apostolique, Préface.

¹¹ Martine. Vie du P. Eudes.

prédication qui ait été écrit en langue française ¹². Cette circonstance, jointe à la réputation de l'auteur, aurait dû suffire à le préserver de l'oubli, d'autant plus que son caractère tout pratique et l'esprit surnaturel qui l'a inspiré en font, encore maintenant, l'un des ouvrages les plus utiles aux prédicateurs qui visent à procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes plutôt qu'à plaire au monde.

II. -- LA PRÉDICATION AU COMMENCEMENT DU XVII^e SIECLE.--ABUS ET RÉFORME.

Pour comprendre dans tous ses détails le Prédicateur apostolique et en apprécier la valeur, il faut se reporter à l'époque où il fut écrit et savoir ce qu'était alors la prédication.

A l'époque d'Henri IV et de Louis XIII, d'étranges abus la déparaient. Dans sa Vie de saint Vincent de Paul, l'abbé Maynard les a résumés dans un tableau plein de relief, dont tous les traits sont d'une incontestable exactitude. « Depuis la mort de saint Bernard jusqu'au milieu du XVI^e siècle, dit-il, nos prédicateurs n'avaient connu presque que l'idiome des anciens Romains,

X111

défiguré par des altérations successives. Dès qu'ils voulurent parler français, ils se laissèrent gagner par le mauvais goût qui avait plus ou moins envahi tous les genres littéraires.

« C'était une manie d'érudition amenée par la résurrection du culte des anciens. Les prédicateurs, comme les écrivains, pour donner de l'autorité à leurs discours, ou plutôt de l'éclat à leurs personnes, se croyaient obligés de faire un étalage de toutes sortes de fragments empruntés aux auteurs de l'antiquité. Chaque sermon était une sorte de bazar, de musée où se voyaient les richesses les plus hétérogènes; une macédoine, une marqueterie, où toutes sortes de couleurs et de tons venaient se plaquer au caprice du goût le plus bizarre. Virgile figurait à côté de Moïse, Hercule auprès de David; souvent une phrase commencée en français se continuait en latin pour finir en grec; et dans cette seule phrase on avait entendu quelquefois les Prophètes et les Évangélistes, les écrivains d'Athènes et de Rome les Pères grecs et latins ¹³.

« Outre cette manie de l'érudition, c'était l'affectation, le genre précieux et maniéré; c'étaient des préambules sans fin, les longs détours, vrais labyrinthes où se perdaient orateur et auditeurs; c'étaient des histoires apocryphes, des figures, des comparaisons dont l'interminable abondance égalait seule le mauvais goût ¹⁴. »

X1V

« Les sermons d'alors, dit de son côté, l'abbé Houssaye, quand ils ne dégénéraient point en de véhémentes invectives contre les hérétiques, ne contenaient guère qu'une morale extraite des auteurs païens. Plutarque, Pline, Sénèque surtout, étaient les grandes autorités sur lesquelles s'appuyait l'éloquence du prédicateur. Et quelle éloquence! Le cœur en était absent, et l'esprit du plus mauvais aloi s'y mêlait à une dépense prodigieuse d'imagination sans règle et de mémoire sans choix. Comme s'il n'avait pas suffi aux orateurs de leurs propres lectures pour amasser les lourds matériaux qu'ils

¹² Il existe, il est vrai, un opuscule de saint François de Sales qu'on a souvent qualifié de Traité de la prédication. Mais cet opuscule, excellent du reste et dont le P. Eudes s'est souvent inspiré, comme nous le dirons plus loin, n'a pas les proportions d'un traité proprement dit. Ce n'est, en somme, qu'une lettre à l'archevêque de Bourges, A. Frémiot, frère de Mme de Chantal.

¹³ « Il y a moins d'un demi-siècle, écrivait spirituellement La Bruyère, le sacré et le profane ne se quittaient pas: ils s'étaient glissés ensemble jusque dans la chaire. Saint Cyrille, Horace, saint Cyprien, Lucrèce parlaient alternativement. Les poètes étaient de l'avis de saint Augustin et de tous les Pères. On parlait latin, et longtemps, devant des femmes et des marguilliers. On a parlé grec. Il fallait savoir prodigieusement pour parler si mal. » Caractères, ch. 15, de la Chaire.

¹⁴ Maynard, Saint Vincent de Paul, II, p. 407.

portaient ensuite en chaire, des recueils nombreux d'un succès toujours assuré offraient à qui voulait les ouvrir, les comparaisons, les métaphores, les anecdotes les plus inattendues, les plus alambiquées, les mieux faites pour écraser en pure perte l'attention du plus courageux auditeur. Dans les sermons, il était question de tout. La médecine, l'astronomie, la jurisprudence, l'histoire naturelle, les souvenirs de la fable et de l'antiquité grecque et romaine y usurpaient ouvertement la place de l'Évangile. Pierre de Besse ne pouvait se décider à montrer Jésus-Christ s'avançant au-devant de Judas, sans avoir cité d'abord: Scaevola, Porsenna, « le fidèle Zopyre » et Codrus; il croyait honorer le Sauveur en l'appelant « le vrai Persée, le vrai Bellérophon qui a fait mourir la Méduse de la mort ». Le P. Gaspard de Séguiran, que le président d'Ormesson appelait un prédicateur célèbre, jugeait utile, pour démontrer la gratuité de la grâce, de faire intervenir les divinités les moins présentables de l'Olympe ¹⁵. A en

XV

croire le P. Coton, le paradis serait « un palais royal où les planètes servent de galeries, le firmament de salle basse, le premier mobile de chambre, le cristallin d'antichambre, et l'empyrée de cabinet ¹⁶.

Dans le Prédicateur apostolique, on verra le P. Eudes dénoncer tous ces abus et en flétrir la cause, qui est la vanité. Il les dénonce déjà, dans la préface de son livre, comme une coupable altération de la parole de Dieu. Il y revient, dans le corps de l'ouvrage, toutes les fois que l'occasion s'en présente. Mais c'est surtout au chapitre XXVI^C qu'il s'attaque à la vraie rhétorique des prédicateurs à la mode « qui se prêchent eux-mêmes », au lieu de prêcher Jésus-Christ crucifié; qui s'étudient à flatter leurs auditeurs, au lieu de travailler à les convertir; qui « font retentir dans les temples chrétiens les noms de Platon, d'Aristote, de Sénèque, de Plutarque, de César et d'Alexandre le Grand, plutôt que ceux de Jésus-Christ et de ses Apôtres », qui n'allèguent point ou presque point la sainte Écriture et les saints Pères»; qui « remplissent leurs sermons de philosophie, de mathématiques, de

XXVI¹ médecine, de jurisprudence, de grec, d'hébreu, de syriaque, de chaldaïque, pour faire ostentation de leur science »; qui « font parade de belles paroles, de périodes carrées, de discours pompeux, de pointes agréables, de fleurettes de rhétorique et de gentillesses mondaines.» Le P. Eudes juge sévèrement ces tristes abus qu'il appelle « la perte de la prédication », et qu'il dénonce comme la cause de la damnation de plusieurs prédicateurs et d'un grand nombre de chrétiens.

A l'époque du Vénérable, d'ailleurs, une réaction très forte s'opérait contre ces abus. L'honneur en revient aux prêtres éminents qui firent reflourir dans le clergé de France l'esprit et les vertus ecclésiastiques. Le P. Eudes y contribua pour sa bonne part; mais sur ce point, comme sur tant d'autres, il n'eut qu'à suivre la voie que lui avaient frayée saint François de Sales et le P. de Bérulle, et où marchaient à ses côtés saint Vincent de Paul, M. Olier et les autres réformateurs du clergé français.

Ce fut, en effet, saint François de Sales qui inaugura, parmi nous, la réforme de la prédication.

¹⁵ Voici un autre exemple qui montre jusqu'où les prédicateurs ont poussé à cette époque l'abus de l'érudition mythologique. Il est emprunté à un discours que Pierre Camus, Évêque de Belley, prononça en 1614 devant les États généraux. Il s'y élève fortement contre la simonie, qu'il divise en simonie ecclésiastique, financière et judiciaire. « Vraie chimère, s'écrie-t-il, bigarrée de trois compositions, de chèvre qui broute sur les hauts rochers, symbole de la première simonie qui ruine l'Église fondée sur la pierre vive et angulaire; de lion, figure de la seconde; et de dragon, gardien vigilant des pommes d'or et amateur des trésors, animal fier et rogue, marque de la judiciaire et financière, sa collatérale et germaine... N'aurons-nous jamais de Bellérophon, c'est-à-dire de prince qui porte, sur le Pégase d'un saint zèle de la maison de Dieu, les bulles fulminées contre cette contagion par nos saints Pères? N'aurons-nous jamais de courageux Horace qui terrasse, pour la romaine liberté, ces trois outrecuidés Curiaces? d'Hercule qui étrangle ce Cerbère à trois gosiers, qui étouffe ce Géryon ? etc.

¹⁶ Houssaye, Le P. de Bérulle et l'Oratoire, p. 139-140. Pour plus de détails, voir: Labitte, Les prédicateurs de la Ligue; Lézat, La prédication sous Henri IV; Jacquinet, Des prédicateurs du XVII^e siècle avant Bossuet.

L'évêque de Genève jugeait de la valeur d'un sermon non à l'admiration qu'il provoquait, mais aux fruits qu'il produisait dans les âmes. « Voulez-vous savoir, disait-il, à quoi je reconnais l'excellence et le prix d'un prédicateur ? C'est quand ceux qui sortent de la prédication disent en frappant leur poitrine: « Je ferai bien »; non pas quand ils disent: « Oh! qu'il a bien fait! Oh! qu'il a dit de belles choses ! » Oui, car dire de belles choses et avec éloquence, c'est faire paraître la science ou l'éloquence d'un homme; mais quand les pécheurs se convertissent et se retirent de leurs mauvaises

XV11

voies, c'est signe que Dieu parle par la bouche de ce prédicateur.»

Alors qu'il n'était encore que prévôt du chapitre de Genève, saint François de Sales prêchait déjà beaucoup, et, s'oubliant lui-même pour ne penser qu'au bien des âmes, il dédaignait de faire étalage de science, et se bornait à prêcher l'Évangile. Son père en souffrit et l'en reprit. « Prévôt, lui dit-il un jour, tu prêches trop souvent. J'entends même en des jours ouvriers sonner le sermon, et toujours on me dit; C'est le prévôt, le prévôt! De mon temps, il n'en était pas ainsi. Les prédications étaient bien plus rares; mais aussi quelles prédications! Dieu le sait. Elles étaient doctes, bien étudiées; on disait des merveilles; on alléguait plus de latin et de grec en une que tu ne fais en dix; tout le monde sortait ravi et édifié; on y courait à grosses troupes; vous eussiez dit qu'on allait recueillir la manne. Maintenant tu rends cet exercice si commun, qu'on n'en fait plus d'état, et on n'a plus tant d'estime de toi. »

« Voyez-vous, ajoutait le saint en racontant ce fait à l'évêque de Belley, ce bon père parlait comme il l'entendait. Vous pouvez penser si c'était pour mal qu'il me voulût, mais c'était selon les maximes du monde qu'il me parlait ¹⁷.»

Dans son livre de l'Esprit de saint François de Sales, Pierre Camus, ancien évêque de Belley, traite souvent de la prédication. Les nombreux chapitres qu'il y consacre suffiraient à nous faire connaître les vues si justes du saint évêque sur cette importante fonction du saint ministère. Mais saint François de Sales lui-même les a condensées dans une lettre

XV111

adressée, le 5 octobre 1604, à André Frémiot, frère de madame de Chantal, qui venait d'être promu à l'archevêché de Bourges. Cette lettre est un petit traité de la prédication. On lui a souvent donné ce titre on l'a même divisée en chapitres et en articles à la manière d'un traité. L'évêque de Genève y expose tout d'abord le but de la prédication qui est, non pas de plaire, mais d'instruire et d'émouvoir. Puis, avec sa grâce et sa sagesse ordinaires, il explique le parti qu'on peut tirer de la sainte Écriture, des Pères, de la Vie des Saints, du spectacle de l'univers, des comparaisons et des similitudes. Ensuite il indique la manière de traiter les mystères, d'expliquer les maximes de la sainte Écriture, de composer l'homélie, de faire l'éloge des Saints. Il développe l'ordre à garder dans les preuves, les moyens de remplir tous les points du sermon, les qualités de l'action et du style. Ce qu'il recommande par dessus tout, c'est de prêcher simplement, sans recourir aux artifices que suggère la vanité. « Le souverain artifice, dit-il, c'est de n'en point avoir. Il faut que nos paroles soient enflammées par l'affection intérieure, il faut qu'elles partent du coeur plus que de la bouche. On a beau dire, mais le coeur parle au coeur et la langue ne parle qu'aux oreilles. »

A Paris, le P. de Bérulle donnait à ses disciples des avis analogues. Voués à l'exercice du saint ministère, les Pères de l'Oratoire prêchaient beaucoup, soit dans leur chapelle de la rue Saint-Honoré, soit dans les paroisses de Paris et de la banlieue. Le Cardinal de Bérulle s'efforçait de leur donner une haute idée de la prédication en leur rappelant qu'en chaire, le prêtre ne parle pas en son nom, mais au nom et à la place de Jésus-Christ. « A présent qu'il est dans le ciel, disait-il, et qu'il cherche un esprit,

X1X

un coeur, une langue pour annoncer sa parole et sa vérité aux âmes, donnez-lui votre esprit, votre coeur, votre langue pour devenir son organe, pour servir à ses saintes opérations et le faire glorifier... Que ce soit lui qui parle plutôt que vous ¹⁸. » Aussi voulait-il qu'on se préparât à la prédication par la prière encore plus que par l'étude. « Je vous ai promis à Toulouse pour y prêcher l'Avent et le Carême, écrivait-il un jour à l'un de ses enfants; je vous prie [de] vous disposer à y rendre ce service à Notre-Seigneur. C'est son office que vous devez faire envers ce peuple. Il le faut

¹⁷ Esprit de saint François de Sales, 3e part. ch. 5.

¹⁸ Houssaye, Le P. de Bérulle et l'Oratoire, p. 142.

remplir par son esprit et en sa grâce, laquelle on doit rechercher avec humilité et oraison, plus que par étude; encore je vous exhorte d'y employer le temps nécessaire pour prêcher solidement et utilement; mais la première disposition est celle de la charité et de l'oraison, et la seconde est celle de la science ¹⁹. »

Les Pères de l'Oratoire ne prêchaient que l'Évangile. Le cardinal de Bérulle leur recommandait de ne pas citer les auteurs païens, et quant aux Pères de l'Église, tout en se faisant l'écho de leur enseignement, ils ne devaient leur emprunter que de rares et courtes citations. Surtout, ils devaient prêcher simplement, et s'interdire les fleurs aussi vaines que ridicules dont les prédicateurs à la mode croyaient devoir parer leurs discours ²⁰.

Bientôt après parut saint Vincent de Paul, qui exerça sur la prédication une influence encore plus considérable que saint François de Sales et le cardinal de Bérulle.

Instituteur d'une congrégation qui, au début, ne

XX

se proposait pour fin que l'évangélisation des peuples de la campagne, il fit adopter à ses enfants, et plus tard aux ecclésiastiques qui fréquentaient les conférences de Saint-Lazare, une manière de prêcher tout apostolique. Ses enseignements sur la prédication furent réunis par M. Portail qui en composa un assez gros volume in-folio. M. Alméras, le trouvant trop long, en fit un abrégé que les biographes de saint Vincent de Paul reproduisent volontiers ²¹.

Le saint, du reste, exposa lui-même ce qu'il appelait sa petite méthode, dans une conférence qu'il fit à ses enfants sur la fin de sa vie, et qui nous a été conservée.

L'idée dominante de la petite méthode, c'est que la prédication, pour être utile, doit être à la fois très solide et très simple. «Les Apôtres, dit saint Vincent de Paul, comment prêchaient-ils? tout bonnement, familièrement et simplement. Et voilà notre manière de prêcher: avec un discours commun, tout bonnement, dans la simplicité, familièrement. Il faut, Messieurs, pour prêcher en apôtre, c'est-à-dire pour bien prêcher utilement, il faut y aller dans la simplicité, avec un discours familier, en sorte que chacun puisse comprendre et faire son profit.²²»

«Croyez-moi, disait-il encore, étudiez-vous à prêcher comme Jésus-Christ. Ce divin Sauveur pouvait, s'il l'eût voulu, dire des merveilles de nos plus relevés mystères, avec des conceptions et des termes qui leur fussent proportionnés, étant lui-même le Verbe et la sagesse du Père éternel; et néanmoins nous savons de quelle manière il a prêché, simplement et humblement, pour s'accommoder au peuple et nous donner le modèle et la façon de traiter sa sainte parole ²³.»

XX1

Quand à la « méthode pompeuse » qui consiste à faire de beaux discours sans profit pour les auditeurs, saint Vincent de Paul s'en moquait avec esprit;

« Qu'est-ce, disait-il, que toute cette fanfare? Quelqu'un veut-il montrer qu'il est bon rhétoricien, bon théologien? Chose étrange, il en prend mal le chemin: Pour acquérir l'estime des sages et la réputation d'un homme fort éloquent, il faut savoir persuader l'auditoire et le détourner de ce qu'il doit éviter. Or, cela ne consiste pas à bien trier ses paroles, à bien agencer les périodes et à prononcer son discours d'un ton élevé, d'un ton déclamateur qui passe bien haut par-dessus. Ces sortes de prédicateurs obtiennent-ils leur fin, persuadent-ils fortement l'amour de la piété, et le peuple est-il touché et court-il après cela à la pénitence? Rien moins, rien moins ²⁴. »

¹⁹ Lettre 172. Migne, col. 1508.

²⁰ Cf. Houssaye, le P. de Bérulle et l'Oratoire, p. 138 et suiv.

²¹ Cf. Maynard, S. Vincent de Paul, II, p. 396 et suiv.

²² Cf. S. Vincent de Paul et le Sacerdoce, par un prêtre de la Congrégation de la Mission, p.401. Paris, Desclée, 1900.

²³ Cf. Maynard, S. Vincent de Paul, II, p. 395.

²⁴ Saint Vincent de Paul et le sacerdoce, p. 401.

Saint Vincent de Paul demandait en outre à ses missionnaires de suivre un plan uniforme dans leurs prédications. Il voulait que l'on commençât par exposer les motifs de fuir le vice et de pratiquer la vertu, qu'ensuite on en expliquât nettement la nature, et qu'enfin on traitât des moyens à employer pour arriver au but indiqué²⁵. Les motifs, la nature,

XX11

les moyens, voilà le plan qu'il estimait le meilleur et même le seul bon « Pour porter l'esprit de l'homme aux choses spirituelles, disait-il, je ne sache pas qu'il y ait d'autre invention que de lui faire bien voir les avantages qui en proviennent, en quoi consistent ces choses spirituelles, et ce qu'il faut faire pour les avoir. Aussi ne trouve-t-on pas d'esprit bien fait qui ne se rende à l'efficacité de cette méthode... Pour moi, je ne vois pas de meilleure méthode. Eh ! il faudrait se crever les yeux pour ne le point voir ²⁶? »

Saint Vincent de Paul tenait beaucoup à sa petite méthode. « Dieu sait, disait-il un jour à ses enfants, que jusqu'à trois fois, pendant trois jours consécutifs, je me suis prosterné à genoux devant un prêtre, qui était pour lors de la Compagnie et qui n'en est plus, pour le prier avec toute l'instance qui m'a été possible, de vouloir prêcher et parler tout simplement, et de suivre les mémoires qu'on lui avait donnés, sans avoir jamais pu gagner cela sur lui. Il faisait les entretiens de l'ordination, dont il ne remporta aucun fruit, et tout ce bel amas de pensées et de périodes choisies s'en alla en fumée. Car, en effet, ce n'est point le faste des paroles qui profite aux âmes, mais la simplicité et l'humilité qui attire et porte dans les coeurs la grâce de Jésus-Christ ²⁷. »

Les exemples et les leçons de saint Vincent de Paul contribuèrent beaucoup à la réforme de la prédication. D'autres que lui y travaillèrent et peut-être avec autant de zèle; mais la situation qu'il s'était faite à Paris par son mérite et ses hautes vertus, l'influence immense qu'il exerça sur le clergé, soit par lui-même

XX111

soit par ses disciples, donnèrent à son action une efficacité toute spéciale. Ses rapports avec Bossuet, qui, après s'être préparé au sacerdoce à Saint-Lazare, y revint à plusieurs reprises prêcher la retraite des Ordinands ²⁸, vinrent encore l'augmenter et la rendre décisive. La réforme de la prédication était bien avancée quand Bossuet commença à prêcher: saint François de Sales, le P. de Bérulle, saint Vincent de Paul, le P. Eudes et bien d'autres ouvriers évangéliques l'avaient débarrassée de beaucoup d'abus et lui avaient restitué le caractère apostolique qui fait sa force. Le génie de Bossuet acheva de la ramener dans la voie d'où elle n'aurait jamais dû s'écarter; mais ce fut en s'inspirant des principes que les réformateurs du clergé avaient remis en honneur. On a dit que « c'est à l'école de saint Vincent de Paul qu'il a pris quelque peu de cette mâle simplicité qui caractérise

²⁵ « Suivant notre méthode, disait le saint, en premier lieu l'on fait voir les raisons et les motifs qui peuvent toucher et porter l'esprit à détester les péchés et les vices, et à rechercher les vertus...Mais ce n'est pas assez de me déclarer les grandes obligations que j'ai d'avoir une vertu, si je ne vois ce que c'est que cette vertu, ni en quoi elle consiste principalement, quelles sont ses oeuvres et ses fonctions. Et voilà le second point qui fait tout cela. Car, selon notre méthode, après les motifs qui doivent porter nos coeurs à la vertu, l'on fait voir en second lieu en quoi consiste cette vertu, quelle est son essence et sa nature, quelles sont ses fonctions, ses actes..Or sus, je vois bien maintenant, ce me semble, en quoi consiste cette vertu...; mais, Monsieur, les moyens de mettre en pratique cette vertu si belle et si désirable? Donnez à cet homme les moyens pour cela (qui sont le troisième point de notre méthode), donnez-lui les moyens pour mettre en oeuvre cette vertu, Oh! le voilà satisfait. » S. Vincent de Paul et le sacerdoce, p. 402.

²⁶ Saint Vincent de Paul et le sacerdoce, p. 403.

²⁷ Cf. Maynard, S. Vincent de Paul, II, p. 394.

²⁸ Cf. Maynard, S. Vincent de Paul, II, p. 44 et suiv., p. 66 et suiv.

sa parole ²⁹. » Lui-même, il s'est proclamé le disciple du saint ³⁰, et quand on étudie dans son Panégyrique de saint Paul et son Sermon sur la Parole de Dieu ses vues sur la prédication, on y retrouve, en effet, une bonne partie des enseignements du Fondateur de la Mission et de ses émules dans la chaire.

III. -- LA PRÉDICATION D'APRES LE V. JEAN EUDES.

Le Prédicateur apostolique est un traité complet de la prédication. Aucune des questions qui s'y rattachent n'est omise par l'auteur. Excellence de la prédication, qualités que doivent avoir les prédicateurs, dispositions requises pour prêcher avec fruit,

XXIV

objet de la prédication, manière de traiter les divers sujets, composition, style, prononciation, débit, geste, tenue en chaire, le Vénérable traite toutes ces questions, et, sur chacune d'elles, il donne les règles à suivre, non pour capter les applaudissements, mais pour faire du bien aux âmes. Nous n'analyserons pas ces règles en détail: ce serait un travail, assez long et peu utile. Mais il est à propos, croyons-nous, de mettre en lumière les idées mères du traité.

Avant tout, le P. Eudes insiste sur le caractère surnaturel de la prédication. De quelque côté qu'on l'envisage, il nous la montre comme une fonction toute divine. Pour en trouver l'origine, il faut s'élever jusqu'au sein du Père éternel, où le Verbe prend naissance. Elle a pour fin la formation de Jésus dans les coeurs, et partant, l'extension du règne du Dieu et le salut des âmes. En elle-même, c'est un ministère qui consiste à faire parler Dieu et à servir d'organe à Jésus-Christ. « Les prédicateurs, dit le P. Eudes, sont les anges incarnés du Seigneur, les messagers du Ciel, les hérauts de la très sainte Trinité, les trompettes du Père éternel, les ambassadeurs du Fils de Dieu, les organes du Saint-Esprit, les coopérateurs de Dieu dans l'oeuvre du salut des âmes ³¹.»

Sachant que le soin qu'on apporte à la prédication, comme à tout autre devoir, dépend beaucoup de l'idée qu'on s'en fait, le Vénérable s'arrête avec complaisance à ces belles considérations. C'est par elles qu'il ouvre son livre, et l'on verra qu'elles en contiennent en germe tous les enseignements.

La prédication étant une oeuvre toute divine, le P. Eudes ne pouvait comprendre que l'on s'y engageât de soi-même, par ambition ou par intérêt ³².

11 XXV

n'appartient qu'à Dieu, pensait-il, de choisir les interprètes de sa loi; et ceux qu'il appelle à ce saint ministère doivent s'y préparer par une vie exemplaire. Il n'y a en effet à faire comprendre et goûter les vérités austères du saint Évangile que ceux qui, à l'exemple du divin Maître, commencent par les mettre eux-mêmes en pratique: *Coepit facere et docere* ³³. Aussi le P. Eudes veut-il que le prêtre soit « tout voix », et qu'il n'y ait « rien en sa personne, en ses déportements, en sa démarche, en ses yeux, en ses mains, en ses pieds, en ses gestes, en ses habits et en tout ce qui est en lui, non seulement dans la chaire et dans l'église, mais dans tous les lieux où il se trouve, qui ne prêche la piété, la modestie, l'humilité, la simplicité, l'honnêteté et toutes sortes de vertus ³⁴.»

~~Le prédicateur qui veut faire l'oeuvre de Dieu parmi les hommes, doit de plus s'élever au-~~
²⁹ Mgr Freppel, Cours d'éloquence sacrée, tom. 1, p, 171.

³⁰ Lettre du 12 janvier 1658, citée par Mgr Freppel.

³¹ Prédicateur apostolique, ch. 2.

³² Prédicateur apostolique, Préface, ch. 1, 26, etc.

³³ Act. I, 1.

³⁴ Prédicateur apostolique, ch. 5. « Nihil est quod alios magis ad pietatem et Dei cultum assidue instruat, quam eorum vita et exemplum, qui se divino ministerio dedicarunt. Quapropter sic decet omnino clericos in sortem domini vocatos, vitam moresque suos componere, ut habitu, gestu, incessu, sermone aliisque omnibus rebus nil nisi grave, moderatum ac religione plenum prae se ferant. » Conc. Trid. Sess. 22, cap. 1, de Ref.

dessus de toute préoccupation personnelle dans l'exercice de son ministère. « Qu'il bannisse de son coeur, dit le P. Eudes, toute recherche de propre intérêt, de propre satisfaction et surtout de vanité³⁵. » Ce serait un désordre révoltant, de se rechercher soi-même en prêchant. Le prêtre qui le ferait n'agirait pas en ministre de Jésus-Christ, mais en disciple de Lucifer, et il s'exposerait aux mêmes châtiments que lui. De tous les vices dont les prédicateurs ont à se défier, le plus dangereux est la vanité. Trop souvent elle gâte

XXV1

la prédication et la rend stérile pour le peuple et funeste au prédicateur. N'est-ce pas elle qui nous pousse à traiter des sujets nouveaux, des questions relevées, à limer nos discours, à les remplir de ce que le P. Eudes appelle dédaigneusement des « fleurettes », et à les débiter ensuite avec tout l'art dont nous sommes capables ? Saint Vincent de Paul la dénonçait à ses Missionnaires en termes très énergiques. Le P. Eudes en fait autant Dans le Prédicateur Apostolique, il semble prendre à tâche de démasquer toutes les ruses de ce vice funeste, pour nous aider à y échapper.

Cependant ce n'est pas assez pour le prédicateur de purifier ses intentions. Appelé à un ministère tout divin, il doit s'effacer le plus possible devant Dieu dont il est l'organe. Nous avons dit ailleurs l'importance que le Vénérable attribue au renoncement dans la pratique de la vie chrétienne³⁶. Il en fait une de ses conditions fondamentales. Et cela se conçoit: car, la vie chrétienne n'étant que la vie de Jésus en nous, elle exige qu'au lieu d'agir à notre gré, nous nous laissions conduire par le divin Maître. Mais si le renoncement est nécessaire au chrétien pour vivre en disciple de Jésus-Christ, à plus forte raison l'est-il au prêtre pour parler en son nom. Aussi le P. Eudes nous recommande-t-il, lorsque nous avons à prêcher, de reconnaître avant tout notre impuissance et notre indignité, de renoncer à nous-mêmes, aux inventions de notre esprit, à nos talents réels ou imaginaires, à la science que nous avons acquise, et de nous donner à Dieu pour apprendre de lui ce qu'il faut dire et la manière de le dire. C'est à cette condition qu'il parlera par notre bouche, et que notre prédication, pure de tout alliage, ira porter dans

XXV11

les coeurs la lumière qui éclaire et l'onction qui touche et convertit³⁷.

On ne sera pas surpris, après cela, de voir le Vénérable recommander instamment aux prédicateurs l'exercice de l'oraison. L'oraison est à ses yeux la condition essentielle et la préparation principale de toute prédication utile. « C'est dans l'oraison, dit-il, que Dieu éclaire nos esprits pour nous faire voir l'importance et la beauté des vérités chrétiennes, et qu'il embrase nos coeurs pour nous les faire goûter et aimer. Et quand nous en sommes bien persuadés et vivement touchés, nous avons une grande facilité de les bien faire entendre aux autres et de les imprimer fortement dans leurs coeurs. Les vérités dont Dieu éclaire notre esprit dans l'oraison ont une vertu incomparablement plus grande pour enflammer les coeurs, que celles que nous puisons seulement dans les livres, sans les avoir méditées et considérées devant Dieu. Il y a presque autant de différence entre celles-là et celles-ci qu'entre des viandes bien cuites et bien assaisonnées, et d'autres qui seraient toutes crues. De là vient que saint Grégoire le Grand et saint Thomas d'Aquin disent que la prédication doit procéder de la plénitude de la contemplation comme de sa source, et que les prédicateurs doivent être comme les hommes parfaits, lesquels, sortant de l'oraison pleins des douceurs de l'infinie bonté de Dieu, donnent aux autres de leur abondance et publient hautement les merveilles de sa divine Majesté³⁸. »

Le prêtre n'est pourtant pas, dans le ministère de la prédication, un instrument passif entre les mains de Dieu. Au contraire, Dieu réclame de lui une

XXV111

coopération à la fois très active et très éclairée: et c'est pourquoi, des les premières pages du

³⁵ Prédicateur apostolique, ch. 4.

³⁶ Introduction au Royaume de Jésus, p. 21 et suiv.

³⁷ Prédicateur apostolique, ch. 4.

³⁸ Prédicateur apostolique, ch. 25.

Prédicateur apostolique, le P. Eudes met les prédicateurs en garde contre la « paresse », la « langueur », la « négligence »; et il les presse d'embrasser de bon coeur la loi du travail, de s'appliquer à l'étude et d'apporter beaucoup de soin à la préparation de leurs sermons ³⁹. L'oraison, en effet, féconde le travail, elle ne le remplace pas. Aussi tous les prédicateurs qui ont honoré l'Église par leurs travaux apostoliques ont-ils été à la fois des hommes de prière et de travail. Et inversement, le peu de fécondité du ministère sacerdotal vient bien souvent de la répugnance qu'on éprouve pour le travail intellectuel, autant que du défaut d'oraison.

Naturellement, le prêtre doit étudier avant tout la sainte Écriture et spécialement l'Évangile, puisqu'il doit en faire le thème ordinaire de sa prédication. Le P. Eudes voudrait qu'il en lût chaque jour quelques passages, et même qu'il en apprît quelques-uns par coeur. A la lecture du texte, il conseille de joindre l'étude de commentaires sérieux, comme ceux de Barradas et de Corneille la Pierre. Il recommande en outre la lecture des Pères de l'Église, surtout de saint Augustin, de saint Jean Chrysostome, de saint Grégoire le Grand et de saint Bernard, et aussi le recours à la Somme théologique de saint Thomas d'Aquin et à un certain nombre d'ouvrages qu'il regardait comme très utiles aux prédicateurs. ⁴⁰

Pour apprendre à manier sa langue, le Vénérable conseille la lecture d'un ouvrage français écrit avec soin, mais d'un style clair, simple, naturel, éloigné de la recherche et de l'enflure ⁴¹. Sous aucun prétexte XXIX

pourtant, il ne veut voir entre les mains du prêtre des livres qui, comme la plupart des romans, ne peuvent que souiller son imagination ou remplir son esprit des maximes du monde. Ces sortes de livres « font partie, dit-il, de la bibliothèque de l'Antéchrist », et il n'y faut toucher que pour les jeter au feu ⁴².

La méditation des vérités évangéliques et l'étude de sa propre langue constituent ce que l'on peut appeler la préparation générale du prédicateur. Mais chaque sermon doit être l'objet d'une préparation spéciale qui doit être sérieuse. Le P. Eudes n'admet pas que l'on monte en chaire sans s'être bien préparé, quelque science et quelque facilité de parole que l'on ait acquise. « Si c'est tenter Dieu, disait-il, que de se présenter à l'oraison sans préparation, combien davantage à la prédication ⁴³! »

Cette préparation prochaine consiste à réunir les matériaux voulus pour traiter son sujet, et à les disposer dans un ordre convenable. On trouvera là-dessus dans le livre Vénérable un grand nombre de conseils pratiques qu'il serait trop long de rappeler. Disons seulement que le pieux auteur n'est pas d'avis que les prédicateurs, du moins ceux qui ont l'habitude de la chaire, écrivent leurs sermons en entier, pour les apprendre ensuite par coeur et les débiter mot à mot. Cette méthode, qui a d'ailleurs ses partisans, demande trop de travail et a l'inconvénient de nuire à la liberté de l'orateur en l'assujettissant à un texte dont il ne peut s'écarter sans péril, et de diminuer la ferveur et la véhémence de sa parole. Mais s'ils ne sont pas écrits mot à mot, les sermons doivent être si bien conçus et digérés

XXX

dans l'esprit du prédicateur, qu'ils n'aient pour ainsi dire qu'à passer de son coeur sur ses lèvres. A cet effet, le Vénérable préconise diverses méthodes, qui toutes ont leurs avantages, et entre lesquelles il laisse à chacun la liberté du choix ⁴⁴.

³⁹ Prédicateur apostolique, ch. 4.

⁴⁰ Prédicateur apostolique, ch. 6

⁴¹ Prédicateur apostolique, ch. 6.

⁴² Prédicateur apostolique, ch 6. Cf. ch.36.

⁴³ Prédicateur apostolique, ch. 4.

⁴⁴ Prédicateur apostolique, ch. 21.

La fin de la prédication est double: elle doit instruire et toucher. Comme saint Paul et saint François de Sales, le P. Eudes n'admet pas que le prédicateur cherche à plaire à son auditoire. Toutefois, il veut que l'on évite en prêchant ce qui pourrait choquer. C'est pour ce motif qu'il recommande de se servir de transitions variées, de parler correctement, de s'efforcer d'être naturel dans le débit, le geste, la tenue en chaire, et qu'il signale sur ces divers points un certain nombre de défauts particulièrement choquants qu'il importe d'éviter.

Pour instruire les fidèles, le prédicateur doit avoir soin de se mettre à leur portée et de tout sacrifier à la clarté de son discours. Qu'il ne craigne pas de bien indiquer le sujet qu'il veut traiter, la fin qu'il se propose, les divisions de son discours, et qu'il ait soin, quand il passe de l'une à l'autre, d'en avertir ses auditeurs. Par-dessus tout, qu'il parle simplement, sans finesse et sans recherche. C'est le seul moyen d'être compris du peuple.

Le prédicateur, toutefois, doit encore plus viser à toucher les coeurs qu'à éclairer les esprits, surtout quand il s'agit de prédications extraordinaires, comme celles que l'on fait dans les missions. L'art de toucher les coeurs ne peut guère s'enseigner. Le P. Eudes cependant donne quelques conseils fort sages qui peuvent aider à y réussir. Le principal moyen qu'il indique est le recours à l'oraison. « Il n'y a point

XXX1

de coeur si glacé, dit-il, qu'une bonne méditation n'enflamme d'amour pour Dieu et pour les âmes ⁴⁵. »

Que le prédicateur cherche donc dans l'oraison la ferveur intérieure qu'il prétend communiquer à son auditoire. Alors partant d'un coeur embrasé d'amour pour Dieu et de charité pour les âmes, ses paroles iront « comme autant de charbons ardents » échauffer et embraser les coeurs les plus froids; car, dit le Vénérable, après saint François de Sales, « si la langue ne parle qu'aux oreilles, le coeur parle toujours au coeur ⁴⁶ ».

A la fin du Prédicateur apostolique, le P. Eudes indique les règles à suivre pour bien faire le catéchisme. Elles n'y sont point déplacées, d'abord parce que, au temps du Vénérable, les missions comportaient toujours l'enseignement du catéchisme, et aussi parce que le catéchisme n'est, en somme, qu'une forme plus familière de la prédication. Il aide même à aborder avec succès la prédication proprement dite. Le P. Eudes y voit, entre autres avantages, un excellent moyen de s'affranchir de la déclamation et de s'habituer à parler avec simplicité et naturel.

IV. -- LES SOURCES DU PRÉDICATEUR APOSTOLIQUE.

Dans la préface de son livre, le P. Eudes nous avertit lui-même qu'il s'est inspiré des enseignements de plusieurs « saints et excellents prédicateurs qui ont écrit sur cette matière ».

Le plus célèbre est saint Paul. Dans ses épîtres aux Corinthiens et à Timothée, il a traité en maître de la

XXX1
prédication apostolique. Il en a indiqué en termes d'une singulière énergie le but et l'objet, les caractères et les effets, en même temps qu'il flétrissait les abus qui déjà commençaient à s'y glisser. Le P. Eudes avait médité les enseignements de l'Apôtre sur la prédication. Son livre n'en est bien souvent que l'écho fidèle et le commentaire pratique.

Le Vénérable s'est aussi inspiré très souvent de la lettre de saint François de Sales à l'archevêque de Bourges. Quand il traite notamment des sources de la prédication, de la manière de traiter les divers sujets, et de l'action oratoire, c'est surtout l'évêque de Genève qui lui sert de guide. Dans les notes que nous avons ajoutées au texte de l'auteur, nous renvoyons souvent à la lettre à l'archevêque de Bourges. En s'y reportant, le lecteur constatera que, dans bien des cas, le Vénérable s'est approprié non seulement les idées, mais encore les expressions du saint Docteur.

Après saint Paul et saint François de Sales, c'est peut-être à saint François de Borgia que le P. Eudes est le plus redevable. Prédicateur éminent, le saint a laissé un bon traité De ratione concionandi. L'un de ses biographes en a donné un résumé reproduit par le P. Eudes à la fin du Prédicateur apostolique. On y retrouve, entre autres choses, bon nombre de pratiques de piété que le

⁴⁵ Prédicateur apostolique, ch.25.

⁴⁶ Prédicateur apostolique, 1. c.

Vénérable recommande au prêtre pour attirer sur sa prédication les bénédictions de Dieu, et que sans doute il avait apprises à l'école de l'illustre saint.

Le P. Eudes s'est également inspiré du traité De consideratione de saint Bernard, de la Vie de saint François Xavier et de sa Lettre au P. Gaspard Barzée, ainsi que de conseils qu'il reçut dans sa jeunesse du Cardinal de Bérulle. Le pieux auteur signale encore, comme contenant des enseignements

XXX111 utiles sur la prédication, les Lieux communs sur l'Écriture? du P. Balinghem, et l'Année chrétienne du P. Suffren: il est possible qu'il y ait eu recours en écrivant le Prédicateur apostolique.

Mais quelque profit que le P. Eudes ait tiré des enseignements des Saints sur la prédication, son livre est encore plus le fruit de sa longue expérience que de ses lectures. On y trouve, en effet, sur le sujet à traiter en chaire, sur la composition des sermons, sur le débit, le geste et les défauts les plus ordinaires des prédicateurs, une foule de détails pratiques qui sont certainement le résultat des observations personnelles de l'auteur. D'ailleurs, même quand il s'appuie sur l'autorité de l'Écriture ou des Saints, l'heureux rapprochement des textes qu'il cite et les réflexions dans lesquelles il les enchâsse donnent souvent à sa pensée une marque frappante d'originalité. Qu'on lise, par exemple, les réflexions qu'il fait au début de son livre sur la nature et l'excellence de la prédication. Elles ont leur fondement dans quelques textes connus de la sainte Écriture.

Et pourtant, on trouve là des pensées d'une grande élévation, qu'on n'est pas habitué à rencontrer dans les ouvrages sur la prédication, et qui, pour beaucoup de lecteurs, auront un certain air de nouveauté.

Le P. Hérambourg, qui relève avec soin tout ce qui peut tourner à l'honneur du P. Eudes, l'a bien compris, et c'est pourquoi il n'a pas manqué de citer ces pages et d'en faire admirer la beauté ⁴⁷.

XXX1V

APPROBATION DES DOCTEURS

Nous soussignés, Docteurs en théologie, certifions avoir lu ce livre intitulé Le Prédicateur apostolique, etc., dans lequel nous n'avons rien trouvé qui ne soit conforme aux vérités catholiques et aux bonnes moeurs. Fait ce 29 Mai 1685.

R. VÉREL

LE NORMAND

AMEY

1
PRÉFACE

A TOUS LES PRÉDICATEURS ET CATÉCHISTES MISSIONNAIRES DE LA CONGRÉGATION DE JÉSUS ET MARIE

Entre les divines qualités que le Saint-Esprit donne à notre très adorable Sauveur dans les Livres sacrés, une des plus considérables est celle qui est marquée dans ces paroles, qu'il lui fait dire: Ego autem constitutus Rex ab eo super Sion montem sanctum ejus, praedicans praeceptum ejus ⁴⁸: « Dieu m'a établi sur sa sainte montagne de Sion en qualité de Roi et de Prédicateur, pour prêcher ses divins commandements. » C'est ici la principale fonction de sa mission. C'est pour cela, dit-il, que je suis envoyé: Ideo missus sum ⁴⁹. Mon Père m'a envoyé pour évangéliser les pauvres: Evangelizare pauperibus misit me ⁵⁰.

⁴⁷ Hérambourg, Vertus du P. Eudes Ch XXVI.

⁴⁸ Ps. II, 6.

⁴⁹ Luc., IV, 43.

⁵⁰ Luc., IV, 18

moins d'effet: le moyen de la dorer et de l'adoucir, est de tirer des Pères et de l'ancienne doctrine de l'Église ce qu'il croira en conscience être obligé de dire contre les vices de ceux dont il a particulièrement la conversion en vue, et ils se sentiront d'autant plus pressés qu'ils s'apercevront moins qu'on ait eu dessein de les presser. Mais surtout, qu'en les reprenant il ne fasse voir, et qu'il n'ait même, s'il se peut, dans l'âme aucune aigreur, mais une charité tendre et une compassion sincère; parce que autrement, au lieu de les guérir, on leur donne de l'horreur du remède, et on le leur fait changer en poison.

Qu'il ne parle jamais de controverses, ni attaque les hérésies directement; mais qu'il se contente d'y établir indirectement les vérités de la foi, en sorte que ceux qui savent qu'il y a des erreurs contraires, soient fortifiés dans les sentiments orthodoxes, et que ceux qui les ignorent puissent les ignorer toujours. S'il parle devant les hérétiques, qu'il les convainque par de bonnes raisons; mais qu'il n'espère pas de gagner l'esprit en rebutant le coeur et en leur insultant d'une manière trop aigre et trop haute.

Qu'il se proportionne à la portée de son auditoire, et qu'il soit persuadé qu'on désespère le peuple et qu'on l'éloigne de la dévotion lorsqu'on ne leur veut apprendre que la plus haute et la plus mystique contemplation, où le commun des chrétiens ne peut parvenir.

Qu'il évite toujours ces hyperboles énormes et ces conceptions subtiles qu'on ne peut réduire, en quelque sens qu'on les prenne, à une exacte vérité. L'éloquence de la chaire est principalement différente de toute autre éloquence, en ce qu'elle est consacrée à la vérité toute pure, et que le prédicateur doit y paraître comme un témoin fidèle de cette même vérité qui n'a jamais besoin de déguisement, et non pas comme un sophiste artificieux qui tâche de la corrompre pour la rendre plus agréable. 115

Qu'il suggère différents moyens de pratiquer la vertu, afin que, chacun y trouvant celui qui lui convient davantage, tout le monde en tire du profit.

Plus il a de pouvoir et de crédit sur ses auditeurs, plus il doit s'en servir pour reprendre les vices et les abus, évitant toutes sortes d'intérêts humains, et craignant, s'il en usait autrement, d'être frappé de la même lèpre du péché, dont il aurait voulu guérir les autres: comme Giési fut puni de son avarice par le même mal dont Naaman venait d'être guéri.

Le prédicateur enfin qui veut se sauver lui-même en sauvant les autres, doit sur toutes choses conserver l'humilité après son sermon, et se munir contre les vaines louanges des hommes, en considérant les jugements de Dieu, et ceux qu'il vient de prononcer lui-même contre sa propre conduite, en les prononçant contre celle des pécheurs.

C'étaient les avis que saint François de Borgia donnait aux prédicateurs de son Ordre; et l'on voit encore aujourd'hui que les fruits de leur éloquence sont d'autant plus abondants, qu'ils s'attachent plus exactement à une manière de prêcher si sainte et si évangélique.

LE BON CONFESSEUR

CONTENANT LES QUALITÉS que doivent avoir tous les Confesseurs, spécialement les Missionnaires; et toutes les choses qu'ils doivent observer pour exercer saintement leur Office.

Ego libentissime impendam, et
superimpendar ipse pro animabus
vestris. II Cor. XII., 15.

118

119

INTRODUCTION

I. OCCASION ET PUBLICATION DU « BON CONFESSEUR ». Les DIVERSES ÉDITIONS.

Dans un Avis au lecteur placé en tête de son livre, le V. P. Eudes nous apprend lui-même dans quelles circonstances il composa le Bon Confesseur.

Dès 1644 ¹, il avait publié un petit livre intitulé Avertissements aux Confesseurs missionnaires. Il l'avait composé pour ses confrères et les prêtres auxiliaires qui l'accompagnaient dans ses missions. C'est à eux qu'il le dédia. Il devait leur servir de guide et maintenir parmi eux l'uniformité de conduite au tribunal de la Pénitence ². Par son contenu comme par son titre, ce livre rappelait les Avertissements aux Confesseurs de saint François de Sales. L'auteur pourtant avait eu soin d'unir à la mansuétude de l'évêque de Genève la fermeté de saint Charles Borromée, dont il suivit les règles touchant le délai ou le refus d'absolution.

Le livre du P. Eudes obtint un succès rapide et, dès 1644, il fallut en faire une seconde édition, qui plus tard fut suivie de plusieurs autres.

120

Les Avertissement n'étaient pourtant qu'un essai. Un jour vint où l'auteur voulut les compléter en y ajoutant les fruits d'une longue expérience. Il s'aperçut vite que l'unique moyen de réussir était de remanier complètement son travail et d'en faire un livre nouveau. « En mettant la main à l'oeuvre, dit-il, j'ai fait comme celui qui, ayant bâti une maison et y voulant changer ou augmenter quelque chose, la renverse entièrement et en fait une oeuvre toute différente de la première. Ainsi j'ai détruit mon premier ouvrage et en ai fait un autre, qui contient pourtant tout ce qui était dans le premier, mais dans un meilleur ordre, et avec beaucoup d'autres choses qui n'étaient pas en celui-là. Voilà pourquoi, comme il est tout autre et quant à la matière et quant à la forme, je lui ai donné un autre nom ³. » Telle fut l'origine du Bon Confesseur.

En 1662, cet ouvrage devait être déjà bien avancé, car l'auteur sollicita un privilège royal pour le faire imprimer. Il l'obtint le 28 juin de la même année, et le 5 mars de l'année suivante il en céda la jouissance à Jean Poisson, libraire à Caen. Toutefois, pour des raisons que nous ignorons, ce privilège ne fut utilisé qu'en 1673, longtemps après la publication du Bon Confesseur. Nous le

¹ Les PP. Martine et Boulay fixent à 1642 la publication des Avertissements. Dans son édition du Bon Confesseur, M. Cousin la place en 1643. Il nous paraît certain que les Avertissements ne parurent qu'en 1644, et nous en apporterons la preuve dans l'introduction spéciale que nous consacrerons à ce livre.

² Le P. Eudes le déclare nettement au début des Avertissements. Voir aussi le Bon Confesseur, ch. XI, et, dans l'édition de 1732, l'avertissement de M. Cousin.

³ Le Bon Confesseur, Avis au lecteur.

mentionnons, parce qu'il aide à fixer la date de la composition de ce livre ⁴.

Quatre ans plus tard, le 18 février 1666, Florentin Lambert obtint un nouveau privilège d'une durée de cinq ans pour l'impression du Bon Confesseur, et c'est chez lui que l'ouvrage parut pour la première

fois, le 26 février de la même année 1666, en un volume in-18 de 384 pages. Il portait l'approbation délivrée au P. Eudes pour les Avertissement aux Confesseurs par MM. d'Orgeville et Potier, et une approbation nouvelle signée des docteurs Pignay et Blouet de Than, qui peu de temps auparavant avaient également approuvé le Royaume de Jésus ⁵.

Des arrangements survenus entre Florentin Lambert et Jean Poisson permirent à ce dernier de rééditer le Bon Confesseur à Caen, dans le courant de l'année 1666 ⁶. Cette édition, du même format que la précédente, a le même nombre de pages, mais chose singulière, l'orthographe en est plus moderne ⁷. On y trouve une approbation nouvelle délivrée au P. Eudes par son ami le docteur Vérel, professeur de philosophie à la faculté de théologie de Caen.

Le Bon Confesseur reçut du clergé un accueil des plus favorables et fut souvent réédité. Dans son Dictionnaire des Ordres religieux, Hélyot affirme qu'on en fit plus de neuf éditions du vivant même de l'auteur. Nous ne les connaissons pas toutes, et comme d'ailleurs le texte en était identique, il n'y aurait qu'un intérêt secondaire à en dresser la liste complète. Des recherches faites en divers endroits nous permettent cependant d'affirmer avec certitude que l'ouvrage du P. Eudes fut réimprimé en 1668, à Paris, 122

chez René Quignard; en 1669 à Caen, chez Jean Poisson ⁸, et à Lyon, chez Jean Grégoire ⁹; en 1672, à Paris, chez Michel Lepetit; en 1673, à Caen, chez Poisson l'aîné ¹⁰; et en 1674, à Lyon, chez Jean Carteron.

Après la mort du P. Eudes, le Bon Confesseur continua à jouir de la faveur du clergé, et on le réédita en plusieurs endroits. Voici les éditions connues de nous: 1683, Caen, Jean Poisson; 1685, Lyon, Benoit Vignieu; 1686, Paris, Robert Pépie; 1687, Châlons, Jacques Sénenze; 1692, Lyon, François Roux. Deux éditions parurent aussi à Rouen, l'une chez J. B. Besongne, et l'autre chez la veuve d'Eustache Viret: elles sont toutes les deux sans date.

⁴ L'édition de 1673, dont nous parlerons plus loin, contient un extrait de ce privilège, et porte à la suite la mention suivante: « Achevé d'imprimer pour la première fois sur le dit privilège le 10 de juin 1673. »

⁵ Voir sur ces deux Docteurs l'Introduction au Royaume de Jésus, p. 72.

⁶ Ces arrangements sont mentionnés en ces termes, qu'on lit à la suite du privilège concédé à Florentin Lambert, dans les éditions publiées par Poisson, en 1666 et 1669: « Et le dit Florentin Lambert a cédé et transporté à Jean Poisson, imprimeur et libraire, le droit du privilège du roi du Bon Confesseur, pour en jouir dans les termes du dit privilège, suivant l'accord fait entre eux. »

⁷ Ainsi, par exemple. Poisson écrit: nés, fasse ., tandis que Florentin Lambert imprimait: nays, face., etc.

⁸ Au titre, cette édition est qualifiée de troisième. Nous en avons pourtant indiqué trois autres qui sont antérieures. Nous pensons que c'est la troisième qui ait paru chez Poisson.

⁹ Une note de cette édition nous avertit que Florentin Lambert avait « transporté et cédé la moitié de son privilège à sieur Jean Grégoire, libraire-imprimeur à Lyon, pour en jouir conjointement ensemble suivant le traité fait entre eux. »

¹⁰ A la première page, on trouve la mention: quatrième édition. Cela veut dire évidemment que c'est la « quatrième édition » publiée chez Poisson.

En 1732, M. Cousin ¹¹, quatrième supérieur général de la Congrégation de Jésus et Marie, publia une nouvelle édition du Bon Confesseur à Rouen, chez Antoine Le Prévost. Elle s'épuisa rapidement, car le libraire réimprima l'ouvrage dès l'année suivante 1733. M. Cousin ne réédita pas tel quel le texte du P. Eudes. Depuis la mort du Vénérable, la langue

123

française avait un peu changé, et au XVIIIe siècle, on retouchait volontiers le style des écrivains antérieurs. M. Cousin crut donc devoir retoucher le texte du P. Eudes: il le fit d'ailleurs avec discrétion. « On aurait pu, dit-il, changer quelques autres expressions, mais on les a laissées parce qu'il serait difficile de conserver, dans un si grand changement, l'onction et la force qui se trouvent dans les expressions énergiques de l'auteur, lesquelles font sentir partout le zèle et la piété dont il était rempli, et l'inspirent au lecteur en même temps qu'elles l'instruisent. »

Pour rendre l'ouvrage du P. Eudes plus complet et plus utile, M. Cousin y fit aussi un certain nombre d'additions. Il eut soin également d'en rectifier quelques assertions d'après de récentes décisions du Saint-Siège.

Enfin, lui qui, dans son Avertissement, reproche à certains éditeurs d'avoir supprimé quelques passages du Bon Confesseur, il tomba dans le même défaut, et mû par des craintes qui, aujourd'hui, nous paraissent bien légères, il retrancha du livre du P. Eudes quelques passages que nous nous réservons de signaler en note. Les additions et les corrections de M. Cousin tenaient à jour l'ouvrage du Vénérable. C'était un avantage pour les lecteurs du XVIIIe siècle. Pour nous qui recherchons dans leur intégrité les enseignements du P. Eudes, nous n'y voyons que des altérations du texte primitif, qui nous font préférer les anciennes éditions.

A l'étranger, le Bon Confesseur obtint le même succès qu'en France. M. Cousin nous assure que, de son temps, il en existait des traductions en diverses langues, et son témoignage est confirmé sur ce point par M. Besselièvre dans ses Mémoires sur le 124

P. Eudes ¹². Nous aimerions à signaler en détail ces traductions. Malheureusement, s'il est difficile de retrouver les éditions françaises d'un ouvrage vieux de deux cents ans, il l'est bien plus encore d'en retrouver les traductions en langue étrangère. Nous pouvons cependant affirmer avec certitude l'existence d'une traduction allemande, dont nous ignorons d'ailleurs la date et le lieu d'impression. Elle a été signalée au R. P. Mallet, procureur général des Eudistes auprès du Saint-Siège, par le Cardinal doyen du sacré Tribunal de la Rote. « Je suis vieux, lui disait le 16 décembre 1902 ce vénérable doyen, je suis vieux et je suis Allemand, mais voilà longtemps que je connais votre pieux Instituteur. Dans le séminaire où j'ai étudié, le Recteur nous en parlait souvent, et nous engageait à nous procurer ses ouvrages, si bien que j'achetai alors, traduits en notre langue, le Bon Confesseur et le Prédicateur apostolique; que je possède encore ¹³. »

II. LE SUJET ET LA DOCTRINE DU « BON CONFESSEUR ».

¹¹ Pierre Cousin naquit à Saint-Aubin-des-Bois, près Villedieu. La date précise de sa naissance nous est inconnue. Il entra au noviciat des Eudistes le 9 juillet 1689. D'abord professeur de théologie au grand séminaire de Coutances, il devint, en 1700, supérieur du grand séminaire de Rouen, et fut élu supérieur général des Eudistes le 19 février 1727. Il mourut à Caen le 14 mars 1751. On le considère comme le plus remarquable des successeurs du P. Eudes.

¹² « Le Bon Confesseur, à Paris, 1666; in-12. Il s'en est fait depuis un grand nombre d'éditions en diverses langues. La plus ample que je connaisse est celle de Rouen, 1732 et 1733. » Mémoires pour servir à l'histoire du P. Eudes, Ms. conservé à la bibliothèque municipale d'Évreux. Sur ces Mémoires, voir le P. Boulay, Vie du Vénérable Jean Eudes, tom. I, p. XXV.

¹³ Revue du Saint Coeur de Marie, 16 février 1903, p. 111. Imprimerie Paillart, Abbeville.

Le Bon Confesseur est un livre de théologie pastorale qui a pour objet d'apprendre aux prêtres, et surtout aux missionnaires, à administrer comme il faut le sacrement de Pénitence. Le plan en est extrêmement simple. Après quelques considérations sur l'excellence du sacerdoce, l'auteur y traite en cinquante chapitres de l'importance de la confession, des qualités que doit avoir le bon confesseur, et des devoirs qui lui incombent au tribunal de la Pénitence. Voyons quelles sont les idées du Vénérable sur chacune de ces questions.

1. Excellence et importance de la Confession.

Nous avons vu que le Mémorial de la vie ecclésiastique s'ouvre par de magnifiques considérations sur le sacerdoce. Au début du Prédicateur apostolique, on trouve aussi un chapitre très remarquable sur la nature et l'excellence de la prédication. Avant de parler des qualités et des devoirs du confesseur, le P. Eudes traite également de l'excellence et de l'importance de la confession. Doué d'un esprit éminemment pratique, le Vénérable savait qu'il n'y a pas de meilleur moyen d'inspirer aux prêtres l'amour de leurs fonctions, souvent pénibles, et de les amener à les remplir avec soin, que de leur en montrer la grandeur: et voilà pourquoi il commence toujours par là.

Pour faire comprendre l'excellence de la confession, le pieux auteur rappelle d'abord qu'au tribunal de la Pénitence, plus peut-être que partout ailleurs, le prêtre représente Jésus-Christ dans ses qualités de docteur, de pasteur, de médecin, de médiateur, de sauveur et de juge; puis il insiste sur les fruits abondants qui en résultent pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. « Ici, dit le Vénérable en parlant du sacrement de Pénitence, ici [s'opère] une merveille qui surpasse tous les miracles visibles que Notre-Seigneur a opérés sur les corps pendant qu'il était en la terre, et qui les surpasse comme l'âme excelle au-dessus du corps. Car tous les miracles qu'il a faits sur les corps ne sont que les ombres de ceux qu'il fait tous les jours sur les âmes par le sacrement de la Pénitence. C'est ici que les aveugles sont éclairés, que les âmes infectées de la lèpre du péché en sont purgées, et que celles qui étaient mortes sont ressuscitées. O Dieu ! quel admirable changement il se fait dans une âme par le moyen de ce sacrement ! En un moment, elle passe d'une extrémité de malheur à une extrémité de bonheur, de la mort à la vie, de l'enfer au paradis. En un moment, celui qui était l'esclave du diable est fait enfant de Dieu, celui qui était l'habitation des démons devient la demeure du Roi des Anges... O mon Sauveur, quelle grâce vous nous faites d'avoir établi ce sacrement dans votre Église ¹⁴! »

Aussi le P. Eudes regarde-t-il la confession comme l'une des fonctions les plus importantes du saint ministère .

« Entre toutes les fonctions pastorales, dit-il, il n'y en a point en laquelle le prêtre puisse rendre plus de services aux âmes ¹⁵. » C'est par la confession, en effet, que le pasteur connaît ses ouailles, qu'il se rend compte de leurs infirmités et de leurs besoins, qu'il leur applique les remèdes appropriés à leurs maladies spirituelles, qu'il les arrache d'entre les dents du loup infernal ou qu'il les empêche d'y tomber. C'est là aussi qu'il les repaît d'une nourriture céleste, en leur donnant de salutaires instructions et en les disposant à recevoir le corps et le sang du Fils de Dieu ¹⁶.

« Entre tous les emplois ecclésiastiques, dit-il ailleurs en s'adressant aux missionnaires, il n'y en a

127 point de plus nécessaire ni de plus utile aux âmes que celui de la mission, et entre les exercices des missions il n'y en a pas de plus fructueux que d'entendre les confessions. » « Non, ajoute-t-il, je ne vois aucune fonction ecclésiastique soit dans la mission, soit hors la mission, en laquelle on puisse rendre plus de service à Dieu et aux âmes qu'en celle de la confession ¹⁷. »

Les missionnaires semblent parfois s'y méprendre. Il n'est pas rare d'en rencontrer qui ne

¹⁴ Le Bon Confesseur, ch. X.

¹⁵ Le Bon Confesseur, ch. II, sec. 4

¹⁶ Le Bon Confesseur, I. c.

¹⁷ Le Bon Confesseur, ch. II, sec. 6.

paraissent préoccupés que de la prédication, et qui y appliquent tous les efforts de leur zèle. Pour les détromper, le P. Eudes compare l'une à l'autre ces deux importantes fonctions, et il proclame que, si la prédication est l'âme de la mission, comme d'ailleurs du ministère pastoral, la confession en est le cœur, et que les prédicateurs ne font qu'ébaucher l'oeuvre du salut des âmes, tandis que les confesseurs y donnent la perfection. Il a recours pour expliquer sa pensée à de grandes et belles images qu'il accumule avec profusion, et il conclut en disant que, « si les Anges étaient capables de jalousie, ils porteraient envie aux confesseurs en les voyant exercer un ministère si agréable à sa divine Majesté, et si avantageux aux âmes qui ont coûté le sang du Fils de Dieu ¹⁸. »

C'est pourquoi, ajoute-t-il en s'adressant à tous les prêtres, mais surtout aux missionnaires de sa Congrégation, si vous avez un grain d'amour de Dieu, faites grand état de cet emploi, estimez-vous bienheureux d'y travailler, reconnaissez que c'est une grande faveur que Dieu vous a faite de vous y avoir appelés, appliquez-vous-y avec un grand zèle, et

128

étudiez-vous à acquérir toutes les qualités requises à un confesseur et à observer toutes les choses nécessaires pour exercer dignement cette sainte fonction ¹⁹ »

2. Les qualités d'un bon Confesseur.

Le P. Eudes traite longuement des qualités requises pour administrer avec fruit le sacrement de Pénitence.

La première dont il s'occupe est le zèle pour le salut des âmes. Il en faut beaucoup pour se dévouer au ministère obscur et fatigant du confessionnal. « Certainement, dit le P. Eudes, tous ceux que le Fils de Dieu a associés avec lui dans son sacerdoce sont obligés d'entrer dans son zèle pour le salut des âmes, mais spécialement ceux qui sont employés à entendre les confessions. Car, comme il y a beaucoup de travail en cet emploi, et qu'il s'y rencontre plusieurs épines et difficultés, ils ont besoin d'avoir beaucoup de zèle pour l'honneur de leur Maître et pour le salut des âmes de leurs frères ²⁰. » Aussi le Vénérable s'étend-il longuement sur les motifs qui lui paraissent de nature à allumer la flamme du zèle dans le cœur des prêtres. Le chapitre qu'il y consacré est le plus long du livre. Dans les anciennes éditions, il n'occupe pas moins de 50 pages. Nous l'avons étudié dans l'Introduction au Mémorial de la vie ecclésiastique. Il est d'autant plus inutile d'y revenir que, si les idées du P. Eudes sur cette matière sont très belles et très élevées, elles sont en même temps très simples. Qu'il nous suffise donc de signaler encore une fois ces pages d'une élévation et d'une piété admirables. Aucun prêtre ne les lira, croyons-nous, sans se sentir pressé de se dévouer corps et

129

âme au salut de ses frères. Pour nous, nous ne pensons pas qu'on ait jamais parlé du zèle avec des accents plus pénétrants et plus enflammés.

Les qualités qui, avec le zèle, concourent à former le bon confesseur, sont, d'après le P. Eudes, la puissance judiciaire, la science, la charité, la prudence, la piété, la justice et la fidélité à garder le secret de la confession.

Le Vénérable traite longuement de ce qu'il appelle « la justice » du confesseur. Il entend par là la fermeté du prêtre à sauvegarder les droits de Dieu, la sainteté du sacrement de Pénitence et les intérêts spirituels des pénitents, en n'accordant l'absolution qu'aux pécheurs bien disposés, et en la différant ou même en la refusant absolument aux autres. Tout à l'heure, nous reviendrons sur cette grave question.

Quant aux autres qualités requises chez les confesseurs, le P. Eudes en parle assez brièvement. Toutefois, dans le court chapitre qu'il consacre à chacune d'elles, on trouvera d'ordinaire, avec des notions très précises, des règles pratiques d'une grande sagesse. Parfois aussi on y trouvera des avis auxquels le saint missionnaire attache une importance toute spéciale, et qu'il propose avec une singulière énergie. Quand, par exemple, il traite de la piété, il enseigne avec raison

¹⁸ Le Bon Confesseur, ch. II, sect. 6.

¹⁹ Le Bon Confesseur, I. c.

²⁰ Le Bon Confesseur, ch. II, au commencement.

qu'un prêtre qui en est rempli fera au tribunal de la Pénitence « des choses merveilleuses » , parce que, non content d'absoudre ses pénitents, il saura leur inspirer les sentiments d'une sincère dévotion et leur faire goûter combien Dieu est plein de douceur envers ceux qui le servent. « Mais, ajoute-t-il, qu'est-ce que la piété ? Le voulez-vous savoir et désirez-vous l'avoir ? exercez-vous en l'oraison mentale et vous la connaîtrez et posséderez bientôt. Mais je vous déclare que, tandis que vous ne saurez pas par expérience ce que c'est que l'oraison mentale, 130 vous ne saurez point ce que c'est que la véritable piété, et vous ne serez pas propre à entendre les confessions ²¹. »

Nous devons signaler également l'insistance avec laquelle le P. Eudes prêche la charité envers les pécheurs. Le zèle dont il parle si longuement est déjà un des fruits, ou mieux, une des formes de la charité. Mais le Vénérable demande qu'au saint tribunal on l'exerce avec une patience, une douceur, une bonté qui aille jusqu'à la tendresse. C'est là pour lui un point capital. « La principale qualité d'un confesseur, dit-il, c'est la charité. Il doit être tout charité, tout confit en douceur, tout rempli de mansuétude, tout transformé en bénignité. Quand on monte en chaire pour y prêcher la parole de Dieu , il y faut porter des canons et des foudres pour foudroyer le péché; mais il ne faut porter dans le confessionnal qu'un coeur plein de mansuétude et une bouche remplie de lait et de sucre, jamais de vinaigre, rien que de l'huile et du miel... La douceur, [en effet], est ici toute puissante, mais l'aigreur gâte tout ²². »

Le Vénérable ne se contente pas de consacrer à cette question un chapitre spécial du Bon Confesseur; il y revient continuellement. Ayant à continuer l'oeuvre de la rédemption du monde, écrit-il dès le premier chapitre, vous devez agir dans la charité, patience et humilité avec laquelle le Fils de Dieu l'a accompli. L'action que vous faites au tribunal de la Pénitence est pénible, mais vous devez vous souvenir qu'il en a beaucoup coûté à notre Rédempteur pour racheter nos âmes et qu'il est bien raisonnable qu'étant associés à sa qualité de Sauveur, nous participions aux travaux et souffrances qu'il a portées pour opérer le 131

salut du monde, et que nous imitions sa grande patience, ne témoignant jamais d'être pressés, ni d'avoir hâte, ni de ressentir aucune peine. » A la fin de son livre, le pieux auteur revient une fois encore sur cette question. Lisez ce qu'il a écrit, en forme de conclusion, sur la manière de convertir les pécheurs: vous verrez que c'est un dernier et pressant appel à la charité et à la douceur.

La charité pourtant ne doit pas dégénérer en faiblesse. Le P. Eudes le répète souvent, et il recommande aux confesseurs de se montrer fermes à maintenir les droits de la justice divine en n'accordant le bienfait de l'absolution qu'aux pécheurs vraiment repentants et décidés à changer de vie.

A l'époque du Vénérable, les Jansénistes demandaient qu'on se montrât d'une exigence outrée au tribunal de la pénitence .« Ils veulent, dit le P. Eudes, qu'on diffère l'absolution des années entières pour des péchés d'habitude et des péchés mortels où il n'y a point encore d'habitude, et même pour des péchés véniels, chose qui est trop sévère et qui n'est point faisable dans la corruption du siècle d'aujourd'hui; car, si on suivait cette règle, on éloignerait tous les chrétiens de la participation des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, on jetterait tout le monde dans le désespoir, et on fermerait les églises et par conséquent le paradis à la plupart des fidèles ²³ . » Les faits n'ont que trop justifié les prévisions du P. Eudes. Partout où les principes jansénistes ont prévalu, les fidèles ont abandonné complètement la fréquentation des sacrements de Pénitence et d'Eucharistie, et sont bientôt tombés dans l'indifférence et l'irréligion. Peut-être est-ce là le résultat que poursuivait la secte.

132

A côté du rigorisme janséniste, le laxisme avait d'ailleurs ses partisans. On connaît les clameurs des écrivains jansénistes contre ce qu'ils appelaient la « morale relâchée » des casuistes de la Compagnie de Jésus. Inspirées par la haine, ces protestations indignées n'étaient d'ordinaire que de pures calomnies. La preuve pourtant qu'à cette époque le laxisme n'était pas une chimère, c'est qu'Alexandre VII en 1665 et 1666, et Innocent XI en 1679, eurent à condamner, comme portant

²¹ Le Bon Confesseur, ch. VII, p.224.

²² Le Bon Confesseur, ch. V, p.212

²³ Le Bon Confesseur, ch. VIII, sec. 4.

atteinte aux légitimes exigences de la morale chrétienne, un certain nombre de propositions défendues par des casuistes téméraires. L'Apologie des casuistes du P. Pirot, jésuite, fut également condamnée pour les mêmes motifs ²⁴. C'est pour combattre le laxisme, que l'Assemblée du Clergé de 1657 fit réimprimer les Instructions de saint Charles aux confesseurs, traduites en français par l'archevêque de Toulouse. En les adressant aux Évêques du royaume, les membres de l'Assemblée dénonçaient le péril qu'ils voulaient conjurer. « Il y a grand danger, disaient-ils, que les confesseurs ne s'engagent dans certaines opinions modernes, qui apprennent à tenir toutes choses problématiques, et à chercher les moyens, non pas pour exterminer les mauvaises habitudes des hommes, mais pour les justifier et pour leur donner l'intention de les satisfaire en conscience. Car, au lieu que 133

Jésus-Christ nous donne ses préceptes et nous laisse ses exemples, afin que ceux qui croient en lui y obéissent et y accommodent leur vie, le dessein de ces Auteurs paraît être d'accommoder les préceptes et les règles de Jésus-Christ aux intérêts, aux plaisirs et aux passions des hommes, tant ils se montrent ingénieux à flatter leur avarice et leur ambition par des ouvertures qu'ils leur donnent pour se venger de leurs ennemis, pour prêter leur argent à usure, pour entrer dans les dignités ecclésiastiques par toutes sortes de voies, et pour conserver le faux honneur que le monde a établi par les voies toutes sanglantes. »

« Outre cette corruption de la doctrine, ajoutent les représentants du Clergé, nous avons été sensiblement touchés de douleur, voyant la facilité malheureuse de la plupart des confesseurs à donner l'absolution à leurs pénitents, sous des prétextes pieux de les retirer peu à peu du péché par cette douceur, et de ne les porter pas dans le désespoir ou dans un entier mépris de la religion. »

Dans le Bon Confesseur, le P. Eudes s'élève également, et avec beaucoup de force, contre les prêtres qui, par ignorance ou par faiblesse, n'osent refuser ni différer l'absolution aux pénitents insuffisamment disposés. « Un des grands maux qu'il y ait maintenant au monde, dit-il, c'est celui qui procède partie de l'ignorance, partie de la négligence et lâcheté de plusieurs confesseurs, qui absolvent indifféremment tous ceux qui se présentent à eux, sans considérer s'ils ont les dispositions nécessaires ou non. Tout passe chez ces confesseurs: ils ne trouvent rien ni trop court ni trop long, qui est un très grand mal dont la divine vengeance a fait des châtiments effroyables. ²⁵ »

Le P. Eudes supplie les confesseurs de ne pas se 134 laisser entraîner par cette lâche complaisance qu'il qualifie de « fausse charité » et de « cruelle miséricorde. » Il les presse d'avoir le courage de refuser l'absolution aux indignes, et à moins de circonstances extraordinaires, de la différer aux pénitents bien disposés jusqu'à ce qu'ils aient réparé, quand ils le peuvent, le tort fait à autrui, quitté l'occasion volontaire, ou rompu avec ses habitudes coupables. Ce sont les principes que saint Charles donnait à ses prêtres, que saint Vincent de Paul inculquait à ses missionnaires ²⁶, et que plus tard saint Liguori défendit dans sa théologie morale. Le P. Eudes regardait le délai d'absolution, dans les cas indiqués par lui, comme l'unique moyen d'arracher les pénitents à d'incessantes tergiversations et à de funestes illusions. Il a fait de sa nécessité l'objet d'une thèse en règle, qu'il prouve par les Conciles, les Pères, les théologiens, la raison et l'expérience, en ayant soin, de plus, de réfuter les objections qu'on allègue à l'encontre, et d'indiquer la manière de la réduire en pratique. On lira cette longue thèse dans le livre du Vénérable.

²⁴ « Dans une mission que le P. Eudes prêchait à Évreux, pendant qu'il jetait publiquement des livres jansénistes dans un grand feu allumé pour cela, un novateur qui était présent voulut voir s'il en ferait autant d'un autre qu'il avait apporté exprès, et qui favorisait le relâchement de la morale. Il portait pour titre: Apologie des casuistes; il a été censuré depuis. Le lui ayant présenté, il lui demanda tout haut: « Et celui-ci, mon Père, qu'en dites-vous ? faut-il aussi le brûler? .» Le saint homme l'ayant vu: « Qui en; doute, Monsieur? répondit-il. Oui. il faut le brûler comme les autres. » Hérambourg. Vertus du P. Eudes, ch. XXX. Cf. Maynard, Saint Vincent de Paul, tom. 2, p. 374.

²⁵ Le Bon Confesseur, ch. VIII, sec 4.

²⁶ Les missionnaires de Saint-Lazare n'absolvaient pas à la hâte. Ils différaient l'absolution dans les occasions prochaines, les inimitiés, les habitudes invétérées ou fréquentes, les injustices à réparer, et ils la retenaient définitivement si l'on refusait réconciliation, restitution, interruption et rupture.» Maynard, Saint Vincent de Paul, tom. 2, p. 412.

Notons seulement que le saint missionnaire recommande de bien expliquer aux pénitents qu'en leur différant l'absolution, on ne cherche que leur bien spirituel. Il veut d'ailleurs qu'on ne la diffère que « pour quelques jours », et que, dans la pratique, on sache « tempérer la rigueur par la douceur, et joindre la miséricorde avec la justice, de telle sorte que l'on donne pourtant davantage aux sentiments de la miséricorde qu'à ceux de la justice ²⁷. »

135

3. Devoirs du Confesseur au tribunal de la Pénitence.

Dans un ouvrage excellent qu'il a intitulé: Le confesseur de l'enfance et de la jeunesse, le P. Cros observe que le P. Eudes semble mettre l'examen de conscience du pénitent à la charge du confesseur. Ce n'est pas seulement l'examen de conscience, c'est la confession tout entière que ce charitable apôtre met, dans une large mesure, à la charge du prêtre. Dieu nous fait « une grâce merveilleuse ,» en nous confiant le pouvoir de remettre les péchés. « C'est pourquoi, dit le Vénérable, il est très important que nous n'omettions rien de ce que nous pouvons et devons faire pour exercer dignement ce saint ministère ²⁸. »

Le P. Eudes enseigne que le confesseur a sept choses à faire au tribunal de la Pénitence: il doit préparer le pénitent à se bien confesser, l'instruire, s'il le faut, des principaux mystères de la religion, l'aider à faire sa confession en l'interrogeant, l'exciter à la contrition, lui appliquer les remèdes dont il a besoin, lui imposer une pénitence convenable, et lui donner les avis nécessaires.

Le Vénérable traite successivement de tous ces devoirs du confesseur, donnant sur chacun des règles pratiques très détaillées. Il va même jusqu'à indiquer en détail les vérités qu'il faut enseigner aux pénitents, quand ils les ignorent; et il termine son livre par un long examen de conscience qui est un abrégé complet de théologie morale.

Mais ce qui est le plus remarquable dans cette dernière partie du Bon Confesseur, c'est l'insistance du P. Eudes à recommander à tout propos la cordialité, ¹³⁶ la douceur, la compassion à l'égard des pécheurs. Qu'il s'agisse de la préparation, de l'instruction, de l'examen des pénitents ou des autres devoirs du confesseur, le Vénérable y revient sans cesse, tant il craint qu'on ne traite les pécheurs avec aigreur et rudesse, au lieu de les accueillir avec une tendresse toute paternelle.

Tel est le sujet et la doctrine du Bon Confesseur. On a dit que l'auteur s'y est dépeint lui-même ²⁹. En lisant, en effet, ce que le P. Hérambourg et le P. Martine nous racontent de sa conduite au tribunal de la Pénitence, on ne trouve que la mise en pratique des enseignements du Bon Confesseur. Aussi ce livre a-t-il pour nous un double prix. C'est à la fois un directoire excellent qui doit nous servir de guide dans l'administration du sacrement de Pénitence ³⁰, et l'un des tableaux les plus fidèles qui nous reste des vertus de notre Vénérable Père, et surtout de son zèle si ardent et si doux, si compatissant et si ferme pour la sanctification des âmes.

III. APPRÉCIATIONS ÉLOGIEUSES DU « BON CONFESSEUR.»

Le Bon Confesseur est certainement l'un des meilleurs ouvrages qui aient été écrits sur la confession. Le succès dont il a joui durant près d'un siècle, tant en France qu'à l'étranger, en est déjà une preuve suffisante. Nous en trouvons une autre dans les appréciations élogieuses dont il a toujours été l'objet. Nous ne pouvons les citer toutes; mais

137

²⁷ Le Bon Confesseur, ch. VIII, sec. 7.

²⁸ Le Bon Confesseur, ch. X.

²⁹ Bon Confesseur, édition de M. Cousin, Avertissement.

³⁰ Le Vén. Instituteur nous le recommande expressément dans les Constitutions. Part. III, ch. 8.

c'est un plaisir pour nous de réunir ici les principales.

«Comme l'emploi du confessionnal, dit le P. Hérain, n'est pas moins dangereux que celui de la prédication, le P. Eudes a donné plusieurs avertissements aux confesseurs dans un livre qu'il a intitulé Le Bon Confesseur... Plusieurs, après l'avoir lu, ont été dans l'exercice de cette fonction comme les enfants au milieu de la fournaise de Babylone, sans en être brûlés. Les feux leur y ont servi de rafraîchissement. On n'y a point vu avec eux un homme semblable au Fils de Dieu, qui les y accompagnât, car il y était lui-même sous leurs personnes; ils s'y sont revêtus de ses dispositions, ils se sont unis à son esprit, ils sont entrés dans la pureté de son zèle, et c'est l'instruction qu'ils ont retirée de ce livre que j'estime si nécessaire et si utile, qu'aucun prêtre ne devrait s'engager dans cette charge sans l'avoir lu plusieurs fois ³¹. »

« De tous les livres que le P. Eudes a donnés au public, dit le P. Martine, c'est le Bon Confesseur qui lui a fait le plus d'honneur; il reçut de tous côtés les remerciements et les justes louanges qu'il méritait pour un ouvrage d'une si grande utilité.

« Beaucoup de Prélats et de Docteurs ont regardé le Bon Confesseur comme l'un des meilleurs livres que l'on puisse prendre pour guide dans la pratique du confessionnal; ils ont cru que, si les confesseurs s'attachaient à suivre les règles de prudence qui y sont prescrites, on ne verrait pas tant de gens croupir pendant presque toute leur vie dans des habitudes criminelles qui aboutissent d'ordinaire à la damnation. Il s'est fait dans la suite, sur cette matière, plusieurs autres bons livres qui sont plus polis ¹³⁸

et mieux travaillés que celui du P. Eudes; mais on peut dire que ce que les auteurs de ces livres ont fait de meilleur et de plus solide, ils l'ont emprunté au Bon Confesseur, et que le P. Eudes a eu l'avantage d'avoir été un des premiers auteurs qui aient écrit sur cette matière en notre langue.

« Pour connaître le mérite du Bon Confesseur, il ne faut que faire attention au nombre prodigieux de conversions de toutes sortes de pécheurs qui se sont faites dans les missions de cet homme apostolique. Les admirables changements que l'on a remarqués dans tous les cantons où a prêché le P. Eudes, sont la preuve la plus certaine de la solidité de ses enseignements touchant l'administration du sacrement de Pénitence, et conséquemment de la sagesse des règles et des avis qu'il nous a donnés dans son Bon Confesseur, dont il faisait l'application dans les missions. Des hommes compétents en cette matière n'ont pas craint de dire qu'après avoir étudié les meilleurs casuistes, il faudrait encore étudier à fond le Bon Confesseur, le bien posséder et le prendre pour règle dans la pratique ³². »

«Le Bon Confesseur, dit M. Le Beurrier, a été d'un très grand avantage à tous les prêtres qui l'ont lu avec attention. Un ecclésiastique respectable par sa naissance, par sa place, par ses lumières et par ses vertus, et qui vivait sur la fin du siècle dernier, disait, en parlant de la lecture de ce livre, qu'elle lui paraissait si utile et même si nécessaire, qu'il ne croyait pas qu'un prêtre dût s'engager dans la fonction du saint tribunal sans l'avoir lu plusieurs fois auparavant ³³. Il est vrai que depuis ce temps-là

138

il a paru bien des ouvrages sur cette matière. Mais le P. Eudes est le premier qui l'ait traitée en notre langue d'une manière un peu approfondie. Avant lui, on avait en latin l'Instruction de Saint Charles aux Confesseurs, et celle du cardinal Tolet. Mais il y avait bien peu de livres français que l'on pût mettre entre les mains de ceux qui se livrent à ce redoutable ministère. Plusieurs même de ceux qui ont traité ce sujet avec un peu d'étendue, ont pris dans le Bon Confesseur du P. Eudes bien des articles qu'ils n'ont guère fait que développer. Et malgré la multitude des ouvrages que nous avons à présent là-dessus, on revient encore volontiers à celui du zélé missionnaire, où l'on retrouve, avec

³¹ Hérain, Vie du P. Eudes. Ms.

³² Martine, Vie du P. Eudes, II, p. 121.

³³ Ce sont les paroles mêmes du P. Hérain, et c'est de lui évidemment qu'il s'agit.

les principes généraux, des détails d'une grande utilité ³⁴. »

Quant à M. Cousin, voici en quels termes il apprécie le Bon Confesseur dans l'édition qu'il en donna en 1732: « On peut dire que ce petit livre, le premier qui ait paru en France pour la réforme du confessionnal, a deux avantages au-dessus de plusieurs autres qui ont été faits sur le même sujet. Le premier est que la méthode qu'il enseigne est si aisée, qu'il n'y a personne qui ne puisse l'entendre et la pratiquer avec facilité. Le second est que les devoirs des confesseurs n'y sont pas enseignés d'une manière sèche, mais avec une onction qui les fait aimer en même temps qu'elle les fait connaître.

« On peut ajouter que le vénérable auteur s'est parfaitement dépeint dans son ouvrage; car, comme c'est son coeur qui y parle partout, on ne peut douter que ce qu'il dit du grand zèle dont les confesseurs doivent être animés, et des vertus qui doivent l'accompagner, 140 comme la piété, la charité, la douceur, la prudence, l'humilité, le désintéressement, la pureté, ne soient autant de traits qui représentent au naturel les dispositions de son coeur et la conduite de sa vie. »

M. de la Baunes, censeur royal, qui eut à apprécier le Bon Confesseur lors de sa réimpression en 1732, le recommande comme « un ouvrage d'une grande utilité pour tous les confesseurs, rempli qu'il est et de l'onction du zèle ardent de son auteur pour le salut des âmes, et de la science pratique du confessionnal: fruits de sa très longue expérience dans le ministère apostolique des missions. »

Dans son Dictionnaire des Ordres religieux, Hélyot fait également l'éloge du Bon Confesseur. « M. Eudes, dit-il, croyant devoir laisser par écrit ce que lui et ses compagnons avaient longtemps pratiqué dans les missions, composa deux livres: L'un, auquel il a donné le nom de Bon Confesseur, instruit les missionnaires de tout ce qui concerne le ministère de la confession; l'autre, qui est intitulé Le Prédicateur apostolique, marque à tous ceux qui ont l'honneur d'annoncer la parole de Dieu, les règles et les moyens de le faire utilement pour le prochain, et d'éviter ce qui faisait le sujet de la crainte de saint Paul, c'est-à-dire qu'après avoir prêché les autres, ils ne soient eux-mêmes réprouvés. Ces deux livres ont été très utiles pour former des confesseurs fidèles, exacts et prudents, et des prédicateurs évangéliques qui doivent autant instruire d'exemple que de paroles; mais principalement le premier qui a été si universellement estimé, qu'avant la mort de son auteur on en a fait plus de neuf éditions, et que l'un des plus illustres archevêques de France en ordonna la lecture à tous les prêtres de son diocèse par un statut particulier.» 141

Les nombreux ouvrages qui ont paru au XVIIIe et au XIXe siècles sur la confession, et surtout le Praxis Confessarii de saint Liguori ont fait oublier le Bon Confesseur. Malgré tout, les prêtres qui ont eu recours à l'ouvrage du P. Eudes n'ont pas cessé d'en faire l'éloge.

C'est ainsi, par exemple, que M. Mollevaut, prêtre de Saint Sulpice, écrivait au P. Louïs en 1826: « Vous vous plaignez de ce qui me fait gémir tous les jours: Dans la conduite des âmes, je ne vois en moi qu'incapacité, ténèbres, stupidité. Je reconnais de plus en plus qu'il n'y a qu'un moyen d'y réussir: oraison continuelle, souverain mépris de soi-même, zèle ardent, et c'est ce que je n'ai pas. Il n'y a que Dieu qui puisse opérer dans les âmes, qui puisse en sonder les replis cachés et impénétrables. Supplions son saint amour et son inépuisable miséricorde d'agir en nous. » « Lisez avec dévotion, ajoutait-il, l'ouvrage admirable de votre Père: Le Bon Confesseur ³⁵.»

En 1866, la Revue des sciences ecclésiastiques a publié une série d'articles sur la difficile question des récidivistes. Dans plusieurs endroits, il y est question du Bon Confesseur ³⁶. L'auteur de ces articles est plus large que le P. Eudes, mais il ne peut s'empêcher de rendre hommage aux sages tempéraments que le saint missionnaire apporte à ses enseignements et à l'esprit de miséricordieuse charité qui anime son livre.

Dans son ouvrage sur la confession des enfants et des jeunes gens, dont nous avons déjà parlé, le P. Cros, jésuite, s'appuie à plusieurs reprises sur le Bon Confesseur, dont il loue le caractère pratique et

³⁴ Le Beurrier, Vie du P. Eudes. M. Le Beurrier, Eudiste, fut l'un des Missionnaires les plus célèbres du XVIIIe siècle. Il a laissé un recueil de sermons et un autre de conférences qui sont tous les deux avantageusement connus.

³⁵ P. Dauphin, Le R. P. Louïs de la Morinière, p. 56. Paris, 1893.

³⁶ Revue des sciences ecclésiastiques, année 1866, tom. XIII, p. 21, 152, 317; tom. XIV, p. 29.

la doctrine toute pleine de miséricorde pour les pécheurs ³⁷. Le P. Cros a écrit son livre pour combattre les tendances jansénistes qui subsistaient encore de son temps chez certains confesseurs. Cela ne donne que plus de prix à son appréciation. S'il a loué le Bon Confesseur, c'est que ce juge si compétent y avait reconnu comme nous l'esprit de Jésus-Christ. 143

APPROBATIONS DES DOCTEURS

Nous soussignés Docteurs de Sorbonne, certifions avoir vu et lu le livre intitulé, Avertissements aux Confesseurs Missionnaires, composé par le R. P. JEAN EUDES prêtre; et n'y avoir rien trouvé qui ne soit conforme à la foi de l'Église et aux bonnes moeurs, voire l'avons juge très profitable au public.

Fait à Saint-Malo, ce 30 Juillet, 1642.

Louis D'ORGEVILLE, Pénitencier et grand vicaire de Monseigneur l'Évêque de Saint-Malo.

J. POTIER, Théologal de l'Église de Saint-Malo.

Nous soussignés Docteurs en Théologie de la sacrée Faculté de Paris, certifions avoir lu le livre qui porte pour titre Le Bon Confesseur, composé par le Révérend Père JEAN EUDES, prêtre, dans lequel nous n'avons rien trouvé de contraire à la foi ou aux bonnes moeurs.

Donné à Paris, ce huitième jour de Février, de l'année mil six cent soixante et six.

N. PIGNAY . BLOUET DE THAN.

Je soussigné, Docteur en Théologie, certifie avoir lu et examiné un livre qui porte pour titre Le Bon Confesseur, composé par le R. P. JEAN EUDES, prêtre, dans lequel je n'ai rien trouvé qui ne soit très conforme aux vérités catholiques et aux bonnes moeurs. C'est pourquoi je l'ai jugé digne d'être donné au public.

Fait à Caen, ce 31 Mars 1666.

R. VÉREL. 144

APPROBATION DU CENSEUR ROYAL

J'ai lu par l'ordre de Monseigneur le Garde des sceaux, un livre qui a pour titre le Bon Confesseur, ou Avertissements aux Confesseurs par le P. Eudes, prêtre et Instituteur de la Congrégation ecclésiastique de Jésus et Marie, etc., que j'ai trouvé ne contenir rien que de très conforme à la foi et à la doctrine de l'Église catholique, apostolique et romaine, Cet ouvrage doit être d'une grande utilité à tous les confesseurs, surtout depuis sa correction et son augmentation considérable, également rempli qu'il est et de l'onction du zèle ardent de son auteur pour le salut des âmes et de la science pratique du confessionnal: fruits de sa très longue expérience dans le ministère apostolique des missions.

A Paris, le 18 février 1730.

DE LA BAUNES.

EXTRAITS DU PRIVILÈGE DE 1662.

Par grâce et privilège du Roi, donné à Paris le 28^e jour de Juin mil six cent soixante et deux, signé: Par le Roi en son conseil, BOUCHARD, et scellé du grand sceau de cire jaune. Il est permis au R. P. JEAN EUDES, prêtre, Supérieur de la Congrégation des Séminaires de Jésus et Marie, de faire imprimer Le Bon Confesseur... Et ce, pendant le temps et espace de neuf ans; et défenses sont faites à tous autres libraires et imprimeurs, de quelque qualité et condition qu'ils soient, de les faire imprimer, tant des anciennes éditions que de cette dernière, sans le consentement de celui qui a été choisi par le dit Jean Eudes pendant le dit temps, à peine de trois mille livres d'amende et 145 de confiscation des exemplaires contrefaits, et de tous dépens, dommages et intérêts, ainsi qu'il est plus amplement porté par les patentes du dit privilège.

Le dit R. P. Eudes a transporté son droit du dit privilège à Jean Poisson, Libraire et

³⁷ Cros, Le Confesseur de l'enfance et de la jeunesse, p. 74, 75, Édit. 1877.

Imprimeur à Caen, pour par lui en jouir, suivant l'accord fait entre eux devant les tabellions du dit Caen, le 5 Mars 1663. Achevé d'imprimer pour la première fois, sur le dit privilège, le 10 de Juin 1673.

EXTRAIT DU PRIVILEGE DE 1666.

Par grâce et privilège du Roi, il est permis à Florentin Lambert, marchand libraire à Paris, d'imprimer, faire imprimer, vendre et débiter un livre intitulé Le Bon Confesseur, contenant les qualités que doivent avoir tous les confesseurs, spécialement les missionnaires: et toutes les choses qu'ils doivent observer pour exercer saintement leur office, par le P. Jean Eudes, prêtre de Congrégation de Jésus et Marie. Et ce, pendant le temps et espace de cinq années consécutives: avec défenses à tous imprimeurs, libraires et autres personnes, de quelque qualité et condition qu'ils soient, d'imprimer ou faire imprimer le dit livre, sous quelque prétexte que ce soit, sans le consentement du dit Lambert, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, de tous dépens, dommages et intérêts, et d'amende, comme il est plus au long porté par le dit privilège. Donné à Paris, le dix-huitième de Février, l'an de grâce 1666, et du règne de Sa Majesté, le vingt-quatre.

Signé Guitoneau. Et scellé du grand sceau.

Registré sur le livre de la communauté des marchands libraires, le 24 Février 1666. Signé Picet, Syndic.

Achevé d'imprimer pour la première fois, le 26 Février 1666. 146

A TOUS LES MISSIONNAIRES

C'est vous, mes très chers Frères, que le Fils de Dieu a appelés, par une très grande miséricorde, pour être, selon la parole de son Apôtre, Boni milites Christi Jesu ³⁸, « bons et généreux soldats de Jésus-Christ », afin de combattre avec lui contre son ennemi et ce fort armé qui s'est emparé tyranniquement de tant d'âmes qui lui ont coûté si cher. C'est vous qu'il a élus spécialement, pour vous employer en un office vraiment apostolique, et pour être Boni dispensatores multiformis gratiae Dei ³⁹, « bons et fidèles dispensateurs de sa grâce », de son Esprit et de son sang. C'est à vous qu'il dit: Sicut misit me Pater, et ego mitto vos ⁴⁰: « Je vous envoie avec le même amour avec lequel mon Père m'a envoyé, et pour la même fin, c'est-à-dire, pour détruire le règne de Satan et pour établir celui de Dieu dans les coeurs. » C'est à vous qu'il adresse ces paroles: Non vos me elegistis, sed ego elegi vos de mundo, ut eatis, et fructum afferatis, et fructus vester maneat ⁴¹. « Vous ne m'avez pas élu, mais c'est moi qui vous ai choisis » avant que nous me connussiez et que même vous fussiez, « afin que vous alliez, et que vous apportiez du fruit, et que votre fruit soit stable et permanent. » C'est vous enfin, qu'il a choisis entre mille, pour vous associer avec lui, avec ses Apôtres et avec ses plus grands Saints, dans le plus grand de ses oeuvres, qui est l'oeuvre de la Rédemption du monde.

147

Admirez, adorez et bénissez les excès de sa bonté vers vous. Humiliez-vous en la vue de votre indignité et incapacité au regard de chose si grande. Donnez-vous de tout votre coeur à lui, pour entrer dans l'amour et dans le zèle très ardent qu'il a pour le salut des âmes, lui disant ces paroles apostoliques, et dans un esprit apostolique: Ego libentissime impendam, et superimpendar ipse pro animabus tuis ⁴²: « J'emploierai, je consommerai et je sacrifierai très volontiers, ô mon Seigneur

³⁸ II Tim., II, 3.

³⁹ I Pet., IV, 10.

⁴⁰ Joan. XX, 21.

⁴¹ Joan., XV, 16.

⁴² II Cor., XII, 15.

Jésus, tout ce que j'ai et tout ce que je suis, pour les âmes que vous avez achetées au prix de votre sang. »

Souvenez-vous que vous faites l'oeuvre de Dieu dans le confessionnal, et un très grand et très important oeuvre de Dieu: et par conséquent que vous le devez faire digne Deo, c'est-à-dire avec un soin, avec une application et avec des dispositions dignes de la majesté de Dieu, de la sainteté de son oeuvre, de la dignité des âmes qui ont coûté son sang, et du prix de ce sang précieux que vous leur appliquez.

Vous ne trouverez pas ces dispositions dans les livres; et vous ne les apprendrez point en d'autre école qu'en celle de l'Esprit de Dieu. C'est en ce même Esprit que je désire vous offrir dans ce livre, comme aussi à tous ceux qui ont à entendre les confessions, ce qu'il lui a plu de me donner, par l'expérience de plusieurs années et par la lecture de quelques livres qui traitent de ce sujet: le suppliant très humblement qu'il veuille se servir de ce qui y est contenu, pour vous aider à bien faire la chose du monde la plus difficile, mais la plus utile, la plus fructueuse et la plus avantageuse à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Prenez la peine, s'il vous plaît, de le lire et relire à loisir et avec attention; et j'espère que vous en tirerez du fruit, et que vous prierez Dieu, comme je vous en supplie 148

de tout mon coeur, qu'il fasse miséricorde à celui qui vous souhaite tous ardemment in visceribus Christi, afin d'y attirer toutes les âmes qui sont sorties de Dieu, et qui sont créées pour vivre et pour reposer éternellement dans le sein de Dieu, avec son Fils unique Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui soit béni aux siècles des siècles. Ainsi-soit-il. 149

AU LECTEUR

Afin que vous ne soyez pas surpris, mon cher lecteur, en la vue du changement que vous trouverez au titre de ce livre, ayez agréable que je vous dise, qu'il y a environ vingt-deux ans que je l'avais mis au jour, sous le nom d'Avertissements aux Confesseurs Missionnaires. Depuis ce temps-là, l'expérience m'ayant appris plusieurs choses que je crois être utiles à ceux qui sont employés à entendre les confessions, j'ai pris résolution de les ajouter à ce livre. Mais en mettant la main à l'oeuvre pour l'exécution de mon dessein, j'ai fait comme celui qui, ayant bâti une maison, et y voulant changer ou augmenter quelque chose, la renverse entièrement, et en fait une autre toute différente de la première. Ainsi j'ai détruit mon premier ouvrage, et en ai fait un autre, qui contient pourtant tout ce qui était dans le premier, mais dans un meilleur ordre et avec beaucoup d'autres choses qui n'étaient pas en celui-là. Voilà pourquoi, comme il est tout autre, et quant à la matière et quant à la forme, qu'il n'était auparavant, je lui ai donné un autre nom. Plaise à la bonté infinie de celui qui est le seul principe et l'unique auteur de tout bien, de donner autant de bénédiction à celui-ci qu'il en a donné au premier, et de bénir tous ceux qui s'en serviront pour sa gloire et pour le salut des âmes rachetées du précieux sang de son Fils bien-aimé, auquel soit honneur, gloire et bénédiction aux siècles des siècles. Ainsi soit-il. 150

151

LE BON CONFESSEUR

CHAPITRE I.--La dignité et la puissance admirable du Sacerdoce, avec l'excellence et l'importance de l'action que le prêtre fait au Tribunal de la Pénitence.

C'est un grand sujet de consolation pour tous les chrétiens, d'entendre le divin apôtre saint Paul, lorsqu'il leur parle en cette façon: Vocati estis in societatem Filii Dei, Jesu Christi Domini nostri ⁴³: « Vous avez été appelés en la société du Fils de Dieu. Jésus-Christ Notre-Seigneur »; et saint Jean, quand il dit: Societas nostra cum Patre, et Filio ejus Jesu Christo ⁴⁴: « Nous sommes en société avec le Père, et avec son Fils Jésus-Christ. » Mais ce que ces deux apôtres disent à tous les chrétiens, s'adresse aux prêtres d'une manière beaucoup plus excellente et plus avantageuse qu'aux autres. Oui, mes très chers frères, on peut bien vous dire que non seulement vous êtes appelés en la société du Fils de Dieu, mais en la société du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et d'une manière très

⁴³ I Cor. I, 9.

⁴⁴ I Joan . I, 3.



MARIE AU BERCEAU

FAC-SIMILE DE LA « BAMBINA ROMANA »

HONORÉE PAR LE V. P. EUDES.

(Voir *Introduction*, p. 14.)

**L'ENFANCE ADMIRABLE
DE LA TRES SAINTE
MERE DE DIEU**

APPROBATIONS

De horum scriptorum omnium revisione actum fuit in ordinariis Sacrorum Rituum Congregationis Comitiis ad Vaticanum subsignata die habitis. Eminentissimi porro et Reverendissimi Patres sacris tuendis Ritibus praepositi, ad relationem Eminentissimi et Reverendissimi D. Card. Joannis Baptista Pitrae, Causae Ponentis, scripta accurata Theologica Censura communita proponentis, post auditum voce et scripto R. P. D. Laurentium Salvati S. Fidei Promotorem, decernendum statuerunt: Nihil obstare quominus procedi possit ad ulteriora... Die 7 decembris 1878.

Facta postmodum de praemissis SS^{mo} Domino nostro Leoni Papae XIII per infrascriptum Secretarium relatione. Sanctitas Sua sententiam Sacrae ipsius Congregationis ratam habuit et confirmavit. Die 19 iisdem mese et anno.

D. CARD. BARTHOLINIUS, S. R. C. Praef.
PLACIDUS ROLLI, S. R. C. Secret.

Après avoir fait examiner l'ensemble des OEuvres du Vénérable Jean Eudes, éditées avec des introductions et des notes, j'en autorise la publication.

Paris, 21 février 1905.

ANGE LE DORÉ,
Supér. de la Cong. de Jésus et Marie.

Imprimatur .
Parisiis, die 24 februarii, 1905.

G. LEFEBVRE
Vic. gén .

L'ENFANCE ADMIRABLE

DE LA TRES SAINTE

MERE DE Dieu
DÉDIÉE À SAINT JOACHIM ET À SAINTE ANNE

PRÉSENTÉE À LA REINE,

ET ADRESSÉE

À toutes les Religieuses de Saint Benoît, de Sainte Ursule, de la Congrégation de Notre-Dame, de la Visitation, et à toutes les autres qui reçoivent des petites filles dans leurs Monastères, pour les élever en la crainte et en l'amour de Dieu.

Ex ore infantium et lactentium perfecisti laudem,
propter inimicos tuos:

ut destruas inimicum et ultorem.

Ps. VIII, 3.

6

7

INTRODUCTION

Les prêtres éminents qui firent revivre la piété et l'esprit ecclésiastique dans le clergé de France au XVII^e siècle furent tous de fidèles serviteurs de Marie; mais je ne sais s'il en est un seul qui l'ait aimée avec autant de tendresse et servie avec autant de zèle que le Vénérable Père Eudes. Lui-même entendait ne le céder à personne sur ce point. « Je cède volontiers à tout le monde, disait-il, en esprit et en talent, en science et en tout le reste, mais je ne saurais supporter que personne me surpasse en respect, en confiance et en amour envers la Mère de Dieu ¹ .»

La dévotion du P. Eudes à Marie remontait à sa 8 plus tendre enfance. Premier né d'une Mère qui ne connut les joies de la maternité qu'à la suite d'un voeu fait à la sainte Vierge, il croyait lui être redevable de la vie et se considérait comme l'enfant de son Coeur ².

¹ (1) Hérambourg, Vertus du P. Eudes P.153 (Edit. 1869). Les prétentions du P. Eudes sur ce point étaient connues jusqu'au Canada. Témoin ces premières lignes d'une lettre que le P. Chaumonot, Jésuite, lui adressait de Québec, le 14 octobre 1660: « Mon Révérend Père, j'ai été consolé d'entendre de M. Torcapel la sainte ambition que vous avez de surpasser qui que ce soit à aimer Notre-Dame. Plût à Dieu que vous pussiez communiquer cet esprit à tous les ambitieux de la terre. Oserai-je vous demander, pour l'amour de Marie que vous aimez tant, de me procurer l'avantage d'être admis, comme le dernier de vos serviteurs: au service de cette souveraine Maîtresse, ou, si vous aimez mieux, comme le plus petit de vos cadets, à l'adoption de cette Mère de miséricorde. Si vous mourez avant moi, auriez-vous la bonté de me résigner ou laisser en héritage, autant qu'il sera en votre pouvoir, une partie de la dévotion que vous avez pour elle, afin que vous continuiez, même après votre mort, de l'honorer sur la terre en ma personne ? " Cf. Hérambourg. 1. c., p 149

² Memoriale beneficiorum Dei, n.3; Royamume de Jésus, Préface; Enfance admirable, 3e p. ch. 15; Coeur admirable, Conclusion.

Sa pieuse mère l'avait consacré à Marie dès avant sa naissance ³; il renouvela lui-même cette consécration, lorsque, au cours de ses études chez les Jésuites de Caen, il eut le bonheur d'être admis dans la congrégation de Notre-Dame ⁴. Ses biographes ⁵ nous assurent que, dès cette époque, à l'exemple de quelques Saints dont il donne la liste dans l'Enfance admirable ⁶, il choisit Marie pour épouse, et dressa même un contrat d'alliance avec elle, dont la rédaction définitive datée de 1668, est toute empreinte de la plus exquise piété ⁷. Quelque temps auparavant, à l'âge de quatorze ans, il avait déjà fait le voeu de chasteté parfaite entre les mains de Marie ⁸.

À l'Oratoire, le P. Eudes apprit du Cardinal de Bérulle ⁹ et du P. de Condren à ne jamais séparer Jésus et Marie dans ses pratiques de dévotion, et à honorer Jésus en Marie et Marie en Jésus. Il ne

⁹ tarda pas, d'ailleurs, à donner à la sainte Vierge une nouvelle preuve d'amour, en se plaçant sous sa dépendance par le voeu de servitude qu'il lui fit le 25 mars ¹⁰, et que, dans la suite, il renouvela tous les ans à pareille date ¹¹.

Dans le sacerdoce, dont il fut revêtu peu après, le Vénérable vit un nouveau lien qui le rattachait plus étroitement à Marie. Il était convaincu, en effet, que le sacerdoce rapproche le prêtre de la sainte Vierge en le faisant participer à sa dignité de Mère de Dieu et de Mère des hommes ¹², et il en concluait que, si Marie est la Reine et la Mère des chrétiens, elle est d'une manière toute spéciale la Reine et la Mère des prêtres ¹³. C'est à elle qu'il se croyait redevable du sacerdoce ¹⁴, et ce fut une grande joie pour lui d'offrir

³ Royaume de Jésus, I. c.; Enfance admirable, I.c.: Coeur admirable, I.c.

⁴ Memoriale beneficiorum Dei. n. 7; Enfance admirable, I.c.; Coeur admirable, I.c.

⁵ Martine, Vie du P. Eudes, I, p. 16; Costil, Annales, I, p. 15.

⁶ Première partie, ch.21.

⁷ Martine, Vie du P. Eudes II, p. 259; Hérambourg. Vertus du P. Eudes p. 168.

⁸ Costil, Annales, I, p. 14; Martine, Vie du P. Eudes, I, p.11. Hérambourg, Vertus du P. Eudes, p. 154.

⁹ Voir l'Introduction au Royaume de Jésus p. 48 sq., p. 60 sq. Notons en passant que l'oraison à la Sainte Vierge qu'on trouve dans le Royaume de Jésus, 1re p. n. XXII, et dans l'Exercice de piété n. V, est empruntée textuellement au Card. de Bérulle. Voir ses Oeuvres. édit. Migne. col. 1754.

¹⁰ Royaume de Jésus, Préface.

¹¹ Hérambourg. Vertus du P. Eudes, ch. 11.

¹² Enfance admirable, 1re p. ch. 26; Mémorial de la Vie ecclésiastique 5e p., Méditation XVII. Voir notre Introduction au Mémorial, p. XXIV.

¹³ Mémorial I. c.; Office du Sacerdoce, passim.

¹⁴ Coeur admirable, Conclusion.

pour la première fois le saint Sacrifice, le jour même où Marie enfanta le Sauveur et l'offrit la première au Père céleste pour le salut du monde ¹⁵. Il a souvent remarqué, du reste, que les grâces principales qu'il avait reçues du ciel avaient coïncidé avec une fête de la sainte Vierge; et lui-même il se plut, chaque fois qu'il en eut le pouvoir, à choisir une de ses fêtes pour accomplir les actes les plus importants de sa vie ¹⁶.

« On peut dire, écrit le P. Costil, que Marie était toujours présente à son esprit. Si on voulait l'obliger, ¹⁰

il fallait l'entretenir de ses grandeurs, et lui-même en parlait toutes les fois que l'occasion s'en présentait, mais avec tant de zèle qu'il embrasait les coeurs de ceux qui avaient le bonheur de l'entendre. Oh ! quelle est bonne ! disait-il. Oh ! quelle est digne de nos respects ! Oh ! qu'heureux sont ceux qui lui sont sincèrement dévots ¹⁷!« Son nom, ajoute le même écrivain, était, comme celui de Jésus, un miel sur sa langue ¹⁸. » Il ne le prononçait guère sans y joindre une épithète d'admiration ou d'amour. C'est ainsi qu'il appelait la sainte Vierge, la divine Marie, la Mère admirable, la Mère de miséricorde, la Mère de la belle dilection, et surtout la Toute- Bonne. « Si j'avais un nom à donner à la Bienheureuse Vierge, écrivait-il un jour à une religieuse, je la nommerais la Toute-Bonne ¹⁹.»

Le P. Eudes regardait la dévotion à Marie comme une marque de prédestination ²⁰. Aussi la prêchait-il incessamment. Il en traite dans tous ses ouvrages. Dans ses missions, il y revenait continuellement, et il était heureux quand li pouvait relever une de ses chapelles, ou faire placer sa statue aux portes des villes ou à l'angle des rues. Il essayait surtout d'inculquer cette dévotion, qu'il mettait au nombre des vertus « apostoliques ²¹ », aux personnes qui travaillent au salut des âmes, principalement aux prêtres. « Je supplie, écrit-il dans l'Enfance admirable, je supplie très instamment tous les pasteurs, tous les prédicateurs, tous les catéchistes., ¹¹

tous les confesseurs, tous les ecclésiastiques, tous les religieux, tous les régents de collèges, tous les maîtres et maîtresses d'école, tous les pères et mères, toutes les personnes qui ont des serviteurs et servantes, et surtout tous les vrais enfants de la Congrégation de Jésus et Marie, de n'omettre rien de tout ce qu'ils pourront faire, par leur exemple et par leurs paroles, pour imprimer une particulière et sincère dévotion à la bienheureuse Vierge dans les coeurs des fidèles; car ils contribueront par ce moyen au salut de beaucoup d'âmes ²².»

¹⁵ Royaume de Jésus Préface.

¹⁶ Voir, outre les biographes du Vénérable, son *Memoriale benefiorum Dei*, passim, et son Manuel pour une communauté d'ecclésiastiques, 5e part. Jours remarquables en la Cong. de Jésus et Marie .

¹⁷ Costil *Annales*, I, p. 385.

¹⁸ *Annales* l. c.

¹⁹ Costil, *Annales*, l. c. Dans son contrat d'alliance avec la B. Vierge, le P. Eudes l'appelle « toute bonne », « toute désirable » «.. toute charitable »V. aussi *Enfance admirable* 3e p., ch. 16.

²⁰ *Royaume de Jésus* 3e p. XI.

²¹ *Enfance admirable*, Dédicace à toutes les Religieuses; *Constitutions de la Congrégation de Jésus et Marie*, 4e p.. ch. 9, n. 2.

²² *Enfance admirable*, 1re p, ch. 1.

Un des titres de gloire du P. Eudes, c'est d'avoir propagé la dévotion au saint Coeur de Marie, et d'en avoir inauguré le culte public. Il n'avait pas encore quitté l'Oratoire, qu'il était déjà décidé à consacrer au Coeur de la bienheureuse Vierge l'Ordre de Notre-Dame de Charité qu'il voulait fonder ²³. Il le lui consacra en effet, ainsi que la Congrégation de Jésus et Marie qu'il fonda dans la suite pour s'occuper de la formation des clercs dans les Séminaires. Il institua encore en son honneur la pieuse Société des Enfants du Coeur admirable; et à tous ces instituts il donna comme fête patronale la fête du saint Coeur de Marie, qu'il fit célébrer le 8 février avec une messe et un office propres composés par lui. Enfin, c'est au saint Coeur de Marie qu'il dédia les chapelles qu'il eut à construire pour ses Séminaires de Coutances et de Caen.

Le P. Eudes fut aussi, comme nous le verrons plus loin, un ardent propagateur de la dévotion à l'Immaculée Conception et au saint Nom de Marie. D'ailleurs, toutes les fêtes instituées en l'honneur de

12

la très sainte Vierge avaient pour lui un attrait spécial, et, selon le mot du P. Costil, « il institua ou reçut dans sa Congrégation toutes celles qu'on célébrait dans les autres parties du monde chrétien ²⁴. » Il composa même pour plusieurs d'entre elles une messe et un office propres.

À l'apostolat de la parole et de l'exemple le Vénérable voulut encore ajouter celui de la plume, et, malgré les occupations dont il était surchargé, il trouva moyen d'écrire plusieurs ouvrages en l'honneur de Marie. Nous en connaissons quatre: L'Enfance admirable; La dévotion au très saint Coeur et au très sacré Nom de Marie; La dévotion au très saint Coeur de la très précieuse Vierge; et Le Coeur admirable. Tous ces ouvrages nous restent. Nous les étudierons à mesure que nous les rééditerons. Le premier, par ordre logique, est l'Enfance admirable. C'est elle que nous réimprimerons tout d'abord: elle remplira le cinquième volume des Oeuvres. Ensuite viendra le Coeur admirable. C'est l'ouvrage le plus considérable du P. Eudes, et nous serons obligés de lui consacrer trois volumes. Il formera les tomes VI, VII et VIII des Oeuvres du Vénérable. Nous renvoyons à la suite de cet ouvrage les deux autres livres du P. Eudes sur le saint Coeur de Marie: ils n'en sont, en effet, qu'une ébauche, et, après la publication du Coeur admirable, ils n'ont plus qu'un intérêt secondaire et purement historique.

Dans l'Introduction que nous consacrons à l'Enfance admirable, nous allons étudier: 1. L'occasion et la publication, --2. Le sujet et la doctrine, -- 3. Le côté moral. 4. Les sources de ce livre.

13

I.--Occasion et publication de « L'ENFANCE ADMIRABLE ».

Le V. P. Eudes, qui avait une dévotion singulière à l'Enfant Jésus, honorait également d'une manière toute spéciale la sainte Enfance de Marie.

Dans l'Enfance admirable ²⁵, il en apporte deux raisons.

La première est que c'est grâce à ce mystère que nous avons la consolation d'appeler Marie notre soeur, et Jésus notre frère. Si, en effet, Marie n'avait pas passé par les bassesses de l'enfance, si Dieu l'avait créée immédiatement à l'âge adulte au lieu de la faire naître de saint Joachim et de sainte Anne, elle aurait pu conserver les honneurs de la Maternité divine, mais ni elle ni son Fils n'appartiendraient à la postérité d'Adam. Le sang qui coule dans leurs veines ne serait plus le nôtre. Ils seraient l'un et l'autre l'honneur et le salut du genre humain, mais ils ne seraient plus la gloire de notre race.

La seconde raison pour laquelle le Vénérable honorait spécialement l'Enfance de Marie, c'est que, suivant la parole du divin Maître, le royaume des cieux est réservé aux enfants, et que quiconque ne devient pas par grâce, du moins à un certain degré, ce que les enfants sont par nature, ne doit point s'attendre à

²³ Constitutions des Religieuses de N.-D. de Charité, Souhails du P. Eudes.

²⁴ Annales, 1, p. 386.

²⁵ Première partie, ch. 3.

entrer dans le royaume des cieux ²⁶. D'où il suit qu'il faut apporter un soin tout particulier à méditer les leçons de vertu que mettent sous nos yeux l'Enfance de Jésus et celle de sa divine Mère, d'autant plus que nous avons grand'peine à les comprendre, ¹⁴ et qu'au lieu de nous faire « tout petits » par vertu, nous sommes trop enclins à nous grandir par orgueil ²⁷.

Pénétré de ces pensées, le P. Eudes consacrait un mois entier, du 8 septembre au 8 octobre, à honorer la sainte Enfance de Marie, et durant ce temps il faisait réciter tous les soirs, dans sa Congrégation, les litanies qu'il a composées en son honneur ²⁸. Il consacrait en outre à la sainte Enfance de Marie le huitième jour de chaque mois ²⁹ et le lundi de chaque semaine ³⁰. De plus, outre la fête de la sainte Enfance qu'il introduisit dans sa Congrégation ³¹, il y faisait célébrer avec solennité toutes les fêtes qui ont pour objet les mystères de cette divine Enfance, la Nativité de Marie, la fête du saint Nom de Marie, la Présentation et surtout l'Immaculée Conception, à laquelle il voulait qu'on se préparât par le jeûne. Cette dévotion à la sainte Enfance de la bienheureuse Vierge était ravivée chez le P. Eudes par une statue en cire représentant Marie au berceau, à laquelle il tenait beaucoup, et qu'il faisait exposer dans son oratoire, durant l'octave de la Nativité ³². ¹⁵

C'est pour répandre la dévotion à la sainte Enfance de Marie que le P. Eudes composa l'Enfance admirable. « J'ai travaillé à mettre ce livre au jour, dit-il en s'adressant à Marie afin de vous faire connaître un peu à ceux qui le liront, et de contribuer par ce moyen au salut de quelques âmes. Je reconnais en la face du ciel et de la terre, que tout ce qu'il y a de bon, je l'ai reçu, par votre moyen, de votre Fils unique, qui est le très unique principe de tout bien; et que je n'ai point eu d'autre intention que de lui rendre gloire en écrivant les louanges de votre admirable Enfance, parce que l'honneur de la Mère est la

²⁶ Amen dico vobis, nisi conversi fueritis et efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum caelorum . » Matth ., XVIII, 3 .

²⁷ De là cette jolie strophe de l'hymne de Prime, dans le petit Office de la sainte Enfance composé par le P. Eudes:

Infans Maria, Joachim
Annaeque proles, Seraphim
Regina, praesta servulos
Parvam sequi te parvulos.

²⁸ . Enfance admirable, 3e p., ch. 4; Manuel, 4e p., Pour la fête de la Nativité.

²⁹ Enfance admirable, 1. c.

³⁰ Manuel, 2e p., pour le lundi.

³¹ Le P. Eudes la faisait célébrer le 12 octobre sous le rite double majeur, avec un office propre, que l'on trouvera parmi ses Oeuvres liturgiques.

³² Cette statue, devant laquelle le P. Eudes avait si souvent médité les mystères de l'Enfance admirable, fut donnée aux Religieuses de N. D. de Charité de Caen en 1721. Elles l'attribuèrent au noviciat, et chaque année, les novices l'apportaient solennellement dans l'avant-choeur pendant la fête et l'octave de la Nativité. Cf. Ory, Les Origines de N. D. de Charité, p. 249.

gloire du Fils ³³.»

Nous ne saurions dire à quelle époque le Vénérable entreprit la composition de son livre, mais il dut l'achever vers 1672; car c'est cette année-là qu'il obtint des docteurs Le Goulx, de Blanger, Camuset et Le Vavasseur les approbations requises pour l'impression. Le 20 avril de l'année suivante, on lui accorda un privilège royal de dix ans, dont il céda la jouissance à René Guignard, libraire à Paris. Toutefois il devait s'écouler encore trois ans avant la publication du livre, qui parut enfin le 9 avril 1676, sous ce titre:

L'Enfance admirable de la très sainte Mère de Dieu, dédié à saint Joachim et à sainte Anne, présenté à la Reine, et adressé à toutes les Religieuses de Saint Benoît, de Sainte Ursule de la Congrégation de Notre-Dame, de la Visitation. et à toutes les autres qui reçoivent des petites filles dans leurs Monastères pour les élever en la crainte et en l'amour de Dieu. Par le P. J. EUDES, Prêtre supérieur de la Congrégation des Séminaires de Jésus et Marie. À Paris, chez René Guignard. MDCLXXVI . Avec approbation et privilège.

16

L'ouvrage forme un volume in-12 de 684 pages, sans compter les 34 pages du commencement qui ne sont pas numérotées. L'impression en est à la fois très belle et très correcte. À la fin, on trouve le petit Office de l'Immaculée Conception, le petit Office de la Sainte Enfance de Marie, et les Litanies composées par le P. Eudes en son honneur.

Comme l'indique le titre, l'auteur fit hommage de son livre à la reine, Marie-Thérèse d'Autriche, femme de Louis XIV. Dans l'épître dédicatoire qu'il lui adressa, il fait allusion à ses bontés pour lui. La reine, en effet, lui avait témoigné beaucoup de bienveillance durant les missions qu'il avait prêchées à Versailles (1671) et à Saint-Germain-en-Laye (1673). En se conciliant, par cette démarche, les bonnes grâces de la reine, le P. Eudes espérait peut-être qu'elle lui aiderait à rentrer en grâce auprès du roi, très irrité contre lui en ce moment. De fait, Marie-Thérèse accueillit favorablement l'ouvrage du Vénérable ³⁴; mais ce n'est que plus tard que celui-ci parvint à reconquérir la faveur de Louis XIV ³⁵.

L'Enfance admirable ne fut pas rééditée, croyons-nous, du vivant du P. Eudes.

On rencontre parfois, il est vrai, certains exemplaires qui portent, avec le millésime 1678, le titre suivant:

L'Éducation des Filles, sur le modèle de l'Enfance admirable de la très sainte Vierge Marie, Mère de Dieu. Dédiée à la Reine. Par le P. J. EUDES Prêtre, Supérieur de la Congrégation des Séminaires de Jésus et Marie. À Paris, chez René Guignard. Avec approbation et privilège.

Mais ce n'est pas là une nouvelle édition du livre.

17

À part le titre, ces exemplaires ne diffèrent en rien de ceux qui portent la date de 1676. Le format, le nombre des pages, le papier, les fautes et défauts d'impression, tout est identique, preuve évidente que le libraire n'a fait que changer le titre du livre, peut-être pour en faciliter l'écoulement. Ce nouveau titre, d'ailleurs, ne convenait guère à l'ouvrage du P. Eudes, car on verra par l'analyse que nous en donnerons, qu'il n'y est question qu'accidentellement de l'éducation des filles.

L'Enfance admirable fut rééditée en 1834, à Clermont-Ferrand, par Thibaud-Landriot, dans la Bibliothèque du Séminariste, où elle forme deux volumes de 300 et 159 pages. À part l'épître à la reine, les approbations des Docteurs, les petits Offices et les Litanies de la sainte Enfance qui font défaut, l'éditeur de Clermont a reproduit tel quel le texte du P. Eudes, en se contentant, comme nous le faisons nous-mêmes,

³³ Enfance admirable, 3e p. ch. 16.

³⁴ Martine, Vie du P. Eudes, tome 2, p. 302.

³⁵ Memoriale beneficiorum Dei, n. 93 sq.

de changer l'orthographe. Seulement pour compléter le second volume, il y a ajouté un opuscule du P. de Gallifet sur l'Excellence et la pratique de la dévotion à la sainte Vierge.

II. -- Le sujet et la doctrine de « L'ENFANCE ADMIRABLE ».

Nous avons déjà dit que l'intention du P. Eudes en écrivant l'Enfance admirable, fut avant tout de contribuer à la glorification de la très sainte Vierge. Le Vénérable voulait montrer en Marie, dès ses premiers pas dans la vie, « un abîme de grâce », « un miracle de sainteté », « un prodige de sagesse », « une fournaise ardente d'amour », en un mot « un monde immense de merveilles ³⁶.» Il était persuadé

18

que la contemplation de ces merveilles comblerait de joie ses lecteurs ³⁷ et les porterait à aimer Marie davantage, et c'est à cela surtout qu'il visait.

Pour traiter son sujet avec ampleur et méthode, il divisa son livre en trois parties, dont la première traite des mystères, la seconde des excellences, la troisième des vertus de l'Enfance admirable et des moyens à employer pour l'honorer. Pour faire connaître l'ouvrage du P. Eudes, il nous faut étudier séparément chacune de ces trois parties.

1. --Les Mystères de l'Enfance admirable.

Dans l'Enfance admirable de Marie, le Vénérable compte douze mystères, comme il y comptera douze excellences et douze vertus, comme il indiquera douze moyens de l'honorer. S'il s'arrête au nombre douze, de préférence à tout autre, c'est en honneur des douze étoiles qui formaient la couronne de cette femme de l'Apocalypse que saint Jean vit apparaître au firmament, revêtue du soleil et ayant la lune à ses pieds ³⁸. Dans cette femme mystérieuse, le P. Eudes voyait la très sainte Vierge ³⁹, et il était fondé à le faire, car les Docteurs catholiques, et l'Église dans sa liturgie ⁴⁰, appliquent à Marie, par accommodation, la vision de saint Jean, qui, au sens littéral, doit s'entendre, semble-t-il, de l'Église elle-même. 19

Les premiers mystères que le P. Eudes relève dans la sainte Enfance de Marie, sont sa prédestination inséparable de celle de son divin Fils, les promesses qui annoncèrent sa venue, et les figures par lesquelles Dieu se plut à manifester à l'avance quelques-unes de ses perfections. Le Vénérable passe assez rapidement sur ces trois mystères .

Il s'arrête, au contraire, très longuement au suivant, qui est celui de l'Immaculée Conception de Marie .

Cela tient évidemment à la dévotion toute spéciale que le P. Eudes avait pour ce grand mystère; mais cela tient aussi à ce que, au XVII^e siècle, le glorieux privilège de Marie n'était pas unanimement professé: il

³⁶ Enfance admirable, 1^{re} p., ch. 1.

³⁷ Enfance admirable, 1^{re} p., ch. 1

³⁸ «. Signum magnum apparuit in caelo: Mulier amicta sole, et luna sub pedibus ejus, et in capite ejus corona stellarum duodecim.» Apoc., XII, 1.

³⁹ Voir dans le Coeur admirable, 1. 1, ch. 1, une longue explication du texte de l'Apocalypse appliqué à la sainte Vierge. Dans son office du saint Nom de Marie, le P. Eudes s'est servi de ce texte pour en faire le capitule des Vêpres.

⁴⁰ Elle le fait notamment dans l'office de l'Immaculée Conception, ou le texte de saint Jean forme le 3^e répons du second nocturne et le capitule de None.

comptait encore quelques adversaires, du moins parmi les théologiens. Le Vénérable commence par en marquer sa surprise; après quoi, pour montrer que Marie a été conçue sans péché, il apporte une longue série de preuves empruntées à la sainte Écriture, à l'autorité des Pères, des Souverains Pontifes, des Universités, des Ordres religieux, des Docteurs catholiques. Et comme l'Immaculée Conception ne rencontrait guère d'adversaires que dans l'Ordre de Saint-Dominique, il se plaît à alléguer en sa faveur, outre l'autorité de saint Dominique lui-même, celle d'un grand nombre de ses enfants. À tous ces arguments le Vénérable ajoute les révélations faites à quelques Saints, notamment à sainte Brigitte, et les miracles accomplis par Dieu pour autoriser la doctrine de l'Immaculée Conception. Ensuite, il fait appel à la raison théologique et montre que la dignité de Marie demandait qu'elle fût préservée de la tache originelle. Enfin, le pieux auteur s'applique à résoudre les objections tirées soit de l'Écriture, soit des oeuvres de saint Thomas, 20

qu'on opposait encore de son temps aux défenseurs de l'Immaculée Conception.

On le voit, c'est une vraie thèse que le Vénérable soutient, et il le fait avec d'autant plus de chaleur que l'honneur de Marie y est engagé.

À les prendre dans leur ensemble, les preuves accumulées par le P. Eudes en faveur de sa thèse sont surabondamment probantes. Prises isolément, quelques-unes peut-être ne paraîtront pas assez rigoureuses. Je ne sais, par exemple, si, par eux-mêmes, les arguments qu'il emprunte à l'Écriture sont bien concluants. Il me semble que, de nos jours, on en apporte de meilleurs. On ne saurait d'ailleurs en être étonné. Le P. Eudes a traité la question de l'Immaculée Conception avec les ressources que lui fournissaient les théologiens de son temps. Les études faites depuis ont permis de mieux préciser le sens de certains textes de la Bible, et d'en tirer des arguments plus précis et plus rigoureux, qu'on trouve sommairement exposés dans la bulle *Ineffabilis*, et qui, d'ailleurs, ne sont décisifs qu'à la condition de joindre au texte de l'Écriture l'interprétation des Pères .

La liste des défenseurs de l'Immaculée Conception, telle que l'a dressée le P. Eudes, n'est peut-être pas non plus à l'abri de toute critique. Le Vénérable y fait entrer les noms de saint Bernard, de saint Anselme, d'Alexandre de Halès, d'Albert le Grand et de saint Bonaventure, que l'on range d'ordinaire parmi les adversaires du dogme défini par Pie IX. Le P. Eudes ne nie pas qu'ils l'aient attaqué, mais, sur la foi de Salazar, il prétend que, s'ils l'ont fait, ils se sont ensuite rétractés. Il en dit autant de saint Thomas d'Aquin. Il invoque aussi, pour défendre l'orthodoxie de ce dernier, d'autres arguments qui ne sont pas sans valeur. On verra pourtant, par les 21

notes que nous ajouterons au texte du Vénérable, que ces arguments ne sont pas restés sans réplique. De nos jours, beaucoup de théologiens, par ailleurs tout dévoués à saint Thomas, renoncent à les faire valoir ⁴¹ .

Il semble bien, en effet, qu'à l'époque de saint Thomas d'Aquin, la question de l'Immaculée Conception n'était pas encore débarrassée d'un certain nombre d'équivoques qui l'obscurcissaient, et que, tout en posant des principes d'où découle logiquement le glorieux privilège de Marie, le Docteur Angélique et ses contemporains répugnaient à l'admettre, parce que, entre autres difficultés, il leur paraissait inconciliable avec les enseignements de l'Écriture sur la corruption générale du genre humain et

⁴¹ Cf. Billot *De Incarnatione*, 2e p., c. 1. *Conspectus praerogativarum B. Mariae ex Gen. III, 15*; Lépicier, *Tractatus de B.V. Maria*, 2e p., c. 1, a. 1, Appendix. Cependant, même à notre époque, le P. Cornoldi S. J., a défendu l'orthodoxie de S. Thomas dans une brochure intitulée: *Sententia S. Thomae de immunitate B.V. a peccati originalis labe*.

l'universalité de la Rédemption ⁴². Il était réservé à Scot de poser la question de l'Immaculée Conception avec la précision et la clarté qu'elle a maintenant pour nous, de répondre aux difficultés restées jusque-là sans solution, et même de tirer de la principale un argument en faveur du dogme, en montrant que, non seulement le privilège de Marie peut se concilier avec l'universalité de la Rédemption, mais que, ²² pour être parfaite, la Rédemption de Jésus-Christ doit avoir pour effet de préserver au moins la sainte Vierge de la contagion universelle.

Après s'être fait le champion de l'Immaculée Conception, le P. Eudes s'occupe des origines de la fête établie pour l'honorer. Il en attribue l'institution aux Normands. Il croit même pouvoir affirmer que le premier évêque qui la fit célébrer dans la cathédrale fut Geoffroy de Membray, évêque de Coutances. Originaire de Normandie, c'est dans cette province surtout que le P. Eudes exerça son apostolat, et c'est aussi en Normandie qu'il institua sa Congrégation et fonda la plupart de ses Séminaires. Le diocèse de Coutances lui était particulièrement cher. Il y avait souvent prêché. À Coutances même, il avait fondé un Séminaire, et y avait bâti une chapelle, la première qui ait été dédiée au saint Coeur de Marie. Évidemment, ce fut un bonheur pour le P. Eudes de rappeler aux églises de Normandie, et spécialement à celle de Coutances, l'honneur qu'elles avaient eu d'inaugurer dans le monde la fête de l'Immaculée Conception. En cela, d'ailleurs, il ne faisait que suivre une opinion très répandue, et que défendait, entre autres, « le docte » Salazar, l'un des théologiens sur lesquels il s'appuyait avec le plus de confiance.

Cette opinion, toutefois, était déjà combattue à l'époque du P. Eudes, et maintenant on ne peut plus la soutenir. Il paraît certain, en effet, que la fête de l'Immaculée Conception a commencé en Orient. On l'y célébrait dès le huitième siècle. Elle avait lieu le 9 décembre chez les Grecs, les Maronites et les Arméniens, le 8 dans le rite syriaque et syro-chaldéen, le 13 chez les Coptes. Quelquefois on l'appelait La Conception de sainte Anne, d'autres fois on l'intitulait La Conception de la bienheureuse Vierge Marie, ou même La Conception immaculée de Marie. Mais, ²³ comme le prouvent les sermons prononcés en cette circonstance et les textes liturgiques parvenus jusqu'à nous, l'objet de la fête était partout la sainteté éminente dont Marie fut favorisée dès le moment de sa Conception.

Même en Occident, il ne paraît pas que les églises de Normandie aient été les premières à établir la fête de l'Immaculée Conception. On la célébrait en Angleterre avant l'invasion normande, et c'est de là que, après la conquête, elle passa en Normandie et dans le reste de la France. On a même prétendu de nos jours, que l'honneur d'avoir inauguré cette fête dans l'Église d'Occident revient à l'Irlande. Elle aurait existé dans ce pays au moins deux cents ans avant l'époque de Guillaume le Conquérant, et c'est de l'Irlande que l'Angleterre l'aurait reçue.

Le P. Eudes termine son étude sur l'Immaculée Conception par l'exposé des privilèges dont Marie fut favorisée à son entrée dans le monde. Il en signale douze, dont les principaux sont la possession de la grâce sanctifiante à un degré tel que, dès ce moment, Marie était plus sainte que « le plus haut Séraphin et le premier de tous les Saints au dernier point de leur sainteté ⁴³ »; la jouissance de la justice originelle, la confirmation en grâce, l'usage immédiat de la raison joint à une science infuse très étendue, et l'union actuelle avec Dieu, que Marie commença dès lors à aimer de tout son coeur. Privilèges admirables qui déconcertent notre intelligence, mais que les théologiens sont unanimes, ou à peu près, à accorder à la

⁴² « Cum autem S. Thomas, in Summa theologica, p. 3, q. 27, a. 2. ad 2^{um}, dicit quod « si nunquam anima Virginis fuisset contagio originalis peccati inquinata, hoc derogaret dignitati Christi secundum quod est universalis omnium Salvator », re ipsa affert rationem quae probat Virginem non fuisse in sua origine immunem a peccato vi conceptionis: at vero, praeter immunitatem ab originali vi conceptionis, est et exemptio ab eodem, vi privilegii ex privilegiis Christi Salvatoris concessi, quam nec S. Thomas, nec alii coevi Doctores scholastici, Deo ita permittente, satis consideraverunt. » Billot, l. c.

⁴³ Enfance admirable, 1^{re} p. ch. 14, et passim.

sainte Vierge.

La conséquence de ces privilèges, remarque justement le P. Eudes, c'est que la vie de Marie, même avant sa naissance, fut un exercice continu de 24 toutes les vertus et surtout de la divine charité, ce qui fit du sein de sa glorieuse mère « un paradis de délices et un ciel de gloire » pour l'auguste Trinité 44. À propos de la naissance de Marie, le Vénérable commente longuement le vingt-quatrième chapitre de l'Écclésiastique et le huitième des Proverbes, où il est question de la Sagesse éternelle, mais que l'Église applique, par accommodation, à la très sainte Vierge. Ce commentaire remplit quatre chapitres de l'Enfance admirable. Il est aussi remarquable par la richesse et la profondeur de la doctrine, que par la facilité et la simplicité du langage; et, par ailleurs, la piété la plus suave ne cesse d'y régner. On y trouvera, sur la ressemblance parfaite de Marie avec Jésus; sur sa royauté universelle; sur sa miséricorde, dont les effets se font sentir partout; sur l'espèce d'omniprésence dont elle jouit par sa science, sa puissance et sa bonté qui s'étendent à tout; sur les riches présents qu'elle a reçus de la très sainte Trinité, du Père dont elle est la « Fille unique » et qui l'associe à sa paternité et à sa puissance, du Fils dont elle est « la Mère unique » et qui se donne à elle avec sa sagesse, du Saint-Esprit dont elle est « l'Épouse unique » et qui lui fait part de sa bonté; sur la place toute spéciale qu'elle occupe dans le plan de la création et de la rédemption; sur les grâces dont nous lui sommes redevables; et spécialement sur la charité qu'elle nous communique; on y trouvera, dis-je, sur ces questions et sur d'autres encore, de belles considérations dont une froide analyse ne saurait donner une idée. Rarement, je crois, on a écrit de plus belles pages à la gloire de Marie.

Dans un ouvrage consacré à l'Enfance de la sainte Vierge, il devait être question du Nom béni qui lui

25

fut donné quelques jours après sa naissance. Le P. Eudes s'y arrête d'autant plus volontiers qu'il était rempli de vénération pour ce Nom auguste, qu'il croyait venu du ciel, et dont il aimait à scruter les sens cachés.

Dans le petit livre qu'il avait publié en 1648 sur le saint Coeur de Marie, il prêchait déjà la dévotion à ce Nom vénéré, et il en donnait, d'après les Pères et les Docteurs, seize interprétations diverses. Il les avait fait entrer dans les hymnes d'un office composé par lui en honneur de ce saint Nom, dont on célébrait la fête en quelques endroits le 22 septembre 45. Je crois qu'à cette époque on la célébrait à cette date dans la Congrégation de Jésus et Marie 46. Plus tard le Vénérable la renvoya au 22 septembre, et il compléta la messe qu'il faisait chanter en son honneur par l'addition d'une séquence 47.

La dévotion au saint Nom de Marie n'occupe pas moins de cinq chapitres de l'Enfance admirable. Dans les deux premiers, le P. Eudes reprend, en y en ajoutant une nouvelle, les seize interprétations qu'il avait données précédemment du Nom de Marie. Seulement, il les range dans un ordre nouveau, les développe davantage et les fait suivre d'élévations très pieuses, qui enlèvent à cet exposé sa sécheresse primitive. Dans les deux chapitres suivants, le Vénérable s'étend complaisamment sur l'excellence et la vertu du Nom de Marie, ce qui lui fournit une nouvelle 26

44 Enfance admirable, 1re p., ch. 10.

45 La fête du saint Nom de Marie fut établie d'abord en Espagne, dans le diocèse de Cuença, en 1513. Ce fut Innocent XI qui l'étendit à toute l'Église en 1683, en action de grâces de la victoire remportée par Sobieski sur les Turcs.

46 C'est la date donnée par le P. Eudes dans son livre De la dévotion au T.S. Coeur et au T.S.. Nom de la B. Vierge, p. 167 (Ed. de 1663), ainsi que dans le Catéchisme de la mission, ch. 11.

47 Enfance admirable, 1re p, ch. 22. Cf. Offices dressés en l'honneur de N.S. et de sa T.S. Mère.

occasion de célébrer les grandeurs de la sainte Vierge, et notamment la prédilection dont elle est l'objet de la part du Père éternel, et les bienfaits qu'elle répand sur la terre. Le dernier chapitre roule principalement sur les moyens à employer pour honorer le Nom de Marie. Le P. Eudes en recommande huit, dont les principaux sont l'invocation fréquente de ce Nom béni, la célébration de la fête établie en son honneur, et la récitation du Benedictum sit.

Les derniers mystères de l'Enfance admirable de la sainte Vierge, sa vie durant trois ans auprès de saint Joachim et de sainte Anne, sa sortie de la maison paternelle, sa présentation au temple, le séjour qu'elle y fit et la vie qu'elle y mena nous sont très peu connus. La sainte Écriture n'en parle point. On trouve, il est vrai, dans certains écrivains ecclésiastiques, des détails assez circonstanciés sur quelques-uns d'entre eux. Le P. Eudes les rapporte et les commente avec sa piété ordinaire. Ils n'en restent pas moins très incertains. Il n'est nullement certain, par exemple, comme le déclare Benoît XIV, que, durant son séjour au Temple, la sainte Vierge ait été autorisée à pénétrer dans le Saint des Saints, ni, non plus, qu'un Ange lui apportât chaque jour la nourriture dont elle avait besoin ⁴⁸. Mais, quoi qu'il en soit de la vérité historique de ces détails, on ne saurait mettre en doute le fond même des mystères exposés par le Vénérable, ni l'exactitude doctrinale des enseignements qu'il développe à propos de circonstances historiquement douteuses. C'est ainsi, par exemple, qu'à l'occasion du séjour de Marie dans le Saint des Saints, il nous montre en elle le sanctuaire le plus auguste de la Divinité, la véritable arche d'alliance, le propitiatoire du monde, l'oracle des chrétiens; et qui ne voit que, si l'on peut élever des doutes sur l'entrée de Marie dans le Saint des Saints, la doctrine du Vénérable n'en reste pas moins, sur tous ces points, d'une incontestable vérité?

La première partie de l'Enfance admirable se termine par trois chapitres où le pieux auteur exhorte les femmes chrétiennes, spécialement celles qui font profession de piété et les religieuses, à conformer leur conduite à celle de Marie durant son Enfance. Il suffit pour le moment de les signaler; nous y reviendrons plus tard.

2. --Les Excellences de l'Enfance admirable.

Les excellences que le P. Eudes relève tout d'abord dans la sainte Enfance de la bienheureuse Vierge sont la noblesse de ses parents, leur éminente sainteté, la ferveur de leurs prières, dont la conception de Marie fut le fruit, et enfin l'annonce qui leur fut faite, par saint Gabriel, de leur miraculeuse fécondité. Les quatre chapitres consacrés à ces questions contiennent tout ce que l'on peut dire de plus beau à la louange de saint Joachim et de sainte Anne. On

28

sait que le Vénérable leur portait une grande dévotion. Il avait même composé en leur honneur des litanies qui sont restées en usage dans sa Congrégation, et dont ces quatre chapitres nous aident à comprendre les détails.

Dans le quatrième, le P. Eudes s'arrête également à célébrer les louanges de saint Gabriel. Il le regardait comme « l'Ange du saint amour », parce qu'il eut mission d'annoncer à la terre le mystère de ⁴⁸ « Si quae vulgo sunt scripta, huc referre liceat, B. Virgo triennis praesentata fuit in Templo, ubi vitam egit usque ad aetatem nubendo idoneam, quo tempore Angelorum opera cibo recreata est ... Ut igitur ab incertis certa secernamus, negamus de Praesentatione dubitari quicquam posse; ea vero quae veluti ejus adjuncta a nonnullis narrantur, fatemur multas rationes suppetere quamobrem in dubium revocentur. Consulendus est Gottus, De veritate Religionis christianae, cap. 3, ubi postquam omnem rem accurate pertractavit, concludit, nullam excitandam de Praesentatione controversiam; de tempore autem, quo in Templum adducta sit, quomodo ibi educat, cui praesentate fuerit, de his omnibus nihil nos exploratum habere...Optimo sane consilio Praesentationem tantummodo tuetur, reliqua vero non item, Franciscus Hieronymus Saxius, De laudibus Mariae» Benedictus XIV, De Festis B. Mariae Virginis, Cf. XXVI, CLXXVIII.

l'Incarnation, et qu'il fut l'Ange gardien de la Mère de belle dilection. Le P. Eudes était convaincu que saint Gabriel protège d'une manière spéciale les dévots serviteurs de Marie, et il pensait que ceux-ci, de leur côté, doivent avoir pour lui un culte tout particulier, en reconnaissance des services qu'il a rendus à Marie durant son passage ici-bas, et des honneurs qu'il lui rend maintenant au ciel. Dans ses litanies des saints Anges, le P. Eudes accorde une belle place à saint Gabriel. Pour comprendre les titres qu'il lui décerne, il faut recourir au chapitre de l'Enfance admirable que nous analysons. C'est là, et là seulement, croyons-nous, qu'on en trouvera l'explication.

Dans le chapitre suivant, le P. Eudes montre que la naissance de Marie fut, comme le chante l'Église, un sujet de joie pour l'univers entier, et même pour les trois Personnes de la Très Sainte Trinité. L'occasion était favorable pour traiter des joies de la sainte Vierge elle-même. Le Vénérable ne manque pas de le faire; et comme il souhaitait qu'on honorât Marie dans tous les états de sa vie, il ne manque pas non plus d'inviter les fidèles à honorer ses sept allégresses, en honneur desquelles il recommande certaines pratiques de dévotion empruntées à sainte Mechtilde et à saint Thomas de Cantorbéry.

Les excellences relevées jusqu'ici par le P. Eudes 29

dans la sainte Enfance de Marie sont extrinsèques à sa personne. Toutes se rapportent aux circonstances qui ont accompagné sa conception et sa naissance. Désormais, c'est sur Marie elle-même que le Vénérable fixe notre attention, et il nous entretient successivement de la beauté incomparable de son corps virginal, de la perfection de sa sainte âme, de la science éminente qui lui fut communiquée par le Saint-Esprit dès le moment de sa conception, de la plénitude de grâce dont son Coeur fut dès lors enrichi, et de la sainteté admirable de sa vie, même durant son Enfance. Plusieurs de ces questions avaient été touchées dans la première partie. Ici, le P. Eudes les traite avec plus d'ampleur et pour ainsi dire ex professo. Il a soin, d'ailleurs, d'appuyer ses assertions sur l'autorité des théologiens catholiques et sur des preuves de raison dont il est difficile de contester la solidité. Nous n'analyserons pas en détail les enseignements contenus dans les cinq chapitres que le Vénérable consacre à ces questions. La lecture en est aussi facile qu'édifiante, et c'est pourquoi nous préférons laisser au lecteur le soin de les étudier lui-même.

Dans les deux derniers chapitres de cette seconde partie, le P. Eudes établit que, dès son enfance, Marie était déjà, du moins moralement, Reine de l'Univers et Mère de Jésus-Christ et de tous les membres de son corps mystique. Dans la pensée de Dieu, en effet, elle était déjà ornée de tous ses titres, et les privilèges admirables dont elle fut favorisée dans sa conception et durant son Enfance avaient pour but de la préparer à la dignité suréminente qui lui était destinée. Le Vénérable n'avait donc pas tort de compter la Royauté et la Maternité de Marie parmi les excellences de sa sainte Enfance, et en le faisant, comme on le verra dans son livre, il croyait être l'interprète de la liturgie catholique. 30

3. --Les vertus de l'Enfance admirable, et les moyens de l'honorer.

La troisième partie de l'Enfance admirable a pour objet les vertus qui ont brillé d'un éclat particulier dans la sainte Enfance de Marie, et les moyens à employer pour l'honorer comme il convient. Elle contient, en outre, huit méditations sur la sainte Enfance.

Le P. Eudes ne s'arrête guère aux vertus de Marie. Il n'aurait pu le faire sans grossir démesurément son livre. D'autres, d'ailleurs, l'avaient fait avant lui, et il n'aurait pu que répéter ce qu'ils en avaient dit. Il aime mieux renvoyer à leurs ouvrages, et en particulier à celui d'Abelly ⁴⁹ qu'il avait déjà recommandé dans le Mémorial de la vie ecclésiastique ⁵⁰. Pour lui, il se borne à indiquer la perfection incomparable des vertus de Marie, à décrire sommairement les principales, et à montrer de quelle manière on les peut imiter. Quelques pages lui suffisent pour cela, mais ces quelques pages sont d'une netteté, d'une précision et d'une richesse doctrinale qu'on ne peut manquer d'admirer.

Entre autres moyens à employer pour honorer la sainte Enfance de Marie, le Vénérable recommande

⁴⁹ La tradition de l'Église touchant la dévotion à la sainte Vierge.

⁵⁰ Partie quatrième, n. V.

aux parents de lui consacrer leurs enfants, surtout leurs petites filles. Dans ce but, il propose un acte de consécration à Marie, rédigé spécialement pour les enfants, qu'on trouve à la fin de son livre. À ce propos, il fait l'éloge des congrégations de la sainte Vierge établies dans les collèges des Pères Jésuites, et il exprime le désir qu'on en établisse de semblables dans tous les couvents où l'on reçoit des petites filles. À défaut de ces associations, il insiste du 31

moins pour que les religieuses et toutes les personnes qui s'occupent de l'instruction des filles, inspirent à leurs élèves une tendre dévotion à Marie et surtout à sa sainte Enfance.

Un autre moyen d'honorer la sainte Enfance, qui ne peut manquer de produire d'excellents fruits, c'est d'en faire l'objet de fréquentes méditations. C'était bien l'avis du P. Eudes. Aussi conseille-t-il de prendre quelquefois comme sujet de méditation les enseignements contenus dans son livre, spécialement ceux qui sont renfermés dans quelques chapitres qu'il indique. Cela est d'autant plus aisé que tous les chapitres de l'Enfance admirable se terminent par une courte élévation sur le sujet traité, dans laquelle le P. Eudes a su exprimer avec son onction ordinaire les sentiments que doit faire naître la contemplation des grandeurs et des vertus de Marie.

Toutefois, le Vénérable crut bon de placer à la fin de son livre une série de méditations spéciales, dont il recommande de faire usage le 8 de chaque mois, jour qu'il conseille de consacrer à la sainte Enfance de Marie. Ces méditations sont au nombre de huit. Le P. Eudes a pensé qu'elles suffiraient pour toute l'année, à cause des fêtes qui tombent le 8 du mois et qui naturellement font l'objet de la méditation du jour. Déjà, en effet, le 8 septembre, le 8 décembre et, pour les enfants du Vénérable, le 8 février sont occupés par une fête en honneur de Marie, et il doit arriver souvent que le 8 d'un des neuf mois qui restent soit occupé par une fête notable. Quoi qu'il en soit, les méditations du P. Eudes sont fort belles. On y trouve, avec la moelle des enseignements de l'auteur sur l'Enfance admirable, des vues très justes et très pratiques sur les vertus chrétiennes. 32

III.--LE COTÉ MORAL DE « L'ENFANCE ADMIRABLE ».

L'Enfance admirable est avant tout un ouvrage doctrinal, où le P. Eudes a traité avec beaucoup d'érudition et de piété toutes les questions qui se rapportent à la première période de la vie de la très sainte Vierge. Mais, alors même qu'il traite une question doctrinale, le Vénérable ne le fait point à la manière d'un théologien uniquement préoccupé de la vérité qu'il veut exposer. Le P. Eudes était apôtre jusqu'au fond de l'âme. Le zèle pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, deux causes qui en réalité n'en font qu'une, inspirait toutes ses entreprises. Dans l'Enfance admirable, on constate d'un bout à l'autre que, s'il a en vue la gloire de Marie, il songe également au bien des âmes qui liront son livre. Il déclare lui-même que c'est dans le but de contribuer au salut des âmes qu'il en a entrepris la composition. Aussi les enseignements moraux, dont les fidèles ont besoin pour se sanctifier, occupent-ils une large place dans cet ouvrage. Je me suis même demandé parfois si, à tout prendre, ils n'en forment pas la meilleure partie.

Une des pensées dominantes de l'Enfance admirable, c'est que « Marie est avec Jésus, en tous les états de sa vie, le modèle et la règle de notre vie ⁵¹. » « La vie toute pure et toute sainte de Marie, écrit le P. Eudes, est un divin miroir dans lequel vous verrez la beauté éclatante de toutes les vertus, et un modèle parfait de votre vie et de vos mœurs, sur lequel vous devez former vos actions et prendre règle de ce que vous avez à faire ⁵². » « La vie de Marie,

⁵¹ Enfance admirable, 1re p., ch. 3

⁵² Enfance admirable, 1re p., ch. 28.

écrit-il ailleurs, est une illustre école de sainteté et excellente règle de perfection ⁵³.» « Dieu a voulu, dit-il encore, que sa très digne Mère passât par l'état d'enfance, afin de nous donner par ce moyen un exemplaire et une règle de la vie que tous les chrétiens doivent mener, qui sont obligés par les lois de l'Évangile d'être des enfants en innocence, en simplicité, en humilité, en obéissance, en pureté, en douceur, en mansuétude ⁵⁴. » Et par manière de conclusion, le Vénérable ajoute ces paroles qui pourraient servir d'épigraphe à son livre: Étudiez soigneusement votre règle ⁵⁵.

Il est vrai que Jésus est aussi notre modèle, notre exemplaire, la règle de notre vie; mais Marie est la parfaite image de Jésus, et il y a avantage pour nous à considérer les exemples qu'elle nous donne, parce que, dit le Vénérable avec saint Anselme, « les vertus de la Mère ont je ne sais quoi de plus doux, de plus humain et de plus conforme à notre faiblesse, que les vertus du Fils, dont la hauteur et l'éclat nous effraient et nous éblouissent ⁵⁶.»

C'est donc avec la préoccupation constante de nous montrer en Marie un modèle à imiter, que le P. Eudes traite de ses grandeurs et de ses vertus. Il veut être pratique, et, pour l'être pleinement, il ne perd pas de vue, si je puis ainsi dire, les devoirs des fidèles et les défauts de ses contemporains. On saisit sur le vif cette préoccupation de l'auteur en maints endroits de son livre. Voici, par exemple, en quels termes il décrit l'attitude de Marie lors de sa Présentation au Temple: La voilà qui fait sa première entrée dans le Temple; elle sait que c'est la maison ³⁴

de Dieu, qui n'est pas moins sainte que le ciel, et qui ne mérite pas moins de vénération que le ciel, puisque le Dieu du ciel y est aussi présent et y fait autant sa demeure que dans le ciel. Aussi elle se comporte dans ce lieu saint avec un merveilleux respect, piété et dévotion. Vous ne voyez rien en elle de puéril et d'enfantin... Elle ne tourne point la tête ni la vue de côté et d'autre. Elle ne regarde personne... elle ne parle à personne qu'à Dieu... Elle s'humilie profondément, s'estimant très indigne d'être dans ce saint lieu, et elle y est toujours, non debout ou assise, non pas sur des coussins ou des carreaux de soie, quoiqu'elle soit princesse et d'une race royale ⁵⁷; non pas aussi élevée et perchée sur des bancs ou des chaises; mais à genoux sur le pavé du Temple, ou même prosternée sur sa face pour adorer son Dieu ⁵⁸. » Qui ne voit que, dans tout ce tableau, le P. Eudes vise les défauts qu'il reprochait si vivement aux fidèles de son temps dans son Traité de l'honneur dû aux lieux saints et dans plusieurs autres de ses ouvrages ⁵⁹?

Dans les trois chapitres qui terminent la première partie de l'Enfance admirable, le P. Eudes nous dépeint à grands traits, mais avec un relief saisissant, les désordres qu'il déplorait chez les femmes de son temps, et qui, malheureusement, se retrouvent plus ou moins à toutes les époques de l'histoire. Il s'en prend d'abord à ces femmes « plus païennes que chrétiennes », qui, après avoir fait voeu, au baptême, de renoncer à Satan, à ses pompes ³⁵

⁵³ Enfance admirable, 3e p., Ch, 3.

⁵⁴ Enfance admirable, 3e p., ch. 10. Cf. 1re, ch. 3.

⁵⁵ Enfance admirable. 1. c.

⁵⁶ Enfance admirable. 3e p., ch. 1.

⁵⁷ Le lecteur n'a pas oublié que l'ouvrage où le P. Eudes faisait ainsi la leçon aux « princesses de race royale », était dédié à Marie-Thérèse d'Autriche, reine de France.

⁵⁸ Enfance admirable, 1re p. ch. 25.

⁵⁹ Traité de l'honneur dû aux lieux saints, n. 11; Constitutions de la Congrégation de Jésus et Marie, 3e p., ch. 4.

et à ses oeuvres, vivent absolument comme si elles avaient promis le contraire. Il flétrit ensuite la conduite des soi-disant dévotes, qui ont la folle prétention de vouloir marier la dévotion avec l'amour du monde. Puis, il en vient aux religieuses infidèles à leur vocation, dont toute la vie contraste avec l'esprit de leur état et les engagements de leur profession. Ces trois chapitres, écrits dans un style très oratoire, constituent une véritable peinture de moeurs, et nous montrent qu'au XVII^e siècle, à côté des exemples admirables dont l'histoire nous a conservé le souvenir, bien des désordres s'étaient au grand jour, dans le monde comme dans le cloître. En rappelant ces faits, le P. Eudes ne visait d'ailleurs que l'amendement des coupables, qu'il invitait à rentrer dans le chemin du devoir en s'attachant à imiter les vertus de Marie.

En divers endroits de son livre, et surtout au commencement des divers chapitres de la seconde partie, le pieux auteur a cru devoir, à l'occasion des grandeurs de la sainte Vierge, rappeler les principes fondamentaux de la vie chrétienne. C'est ainsi qu'on y trouve, sur la liberté des vocations sacerdotales et religieuses, les funestes conséquences de l'absence de vocation, la condition dans laquelle l'homme doit opérer son salut depuis la chute, l'excellence de la pauvreté, l'usage des richesses et des grandeurs, la vanité des titres nobiliaires, l'efficacité de la prière, le danger des avantages naturels tant du corps que de l'esprit, l'amour de la croix, les funestes effets de la science acquise, quand elle n'a pas pour compagne l'humilité, les devoirs des parents envers leurs enfants, des enseignements à la fois très justes et très élevés, exprimés avec beaucoup de précision et de piété. Les pages où se rencontrent ces enseignements nous ont paru bien 36

belles. Qu'on nous permette d'en extraire, à titre d'exemple, cette pensée qui nous a particulièrement frappé par sa profondeur et sa simplicité, à savoir que « la croix est à la fois l'origine et la fin de la grâce ⁶⁰. » Je ne me souviens pas d'avoir jamais vu le rôle de la croix dans la vie surnaturelle expliqué d'une manière si précise et si heureuse.

J'ai déjà signalé les méditations que le P. Eudes a placées à la fin de l'Enfance admirable, et dans lesquelles il a su condenser en quelques lignes tout ce qu'il y a d'essentiel à savoir sur la nature et la pratique des vertus chrétiennes. Si j'y reviens, c'est afin de montrer qu'à prendre l'ouvrage du Vénérable dans son ensemble, on y trouve en somme une théorie à peu près complète de la vie chrétienne; et cette théorie est d'autant plus agréable à étudier, qu'elle se mêle constamment à l'exposé des grandeurs et des vertus de Marie, dont elle n'est qu'un heureux commentaire.

On voit par là que si, comme nous l'avons dit ailleurs, le P. Eudes ne sépare jamais la loi évangélique de la personne et de la vie de Jésus, il ne la sépare pas non plus de la personne et de la vie de la sainte Vierge. À côté des préceptes de l'Évangile, qui sont la règle abstraite de notre vie, vous trouverez toujours chez lui les exemples de Jésus et de Marie, qui en sont la règle vivante: et réciproquement, jamais il ne permet que nous contemplions Jésus et Marie, sans dégager de leurs exemples la loi qui doit régir notre conduite personnelle. 37

IV. --LES SOURCES DE « L'ENFANCE ADMIRABLE ».

Pour achever notre étude sur l'Enfance admirable, il nous reste à indiquer les principales sources où le P. Eudes a puisé les matériaux de son livre.

En tête de ces sources, il faut placer la liturgie catholique. On a dit qu'elle est la règle de la croyance en même temps que de la prière. Nul n'en était plus convaincu que le P. Eudes. Aussi étudia-t-il avec soin les offices dont l'Église se sert pour célébrer les fêtes de la sainte Vierge. L'usage qu'il en fait prouve qu'il en avait scruté les moindres détails. C'est ainsi, par exemple, que la qualification de Mère de Dieu donnée à Marie dans l'office de la Nativité, lui fournit l'occasion et le moyen de montrer que, dès sa naissance, la sainte Vierge était déjà, du moins moralement, la Mère du Verbe incarné et des membres de son corps mystique. Il est même possible que tout le chapitre où il traite cette question, lui ait été inspiré par ce détail de l'office de la Nativité.

Toutefois, ce qui, dans la liturgie mariale, attira surtout l'attention du P. Eudes, ce sont les textes

⁶⁰ Enfance admirable, 2e p., ch . 7.

scripturaires qui, au sens littéral, se rapportent à la Sagesse incréée, et que l'Église applique à Marie par accommodation. Le Vénérable y vit une preuve remarquable de la ressemblance parfaite et de l'union étroite qui existent entre le Verbe incarné et sa divine Mère. Il étudia ces textes avec un soin particulier, et nous avons vu qu'il consacra à commenter quelques-uns d'entre eux jusqu'à quatre chapitres de son livre.

Après la liturgie, la principale source où puise le P. Eudes, ce sont les Pères et les Écrivains ecclésiastiques 38

du Moyen-Age. Il les cite souvent, et, à la lecture de son livre, on voit qu'il n'ignorait rien de ce qu'ils ont écrit de plus remarquable à la gloire de Marie. Je n'essaierai pas de dresser la liste complète des auteurs cités par lui: elle serait trop longue. Ceux dont les noms reviennent le plus souvent sous sa plume sont saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme, saint Grégoire de Nysse, saint Épiphane, saint Méthode, saint Jean Damascène, saint Germain de Constantinople, saint André de Crète, saint Bernard, saint Anselme, Albert le Grand, saint Thomas, saint Bonaventure, saint Pierre Chrysologue, saint Bernardin de Sienne, saint Laurent Justinien, saint Ildephonse, Gerson et Raymond Jourdain, abbé de Celles, « qui, par humilité, s'est nommé l'Idiot ⁶¹ ». Je ne voudrais pas soutenir que le P. Eudes ait lu par lui-même tous les ouvrages qu'il cite. Ses travaux apostoliques ne lui en laissaient pas le temps. D'ailleurs, il est visible, en certains endroits, qu'il emprunte ses citations à la *Theologia Mariana* de Véga. Toutefois, il n'est pas douteux qu'il ne se soit lui-même livré, quand les circonstances le lui permettaient, à de laborieuses recherches.

Une autre source à laquelle le Vénérable a souvent recours, ce sont les mystiques. Dans le Royaume de Jésus, il s'était déjà inspiré des révélations de sainte Gertrude, de sainte Mechtilde et de sainte Catherine de Sienne. Dans l'Enfance admirable, il est rare qu'il cite sainte Gertrude et sainte Catherine de Sienne. Il invoque plus souvent le témoignage de sainte Mechtilde. Mais les révélations dont il se sert le plus, sont celles de sainte Brigitte. En préparant cette introduction, j'ai relevé vingt-six passages où il s'appuie sur ces révélations, et il est vraisemblable 39

que je ne les ai pas tous notés. Les révélations de sainte Brigitte avaient été qualifiées par Cajetan de fictions et de rêveries ⁶². Pour légitimer l'usage qu'il en fait, le P. Eudes observe, à plusieurs reprises, qu'elles ont été approuvées par plusieurs Papes et deux Conciles généraux ⁶³, et que, dans l'oraison de la sainte, l'Église proclame que Dieu a daigné lui révéler ses secrets ⁶⁴.

Enfin pour la composition de l'Enfance admirable le Vénérable utilisa un certain nombre d'ouvrages récents. Il en parut beaucoup sur la sainte Vierge dans la première moitié du XVII^e siècle, et le P. Eudes les avait tous entre les mains, ou peu s'en faut. Nous savons, en effet, par le P. Costil, que c'était lui faire grand plaisir que de lui offrir ou de lui signaler un ouvrage sur la sainte Vierge. Il en avait réuni un grand nombre dans la bibliothèque du Séminaire de Caen, et dans cette riche collection, au dire du P. Costil, il y

⁶¹ *Enfance admirable*, 1^{re} p., ch. 18.

⁶² « *Temeritatis nota gravi notandus est Cajetanus, De Concep. c. 5, dum eas revelationes vocat figmenta ac muliercularum deliria.* » Vega, *Theologia Mariana*, n. 391.

⁶³ *Enfance admirable*, 1^{re} p., ch. 6, 8, etc.

⁶⁴ *Enfance admirable*, 1^{re} p., ch. 9. « Deux Conciles généraux, celui de Constance et celui de Bâle, et trois grands Papes, Boniface IX, Martin V et Urbain VI, ont autorisé les livres de sainte Brigitte. après les avoir fait examiner diligemment par plusieurs grands Docteurs; et toute l'Église même ne les autorise-t-elle pas lorsque, dans l'oraison qu'elle dit à Dieu au jour qu'elle fait la fête de cette sainte, elle lui parle ainsi: O Dieu, qui avez révélé les secrets du ciel à la bienheureuse Brigitte par votre Fils unique ». *Coeur admirable*, Préface. Cf. *Breviarium romanum*, die 8 octobris.

en avait de très rares ⁶⁵.

Les ouvrages modernes dont le P. Eudes s'est le plus servi sont le Trisagion Beatae Mariae d'Hadrianus Lyraeus ⁶⁶, le Nomenclator Marianus d'Honorat ⁴⁰

Nicquet ⁶⁷, le Traité de l'Immaculée Conception de Théophile Raynaud ⁶⁸, La Triple Couronne du P. Poiré ⁶⁹, la Défense de l'Immaculée Conception de Salazar ⁷⁰ et la Theologia Mariana de Christophe de Véga ⁷¹. Les deux derniers sont d'emblée ceux qui lu ont été les plus utiles. ⁴¹

Au « docte et pieux ⁷²» Salazar, le Vénérable a emprunté une partie de sa thèse sur l'Immaculée Conception. C'est d'après cet auteur, comme il le dit lui-même, qu'il a dressé par siècles la liste des Pères

⁶⁵ Costil, Annales, 1, p. 387.

⁶⁶ « Hadrianus Lyraeus, de la Compagnie de Jésus, a mis depuis peu en lumière un livre intitulé Trisagion B. Mariae, imprimé à Anvers en l'année 1648, qui ne parle que des raretés et grandeurs incomparables qui sont renfermées dans le Nom très auguste de Marie.» Eudes, La dévotion au T. S. Coeur et au T. S. Nom de Marie, p. 64 (Édit. de 1663).

⁶⁷ . Honorat Nicquet, Jésuite, mort en 1667, est auteur de plusieurs ouvrages estimés sur la très sainte Vierge: Nomenclator Marianus seu Nomina SS. Virg. ex Scriptura, SS. Patribus petita, etc. in-4 Rouen, 1664.--Iconologia Mariana, seu Judicium de imaginibus B. V. in-8, Rouen, 1667.--Le Serviteur de la Vierge ou Traité de la dévotion envers la glorieuse Vierge Mère de Dieu. in-12, Rouen. 1659. Dans le Coeur admirable, liv. 7. ch. 3, le V. P. Eudes range cet auteur parmi les serviteurs du très saint Coeur de Marie.

⁶⁸ Théophile Raynaud, né en 1583 à Sospello, dans le comté de Nice, entra à l'âge de 19 ans dans la Compagnie de Jésus, dont il fut l'un des écrivains les plus féconds. Ses oeuvres forment 20 volumes in-fo (Lyon, 1662-1669), et comprennent quatre-vingt-treize ouvrages de valeur bien inégale. Il mourut à Lyon en 1663, à l'âge de 80 ans.

⁶⁹ La Triple Couronne de la bienheureuse Vierge, Mère de Dieu, tissée de ses principales grandeurs d'excellence, de pouvoir et de bonté, et enrichie de diverses inventions pour l'aimer, l'honorer et la servir, par le R. P. Francois Poiré de la Compagnie de Jésus. Paris, 1630, 1633, 1643. Les Grandeurs de Marie, publiées en deux volumes in-4, par la Mère de Blémur en 1681, ne sont qu'un remaniement de la Triple Couronne. Né à Vesoul en 1584, le P. Poiré mourut en 1637. Les Bénédictins de Solesmes ont réédité la Triple Couronne en 1858.

⁷⁰ Ferdinandi Quirini de Salazar, Conchensis, e societate Jesu in Complutensi collegio sacrarum litterarum interpretis, Pro immaculata Deiparae Virginis Conceptione defensio. Ad Philippum» III, Hispaniarum et Indiarum catholicum regem. I vol. in-fo, Compluti, 1618.

⁷¹ Theologia Mariana, hoc est Certamina litteraria de B. V. Dei Genitrice Maria, quae tam apud Theologos Scholastici pulveris, quam apud sacrarum Voluminum Interpretes exagitari solent: Opus verbi divini praeconibus perutile; Auctore Christophoro de Vega Tubalensi ex Aragoniae Provincia Societatis Jesu, Theologiae quondam professore; Lugduni, Sumpt. Philip. Borde, 1653. I vol. in-fo en deux parties. Cet ouvrage a été réédité à Naples en 1856 en 2 vol. In-4⁰.

⁷² Enfance admirable, 1e p., ch. 8.

et des théologiens favorables au privilège de Marie, et c'est lui encore qu'il a pris pour guide en racontant les origines de la fête établie en son honneur.

Quant à la *Theologia Mariana* de Véga, c'est la source principale où le P. Eudes a puisé. Il trouvait cet ouvrage « excellent ⁷³ ». Souvent il y renvoie dans le cours de son livre, et même, quand il n'y renvoie pas, il lui arrive assez fréquemment de s'en inspirer. Il y trouvait, en effet, sur toutes les questions qui se rapportent à Marie, avec un corps de doctrine très complet, une ample provision d'arguments, de citations et de faits qui en font, encore aujourd'hui, un trésor d'une incomparable richesse. Tout n'est pas or d'ailleurs dans cet immense répertoire, non plus que dans les autres ouvrages dont le P. Eudes s'est servi, et il lui est arrivé, nous l'avons vu, d'y puiser des assertions discutables et des faits d'une authenticité douteuse.

Quelque profit, du reste, que le P. Eudes ait tiré des auteurs qu'il avait entre les mains, l'Enfance admirable est avant tout le fruit de ses méditations et de sa piété envers Marie. Lui-même nous déclare qu'il y a plus travaillé du cœur que de la main ⁷⁴. Il ne l'aurait pas dit, que la lecture de son livre suffirait à nous en convaincre. Les pensées qu'il y développe sont si pieuses, les sentiments d'admiration et d'amour qu'il y exprime sont si vifs, la chaleur de son style est si persuasive, qu'on ne peut manquer ⁴²

de voir dans cet ouvrage, comme l'a remarqué le docteur Le Goulx ⁷⁵ les épanchements d'un cœur tout dévoué à Marie et consumé du désir de la faire aimer. ⁴³

APPROBATION DES DOCTEURS

I.

Je soussigné, Prêtre, Docteur en la sacrée Faculté de théologie de Paris, et Curé de la paroisse de Saint-Aquilin de la ville d'Évreux, certifie avoir lu et examiné un livre intitulé *L'Enfance admirable de la très sainte Mère de Dieu*, composé par le Révérend Père JEAN EUDES, Supérieur de la Congrégation de Jésus et Marie, dans lequel je n'ai rien trouvé de contraire à la foi catholique, apostolique et romaine, mais des recherches très pieuses et très curieuses, avec un style si ardent et si efficace pour porter les cœurs à la dévotion singulière envers la très sainte Vierge, Mère de Dieu, que je suis persuadé que les lecteurs avoueront que l'auteur de ce traité est entièrement consacré au service de Jésus et de sa sainte Mère, et consommé du désir de les faire aimer et servir. C'est le témoignage que j'en rends.

À Évreux le 24^e jour de juillet 1672.

François Le Goulx.

II.

Nous soussignés, Docteurs en théologie de la maison et société de Sorbonne, certifions avoir lu le livre de *L'Enfance admirable de la très sainte Vierge*, composé par le Révérend Père JEAN EUDES, Supérieur de la Congrégation des Séminaires de Jésus et Marie, que nous avons trouvé rempli de saintes et pieuses pensées. Donné en la maison de Sorbonne, le premier jour de septembre 1672.

De BLANGER.

CAMUSET. ⁴⁴

III.

⁷³ *Enfance admirable*, 1. c.

⁷⁴ *Enfance admirable*, 3e p., ch. 16.

⁷⁵ Approbation de *L'Enfance admirable*.

Je soussigné, Docteur en théologie de la Faculté de Paris, Chanoine et Théologal de Lisieux, certifie avoir lu et examiné un livre composé par le Révérend Père JEAN EUDES, Supérieur général des Séminaires de la Congrégation de Jésus et Marie, intitulé L'Enfance admirable de la très sainte Mère de Dieu, dans lequel je n'ai rien trouvé qui ne soit conforme à la foi catholique; ains l'ai jugé très digne d'être imprimé pour l'utilité publique et la particulière satisfaction des âmes dévotes au service de la très sainte Mère de Jésus.

À Lisieux, ce neuvième jour de décembre, l'an 1672.

LE VAVASSEUR. 45

PRIVILEGE DU ROI

Par grâce et privilège du Roi en date du 27^e jour d'avril 1673, signé Desrieux, il est permis au R. P. EUDES, Prêtre, Supérieur de la Congrégation des Séminaires de Jésus et Marie, de faire imprimer, pendant le temps de dix années, un livre intitulé; L' Enfance admirable de la sainte Mère de Dieu; avec défense à tous Imprimeurs, Libraires et autres d'en imprimer, vendre ni débiter pendant le dit temps, sans le consentement de l'Exposant, à peine de 1500 livres d'amende, de confiscation des exemplaires, et de tous dépens, dommages et intérêts.

Et le dit R. P. Eudes a cédé son droit du dit Privilège à René Guignard, suivant l'accord fait entre eux.

Registré sur le livre de la Communauté des Marchands Imprimeurs-Libraires de Paris, le 27 février, 1675.

Signé THIERY, Syndic.

Achevé d'imprimer le 9 avril 1676. 46

À LA REINE ⁷⁶

Madame,

Deux raisons considérables m'obligent d'offrir à Votre Majesté ce livre qui traite des excellences incomparables et des vertus très éminentes de l'admirable Enfance de la Mère de Dieu.

La première est le très auguste Nom de Marie, que Dieu a choisi de toute éternité pour le donner à celle qui devait être Mère de l'Homme-Dieu, en la plénitude des temps: et dont il a voulu aussi honorer Votre Majesté, pour marquer par là que Marie-Thérèse, Reine de France, est consacrée à Marie, Mère de Jésus, Reine de l'Univers; qu'elle lui appartient d'une manière spéciale; et qu'elle remplit dignement les significations merveilleuses de ce beau nom de Marie.

Car si Marie signifie Dame et Souveraine, Votre Majesté ne porte pas ce nom en vain, puisque étant épouse du plus grand Roi de la terre, elle est conséquemment la plus glorieuse Reine qui soit en ce monde.

Si Marie veut dire Illuminatrice et Illuminante, qui ne sait et qui ne voit que Marie-Thérèse est comme un Astre brillant que Dieu a mis au milieu de la France, pour l'éclairer par les rares exemples d'une piété sans seconde.

La seconde raison, Madame, c'est la dévotion très singulière que Votre Majesté a toujours eue envers la Reine du Ciel: dévotion qui est un riche trésor de l'auguste ⁴⁷

Maison d'Autriche, et qui est le précieux héritage que vos glorieux ancêtres ont laissé à Votre Majesté. Aussi est-ce un des plus éclatants fleurons de la Couronne de France, qui regarde et révère cette sacrée Impératrice de l'univers comme sa très honorée patronne, sa très puissante protectrice, et son refuge ordinaire en toutes ses nécessités publiques et particulières. Et Votre Majesté a bien su enchâsser dans son

⁷⁶ Marie-Thérèse d'Autriche, fille de Philippe IV, roi d'Espagne, devenue reine de France par son mariage avec Louis XIV en 1660. Elle mourut en 1683. Tous les historiens s'accordent à louer la pureté de ses moeurs et son éminente piété.

coeur royal ce très précieux diamant de la vraie dévotion à la bienheureuse Vierge, qui fait le plus bel ornement des deux Couronnes de France et d'Espagne.

Tous les jeûnes de Votre Majesté aux veilles des fêtes de la Mère de Dieu, toutes les saintes communions qu'elle fait en ses solennités, et toutes les libéralités qu'elle exerce vers les pauvres en ces mêmes jours, sont autant de voix qui publient hautement que cette dévotion de Votre Majesté vers cette divine Mère n'est pas extérieure et apparente seulement, mais si solide et si véritable, que nous avons sujet de croire qu'elle attire et qu'elle attirera toujours de plus en plus la protection et la bénédiction du ciel, non seulement sur Votre Majesté et sur la maison royale, mais aussi sur toute la France.

Mais ce qui fait voir encore davantage la sincérité et l'excellence de cette dévotion de Votre Majesté, c'est le soin qu'elle prend d'imprimer en elle une image vivante des saintes vertus de cette incomparable Mère de Dieu. Car cet entier éloignement qui se voit en Votre Majesté des désordres qui règnent dans le monde, cette rare pureté de vie et de moeurs, cette assiduité infatigable dans la prière, cette fréquente réception des Sacrements, sont-ce pas les quatre éléments de la vie chrétienne et les quatre fondements de toutes les vertus ?

Après cela, MADAME, à qui pourrais-je offrir ce livre composé à l'honneur de la Reine des Anges, qu'à une Reine très pieuse, qui tâche de se parer, par une soigneuse imitation, des plus excellentes perfections de cette admirable Princesse, étant bien persuadée que ce qui fait l'ornement 48 et la gloire d'une reine chrétienne, ce ne sont pas les vanités et les pompes du monde auxquelles elle a renoncé en son baptême, mais les véritables vertus qui ont élevé la Reine du ciel au plus haut trône de la gloire.

Je supplie donc Votre Majesté, MADAME, d'avoir agréable ce petit présent que j'ose me donner l'honneur de lui faire, pour lui marquer ma reconnaissance sur toutes les bontés dont il lui a plu de m'honorer ⁷⁷, et pour lui témoigner le très grand désir que j'ai qu'elle se sanctifie toujours davantage par l'imitation de la Mère de tous les Saints. C'est à quoi pourra contribuer la lecture de ce livre, où j'espère que Votre Majesté trouvera des choses qui ne lui seront pas désagréables, et qui allumeront de plus en plus dans son coeur le feu sacré du divin amour dont il est déjà embrasé pour le Fils unique de Marie et pour sa très aimable Mère.

Plaise à cet adorable Sauveur et à cette divine Mère de prendre une pleine, absolue et éternelle possession de ce coeur royal, et de faire qu'il soit tout selon le Coeur de Dieu. Il n'est point de voeux ni de prières que l'on fasse avec plus de ferveur que celles qui se font tous les jours à cette fin par celui qui est, dans un très profond respect,

MADAME,

DE VOTRE MAJESTÉ

Le très humble, très obéissant et très fidèle serviteur et sujet,

JEAN EUDES, Prêtre.

49

À SAINT JOACHIM ET À SAINTE ANNE

C'est à vous, ô bienheureux saint Joachim, ô bienheureuse sainte Anne, que nous avons l'obligation, après Dieu, de cette admirable Enfant, qui sera éternellement l'objet des admirations des hommes et des Anges, et qui est toute nôtre et plus à nous qu'aux Anges. C'est par vous que Dieu nous a donné cette incomparable Enfant, qui contient en soi tous les trésors et toutes les merveilles du temps et de l'éternité.

⁷⁷ En 1671, le P. Eudes avait prêché à Versailles une mission qui fut défrayée par le Roi. En 1673, à la demande du Roi et de la Reine, il donna les exercices de la mission à Saint-Germain-en-Laye. C'est sans doute dans ces deux circonstances que le Vénérable reçut de Marie-Thérèse les marques de bienveillance auxquelles il fait allusion. Quand il écrivait cette dédicace à la Reine, le P. Eudes avait la douleur d'être tombé dans la disgrâce du Roi.

C'est vous qui êtes le père et la mère de celle qui est la Fille unique du Père éternel, la très sainte Mère du Fils, la très digne Épouse du Saint-Esprit, la Reine du ciel et de la terre, la Mère de tous les chrétiens, l'Impératrice de l'univers. C'est de vous qu'elle a pris naissance. C'est le fruit de vos larmes et de vos prières. C'est un soleil qui est né de deux étoiles; ou, pour mieux dire, ce sont deux beaux astres, qui n'étant qu'un de cœur et de corps, nous ont enfanté deux admirables soleils, Jésus et Marie. Oui, Jésus et Marie, le Roi et la Reine du Ciel, vous reconnaîtront et vous aimeront éternellement comme leur père et leur mère. Tous les habitants de la céleste Jérusalem vous révéreront et loueront à jamais comme le père et la mère de leur Roi et de leur Reine, et comme leur vrai père et leur véritable mère. C'est aussi en cette qualité que tous les chrétiens vous doivent respecter et servir en la terre. C'est en cette qualité que nous désirons vous honorer dans notre petite Congrégation.

Agrérez, s'il vous plaît, ô grand saint Joachim, ô glorieuse sainte Anne, l'offre que je vous fais de ce petit 50

ouvrage, qui est un abrégé des excellences merveilleuses de la Sainte Enfance de votre bien-aimée fille Marie, comme une petite marque de dépendance que nous désirons avoir de vous, en qualité de vos très indignes enfants; comme une protestation que nous faisons de vouloir vous rendre toutes les vénération, honneurs et soumissions que Dieu veut que nous vous rendions; et comme une reconnaissance des obligations non pareilles que nous vous avons de nous avoir donné une si bonne et si puissante Reine, et une Mère si pleine d'amour et de bénignité.

Offrez, s'il vous plaît, ce livre à votre fils Jésus, et le priez d'y donner sa sainte bénédiction, et de s'en servir pour mettre dans les cœurs de ceux qui le liront une dévotion singulière à la sainte Enfance de votre divine Marie, afin de sauver quelques âmes par ce moyen, puisqu'il n'y en a point de plus puissant pour aller au ciel, que de gagner les bonnes grâces de la Reine du ciel. Offrez-le aussi à cette grande Princesse, votre chère fille, et la priez d'y donner pareillement sa sainte bénédiction, et d'imprimer en ceux qui le liront une image parfaite de l'innocence, de l'humilité, de la simplicité, de l'obéissance, de la charité, de la douceur, de la modestie et des autres vertus de sa bienheureuse Enfance, afin qu'ils soient du nombre de ceux dont le Fils de Dieu a dit: Laissez venir à moi les petits enfants, car le royaume des cieux est à eux ⁷⁸.

⁷⁸ « Sinite parvulos, et nolite eos prohibere ad me venire: talium est enim regnum coelorum. » Matth. XIX, 14.



LES FILS DU V. P. EUDES PUISANT DANS LE CŒUR
DE JÉSUS ET DE MARIE

LE FEU DE L'AMOUR DIVIN, POUR EN EMBRASER LE MONDE.

Gravure du XVII^e siècle. (O.C.T.06)

V 1 -

LE COEUR ADMIRABLE

DE LA TRES SACRÉE

MERE DE DIEU

ou

LA DÉVOTION AU TRES SAINT COEUR

DE LA

BIENHEUREUSE VIERGE MARIE

Contenant douze Livres

Livres I-IV.

V1-V

INTRODUCTION

Le Coeur admirable est le plus considérable des ouvrages du P. Eudes, et c'est aussi celui où il explique de la manière la plus complète la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, telle qu'il la comprenait. A raison de son importance, nous l'étudierons un peu plus longuement que les autres ouvrages du Vénérable. Toutefois, dans cette Introduction, nous suivrons notre plan ordinaire, et nous traiterons successivement: 1. de l'occasion et de la publication; 2. du sujet; 3. de la doctrine;--4. des sources;--5. de l'importance et de la valeur du Coeur admirable.

I. --OCCASION ET PUBLICATION DU « COEUR ADMIRABLE ».

Dans la Préface du Coeur admirable, le P. Eudes nous indique lui-même la raison qui le détermina à écrire son livre.

« La terre, dit-il, est pleine de saints livres, qui ont été composés à la louange de la Mère admirable, et en si grande quantité qu'un excellent auteur en rapporte plus de cinq mille. .. Mais je ne trouve point de livres qu'on ait faits sur son très aimable Coeur. Et cependant, c'est ce qu'il y a de plus digne, de plus noble et de plus admirable en cette divine

V1-V1
Vierge; et même c'est la source et l'origine de toutes ses grandeurs, ainsi que nous le ferons voir clairement ci-après. C'est pourquoi j'ai cru rendre service à Notre-Seigneur et à sa très sainte Mère, et obliger ceux qui font profession de l'honorer et de l'aimer comme leur Souveraine et comme leur véritable Mère, de mettre ce livre au jour, pour exciter dans les coeurs de ceux qui le liront une vénération et dévotion particulière envers son très aimable Coeur. »

Le Coeur admirable est donc le fruit de la dévotion singulière que le Vénérable avait pour le saint Coeur de Marie.

Cette dévotion remontait à sa plus tendre enfance. Dès ce moment, il avait « consacré » au Coeur de Marie, « son coeur, son corps, son âme », et toutes ses « dépendances et appartenances de son

être et de sa vie » pour le temps et pour l'éternité ¹. Cependant, avant 1643, le P. Eudes ne parlait que rarement du Coeur de Marie, et, sous cette dénomination, il ne comprenait, croyons-nous, que le Coeur spirituel de la bienheureuse Vierge.

On peut en dire autant de sa dévotion au Coeur de Jésus. En un sens, elle remonte aussi loin que sa dévotion au Coeur de Marie. En étudiant le Royaume de Jésus, nous avons vu que, de bonne heure, le Vénérable avait fait de Jésus le centre de ses pensées et de ses affections, et que ce qu'il honorait principalement en Notre-Seigneur, c'était son esprit, sa vie intérieure, et surtout son ardent amour pour son Père et pour nous, en un mot ce qu'il appela plus tard le Coeur spirituel de l'Homme-Dieu.

Peu à peu, la dévotion du P. Eudes se fixa d'une manière habituelle sur les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, et elle s'étendit à la fois à leur Coeur corporel

V1-V11

et à leur Coeur spirituel. Il y eut à cela plus d'une cause. Les réflexions du Vénérable et les attraits de la grâce y furent pour beaucoup. Les écrits de sainte Gertrude, et surtout ceux de sainte Mechtilde et de sainte Brigitte y contribuèrent aussi. Les biographes du P. Eudes le déclarent expressément², et l'usage que le Vénérable fait des révélations de ces Saintes en est déjà une preuve convaincante. Il est possible aussi qu'il ait reçu d'une manière surnaturelle la mission d'établir le culte des Sacrés Coeurs. Sur ce point, toutefois, nous ne trouvons, dans ses ouvrages et dans ceux de ses biographes, que des indications assez vagues, qui ne nous permettent de rien affirmer de certain ³.

Il est difficile également de dire avec précision à quelle époque le Vénérable commença à rendre aux Sacrés Coeurs un culte spécial. Il est certain

V1-V111

pourtant que, dès qu'il songea à instituer l'Ordre de Notre-Dame de Charité, la pensée lui vint de le dédier au Saint Coeur de Marie ⁴, et nous savons que les commencements de cet institut remontent à 1641.

Deux ans plus tard, le P. Eudes institua la Congrégation de Jésus et Marie. Il lui donna pour patrons les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, dont il commença dès lors à organiser le culte. Dès ce moment, en effet, il fit réciter chaque jour, dans ses deux instituts, une salutation en leur honneur, l'Ave Cor sanctissimum ⁵. Il voulut, de plus, que dans sa Congrégation, on terminât tous les exercices de communauté par le Benedictum sit Cor amantissimum. Il ne tarda pas, d'ailleurs, à établir, en l'honneur du

¹ Coeur admirable, *Élévation* du début.

² Martine-Lecoïnte, *Vie du P. Eudes*, tome 2, p.404.

³ Voir les textes dans l'ouvrage du R. P. Le Doré, *Les Sacrés Coeurs et le V. J. Eudes*, tome 1, p. 45 sq.; et dans le P. Boulay, *Vie du V. J. Eudes*, tome I, p. 362 sq. Le R. P. Le Doré s'est efforcé de prouver que Dieu se servit de l'intermédiaire de Marie des Vallées pour confier au P. Eudes la mission d'établir la dévotion aux Sacrés Coeurs. D'autres pensent, au contraire, que ce fut Marie des Vallées qui reçut cette dévotion du Vénérable. Deux choses sont certaines, c'est que jamais les anciens biographes du P. Eudes n'ont attribué à Marie des Vallées aucune influence sur l'établissement de la dévotion aux Sacrés Coeurs, et que, jusqu'ici, on n'a cité aucun texte précis du P. Eudes lui-même qui oblige à l'admettre. Il n'y a de formels, dans ce sens, que quelques assertions des adversaires du Vénérable, qui visaient à discréditer sa dévotion. Qui voudrait s'y fier? Dans le manuscrit de Québec, *Vie admirable de Marie des Vallées*, qui paraît être un abrégé de la Vie écrite par le P. Eudes lui-même, et malheureusement perdue, on lit ce qui suit, liv. 7, ch. 3: « La Soeur Marie ayant su que quelques personnes murmuraient contre la fête du très saint Coeur de la B. Vierge, qui se fait le 8 février, elle en parla à Notre-Seigneur, qui lui dit que c'était lui qui l'avait inspirée, et qu'il châtierait ceux qui s'y opposeraient.» Ces paroles laissent bien supposer que l'inspiration n'était pas venue au serviteur de Dieu par l'intermédiaire de la pieuse voyante.

⁴ Constitutions des Religieuses de N.-D. de Charité, Souhaits.

⁵ Martine-Lecoïnte, *Vie du P. Eudes*, tome II, p. 406.

Coeur de Marie, une fête solennelle, fixée d'abord au 20 octobre, puis, à partir de 1647, au 8 février ⁶. Il avait composé pour cette fête une messe et un office propres. Durant une mission qu'il prêchait à Autun, en 1648, il les fit imprimer, avec l'approbation de l'Ordinaire, en y ajoutant une messe et un office pour la fête de son saint Nom, et deux courtes notices sur les Salutations, Ave Cor sanctissimum, et Ave Maria Filia Dei Patris. La fête du Coeur de Marie fut célébrée solennellement dans la cathédrale d'Autun en 1648.

Encouragé par ce succès, le P. Eudes sollicita et obtint pour son livre et ses offices des approbations nouvelles, et il réussit à faire accepter la fête du Coeur de Marie dans plusieurs communautés religieuses et dans quelques diocèses.

Le petit livre imprimé à Autun fut vite épuisé. Le Vénérable le réédita à Caen en 1650 et en 1663, en y ajoutant quelques considérations sur la dévotion

V1-1X

au saint Coeur de Marie, une neuvaine de Litanies et quelques autres prières qu'il avait composées en son honneur. C'en était, d'ailleurs, qu'un essai, et, dans l'édition de 1663, l'auteur annonçait un ouvrage plus considérable, où il traiterait à fond de sa chère dévotion.

« Si vous aimez véritablement le tout aimable Coeur de la Mère de belle dilection, disait-il dans un avis au lecteur, vous serez bien aise de savoir que ce qui en est écrit ci-après, n'est qu'un échantillon d'une plus grande pièce, et une petite partie d'un livre beaucoup plus ample que celui-ci, que j'ai commencé depuis quelque temps, et que j'ai grand désir d'achever, s'il plaît à Dieu. »

L'ouvrage en question est le Coeur admirable. On voit qu'il était déjà commencé en 1663, et que le P. Eudes avait un grand désir de pouvoir l'achever.

Cependant, il projetait aussi l'établissement d'une fête en l'honneur du Coeur de Jésus. A cette fin, il composa un office et une messe qu'il fit approuver par les Évêques qui lui avaient confié la direction de leurs Séminaires, et, en 1672, il adressa à ses enfants une circulaire triomphante où il les invitait à célébrer solennellement, le 20 octobre, la fête du divin Coeur de Jésus. Il leur demandait expressément d'y convoquer le peuple et d'y prêcher.

Dès l'année 1670, il soumettait à l'approbation des docteurs Le Goux, de Blanger et Trousseville un traité de la Dévotion au Coeur adorable de Jésus ⁷, qui jusqu'ici n'a pu être retrouvé. La perte, d'ailleurs, n'en est regrettable qu'au point de vue historique; car le Vénérable a reproduit, dans le douzième livre du Coeur admirable, toutes les idées qu'il avait d'abord exposées dans ce petit traité.

V1-X

Cependant le saint missionnaire travaillait avec persévérance à la composition de son grand ouvrage. Dans l'Enfance admirable, qui parut, comme l'on sait, en 1676, il demandait à Marie de lui obtenir la grâce de l'achever avant de mourir.

Trois ans auparavant, le 20 mai 1673, il avait obtenu, pour la publication du Mémorial de la vie ecclésiastique et du Prédicateur apostolique ⁸, un privilège royal qui s'étendait au Coeur admirable.

Cet ouvrage pourtant était loin d'être terminé. Le P. Eudes ne put l'achever que quelques semaines avant sa mort. Ce fut le 25 juillet 1680 qu'il y mit la dernière main. Il a lui-même consigné le fait dans cette phrase qui termine son Mémorial des bienfaits de Dieu: «Aujourd'hui, 25 juillet 1680, Dieu m'a fait la grâce d'achever mon livre du Coeur admirable de la très sacrée Mère de Dieu. »

La conclusion du livre se ressent des circonstances où elle fut écrite. Elle ressemble à un testament. Le P. Eudes y remercie Marie des grâces que Dieu lui avait accordées par son entremise; il lui recommande ses enfants spirituels; et il sollicite de sa bonté maternelle la dernière de toutes les grâces,

⁶ Le Doré, Les Sacrés Coeurs, tome 1, p. 82.

⁷ Offices, Édit 1672, P. 421.

⁸ Ces deux ouvrages ne parurent qu'après la mort du Vénérable. Ce fut M. Blouet de Camilly qui les fit imprimer.

celle d'une bonne mort. Moins d'un mois après, le 19 août, le Vénérable mourut au Séminaire de Caen, à l'âge d'environ 79 ans.

Son successeur, M. Blouet de Camilly, s'occupa sans délai de la publication du Coeur admirable. L'impression en fut confiée à Jean Poisson, libraire à Caen, et c'est chez lui que l'ouvrage parut le 2 avril 1681⁹, sous ce titre:

V1- X1

Le Coeur admirable de la très sacrée Mère de Dieu

Ou la Dévotion au très saint Coeur de la bienheureuse Vierge Marie. Contenant douze livres. Par le R. P. JEAN EUDES, prêtre de la Congrégation de Jésus et Marie. A Caen, chez Jean Poisson, imprimeur et libraire, rue Notre-Dame. M. DC. LXXXI. Avec approbation et privilège du Roi.

C'est un volume in-4^o de 774 pages, sans compter les dédicaces, la préface et les tables, qui ont une pagination spéciale ou ne sont point paginées.

L'ouvrage était dédié au saint Coeur de Marie; mais le Vénérable avait également tenu à en faire hommage à Son Altesse Royale Mme de Guise, qui lui avait donné douze mille livres pour la construction de la chapelle du Séminaire de Caen¹⁰; et aux membres de la Congrégation de Jésus et Marie, qui devaient y trouver l'explication de la dévotion que leur avait léguée leur pieux fondateur.

La première édition du Coeur admirable fut faite avec beaucoup de soin, et, par sa correction comme par sa beauté, elle fait le plus grand honneur à Jean Poisson. En tête de chaque livre, on trouve de larges vignettes, dont un bon nombre représentent les armes de la Congrégation. Ces armes sont également reproduites en culs-de-lampe de diverses grandeurs à la fin de plusieurs livres, et dans ce cas, elles sont complétées par l'addition de deux branches de laurier, qui prennent naissance au pied de la croix plantée dans l'enclavure du coeur¹¹.

V1-X11

Le Coeur admirable ne fut pas réimprimé dans le cours du XVIII^e siècle, et au commencement du XIX^e il était devenu tellement rare qu'on ne le trouvait que dans quelques bibliothèques religieuses. En 1834, le P. Louis le réédita à Paris en deux volumes in-8^o de 383 et 424 pages. Il fut imprimé chez Poussiègue, 12, rue du Croissant, et parut à la librairie Delossy, 1, rue de Tournon¹². Cette édition a le défaut de présenter à l'oeil un texte très compact, dont la lecture est pénible. Par ailleurs, elle est généralement correcte et, à part l'orthographe, absolument conforme à la première édition.

L'éditeur toutefois a supprimé l'épître dédicatoire à la duchesse de Guise et, en cela, il a été mal inspiré. Car, abstraction faite de l'intérêt historique qu'elle présente, cette épître est un témoignage de la profonde reconnaissance du P. Eudes à l'égard de ses bienfaiteurs, et, ne fût-ce qu'à ce titre, elle

⁹ Dans son livre sur les Sacrés Coeurs et le V. J. Eudes, tome 1 p. 327, le R. P. Le Doré recule jusqu'en 1682 la publication du Coeur admirable. C'est une erreur. L'achevé d'imprimé porte la date du 28 avril 1681.

¹⁰Cf. Martine-Lecoq, Vie du P. Eudes, tome 2, p. 302 sq.

¹¹On trouve également ces branches de laurier dans les armes de la Congrégation placées en tête de certains ouvrages du P. Eudes, par exemple en tête du Mémorial de la vie ecclésiastique (édit. 1681), et du trait de la Dévotion au T. S. Coeur de Marie Éditions de 1648 et 1663.

¹²On rencontre des exemplaires qui portent des dates postérieures. avec la mention : troisième ou quatrième édition. Cela porterait à croire que cette édition fut stéréotypée, et qu'il s'en fit plusieurs tirages. Ce qu'il y a de certain c'est que ces divers exemplaires n'offrent absolument aucune différence, sinon la page du titre.

mal inspiré. Car, abstraction faite de l'intérêt historique qu'elle présente, cette épître est un témoignage de la profonde reconnaissance du P. Eudes à l'égard de ses bienfaiteurs, et, ne fût-ce qu'à ce titre, elle méritait d'être conservée.

Ajoutons que, dans le second volume, le numéro d'ordre des livres est modifié. Au lieu d'être numérotés de VII à XII, les six derniers livres qui en forment la matière, portent les numéros I à VI, sans que l'on puisse s'expliquer cette étrange anomalie autrement que par une méprise de l'imprimeur.

II -- LE SUJET DU « COEUR ADMIRABLE ».

Le sujet du Coeur admirable, c'est, comme l'indique le titre, le très saint Coeur de la bienheureuse Vierge. Il est vrai que le Vénérable y traite également, et

V1-X111

d'une manière assez étendue, du divin Coeur de Jésus, qu'il ne voulait pas séparer du Coeur de Marie. Mais il n'en traite qu'accidentellement, de telle sorte que le vrai sujet de son ouvrage est bien le Coeur de Marie.

Le pieux auteur a divisé son ouvrage en douze livres, en mémoire de la couronne de douze étoiles que saint Jean contempla un jour autour du front de la bienheureuse Vierge¹³.

Le premier livre est consacré à déterminer l'objet de la dévotion au saint Coeur de Marie. Après avoir indiqué les divers sens du mot coeur dans la sainte Écriture, le Vénérable distingue en Marie, comme en Jésus, trois Coeurs: son Coeur corporel; son Coeur spirituel, qui est la partie supérieure de son être, et surtout son amour pour Dieu et pour les hommes; et enfin son coeur divin, dont nous aurons à parler plus tard. Pour être distincts, ces trois Coeurs n'en sont pas moins intimement unis, et ils rentrent tous les trois, bien que d'une manière différente, dans l'objet de la dévotion au saint Coeur de Marie. On voit par ce rapide exposé, que le premier livre du Coeur admirable a une importance capitale. Il faut toujours y revenir, quand on veut se faire une idée juste de la dévotion du P. Eudes aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie.

Dans le second et le troisième livres, le Vénérable commence à décrire les perfections du Coeur de Marie, en étudiant douze tableaux dans lesquels Dieu s'est plu à l'avance à en esquisser les figures. Six de ces tableaux sont empruntés au monde physique;

V1-X1V

les six autres sont tirés de la loi mosaïque. Ce sont, d'une part, le ciel, le soleil, la terre, la fontaine merveilleuse dont il est question au second chapitre de la Genèse, la mer, et le Paradis terrestre; et, d'autre part, le buisson ardent, la harpe de David, le trône de Salomon, le temple de Jérusalem, la fournaise de Babylone, et la montagne du Calvaire. Entre ces divers objets et le Coeur de Marie, le P. Eudes découvre des analogies qu'il développe avec complaisance. Les pages qu'il y consacre sont la fois pleines de doctrine et de suavité. Et il ne faudrait pas voir dans les tableaux du saint Coeur de Marie que le Vénérable nous met sous les yeux, une pure invention de son esprit. Le monde physique, qui sert de support à l'ordre sur naturel, n'en est en effet, qu'une pâle figure¹⁴; et quant à la loi mosaïque, saint Paul

¹³Cette division revient souvent dans le Coeur admirable. Ainsi le Vénérable distinguera douze oracles relatifs au Saint Coeur de Marie, douze Pères qui en prêchent la dévotion, douze Jésuites qui s'en sont fait les apôtres, douze qualités de son amour pour Dieu, douze qualités de sa charité pour le prochain. douze effets de son humilité, etc. Cf. Enfance admirable, p. 18.

¹⁴Coeur admirable, 1. 2, ch. 3.

ne nous dit-il pas expressément que tout y était figuratif ¹⁵? On verra d'ailleurs que, bien souvent, le P. Eudes s'appuie sur l'enseignement des Pères, ou sur des textes scripturaires que les commentateurs ou l'Église elle-même appliquent à la sainte Vierge.

Toutefois, le monde physique, et la loi mosaïque elle-même, dans ce qu'elle avait de plus excellent, ne nous donnent qu'une faible idée des perfections du Coeur de Marie. A part le divin Coeur de Jésus, il n'y a rien, dans la création, que le Coeur de Marie ne surpasse presque infiniment en grandeur et en beauté. C'est pourquoi, dans le quatrième et le cinquième livres du Coeur admirable, le P. Eudes élève nos regards jusqu'aux perfections divines, qu'il nous invite d'abord à contempler en elles-mêmes, pour nous montrer ensuite comment elles se réfléchissent

V1-XV

dans le Coeur de Marie. Le Vénérable ne s'étend pas longuement sur ce que l'on nomme les attributs métaphysiques de Dieu, l'unité, la simplicité, l'infinité, l'immensité, l'éternité. Il en est autrement des attributs moraux, la sainteté, la puissance, la justice, le zèle, la souveraineté, la paix. A la complaisance avec laquelle il en parle, on sent qu'il aimait chercher dans la contemplation de ces divines perfections un aliment pour sa piété, et que c'est un bonheur pour lui d'en faire admirer la « parfaite image » dans le Coeur de la bienheureuse Vierge.

Il n'y a pas, d'ailleurs, que les attributs divins se réfléchissent dans le Coeur de Marie. L'oeil de la foi y découvre en outre une participation très remarquable aux propriétés de chacune des trois personnes de la sainte Trinité. Marie, en effet, participe d'une manière admirable à la paternité du Père, puis qu'elle a engendré dans le temps celui qu'il engendre de toute éternité, et qu'elle continue encore à l'engendrer mystiquement dans le coeur des fidèles. Associée à la primogéniture du Verbe incarné, elle a concouru avec lui à l'oeuvre de la Rédemption, et l'effusion du Saint-Esprit dans le monde; et on peut, en un sens, la considérer, avec son divin Fils, comme la source de tous les biens qui procèdent de l'Incarnation. Quand on réfléchit, d'autre part, qu'entre les pures créatures, elle est le chef-d'oeuvre de l'amour éternel, qu'elle-même est tout amour, qu'elle sert de lien entre Jésus-Christ et les membres de son corps mystique, qu'elle est, à sa manière, le principe de tout ce qu'il y a de vie surnaturelle sur la terre et au ciel, comment ne pas voir en elle l'image vivante du Saint-Esprit? Le P. Eudes ne manque pas de faire valoir ces considérations, et il en conclut qu'on peut, en un sens, dire du saint Coeur de Marie, qu'il est, selon le mot d'Hésychius, Évêque de Jérusalem, le

V1-XV1

complément de la Trinité: «Complementum Trinitatis»¹⁶.

La création et la loi mosaïque sont ordinairement attribuées à Dieu le Père. Aussi le P. Eudes lui attribue-t-il les symboles et les figures du Coeur de Marie, dont il est question dans les livres II et III du Coeur admirable. Il rapporte au Fils, qui est la splendeur du Père et la figure de sa substance, la parfaite reproduction dans le Coeur de Marie des perfections divines, dont il traite dans le quatrième et le cinquième livres. De la sorte, le Père et le Fils sont les premiers auteurs, ou, comme dit le P. Eudes, les premiers fondements de la dévotion au saint Coeur de la bienheureuse Vierge. A son tour, le Saint Esprit, qui a inspiré les Livres saints et dirige l'Église, s'en est fait le promoteur par les oracles de la sainte Écriture, l'enseignement des Pères et des théologiens, l'autorité des princes de l'Église, et la pratique des Saints. Le P. Eudes consacre à le montrer trois livres entiers, le sixième, le septième et le huitième.

Le sixième livre contient les oracles de l'Écriture. Le Vénérable en rapporte douze. Le premier est emprunté Ezéchiel, le second et le troisième au psaume XLIV, le dernier à saint Luc; tous les autres sont tirés du Cantique des cantiques, que le P. Eudes appelle le « livre du Coeur virginal et des célestes amours de la Mère de belle dilection ». Il était fondé à le faire, puisque de graves et illustres auteurs appliquent ce livre tout entier à la très sainte Vierge. Le Vénérable explique ces oracles avec beau

¹⁵« Omnis in figura contingebat illis. » I Cor., 10, 11.

¹⁶Coeur admirable, I, 5 ; ch. 12.

coup de science et de piété, et les explications qu'il en donne sont d'autant plus précieuses qu'elles aident à comprendre son office du saint Coeur de Marie, dans lequel il s'est souvent inspiré du Cantique des cantiques.

V1-XV11

Le texte de saint Luc que commente le P. Eudes, est celui-ci: *Maria autem conservabat omnia verba haec, conferens in Corde suo*¹⁷. Aux yeux du Vénérable, il a une importance particulière, car il montre que la dévotion au saint Coeur de Marie a son origine et son fondement dans l'Évangile. Pourquoi, en effet, le Saint-Esprit nous présente-t-il le Coeur de Marie comme le dépositaire et le gardien des mystères de Jésus, sinon pour que, à son imitation, nous honorions un Coeur si auguste et si digne de vénération? Ce passage de saint Luc a fourni au P. Eudes l'évangile de la messe du saint Coeur de Marie. Il forme également l'évangile de la messe du Coeur de Marie que l'on trouve dans le Missel romain, au propre de certains lieux.

Aux oracles de l'Écriture succèdent ceux de la tradition et de l'autorité ecclésiastique. Le P. Eudes les a réunis dans le septième et le huitième livres.

Le septième renferme ce que les Pères et les écrivains modernes ont écrit de plus beau à la gloire du Coeur de Marie.

Le huitième contient les approbations officielles délivrées au Vénérable, en faveur de sa chère dévotion, par Clément X, le Cardinal de Vendôme légat à latere du Saint-Siège, et par un grand nombre d'Archevêques, d'évêques et de Docteurs en théologie. Le P. Eudes y a ajouté les exemples des Saints, et ceux des Ordres religieux qui avaient adopté la fête instituée par lui en l'honneur du Coeur de Marie. Au point de vue historique, ces deux livres sont très précieux, puisqu'on y trouve, avec l'histoire du culte privé du saint Coeur de Marie, les documents relatifs à l'institution du culte public.

Le neuvième livre traite des « excellences » du

V1-XV111

Coeur spirituel de Marie. Le Vénérable en avait déjà parlé longuement dans les livres précédents. Sans cela, il n'aurait pu expliquer ni les figures du Coeur de Marie, ni sa participation aux perfections divines, ni les oracles qui chantent sa gloire. Toutefois, les excellences intrinsèques du Coeur de la bienheureuse Vierge étant le fondement principal du culte qu'on lui rend, le Vénérable devait les envisager en elles-mêmes, et en traiter pour ainsi dire *ex professo*. Il le fait dans ce neuvième livre, qui devient ainsi par son objet, sinon par la place qu'il occupe, le centre de tout l'ouvrage. A raison de son importance, il est d'une longueur exceptionnelle.

La beauté morale du coeur humain consiste essentiellement dans l'exemption du péché et la possession de la grâce sanctifiante. Elle trouve son complément dans ce magnifique cortège de vertus et de dons qui accompagnent toujours la grâce sanctifiante dans l'âme du juste. Le P. Eudes, qui rappelle ces principes¹⁸, commence donc par nous faire admirer la pureté du Coeur immaculé de Marie, et la plénitude de grâce dont il a toujours été rempli. C'eût été un bonheur pour lui de montrer à quel degré suréminent le Coeur de Marie a possédé toutes les vertus chrétiennes. La crainte de grossir démesurément son livre le détermina à s'en tenir aux principales. Il ne traite donc que de l'amour du Coeur de Marie pour Dieu, de sa charité pour les hommes, de son humilité, de sa mansuétude et de sa soumission à la volonté de Dieu. Ce sont les vertus que le Vénérable estimait le plus et qu'il recommandait spécialement dans tous ses écrits. Inutile de dire qu'il en parle avec autant de piété que de science. Mais ce qu'il faut remarquer, c'est qu'il ne termine jamais

V1- X1X

l'exposé des vertus de Marie sans nous inviter à les imiter, et sans indiquer les moyens de le faire.

Dans les derniers chapitres du neuvième livre, le P. Eudes nous montre dans le Coeur de la Mère de Dieu le dépôt sacré des grâces gratuites, un trésor inépuisable de toutes sortes de biens, le sanctuaire, le prêtre, la victime et l'autel de l'amour divin, le centre de la croix et le roi des martyrs.

¹⁷ Luc. II, 19.

¹⁸ Ch. 3.

Puis il conclut cette étude des excellences du Coeur de Marie en montrant que c'est un monde de merveilles.

Le dixième livre contient l'explication du Magnificat. Ce n'est point un hors-d'oeuvre. Le Magnificat est en effet, comme le dit le P. Eudes, le Cantique du Coeur de Marie. La sainte Vierge y épanche les sentiments qui ne cessèrent de remplir son âme, son Coeur spirituel, depuis l'heureux moment de l'Incarnation du Verbe. Son Coeur corporel contribua, à sa manière, à l'explosion de ce chant d'amour, et n'est-ce pas le Saint-Esprit, son Coeur divin, qui le lui inspira?

Le livre onzième est tout pratique. Le P. Eudes y résume les raisons qui doivent nous porter à honorer le Coeur de la très sainte Vierge, et indique les moyens de le faire. Ce qui en constitue le principal intérêt, ce sont les méditations qu'on y trouve pour la fête et l'octave du saint Coeur de Marie. Elles sont fort belles et, dans leur brièveté, elles renferment en substance toute la doctrine du Vénérable sur sa chère dévotion.

Le Coeur de Jésus est uni au Coeur de Marie par des liens trop étroits pour qu'il soit possible de les séparer. Aussi le P. Eudes, après avoir « amplement » parlé du Coeur de Marie, crut devoir dire « quelque chose » du Coeur de Jésus. Dans le corps de son ouvrage, il avait été amené bien souvent à en parler, à propos du Coeur de Marie. Mais il voulut

V1-XX

en traiter part, et il lui consacra le douzième livre du Coeur admirable.

Dans le cadre restreint où il devait se renfermer, le Vénérable ne pouvait traiter toutes les questions relatives la dévotion au Coeur de Jésus. C'est en vain, par exemple, qu'on y chercherait l'histoire du culte privé du Sacré Coeur, ou les approbations que le Vénérable avait obtenues pour en inaugurer le culte public ¹⁹. C'est en vain même qu'on y chercherait une étude complète sur les perfections du Coeur du divin Maître. Une pareille étude aurait exigé de trop longs développements, et aurait amené l'auteur à répéter en partie ce qu'il avait écrit au sujet du saint Coeur de Marie. Dans ce que l'on peut appeler la partie dogmatique de ce douzième livre, le P. Eudes ne traite que de l'amour du Coeur de Jésus à l'égard de son Père, de sa divine Mère, et surtout à l'égard des hommes. Mais cette question, il la traite si largement et avec tant de profondeur, qu'aucun des écrivains qui, depuis, se sont occupés du Sacré Coeur, ne l'a surpassé, du moins à notre avis.

A la suite de cette étude dogmatique, on trouve quelques citations empruntées à Lansperge, saint Bonaventure, à sainte Gertrude et à la soeur Marguerite de Beaune. Puis viennent deux séries de méditations pour la fête du Coeur de Jésus et les huit jours de l'octave. On y trouve appliqués au Coeur du divin Maître des aperçus longuement développés dans le corps de l'ouvrage à propos du Coeur de Marie. Il n'y a pas lieu d'en être surpris, car les sacrés Coeurs de Jésus et de Marie étant la parfaite image l'un de l'autre, ce que l'on dit de l'un, on peut d'ordinaire, toute proportion gardée, le redire de l'autre.

V1-XX1

Pour avoir été incorporé au Coeur admirable, ce douzième livre n'en constitue pas moins un véritable traité de la dévotion au Coeur de Jésus. En y joignant, comme il est juste de le faire, les notions exposées dans le premier livre, on y trouve à la fois, dans ce qu'elles ont d'essentiel, la théorie et la pratique de la dévotion au Sacré Coeur. C'est d'ailleurs le premier traité qui ait été écrit sur cette matière, puisqu'il est antérieur de dix ans au livre du P. Croiset (1691), et de dix-huit à celui du P. Froment (1699). De l'avis d'écrivains sans parti pris, tel que le Cardinal Pitra ²⁰, et tout récemment le P. Bainvel ²¹, il assure au P. Eudes l'honneur d'avoir été le premier théologien du Sacré Coeur, comme il en fut le premier apôtre et le premier chantre liturgique.

¹⁹Nous publierons ces approbations en appendice, à la fin du Coeur admirable.

²⁰Vie du P. Libermann, 1. 3, ch. 3.

²¹La dévotion au Sacré Coeur p. 267. Paris, 1906.

III. --LA DOCTRINE DU « COEUR ADMIRABLE ».

On n'a l'intelligence d'une dévotion qu'à la condition d'en bien connaître l'objet et la pratique. Ce sont donc là les deux choses à envisager dans la doctrine du P. Eudes sur les Sacrés Coeurs. Pour le faire avec ordre et d'une manière complète, nous étudierons successivement: 1. l'objet de sa dévotion au Saint Coeur de Marie;--2. l'objet de sa dévotion au Sacré Coeur de Jésus;-- 3. l'union des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie dans la dévotion du Vénérable;--4. la pratique de la dévotion aux Sacrés Coeurs, telle qu'il la conçoit. Enfin, pour achever notre étude, nous consacrerons un dernier article à comparer la doctrine du P. Eudes et celle de la Bienheureuse Marguerite-Marie touchant la dévotion au Sacré Coeur de Jésus.

V1- XX11

I. --L'objet de la dévotion au Saint Coeur de Marie.

Les dévotions qui se rapportent à la sainte Vierge ont cela de commun qu'elles se terminent à sa personne tout entière. C'est qu'en effet, comme le remarque saint Thomas²², à proprement parler on n'honore jamais qu'une personne. Même quand nous célébrons la bonté d'un de nos semblables, ou que nous lui baisons la main par respect, ce n'est ni sa bonté ni sa main pour elles-mêmes que nous voulons honorer, c'est à sa personne tout entière que s'adressent nos hommages. De ce chef les dévotions relatives à Marie ont toutes un objet commun. Seulement chacune d'elles envisage en Marie une ou plusieurs perfections spéciales, qui sont la raison de lui rendre un culte particulier, et c'est là ce qui les différencie et constitue leur objet propre.

L'objet que le P. Eudes nous invite à considérer dans la dévotion au Saint Coeur de Marie, c'est bien entendu le Coeur de la bienheureuse Vierge, et le Vénérable nous explique lui-même, dans ses ouvrages, ce qu'il entend par le Coeur de Marie. Nous avons vu qu'il distingue en Marie trois Coeurs: son Coeur corporel qui bat dans sa poitrine virginale; son Coeur spirituel, qui est la partie supérieure de son âme; et son Coeur divin qui est Jésus²³. A des titres divers, ces trois Coeurs appartiennent tous à la dévotion au Saint Coeur de Marie, telle que la conçoit le P. Eudes; mais les deux premiers seuls en constituent l'objet propre.

V1-XX111

1.--Le Coeur corporel de Marie.

Pris en lui-même, le Coeur Corporel de la bienheureuse Vierge mériterait déjà nos hommages; mais il n'est pas dans l'esprit de l'Église d'honorer d'un culte particulier un objet purement sensible. Toutes les dévotions qu'elle approuve, réunissent, dans la complexité de leur objet, un élément sensible et un élément spirituel, et c'est sur ce dernier surtout qu'elle nous invite à fixer notre attention. Voilà pourquoi, dans la dévotion au Saint Coeur de Marie, le P. Eudes propose à notre vénération, non pas le Coeur corporel ou le Coeur spirituel de la bienheureuse Vierge pris isolément, mais la réunion de l'un et de l'autre dans l'unité d'un même objet. Seulement, ici comme dans toute dévotion, l'élément sensible se trouve placé au premier plan, c'est sur lui que se fixe d'abord notre pensée, c'est en lui et par lui que nous atteignons l'élément spirituel; et voilà pourquoi, ici comme toujours, c'est lui qui donne son nom à la dévotion.

²²« Proprie honor exhibetur toti rei subsistenti. Non enim dicimus quod manus hominis honoretur, sed quod homo honoretur; et si quandoque contingat quod dicatur honorari manus vel pes alicujus, hoc non dicitur ea ratione quod hujusmodi partes secundum se honorentur; sed quia in istis partibus honoratur totum. »
Sum. theol., 3 p., q. 25, a. 1.

²³Coeur admirable, I.1, ch. 2.

En vertu de l'union hypostatique, toutes les parties de l'humanité de Jésus appartiennent à la personne du Verbe, et ont droit de ce chef à notre adoration. La maternité divine relève également tout ce qui appartient à la personne de Marie, toutes les facultés de son âme, tous les membres de son corps; et puisque le culte se termine à la personne et se proportionne à sa dignité, il est évident que tous les membres de son corps, comme toutes les facultés de son âme, méritent le culte d'hyperdulie²⁴. Toutefois, on ne peut songer à faire de chacun d'eux l'objet d'une dévotion, et surtout d'une fête spéciale. Si donc le P. Eudes propose d'honorer d'un culte particulier le

V1-XX1V

Coeur corporel de Marie, c'est parce qu'il jouit de prérogatives exceptionnelles, que ne possèdent pas les autres membres de son corps; de sorte que l'on peut célébrer une fête en son honneur, sans être obligé d'en faire autant, par exemple, pour la tête ou pour les mains de la bienheureuse Vierge²⁵. Voilà comment, longtemps à l'avance, le Vénérable répondait à une objection qu'on ne cessa d'opposer aux instances faites en Cour de Rome pour obtenir la concession d'une fête en l'honneur du Sacré Coeur de Jésus²⁶.

Les prérogatives du Coeur corporel de Marie dérivent évidemment du rôle du coeur dans la vie humaine. Le P. Eudes le regarde non seulement comme la partie la plus noble du corps, mais comme le principe de la vie dont il jouit. Il pensait que le sang, qui porte la vie dans tout l'organisme, se forme dans le coeur, ou tout au moins y reçoit sa dernière perfection, à tel point qu'avant d'avoir passé, il n'est propre ni à nourrir le corps, ni à concourir à l'accomplissement des fonctions vitales²⁷. Il se trompait en cela, comme tous ses contemporains. Mais il reste vrai que le coeur est le principe de la vie, qu'il influe dans tout l'organisme en y projetant le sang. « C'est du coeur que part tout le mouvement vital, dit Claude Bernard, et c'est ainsi le coeur qui est le principe de la vie... Il veille encore lorsque les autres organes font déjà silence autour de lui.. Jamais lui ne se repose: pendant que tout sommeille, lui, il bat. Tant qu'il se meut, la vie peut se rétablir; mais, lorsqu'il cesse de palpiter, elle est irrévocablement perdue. De même que son

V1-XXV

premier mouvement a été le signe certain de la vie, son dernier battement est le signe certain de la mort²⁸ » La première prérogative du Coeur de Marie, c'est donc d'avoir été et d'être encore le principe de sa vie corporelle et sensible, vie toute sainte et digne à jamais de la vénération des Anges et des hommes.

Le P. Eudes tire de la maternité divine trois autres prérogatives du Coeur corporel de la bienheureuse Vierge.

La première, c'est qu'il a fourni, d'une manière plus ou moins médiate, le sang dont fut formé le corps de Jésus; en sorte que le Verbe incarné est le fruit du Coeur de Marie, aussi bien que de son sein.

La seconde, c'est que le Coeur de Marie fut, dans une certaine mesure, le principe de la vie de Jésus, tout le temps qu'il résida dans les entrailles de sa divine Mère.

La troisième, c'est que le Coeur de la bienheureuse Vierge fut souvent le lit de repos du divin Maître, puisque Marie, comme il arrive à toutes les mères, eut souvent l'occasion de porter son Fils dans ses bras, et que, plus souvent encore, elle se fit une joie de le presser sur son Coeur.

Le P. Eudes s'appuie sur les rapports du coeur avec les passions, pour mettre en lumière une dernière prérogative du Coeur corporel de la bienheureuse Vierge. Il y a, en effet, une étroite relation entre le coeur et les affections sensibles. « Nous sentons notre coeur intéressé dans nos états affectifs, et jusque dans nos dispositions morales, dit justement le P. Bainvel; nous sentons nos états

²⁴Coeur admirable, I. 1, ch. 3, au commencement.

²⁵Coeur admirable, I.1, ch. 1, sect. 4.

²⁶ Cf. Nilles, De rationibus festorum SS. Cordis Jesu et Mariae, tome 1, p. 39. Édit. 1885.

²⁷Coeur admirable, I. 1, ch. 3, sect. 5.

²⁸ Cité par le R. P. Le Doré, Les SS. Coeurs et le V. Jean Eudes II, p. 25.

affectifs, et jusque dans nos dispositions morales, dit justement le P. Bainvel; nous sentons nos états affectifs et jusqu'à nos dispositions morales reliés avec certains

V1-XXV1

états et certains mouvements de notre coeur. Ce n'est pas seulement par métaphore que nous disons: Le coeur me battait fort; j'avais le coeur gros; j'en ai encore le coeur serré; mon coeur se dilatait... Ces expressions traduisent pour nous une réalité physiologique en même temps qu'une réalité psychique²⁹.»

La relation du coeur avec les émotions sensibles a été expliquée diversement. D'après les physiologistes modernes, le coeur ne ferait que subir la répercussion des affections sensibles, dont l'organe serait le cerveau et le système nerveux. Au temps du P. Eudes, au contraire, on regardait le coeur comme l'organe de l'amour et des autres affections passionnelles. C'était encore l'opinion dominante au XVIIIe siècle, et le Père de Galliffet y avait recours pour légitimer la fête du Sacré Coeur de Jésus dont il sollicitait l'institution. A notre époque, cette théorie trouve encore des partisans. Il y a une trentaine d'années, elle a été chaudement défendue par le P. Ramière contre les attaques de M. Riche; et tout récemment, le P. Billot, professeur de théologie dogmatique à l'Université Grégorienne, écrivait hardiment ces paroles qu'on a déjà citées plusieurs fois: « Le coeur n'est pas seulement le symbole de l'amour (sensible), il en est aussi l'organe; et même il n'en est le symbole que parce qu'il en est l'organe³⁰. » Sur cette question, le P. Eudes ne se séparait pas de ses contemporains. Il est vrai que, dans le Coeur admirable, il se contente de dire que le coeur est le « siège des passions »³¹,

V1- XXV11

et que, prise en elle-même, cette expression n'est pas inconciliable avec la théorie moderne. Elle resterait vraie, alors même que le coeur ne ferait que subir le contre-coup des passions, sans être l'organe qui les produit. Seulement, les explications données par le P. Eudes ne laissent aucun doute sur le fond de sa pensée. Il regarde le coeur comme le siège de l'amour, parce qu'il « est fait pour aimer », et que « l'amour sensible en procède³² ». C'est dire très nettement qu'il en est l'organe.

Les passions font partie de la nature humaine. La sainte Vierge n'en a donc pas été privée. Seulement, tandis qu'en nous, par suite du péché originel, les passions sont trop souvent en révolte contre la raison, en Marie, elles étaient sous la dépendance absolue de la volonté et de l'amour divin. « L'esprit du nouvel homme, qui régnait parfaitement dans le Coeur de Marie, dominait si absolument sur toutes ses passions, qu'elles n'avaient aucun mouvement que par son ordre. De sorte qu'elle n'en a jamais fait aucun usage que par la conduite de l'Esprit de Dieu et pour la seule gloire de sa divine Majesté. Elle n'a rien aimé que Dieu seul, rien désiré, ni prétendu, ni espéré que de lui plaire, rien craint que de lui déplaire, rien entrepris de grand et de difficile que ce qui regardait son service et sa gloire, laquelle a toujours été aussi l'unique sujet de sa joie, comme la seule cause de sa tristesse a été l'injure et le déshonneur qui lui est fait par le péché, lequel pareillement a été le seul objet de sa haine, de son aversion et de sa colère. Si rien que toutes ses passions n'ont eu aucun usage ni sentiment, mais ont été mortes et comme anéanties, au regard du monde et de toutes les choses du

V1-XXV111

monde... et elles n'ont eu ni vie ni mouvement qu'au regard de ce qui plaisait ou déplaisait à celui qui les

²⁹ La dévotion au Sacré Coeur de Jésus, p. 183.

³⁰ « Cor non solum symbolum amoris est, sed etiam organum: imo symbolum quia organum; organum, inquam, amoris sensitivi et compassivi qui subjectatur in conjuncto. « De Verbo incarnato, p. 348, édit. 4, Rom. 1904. Cf. Bainvel, La dévotion au Sacré Coeur, p. 122; Vermeersch, Pratique et doctrine de la dévotion au Sacré Coeur, p. 392.

³¹ Coeur admirable, I. 1, ch. 3, sect. 6; ch. 4 et passim.

³² Coeur admirable, I. 1, ch. 3 et 4.

monde... et elles n'ont eu ni vie ni mouvement qu'au regard de ce qui plaisait ou déplaisait à celui qui les possédait, qui les animait et qui les conduisait en toutes choses ³³. »

La contemplation de ces merveilles ravissait le P. Eudes et lui faisait comparer le Coeur de Marie à un autel où, entre autres victimes, l'amour divin immole constamment à Dieu les onze passions de l'appétit sensitif ³⁴. Parfois aussi, se plaçant à un point de vue un peu différent, il voyait dans les passions les « gardes » qui n'ont cessé de protéger l'amour divin dans le Coeur de Marie ³⁵. Et à cause de toutes ces prérogatives, il n'hésitait pas à dire qu'à le considérer en lui-même, le Coeur corporel de la Bienheureuse Vierge serait déjà digne de toute sorte d'honneur et de vénération ³⁶.

2. --Le Coeur spirituel de Marie.

Le Vénéralable d'ailleurs ne nous demande pas, nous l'avons vu, de faire du Coeur corporel de Marie l'objet d'un culte particulier. A son Coeur corporel, il veut que nous réunissions dans notre dévotion ce qu'il appelle son « Coeur spirituel ». Il entend par là, dans un sens large, la partie supérieure de son âme avec toutes les perfections dont elle est le sujet, et dans un sens plus restreint son amour pour Dieu et pour nous.

Pour expliquer sa pensée, le Vénéralable rappelle que l'âme humaine est en nous, soit par elle-même, soit avec le concours du corps qu'elle informe, le principe d'une triple vie, la vie végétative qui nous

V1-XX1X

est commune avec les plantes, la vie sensitive par laquelle nous ressemblons aux animaux, et la vie raisonnable qui, sous l'action de l'Esprit-Saint, devient la vie chrétienne. Il y a donc lieu de distinguer dans l'âme humaine comme trois parties, l'âme végétative, l'âme sensitive et l'âme raisonnable. C'est cette dernière que, par analogie, le P. Eudes appelle le coeur de l'âme. Elle en est, en effet, la partie la plus excellente, comme le coeur est l'organe le plus noble du corps. De plus, elle est le principe de la vie intellectuelle et morale, qui est la vie propre de l'âme humaine, comme le coeur est le principe de la vie du corps. Enfin, comme le coeur est, d'après le P. Eudes, le siège et l'organe de l'amour et des affections sensibles, la partie intellectuelle de l'âme est aussi, à raison de la volonté qu'elle renferme, le principe de l'amour et des affections spirituelles de l'homme. Elle est donc bien le coeur de l'âme, et partant, le coeur spirituel de l'homme ³⁷.

Le Coeur spirituel de Marie c'est donc, dans un sens large, la partie supérieure de son âme, avec toutes les perfections naturelles et surnaturelles qu'elle renferme, savoir ses facultés naturelles, la mémoire, l'intelligence et la volonté, la plénitude de grâce et de vertu dont elle a été comblée, et la vie admirable dont elle est le principe. Voilà pourquoi, dans le Coeur admirable, le P. Eudes traite de la pureté du Coeur de Marie, de sa sainteté, de sa science, de sa sagesse, et généralement de toutes ses vertus et de toutes ses perfections intellectuelles et morales.

On trouvera peut-être que le Vénéralable fait entrer beaucoup de choses dans l'objet de sa dévotion. On s'étonnera peut-être en particulier qu'il y comprenne la mémoire, l'intelligence et toutes les vertus qu'on

V1-XXX

³³Coeur admirable, I. 2, ch. 7, sect. 1. Cf. I.1, ch. 3, sect. 6.

³⁴Ibid., I.1, ch. 3, sect. 6; I. 2, ch. 7, sect. 1.

³⁵Ibid., I. 3. ch. 3.

³⁶Ibid., I. 1, ch. 3, sect. 6.

³⁷Coeur admirable. I. 1, ch. 4.

nomme intellectuelles. Le P. Eudes se croyait autorisé à le faire, parce que la sainte Écriture qui lui sert de guide, attribue au cœur spirituel de l'homme les actes de l'intelligence et de la mémoire, aussi bien que ceux de la volonté. D'ailleurs, les théologiens qui traitent de la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie en étendent l'objet aussi loin que lui. Ainsi, d'après le P. de Galliffet, dont on connaît l'autorité en cette matière, l'élément spirituel qui, avec le Cœur de chair de l'Homme-Dieu, constitue l'objet de la dévotion au Sacré Cœur de Jésus, ce n'est pas seulement son amour, mais encore son âme sainte, avec les dons et les grâces qu'elle renferme, les vertus et les affections dont elle est le siège et le principe. L'illustre théologien ne fait exception ni pour les vertus intellectuelles, ni pour l'intelligence elle-même; au contraire, il les comprend positivement dans l'objet de la dévotion, quand il nous invite à considérer le Cœur de Jésus « plein de vie, de sentiment et d'intelligence ». Et voici en quels termes, il résume toute sa doctrine sur ce point: « Qu'on envisage donc, dit-il, ce composé admirable qui résulte du Cœur de Jésus, de l'âme et de la divinité qui lui sont unies, des dons et des grâces qu'il renferme, des vertus et des affections dont il est le principe et le siège, des douleurs intérieures dont il est le centre, de la plaie qu'il reçut sur la croix: voilà l'objet complet, pour m'exprimer ainsi, qu'on propose à l'adoration et à l'amour des fidèles ³⁸ ».

L'Église elle-même, dans sa liturgie, donne au mot cœur un sens aussi large que le P. Eudes et le P. de Galliffet. J'en pourrais citer comme preuve les Litanies du Sacré Cœur de Jésus approuvées par

V1- XXX1

Léon XIII. Le Sacré Cœur y est présent comme un « abîme de toutes les vertus », et comme « contenant tous les trésors de la sagesse et de la science. » Mais, puisqu'il s'agit présentement du saint Cœur de Marie, prenons l'office que l'Église a approuvé pour en célébrer la fête le dimanche dans l'octave de l'Assomption. Nous y verrons que le Cœur de Marie c'est l'âme de la très sainte Vierge, c'est son esprit, c'est son intelligence, c'est sa mémoire, c'est sa volonté, en un mot, c'est tout son intérieur ³⁹.

Du reste, ce que le P. Eudes envisage principalement dans le Cœur de Marie, et ce qui, à ses yeux, constitue proprement le Cœur spirituel de la Bienheureuse Vierge, c'est sa volonté et son amour.

Le Vénérable le déclare très nettement dans son livre sur la Dévotion au très saint Cœur de Marie: « Surtout, dit-il, [sous le nom de Cœur de Marie] nous entendons et désirons révéler et honorer premièrement et principalement cette faculté et capacité d'aimer, tant naturelle que surnaturelle, qui est en cette Mère d'amour, et qu'elle a toute employée à aimer Dieu et le prochain, ou, pour mieux dire, tout l'amour et toute la charité de la Mère du Sauveur au regard de Dieu et au regard de nous... Car, encore que le cœur représente tout l'intérieur, il signifie pourtant principalement l'amour... De sorte que, quand le céleste époux dit à sa divine Épouse, la très pure Vierge : « Mettez-moi comme un sceau dessus votre cœur, et comme un sceau dessus votre bras », c'est comme s'il disait: Gravez en vous une image parfaite de l'amour que j'ai pour moi-même et que j'ai pour vous, et un vif portrait de la charité que j'ai pour les hommes. Aimez-moi comme je m'aime moi-même. . . , et aimez votre prochain comme

V1-XXX11

je l'aime. Que votre Cœur soit embrasé intérieurement du feu sacré de l'amour que j'ai pour moi-même et de la charité que j'ai pour mes créatures, et que les flammes de ce feu paraissent extérieurement en vos paroles et en vos oeuvres.

« Il ne s'est jamais trouvé et il ne se trouvera jamais personne qui ait accompli ce commandement du divin Époux des âmes fidèles, si parfaitement comme la Vierge très fidèle. C'est pourquoi elle est appelée: MATER PULCHRAE DILECTIONIS, LA MERE D'AMOUR ET DE CHARITÉ. »

~~C'est donc cet amour~~ incomparable et cette charité ineffable que nous regardons et révérans spécialement en notre très honorée Dame et en notre très chère Mère. C'est ce que nous entendons principalement par son très saint Cœur. C'est sous cette belle qualité et sous ce glorieux titre

³⁸L'excellence de la dévotion au Sacré Cœur de Jésus-Christ, I. 1, ch, 4.

³⁹Cf. Le Doré, Les Sacrés Coeurs et le V. J. Eudes. II, p. 99.

de MATER PULCHRAE DILECTIONIS, MERE D'AMOUR ET DE CHARITÉ, que nous désirons honorer et louer singulièrement cette Vierge très aimable et cette Mère admirable ⁴⁰.

« Dans le Coeur admirable, le Vénérable n'est pas moins explicite sur l'objet de sa dévotion. Voici comment il s'en explique dans une méditation où il expose les raisons d'honorer le saint Coeur de Marie:

« Nous avons à honorer cette sacro-sainte Vierge, non pas seulement en quelqu'un de ses mystères, ou en quelqu'une de ses actions, ou en quelqu'une de ses qualités, non pas même seulement en sa très digne personne; mais nous avons à honorer premièrement et principalement en elle la source et l'origine de la dignité et de la sainteté de tous ses mystères, de toutes ses actions, de toutes ses qualités et de sa personne même, c'est-à-dire son amour et sa charité, puisque l'amour et la charité sont la

V1-XXX111

mesure du mérite et le principe de toute sainteté. C'est cet amour et cette charité qui a sanctifié toutes les pensées, paroles, actions et souffrances de la très sainte Mère du Sauveur, ... qui a orné toute sa vie intérieure et extérieure d'une merveilleuse sainteté, qui contient en soi en souverain degré toutes les vertus, tous les dons et tous les fruits du Saint Esprit ⁴¹.

« Le P. Eudes revient souvent sur cette idée que toutes les grandeurs et toutes les gloires de Marie ont leur principe dans son Coeur, et il en donne toujours comme raison que le coeur est le siège de l'amour, et que l'amour est la source de toute vertu et de tout mérite. Tant il est vrai que, pour lui, le Coeur de Marie, c'est avant tout son amour!

Voici quelques textes qui achèveront de mettre dans tout son jour la pensée du Vénérable.

« La beauté spirituelle et intérieure de Marie, écrit-il, tire son origine de son divin Coeur, puisque ce Coeur virginal est le siège de l'amour dont elle est remplie, amour qui est la racine et le principe de toutes les vertus, de toutes les saintetés, et de toutes les perfections et beautés dont son âme est ornée. ⁴² »

« Le Coeur de Marie, dit-il ailleurs, est la source de toutes les grandeurs, excellences, prérogatives dont elle est ornée, de toutes les qualités suréminentes qui l'élèvent par-dessus toutes les autres créatures, de toutes les grâces que Dieu lui a prodiguées, de tout le saint emploi qu'elle en a fait, de toute la sainteté de ses pensées, de ses paroles, de ses actions, de ses souffrances, et de tous les mystères de sa vie. » « Et pourquoi est-ce, ajoute-t-il,

V1-XXX1V

que son Coeur est la source de toutes ces choses? En voici la raison... Ne savez-vous pas que le coeur est le siège de l'amour et de la charité, et que l'amour et la charité sont le principe, la règle et la mesure de toute la sainteté qui est en la terre, et par conséquent de toute la gloire qui est dans le ciel? A raison de quoi, la Vérité éternelle nous annonce dans son saint Évangile que, comme le coeur de l'homme est l'origine de tout mal, il est aussi la source de toutes sortes de biens. C'est du coeur, dit le Fils de Dieu, que procèdent les mauvaises pensées, les homicides, les blasphèmes. Le coeur de l'homme de bien, dit encore notre Sauveur, est un bon trésor d'où il tire toutes les bonnes choses. .. Concluez donc que le très bon Coeur de la sacro-sainte Mère de Dieu est la source de tout ce qu'il y a de grand, de saint, de glorieux et d'admirable en elle ⁴³. »

« Sachez, dit encore le P. Eudes, que l'amour divin possédait, remplissait et pénétrait tellement le Coeur et l'âme et toutes les puissances de cette Vierge Mère, qu'il était véritablement l'âme de son âme, la vie de sa vie, l'esprit de son esprit et le coeur de son coeur. De sorte que l'amour était tout

⁴⁰ La dévotion au T. S. Coeur de Marie, Édit. 1663 p. 35 sq.

⁴¹ Coeur admirable, liv. II, Méditation pour le quatrième jour de l'octave.

⁴² Coeur admirable, liv. 6, or. 7, sect. I.

⁴³ Coeur admirable, liv. 6, or. 3.

et faisait tout en elle et par elle ⁴⁴. »

Il est évident que l'amour dont il est ici question, est avant tout l'amour de Dieu. C'est lui, en effet, qui est le principe et la source de toutes les grandeurs de la sainte Vierge. Sa tendresse maternelle pour nous en découle comme toutes ses autres vertus, ou plutôt elle n'est que le rejaillissement sur nous de son amour pour Dieu. Il est donc tout naturel de faire de celui-ci l'objet principal de notre dévotion, et c'est à quoi nous invite le P. Eudes.

Seulement, en Marie, comme en nous, l'amour de

V1-XXXV

Dieu et l'amour des hommes ne sont point séparables, puisqu'ils procèdent d'une seule et même vertu qui est la charité. Le V. P. Eudes le rappelle plusieurs reprises ⁴⁵, et quand il définit l'objet de la dévotion au saint Coeur de Marie, ou qu'il en expose les motifs, toujours il nous présente en même temps son amour pour Dieu et son amour pour les hommes ⁴⁶. Il les unissait si étroitement dans sa pensée que, quand l'occasion se présente de parler du premier, il est rare qu'il n'en profite pas pour parler aussi du second. Lorsque, par exemple, il compare le Coeur de Marie un océan, dont la largeur représente l'immensité de son amour pour Dieu, il ajoute que sa longueur signifie l'étendue de sa charité pour les hommes ⁴⁷. Lorsqu'il le compare à l'Arche d'alliance qui était recouverte d'or très pur au-dedans et au-dehors, il voit dans l'or du dedans la figure de l'amour de Marie pour Dieu, et dans l'or du dehors celle de sa charité pour nous ⁴⁸. Quand il le représente sous l'emblème d'une fournaise, les flammes qu'il nous y fait contempler sont des flammes d'amour pour nous en même temps que pour Dieu ⁴⁹. On n'en finirait pas, si l'on voulait relever tous les exemples de ce genre.

En développant les amabilités du Coeur de Marie, il arrive souvent au Vénérable de parler à la fois de son amour et de sa charité. Il ne faudrait pas croire que, sous sa plume, la réunion de ces deux expressions constitue un pléonasme. D'ordinaire, le P. Eudes se sert du mot « amour » quand il parle de l'amour de Dieu, et il réserve celui de « charité pour désigner

V1-XXXV1

l'amour du prochain ⁵⁰ ». Lors donc qu'il réunit ces deux expressions, à moins que le contexte n'indique le contraire, il semble que chacune d'elles garde son sens particulier, et que le Vénérable ne les emploie conjointement que pour exprimer le double amour dont le Coeur de Marie est embrasé.

Le P. Eudes, d'ailleurs, ne se lasse pas de parler de l'un et de l'autre, et il le fait avec un profond sentiment d'admiration et une sorte d'enthousiasme. Il se complaît à analyser la perfection de l'amour de Marie pour Dieu, dont il exalte l'intensité, la continuité et la pureté. Pour en donner une idée plus saisissante, il a recours aux images les plus variées et les plus grandioses. Il aime surtout comparer

⁴⁴Ibid., liv. 9, ch. 3, sect. 3

⁴⁵Coeur admirable, 1. 2, ch. 6; 1. 9, ch. 4.

⁴⁶Ibid., 1. I, Ch. 4; 1. 9, ch. 3, 4, etc.

⁴⁷ Ibid., 1. 2, ch. 6, sect. 2.

⁴⁸Ibid., 1. 3, ch. 4, sect. 2.

⁴⁹Ibid., 1. 3. ch. 6; 1. 9, ch. 4, sect. 1; 1.11. Méditation pour le jour de l'octave.

⁵⁰ Coeur admirable, I. 1. ch. 4.sect. unique, 1. 2, ch. 5: 1. 2, Ch. 6, sect. 2; 1. 3, ch. 3, sect. 1, 1. 3, ch. 4. 5, 1. 6, oracle 7, sect.2; 1. 9, ch. 3 et 4; 1. 11, méditation pour le jour de l'octave, et passim.

le Coeur de Marie à une fournaise d'amour destinée à embraser l'univers ⁵¹. Et quant à l'amour de Marie pour chacun de nous, le Vénérable y revient avec d'autant plus d'insistance que, d'une part, il sait que l'amour appelle l'amour et inspire la confiance, et que, d'autre part, de toutes les vertus du Coeur de Marie, l'une de celles qu'il désire le plus nous voir

V1-XXXV11

imiter c'est sa charité pour le prochain. A chaque instant il exalte la bonté de Marie, sa patience, sa clémence, sa mansuétude, sa miséricorde et son zèle pour le salut des âmes, et c'est toujours avec les plus vifs sentiments d'admiration et de joie qu'il le fait.

Nous connaissons maintenant les deux éléments qui constituent l'objet propre de la dévotion au saint Coeur de Marie telle que la conçoit le P. Eudes.

Quant aux rapports qui existent entre l'un et l'autre, et qui permettent d'en faire l'objet d'une seule et même dévotion, ils consistent tout d'abord dans des analogies frappantes que le P. Eudes a analysées avec soin, et que nous avons nous-mêmes indiquées plus haut: elles font du Coeur corporel de Marie le symbole de son Coeur spirituel, et cela suffirait pour que nous les réunissions dans notre culte.

Toutefois, entre l'un et l'autre, il y a plus que des analogies. Nous avons vu, en effet, qu'il y a des relations très étroites entre les affections sensibles et l'organe cardiaque. Si elles n'en procèdent pas, comme on l'enseignait autrefois, du moins on ne peut nier qu'elles ne l'affectent plus qu'aucun autre organe. Elles l'impressionnent si fortement que, dans les grandes douleurs, elles peuvent suffire à en arrêter les battements et causer la mort. Or, par suite de l'unité de la nature humaine, les actes de la vie spirituelle, même ceux qui appartiennent à l'ordre surnaturel, réagissent souvent sur la partie sensible de notre être, comme à leur tour ils en subissent l'influence. Cela se vérifie surtout quand il s'agit des affections de la volonté. Elles ont fréquemment leur contre-coup dans l'appétit sensitif, et par l'intermédiaire des passions, elles font sentir leur

V1-XXXV111

action jusqu'au coeur. Les actes de la charité, si parfaits soient-ils, n'échappent pas à cette loi.

La vie des Saints en fournit des exemples frappants ⁵². En Marie, la dépendance des passions à l'égard de la volonté était plus étroite encore, puisqu'en elle, comme nous l'avons vu, l'amour divin dirigeait l'activité des passions et en inspirait tous les actes. C'est là ce qui a permis au P. Eudes de dire du Coeur corporel de Marie qu'il est « tout spiritualisé » ⁵³, et « tout embrasé de la divine charité, ⁵⁴ » comme son Coeur spirituel est « tout divinisé » par l'action du Saint-Esprit ⁵⁵. « C'est là également ce qui lui a permis de dire que le Coeur spirituel de la Sainte Vierge est l'âme et l'esprit de son Coeur corporel. »

Le P. Eudes propageait une image, dite de Notre-Dame des Coeurs, où il avait fait représenter le Sacré Coeur de Jésus et de Marie sous l'emblème d'une fournaise d'amour. Au bas de la gravure, deux prêtres présentaient d'une main à Jésus et à Marie, leurs coeurs embrasés, tandis que, de l'autre, ils s'efforçaient d'embraser l'univers avec des torches allumées aux flammes qui jaillissaient de la fournaise. Dans le cours du XIX siècle, les Carmélites d'Orléans, qui possédaient un exemplaire de cette gravure, la donnèrent à un Jésuite. Celui-ci, reconnaissant dans les personnages représentés au bas de la gravure des enfants du P. Eudes, en fit cadeau ~~aux religieuses de Notre-Dame de Charité de Blois~~. Elle fut photographiée par leurs soins, et depuis lors, on l'a souvent reproduite. Pour l'intelligence de cette gravure, voir le Coeur admirable, I. 3, ch. 5;;1. 12, ch. 2.

⁵² Voici, par exemple, ce qu'on lit au bréviaire romain, dans la légende de saint Paul de la Croix: « Tanta in ejus pectore alebatur divinae charitatis flamma, ut indusium quod erat cordi propius saepe veluti adustum, et binae costulae elatae apparuerint. »

⁵³ Coeur admirable, I. 1, ch. 2.

⁵⁴ Ibid., I. 1, ch. 3, sect. 5.

⁵⁵ Ibid., I,1, ch. 2.

comme son Coeur spirituel est « tout divinisé » par l'action du Saint-Esprit ⁵⁵. « C'est là également ce qui lui a permis de dire que le Coeur spirituel de la Sainte Vierge est l'âme et l'esprit de son Coeur corporel » ⁵⁶. Et puisque ces deux Coeurs sont si étroitement unis, qu'ils participent l'un et l'autre, quoique d'une manière différente, à toute la vie intime de Marie, il est clair qu'il y a là une nouvelle raison de les réunir dans un culte commun; et c'est sur cette raison, encore plus que sur le symbolisme du Coeur corporel, que le P. Eudes s'appuie pour le faire.

3. - Le Coeur divin de Marie.

Le Vénéral, toutefois, ne se bornait pas à considérer, dans le Coeur de Marie, les perfections et les vertus que Dieu y a déposées; il y apercevait les trois personnes de la Très Sainte Trinité elles-mêmes, qui y résident avec complaisance et lui communiquent cette surabondance de vie divine dont il est

V1-XXX1X

rempli, en même temps qu'elles sont l'objet unique de toutes les pensées et de toutes les affections qui en procèdent. Il n'y a rien là qui doive nous surprendre. Quand il traite de la vie chrétienne ou de la vie sacerdotale, le P. Eudes ne manque jamais d'appuyer sur les rapports étroits qu'elles établissent l'une et l'autre entre nous et les trois personnes divines. Comme elles vivent et règnent toutes les trois, d'une manière admirable, dans le Coeur de Marie, le P. Eudes ne pouvait manquer de nous inviter à contempler ce spectacle, et de nous exhorter à les faire vivre et régner, nous aussi, dans notre propre coeur. Il le fait souvent, dans le Coeur admirable, ainsi que dans son office du saint Coeur de Marie, dont les hymnes se terminent par la doxologie que voici :

O sacrosancta Trinitas,
Aeterna vita cordium,
Cordis Mariae sanctitas;
In corde regnes omnium.

Pourtant, le Vénéral insiste d'une manière toute spéciale sur les relations du Coeur de Marie avec le Verbe incarné et avec le Saint-Esprit; il va même jusqu'à leur donner l'un et l'autre le nom de Coeur divin de Marie, et il veut que les hommages que nous rendons au Coeur de la bienheureuse Vierge remontent jusqu'à eux.

Déjà, dans le Royaume de Jésus, le P. Eudes donnait au divin Maître le nom de Coeur de Marie, et il voulait qu'on l'honorât en cette qualité. « O Jésus, dit-il dans une de ses élévations, je vous contemple et adore comme vivant et régnant en votre très sainte Mère, et comme celui qui êtes tout et qui faites tout en elle : car vous êtes sa vie, son âme, son Coeur ⁵⁷. »

V1-XL

On voit pourquoi le Vénéral donnait à Jésus le nom de Coeur de Marie; c'est parce qu'il vit et règne en sa divine Mère, qu'il est tout et fait tout en elle, qu'il est l'âme de son âme et la vie de sa vie. Il n'y avait là, en somme, qu'une application à la dévotion à la sainte Vierge de l'idée que le P. Eudes se faisait de la vie chrétienne. Il la concevait comme la vie de Jésus dans les membres de son corps mystique, Jésus, en effet, vit en nous parce que, d'une part, il est l'objet de nos pensées et de nos affections dans la mesure où elles sont chrétiennes, et que, d'autre part, il est le principe de la vie surnaturelle dont nous jouissons, et

⁵⁵ Ibid., I, 1, ch. 2.

⁵⁶ Ibid., I, 1, ch. 5, sect. 1.

⁵⁷ Royaume de Jésus, 5 part., Méditation pour le samedi.

opère en nous et par nous tout ce que nous faisons de bien ⁵⁸.

Dès lors qui ne voit qu'à titre soit d'objet aimé, soit de principe de vie, Jésus peut être appelé le coeur du chrétien? Rien n'est plus commun, en effet, que de donner le nom de coeur à une personne que l'on aime. Est-ce qu'une Mère, par exemple, ne le fait pas à l'égard de son enfant. D'autre part, puisque le coeur est le principe de la vie du corps, et que Jésus se donne à nous pour être le principe de tout ce qu'il y a en nous de vie surnaturelle, de ce chef encore, pourquoi ne pourrait-on pas, par analogie, lui donner le nom de coeur? C'est dans ce dernier sens que, dans le Royaume de Jésus, le P. Eudes donnait à Jésus le nom de Coeur de Marie, et c'est encore dans ce sens qu'il le lui donne le plus souvent dans les ouvrages qu'il a composés pour défendre et propager la dévotion au Coeur de la bienheureuse Vierge.

« Le coeur n'est-il pas le principe de la vie, écrit-il dans le Coeur admirable? Et qu'est-ce que le Fils de Dieu est dans sa divine Mère, où il a toujours été

V1-XL1

et sera éternellement, sinon l'esprit de son esprit, l'âme de son âme, le coeur de son coeur, et le seul principe de tous les mouvements, usages et fonctions de sa très sainte vie? N'oyez-vous pas saint Paul qui nous assure que ce n'est point lui qui vit, mais que c'est Jésus-Christ qui est vivant en lui, et qu'il est la vie de tous les vrais chrétiens, *Christus vita vestra*? Qui peut douter qu'il ne soit vivant dans sa très précieuse Mère, et qu'il ne soit la vie de sa vie et le coeur de son coeur?... Qui pourrait penser de quelle façon, et avec quelle abondance et perfection il communique sa vie divine à celle de laquelle il a reçu une vie humainement divine et divinement humaine, puisqu'elle a engendré et enfanté un Homme-Dieu? Il est vivant en son âme et en son corps, et en toutes les facultés de son âme et de son corps; et il est tout vivant en elle, c'est-à-dire que tout ce qui est en Jésus est vivant en Marie... C'est ainsi que Jésus est principe de vie en sa très sainte Mère. C'est ainsi qu'il est le coeur de son coeur et la vie de sa vie. C'est ainsi que nous pouvons dire véritablement qu'elle a un Coeur tout divin ⁵⁹. »

Voilà qui est clair. Jésus est le Coeur divin de Marie, parce que c'est de lui que procède la vie divine dont elle jouit.

Il est vrai que, d'ordinaire, pour exprimer les rapports du Verbe incarné avec les membres de son corps mystique, on dit plutôt qu'il en est la tête. Mais rien n'empêche qu'on lui donne également le nom de coeur. C'est peut-être même celui qui lui convient le mieux quand on veut exprimer l'action qu'il exerce immédiatement dans les âmes, puisqu'elle est intime et cachée comme celle du coeur

V1-XL11

dans l'organisme. Quand surtout on ramène toute la vie chrétienne à l'amour, comme le fait constamment le P. Eudes, n'est-ce pas le nom de coeur qu'il convient de donner à celui qui vient en nous pour en être le principe? J'ajoute qu'on n'en peut guère employer d'autre en parlant de l'action vivifiante de Jésus dans le Coeur de sa très sainte Mère; car, s'il est naturel de dire, avec le P. Eudes, que Jésus est le Coeur de son Coeur, ~~comme on dit qu'il est l'âme de son âme et la vie de sa vie~~, il serait au moins singulier de prétendre qu'il en est la tête.

Le P. Eudes était donc fondé à considérer Jésus comme le Coeur divin de sa Mère ⁶⁰. Et comme il s'était habitué à voir Jésus en toutes choses, et qu'il le regardait comme la gloire et la splendeur du

⁵⁸ Voir là-dessus notre Introduction au Royaume de Jésus.

⁵⁹ Coeur admirable, I. 1, ch. 5.

⁶⁰ « La Raccolta, recueil officiel des pratiques et prières auxquelles l'Église a attaché des indulgences, à la page 138, cite une prière approuvée par Léon XII en 1828, et dans laquelle se trouvent ces paroles: *Gesu Cuor di Maria, vi prego a benedir l'anima mia: Jésus, Coeur de Marie, je vous prie de bénir mon âme* ». Le Doré, Les Sacrés Coeurs, tome 2, p. 270.

Coeur de Marie ⁶¹, il eût cru déplaire à cette bonne Mère, et n'entrevoir qu'en partie la ravissante beauté de son Coeur, en le séparant de Jésus, pour le contempler uniquement dans ses perfections intrinsèques.

Par ailleurs, il est clair qu'on ne participe à la vie de Jésus qu'autant qu'on est animé de son esprit. Si quelqu'un, dit saint Paul, n'a pas l'esprit de Jésus-Christ, celui-là n'est pas chrétien: Si quis spiritum Christi non habet, hic non est ejus ⁶². Or l'esprit de Jésus-Christ, ce sont évidemment les dispositions et les intentions de son Coeur adorable; mais c'est aussi et même principalement le Saint-Esprit lui-même. Le Saint-Esprit est, en effet, l'esprit de Jésus,

V1-XL111

puisque'il est l'amour substantiel du Père et du Fils, et qu'il procède de l'un et de l'autre. Il l'est encore parce que la sainte humanité de Jésus fut toujours remplie de ce divin Esprit, et suivit en tout sa conduite et ses inspirations ⁶³. On peut même, à ce double titre, le considérer comme le Coeur divin de Jésus, et nous verrons que le P. Eudes n'a pas manqué de le faire.

Or, pour nous initier à sa vie divine, Jésus ne s'est pas contenté de nous donner part aux dispositions et aux vertus de son Coeur, il a voulu nous donner celui qui est la fois son Esprit et son Coeur pour être notre esprit et notre coeur. C'est pour cela que le Saint-Esprit vient habiter notre âme, et que l'Église l'appelle l'Esprit vivificateur: Spiritus vivificans. Le P. Eudes revient souvent sur cette pensée. On la retrouve dans tous ses ouvrages; par où l'on voit qu'elle occupe une place importante dans sa théorie de la vie spirituelle. Voici, par exemple, un passage de son Manuel, où il l'expose avec une admirable précision: « Adorons et aimons Jésus, comme principe du Saint-Esprit avec son Père, et comme celui qui nous l'a mérité par son sang, et qui nous l'a donné pour être en quelque manière notre esprit et notre coeur. . . Rendons-lui en grâces . Demandons-lui pardon du peu d'usage que nous avons fait d'un si grand don ⁶⁴. »

Il ne faudrait pas s'imaginer que cette doctrine est nouvelle. Elle remplit les épîtres de saint Paul, et on la rencontre en plusieurs endroits de l'évangile de saint Jean. De même on la trouve dans l'ancien Testament. C'est du moins dans ce sens que le

V1-XL1V

P. Eudes entend le passage d'Ezéchiel où Dieu promet de donner à son peuple, dans la nouvelle alliance, un esprit et un coeur nouveau, en leur envoyant son propre Esprit, et cette explication est conforme, au

⁶¹Coeur admirable, I. 6, oracle 7, sect. 2.

⁶²Rom., VIII, 9.

⁶³Coeur admirable, I. 1, ch. 2.

⁶⁴Manuel, le p., troisième manière pour l'exercice d'avant midi pour le lundi. Cf. Contrat de l'homme avec Dieu par le saint Baptême, ch. 3.

moins en substance, à l'interprétation traditionnelle ⁶⁵.

C'est donc en nous communiquant son Esprit que Jésus nous fait vivre de sa vie, et dès lors ce divin Esprit peut être appelé, aussi bien que Jésus lui-même, le cœur du chrétien. Saint Thomas déclare même que ce nom lui convient d'une manière spéciale, parce que son action est toujours occulte ⁶⁶. Le P. Eudes ne s'écartait donc ni de l'enseignement ni même du langage reçu en donnant au Saint-Esprit le nom de Cœur divin de Marie. Toutefois, comme il envisageait le Saint-Esprit plutôt comme l'esprit de

XLV
Jésus que comme une personne à part, c'est à Jésus principalement qu'il donne le nom de Cœur de Marie; il ne le donne au Saint-Esprit que par voie de conséquence, et en union avec le Verbe incarné dont il est l'esprit.

Après tout ce que nous venons de dire, il est clair que le Cœur divin de Marie, si étroitement uni qu'il soit à son Cœur spirituel, et même, en un sens, son Cœur corporel, est pourtant extrinsèque à sa personne. Il est vrai que le P. Eudes insiste sur l'union de ces trois Cœurs, et cela se comprend, puisqu'il entend les faire rentrer tous les trois, bien qu'à destitres divers, dans l'objet de sa dévotion. « Vous voyez, dit-il, ce que l'on entend par le Cœur de la très sacrée Vierge. Vous voyez qu'il y a trois Cœurs en elle, son Cœur corporel, son Cœur spirituel et son Cœur divin. Vous voyez que ces trois Cœurs ne font qu'un en la Mère d'amour, comme notre corps et notre esprit ne sont qu'un, parce que son Cœur spirituel est l'âme et l'esprit de son Cœur corporel, et que son Cœur divin est le cœur, l'âme et l'esprit de son Cœur corporel et spirituel ⁶⁷. »

Ailleurs il ne craint pas de dire qu'entre ces trois Cœurs il y a une union si parfaite qu'il n'y en a jamais eu et qu'il n'y en aura jamais de « plus étroite après l'union hypostatique ⁶⁸. »

Il ne faudrait pourtant pas dénaturer la pensée du Vénérable, et pour cela, il importe de se souvenir que, si étroite qu'on la prétende, l'union de Jésus avec sa très sainte Mère ne va pas jusqu'à supprimer la distinction des personnes. En venant dans le Cœur de sa Mère, Jésus en prend possession, il y vit,

¶ XLVI
Cœur admirable, I. 1, ch. 2 et 5; I. 6, 1er oracle. Voici le texte d'Ezéchiel, XXXVI, 26-27. « Dabo vobis cor novum et spiritum novum ponam in medio vestri; et auferam cor lapideum de carne vestra, et dabo vobis cor carneum. Et spiritum meum ponam in medio vestri. » Dans son office du Sacré Cœur de Jésus, au deuxième répons des Matines, le P. Eudes développe et explique ce texte de la manière suivante: « Dabo vobis Spiritum et Cor novum; Spiritum et Cor meum ponam in medio vestri: ut diligatis Deum Corde magno et animo volenti. Quoniam estis filii Dei, et membra Christi, posuit Deus Spiritum suum et Cor Filii sui in medio vestri: ut cum Patre et capite vestro sit vobis Spiritus unus et Cor unum. » On admet communément que le texte d'Ezéchiel se rapporte à la Nouvelle Alliance, et qu'il vise le renouvellement intérieur que produit en nous le baptême. Or, tout le monde sait que ce renouvellement intérieur est l'oeuvre du Saint-Esprit qui, en nous infusant la grâce sanctifiante, se donne lui-même à nous pour nous faire vivre de la vie surnaturelle. Nous avons donc raison de dire que l'interprétation du P. Eudes est conforme, en substance, à l'interprétation traditionnelle. Voici comment Maldonat commente le texte en question: « In medio vestri. In corde vestro, aut, in visceribus vestris, sicut dixit sup., cap. 11, vers. 19. Consentaneum est ut hunc locum de Spiritu sancto, qui post baptismum dabatur christianis, interpretemur, quemadmodum D. Petrus, Act. 2, v. 17, similem Joelis locum interpretatur, cap. 2, vers. 28. z, Apud Migne, Cursus completus, tom. 19, col. 920.

⁶⁶ Sum. theol., 3a p, q. 8, a .q. 1, ad 3.

⁶⁷ Cœur admirable, I. 1, ch. 5, sect. 1.

⁶⁸ Cœur admirable, I. 1, ch. 2.

V1-XLV1

il y règne au point que toute la vie de Marie relève de lui comme de son principe et est véritablement sa vie, à peu près comme la vie du corps relève de l'âme qui le vivifie; mais avec cette différence toutefois, que le corps et l'âme s'unissent dans l'unité d'une seule nature et d'une seule personne, ce qui ne saurait exister entre Jésus et sa divine Mère. Il en est tout autrement du Coeur spirituel et du coeur corporel de Marie. L'union entre eux ne consiste pas seulement dans une communauté d'opération et de vie, elle va jusqu'à l'unité de personne, et même, si sous le nom de Coeur spirituel de Marie on n'entendait que la partie supérieure de son âme avec ses perfections naturelles, jusqu'à l'unité de nature.

Cette observation va nous aider à comprendre dans quel sens Jésus, et avec lui le Saint-Esprit, peut rentrer dans la dévotion au saint Coeur de Marie.

Évidemment, en tant qu'elle vise Marie elle-même, cette dévotion ne peut avoir d'autre objet que ce qui appartient à sa personne. Elle s'arrête donc au Coeur corporel et au Coeur spirituel de la bienheureuse Vierge, qui, pris ensemble, constituent son objet propre. Sans doute il faut les envisager l'un et l'autre dans leurs relations avec le Verbe incarné, sous peine de n'en pas apercevoir toute l'excellence; mais quant à la personne même de Jésus, on ne peut, à aucun titre, en faire l'objet immédiat de la dévotion au saint Coeur de Marie.

Seulement, il faut bien le remarquer, la dévotion à la sainte Vierge et aux Saints, quand elle est bien comprise, ne s'arrête jamais à leur personne; elle remonte jusqu'à Dieu, qui est l'auteur de leur sainteté, et qui n'est pas moins adorable dans ce qu'il est et dans ce qu'il opère dans ses Saints, que dans ce qu'il est en lui-même. Sans cela, la dévotion aux

V1-XLV11

Saints ne serait pas un acte de religion, car la religion se rapporte à Dieu, et, si parfois les actes qu'elle inspire s'adressent aux créatures, c'est en raison de leur union spéciale avec la divinité. La dévotion que nous avons pour les Saints, dit saint Thomas, ne se termine pas à eux, elle les dépasse pour s'élever jusqu'à Dieu, car c'est Dieu lui-même que nous honorons dans les Saints: *Devotio quae habetur ad sanctos Dei, non terminatur ad ipsos, sed transit in Deum, in quantum scilicet in ministris Dei Deum veneramus*⁶⁹.

Dans ses controverses avec les Protestants, qui ont toujours rejeté comme idolâtrique le culte de la sainte Vierge et des Saints, Bossuet a souvent rappelé ce principe. « L'Église enseigne, dit-il dans son Exposition de la foi catholique, que tout culte religieux se doit terminer à Dieu comme à sa fin nécessaire; et si l'honneur qu'elle rend à la sainte Vierge et aux Saints peut être appelé religieux, c'est à cause qu'il se rapporte nécessairement à Dieu⁷⁰. »

« Personne ne nie, dit-il ailleurs, qu'il n'y ait plusieurs créatures qui ont un rapport particulier à l'objet de la religion, c'est-à-dire à Dieu. L'honneur qu'on rend à ses créatures n'est point religieux par lui-même, parce qu'elles ne sont pas Dieu. Mais personne ne peut nier qu'il ne s'y mêle quelque chose de religieux, parce qu'on les honore pour l'amour de Dieu, ou plutôt c'est Dieu même qu'on honore en elles⁷¹. »

Il ne faudrait pas conclure de là que le culte que nous rendons à la sainte Vierge et aux Saints n'est

V1-XLV111

que relatif, comme celui des images. On honore les images à cause de la personne qu'elles représentent, et c'est à elle seule que s'adresse le culte qu'on leur rend. Il n'en est pas de même des Saints. Bien que le

⁶⁹ Sum. theolog. 2a 2ae. q.82, a. 2, ad 3.

⁷⁰ Exposition, n. II.

⁷¹ Fragments relatifs à l'Exposition de la foi catholique, 1er fragment, du culte qui est dû à Dieu, n. VIII, XLVIII

culte dont ils sont l'objet ne se limite pas à leur personne, il s'adresse pourtant à eux, et il est fondé sur l'excellence de leurs vertus et de leurs mérites. Seulement, comme, en définitive, tout ce qu'il y a en eux de vertu et de sainteté vient de Dieu, le culte que nous leur rendons n'est légitime et ne peut leur plaire qu'autant qu'il « s'y mêle », comme dit Bossuet, un hommage qui s'adresse à Dieu lui-même ⁷². Voilà pourquoi le P. Eudes, qui faisait de Jésus le centre de la religion, et qui prétendait que les hommages qu'on lui rend, s'adressent également au Père et au Saint-Esprit ⁷³, recommande si souvent de l'honorer en Marie et dans les autres Saints ⁷⁴.

Le Vénérable était d'ailleurs convaincu, et à juste

V1-XL1X

titre, que tout l'honneur que l'on rend à la sainte Vierge et aux Saints dans l'Église catholique, renferme implicitement un hommage à la personne de Jésus. C'est du moins ce qui nous semble résulter des paroles suivantes qu'il adresse aux fidèles dans le Coeur admirable, pour les décider à recourir au Coeur de Marie:

« Hâtez-vous, qu'est-ce que vous attendez? Pourquoi différez-vous un seul moment? N'est-ce point que vous craignez de faire tort à la bonté non pareille du très adorable Coeur de Jésus, si vous vous adressez à la charité du Coeur de sa Mère? Mais ne savez-vous pas que Marie n'est rien, et n'a rien, et ne peut rien que de Jésus, et par Jésus, et en Jésus; et que c'est Jésus qui est tout, qui peut tout et qui fait tout en elle ⁷⁵? Ne savez-vous pas que c'est Jésus qui a fait le Coeur de Marie tel qu'il est, et qui a voulu en faire une fontaine de lumière, de consolation et de toutes sortes de grâces pour tous ceux qui y auront recours dans leurs nécessités? Ne savez-vous pas que non seulement Jésus est résidant et demeurant continuellement dans le Coeur de Marie, mais qu'il est lui-même le Coeur de Marie, le Coeur de son Coeur, et l'âme de son âme; et qu'ainsi venir au Coeur Marie, c'est venir à Jésus; honorer le Coeur de Marie, c'est honorer Jésus; invoquer le Coeur de Marie, c'est invoquer Jésus ⁷⁶? »

Toutefois le V. P. Eudes souhaitait que les fidèles, et spécialement ceux qui aspirent à la vraie piété, s'habituaient à considérer et honorer d'un culte explicite Jésus vivant et régnant dans le Coeur de

⁷²Dans le Fragment que nous avons cité Bossuet observe justement que tous les actes de la vie chrétienne se rapportent à Dieu: " Comme ce premier être dit-il doit être la fin de toutes les actions humaines, le motif de la religion s'étend à tout; et en ce sens tous les devoirs de la vie chrétienne ont quelque chose de religieux et de sacré. Car peut-on dire par exemple que ce ne soit pas un acte de religion que d'exercer la miséricorde elle qui vaut mieux que les victimes? Et qu'y a-t-il de plus religieux que la charité fraternelle, que nous voyons préférée à tous les holocaustes? Que si le respect qu'on rend aux princes et aux magistrats n'avait pas quelque chose de religieux et de sacré saint Paul aurait-il dit, comme il a fait, qu'il leur faut obéir non seulement pour la crainte mais encore pour la conscience? En un mot, toute la vie chrétienne est pleine de religion et de piété. Tout y est religieux, parce que tout est animé par la charité qui est le sacrifice continué par lequel nous ne cessons de vouer à Dieu tout ce que nous sommes. »

⁷³ Voir sur cette question notre Introduction au Royaume de Jésus, p. 36 sq.

⁷⁴ Sur la manière d'honorer Jésus dans les Saints, voir le Royaume de Jésus, 3 p., 17. Voir aussi dans le Manuel, 1ère partie, l'examen avant midi, première manière, et, dans la 3ème partie, l'élévation pour la distribution des Sentences du mois.

⁷⁵ Cf. Royaume de Jésus, 3ième p., § 11.

⁷⁶ Coeur admirable, I. 2, ch. 5, sect. unique. Dans l'Enfance admirable, 3 p., ch. 15, le P. Eudes avait déjà dit, dans un sens analogue, que Marie donne à son Fils tout ce qu'on lui offre, sans se rien réserver ."

V1-L

sa divine Mère. Il les en pressait déjà dans le Royaume Jésus, et lorsque, dans ce livre, il traite de la dévotion à la sainte Vierge, il est à remarquer qu'il fait précéder son élévation à Marie d'une élévation à Jésus, pour l'honorer dans ce qu'il est et dans ce qu'il opère en sa divine Mère. Plus tard, à mesure qu'il attribua à Marie une place plus grande dans sa dévotion, il le fit encore avec plus d'insistance. Voilà pourquoi, dans tous ses ouvrages sur le saint Coeur de Marie, tout en célébrant avec complaisance les perfections et les vertus de la sainte Vierge, il nous invite à lever nos regards jusqu'à la personne adorable de Jésus qui en est l'auteur, et qui, à ce titre, a un droit spécial à nos louanges et à notre amour: Jesum in Corde Mariae regnantem venite adoremus.

Ce serait trop peu de dire qu'il n'y a rien que de très légitime. Il est impossible, croyons-nous, de ne pas voir une magnifique application de la doctrine catholique dans ce qu'elle a de plus pur et de plus élevé.

II. -- L'OBJET DE LA DÉVOTION AU SACRÉ COEUR DE JÉSUS.

1.-- Le Coeur corporel de Jésus

Le P. Eudes a conçu la dévotion au Sacré Coeur de Jésus de la même manière que la dévotion au Saint Coeur de Marie. Nous allons donc retrouver dans l'objet de la dévotion au Coeur de Jésus, telle que la comprenait le Vénérable, les mêmes éléments que dans sa dévotion au Coeur de Marie. De fait, dès le début du Coeur admirable, le pieux auteur distingue en Jésus, comme en sa divine Mère, trois Coeurs qui n'en font qu'un, et qu'il présente à notre adoration

V1-L1

sous le nom de Coeur de Jésus. « En l'Homme-Dieu, dit-il, nous adorons trois Coeurs qui ne sont qu'un même Coeur... Le premier Coeur de l'Homme-Dieu, c'est son coeur corporel, qui est déifié, ainsi que toutes les autres parties de son sacré corps, par l'union hypostatique qu'elles ont avec la Personne du Verbe éternel. Le second, c'est son Coeur spirituel, c'est-à-dire la partie supérieure de son âme sainte, qui comprend sa mémoire, son entendement et sa volonté, et qui est particulièrement déifiée par la même union hypostatique. Le troisième, c'est son coeur divin, qui est le Saint-Esprit, duquel son humanité adorable a toujours été plus animée et vivifiée que de son âme propre et de son propre Coeur. Trois Coeurs dans cet admirable Homme-Dieu, qui ne sont qu'un Coeur, parce que son Coeur divin étant l'âme, le coeur et la vie de son Coeur spirituel et de son Coeur corporel, il les établit dans une si parfaite unité avec lui, que ces trois Coeurs ne sont qu'un Coeur très unique, qui est rempli d'un amour infini au regard de la très sainte Trinité, et d'une charité inconcevable au regard des hommes ⁷⁷. »

Désireux de trouver une différence essentielle entre la dévotion au Sacré Coeur, telle que la prêcha le P. Eudes, et celle de la Bienheureuse Marguerite Marie, deux écrivains modernes, les PP.

⁷⁷ Coeur admirable, I.1, ch. 2.

Haussherr ⁷⁸

V1-L11

et Letierce ⁷⁹, Jésuites, ont prétendu que la dévotion du Vénérable n'avait pour objet que le Coeur spirituel de Jésus, c'est-à-dire son amour, à l'exclusion de son Coeur de chair. On voit combien cette assertion est erronée. Les Pères Haussherr et Letierce ne l'auraient pas émise, s'ils avaient pris la peine d'étudier soit l'office du Sacré Coeur composé par le P. Eudes, soit le livre du Coeur Admirable ⁸⁰.

Dans l'office, en effet, les leçons du second Nocturne, tant celles de la fête que celles de l'octave, roulent presque toutes sur la blessure faite au Coeur de Jésus par la lance du soldat romain. Elles ont donc pour objet le Coeur de chair de l'Homme-Dieu. Quant au Coeur admirable, il est vrai que le Père Eudes n'y traite pas, dans un chapitre à part, du Coeur corporel du Sauveur. Obligé d'être court sur le Coeur de Jésus, dans un ouvrage qui a pour sujet

V1-L111

le Coeur de Marie ⁸¹, le Vénérable s'est surtout appliqué à mettre en relief l'étendue de son amour pour son Père et pour nous. Toutefois, dans le XIIe livre, on trouve bien des passages qui se rapportent au Coeur de chair du Verbe incarné. Quand, par exemple, le P. Eudes nous dit du Coeur de Jésus que le Saint-

⁷⁸ " Le V. P. Eudes, dit le P. Haussherr, n'a pris le mot coeur qu'au figuré. A cet égard, aucun doute n'est possible. C'était seulement sous cette forme qu'il pouvait alors produire cette nouvelle dévotion. S'il avait entendu ce terme dans son sens propre, il aurait pu craindre, par la nouveauté de cette expression, de se créer une opposition (de la part des Jansénistes, ennemis puissants et acharnés), et de leur fournir l'occasion désirée d'étouffer à sa naissance le succès de sa doctrine." " Pour louer le P. Eudes comme prédicateur du Coeur de Jésus, dit encore le P. Haussherr, il faudrait prouver qu'il entendait cette expression du coeur réel de Jésus, et non pas au sens figuré." " Parmi les adorateurs du Coeur de Jésus, ajoute-t-il, ceux-là seuls peuvent avec raison voir dans le P. Eudes le premier apôtre de ce culte qui, laissant de côté le coeur matériel, prennent pour objet immédiat et unique de leur dévotion le coeur spirituel ou l'amour de Jésus. Nous ne voulons pas contester la légitimité d'un tel culte, mais il faudrait montrer que c'est bien là le culte du Coeur de Jésus approuvé par l'Église et admis par elle dans sa liturgie." Citations extraites du Bulletin de Paray, le 15 juin 1887, 15 janvier 1888, et empruntées au livre du R. P. Le Doré, Les Saints Coeurs, tome 2, p. 74, 75.

⁷⁹ " L'objet de la dévotion eudiste n'est nullement le même que l'objet adoré par la B. Marguerite-Marie. On chercherait en vain cette identité parfaite dans le livre XII du grand ouvrage, où après avoir chanté les perfections du Coeur de la Mère admirable, ~~le P. Eudes s'attache à glorifier~~ spécialement le Coeur adorable de Jésus. Ce Coeur est l'amour immense de Jésus pour son Père et pour les hommes dans tous ses mystères et dans toutes ses manifestations. Le Coeur de chair organe de cet amour est à peine nommé. " Letierce, Étude sur le Sacré COEUR, tome I, p. 112.

⁸⁰ Le P. Letierce en fit l'aveu au R. P. Le Doré: " Le P. Letierce m'écrivait le 12 novembre 1890: " J'avoue n'avoir guère étudié que votre livre (édition de 1870), ou la théorie du V. P. Eudes sur le Sacré Coeur de Jésus n'est pas développée. Il n'avait même pas lu, ajoute-t-il, l'office du Sacré Coeur, un des principaux documents qui aident à connaître la doctrine de notre apôtre ". Le Doré, La Dévotion au Sacré Coeur et le V. Jean Eudes, p. 10. Cette brochure de 32 pages, parue chez Delhomme et Briguet, en 1892, est la réponse du R. P. Le Doré à la critique que fit de son livre sur Les Sacrés Coeurs le P. Bouvier, Jésuite, dans les Études du 20 mai 1892. Quand on signale l'article du P. Bouvier, il serait équitable de signaler aussi la réplique du R. P. Le Doré. On ne l'a pas toujours fait.

⁸¹ Coeur admirable, I. 12, ch. 1.

Coeur de chair du Verbe incarné. Quand, par exemple, le P. Eudes nous dit du Coeur de Jésus que le Saint-Esprit l'a bâti du sang virginal de Marie ⁸², quand il fait de lui le siège et l'organe des passions déifiées du Sauveur ⁸³, quand il nous le montre sur l'arbre de la croix rompu et brisé par l'excès de la douleur et de l'amour ⁸⁴, quand il nous le présente ouvert par la lance de Longin et répandant, pour notre rédemption, jusqu'à la dernière goutte du sang qu'il contenait ⁸⁵, quand, avec le biographe de la Mère Marguerite du Saint-Sacrement, il nous parle de ses langueurs, de ses abattements et de ses palpitations ⁸⁶, ou que, avec Lansperge, il nous recommande d'en avoir une image dans nos maisons ⁸⁷, le Coeur dont il parle est évidemment le Coeur corporel de l'Homme-Dieu.

Parmi les méditations, que renferme ce douzième livre, il y en a une qui, au point de vue qui nous occupe, a une importance spéciale, parce qu'elle roule justement sur l'objet de la dévotion au Sacré Coeur de Jésus. Or dans cette méditation, comme dans le passage du livre 1, que nous avons cité, le P. Eudes distingue

V1-L1V

en Jésus trois Coeurs, qui n'en font qu'un, son Coeur divin, son Coeur spirituel, et le « très saint Coeur de son corps déifié, qui est une fournaise d'amour divin, et d'un amour incomparable au regard de nous ⁸⁸. » Est-ce assez clair, et après des textes aussi formels, comment peut-on soutenir que la dévotion du P. Eudes au Sacré Coeur n'a pour objet que l'amour de Jésus, à l'exclusion de son coeur de chair?

J'ajoute que, s'il y a, dans le livre XII, des passages qui ne peuvent s'entendre que du Coeur spirituel ou du Coeur divin de l'Homme-Dieu, comme il y en a d'autres qui ne s'appliquent qu'à son Coeur corporel, l'ensemble du livre les vise tous les trois, parce qu'ils appartiennent tous les trois à la même personne, et qu'il y a entre eux une dépendance et une harmonie si parfaite qu'ils n'ont jamais cessé de battre à l'unisson. Aussi, quand le P. Eudes nous présente le Coeur de Jésus comme une « fournaise d'amour », et c'est ce qu'il fait d'un bout l'autre du livre XII, il n'entend pas parler uniquement de son Coeur spirituel et de son Coeur divin, comme l'a cru à tort le P. Letierce, sa pensée va plus loin et s'étend jusqu'à son Coeur corporel. Le passage que je viens de citer nous en fournit une preuve évidente. Le P. Eudes y donne expressément au très saint Coeur du corps déifié de Jésus le nom de « fournaise d'amour. » Il n'y a là, d'ailleurs, rien que de très légitime; car si, comme nous l'avons vu, le coeur se trouve associé à toute la vie affective de l'homme, au point que ses affections les plus spirituelles y ont souvent un retentissement profond, les ardeurs de l'amour de Jésus pour son Père et pour nous ne se sont pas renfermées dans l'enceinte de son âme, elles se sont

V1-LV

communiquées son Coeur de chair et en ont fait, en un sens très vrai, une fournaise d'amour. C'est pour cette raison que Notre-Seigneur disait à la B. Marguerite-Marie, en lui montrant son Coeur de chair: Voilà ce Coeur qui a tant aimé les hommes, unissant ainsi, dans l'objet qu'il présentait à sa contemplation,

⁸²Méditations, 2ième série, 3e méditation. Cf. ch. 3, et passim,

⁸³Méditations, 2e série, 1e méditation.

⁸⁴Ch. 13, et passim.

⁸⁵Ch. 15, 20, etc.

⁸⁶Ch. 19.

⁸⁷Ch. 16.

⁸⁸Méditations, 2ième série, 6ième méditation.

Coeur de Jésus apparut à la Bienheureuse précisément sous la forme d'une fournaise d'amour⁸⁹.

En traitant de la dévotion au Saint Coeur de Marie, le P. Eudes s'était appliqué à mettre en lumière les prérogatives qui donnent au coeur une importance exceptionnelle dans l'organisme humain. Il avait montré en lui l'organe le plus noble du corps, le principe de la vie qui circule dans les membres, et surtout le signe et même, nous l'avons vu, l'organe de l'amour et des autres affections sensibles. C'est sur ces prérogatives qu'il s'appuyait pour réclamer un culte spécial en l'honneur du Coeur de la bienheureuse Vierge. Le culte du Coeur corporel du Verbe incarné repose sur les mêmes principes. A elle seule, l'union hypostatique ne saurait suffire à l'expliquer. Elle s'étend à toutes les parties de l'humanité du Sauveur, et on ne peut songer à faire de chacune d'elles l'objet d'un culte spécial. Si donc on accorde cet honneur au Coeur de Jésus, c'est qu'il y a des titres particuliers,

V1-LV1

et ces titres il faut évidemment les chercher dans l'excellence qui lui est propre, dans la nature de ses fonctions, et surtout dans sa participation intime à toute la vie affective du divin Maître. Le P. Eudes n'aurait pas manqué de développer ces pensées, s'il avait eu à écrire un traité complet de la dévotion au Sacré Coeur. Dans le Coeur admirable, il n'a pas cru devoir le faire, sans doute parce qu'il n'y traite qu'accidentellement du Coeur de Jésus, et que d'ailleurs, dans le premier livre, bien qu'il s'occupât spécialement du Coeur de Marie, il avait également appliqué au Coeur du Sauveur les principes qu'il posait.

Pourtant, le Vénérable ne manque pas d'appuyer, à l'occasion, sur la part que prit le Coeur corporel de l'Homme-Dieu à son amour pour son Père et pour nous, ainsi qu'aux douleurs de toutes sortes dont il fut accablé au temps de sa Passion. Il revient même assez souvent sur les plaies que reçut alors le Coeur du bon Maître.

Les amants du Sacré Coeur ont toujours contemplé avec complaisance la plaie faite au Coeur de Jésus par la lance du soldat romain. Il semble même que ce soit la considération de la plaie du sacré coté qui ait conduit les mystiques du moyen âge à la contemplation et l'amour du Sacré Coeur. En tout cas, ils ont vu dans la blessure matérielle faite au Coeur inanimé du Sauveur le symbole de son amour et de ses douleurs, en même temps qu'une ouverture qui leur donnait accès dans ce divin Coeur, et leur permettait d'y trouver à la fois un asile et un foyer d'amour. Le P. Eudes connaissait ce que les ascètes du moyen âge ont écrit de cette plaie, et il s'en est souvent inspiré; il leur a même emprunté toutes les leçons du second Nocturne de l'office qu'il a composé pour la fête du Sacré Coeur et son octave.

V1-LV11

Cependant, sainte Brigitte, sainte Gertrude, et au temps même du P. Eudes, Louis Bail avaient fait mention d'une autre plaie qui attira peut-être davantage l'attention du Vénérable, et qu'il n'omet jamais de rappeler avec un profond sentiment d'admiration et d'amour, quand il s'occupe du Sacré Coeur.

On lit, en effet, dans les Révélations de sainte Brigitte, qu'« étant en la croix, le divin Sauveur, souffrit pour l'amour de nous des douleurs si vives, si pénétrantes, si violentes et si terribles, que son Coeur se rompit et se brisa⁹⁰ », ce qui fut la cause prochaine de sa mort. De sorte que, selon la

⁸⁹ « Comme notre chère Soeur s'approchait pour recevoir son divin Maître par la sainte Communion, il lui montra son Sacré Coeur comme une ardente fournaise ». Vie de la Bienheureuse par les Contemporaines, p. 90. « Le premier jour, dit la Bienheureuse elle-même dans le compte-rendu d'une de ses retraites, le divin Maître me présenta son Sacré Coeur comme une fournaise d'amour. » Vie et Oeuvres de la Bienheureuse, tome I. p. 193 (1ère édit.), Voir aussi tome 2, p. 327.

⁹⁰ Coeur admirable, I. 12, ch. 13. Cf. sainte Brigitte, Révélations extravagantes, ch. 51, 106; Louis Bail, Théologie affective, 3- part., Méd. 45.

remarque du P. Eudes, Jésus est mort de douleur et d'amour pour chacun de nous⁹¹, et on peut dire à la lettre, de son Coeur adorable, qu'il fut une victime de douleur et d'amour⁹².

On comprend que le Vénérable se soit arrêté à considérer cette plaie qui déchira le Coeur de Jésus, de préférence à celle qu'il reçut plus tard du soldat romain. Celle-ci, en effet, toute mystérieuse et adorable qu'elle est, n'a qu'un rapport extérieur, si l'on peut ainsi dire, avec l'amour du divin Maître. Elle en est la figure, singulièrement expressive sans doute, mais enfin elle n'en est que la figure, et ce n'est qu'après avoir cessé de battre que le Coeur de Jésus la subit. Il n'en est pas de même de la plaie dont parle sainte Brigitte. Elle n'est pas seulement

V1-LV111

un symbole, elle est l'effet de l'excès d'amour et de douleur dont fut rempli le Coeur de Jésus sur l'arbre de la croix, un effet qui, dit le P. Eudes, «excelle par-dessus tous les autres⁹³. Seulement cette blessure ne nous est connue que par des révélations privées. La sainte Écriture n'en parle pas, et il n'en est jamais question non plus dans les apparitions de Notre-Seigneur à la Bienheureuse Marguerite-Marie. C'est pour cette raison sans doute, que, parmi les théologiens du Sacré Coeur, le P. Eudes est le seul qui s'en soit occupé.

2. -- Le Coeur spirituel de Jésus.

Le Coeur corporel du Sauveur ne constitue que partiellement l'objet de la dévotion au Sacré Coeur: il n'en est que l'élément sensible. L'élément spirituel qui doit s'y ajouter pour former avec lui l'objet total de la dévotion, est ce que le P. Eudes appelle le « Cœur spirituel» de l'Homme-Dieu. Dans un sens large, le Vénérable entend par là la partie supérieure de son âme sainte, celle qui comprend sa mémoire, son entendement et sa volonté⁹⁴, et aussi, bien entendu, toutes les perfections et toutes les vertus dont elle est le sujet. Au sens strict, le Coeur spirituel de Jésus, c'est, dit le P. Eudes, « la volonté de son âme sainte, laquelle est une faculté purement spirituelle, dont le propre est d'aimer ce qui est aimable, et de haïr ce qui est haïssable⁹⁵. » C'est par conséquent, son amour envisagé, non pas dans quelqu'une de ses manifestations, mais dans son principe et son foyer.

V1-L1X

Dans son office du Sacré Coeur, et dans le XIIe livre du Coeur admirable, le P. Eudes s'en tient presque toujours à ce sens restreint. S'il avait écrit un traité complet de la dévotion au Coeur de Jésus, je crois qu'il n'aurait pas manqué de nous faire admirer en détail, je ne dis pas toutes les perfections et toutes les vertus de ce divin Coeur,--cela est impossible,--mais du moins celles dont la contemplation peut le mieux contribuer à nous faire connaître et aimer le divin Maître, et nous fournir les leçons morales dont nous avons besoin. Il aurait eu soin toutefois de les ramener à l'amour dont elles

⁹¹ Coeur admirable, 1. c.

⁹² Ave, dolorum victima,
Centrum crucis,
Rex martyrum.
~~Tu caritatis hostia,~~
Mortalium salvatio...

Office du Sacré Coeur, Hymne des I Vêpres.

⁹³ Coeur Admirable, liv. 12, ch. 13.

⁹⁴ Ibid. I. 1, ch. 2.

⁹⁵ Coeur Admirable, I. 12, Méditations, 2ième série, 6e méditation.

ne sont, en Jésus comme en nous, que le complet épanouissement⁹⁶. Mais, comme dans le Cour admirable c'est le Coeur de Marie surtout qu'il a en vue, il n'y a voulu envisager le Coeur de Jésus que comme une fournaise d'amour.

Quant à l'objet de cet amour, il est multiple; car, si Jésus nous a aimés jusqu'à se sacrifier pour nous, il a eu plus d'amour encore pour sa très sainte Mère, et surtout pour son divin Père, et dans la dévotion au Sacré Coeur, le P. Eudes nous invite à honorer le Coeur de Jésus tel qu'il est, avec tout l'amour qui le remplit. C'est pourquoi, dans le Coeur Admirable, avant de traiter de l'amour de Jésus pour nous, il s'occupe de son amour pour son Père et pour sa divine Mère.

Toutefois, dans l'esprit du P. Eudes, la dévotion au Sacré Coeur a surtout pour objet l'amour de Jésus pour les hommes; son amour pour son Père n'y occupe, en somme, qu'une place secondaire. La raison en est que Jésus est Dieu comme son Père, et que, sous le voile de son humanité, nous voyons toujours

V1-LX

sa divinité qui réclame notre adoration et notre amour, et rien n'est plus propre à nous déterminer à l'aimer et le servir, que la considération de son amour pour nous. Ainsi est-ce cet amour que le P. Eudes a pris pour thème de son office du Sacré Coeur, et il en célèbre avec enthousiasme les ineffables merveilles, tandis qu'il mentionne à peine son amour pour son Père. Il est vrai que, dans le XII livre du Coeur admirable, il consacre à celui-ci un chapitre spécial⁹⁷; mais on remarquera que ce chapitre est fort court, et qu'il tend moins à nous faire honorer l'amour de Jésus pour son Père, qu'à nous apprendre à l'utiliser pour la réparation de nos négligences et de nos fautes. Dans le reste du livre, le P. Eudes ne s'occupe guère que de l'amour de Jésus pour les hommes, tant il est vrai que pour lui, comme pour les disciples de la Bienheureuse Marguerite-Marie, c'est cet amour qui, avec le Coeur corporel de l'Homme-Dieu, constitue l'objet propre de la dévotion au Sacré Coeur⁹⁸.

Le Vénérable, d'ailleurs, étudie cet amour du Coeur de Jésus pour nous avec complaisance. Il y voit la source de tous les mystères du Verbe incarné, de tous les états de sa vie, de tout ce qu'il a pensé, dit, fait et souffert pour notre salut⁹⁹; et il en conclut que, s'il est légitime de célébrer une fête en l'honneur du Saint-Sacrement et des principaux Mystères de la vie du Sauveur, il est plus juste encore de le faire en l'honneur de son Sacré Coeur¹⁰⁰.

Cette fête devrait même, selon lui, l'emporter sur toutes les autres. " C'est, dit-il, la fête des fêtes en

V1-LX1

quelque manière, d'autant que c'est la fête du Coeur admirable de Jésus, qui est le principe de tous les mystères qui sont contenus dans les autres fêtes qui se font dans l'Église, et la source de ce qu'il y a de

⁹⁶ Cf. Royaume de Jésus, 2e part., § VI; Coeur admirable, liv. 2 ch. 3 etc.

⁹⁷ Ch. 22.

⁹⁸ Les preuves abondent. Voir, par exemple, les deux premières méditations sur le Sacré Coeur, à la fin du XIIe Livre.

⁹⁹ Méditations, 1ère série, 1ère méditation.

¹⁰⁰ Coeur admirable, liv. 12, ch. 7.

grand, de saint, de vénérable dans ces autres fêtes ¹⁰¹. »

Pour nous donner une idée de l'amour du Coeur de Jésus, le Vénérable nous rappelle les bienfaits inappréciables dont il nous a gratifiés en nous délivrant du péché et en nous méritant la béatitude du ciel ¹⁰². Il nous détaille les libéralités dont le divin Maître nous a comblés, nous donnant son Église pour être notre mère spirituelle, ses Sacrements pour opérer l'oeuvre de notre sanctification, ses Saints pour être nos avocats, ses Anges pour être nos protecteurs, sa Mère pour être notre seconde Mère, son Père pour être notre Père, son Saint-Esprit pour être notre lumière et notre conduite, enfin son Coeur, qui est l'origine et le principe de tous ses autres dons, pour être, en même temps que l'objet de notre amour, notre refuge, notre oracle, notre trésor, notre modèle, et même en quelque manière notre coeur ¹⁰³.

Toutefois, le Vénérable attire notre attention sur

V1-LX11

deux mystères, où reluit d'une manière toute spéciale l'amour du Coeur de Jésus pour nous.

Le premier est le mystère de l'Eucharistie, où Jésus se renferme pour être le compagnon de notre exil, pour adorer et glorifier son Père en notre nom, pour s'immoler chaque jour pour nous, et se donner en nourriture à nos âmes, alors que, en échange de tant d'amour, nous l'abreuvons d'ingratitudes de toutes sortes ¹⁰⁴.

Le second est le mystère de la Passion, où Jésus a tant souffert pour nous, et où son Coeur a été, dit le P. Eudes, navré d'une infinité de plaies très sanglantes et très douloureuses ¹⁰⁵. D'après le Vénérable, ces plaies étaient de deux sortes. Les unes provenaient des innombrables péchés du monde. Jésus comprenait l'injure qu'ils font à son Père, et le malheur effroyable qu'ils causent aux âmes en les précipitant dans l'enfer, et à la vue de tant de maux, son Coeur, tout rempli d'amour pour son Père et pour nous, était en proie à d'inconcevables douleurs. Les autres plaies du Coeur de Jésus étaient les peines et les souffrances de ses enfants, et spécialement les tourments réservés aux Martyrs. Le divin Maître fut le premier à en savourer l'amertume; car il en avait la vue très nette dès le moment de son entrée dans le monde, et la peine qu'il en ressentit aurait suffi, dès lors, à lui donner la mort, si sa toute puissance n'en avait modéré les effets ¹⁰⁶. Au jour de la Passion, toutes ces douleurs d'ordre moral s'ajoutèrent aux tortures physiques que lui firent endurer ses bourreaux, et c'est sous leur étreinte que, s'il en faut croire sainte Brigitte, son Coeur de chair se brisa et devint momentanément la proie de la mort.

¹⁰¹Méditations, 1^e série, 3^e méditation. Il est intéressant de rapprocher de ces paroles du P. Eudes la réponse suivante de la S. Congrégation des Rites, dont nous empruntons la traduction au P. Terrien: « La fête du Sacré Coeur n'a pas pour objet un mystère particulier dont la sainte Église n'ait pas fait mémoire spéciale aux jours solennisés par elle; c'est comme un résumé des autres fêtes, où l'on célèbre différents mystères: car elle a pour but d'honorer l'immense charité par laquelle le Verbe s'est fait chair pour notre salut, a institué le Sacrement de l'autel, a porté nos péchés et s'est offert en mourant sur la croix à son divin Père comme victime et comme sacrifice. » Terrien, La dévotion au Sacré Coeur, p. 83. Voir le texte dans Gardellini, Decreta, tome III, n. 4549; ou dans Nilles, De rationibus festorum SS. Cordis Jesu et purissimi Cordis Mariae, tome. I, p. 163. Edit. 1885.

¹⁰² Coeur admirable, I.12, ch. 8.

¹⁰³ Ibid., Méditations. 1^e série. 2^e méditation.

¹⁰⁴ Coeur admirable, I.12, Ch. 9.

¹⁰⁵ Ibid., ch. 10.

¹⁰⁶ Coeur admirable, 1. c.

V1-LX111

On voit par là que, sur ce point encore, le P. Letierce s'est étrangement mépris lorsque, opposant la dévotion du P. Eudes à celle de la Bienheureuse Marguerite-Marie, il a écrit que l'une, celle du P. Eudes, vise un Coeur aimant, et l'autre « un Coeur aimant et souffrant, toujours sacrifié et crucifié de nouveau par une passion sans cesse renaissante ¹⁰⁷. » Non, le Vénérable ne s'est pas contenté de contempler l'amour du Coeur de Jésus; comme la Bienheureuse Marguerite-Marie, il en a médité les douleurs, il y a compati de toute la force de son coeur, il s'est efforcé, par l'ardeur de sa charité, de réparer les ingratitude qui en sont la cause, et il invite ses disciples à en faire autant ¹⁰⁸.

3.-- Le Coeur divin de Jésus

La dévotion au Sacré Coeur, telle que la prêcha le P. Eudes, a pour objet tout d'abord le Coeur corporel et le Coeur spirituel de l'Homme-Dieu; mais elle ne s'y arrête pas, elle s'élève jusqu'à ce que le Vénérable appelle son « Coeur divin. »

On pourrait déjà, dans un sens très vrai, appeler divins le Coeur corporel et le Coeur spirituel du Sauveur, puisque l'un et l'autre sont déifiés par l'union hypostatique. De fait, on dit souvent en parlant de l'un ou de l'autre, ou des deux réunis: le divin Coeur de Jésus, et le P. Eudes lui-même l'a fait bien des fois. Mais, quand il parle du Coeur divin du Sauveur, en plaçant l'adjectif après le substantif, le Vénérable a en vue un Coeur qui est divin en lui-même, par sa nature propre, et non pas uniquement à raison de la personne dont il relève.

V1-LX1V

Sous le nom de Coeur divin de Jésus, le P. Eudes désigne parfois le Saint-Esprit. Il le fait surtout lorsqu'il traite du saint Coeur de Marie et qu'il le rapproche du Sacré Coeur de Jésus. En ce cas, pour que le rapprochement soit complet, il distingue, en Jésus comme en Marie, trois Coeurs qui, à certains égards, n'en font qu'un, le Coeur corporel, le Coeur spirituel et le Coeur divin, qui est le Saint-Esprit. « En l'Homme-Dieu, dit-il au début du Coeur admirable, nous adorons trois Coeurs qui ne sont qu'un même Coeur. » Et après avoir parlé du Coeur corporel et du Coeur spirituel, il ajoute: Le « troisième Coeur de l'Homme-Dieu, c'est son Coeur divin, qui est le Saint-Esprit, duquel son humanité adorable a toujours été plus animée et vivifiée que de son âme propre et de son propre coeur ¹⁰⁹. » Quelques pages plus loin, le Vénérable répète le même enseignement jusqu'à deux fois dans le même chapitre ¹¹⁰.

Comme le montre le texte que nous venons de citer, quand il fait du Saint-Esprit le Coeur divin de Jésus, le P. Eudes envisage habituellement le Sauveur dans sa nature humaine, et à ce point de vue le Saint-Esprit est en effet le Coeur divin de Jésus, comme il est le Coeur divin de Marie, puisqu'il est le principe de tout ce qu'il y a de grâce et de vie surnaturelle dans le Fils aussi bien que dans la Mère

¹⁰⁷ Letierce, *Étude sur le Sacré Coeur*, tome 1, p. 112.»

¹⁰⁸ *Coeur admirable*, l. 12. ch. 9 et 10.

¹⁰⁹ *Coeur admirable*, I. I, ch. 2.

¹¹⁰ *Ibid.*, ch. 5.

¹¹¹. A ce titre, il a certainement droit à notre culte; mais

V1-LXV

on ne peut le faire rentrer dans l'objet propre de la dévotion au Sacré Coeur, qui, directement, ne s'adresse qu'au Verbe incarné. Il en est seulement l'objet final, comme il est avec le Père et le Fils, l'objet final de la dévotion au saint Coeur de Marie, car, dit Léon XIII, dans l'encyclique *Divinini illud*, le culte que nous rendons au Verbe incarné, aussi bien que celui de la sainte Vierge et des Saints, rejait finalement jusqu'à la Trinité: *Cultus enim qui sanctis Caelitibus, qui Virgini Deipara, qui Christo tribuitur, is demum in Trinitatem ipsam redundat et desinit.*

C'est ce que M. Baruteil semble avoir oublié, quand il a écrit, sans distinction ni explication, que d'après le P. Eudes la dévotion au Sacré Coeur comprend deux personnes, la personne de Notre-Seigneur et celle du Saint-Esprit ¹¹². Non, la dévotion au Sacré Coeur, telle que l'entend le P. Eudes, ne comprend pas deux personnes, du moins immédiatement. Elle ne s'adresse directement qu'à la personne du Verbe incarné, et le Saint-Esprit n'y a part qu'autant qu'il est, avec les deux autres personnes de la très sainte Trinité, l'objet final où aboutit nécessairement le culte de l'Homme-Dieu.

Au reste, quand il traite *ex professo* de la dévotion au Sacré Coeur, le Vénérable ne se borne plus à envisager le Verbe incarné dans sa nature humaine, il le considère également dans sa nature divine, et alors il trouve en Jésus lui-même, sans avoir à faire intervenir le Saint-Esprit, ce qu'il appelle le Coeur divin du Sauveur.

En Jésus, en effet, puisqu'il y a deux natures, il y a aussi deux opérations, et partant deux amours: un amour humain qui procède de sa volonté humaine, et qui est créé et fini, comme tout ce qui est humain;

V1-LXVI

et un amour divin, qui s'identifie avec l'essence divine et est, comme elle, incréé et infini. C'est cet amour incréé et infini que le P. Eudes désigne d'ordinaire sous le nom de Coeur divin de Jésus.

Pour comprendre dans tous ses détails la doctrine du Vénérable sur ce sujet, il est nécessaire de se rappeler que l'amour divin et incréé du Verbe incarné peut être envisagé à deux points de vue distincts. On peut d'abord le considérer comme l'amour qu'il possède en commun avec le Père, et par lequel il est, avec lui, le principe du Saint-Esprit, et alors c'est l'amour notionnel ou spiration active. On peut, en second lieu, l'envisager comme l'un des attributs de l'essence divine, et alors c'est l'amour essentiel, qui est commun aux trois personnes de la sainte Trinité, mais qui ne cesse pas pour cela d'être l'amour de chacune d'elles ¹¹³.

Parfois, le P. Eudes donne le nom de Coeur divin de Jésus à l'amour notionnel. C'est ainsi qu'il écrit dans une de ses méditations: « Le premier Coeur de notre Sauveur, c'est son Coeur divin, qu'il a de toute éternité dans le sein adorable de son Père, qui n'est qu'un Coeur et qu'un amour avec le Coeur et

¹¹¹Parfois aussi le P. Eudes dit du Saint-Esprit « qu'il est le Coeur du Père et du Fils » et « qu'ils veulent nous le donner [l'un et l'autre], pour être notre esprit et notre coeur ». Cf. *Coeur admirable*, I. 1, ch. 2; 1. 12, ch. 11. Dans ce cas, il est évident que le Vénérable envisage le Verbe incarné dans sa nature divine. Du reste les deux idées se tiennent. Car c'est parce que le Saint-Esprit est l'esprit et le coeur du Père et du Fils, qu'ils nous le donnent l'un et l'autre pour être en quelque manière, notre esprit et notre coeur, et qu'il fut donné en cette qualité à l'humanité du Christ.

¹¹²Baruteil, *Genèse du culte du Sacré Coeur de Jésus*, p. 103.

¹¹³« *Diligere in divinis dupliciter sumitur: essentialiter et notionaliter. Secundum quod essentialiter sumitur, sic Pater et Filius non diligunt se Spiritu sancto, sed essentia sua. Secundum vero quod notionaliter sumitur, sic diligere nihil aliud est quam spirare amorem, sicut dicere est producere verbum, et florescere est producere flores. Sicut ergo dicitur arbor florens floribus, ita dicitur Pater dicere Verbo, vel Filio, se et creaturam, et Pater et Filius dicuntur diligentes Spiritu sancto, vel amore procedente, et se et nos.* » S. Thom., *Sum. theol.*, 1 p., q. 37. a. 2.

a de toute éternité dans le sein adorable de son Père, qui n'est qu'un Coeur et qu'un amour avec le Coeur et l'amour de son Père, et qui, avec le Coeur et l'amour de son Père, est le principe du Saint-Esprit. A raison de quoi, lorsqu'il nous a donné son Coeur, il nous a aussi donné le Coeur de son Père et son adorable Esprit ¹¹⁴. » C'est en ce sens aussi que, dans son office

V1-LXV11

du Sacré Coeur, le Vénérable dit du Coeur de Jésus qu'il est l'origine du Saint-Esprit: Origo sacri Flaminis ¹¹⁵. Toutefois, dans l'office comme dans le livre du Coeur admirable, cette pensée n'apparaît que très rarement. Nous n'avons donc pas à nous y arrêter: ce n'est en somme, qu'un détail dans la théorie de la dévotion au Sacré Coeur telle que le P. Eudes la concevait.

D'ordinaire, le pieux auteur désigne sous le nom de Coeur divin de Jésus l'amour essentiel qui s'identifie, comme nous l'avons dit, avec l'essence divine et en a toutes les perfections. C'est cet amour, commun aux trois personnes divines, mais envisagé dans la personne du Verbe incarné, qui fait, avec l'amour créé du Sauveur, le sujet du XIIe livre du Coeur admirable. Très souvent le P. Eudes parle de l'un et de l'autre à la fois, sans distinguer la part qui revient à chacun d'eux dans les bienfaits dont nous a comblés le Coeur de Jésus. Mais souvent aussi, il attribue à l'amour du divin Maître des actes ou des perfections qui ne peuvent s'entendre que de l'amour incréé. C'est ainsi, par exemple, que le pieux auteur explique à diverses reprises que l'amour dont Jésus nous aime est le même que celui dont il est aimé par son Père ¹¹⁶; et qu'il est, en toute rigueur, éternel, immense, infini, toujours en acte ¹¹⁷; que c'est lui qui a porté le Fils de Dieu à se revêtir de notre nature ¹¹⁸; qui a creusé le Purgatoire pour purifier les âmes saintes que des fautes non expiées auraient

V1-LXV111

à jamais exclues du Paradis ¹¹⁹; qui a créé le feu de l'enfer en vue d'allumer dans nos coeurs le feu de l'amour divin ¹²⁰. Il est évident que de telles assertions ne s'appliquent qu'à l'amour incréé de Jésus.

D'après le Vénérable, cet amour incréé est, conjointement avec l'amour créé, la raison spéciale, ou, comme on dit, l'objet propre de la dévotion au Sacré Coeur.

Que l'amour incréé appartienne de quelque manière à cette dévotion, on ne saurait le nier. Nous avons déjà dit qu'il en est au moins l'objet final. Ajoutons que toute dévotion s'adressant, quel qu'en soit l'objet propre, à la personne entière, tout ce qui constitue cette personne, et même tout ce qui lui est uni personnellement, bénéficie des hommages qu'on lui rend, et, de ce chef encore, l'amour divin participe nécessairement au culte que nous rendons à Jésus dans la dévotion au Sacré Coeur. Mais tout le monde n'admet pas qu'il en soit l'objet propre. De nos jours, un théologien belge, le P. Vermeersch, Jésuite, l'a nié formellement, sous prétexte que le Coeur de chair du Sauveur ne peut symboliser

¹¹⁴~~Coeur admirable, liv. 12, Méditations, 2e série, 6e médit.~~

¹¹⁵Ave Patris mirabilis
Et Unici Cor unicum:
Origo sacri Flaminis.
Terraë polique vinculum.

Hymne de Matines, 2e strophe.

¹¹⁶Coeur admirable, 1. 12, ch. 13.

¹¹⁷Ibid., Méditations, 2e série, 4e méditation.

¹¹⁸Coeur admirable, 1.12, Méditations, 1re série, médit. 1 et 2.

¹¹⁹Ibid., ch. 7.

¹²⁰Ibid.. I. 12, ch. 7.

directement que son amour créé, le seul dont il subisse la répercussion ¹²¹. Il semble bien pourtant, comme le fait observer le P. Bainvel ¹²², que la dévotion des fidèles embrasse conjointement les deux amours et trouve dans le Coeur corporel de Jésus le symbole de l'un et de l'autre. Et parmi les documents ecclésiastiques qui se rapportent à la dévotion

V1-LX1X

au Sacré Coeur, il y en a plusieurs qui font entrer l'amour incréé dans l'objet de la dévotion ¹²³, et on n'en cite aucun qui l'exclue.

Quoi qu'il en soit, la pensée du P. Eudes sur ce point n'est nullement douteuse. Pour lui, l'objet propre de la dévotion au Sacré Coeur, c'est, avec le Coeur corporel du Sauveur, tout son amour pour nous, son amour créé et son amour incréé. Tout en les distinguant, le Vénérable se gardait bien de les séparer. Il tenait au contraire à les unir dans sa pensée et dans son culte, à cause de leur union dans la personne du Verbe incarné, et aussi à cause de leur parfaite conformité et de la dépendance totale dans laquelle l'amour créé resta toujours vis-à-vis de l'amour incréé, qui en était le modérateur et le principe, et qui, en se donnant à lui-même ce prolongement créé, faisait sentir son action jusqu'au Coeur corporel du Sauveur et en réglait tous les battements. Le Vénérable exprimait cette pensée en disant que les trois Coeurs du Sauveur, son Coeur divin, son Coeur spirituel et son Coeur corporel ne font qu'un Coeur, parce que son Coeur divin est l'âme et la vie de son Coeur spirituel, et que celui-ci est, à son tour, l'âme et la vie de son Coeur corporel.

¹²¹Cf. *Études*, 20 janvier, 20 février, 5 juin 1906. Le P. Vermeersch a réédité ses articles des *Études* dans son livre intitulé: *Pratique et doctrine de la dévotion au Sacré Coeur de Jésus*, 2 p., ch. 1, art. 5. Tournai, Casterman, 1906.

¹²²La dévotion au Sacré Coeur de Jésus, p. 151. Voir aussi, dans le *Dictionnaire de théologie catholique*, l'article sur le Coeur de Jésus, dont le P. Bainvel est l'auteur.

¹²³ Le P. Vermeersch lui-même cite, en essayant d'en atténuer la portée, le décret rendu par la S. Congrégation des Rites le 6 février 1765, où le Saint-Siège proclame que « la messe et l'office du Sacré Coeur tendent à renouveler symboliquement l'amour divin sous l'impulsion duquel le Fils unique de Dieu a pris la nature humaine, et, devenu obéissant jusqu'à la mort, a déclaré donner en exemple aux hommes la mansuétude et l'humilité de son Coeur. » On peut encore citer ce passage de l'hymne *Auctor beate saeculi*:

Amor coegit te tuus

Mortale corpus sumere...

Sur le sens de ces textes, voir Vermeersch, *Pratique et doctrine de la dévotion au S. Coeur*, p. 423 sq.; et Bainvel, *La dévotion au S. Coeur*, p. 154 sq.

V1-LXX

III. - - L'UNION DES SACRÉS COEURS DE JÉSUS ET DE MARIE DANS LA DÉVOTION DU V. P. EUDES

Dans le Royaume de Jésus, le P. Eudes recommandait aux fidèles de ne point séparer Jésus et Marie, mais d'en faire les deux objets de toutes leurs pratiques de piété. « Nous ne devons point, disait-il, séparer ce que Dieu a uni si parfaitement. Jésus et Marie sont si étroitement liés ensemble, que qui voit Jésus voit Marie, qui aime Jésus aime Marie, qui a dévotion à Jésus a dévotion à Marie. Jésus et Marie sont les deux premiers fondements de la religion chrétienne, les deux vives sources de toutes nos bénédictions, les deux sujets de notre dévotion, et les deux objets que nous devons regarder en toutes nos actions et exercices ¹²⁴ » La dévotion au Coeur de Marie n'est qu'une forme de la dévotion à la sainte Vierge, comme la dévotion au Coeur de Jésus n'est qu'une forme de la dévotion au Verbe incarné. Dès lors, il n'est pas surprenant qu'à partir du moment où les Sacrés Coeurs devinrent l'objet ordinaire de sa dévotion, le P. Eudes se soit plu à les réunir dans son culte. L'habitude qu'il avait de ne point séparer la Mère du Fils, ni le Fils de la Mère, l'y conduisait naturellement. Pour avoir l'intelligence complète de la dévotion du Vénérable, il ne suffit donc pas de connaître sa doctrine sur les Sacrés Coeurs considérés en eux-mêmes, il faut de plus examiner quelle idée il se faisait de leur union, et dans quelle mesure il entendait qu'on en fît l'objet d'un culte commun.

V1-LXX1--L'union des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie d'après le P. Eudes.

Le P. Eudes aimait à caractériser les rapports des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie en disant qu'ils ne sont qu'un Coeur. Toutefois, pour qu'on ne se méprît pas sur le sens de ses paroles, il prenait souvent la précaution d'y ajouter un adoucissement ou une explication, en disant, qu'ils ne sont qu'un « en quelque manière », « en unité d'esprit, d'action et de volonté ».

A cet égard, la doctrine du Vénérable tient tout entière dans ces quelques lignes qu'on lit dans son premier ouvrage sur la Dévotion au saint Coeur de Marie, et qu'on retrouve textuellement dans le Coeur admirable: « Encore que le Coeur de Jésus soit différent de celui de Marie, et qu'il le surpasse infiniment en excellence et sainteté, si est-ce que Dieu a uni si étroitement ces deux Coeurs, qu'on peut dire avec vérité qu'ils ne sont qu'un Coeur, parce qu'ils ont toujours été animés d'un même esprit, et remplis des mêmes sentiments et affections ¹²⁵. »

Les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie sont donc deux Coeurs physiquement distincts, dont l'un surpasse l'autre infiniment en excellence et en sainteté. Seulement, il y eut toujours entre eux une telle communauté d'esprit, d'affections et de volonté, que moralement ils ne font qu'un Coeur. Voilà en deux mots toute la doctrine du P. Eudes sur ce point. Elle ne contient rien de singulier ni de nouveau. C'est la doctrine que l'Église catholique a toujours professée. En étudiant la question de plus près, il est aisé de voir que l'union morale des Sacrés Coeurs de Jésus

V1-LXX11

et de Marie se résoud dans les trois liens de dépendance, de conformité et d'amour qui rattachent le coeur des fidèles à celui de Jésus, avec cette différence qu'entre le Coeur de Jésus et celui de sa divine Mère, la perfection de ces liens répond à l'excellence incomparable que donne à Marie sa dignité de Mère de Dieu.

Voyons ce qu'en dit le P. Eudes.

La dépendance qui existe entre le Coeur de Jésus et celui de Marie varie suivant le point de vue auquel on se place.

Au point de vue naturel, Jésus a voulu dépendre de la très sainte Vierge. C'est dans son sein qu'il s'est incarné, et c'est d'elle qu'il a reçu le corps dont il s'est revêtu. D'où il suit, comme le dit saint

¹²⁴ Royaume de Jésus, 3e p., § XI; Cf. Enfance admirable, 1e p., ch. 3.

¹²⁵ La Dévotion au T. S. Coeur de Marie p. 18., édit. 1663. Coeur admirable, I. 11, Méditation pour le troisième jour de l'octave.

Augustin, que la chair de Jésus est la chair de Marie. Le Coeur de Jésus est aussi, en un sens, le Coeur de Marie, puisque c'est du Coeur de Marie qu'il a reçu, d'une façon plus ou moins médiante, les éléments qui le constituent et la vie qui l'anime. Le P. Eudes n'a pas manqué d'en faire la remarque ¹²⁶. Toutefois, ce n'est pas sur cette dépendance qu'il insiste le plus, mais bien sur celle qui, dans l'ordre surnaturel, rattache le Coeur de Marie à celui de Jésus.

A ce point de vue, les rôles se trouvent renversés, et au lieu de communiquer la vie au Coeur de Jésus, c'est Marie qui la reçoit de lui, puisqu'elle fait partie, comme nous, du corps mystique dont Jésus est le chef. « Le Coeur de Jésus, dit le P. Eudes, est le principe de la vie de la Mère de Dieu. Car, pendant que cette Mère admirable portait son Fils bien-aimé dans ses bénites entrailles, comme son coeur virginal était le principe de la vie corporelle et naturelle de son divin Enfant, le Coeur de cet Enfant adorable

V1-LXX111

était aussi le principe de la vie spirituelle et surnaturelle de sa très divine Mère; et conséquemment, ce Coeur déifié du Fils unique de Marie était le principe de toutes les pieuses pensées et affections de sa bienheureuse Mère, de toutes les saintes paroles qu'elle disait, de toutes les bonnes actions qu'elle faisait, de toutes les vertus qu'elle pratiquait, et de toutes les peines et douleurs qu'elle souffrait saintement pour coopérer avec son Fils à l'oeuvre de notre salut ¹²⁷. » Et ce que le Vénérable dit de l'influence du Coeur de Jésus sur la vie surnaturelle de Marie, durant les neuf mois qu'elle le porta dans son sein, il faut évidemment l'étendre à toute la vie de la sainte Vierge. Dans l'ordre surnaturel, en effet, « Marie n'est rien, n'a rien et ne peut rien que de Jésus, par Jésus et en Jésus; et c'est Jésus qui est tout, qui peut tout et qui fait tout en elle ¹²⁸ ».

Quand il veut montrer que le Coeur de Marie ne fait qu'un avec le Coeur de Jésus, le P. Eudes a toujours soin d'invoquer ce principe.

Ainsi, dans son petit livre sur la Dévotion au Coeur de Marie, après avoir signalé la conformité d'esprit et de sentiment qui a toujours existé entre la Mère et le Fils, il ajoute: « Joint que Jésus est tellement vivant et régnant en Marie, que véritablement il est l'âme de son âme, l'esprit de son esprit et le Coeur de son Coeur; si bien qu'à proprement parler, le Coeur de Marie, c'est Jésus. Et ainsi, honorer et glorifier le Coeur de Marie, c'est honorer et glorifier Jésus ¹²⁹. » Et cet enseignement, le P. Eudes le reproduit en termes identiques dans le Coeur admirable ¹³⁰.

V1-LXX1V

La perfection de la vie mystique de Jésus dans nos âmes se mesure, d'une part, à l'action qu'exerce en nous le Saint-Esprit que Jésus nous donne pour être, en quelque manière, notre esprit et notre coeur, et, d'autre part, la docilité avec laquelle nous nous laissons conduire par ce divin Esprit. Or il n'est personne à qui Jésus ait communiqué son Esprit avec autant de plénitude qu'à la très sainte Vierge. Elle en fut remplie dès le moment de sa Conception dans une mesure proportionnée à sa dignité, et d'autre part, dès ce moment aussi, elle se laissa conduire par lui avec une docilité si parfaite, qu'elle n'opposa jamais à son action la moindre résistance. C'est pour exprimer cet abandon complet du Coeur de Marie à l'action du Saint-Esprit, que le P. Eudes répète si souvent que Jésus vit et règne en sa divine Mère. Si, en effet, Jésus vit dans toutes les âmes qui possèdent la grâce sanctifiante, il ne règne que dans celles qui sont mortes à elles-mêmes et qui suivent en tout la conduite du Saint-Esprit. Il est bien rare que les chrétiens

¹²⁶ Coeur admirable, 1. 1, ch. 5, et passim.

¹²⁷ Coeur admirable, I.12, Méditations, 2ème série, cinquième méditation.

¹²⁸ Coeur admirable, 1. 2, ch. 5, section unique.

¹²⁹ La dévotion au T. S. Coeur de Marie, p. 19, édit. 1663.

¹³⁰ Liv. II, Méditations, 1ère série, pour le troisième jour de l'octave.

en arrivent là, si tant est que quelques-uns y arrivent en cette vie. La sainte Vierge, au contraire, s'éleva du premier coup à cette perfection; car « jamais, dit le P. Eudes, son Coeur virginal n'a eu d'autres inclinations ni d'autres mouvements que ceux qu'il a reçus de celui qui régnait absolument en lui ¹³¹. »

Le Vénérable a exprimé cette pensée d'une manière bien gracieuse dans un passage du Coeur admirable, où il compare le Coeur de Marie à la harpe de David. « La harpe du saint roi David, dit-il, représente excellemment le Coeur de Marie, lequel est la vraie harpe du véritable David, c'est-à-dire, de Notre Seigneur Jésus-Christ. Car c'est lui-même qui l'a

V1-LXXV

faite de sa propre main. C'est lui seul qui la possède et qui l'a toujours possédée. Jamais [elle] n'a été en d'autre main qu'en la sienne; jamais [elle] n'a été touchée d'autres doigts que des siens, parce que ce Coeur virginal n'a jamais eu aucuns sentiments, ni affections, ni mouvements que ceux qui lui ont été donnés par le Saint-Esprit.

« Les cordes de cette harpe, ce sont toutes les vertus du Coeur de Marie, spécialement sa foi, son espérance, son amour vers Dieu, sa charité vers le prochain, sa religion, son humilité, sa pureté, son obéissance, sa patience, sa haine contre le péché, son affection pour la croix, et sa miséricorde. Douze cordes sur lesquelles le divin Esprit a fait résonner aux oreilles du Père éternel une si merveilleuse harmonie, et des cantiques d'amour si mélodieux, qu'en étant tout charmé, il a oublié toutes les colères qu'il avait contre les pécheurs, a quitté les foudres dont il était armé pour les perdre, et a donné son propre Fils pour les sauver ¹³². »

Et le Vénérable continue ce gracieux tableau en décrivant l'usage que le Fils de Dieu a fait de sa harpe, et les cantiques admirables qu'il lui a fait chanter. L'abondante communication que Jésus fit à Marie, du divin Esprit qui l'animait, jointe à la docilité qu'elle apporta de son côté à se laisser conduire par lui, eut pour résultat d'établir entre le Coeur du Fils et celui de la Mère une admirable conformité. Les pensées, les affections, les vertus, les joies, les douleurs du Coeur de Jésus devinrent celles du Coeur de Marie, à tel point qu'entre ces deux Coeurs il n'y eut jamais, comme dit le P. Eudes, qu'une seule et même vie ¹³³.

V1-LXXV1

Le Vénérable a exprimé cette pensée de bien des manières.

Parfois il dit simplement que Marie se conformait en tout à la volonté de son divin Fils. « N'ayant qu'un Coeur, qu'une âme, qu'un esprit et qu'une volonté avec Jésus, écrit-il, Marie voulait tout ce qu'il voulait, elle faisait et elle souffrait en quelque façon avec lui et en lui tout ce qu'il faisait et tout ce qu'il souffrait. De sorte que, lorsqu'il s'immolait en la croix pour notre salut, elle le sacrifiait aussi avec lui pour la même fin ¹³⁴. »

Ailleurs, il nous montre le Coeur de Marie « tout transformé au Coeur de Jésus ¹³⁵. »

D'autres fois, pour mieux rendre sa pensée, il a recours à des images variées, et le Coeur de Marie nous est présenté comme un miroir où se réfléchissent toutes les vertus du Coeur de Jésus, un écho qui en répète fidèlement toutes les émotions, une harpe qui vibre toujours à l'unisson avec lui.

« Le Coeur de la Mère du Sauveur, dit le Vénérable, est comme un divin miroir, dans lequel son Fils bien-aimé a dépeint et représenté, d'une manière très excellente, toutes les vertus qui règnent dans son divin Coeur. De sorte que, qui pourrait voir le Coeur de la Reine des Anges, comme les Anges le voient,

¹³¹ Coeur admirable, 1. 3, ch. 3, sect.

¹³² Coeur admirable. ch. 2.

¹³³ Voir la collecte de l'office du Coeur de Marie.

¹³⁴ Coeur admirable, 1. 2, ch. 4, sect. 1.

¹³⁵ Coeur admirable, 1. 12, Méditations, 1ère série, neuvième méditation.

y verrait une image vivante et parfaite de l'amour, de la charité, de l'humilité, de l'obéissance, de la patience, de la pureté, du mépris du monde, de la haine du péché, et de toutes les autres vertus du très adorable Coeur de Jésus¹³⁶. »

« Entre plusieurs grands miracles que le Sauveur

V1-LXXV11

fait sur le Calvaire, dit ailleurs le P. Eudes, le plus signalé, selon le sentiment de saint Augustin, est le miracle de bonté et de charité qu'il fait en faveur de ceux qui le crucifient, en priant son Père de leur pardonner. Or, au même temps qu'il fait ce miracle, il est dans le Coeur de sa sainte Mère, lui communiquant la même charité dont le sien est rempli au regard de ces misérables, et l'excitant à faire la même chose qu'il fait pour eux. J'entends sa très bénigne voix qui parle ainsi pour eux à son Père: Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. Mais j'entends aussi cette même voix qui, faisant un écho dans le Coeur de sa divine Mère, lui fait dire derechef ces mêmes paroles: Mon Père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.

« C'est sur le Calvaire que le Fils unique de Marie, par un excès de bonté incompréhensible, nous fait un don inestimable, lorsque parlant à un chacun de nous en la personne de saint Jean, et parlant de sa sainte Mère, il nous dit: Ecce Mater tua: « Voilà votre Mère. » C'est là aussi que cette Mère de Jésus, qui n'a qu'un même sentiment et une même volonté avec son Fils, se donne à nous d'un même Coeur et avec un pareil amour, pour être notre véritable Mère; et qu'ayant reçu ces paroles de son Fils dans son Coeur maternel, elles y font un autre écho, qui les prononce derechef et qui dit à un chacun de nous en particulier: Ecce Mater tua: Voilà votre Mère. De sorte que Jésus nous dit: Voilà votre Mère; et Marie nous dit aussi: Voilà votre Mère¹³⁷. »

« Notre adorable David, dit encore le P. Eudes en parlant du Verbe incarné, a plusieurs harpes que son Père éternel lui a données... Sa première et souveraine harpe, c'est son propre Coeur... C'est sur

V1-LXXV111

cette harpe qu'il a chanté continuellement durant sa vie mortelle en la terre, et qu'il chantera éternellement dans la gloire du ciel, mille et mille cantiques d'amour, de louange et d'action de grâces à son Père..., mais d'un ton infiniment plus élevé, et d'un chant infiniment plus saint, plus doux et plus charmant que ceux qu'il a chantés et qu'il chante sur sa seconde harpe..., qui est le Coeur de sa très digne Mère.

« Ces deux Coeurs néanmoins et ces deux harpes sont unies si étroitement ensemble, qu'elles ne sont, en quelque façon, qu'une seule harpe qui n'a qu'un même son et un même chant, et qui chante les mêmes cantiques. Quand la première chante un cantique d'amour, la seconde chante un cantique d'amour. Quand la première chante un cantique de louange, la seconde chante un cantique de louange. Si le Coeur de Jésus aime son Père, le Coeur de Marie l'aime avec lui... Tout ce que le Coeur de Jésus aime, le Coeur de Marie l'aime. Tout ce que le Coeur de Jésus hait, le Coeur de Marie le hait. Tout ce qui réjouit le Coeur du Fils, réjouit le Coeur de la Mère. Ce qui crucifie le Coeur du Fils, crucifie le Coeur de la Mère. Erant enim, dit saint Augustin, duae citharae mysticae, quarum una sonante, resonat altera, nullo etiam pulsante¹³⁸. »

La sainte Vierge a été associée à tous les mystères de la vie du Sauveur, mais elle a participé d'une manière toute spéciale au mystère de sa sainte Passion.

« Qui pourrait compter, dit le P. Eudes, toutes les douleurs très violentes et toutes les plaies très sanglantes dont le Coeur maternel de la Mère de Jésus a été navré durant toute sa vie, et spécialement au temps de la Passion de son Fils?.. Factum

V1-LXX1X

¹³⁶Coeur admirable, I. 11, Méditation pour le troisième jour de l'octave.

¹³⁷Coeur admirable, I. 3. ch. 6.

¹³⁸Coeur admirable. 1. 3, ch. 2.

est Cor Virginis, dit saint Laurent Justinien, speculum clarissimumn Passionis Christi, et imago perfecta mortis ejus: « Le coeur de la bienheureuse Vierge a été fait comme un miroir très clair de la Passion de son Fils Jésus, et une image parfaite de sa mort¹³⁹. »

Dans le Coeur admirable, le P. Eudes s'étend à plusieurs reprises sur la compassion de Marie, et il se fait l'écho de ce que les Pères en ont écrit de plus touchant. Il résume leurs enseignements en nous montrant, dans le coeur de Marie, l'image du Calvaire, une mer d'amertume et de souffrance, le centre de la Croix et le Roi des Martyrs¹⁴⁰.

« La bienheureuse Vierge étant, dit le Vénérable, plus remplie de l'esprit, des sentiments et de l'amour de son Fils que tous les Saints, elle seule a plus aimé la croix que tous les Saints ensemble. Elle l'a tant aimée, que l'on peut dire véritablement que, durant qu'elle était en la terre, son coeur était le centre de la croix; car les croix venaient à la foule de toutes parts se rendre dans son Coeur comme dans leur centre¹⁴¹. »

Pour justifier le titre de Roi des Martyrs qu'il donne au Coeur de Marie, le P. Eudes établit que le martyre de la sainte Vierge au pied de la croix, fut incomparablement plus douloureux que celui de tous les autres Martyrs; et l'une des raisons qu'il en apporte, c'est que le martyre qu'elle eut à souffrir fut celui de son divin Fils. « Cette divine Mère, dit-il, voyant son Fils bien-aimé plongé dans un abîme de douleurs et de supplices très atroces, souffrait dans son Coeur tous les tourments qu'il endurait en

V1-LXXX

son corps, et les souffrait avec autant de douleur qu'elle avait d'amour pour lui, et par conséquent avec une douleur en quelque façon infinie. De sorte que l'amour qui consolait les autres Martyrs, crucifiait la bienheureuse Vierge, et faisait que les tourments de son Fils lui étaient plus sensibles que si elle-même les avait endurés; et qu'elle aurait mieux aimé souffrir tous les supplices de tous les Martyrs, et même tous les tourments de la terre et de l'enfer, que de voir son très cher Fils abandonné, comme il l'était, à la fureur des Juifs... C'est ainsi que le martyre de Jésus était le martyre de Marie. Quot laesiones in Corde Filii, dit saint Jérôme, tot vulnera in Corde Matris: « Toutes les plaies que le Fils de Marie souffrait en son corps étaient autant de plaies dans le Coeur de sa très sainte Mère ». Vulnera Christi morientis, dit saint Bernard, erant vulnera Matris dolentis: « Toutes les douleurs de Jésus mourant étaient les douleurs de sa très divine Mère souffrant avec lui. » De sorte que, qui aurait pu voir le Coeur de la Mère du Sauveur, étant au pied de la croix, y aurait vu un portrait accompli de Jésus crucifié. In corpore Filius, dit saint Laurent Justinien, in Corde Genitrix erat crucificixa: « Le Fils de Marie était crucifié en son corps, et la Mère de Jésus était crucifiée en son Coeur¹⁴². » On n'aurait qu'une idée bien imparfaite de la compassion de Marie, si on n'y voyait qu'une participation matérielle, pour ainsi dire, à la Passion de Jésus.

V1-LXXX1

Le drame du Calvaire est profondément mystérieux. Ce fut un sacrifice où le Souverain Prêtre, qui est Jésus, s'offrit à son Père pour l'expiation du péché et la rédemption du genre humain. Et ce sacrifice,¹³⁹ Coeur admirable, I. 11, Méditation pour le cinquième jour de l'octave. Le P. Eudes s'est inspiré du texte de saint Laurent Justinien en divers endroits de la messe et de l'office du saint Coeur de Marie.

¹⁴⁰ Coeur admirable, I, 9, ch. 12.

¹⁴¹ Ibid.

¹⁴² Coeur admirable, 1. c. Dans l'hymne des II Vêpres de l'office du saint Rosaire, on trouve la strophe suivante qui reproduit d'une manière frappante la pensée du P. Eudes:

Ave dolens et intimo
In Corde agonem, verbera,
Spinas crucemque Filii
Perpessa, Princeps Martyrum.

est Jésus, s'offrit à son Père pour l'expiation du péché et la rédemption du genre humain. Et ce sacrifice, entouré de tant d'humiliations et de souffrances, Jésus l'offrit avec de tels sentiments d'amour pour son Père et pour nous, que le jour de sa Passion fut pour son Coeur un jour de joie.

Marie avait reçu l'intelligence de ce mystère. Elle savait que le Verbe s'était incarné pour l'expiation des péchés du monde, et longtemps à l'avance, entrant dans ses sentiments de prêtre et d'hostie, elle l'offrit à Dieu dans le secret de son Coeur, et elle s'offrit elle-même avec lui pour satisfaire à la divine Justice. Quand l'heure suprême arriva, elle voulut être au pied de la croix, pour y consommer, au milieu d'inexprimables douleurs, le sacrifice de son Fils et le sien, et coopérer ainsi, en quelque manière, à l'oeuvre de la Rédemption. C'est ainsi que, durant toute sa vie, et spécialement au temps de la Passion, Marie fit de son Coeur un autel, où elle sacrifia son Fils bien-aimé, et ne cessa de s'immoler avec lui. « C'est sur cet autel, dit le P. Eudes, que la sainte Vierge a sacrifié à Dieu toutes les choses de ce monde... C'est sur cet autel qu'elle a sacrifié à Dieu son être, sa vie, son corps, son âme... et généralement tout ce qu'elle était, tout ce qu'elle avait, tout ce qu'elle pouvait. C'est sur cet autel qu'elle a offert à sa divine Majesté le même sacrifice que son Fils Jésus lui a offert sur le Calvaire. Cet adorable Sauveur ne s'est sacrifié qu'une fois à son Père sur l'autel de la croix; mais sa sainte Mère l'a immolé dix mille fois sur l'autel de son Coeur, et ce même Coeur a été comme le prêtre qui l'a immolé, et il s'est immolé aussi avec lui. De sorte que l'on peut dire que ce Coeur admirable a fait l'office de prêtre dans ce

V1-LXXX11

sacrifice, et y a tenu lieu de victime et d'autel. Oh! quel honneur est dû à ce saint prêtre! Quel respect à cette précieuse victime! Quelle vénération à ce sacré autel ¹⁴³. »

Ce rôle quasi sacerdotal que remplit Marie au pied de la croix est bien connu. Les Pères et les Docteurs catholiques se sont plu à le mettre en lumière. Il a valu à la sainte Vierge le titre de Corédemptrice du genre humain qu'on lui donne souvent, et celui de Mère des chrétiens que Jésus lui décerna lui-même, au moins d'après l'interprétation devenue commune, lorsqu'il lui dit en parlant de saint Jean et du peuple chrétien qu'il représentait: « Femme, voilà votre Fils. »

Le P. Eudes aime à rappeler cette doctrine qui met dans un si puissant relief la conformité et l'union du Coeur de Marie à celui de Jésus; et, quand il le fait, il est rare qu'il ne cite pas un texte de sainte Brigitte, où le divin Maître déclare que sa Mère et lui n'ont eu qu'un Coeur pour opérer, sur le Calvaire, le rachat de l'humanité. « Les Pères disent hautement, écrit le Vénérable, que la Mère du Sauveur a coopéré avec lui, d'une manière très particulière, à ce grand ouvrage de notre Rédemption. Et c'est pourquoi cet adorable Rédempteur parlant à sainte Brigitte, dont les Révélations sont approuvées de l'Église, lui dit que lui et sa sainte Mère avaient travaillé unanimement, uno Corde, au salut du genre humain ¹⁴⁴. »

V1-LXXX111

Si les liens de dépendance et de conformité dont nous venons de parler unissaient étroitement les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, l'amour qu'ils se portaient mutuellement créait entre eux un lien encore plus fort. L'amour, en effet, tend à l'union, comme l'expliquent les philosophes, et les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie ont toujours été embrasés l'un pour l'autre d'un amour dont l'intensité

¹⁴³ Coeur admirable, I. 3, ch. 4, sect. 5. Cf. I. 11, méditation pour le sixième jour de l'octave, et passim. On retrouve la même pensée dans l'office du saint Coeur de Marie, par exemple dans la 3ième antienne des II Vêpres, dont voici le texte : .. Christus Jesus hostia sancta, semel in ara crucis, multoties in altari Cordis Virginis aeterno Patri oblatus est, alleluia. »

¹⁴⁴ Coeur admirable, I. 12, Méditations, 1ère série, neuvième médiation. Cf. I, 1, ch. 5, et passim. C'est évidemment le texte de sainte Brigitte qui a inspiré l'antienne suivante, dont on se sert dans les instituts du V. P. Eudes pour faire mémoire des Sacrés Coeurs: " Tibi laus, tibi honor, tibi gloria, o amantissime Jesu, qui dedisti Cor tuum dilectissima Matri tua, ut ipsa tibi uno Corde in salutem humanam cooperans, digna Salvatoris Mater effici mereretur.

dépasse la portée de notre intelligence. Qu'on juge par là de la perfection de leur union!

Dans le Coeur admirable, il est souvent question de l'amour de Jésus pour Marie. A vrai dire, l'ouvrage tout entier roule sur ce sujet, puisque c'est l'amour de Jésus qui a enrichi le Coeur de Marie de toutes les perfections qui en font la merveilleuse beauté. Toutefois, le Vénérable a voulu en traiter à part dans le XIIe livre. Là, il consacre plusieurs chapitres à montrer que le Coeur de Jésus est une fournaise d'amour à l'égard de Marie. « Les grâces inexplicables et inconcevables dont notre Sauveur a comblé sa bienheureuse Mère, font voir manifestement, dit-il, qu'il a un amour pour elle qui est sans mesure et sans bornes; qu'après son divin Père, elle est le premier et le plus digne objet de son amour; et qu'il l'aime plus, elle seule, incomparablement, que tous ses Anges, tous ses Saints et toutes ses créatures ensemble ¹⁴⁵. » Et pour justifier cette assertion, le P. Eudes passe en revue les principaux privilèges que Jésus a daigné accorder à sa sainte Mère.

Le Vénérable n'apporte pas moins de complaisance

V1-LXXXIV

à exalter l'amour de Marie pour Jésus. Voici en quels termes il essaye, dans le livre VIe, d'en donner une idée: « L'amour de la Mère de notre Rédempteur était infini en quelque façon. Car le Père éternel l'ayant choisie pour l'associer avec lui dans sa divine Paternité, et pour la rendre Mère du même Fils, dont il est le Père, il lui a communiqué aussi l'amour inconcevable qu'il a pour ce même Fils, et un amour conforme à la dignité infinie de sa divine maternité. Oh! quel doit être l'amour d'une telle Mère au regard d'un tel Fils! C'est une Mère qui tient lieu de père et de mère au regard de son Fils, et qui, par conséquent, porte dans son Coeur un amour de père et de mère au regard de lui. C'est une Mère qui aime tant son Fils que, quand l'amour de tous les pères et de toutes les mères qui ont été, sont et seront, se trouverait ramassé dans le coeur d'une seule mère, à peine serait-il une étincelle de la très ardente fournaise d'amour qui brûle dans le Coeur de la Mère du Sauveur pour son très cher Fils. C'est un Fils unique et très uniquement aimé de sa Mère. C'est un Fils infiniment aimable, infiniment aimant, et en quelque manière infiniment aimé. C'est un Fils qui contient en soi tout ce qu'il y a de plus beau, de plus riche, de plus désirable, de plus admirable et de plus aimable dans le temps et dans l'éternité. C'est un Fils qui est tout à sa Mère: car c'est son fils, c'est son frère, c'est son père, c'est son époux, c'est son trésor, c'est sa gloire, son amour, ses délices, sa joie, son âme, son coeur, sa vie, son Dieu, son Créateur, son Rédempteur et son tout. Jugez de là quel est l'amour d'une telle Mère au regard d'un tel Fils ¹⁴⁶. »

Ailleurs, le pieux auteur analyse la perfection de cet amour, et, après en avoir célébré la continuité,

V1-LXXXV

l'intensité, la tendresse, il en signale les effets. L'un des principaux est précisément celui dont nous nous occupons, l'union du Coeur de Marie à celui de Jésus. « Cet amour très ardent du Coeur de Marie, dit-il, l'unit avec son Fils Jésus d'une union si forte et si merveilleuse, que la mort, qui a rompu l'union très étroite de l'âme sainte et du corps adorable de Jésus, n'a pu avoir aucune atteinte sur l'union inviolable qui est entre ce divin Sauveur et sa très chère Mère. Quand la cruelle lance du soldat inhumain perça le côté et le Coeur de Jésus pendant en la croix, elle ne causa aucune douleur à son âme, car elle n'était plus dans son Coeur ni dans son corps, la mort l'en ayant séparée; mais elle transperça l'âme de sa bienheureuse Mère et la navra d'une plaie très sanglante et très douloureuse, car son amour la tenait unie au corps et au Coeur de Jésus. Oh! qu'il est bien vrai que l'amour est plus fort que la mort, puisque la mort peut bien séparer l'âme de Jésus d'avec son corps, et que l'amour unit si intimement le Coeur et l'âme de Marie avec Jésus, que la plus cruelle de toutes les morts ne peut les en séparer ¹⁴⁷. »

Voilà comment le P. Eudes entend l'union des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, et dans quel sens

¹⁴⁵ Coeur admirable, I. 12, ch. 3.

¹⁴⁶ Coeur admirable, I. 6, or. 4.

¹⁴⁷ Coeur admirable, I. 9, ch. 3, sect. 2.

il répète souvent que ces deux Coeurs n'en font qu'un. Sa doctrine, si grande et si belle, défie toute critique.

L'expression dont il se sert est également très naturelle et très juste.

Rien de plus commun, en effet, que de dire de deux personnes unies par les liens d'une mutuelle affection, qu'elles n'ont entre elles qu'un coeur et qu'une âme. C'est une manière de parler usitée

V1-LXXXV1

dans toutes les langues. Saint Luc s'en est servi pour dépeindre la charité qui régnait parmi les premiers chrétiens ¹⁴⁸. Saint Bernard n'en a pas trouvé de meilleure pour marquer son union avec Jésus-Christ ¹⁴⁹. Est-il étonnant que le P. Eudes l'ait employée pour exprimer l'union du Coeur de Marie à celui de son divin Fils? S'il fut jamais permis de dire de deux coeurs qu'ils n'en font qu'un, c'est évidemment le cas, car jamais coeurs ne furent aussi parfaitement unis.

Il est à remarquer, d'ailleurs, que le langage du P. Eudes est équivalentement celui de Notre-Seigneur lui-même. Dans la prière qui suivit la Cène, le divin Maître demanda à son Père de faire régner entre ses disciples une union si parfaite, qu'elle fût l'image de celle qui les unit l'un à l'autre. Qu'ils soient un, répétait-il avec insistance: *sint unum* ¹⁵⁰! Et il se donnait lui-même comme le lien qui devait les unir entre eux et les rattacher à Dieu. Unis à Jésus, il n'auraient entre eux et avec lui qu'un coeur, qu'une âme, qu'une vie, et de la sorte ils arriveraient à l'union parfaite avec Dieu lui-même: *Ego in eis et tu in me, ut sint consummati in unum* ¹⁵¹. Cette union

V1-LXXXV11

parfaite des chrétiens entre eux et avec Jésus-Christ est, aux yeux du P. Eudes, le fruit principal de la dévotion aux Sacrés Coeurs. Il en trouve le modèle dans l'union du Coeur de Marie à celui de Jésus, et c'est pour cela qu'il se plaît à en célébrer la perfection ¹⁵². C'est pour cela aussi qu'il aime tant répéter que ces deux Coeurs, tout distincts qu'ils sont, ne font pourtant moralement qu'un seul Coeur. On le voit, en parlant de la sorte, le P. Eudes n'est que l'écho du divin Maître.

Le Vénérable pouvait également s'autoriser de l'exemple de saint François de Sales. Voici en quels termes l'évêque de Genève parle de l'union des Sacrés Coeurs dans son Traité de l'amour de Dieu: «~~Si les premiers chrétiens furent dits n'avoir~~ qu'un coeur et une âme, à cause de leur parfaite et mutuelle dilection,... ô vrai Dieu, combien est-il plus véritable que la sacrée Vierge n'avait qu'une âme, qu'un Coeur et qu'une vie avec son Fils »? « Cen'était plus union, ajoute-t-il, mais unité de coeur, d'âme et de

¹⁴⁸ Act , IV, 32.

¹⁴⁹ «Sicut oculi capitis mei corporalis mei oculi vere sunt, ita et spiritualis cor, cor meum est. Bene ergo mihi est: Ego vere cum Jesu cor unum habeo.» Ex tract. de Passione Domini, super illud Joannis: Ego sum vitis vera. cap. 3. L'auteur de ce traité serait saint Bonaventure, d'après l'édition de ses Oeuvres publiées à Quarachi, 1892-1902.

¹⁵⁰ Joan. XVII, 21, 22, 23.

¹⁵¹ Joan. XVII, 23. Il semble bien que le P. Eudes se soit inspiré du texte de saint Jean dans plusieurs passages de ses offices en l'honneur des Sacrés Coeurs, par exemple dans le 6ième répons de l'office du S. Coeur de Marie, et dans le 2 de l'office du Coeur de Jésus. Voici le premier: « Corde et animo Christo canamus gloriam, qui Cor suum dedit sanctissima Matri suae et Spiritum suum posuit in medio ejus: ut sint Cor unum et anima una. » Voici le second: « Quoniam estis Filii Dei et membra Christi, posuit Deus Spiritum suum et Cor Filii sui in medio vestri : ut cum Patre et capite vestro sit vobis Spiritus unus et Cor unum ». Cf. Coeur admirable, I. 12, Méditations, 1ère série, 6e méditation, et passim.

¹⁵² Coeur admirable, liv. I, ch. 5; sect. 3.

vie entre cette Mère et ce Fils ¹⁵³.» L'énergie de ces paroles est bien remarquable. Le P. Eudes en avait été vivement frappé. Il les cite dans le *Coeur admirable* ¹⁵⁴, et je suis convaincu qu'il s'en inspirait déjà, lorsqu'il écrivait dans son livre sur la Dévotion au Saint Coeur de Marie:« S'il est dit des premiers chrétiens qu'ils n'avaient qu'un coeur et une âme, à raison de la très étroite union et charité mutuelle qui était entre eux, combien davantage peut-on dire de Jésus, Fils de Marie,

V1-LXXXV111
et de Marie, Mère de Jésus, qu'ils n'ont qu'une âme et un Coeur, eu égard à la très parfaite liaison et conformité d'esprit, de volonté, de sentiment et d'inclination qui est entre un tel Fils et une telle Mère? ¹⁵⁵
» Ces paroles se retrouvent à la lettre dans le *Coeur admirable* ¹⁵⁶. Quand on les compare à celles de l'évêque de Genève, on constate que, de part et d'autre, la pensée, la facture de la phrase et même les expressions sont identiques, ou peu s'en faut.

2.--L'expression: « Coeur de Jésus et de Marie ». Usage qu'en fait le P. Eudes. Sa portée. Son origine.

Le P. Eudes toutefois ne s'est pas borné à dire que les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie ne font qu'un. Pour mieux exprimer leur union, il aimait à dire en parlant de l'un et de l'autre: Le Saint Coeur de Jésus et de Marie, au lieu de dire, comme nous le faisons maintenant: Les Saints Coeurs de Jésus et de Marie. Non pas qu'il se servît exclusivement de cette expression, comme le prétend le P. Letierce dans son étude sur le Sacré Coeur ¹⁵⁷. Il employait également la seconde, et parfois il lui arrivait de les réunir toutes les deux dans le même

V1-LXXX1X

texte ¹⁵⁸. J'ai cru remarquer que, dans le *Coeur admirable*, le Vénérable se sert ordinairement de la première formule dans la partie de l'ouvrage qui est consacrée au saint Coeur de Marie, tandis qu'il

¹⁵³ Traité de l'amour de Dieu, 1. 7, ch. 13.

¹⁵⁴ *Coeur admirable*, 1. 8, ch. 3, sect. 10.

¹⁵⁵ Page 18, Édit 1663.

¹⁵⁶ Liv. II, méditation pour le troisième jour de l'octave.

¹⁵⁷ « Le P. Eudes ne connaît pas deux Coeurs, mais un seul Coeur de Jésus et de Marie. Il ne parle jamais des Coeurs de Jésus et de Marie, comme le font à tort ses panégyristes, il parle toujours du Coeur de Jésus et de Marie. » Le Sacré Coeur et la Visitation, p. 111. En lisant le *Coeur admirable* et spécialement le 12ième livre, le lecteur jugera par lui-même de l'exactitude d'une assertion émise avec tant d'aplomb. Citons seulement ici quelques textes où le P. Eudes parle en termes exprès des deux Coeurs. Nous les empruntons au XIIième livre.--Ch. 1: « Il n'est pas juste de séparer le divin Coeur de Jésus... et le Coeur virginal de Marie..., deux coeurs qui sont unis ensemble... Ces deux Coeurs de Jésus et de Marie... ».Ch. 3: « Ces deux Coeurs étaient si proches l'un de l'autre et si étroitement unis... » --Ch. 5: « Comme ces deux Coeurs d'un tel Fils et d'une telle Mère s'entendaient bien entre eux... Après cela quelle obligation avons-nous d'honorer, d'aimer et de louer ces deux Coeurs très aimables de Jésus et de Marie . »-- Ch. 6:« Ah! quel douloureux spectacle de voir ces deux Coeurs de Jésus et de Marie deux Coeurs si saints..! O Père des miséricordes, quels sont ces deux Coeurs que vous tenez ainsi crucifiés? » Etc., etc.

¹⁵⁸ La mémoire des Sacrés Coeurs en usage dans la Congrégation de Jésus et Marie nous en fournit un exemple. La voici: Ant.«Benedictum sit Cor amantissimum Jesu et Mariae... etc. Oraison. Clementissime Pater, qui dilectissimi Filii tui et charissimae Matris ejus amantissima Corda ardentissimo amore coadunari voluisti.. etc. »

texte ¹⁵⁸. J'ai cru remarquer que, dans le Coeur admirable, le Vénérable se sert ordinairement de la première formule dans la partie de l'ouvrage qui est consacrée au saint Coeur de Marie, tandis qu'il emploie plutôt la seconde dans celle qui a pour sujet le Coeur de Jésus.

Au reste, dans la pensée du P. Eudes, ces deux expressions sont synonymes, avec cette réserve que l'une fait ressortir davantage la distinction des Sacrés Coeurs, et que l'autre met mieux en relief leur union morale. La nuance qui les sépare est d'ailleurs assez légère, car le seul fait de réunir les Sacrés Coeurs dans une même expression, indique qu'on ne les envisage pas indépendamment l'un de l'autre, mais plutôt dans les rapports qui les unissent. Et réciproquement, quand on dit: Le Coeur de Jésus et de Marie, la pluralité des personnes révèle clairement la distinction des deux Coeurs.

Aujourd'hui, la formule préférée du P. Eudes n'est plus en usage ¹⁵⁹. Sous peine de paraître singulier, il faut dire les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, et beaucoup de personnes, d'ailleurs instruites, ne supposent même pas qu'on ait jamais pu dire autrement

V1-XC

Au temps du P. Eudes, il n'en était pas ainsi. Je ne sache pas qu'aucun de ses contemporains ait été surpris de l'entendre parler du Coeur de Jésus et de Marie. Les théologiens qui ont approuvé ses ouvrages et ses offices n'ont point blâmé cette expression. Le pape Clément X ne l'a pas fait non plus. Au contraire, il l'a en quelque sorte consacrée en approuvant l'érection de Confréries en l'honneur du Coeur de Jésus et de Marie, et en leur accordant des indulgences. C'est que cette expression n'était nullement en opposition avec le langage de l'époque. Je n'en veux pour preuve que l'usage alors reçu de dire indifféremment le saint Nom ou les saints Noms de Jésus et de Marie. « Le sceau de tous les monastères, dit sainte Jeanne de Chantal, sera gravé d'un coeur, au milieu duquel il y aura le très saint Nom de Jésus et de Marie ensemble ¹⁶⁰. » Dans le billet célèbre où il proposait à la Mère de Chantal les armoiries dont ce sceau n'est que la reproduction, saint François de Sales avait dit « les sacrés Noms de Jésus et de Marie ¹⁶¹. » Un contemporain du P. Eudes, le P. Paul de Barry, Jésuite, emploie tour à tour les deux expressions. Dans sa Philagie, il loue le P. Binans, minime, d'avoir gravé sur sa poitrine « le Nom de Jésus et de Marie », et trois pages plus loin, il parle d'une japonaise convertie, qui répétait des milliers de fois par jour « les sacrés Noms de Jésus et de Marie ¹⁶². »

V1-XC1

« Le Nom de Jésus et de Marie », voilà donc une expression très répandue au temps du P. Eudes.

¹⁵⁸ La mémoire des Sacrés Coeurs en usage dans la Congrégation de Jésus et Marie nous en fournit un exemple. La voici: Ant.«Benedictum sit Cor amantissimum Jesu et Mariae... etc. Oraison. Clementissime Pater, qui dilectissimi Filii tui et charissimae Matris ejus amantissima Corda ardentissimo amore coadunari voluisti.. etc. »

¹⁵⁹De nos jours pourtant, on dit encore: Le coeur du peuple, le coeur des fidèles, etc.

¹⁶⁰ Coutumier des religieuses de la Visitation cité par Mgr Bougaud Histoire de la B. Marguerite Marie, ch. 8.

¹⁶¹Lettre du 10 juin 1611. Nous en citerons tout à l'heure la partie essentielle.

¹⁶² Le Paradis ouvert à Philagie par cent dévotions à la Mère de Dieu, ch. 6, dévotions 4 et 5. En voici un autre exemple tiré des pratiques recommandées par la Vénérable Marguerite de Beauneaux dévots serviteurs de l'Enfant Jésus: « Nous révèrerons les premières paroles avec lesquelles, il (l'Enfant Jésus) commence de nommer le nom de sa très sainte Mère et de saint Joseph; nous honorerons la douceur qui sort de sa divine bouche et de ses saintes paroles, et les effets saints et divins qu'il opère en l'âme de la très sainte Vierge et de saint Joseph par la grâce de ses saintes et divines paroles. » Vie de la Vénérable Marguerite du Saint-Sacrement par l'abbé Deberre, appendice 3, p. 409. Paris, 1907.

« Le Nom de Jésus et de Marie », voilà donc une expression très répandue au temps du P. Eudes. Elle était en usage depuis longtemps, et on la trouve déjà dans une prière latine indulgenciée par Clément IV, à la demande de saint Louis, dont voici le texte: « Benedictum sit dulcissimum Nomen Domini nostri Jesu Christi et gloriosissimae Virginis Mariae Matris ejus in aeternum et ultra ». Cette prière plut au P. Eudes, et de bonne heure il la fit réciter dans sa Congrégation, en y mentionnant le « Coeur » de Jésus et de Marie à côté de leur Nom ¹⁶³. »

Remarquons d'ailleurs que le Vénérable parlait du Coeur de Jésus et de Marie longtemps avant de songer à rendre aux Sacrés Coeurs un culte spécial. Il ne paraît pas, en effet, qu'il ait songé à le faire avant 1641, et dès 1637 il écrivait, dans le Royaume de Jésus, que « les Anges et les Saints du ciel et de la terre n'ont tous ensemble qu'un seul coeur avec le très saint Coeur de Jésus et de Marie ¹⁶⁴ ». Voilà déjà la

V1-XC11

formule que plus tard le P. Eudes répétera avec tant de complaisance, et qu'il introduira dans ses prières et même dans ses offices en l'honneur des Sacrés Coeurs. Il l'emploie accidentellement et en passant, sans songer aucunement à l'expliquer ni la justifier; ce qui semble indiquer qu'elle lui était déjà familière, et qu'elle ne pouvait avoir rien d'étrange pour ses lecteurs.

De fait, cette expression n'était pas nouvelle. Avant le P. Eudes, saint François de Sales s'en était servi. Je ne sais s'il fut le premier à en faire usage. Mais s'il n'en est pas l'auteur, du moins il a contribué à l'accréditer. J'en trouve la preuve dans le billet cité plus haut. Le saint Évêque l'adressa à la Mère de Chantal, le 10 juin 1611. En voici le texte:

« Bonjour, ma très chère Mère . . . Dieu m'a donné cette nuit la pensée que notre maison de la Visitation est, par sa grâce, assez noble et assez considérable pour avoir ses armes, son blason, sa devise et son cri d'armes. J'ai donc pensé, ma chère Mère, si vous en êtes d'accord, qu'il nous faut prendre pour armes un coeur unique percé de deux flèches, enfermé dans une couronne d'épines; ce pauvre coeur servant dans l'enclavure une croix qui le surmontera, et sera gravé des sacrés Noms de Jésus et de Marie. Ma fille, je vous dirai, à notre première vue, mille petites pensées qui me sont venues à ce sujet; car vraiment notre petite Congrégation est un ouvrage du COEUR DE JÉSUS ET MARIE. Le Sauveur mourant nous a enfantés par l'ouverture de son Sacré Coeur. »

Ce billet est devenu fameux. On a remarqué qu'il fut écrit le vendredi après l'octave du Saint-Sacrement ¹⁶⁵, et que son contenu, comme sa date, semble

V1-XC111

présager le rôle réservé à la Visitation dans l'établissement de la fête du Coeur de Jésus. A l'époque du P. Eudes, ces mystérieuses coïncidences échappaient à tout le monde. Le Vénérable ne pouvait les soupçonner. Toutefois, il fut vivement frappé du billet de l'Évêque de Genève, et il semble bien qu'il y puisa, du moins

¹⁶³ Cf. *Enfance admirable*, 1^{ère} p., ch. 22. Dans son office du saint Nom de Marie, le P. Eudes dit également, à Laudes, 5 ant.: « Juvenes et virgines, senes cum junioribus laudent Nomen Jesu et Mariae, quia exaltatum est Nomen eorum super terram. »

¹⁶⁴ *Royaume de Jésus*, 4^e part., Chapelet du saint amour de Jésus. Voici le texte complet du P. Eudes: « En disant: De tout mon coeur, il faut entendre cela du Coeur de Jésus, de celui de la sainte Vierge, et de tous les coeurs des Anges et des Saints du ciel et de la terre, lesquels tous ensemble, n'ont qu'un seul coeur avec le très saint Coeur de Jésus et de Marie par l'union qui est entre tous ces coeurs, et ce Coeur est nôtre, puisque saint Paul nous assure que toutes choses, sans exception, sont à nous: Omnia vestra sunt. » Le P. Eudes, on le voit, marque très nettement la distinction et l'union du Coeur de Jésus et du Coeur de Marie et des autres membres de son corps mystique.

¹⁶⁵ Bougaud, *Histoire de la B. Marguerite Marie*, ch. 8.

en partie, l'idée des armes qu'il donna plus tard à la Congrégation de Jésus et Marie ¹⁶⁶. C'est là aussi, croyons-nous, qu'il trouva cette expression qui est devenue sienne par le fréquent usage qu'il en a fait: Le Coeur de Jésus et de Marie ¹⁶⁷.

Il n'est pas le seul, d'ailleurs, qui ait repris, pour son compte, l'expression de saint François de Sales. En voici deux preuves d'autant plus intéressantes à relever qu'elles sont empruntées, l'une aux écrits de la Bienheureuse Marguerite-Marie, et l'autre à ceux du Vénérable P. de la Colombière.

« Je suis à vous, dit la Bienheureuse, dans une lettre à la Mère de Saumaise ¹⁶⁸, de la plus tendre affection de mon coeur, dans l'amour de celui de Jésus et de Marie. »

« O Coeurs vraiment dignes de posséder tous les coeurs..., dit le P. de la Colombière, vous serez désormais ma règle, et, dans de pareilles occasions, je tâcherai de prendre vos sentiments. Je veux que mon coeur ne soit désormais que dans celui de Jésus et de Marie; que celui de Jésus et de Marie

V1-XC1V

soient ¹⁶⁹ dans le mien, afin qu'ils lui communiquent leurs mouvements, et qu'il ne s'agite ni ne s'émeuve que conformément à l'impression qu'il recevra de ces deux Coeurs ¹⁷⁰. »

3.--Le culte « conjoint », et le culte distinct des Sacrés Coeurs.

Le P. Eudes ne se contenta pas de proclamer l'union des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie; il se plut, surtout au début de son apostolat, à leur rendre un culte commun.

C'est vers le coeur de Marie que le Vénérable se sentit attiré tout d'abord. Mais comme il n'allait à Marie que pour arriver à Jésus par une voie plus douce et plus sûre, il ne manqua pas d'associer le Coeur du Fils aux honneurs qu'il rendait à celui de la Mère. Les premières prières qu'il composa en l'honneur du Coeur de Marie sont le benedictum sit et l'Ave Cor sanctissimum ¹⁷¹. Elles s'adressent l'une et l'autre au Coeur de Jésus aussi bien qu'à celui de sa Mère. Seulement, en honorant « conjointement » ces deux Coeurs, le Vénérable n'entendait nullement

V1-XCV

¹⁶⁶ Voir ces armes en tête du présent volume.

¹⁶⁷ On a remarqué que le P. Eudes, quand il parle du Coeur de Jésus et de Marie répète toujours la préposition de devant le nom de la sainte Vierge, tandis qu'en parlant de sa Congrégation il évite de le faire et dit: La Congrégation de Jésus et Marie. Saint François de Sales avait dit: Le Coeur de Jésus et Marie, sans répéter la préposition. Ce sont là d'ailleurs, des détails de minime importance, qui n'affectent en rien la doctrine.

¹⁶⁸ Lettre 9. Vie et Oeuvres, tome 2, p. 16.

¹⁶⁹ Remarquer ce pluriel après un sujet qui, grammaticalement, est au singulier. Dans le Coeur admirable, I. 9, ch. 10, le P. Eudes dit aussi: « Offrons à la divine Justice... les souffrances que le très bon Coeur de Jésus et de Marie ont endurées. »

¹⁷⁰ Cité par Letierce, Étude sur le Sacré Coeur, II, p. 466.

¹⁷¹ Dans la pensée du P. Eudes, l'Ave Cor sanctissimum s'adresse principalement au Coeur de Marie. C'est une prière rédigée d'après les enseignements que Notre-Seigneur donna à sainte Mechtilde sur la manière de saluer sa Mère. Cf. La dévotion au T.S. Coeur de Marie, p. 199. ~~édit. 1663;~~ Coeur admirable, I. 4, ch. 1. En substituant à l'expression du P. Eudes: Ave Cor sanctissimum. . Jesu et Mariae, la formule suivante: Ave Cor sanctissimum... Jesu, Filii Mariae, on altère profondément sa prière qui cesse de viser le Coeur de Marie, pour ne plus s'adresser qu'au Coeur de Jésus. Cf. Le Doré Les Sacrés Coeurs et le V. Jean Eudes, tom. 2.p. 364, 391 sq.

V1-XCV

qu'on leur rendit un culte identique. Bien qu'exprimés par une seule et même formule, les actes d'adoration, de louange, de reconnaissance, d'amour et autres qui s'adressent au Coeur du Fils et à celui de la Mère, n'ont pas la même portée. Le P. Eudes lui-même le déclare avec sa précision habituelle dans cette explication qu'il donne du Te adoramus de l'Ave Cor sanctissimum: « Au reste, mon cher lecteur, lorsque dans cette salutation qui s'adresse au Coeur adorable du Sauveur et au Coeur vénérable de sa Mère, vous trouverez ces paroles: Te adoramus, nous vous adorons, vous n'en serez pas surpris. Car vous savez très bien qu'il y a trois sortes d'adoration: l'adoration de latrie, c'est-à-dire, un honneur souverain qui n'est dû qu'à Dieu seul; l'adoration d'hyperdulie, c'est-à-dire une vénération singulière qui appartient à la Mère de Dieu, comme à celle qui n'a rien au dessus d'elle que Dieu, et qui voit au-dessous d'elle tout ce qui n'est point Dieu; et l'adoration de dulie, c'est-à-dire l'honneur et le respect qui doit être rendu aux serviteurs de Dieu. Or vous ne croirez pas qu'en disant ces paroles: Te adoramus, on veuille adorer le Coeur du Fils de Dieu et celui de sa sainte Mère d'une même adoration. O Dieu, nullement, mon très cher Frère; mais on prétend rendre au Coeur divin du Fils de Marie une adoration souveraine, et au Coeur sacré de la Mère de Jésus une vénération singulière¹⁷². »

Rien de plus net que ces explications. Elles précisent admirablement le sens de l'Ave Cor Sanctissimum. C'est une salutation qui s'adresse « conjointement » au Coeur de Jésus et au Coeur de Marie, deux

V1-XCV1

Coeurs différents, mais si étroitement unis que moralement ils n'en font qu'un; et les actes qu'elle contient sont, à l'égard du premier, des actes de latrie, et l'égard du second, des actes d'hyperdulie.

Quand le Vénérable institua la fête du saint Coeur de Marie, son intention, cette fois encore, fut d'honorer le Coeur du Fils « conjointement » avec celui de la Mère. « Quoique jusqu'ici, dit-il dans la circulaire de 1672, nous n'ayons pas célébré une fête propre et particulière du Coeur adorable de Jésus, nous n'avons pourtant jamais eu intention de séparer deux choses que Dieu a unies si étroitement ensemble, comme sont le Coeur très auguste du Fils de Dieu et celui de sa très bénite Mère. Au contraire, notre dessein a toujours été, dès le commencement de notre Congrégation, de regarder et honorer ces deux Coeurs comme un même Coeur en unité d'esprit, de sentiment, de volonté et d'affection, ainsi qu'il paraît manifestement en la Salutation que nous disons tous les jours au divin Coeur de Jésus et de Marie, comme aussi en l'oraison, et en plusieurs endroits de l'office et de la messe que nous célébrons en la fête du Coeur sacré de la même Vierge. » Dans le texte primitif de l'office du saint Coeur de Marie, les leçons du second nocturne se rapportaient au Coeur de Jésus. Le Vénérable les avait tirées du trait de la Vigne mystique qu'il attribuait à saint Bernard, et qui paraît être de saint Bonaventure. Plus tard, il les transporta dans son office du Coeur de Jésus.

Un jour vint, en effet, où le Vénérable se décida à rendre au Coeur de Jésus un culte à part. Il composa en son honneur des Litanies où il n'est question qu'une fois du Coeur de Marie. Il remania son office du Coeur de la bienheureuse Vierge et en élimina ce qui se rapportait au Coeur de Jésus. En même temps, il composait en l'honneur de ce dernier un office et

V1-XCV11

une messe propres. Quand il eut achevé son travail et obtenu les approbations requises, il l'adressa à toutes les maisons de sa Congrégation en leur enjoignant, par une circulaire datée du 29 juillet 1672, de célébrer chaque année, le 20 octobre, la fête du divin Coeur de Jésus.

Voilà comment peu à peu la dévotion du Vénérable se dédoublait.

D'abord elle s'adressait au Coeur de Marie, et secondairement au Coeur de Jésus qui ne fait qu'un avec lui. Plus tard, sans renoncer complètement à rendre aux Sacrés Coeurs un culte commun, le Vénérable fit de chacun d'eux l'objet d'une dévotion spéciale, en assignant à chacun une fête, une messe, un

¹⁷²Ces lignes sont tirées d'un opuscule que le Vénérable publia à Paris, chez Florentin Lambert, en 1666, sous ce titre: La Dévotion au très saint Coeur de la très précieuse Vierge Marie, Mère de Dieu.

office, des litanies et d'autres prières qui lui sont absolument propres. On y trouve encore, il est vrai, quelques passages qui se rapportent à la fois aux Sacrés Coeurs ou, comme disait le P. Eudes, au Sacré Coeur de Jésus et de Marie. Rares dans l'office au Coeur de Jésus, ils sont un peu plus nombreux dans les litanies et l'office du Coeur de Marie, sans doute parce que le Coeur de Jésus est l'exemplaire et la source de toute perfection, tandis que le Coeur de Marie n'a d'excellences que celles qui lui viennent de son étroite union avec le Coeur du divin Maître. Toutefois, malgré ces quelques passages qui ont pour objet le « Coeur de Jésus et de Marie », il suffit de jeter un coup d'oeil, si superficiel soit-il, sur les offices du P. Eudes, pour reconnaître que chacune de ses fêtes a bien son objet propre et distinct, l'une le Coeur adorable de Jésus, et l'autre le saint Coeur de Marie.

Il est vrai que le P. Letierce n'est pas de cet avis. « Le P. Eudes, dit-il, n'avait d'abord pour sa dévotion qu'un seul office et une seule messe, où le Coeur de Marie avait le premier rang; mais dans cette première

V1-XCV111

rédaction de l'office, le Coeur de Jésus entraît assez visiblement pour qu'il fût permis jusqu'à un certain point de regarder l'office comme celui du Coeur de Jésus et de Marie. Plus tard il institue deux fêtes, il compose deux offices consacrés plus spécialement l'un au Coeur de Marie, l'autre au Coeur de Jésus... mais la pluralité est tout extérieure. Au fond, il y a deux fêtes et deux offices pour un seul Coeur ¹⁷³. »

Deux fêtes pour un seul Coeur, le Coeur de Jésus et de Marie, alors surtout que l'une porte le titre de fête du Très Saint Coeur de Marie, et l'autre celui de fête du Divin Coeur de Jésus, voilà une assertion qui, même à première vue, paraît bien étrange. Quel que fût son désir de ne pas faire remonter le culte public du Coeur de Jésus au delà des révélations de Paray-le-Monial, le P. Letierce ne l'aurait pas émise, croyons-nous, s'il avait pris la peine de comparer les deux offices dont il parle, ou seulement les deux séries de Méditations que le P. Eudes a émises à la fin du XIe et du XIIe livres du Coeur admirable, pour aider ses enfants à célébrer comme il faut la fête du saint Coeur de Marie et celle du divin Coeur de Jésus

¹⁷⁴

V1-XC1X

IV.-- LA PRATIQUE DE LA DÉVOTION AUX SACRÉS COEURS.

Dès sa jeunesse, le P. Eudes s'était fait une très haute idée de la dévotion au Verbe incarné. Il voulait que le divin Maître fût tout pour les chrétiens, et, dans le Royaume de Jésus, il s'était efforcé de leur apprendre à concentrer sur lui toutes leurs pensées et toutes leurs affections, à régler leur vie sur la sienne, à se laisser conduire par lui, et à offrir à Dieu ses actions et ses mérites pour suppléer à ce qu'il y a dans toute leur conduite de défectueux et d'imparfait. Proportion gardée, le Vénérable voulait que l'on se comportât de la même manière à l'égard de la très sainte Vierge, qui doit être, avec son divin Fils, l'objet constant de notre dévotion. La dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie n'étant, en somme, qu'une des formes de la dévotion au Verbe incarné et sa sainte Mère, pour en expliquer la pratique d'une manière à la fois très complète et très belle, le P. Eudes n'avait qu'à appliquer à la nouvelle dévotion les principes qu'il avait exposés dans le Royaume de Jésus, et c'est, en effet, ce qu'il fit. Dans l'étude de sa

¹⁷³ Étude sur le Sacré Coeur, tome I, p. 111-112.

¹⁷⁴ Nous ne sommes pas les seuls à contester l'autorité du P. Letierce. Dans les Études du 20 mai 1907, le P. de la Bégassière reproche au P. Bainvel de « se contenter assez souvent d'un renvoi pur et simple au P. Letierce, lequel ne s'est peut-être pas toujours surveillé suffisamment dans ce qu'il écrivait ». « Le livre du P. Letierce, dit à son tour le P. Hamon dans sa Vie de la Bienheureuse Marguerite-Marie, p. 431, note 2, renferme des documents nombreux et ramassés à grand labeur; il ne faut malheureusement pas trop se fier aux citations, l'auteur les modifie à son gré, changeant les mots et quelquefois, bien involontairement sans doute, le sens lui-même. Une citation est une citation et, comme telle, inviolable. Cette liberté du P. Letierce rend son travail presque inutile: il faut toujours le contrôler et remonter aux sources. »

principes qu'il avait exposés dans le Royaume de Jésus, et c'est, en effet, ce qu'il fit. Dans l'étude de sa doctrine sur ce point, nous pouvons donc, à notre tour, suivre le même plan que dans notre Introduction au Royaume de Jésus. Cette méthode aura l'avantage de faire mieux saisir l'unité de doctrine qu'on remarque dans les ouvrages du Vénérable. Voyons donc ce qu'il enseigne sur l'amour des Sacrés Coeurs, sur la conformité que nous devons avoir avec eux, sur la dépendance où nous devons vivre à leur égard, et enfin sur l'usage que nous en pouvons faire.

V1- C

1 . -L'amour des Sacrés Coeurs.

Le culte que nous devons rendre aux Sacrés Coeurs est assez complexe. Tous les actes qui entrent dans la dévotion à Jésus et Marie doivent y trouver place.

Le premier est évidemment un acte de profond respect. Les Sacrés Coeurs y ont droit à raison de leur excellence et de leurs éminentes perfections. Ce respect doit même aller jusqu'à l'adoration proprement dite, quand il s'agit du Coeur de Jésus, puisqu'il est le Coeur d'un Dieu. A l'égard du Coeur de Marie, il ne peut dépasser les limites du culte d'hyperdulie.

A la vénération doit s'ajouter la louange. Il n'y a rien au monde de plus grand, de plus beau, de plus admirable que les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie. Ce doit être pour nous une joie, en même temps qu'un devoir, de les glorifier de tout notre pouvoir. Heureux si nous pouvions employer à le faire toutes les langues de l'univers, comme le souhaitait le P. Eudes!

Viennent ensuite l'action de grâces, pour remercier les Sacrés Coeurs de la gloire qu'ils procurent à Dieu et des bienfaits sans nombre dont ils ne cessent de nous combler; l'amende honorable, pour réparer les outrages dont nos péchés les ont abreuvés; et enfin l'amour, un amour ardent et généreux, qui réponde autant que possible à l'amour dont les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie sont embrasés à notre égard.

Dans le Coeur admirable, le P. Eudes ne manque jamais de recommander ces divers actes, à mesure que l'occasion s'en présente. Dans une de ses méditations sur le Coeur de Jésus, il les indique tous, en rappelant brièvement la raison d'être de chacun d'eux.

V1- C1

« Quelle est, demande-t il dans cette méditation, quelle est la fin et l'intention pour laquelle le Roi des coeurs nous a donné cette fête de son aimable Coeur? C'est afin que nous rendions les devoirs que nous sommes obligés à ce même Coeur... Il y en a quatre principaux:

« Le premier est de l'adorer. Adorons-le donc de tout notre coeur et de toutes nos forces, car il est infiniment digne d'adoration, puisque c'est le Coeur d'un Dieu... Adorons-le au nom et de la part de toutes les créatures qui le devraient adorer. Offrons-lui toutes les adorations qui lui ont jamais été rendues, et qui lui seront rendues éternellement en la terre et au ciel. O mon Sauveur, que tout l'univers soit converti en adoration au regard de votre divin Coeur.

« Le second devoir est de louer, bénir, glorifier et remercier ce Coeur infiniment libéral pour tout l'amour qu'il a porté et portera à jamais au Père éternel, à sa très sainte Mère, à tous les Saints, à toutes les créatures et nous spécialement; et pour tous les dons, faveurs et bénédictions qui sont jamais sorties de cette mer immense de grâces, et qui se sont répandues sur toutes les choses créées et sur nous particulièrement. O Coeur très magnifique de Jésus, je vous offre toutes les louanges, les gloires et les actions de grâces qui vous ont été et seront rendues au ciel et en la terre, dans le temps et dans l'éternité, Oh! que tous les coeurs vous louent et vous bénissent éternellement!

« Le troisième devoir est de demander pardon à ce très bon Coeur de toutes les douleurs, tristesses et martyres très sanglants qu'il a soufferts pour nos péchés; et, en réparation, lui offrir tous les ~~contentements et toutes les joies~~ qui lui ont été données par le Père éternel, par sa sainte Mère, et par tous

V1-C11

les coeurs qui l'aiment ardemment et fidèlement; et accepter, pour l'amour de lui, tous les ennuis, tristesses et afflictions qui nous arriveront jamais.

« Le quatrième devoir, c'est d'aimer cordialement et fervemment ce Coeur tout aimable, et l'aimer

au nom de ceux qui ne l'aiment point, et lui offrir tout l'amour de tous les coeurs qui lui appartient. O Coeur tout aimable et tout amour, quand sera-ce que je vous aimerai comme je dois? Hélas! j'ai une infinité d'obligations de vous aimer, et je ne puis pas dire que j'aie encore commencé à vous aimer comme il faut. Faites, s'il vous plaît, que je commence tout maintenant; détruisez en mon coeur tout ce qui vous déplaît, et y établissez parfaitement le règne de votre saint amour ¹⁷⁵. »

De tous les actes indiqués ici par le Vénérable, le principal est évidemment l'amour. Dans le culte des Sacrés Coeurs, ce que nous honorons surtout, c'est l'amour de Jésus et de Marie: et la meilleure manière de répondre à l'amour n'est-ce pas d'aimer? L'amour est donc l'acte dominant, ou, comme on dit aujourd'hui, l'acte propre de la dévotion aux Sacrés Coeurs. Il se mêle au respect et à l'adoration, pour en tempérer l'austérité; et pour ce qui est de la louange, de l'action de grâces et de l'amende honorable, il fait plus que de s'y mêler, c'est lui qui en inspire tous les actes, et ils sont d'autant plus fervents qu'il est lui-même plus ardent.

Le P. Eudes l'entend bien ainsi, et voilà pourquoi, quand il parle du Coeur de Jésus, il ne cesse de répéter qu'il est très bon, très charitable, très bénin, très libéral ¹⁷⁶, qu'il est tout aimable et tout amour ¹⁷⁷, et que

V1- C111

par conséquent nous devons être tout amour pour lui ¹⁷⁸. Pour connaître la pensée du Vénérable sur ce point, il suffit de se reporter à la méditation qu'il propose pour la fête du divin Coeur de Jésus. Le jour même qu'il assigne à cette méditation en indique l'importance. Évidemment c'est là que le P. Eudes a dû s'expliquer le plus nettement sur la pratique comme sur l'objet de sa dévotion. Eh bien! lisez cette méditation, et vous verrez qu'elle roule tout entière sur l'amour du Coeur de Jésus pour nous, et sur le retour d'amour qu'il est en droit d'attendre de notre part.

« Considérez, dit le Vénérable, notre très aimable Sauveur dans l'excès de sa bonté et dans les libéralités de son amour au regard de nous... Il nous donne l'être et la vie avec tous les avantages qui les accompagnent. Il nous donne ce grand monde, rempli d'une si grande multitude de choses pour nos usages et nécessités, et même pour nos divertissements. Il nous donne tous ses Anges pour être nos protecteurs. Il nous donne tous ses Saints pour être nos intercesseurs devant sa divine Majesté. Il nous donne sa très sainte Mère pour être notre très bonne Mère. Il nous donne son Église pour être notre seconde Mère. Il nous donne tous les sacrements et tous les mystères de son Église pour notre salut et sanctification. Il nous donne son Père éternel pour être notre vrai Père. Il nous donne son Saint-Esprit pour être notre lumière et notre conduite. Il nous donne toutes ses pensées, ses paroles, ses actions, ses mystères et toutes ses souffrances et toute sa vie, qu'il emploie et qu'il sacrifie, pour nous entièrement. Mais, outre cela, il nous donne son très aimable Coeur, qui est le principe et l'origine de tous

V1-C1V

ces autres dons. Car c'est son Coeur divin qui l'a fait sortir du sein adorable de son Père, et qui l'a fait venir en la terre pour nous faire toutes ces grâces. Et c'est son Coeur humainement divin et divinement ~~humain qui nous les a méritées... par toutes les douleurs et angoisses qu'il a portées pendant qu'il était en ce monde.~~

« Après cela, que rendrons-nous à ce très bénin Rédempteur? Rendons-lui amour pour amour et coeur pour coeur.

« Pour cet effet offrons-lui et lui donnons nos coeurs, comme il nous a donné le sien. Il nous a donné le sien entièrement: donnons-lui les nôtres entièrement et sans réserve. Il nous a donné le sien

¹⁷⁵ Coeur admirable, liv. 12, Méditations, 1ère série, 3ième méd.

¹⁷⁶ Coeur admirable, I. 12, Méditations, 1ère série, 4ième médit. et passim.

¹⁷⁷ Coeur adm. I. 12, Méditations, 1ère série, 3e et 6ème médit., et passim.

¹⁷⁸ Coeur adm., I. 12, Méditations, 2e série, 3e médit.

pour jamais: donnons-lui les nôtres pour jamais et irrévocablement. Il nous a donné le sien avec un amour infini: donnons-lui les nôtres en union de ce même amour infini. Il ne se contente pas de nous donner son Coeur, mais il nous donne aussi le Coeur de son Père éternel, le Coeur de sa très sainte Mère, tous les coeurs de tous ses Anges et de tous ses Saints... Offrons-lui aussi et lui donnons en action de grâces le Coeur de son Père éternel, le Coeur de sa très sainte Mère, et les coeurs de tous les Anges et de tous les Saints...

Dans le XIIe livre du Coeur admirable, le P. Eudes revient constamment sur cette pensée qu'il faut rendre à Jésus amour pour amour et coeur pour coeur. Souvent même, joignant l'exemple au précepte, il laisse échapper de son coeur des élans d'amour d'une ardeur admirable.

« Ouvrons les oreilles, dit-il, la voix, ou plutôt aux voix de notre Sauveur. Je dis: aux voix, car tous les maux dont il nous a délivrés, et tous les biens qu'il nous a faits sont autant de voix qui nous crient: Sic Jesus dilexit nos: « C'est ainsi que Jésus

V1-CV

nous a aimés. » Aimons donc celui qui nous aime tant... O mon Sauveur, je ne sais si j'ai encore commencé à vous aimer comme je le dois. Dixi, nunc coepi: C'est maintenant que je veux vous aimer de tout mon coeur, de toute mon âme et de toutes mes forces... Je vous donne mon coeur: prenez-en une pleine et entière possession; anéantissez-y tout ce qui vous déplaît, et l'anéantissez lui-même plutôt que de souffrir qu'il ne vous aime pas... Mais est-ce vous donner quelque chose que de vous donner le coeur d'un néant? O mon Sauveur, si j'avais autant de coeurs de Séraphins que votre puissance pourrait en créer, avec quelle joie je les consacrerai tous à votre amour! Je vous offre celui de votre très digne Mère qui a plus d'amour pour vous que tous les coeurs qui ont été, qui sont, qui seront et qui peuvent être. O Mère de Jésus, aimez votre adorable Fils pour moi. O bon Jésus, aimez votre aimable Mère pour moi. O tous les citoyens de la Jérusalem céleste, aimez Jésus et Marie pour moi, et m'associez avec vous dans l'amour que vous leur portez et que vous leur porterez éternellement ¹⁷⁹. »

« Voulez-vous, dit-il ailleurs, donner une grande joie à votre Sauveur, et faire en sorte que votre coeur soit toujours joyeux et content, et que vous commenciez votre Paradis en la terre? Aimez votre très aimable Sauveur par-dessus toutes choses, et aimez votre prochain comme vous-même. Voilà tout... O mon Créateur, je vous dois mon corps et mon âme, parce que vous m'avez donné votre corps et votre âme, votre vie et vous-même. Que vous dois-je et que vous rendrai-je pour cela?, . . Je vous offre toutes les puissances de mon âme, tous les sentiments de mon corps, tous mes membres, mon coeur et mes entrailles,

V1-CV1

me sacrifiant tout à votre adorable volonté, afin qu'elle fasse de moi ce qui lui sera le plus agréable ¹⁸⁰. »

Ainsi le P. Eudes ramenait à l'amour toute la dévotion au Coeur de Jésus, mais il voulait que cet amour fût à la fois plein de confiance et de générosité. Déjà dans le Royaume de Jésus, le Vénérable avait insisté sur la confiance qu'il faut avoir dans le divin Maître. Il avait consacré à cette question deux chapitres de son livre ¹⁸¹. Pour faire naître la confiance dans le coeur de ses lecteurs, il y proclamait déjà que Jésus est tout amour, toute bonté, toute miséricorde à notre égard; il y citait une longue série de textes de la sainte Écriture qui exaltent la confiance en Dieu, et il y ajoutait cette douce parole que Notre Seigneur dit un jour à sainte Gertrude: « Celui-là me transperce le Coeur d'une flèche d'amour, lequel a une confiance assurée en moi, que je puis, que je sais, et que je veux l'assister fidèlement en toutes

¹⁷⁹ Coeur adm . , I. ch. , 2.

¹⁸⁰ Coeur adm., I. 12, ch. 13.

¹⁸¹ 2 part. § XXIX et XXX.

choses; et cette confiance fait une telle violence à ma piété, que je ne puis aucunement m'absenter de lui ¹⁸². » En présentant à notre vénération le divin Coeur de Jésus et l'amour immense dont il brûle pour nous, comment le Vénérable ne nous aurait-il pas invité à mettre en lui toute notre confiance? Il n'a pas manqué de le faire, et dans ce but, il a inséré dans son office du Sacré Coeur une partie des textes qu'il avait cités dans le Royaume de Jésus; et à plusieurs reprises, dans le Coeur Admirable, il s'est plu à se faire l'écho des paroles de Notre-Seigneur à sainte Gertrude. Qui ne

V1-CV11

les reconnaîtrait, par exemple, dans cet élan d'amour et de confiance qui termine un chapitre consacré en partie à exposer la manière dont il faut aimer le Coeur de Jésus: « Faites de moi, O Jésus, ce que vous voulez, puisque vous avez fait de vous pour moi plus que je n'aurais osé vouloir ni pu désirer. Je me consigne entre les divines mains de mon Dieu, qui veut mon bien plus que moi-même, qui seul le sait connaître et qui seul le peut procurer ¹⁸³. »

Toutefois, quand il traite de l'amour dû au Coeur de Jésus, c'est sur la générosité que le P. Eudes insiste le plus. Ce n'est pas lui qui se serait contenté de cet amour tout sentimental, sans influence sérieuse, sur la marche de la vie, où l'on réduit trop souvent, de nos jours, la dévotion au Sacré Coeur. Il demandait, au contraire, un amour fort et courageux, qui se traduisît par des actes, et qui ne reculât devant aucun sacrifice pour plaire au divin Maître. Eh quoi! Jésus nous a aimés jusqu'à un excès qui nous jette dans la stupeur, et nous pourrions, en faisant de son amour pour nous l'objet ordinaire de nos pensées et de notre culte, lui marchander les preuves d'amour! Voilà ce que le P. Eudes ne pouvait comprendre, et c'est pourquoi, comme la Bienheureuse Marguerite Marie, il faisait consister la dévotion au Sacré Coeur dans le don complet de soi-même et dans le sacrifice total de sa personne et de sa vie au service de Notre Seigneur.

« O Jésus, mon amour, s'écriait le Vénérable, ou que je ne vive plus, ou que je vive seulement pour vous aimer, pour vous louer et pour vous glorifier incessamment; et que je meure plutôt de mille morts que de rien faire volontairement qui vous déplaît ¹⁸⁴. »

V1-CV111

Ce n'est pas seulement dans le XIIe livre du Coeur admirable que le P. Eudes prêche ainsi l'amour du Coeur de Jésus. Il le fait dans tout le cours de l'ouvrage, dont pourtant le sujet principal est, comme on le sait, la dévotion au Saint Coeur de Marie. Cela d'ailleurs n'a rien de très naturel, car, nous l'avons dit bien des fois, toutes les perfections du Coeur de Marie dérivent du Coeur de Jésus, et, dès lors, n'est-il pas juste qu'il reçoive la meilleure part du culte que nous rendons à sa divine Mère? D'ailleurs, le meilleur moyen de plaire à Marie, n'est-ce pas d'aimer Jésus, qui est tout pour elle aussi bien que pour nous?

Toute proportion gardée cependant, le P. Eudes nous invite à avoir pour le Coeur de Marie le même amour que pour le coeur de Jésus. Le Coeur de notre bonne Mère étant « tout feu et tout amour » pour

¹⁸² « Unus oculorum electae quo transverberat Cor meum, secreta est confidentia, quam habere debet de me, quod vere possim, sciam et velim sibi in omnibus fideliter adesse: quae confidentia tantam vim facit pietati meae, quod nullatenus possum ipsi abesse. » Legatus divinae pietatis I. 3, ch. 7.

¹⁸³ Coeur adm., I. 12, Médit., 2e série, 6e médit.

¹⁸⁴ Ibid., I. 12, ch. 13.

sollicitude à l'égard de ceux-ci: « Son Coeur maternel, dit-il, [en] a un soin et une providence toute singulière, ayant toujours la vue fixée sur eux; les conservant et protégeant comme la prunelle de ses yeux; prenant le gouvernement et la conduite de leur vie et de leurs actions; les conduisant par la main en toutes leurs vies; ôtant de leur chemin les obstacles et empêchements qui les peuvent faire tomber ou broncher; leur procurant les moyens et

V1-C1X

les aides qui peuvent les fortifier et les faire avancer; les portant même entre ses bras et sur son sein virginal dans les pas dangereux; enfin les assistant très soigneusement dans le périlleux passage de cette vie en l'autre; les défendant puissamment des embûches et des efforts des ennemis de leur salut; recevant leurs âmes en ses douces et bénignes mains, à la sortie de leurs corps; les logeant amoureusement dans son très bénin Coeur; les emportant avec une joie indicible dans le ciel, et les présentant avec une bonté incroyable à son Fils bien-aimé. OMère admirable, qui pourrait raconter tous les effets merveilleux de la bonté et de la providence de votre très charitable Coeur au regard de ceux qui vous honorent et qui vous aiment comme leur Mère? On compterait aussi tôt toutes les étoiles du ciel, toutes les gouttes d'eau de la mer, et tous les brins d'herbe qui sont sur la terre ¹⁸⁶. »

Voilà l'idée que le P. Eudes se faisait de la sollicitude de Marie pour ses enfants. En retour, il voulait que l'amour de ceux-ci pour leur Mère du ciel fût empreint d'une tendresse et d'une confiance toutes filiales.

La confiance en Marie, le Vénérable eût été heureux d'en remplir le coeur des chrétiens, même des pécheurs les plus endurcis, tant il était convaincu qu'il y a là pour tous un sûr moyen de salut! Aussi la recommande-t-il continuellement dans le Coeur admirable, alléguant tour à tour, pour l'affermir dans les âmes, les considérations les plus persuasives et les prodiges les plus merveilleux. Le Coeur de Marie est, à ses yeux, un asile ouvert à tous les chrétiens, un refuge où l'on peut toujours s'abriter, une tour inexpugnable, une fontaine de lait et de miel, la

V1-CX

source de toute consolation, le principe de tous les biens, enfin une fournaise ardente dont il est impossible de s'approcher sans se sentir embrasé des flammes du divin amour.

Ici, d'ailleurs, comme dans la dévotion au Coeur de Jésus, la confiance ne saurait aller sans la générosité. La vraie manière d'aimer Marie, c'est de la servir, et on la sert en obéissant à son divin Fils. Aussi, en tête des moyens à employer pour honorer le Coeur de Marie, le P. Eudes place-t-il la pratique des vertus chrétiennes. « Si vous désirez, dit-il, donner un grand contentement à ce Coeur virginal... faites ce que notre Seigneur vous dit en ces paroles: Fili, praebe cor tuum mihi: Mon fils, donnez-moi votre coeur; et en celles-ci: Convertimini ad me in toto corde vestro: Convertissez-vous à moi de tout votre coeur. Pour cet effet, prenez une forte résolution d'accomplir la promesse que vous avez faite à Dieu en votre baptême, à savoir de renoncer entièrement à Satan, aux Oeuvres de Satan qui est le péché, et aux pompes de Satan, qui est le monde; et de suivre Notre-Seigneur en sa doctrine, en ses moeurs et en ses vertus. Et afin de vous convertir à Dieu, non seulement de coeur, mais de tout votre coeur, entrez dans un grand désir de tourner toutes les passions de votre coeur vers sa divine Majesté, en les faisant servir sa gloire ¹⁸⁷. »

Ainsi le premier moyen de plaire à Marie, d'après le Vénérable, c'est de se donner à Dieu, non seulement de coeur, « mais de tout son coeur », et, pour employer encore une autre expression qui lui était familière, de faire de son coeur un « holocauste ¹⁸⁸ » au Père éternel, en union avec le sacrifice que lui ont fait d'eux-mêmes les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie.

¹⁸⁶ Coeur adm., I. 4, ch. 7.

¹⁸⁷ Coeur adm., I. 11, ch. 2.

¹⁸⁸ Ibid.. I, 11, Méditation pour le 6e jour de l'octave; I. 12, Médit., 2e série, :3e méd.

V1-CX1

2. -L'imitation des SACRES COEURS

On a remarqué depuis longtemps que l'amour, surtout quand il a pour objet Notre-Seigneur et sa très sainte Mère, conduit à l'imitation. Tout le monde connaît cette maxime de saint Augustin, citée plusieurs fois dans le Coeur admirable « la parfaite dévotion consiste à imiter ce que l'on veut honorer ¹⁸⁹. » De ce chef, l'imitation pourrait rentrer dans le culte des Sacrés Coeurs, puisqu'elle est une suite de l'amour. Mais le P. Eudes a tellement insisté sur ce point dans le Coeur admirable, qu'il nous a paru bon de l'envisager comme un devoir spécial, et d'en faire l'objet d'un article à part.

On peut dire, en effet, que l'une des pensées dominantes du Coeur admirable, c'est que les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie doivent être la règle vivante, en même temps que l'objet de toutes nos pensées et de toutes nos affections. « Le Coeur de Marie, dit le Vénérable, est l'exemplaire et le modèle de nos coeurs; et tout le bonheur, la perfection et la gloire de nos coeurs consiste à faire en sorte que ce soient autant d'images vivantes du Sacré Coeur de Marie, comme ce saint Coeur est un portrait accompli du Coeur adorable de Jésus ¹⁹⁰. »

Cette pensée se retrouve partout dans le Coeur admirable. Vous la trouverez déjà mise dans les dédicaces qui ouvrent le livre; et, dans le corps même de l'ouvrage, vous la rencontrerez si souvent qu'il vous sera comme impossible de la perdre de vue.

Quand le Vénérable déroule sous nos yeux les tableaux du Coeur de Marie qu'il découvre soit dans la

V1-CX11

nature, soit dans la Loi mosaïque, il tient à nous montrer dans ces tableaux un modèle de la perfection à laquelle nous devons tendre. Lorsque, par exemple, il nous montre dans le Coeur de Marie le paradis du Fils de Dieu, la harpe du véritable David, le trône du vrai Salomon, un autel plus saint que celui du temple de Jérusalem, un livre vivant plus admirable et plus instructif que les tables de la Loi, il ajoute que Jésus veut aussi faire de notre coeur son paradis de délices, une harpe harmonieuse dont il se servira pour chanter les louanges de son Père, le trône de son amour, l'autel où nous devons lui sacrifier nos passions et nos vices, un livre vivant où l'on puisse lire toute la loi évangélique.

La même pensée revient encore quand le Vénérable nous montre le Coeur de Marie tout transformé en Dieu par une admirable participation à ses divines perfections. « Voulez-vous, dit-il, honorer le Coeur de votre divine Mère? Entrez à bon escient dans le dessein de l'imiter. Toutes les divines perfections et les trois Personnes éternelles se sont dépeintes elles-mêmes dans son Coeur, et l'ont tellement rempli, possédé, et pénétré qu'elles l'ont tout transformé en elles-mêmes... Aussi sa divine Majesté a dessein d'imprimer en vous une image vivante de ses adorables perfections, puisque c'est pour cela qu'il vous a créé à son image, et qu'étant votre Père et vous son enfant, vous devez lui être semblable, et qu'il déclare que vous devez être parfait comme il est parfait, miséricordieux comme il est miséricordieux, saint comme il est saint ¹⁹¹. »

Le Vénérable appuie encore sur ce point dans ses méditations sur le saint Coeur de Marie: .
Considérez dit-il, que notre souverain Législateur nous a donné

V1- CX111

le Coeur auguste de sa glorieuse Mère, comme une sainte règle, qui vous fera saint, si vous la gardez fidèlement: règle de la vie céleste que vous devez mener; règle des moeurs et des qualités saintes dont vous devez vous revêtir; la règle de toutes les maximes évangéliques que vous avez à suivre; règle des saintes dispositions avec lesquelles il faut faire toutes vos actions; règle des sentiments et affections qui doivent

¹⁸⁹ Coeur adm., I. 5, ch. 13; I. 9, ch. 4, sec. 3.

¹⁹⁰ Ibid., I. 11, ch. 1.

¹⁹¹ Coeur adm., I. 5, ch. 13.

être dans votre coeur; règle de toutes vos pensées, paroles et actions; en un mot règle de votre vie intérieure et extérieure. Rendez grâce à cet adorable Législateur de vous avoir donné une règle si sainte, si aimable, si douce et si facile, car elle est toute d'amour. Vous devez mettre votre joie et vos délices à la garder, puisque cette règle n'est autre chose que le Coeur tout aimable et tout amour de votre bonne Mère, qui ne manquera pas de vous obtenir de Dieu toutes les grâces convenables pour l'observer fidèlement. Mais il est nécessaire que, de votre côté, vous jetiez souvent les yeux de votre esprit sur cette divine règle, et que vous l'étudiez soigneusement afin de la garder exactement ¹⁹². »

Et ce que le P. Eudes répète si souvent en parlant du Coeur de Marie, il l'enseigne également, toutes les fois que l'occasion s'en présente, du Coeur de Jésus. Dans le XIIe livre, il consacre même une méditation tout entière à nous montrer dans ce divin Coeur le modèle et la règle de notre vie. « Jésus, dit-il, m'a donné son Coeur pour être mon refuge et mon asile, mon oracle et mon trésor; mais il me l'a donné aussi pour être le modèle et la règle de ma vie et de mes actions. C'est cette règle que je veux regarder et étudier continuellement, afin de la suivre fidèlement.

V1-CX1V

Je veux considérer soigneusement ce que le Coeur de mon Jésus hait et ce qu'il aime, afin de ne haïr que ce qu'il hait, et de n'aimer que ce qu'il aime. Je trouve qu'il n'a jamais rien haï et qu'il ne haïra jamais qu'une seule chose, qui est le péché. N'a-t-il eu aucune haine contre les misérables Juifs qui l'ont tant persécuté, ni contre les bourreaux qui l'ont traité si cruellement? Nullement, au contraire, il a excusé devant son Père le plus horrible de tous les forfaits, et l'a prié de le pardonner. C'est la règle que je veux suivre pour l'amour de vous, mon Sauveur. Je ne veux rien haïr que le péché, et je veux aimer tout ce que vous aimez, et même ceux qui me haïssent, et faire tout le bien que je pourrai moyennant votre grâce, à ceux qui me feront du mal ¹⁹³. »

Les textes que nous venons de citer montrent que le P. Eudes ne se borne pas à recommander en général l'imitation des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie. Les circonstances même où il le fait, l'amènent souvent à indiquer avec beaucoup de précision en quoi et comment nous devons les imiter. Et comme il traite en détail des perfections et des vertus du Coeur de Marie, il serait aisé d'extraire du Coeur admirable un traité à peu près complet de la vie et des vertus chrétiennes.

Cependant, à plusieurs reprises, le Vénérable a ramené l'imitation des Sacrés Coeurs à quelques points fondamentaux qu'il est bon de signaler. Dans le XIe livre du Coeur admirable, il nous invite à développer dans notre Coeur les sentiments qui animaient le Coeur de Marie, et il en mentionne cinq principaux, qui sont:

1. « Un grand sentiment d'horreur et d'abomination au regard du péché;

V1-CXV

2. « Un grand sentiment de haine et de mépris au regard du monde et de toutes les choses du monde;
3. « Un profond sentiment de très basse estime et même de mépris et de haine au regard de nous-mêmes;

4. « Un très profond sentiment d'estime, de respect et d'amour au regard de toutes les choses de Dieu et de son Église;

5. « Un grand sentiment de vénération et d'affection au regard de la croix, c'est-à-dire au regard des privations, humiliations, mortifications et souffrances, qui sont un des plus riches trésors d'une âme chrétienne en ce monde ¹⁹⁴. »

Dans la méditation où il nous propose le Coeur de Jésus comme la règle de notre vie, le P. Eudes indique également les principaux sentiments qu'il importe le plus de développer en nous pour ressembler

¹⁹² COEUR adm., I. 11, Méditations, 2e série, 2e Médit. Cf. médit. pour le troisième jour de l'octave.

¹⁹³ Coeur adm., I.12, Méditations, 1e série, 5e médit.

¹⁹⁴ Coeur adm., I.11, ch. 2.

au divin Maître. Ce sont à peu de chose près ceux-là mêmes qu'il proposait tout à l'heure à notre imitation, en nous les faisant contempler dans le Coeur de Marie. Voici, d'ailleurs, ses propres paroles:

« J'entends, écrit-il, ma Règle qui me dit: Hoc sentite in cordibus vestris, quod et in Christo Jesu: Ayez en votre coeur les mêmes sentiments qui sont dans le Coeur de Jésus. Quels sont ces sentiments? J'en trouve six:

1. « Les sentiments d'amour que Jésus a pour son Père et pour la très sainte volonté de son Père. Il aime tant son Père qu'il s'est sacrifié, et qu'il est encore prêt de se sacrifier un million de fois pour sa gloire. Il a tant d'amour pour sa divine volonté que, durant tout le cours de sa vie, il n'a jamais fait la sienne, non pas même une seule fois, mais qu'il

V1-CXV1

a mis tout son contentement dans l'accomplissement de celle de son Père.

2. « Les sentiments d'horreur et d'abomination qu'il a au regard du péché, lequel il abhorre tellement, qu'il s'est abandonné la rage de ses ennemis et aux supplices de la croix, pour écraser ce monstre infernal.

3. « Les sentiments d'estime et d'affection qu'il a pour la croix et pour les souffrances, qu'il aime si tendrement, que le Saint-Esprit, parlant du jour de sa Passion, l'appelle le jour de la joie de son Coeur: In die laetitiae Cordis ejus.

4. « Les sentiments d'amour qu'il a pour sa très sainte Mère, qu'il aime plus, elle seule, que tous ses Anges et tous ses Saints ensemble.

5. « Les sentiments de charité qu'il a pour nous, qu'il aime si passionnément, qu'il semble, dit saint Bonaventure, qu'il se haïsse soi-même pour nous ¹⁹⁵.

6. « Les sentiments de mépris et de haine qu'il a contre le monde, qu'il hait tant, qu'il le traite comme un maudit et un excommunié, en déclarant qu'il n'a point de part en ses prières: Non pro mundo rogo, et que ses enfants ne sont point du monde, comme il n'est point du monde: De mundo non sunt, sicut et ego non sum de mundo ¹⁹⁶. »

3. --La dépendance à l'égard des Sacrés Coeurs.

Dans l'ordre moral, comme dans l'ordre physiologique, la vie procède du coeur. C'est donc dans le Coeur de Jésus qu'il faut chercher le principe de la vie du divin Maître, de ses pensées et de ses

V1-CXV11

affections, de ses actions et de ses mystères, de ses joies et de ses souffrances.

C'est à lui également qu'il faut remonter, pour trouver le principe de la plénitude de vie divine que nous admirons dans le Coeur de Marie. Nous l'avons suffisamment expliqué en traitant du Coeur divin de la bienheureuse Vierge.

Le P. Eudes ajoute que le Coeur de Jésus est aussi le principe de ce que nous possédons nous-mêmes de vie surnaturelle; en sorte que notre vie n'est qu'un prolongement et comme un écoulement de la sienne. « Le Coeur de Jésus, dit-il, est le principe de la vie des enfants de Dieu. Car puisqu'il est le principe de la vie du chef, il est aussi le principe de la vie des membres; et puisqu'il est le principe de la vie du Père et de la Mère, il est aussi le principe de la vie des enfants ¹⁹⁷. »

Le P. Eudes se plaisait à envisager les chrétiens comme les enfants de Jésus et de Marie, et à dire qu'ils ne doivent avoir d'autre vie que celle de leur Père et de leur Mère, et que cette vie, c'est d'eux qu'ils

¹⁹⁵ "In tantum me diligis, ut te pro me odisse videaris.»

¹⁹⁶ Coeur adm., I. 12, Médit., 1ère série, 5e médit. cf. I. 6, or. 6.

¹⁹⁷ Cf. Coeur adm., I. 12, Médit. 2e série, 5e médit.

doivent la recevoir ¹⁹⁸.

Il se plaisait encore davantage à considérer les chrétiens comme les membres du corps mystique dont Jésus est le chef. On sait qu'il avait fait de cette pensée la base de sa doctrine spirituelle, et que c'est pour aider les fidèles à la réduire en pratique dans le détail de la vie, qu'il avait composé le Royaume de Jésus. En s'attachant à la dévotion aux Sacrés Coeurs, le Vénérable ne modifia nullement ses vues sur la

V12-CXV111

vie chrétienne: il se borna à appliquer au Coeur de Jésus et au Coeur de Marie, ce qu'il avait dit auparavant de leurs personnes. Dans le Coeur admirable, comme dans le Royaume de Jésus, il répète que Jésus est notre chef et que nous sommes ses membres, et que, par conséquent, nous devons être animés de son esprit et vivre de sa vie; et le moyen qu'il indique pour en arriver là, c'est de nous laisser conduire par le divin Maître, comme les membres se laissent conduire par le chef. D'où il suit que, puisque la vie de Jésus a son principe dans son Coeur adorable, c'est également ce divin Coeur qui doit nous conduire en toutes choses. Il faut qu'il vive et qu'il règne en nous, qu'il soit l'âme de notre âme et le coeur de notre coeur, comme il est l'âme et le coeur de sa divine Mère.

« Je vous dirai, écrit le P. Eudes à la fin du 1er livre du Coeur admirable, je vous dirai que ce même Jésus, qui a voulu être le Coeur et la vie de sa très précieuse Mère, veut aussi être votre Coeur et votre vie: *Christus vita vestra*; et que, vous ayant fait la grâce d'être l'un de ses membres, il doit vivre dedans vous, de telle sorte que vous puissiez dire avec son Apôtre: *Vivit in me Christus*: « Jésus-Christ est vivant en moi. » Il veut établir sa vie non pas seulement dans votre âme, mais aussi dans votre corps: *Ut vita Jesus manifestetur in corporibus nostris*. Il veut que tout ce qui est en lui vive dans vous, que son âme vive dans votre âme, son Coeur dans votre coeur, son Esprit dans votre esprit... et qu'enfin toutes les facultés de son âme et de son corps soient vivantes et régnautes dans les facultés de votre âme et de votre corps ¹⁹⁹. » Un peu plus loin, le P. Eudes revient encore sur ce point: « Je vous prie de considérer derechef,

V1-CX1X

dit-il, que Jésus-Christ Notre-Seigneur est votre véritable chef, et que vous êtes un de ses membres....

« Que vous êtes à lui comme les membres sont à leur chef; à raison de quoi il désire ardemment faire usage de tout ce qui est en vous, pour le service et la gloire de son Père, comme des choses qui sont à lui.

« Que non seulement il est à vous, mais qu'il veut être en vous, et qu'il veut être vivant et régnaute en vous, comme le chef est vivant et régnaute dans ses membres; et qu'il veut que tout ce qui est en lui soit vivant et régnaute en vous, que son esprit soit vivant et régnaute dans votre esprit; que son Coeur soit vivant et régnaute dans votre coeur... afin que la vie de Jésus paraisse visiblement même dans votre chair et dans votre extérieur.

« Que non seulement vous êtes au Fils de Dieu; mais que vous devez être en lui, comme les membres sont en leur chef; que tout ce qui est en vous doit être incorporé en lui, et recevoir vie et conduite de lui; qu'il n'y a point de véritable vie pour vous qu'en lui seul, qui est la très unique source de la vraie vie; que hors de lui il n'y a que mort et perdition pour vous; qu'il doit être le seul principe de tous les mouvements, usages et fonctions de votre vie; et qu'enfin vous ne devez vivre que de lui, en lui et pour lui ²⁰⁰. »

Ailleurs le Vénérable enseigne que Jésus veut nous donner un coeur nouveau, et que ce coeur qu'il ¹⁹⁸ Coeur.adm., I. 4, ch. 1; I. 12, Médit., 2e série, le Médit., et passim. Voici la même idée exprimée dans l'office du Coeur de Jésus: « *Gaude, Maria, Mater Redemptoris: ecce vulnerasti et rapuisti Cor ejus, et factum est Cor tuum, ipsumque nobis dedisti, ut cum Patre et Matre cor unum habeamus*. le Vêpres antienne de Magnificat.

¹⁹⁹ Coeur adm.. I. 1, ch. 5, sect. 1.

²⁰⁰ Coeur admirable, I. 1, ch. 5, sect. 3.

Ailleurs le Vénérable enseigne que Jésus veut nous donner un coeur nouveau, et que ce coeur qu'il nous veut donner pour être, en nous, le principe d'une vie nouvelle et en tout conforme à la sienne, n'est autre que son propre Coeur. Pour appuyer cette assertion, le P. Eudes cite le passage d'Ézéchiel que nous avons déjà signalé plus haut : « Notre adorable

V1- CXX

Sauveur, dit-il, ayant formé le dessein de nous enrichir du trésor des trésors, qui est son Coeur adorable, et conséquemment, le Coeur incomparable de sa divine Mère, il a voulu nous en faire la promesse longtemps auparavant, par la bouche du prophète Ézéchiel, en ces paroles: Dabo vobis cor novum: « Je vous donnerai un Coeur nouveau. » Auferam a vobis cor lapideum: « Je vous ôterai votre coeur de pierre», c'est-à-dire, ce coeur dur et insensible aux choses divines et éternelles; Et dabo vobis cor carneum: « Je vous donnerai un coeur de chair,» c'est-à-dire un coeur docile, traitable, flexible à mes inspirations et à mes volontés. Et voulant nous faire connaître plus clairement quel est ce coeur nouveau qu'il nous veut donner, il ajoute: Spiritum meum ponam in medio vestri: « Je mettrai mon esprit au milieu de vous »; c'est-à-dire, je mettrai mon Coeur au milieu de votre poitrine, car son esprit et son Coeur ne sont qu'une même chose ²⁰¹. »

V1-CXX1

Notre-Seigneur a associé sa divine Mère à tout ce qu'il a fait et tout ce qu'il continue de faire pour notre salut. Dans le corps mystique de Jésus-Christ, la sainte Vierge occupe une place à part. Elle en est « le cou », disait Pie X dans sa première encyclique. Elle est, en effet, notre médiatrice auprès de Jésus, et d'après l'enseignement commun, toutes les grâces qui nous viennent du Coeur de Jésus passent par le Coeur de Marie pour arriver jusqu'à nous. Le Coeur de Marie concourt donc avec le Coeur de Jésus à nous remplir de l'esprit du divin Maître, et nous faire vivre de sa vie. Dans ce sens, on peut donc dire du Coeur de Marie, comme du Coeur de Jésus, qu'il doit être l'âme de notre âme, le Coeur de notre coeur.

« Le Fils de Dieu, dit le P. Eudes, est avec son Père, le principe du saint-Esprit. La sacrée Vierge est la source et le principe, avec Dieu, du nouvel esprit de grâce et d'amour qui a été donné à la terre par le mystère de l'Incarnation. Si saint Chrysostome, parlant du coeur apostolique de saint Paul, dit que c'est le principe de l'esprit de vie qui a été répandu dans tous les membres de Jésus-Christ: Principium spiritus vitae, qui in omnia suppeditatus est, membrisque Christi datus; combien davantage cela est-il vrai du coeur admirable de la Reine des Apôtres? Car, comme le Fils de Dieu répand continuellement son rapprocher de ces enseignements du P. Eudes ceux que l'on trouve dans les écrits de la B. Marguerite-Marie. « Le vendredi dans l'octave de la Fête-Dieu, dit-elle, après la sainte communion, mon Jésus me dit ces paroles: Ma fille, je suis venu à toi pour substituer mon âme à la place de la tienne, mon Coeur et mon esprit en la place du tien, afin que tu ne vives plus que de moi et pour moi. » Vie par les contemporaines. p. 114. « Je fis ma confession annuelle, dit-elle ailleurs, après laquelle il me semblait me voir et sentir dépouillée et revêtue en même temps d'une robe blanche, avec ces paroles: Voici la robe d'innocence dont je revêts ton âme, afin que tu ne vives plus que de la vie d'un Homme-Dieu, c'est-à-dire, que tu vives comme ne vivant plus, mais me laisses vivre en toi. Car je suis la vie, et tu ne vivras plus qu'en moi et, par moi, qui veux que tu agisses comme n'agissant plus, [mais que] tu me laisses agir et opérer en toi et pour toi. » Vie et oeuvres, tom. 2, p. 333. « Après avoir perdu notre coeur de corruption, dit-elle encore, il nous faut prendre [dans le Coeur de Jésus] un coeur tout nouveau qui vous fasse désormais vivre d'une vie toute renouvelée. Il faut que ce Coeur nouveau ait des pensées des affections toutes nouvelles, et qu'il produise des opérations toutes nouvelles en pureté et en ferveur dans toutes nos actions; il faut que la volonté [divine] tienne tellement la nôtre anéantie, que cette [adorable] volonté puisse agir absolument, sans résistance de notre part; et enfin que les affections, les pensées et les désirs du Coeur de Jésus soient en la place des nôtres, mais surtout son amour qui s'aimera lui-même en nous et pour nous; c'est-à-dire qu'il faut que ce divin Coeur soit tellement substitué en la place de nos coeurs, que lui seul vive et agisse en nous et pour nous. » Texte cité par le P. Yenveux, Le Règne du Coeur de Jésus, tom 3, p. 601, sans référence aux Oeuvres de la Bienheureuse.

spiritus vitae, qui in omnia suppeditatus est, membrisque Christi datus; combien davantage cela est-il vrai du coeur virginal de la Reine des Apôtres? Car, comme le Fils de Dieu répand continuellement son divin Esprit dans son Église, et dans tous les coeurs des fidèles qui n'y apportent point

V1-CXX11

d'obstacle, il a aussi associé le Coeur très libéral de sa bienheureuse Mère avec le sien, dans cette divine effusion qu'il fait sans cesse de son adorable Esprit ²⁰². »

Les conséquences pratiques de cette doctrine sont très simples. Le P. Eudes les avait déjà exposées dans le Royaume de Jésus. A plusieurs reprises, il les expose de nouveau avec beaucoup de précision dans le Coeur admirable. Elles se réduisent à deux, à savoir: le renoncement à nous-mêmes, surtout à notre esprit propre et à notre volonté propre; et la donation de notre coeur à Jésus et Marie, pour qu'ils en disposent leur gré. Le P. Eudes, toutefois, y ajoute souvent l'application pratiquer les vertus, qui n'est, au fond, que la coopération à l'action de Jésus en nous."

Pour que Jésus vive en vous, dit-il, vous avez trois choses à faire. La première est de tâcher de faire mourir en toutes les puissances de votre âme et de votre corps, à tout ce qui est désagréable à Dieu, selon ces paroles de saint Paul: Nous portons toujours en notre corps la mortification de Jésus, afin que la vie de Jésus soit manifestée en nos corps. La seconde est d'orner ces mêmes puissances de toutes les vertus chrétiennes. La troisième, de vous donner souvent au Fils de Dieu, et le prier qu'il daigne employer lui-même la puissance de son bras, pour détruire en vous tout ce qui lui est contraire, et pour y établir la vie et le règne de toutes les facultés de son âme et de son corps ²⁰³. »

Mourir à soi-même, et se laisser conduire en toutes choses par l'esprit de Jésus, au fond c'est là tout le travail de la vie chrétienne. Nous devons

V1-CXX111

apporter à le mener à bonne fin toute l'énergie de notre volonté. Mais le succès de ce travail dépend encore plus de Jésus que de nous. C'est à lui de nous dépouiller de nous-mêmes et de nous remplir des dispositions de son Coeur adorable. Dans le Coeur Admirable, on trouvera un grand nombre de supplications ardentes adressées au divin Maître, pour le prier de le faire. « O Jésus, s'écrie quelque part le P. Eudes, anéantissez-nous en nous-mêmes, pour nous établir en vous, ou plutôt pour vous établir en nous: puisque nous sommes indignes de posséder l'être et la vie, ayant mérité de les perdre tant de fois par nos péchés; et que vous seul êtes digne d'être et de vivre. Faites donc que nous ne soyons rien et que vous soyez tout en nous. Soyez notre être, notre vie, notre esprit, notre lumière, notre coeur, notre amour, notre force, notre trésor, notre joie, notre gloire, notre tout, afin que votre Père éternel, qui ne veut ni voir, ni aimer autre chose que vous, jetant les yeux sur nous, n'y aperçoive rien que son Jésus, l'unique objet de son regard, de son amour et de sa complaisance ²⁰⁴. »

Et le Vénérable ajoutait, en songeant à l'obstacle que notre dépravation originelle oppose à l'action de la grâce en nous: « O Jésus, c'est de tout notre coeur que nous renonçons à ce premier père, qui n'est pas notre véritable père, puisqu'il nous a donné la mort avant que de nous donner la vie. Vous êtes notre vrai Père, O Jésus, qui avez souffert la mort pour nous donner la vie. Aussi voulons-nous être vos vrais enfants; mais nous ne pouvons être vos enfants, si nous ne cessons d'être enfants d'Adam, et nous ne cesserons point d'être enfants d'Adam s'il ne meurt en nous. O Jésus, c'est

V1-CXX1V

~~vous qui êtes le Chérubin établi de Dieu~~ la porte du second Paradis; c'est vous qui portez en main ce glaive flamboyant. Frappez, frappez avec cette épée sur ce vieil homme, cet homme de péché, cet homme de ~~perdition~~, cet homme qui vous est tout contraire, et par conséquent qui est un vrai Antéchrist. Si cet ²⁰² Coeur adm., I. 5, ch. 10. Cf. I. 2, ch. 5; I. 11, médit: pour le 6e jour de l'octave.

²⁰³ Coeur adm., I. 1, ch. 5; , sect. I. Voir des textes analogues 3, Ch. 2 et 3.

²⁰⁴ Coeur adm.. I. 2, ch. 7. sect. 2.

perdition, cet homme qui vous est tout contraire, et par conséquent qui est un vrai Antéchrist. Si cet Antéchrist ne meurt en nous, vous n'y pouvez vivre, Jésus, et vous n'y vivrez qu'à mesure qu'il y mourra. Tuez-le donc tout à fait dedans nous, afin que vous y viviez parfaitement, et que nous puissions dire avec votre Apôtre: Je vis, non plus moi, mais c'est Jésus-Christ qui vit en moi ²⁰⁵. »

Le P. Eudes comparait les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie à une fournaise, et son voeu le plus cher était de se plonger dans cette ardente fournaise, et d'y plonger en même temps les coeurs de tous ses enfants spirituels, et même de tous les chrétiens, pour qu'ils y fussent embrassés des feux de l'amour divin. Voici comment il explique, dans une de ses méditations, l'action de cette fournaise sur ceux qui s'en approchent: « Le très aimable Coeur de notre bénin Sauveur est une fournaise ardente de très pur amour au regard de vous. Fournaise d'amour purifiant, d'amour illuminant, d'amour sanctifiant, d'amour transformant, et d'amour édifiant. D'amour purifiant, dans lequel les coeurs des saints amants sont purifiés plus parfaitement que l'or dans la fournaise. D'amour illuminant, qui dissipe les ténèbres de l'enfer dont la terre est couverte, et qui nous fait entrer dans les admirables lumières du ciel: De tenebris nos vocavit in admirabile lumen suum. D'amour sanctifiant, qui détruit le péché dans nos âmes, pour y établir le règne de la grâce. D'amour transformant, qui transforme les serpents en colombes,

V1-CXXV

les loups en agneaux, les bêtes en anges, les enfants du diable en enfants de Dieu.... D'amour déifiant, qui fait les hommes dieux: Ego dixi, Dei estis, les rendant participants de la sainteté de Dieu, de sa miséricorde, de sa patience, de sa bonté de son amour, de sa charité et de ses autres perfections: Divinae consortes naturae. O divin amour de mon Jésus, je me donne tout à vous: purifiez-moi, illuminez-moi, sanctifiez moi, transformez-moi tout en vous, afin que je sois tout amour pour mon Dieu ²⁰⁶. »

Quand ce travail de purification et de sanctification atteint sa perfection, Jésus fait plus que de vivre dans l'âme chrétienne, il y règne en maître absolu. Son désir serait de régner dans tous les coeurs, mais la résistance qu'il rencontre dans la plupart d'entre eux ne lui permet pas de le faire. Le P. Eudes en gémissait, et il invitait les chrétiens à pousser jusqu'aux dernières limites la pratique du renoncement et de la docilité à Jésus, pour que le divin Maître pût établir dans leurs coeurs le règne de son amour. « Jésus, disait-il, veut vous faire la grâce d'établir son trône dans votre coeur. Ne l'oyez-vous pas qu'il dit à votre âme ce qu'il dit à chaque âme chrétienne: Veni, electa mea, et ponam in te thronum meum: « Venez, mon élue, ma bien-aimée, quittez entièrement le parti du péché, du monde et de vous-même, et venez à moi qui suis Roi, et qui suis votre Roi, et je mettrai mon trône et établirai mon règne dedans vous? » Oui, Jésus est Roi, c'est le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs, et il est votre Roi et le Roi de tous les coeurs qu'il a créés et qu'il a rachetés au prix de son sang ²⁰⁷. »

« O très bon Jésus, ajoutait le Vénéral, régnez sur

V1- CXXVI

nous en la vertu de votre Esprit, en la force de votre amour, et en l'effusion de votre bonté... Régnez dans nos coeurs, régnez dans nos corps, régnez dans toutes les puissances de nos âmes, régnez sur tous nos sens intérieurs et extérieurs, et sur toutes nos passions; régnez dans nos pensées, dans nos desseins et dans nos affections, dans nos paroles, dans nos actions et dans toutes les appartenances et dépendances de notre être et de notre vie. Faites-y régner votre puissance, votre sagesse, votre bonté, votre miséricorde, votre sainteté, et toutes vos divines perfections. Faites-y régner votre humilité, votre pureté, votre obéissance, votre patience, votre haine contre le péché et le monde, votre affection pour la croix, votre charité vers les hommes, votre zèle pour le salut des âmes, votre inclination pour votre Église, votre dilection vers votre sainte Mère, votre amour vers votre Père éternel et toutes vos autres... vertus. Enfin régnez surtout ce qui est en nous et à nous, absolument, uniquement, éternellement et en la manière qui

²⁰⁵ Coeur adm. 1. c.

²⁰⁶ Coeur adm., I. 12, Méditations, 2e série, 8e médit.

²⁰⁷ Ibid., I. 3, ch. 3, sect. 2.

vous sera le plus agréable ²⁰⁸. »

Il va sans dire, d'ailleurs, que quand le divin Maître prend possession d'un coeur, sa sainte Mère en prend possession avec lui. Le P. Eudes qui se plaisait à proclamer la royauté du Coeur de Jésus, aimait également à proclamer celle du Coeur de Marie, et ce qu'il demandait le plus instamment à cette bonne Mère, c'était justement de prendre une entière possession de son Coeur, afin d'y régner avec son divin Fils: « O Reine de mon coeur, s'écrie-t-il dans le Coeur admirable, je vous offre mon misérable coeur, et je vous conjure, par toutes les bontés du vôtre, d'employer toute la puissance que Dieu vous a donnée, pour y écraser, à quelque prix que

V1-CXXV11

ce soit, et y anéantir totalement tout ce qui déplaît à votre Fils, et pour y établir parfaitement le souverain empire de son Coeur et du vôtre, afin que ces deux Coeurs, qui ne sont qu'un Coeur, règnent incessamment, souverainement et éternellement dans mon coeur, pour la pure gloire et le seul contentement de la sainte Trinité ²⁰⁹. »

4. -- L'usage des Sacrés Coeurs.

Le divin Maître étant le chef dont nous sommes les membres, notre coeur lui appartient, et il veut en user pour y continuer et, en un sens, y parfaire, pour la gloire de Dieu et notre avantage personnel, la vie qu'il possède en lui-même. C'est pourquoi nous devons lui donner notre coeur et lui permettre d'en user son gré, en nous laissant conduire par son divin Esprit. Et nous avons vu que, proportion gardée, Marie a sur nous les mêmes droits: ce qui nous impose à son égard les mêmes obligations. Mais, d'autre part, les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie nous appartiennent et, à notre tour, nous avons le droit d'en user.

« Je vous prie, dit le P. Eudes, de considérer que Jésus-Christ est votre véritable chef, et que vous êtes un de ses membres...; qu'il est à vous, comme le chef est à ses membres; que tout ce qui est à lui est à vous, son Esprit, son Coeur, son corps, son âme et toutes les facultés de son âme et de son corps; et que vous devez en faire usage, comme de choses qui sont vôtres, pour servir, louer, aimer, et glorifier Dieu ²¹⁰. »

Oui, dit-il ailleurs, le Coeur de Jésus est à vous,

V1-CXXV111

le Coeur de Marie est vous, tous les coeurs des Anges et des Saints sont à vous ²¹¹. » Et voici comment il prouve cette assertion: « Le Coeur de Jésus est à vous, parce que le Père éternel, en vous donnant son Fils, vous a donné le Coeur de son Fils; parce que ce même Fils vous l'a aussi donné, en se donnant soi-même à vous, et parce qu'il a voulu être votre chef, et que tout ce qui est dans le chef appartient aux membres... Le Coeur de Marie Mère de Jésus est à vous, parce que Jésus vous l'a donné pour être votre Mère, et que ce qui est à la mère est aux enfants. De plus, le Coeur de Marie est à vous et le coeur des anges et des Saints, parce que vous et eux êtes les membres d'un même corps, et que ce qui est à un membre est à l'autre; comme aussi parce que le Père éternel, en vous donnant son Fils, vous a donné toutes choses avec lui ²¹². »

« Oh! quel sujet de joie! s'écrie le Vénérable. Le Coeur de l'Homme-Dieu est à nous; le Coeur de la

²⁰⁸ Coeur admirable, 1. c.

²⁰⁹ Coeur admirable, I. 5, ch. 5.

²¹⁰ Ibid., I. 1, ch. 5, sect. 3.

²¹¹ Coeur admirable, I. 3, ch. 2.

²¹² Ibid., I. 3, ch. 2.

Mère de Dieu est à nous; tous les Coeurs des Anges et des Saints sont à nous. Tous les trésors qui sont renfermés dans tous ces Coeurs sont à nous. Oh! quel sujet de joie! Nous possédons le Coeur du Roi et de la Reine du ciel, et de tous les princes de leur cour. Oh! quel sujet de réjouissance! Nous avons le droit d'offrir tous ces Coeurs à Dieu, avec tout l'amour, la gloire et les louanges qu'ils lui donnent, comme une chose qui est à nous; et nous pouvons l'aimer et le glorifier avec tous ces Coeurs qui ne sont qu'un Coeur, comme avec un coeur qui est nôtre ²¹³. »

Si, en effet, Jésus nous a donné son divin Coeur, c'est afin que nous nous en servions pour l'acquit de nos obligations, et spécialement pour rendre à Dieu

V1-CXXIX

un culte digne de lui. « Le Fils de Dieu nous donne son Coeur pour être notre coeur, dit le P. Eudes, afin que, par ce Coeur immense, infini et éternel, nous puissions rendre à Dieu tous nos devoirs, et satisfaire à toutes nos obligations envers sa divine Majesté, d'une manière qui soit digne de ses perfections infinies. Nous sommes obligés à cinq grandes choses à l'égard de Dieu: 1e à l'adorer dans ses divines grandeurs; 2e à lui rendre grâces des bienfaits inénarrables que nous avons reçus et recevons continuellement de son infinie bonté; 3e à satisfaire à sa divine justice pour nos innombrables péchés et négligences; 4e à l'aimer pour ses bontés incompréhensibles; 5e à le prier pour obtenir de sa divine libéralité toutes les choses qui nous sont nécessaires tant pour l'âme que pour le corps. Or, quel moyen de nous acquitter de tous ces devoirs d'une manière digne de Dieu? Cela nous est impossible; car, quand nous aurions tous les esprits, tous les coeurs et toutes les forces de tous les Anges et de tous les hommes, et que nous les emploierions pour adorer, remercier et aimer Dieu dignement, et pour satisfaire parfaitement à sa divine justice, cela ne serait rien à l'égard de nos obligations infinies, mais... notre très bon Sauveur nous a donné un moyen de remplir entièrement et parfaitement tous ces devoirs, quel est ce moyen? C'est son Coeur adorable qu'il nous a donné, afin que nous en fassions usage comme de notre propre coeur, pour adorer Dieu autant qu'il est adorable, pour l'aimer autant qu'il mérite de l'être, et pour satisfaire à toutes nos obligations d'une manière qui soit digne de sa Majesté suprême ²¹⁴. »

V1-CXXX

Il va sans dire que nous pouvons user également du Coeur de Marie et de tous les Coeurs des Anges et des Saints. Le Coeur de Marie est, comme celui de Jésus, un trésor d'une richesse immense, où nous pouvons puiser à pleines mains. « Si nous voulons jouir des biens inconcevables qui sont pour nous dans ce précieux trésor, dit le P. Eudes, ayons soin d'y avoir recours avec respect et confiance dans nos besoins. Nous y trouverons de quoi payer toutes nos dettes, de quoi satisfaire à toutes nos obligations, de quoi pratiquer toutes les vertus chrétiennes, de quoi faire saintement toutes nos actions, et de quoi honorer et aimer Dieu dignement ²¹⁵. »

Et voici comment le P. Eudes lui-même réduisait en pratique les conseils qu'il donnait aux autres: « O mon cher Jésus, que vous rendrai-je pour tant et tant de faveurs que je reçois incessamment de votre infinie bonté et de la charité incomparable de votre très sacrée Mère? Je vous offre mon coeur qui vous appartient par une infinité de titres. Mais qu'est-ce que vous offrir le coeur d'un néant? Je vous offre tous les coeurs de tous vos Anges et de tous vos saints. Mais cela est encore peu de chose à l'égard du trésor immense que vous m'avez donné en me donnant le Coeur de votre très sainte Mère. Je vous offre ce même Coeur qui vous est plus agréable lui seul que tous les coeurs de l'univers. Mais ce n'est pas encore assez pour remplir entièrement mes obligations. Je vous offre votre Coeur adorable, qui est tout embrasé d'un amour immense et infini vers vous et vers votre divin Père. O Reine de mon coeur, je vous offre aussi ce Coeur tout aimable et tout amour de votre Fils, en actions de grâces du trésor

²¹³ Ibid., 1. c.

²¹⁴ Coeur adm., I. 12, Méditations, 1e série, 6e médit.; voir aussi la 4e méditation, 3e point.

²¹⁵ Coeur. adm., I. 11, Méditations, 2e série. 1e médit.

V1-CXXX1

inestimable que vous m'avez donné en me donnant votre Coeur maternel ²¹⁶. »

Ajoutons que le Vénérable ne se contentait pas de dire que nous pouvons user des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie comme d'un bien propre; il allait jusqu'à dire que nous le devons, si nous voulons remplir dans toute sa perfection le commandement d'aimer Dieu de tout notre coeur: « Jésus, dit-il nous ayant donné son Coeur avec le Coeur de sa bienheureuse Mère et tous les coeurs de ses Saints, qui tous ensemble ne sont qu'un seul Coeur, non seulement vous pouvez, mais vous devez en faire usage pour aimer Dieu, puisque ce Coeur est vraiment vôtre, et que vous devez aimer Dieu de tout votre coeur ²¹⁷. »

Quant aux moyens employés pour faire usage des Sacrés Coeurs, le P. Eudes en indique deux.

Le premier, c'est d'offrir à Dieu, pour suppléer à ce qu'il y a de défectueux et d'insuffisant dans ~~les honneurs que nous lui rendons, ses adorations et les hommages qu'il reçoit~~ du Coeur de Jésus et du Coeur de Marie. Cette pratique était déjà familière à sainte Gertrude, qui l'avait apprise du divin Maître lui-même. « Une fois qu'en psalmodiant l'office, elle s'efforçait de proférer chaque mot, chaque note, avec intention, et qu'elle n'y pouvait réussir, empêchée par la faiblesse de la nature.., le Seigneur lui présenta comme de ses propres mains son divin Coeur, sous la forme d'une lampe ardente, disant: Voilà que je présente aux yeux de ton âme mon très doux Coeur, l'organe de l'adorable Trinité; tu lui remettras avec confiance, pour qu'il y supplée, tout ce que tu ne peux accomplir parfaitement toi-même; et de la sorte, mes

V1-CXXX11

mes yeux ne verront rien en toi qui ne soit de la dernière perfection. Car, de même qu'un fidèle serviteur est toujours à la volonté de son maître, ainsi mon Coeur sera désormais toujours à ta disposition pour réparer à toute heure toutes tes négligences ²¹⁸. »

Dans une vision célèbre, Notre-Seigneur donna également son Coeur à la Bienheureuse Marguerite Marie, afin qu'elle s'en servît pour l'acquit de toutes ses obligations:« Je te constitue, lui dit-il, héritière de mon Coeur et de tous ses trésors, pour le temps et pour l'éternité, te permettant d'en user selon tes désirs; et je te promets que tu ne manqueras de secours que lorsque mon Coeur manquera de puissance... Il réparera et suppléera à tes défauts et t'acquittera de tes obligations ²¹⁹. »

L'autre moyen indiqué par le P. Eudes consiste à agir dans les dispositions des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, en se les appropriant par un acte d'union avec eux. Voici ce qu'en dit le Vénérable dans une de ses méditations sur le Coeur de Jésus: que faut-il faire pour employer ce grand Coeur que Dieu nous a donné, afin de satisfaire à toutes ces obligations? Deux choses. Voici la première: c'est que, lorsqu'il est question d'adorer Dieu, de le louer, de le remercier, de l'aimer, de pratiquer quelque vertu ou de faire quelque action pour son service, il faut premièrement renoncer à nous-même, Abneget semetipsum, renoncer à notre propre coeur qui est tout empoisonné du venin du péché et de l'amour-propre. Secondement, nous donner à Jésus pour nous unir, dans la chose, que nous allons faire, à son divin Coeur, à l'amour, à la charité, à l'humilité et à toute

V1-CXXX111

les saintes dispositions de ce même Coeur, afin d'adorer, d'aimer, de louer, de servir et de glorifier Dieu

²¹⁶Coeur admirable, I. 11, méditation pour la fête du saint Coeur de Marie.

²¹⁷Ibid., I. 3, ch. 2.

²¹⁸Héraut de l'amour divin, I. 3, ch. 25. Traduction des Bénédictins de Solesmes.

²¹⁹Vie et Oeuvres. tome I. P. 129, édit. 1867.

avec le Coeur d'un Dieu ²²⁰. »

L'idée que le P. Eudes s'était faite de la pratique de la dévotion aux Sacrés Coeurs est, on le voit, bien grande et bien belle. Il la concevait comme une vie d'union parfaite avec l'un et l'autre, union d'amour et de conformité, de dépendance et de société; et il y voyait un excellent moyen d'arriver à cette union parfaite avec Dieu, qui est la fin de la création et de la Rédemption, et que Jésus-Christ demandait pour nous à son Père lorsqu'il lui adressait ces admirables paroles: Ego in eis, et tu in me, ut sint consummati in unum ²²¹.

« O Jésus, disait le P. Eudes en rappelant ce mot du divin Maître, O Jésus, vous demandez à votre Père que nous ne soyons qu'un avec lui et avec vous, comme lui et vous n'êtes qu'un, et par conséquent vous voulez que nous n'ayons qu'un coeur avec votre Père adorable et avec vous; vous voulez être notre chef et que nous soyons vos membres, et conséquemment que nous n'ayons qu'un coeur et qu'un esprit avec vous... O Coeur tout aimable et tout amour de mon Sauveur, soyez le Coeur de mon coeur, l'âme de mon âme, l'esprit de mon esprit, la vie de ma vie, et l'unique principe de toutes mes pensées, paroles et actions ²²². »

V1-CXXX1V

V. - LA DÉVOTION DU P. EUDES ENVERS LE SACRÉ COEUR DE JÉSUS, ET CELLE DE LA B. MARGUERITE MARIE

Le Vénérable inaugura le culte public du Sacré Coeur de Jésus au plus tard en 1672, et le reste de sa vie il employa à le promouvoir toute l'activité de son zèle. L'année suivante, Notre-Seigneur commençait à révéler à la Bienheureuse Marguerite-Marie « les secrets inexplicables » de son divin Coeur, et le 16 juin 1675, il lui demandait de faire célébrer une fête en son honneur le premier vendredi après l'octave du Saint-Sacrement. Le P. Eudes n'a pas connu ces faits. Ce n'est qu'après sa mort que le secret des révélations de Paray-le-Monial commença à transpirer. S'il avait eu le bonheur d'en être informé, le Vénérable eût tressailli de joie en voyant son apostolat confirmé d'une manière si éclatante, et sa fête du 20 octobre, qui est la fête de l'amour, il se fût empressé d'ajouter la fête de réparation demandée par Notre-Seigneur. Et avec quel bonheur, il eût inséré dans le Coeur admirable les communications et les promesses faites par le divin Maître à l'humble Visitandine, lui qui a pris soin de relever ce qui regarde le Sacré Coeur dans les écrits de sainte Gertrude, de saint Bonaventure, de Lansperge et dans la vie de la Vénérable Marguerite de Beaune.

De son côté, la Bienheureuse Marguerite-Marie semble avoir ignoré l'apostolat du P. Eudes en faveur du Sacré Coeur ²²³. La fête que le Vénérable avait

V1-CXXXV

~~instituée en l'honneur du Coeur de Marie ne lui fut pas inconnue. Elle dut la trouver établie au monastère~~

²²⁰ Coeur adm., I. 12, Méditations, 2e série, 6e médit. Cf. 1. 3, ch. 2.

²²¹ Joan., XVII, 23.

²²² Coeur adm., I. 12, méditations, 2e série, 6e médit.

²²³ Dans une lettre à la Mère Greyfié, la Bienheureuse parle d'une « Congrégation que l'on a érigée sous le titre du Sacré Coeur de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » « Je ne sais pas bien, ajoute-t-elle, si c'est à Paris, mais je sais qu'il s'en fait encore une autre toute dédiée à l'honorer ». Il ne peut être question ici que de la Congrégation de Jésus et Marie ou des confréries établies par le P. Eudes. Au moment où écrivait la Bienheureuse (1689 ou 1690), il n'existait pas d'autres Confréries du Sacré Coeur. Cf. Vie et Oeuvres, tome 2. p. 235, Édit. 1867.

de Paray-le-Monial ²²⁴, car elle a daté une de ses révélations de la fête du Coeur de la bienheureuse Vierge ²²⁵, et il n'est pas vraisemblable que cette date se réfère

V1-CXXXV1

à une fête qu'on ne célébrerait pas au couvent. La manière dont elle concevait la dévotion au Coeur de Marie rappelle, d'ailleurs, les vues du Vénérable. Témoin ce défi qu'elle donnait à ses novices pour l'Avent de 1685: « O divin Coeur de Jésus, vivant dans le Coeur de Marie, je vous conjure de vivre et de régner dans tous les coeurs, et de les consommer dans votre pur amour ²²⁶. » Quant à la fête instituée par le Vénérable en l'honneur du Coeur de Jésus, la Bienheureuse l'ignora toujours, de même qu'elle ignora toujours les pages si fortes et si suaves que le pieux auteur avait écrites sur le Sacré Coeur. Par où l'on voit que la dévotion du Vénérable et celle de la Bienheureuse sont entièrement indépendantes l'une de l'autre.

²²⁴Le P. Daniel, dans son Histoire de la Bienheureuse, ch. 12 et Mgr Bougaud, Hist. de la Bienh., ch. 7, affirment, comme nous, que la fête du Coeur de Marie se célébrait au couvent de Paray à l'époque de la Bienheureuse Marguerite-Marie. Mgr de la Madeleine de Ragny, évêque d'Autun en avait autorisé la célébration dans tout son diocèse le 20 janvier 1648, et il l'avait fait célébrer lui-même dans sa cathédrale le 8 février de la même année. A cette occasion, le P. Eudes fit imprimer, à Autun même, les deux offices du Saint Coeur et du saint Nom de Marie, en même temps que les deux salutations Ave Cor sanctissimum et Ave Maria Filia Dei Patris. Le petit volume du P. Eudes devait être entre les mains des Visitandines de Paray, car elles se servaient sûrement pour célébrer la fête du Coeur de Marie, de la messe et de l'office composés par lui. C'est là qu'elles trouvèrent sans doute l'Ave Maria Filia Dei Patris, prière qui leur était familière. Car un jour la Bienheureuse Marguerite-Marie l'imposa en pénitence aux novices dont elle avait la charge: « Vous direz tous les jours, leur écrivit-elle, l'Ave Maria, Filia Dei Patris, pour demander l'esprit d'union et de charité les unes pour les autres. » Vie et Oeuvres, tom. 2 p. 446.

²²⁵ « Un jour de la fête du Coeur de la très sainte Vierge, après la sainte communion Notre-Seigneur me fit voir trois coeurs dont celui qui était au milieu paraissait très petit et presque imperceptible. Les deux autres étaient tout lumineux et éclatants, dont l'un surpassait incomparablement l'autre, et j'entendis ces paroles: C'est ainsi que mon pur amour unit ces trois coeurs pour toujours. Les trois n'en firent qu'un; cette vue me dura assez longtemps, et m'inspira des sentiments d'amour et de reconnaissance qu'il me serait difficile d'exprimer. » Vie et Oeuvres, tom. I, p. 91, en note. Les Visitandines ajoutent: « Ces deux Coeurs lumineux sont évidemment les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, et le plus petit celui de notre Bienheureuse qui s'y allait abîmer ». Dans la collecte de la Messe du Coeur de Marie, le P. Eudes nous fait demander la grâce de n'avoir qu'un coeur avec Jésus et Marie cor unum... cum ipsis habere. C'est précisément la grâce dont la Bienheureuse se vit favorisée.

²²⁶ Vie et Oeuvres, tom. 2, p. 442. Voici un autre passage de ce défi qui rappelle également la doctrine du P. Eudes: « Vous offrirez au Père éternel les sacrifices que le Sacré Coeur de son divin Fils lui offre, par son ardente charité, sur l'autel du Coeur de sa Mère. » Dans un autre défi pour l'Avent, la Bienheureuse dit encore: « Pour honorer cette vie de sacrifice [du Verbe incarné], vous unirez et lierez votre esprit à celui de Jésus que l'amour tient immolé sur l'autel du Coeur de Marie. » Vie et Oeuvres, tom. 2, p. 443. Voir un passage analogue dans un défi pour l'Avent de 1686. Vie et Oeuvre, tom. 2, p. 443. A plusieurs reprises, la Bienheureuse demanda au P. Croiset d'insérer dans son livre sur la Dévotion au Sacré Coeur les litanies du saint Coeur de Marie, que la Mère de Soudeilles avait déjà introduites dans un petit livre traitant également de la dévotion au Sacré Coeur qu'elle avait fait imprimer à Moulins. Cf. Lettres inédites de la Bienheureuse, lettre II et III; Bainvel, La Dévotion au Sacré Coeur., p. 67; Hamon, Vie de la Bienheureuse, p. 410. Les litanies en question doivent être celles du P. Eudes, car à cette époque il n'en existait pas d'autres, croyons-nous.

voit que la dévotion du Vénérable et celle de la Bienheureuse sont entièrement indépendantes l'une de l'autre.

Il ne faudrait pas en conclure que ce sont deux dévotions différentes. Pour peu qu'on les étudie l'une et l'autre, on s'aperçoit vite qu'il n'y a entre elles aucune différence essentielle, ni du côté de l'objet, ni du côté de la pratique de la dévotion. Pour le P. Eudes comme pour la Bienheureuse

V1-CXXXV11

Marguerite-Marie, l'objet de la dévotion, c'est à la fois le Coeur de chair du divin Maître, et l'immensité de son amour pour nous. A diverses reprises, le Sacré Coeur apparut à la Bienheureuse sous la forme d'une fournaise d'amour jetant des flammes de toutes parts; et, de son côté, le Vénérable, dans le XIIe livre du Coeur admirable, ne fait guère que commenter cette belle pensée de saint Bernardin de Sienne, que le Coeur de Jésus est une fournaise d'amour destinée à embraser l'univers: *Fornacem ardentissimae charitatis, ad inflammandum et incendendum orbem universum*²²⁷. C'est cette fournaise d'amour qu'il présentent l'un et l'autre à notre vénération.

Sans contester l'identité des deux dévotions, le P. Bainvel affirme que celle du P. Eudes « fond et confond dans l'ampleur de son objet plus de choses que n'en comprend celle de la Bienheureuse Marguerite-Marie²²⁸. » Il est possible que, de prime abord, la dévotion de la Bienheureuse paraisse un peu plus simple. Mais quand on étudie l'exposé qu'en font ses disciples, par exemple le de Galliffet ou le P. Bainvel lui-même, il ne semble pas qu'elle ait un objet moins complexe que celle du P. Eudes.

Le Vénérable fait entrer dans la dévotion au Sacré Coeur tout l'amour du Coeur de Jésus, son amour sensible comme son amour volontaire, son amour pour son Père céleste et pour sa sainte Mère en même temps que son amour pour nous, son amour incréé aussi bien que son amour créé. Mais parmi ces éléments, en est-il un seul que le P. de Galliffet ou le P. Bainvel excluent de la dévotion au Sacré Coeur?

Bien qu'il ne parle guère que de l'amour du Coeur

V1-CXXXV111

de Jésus dans le XIIe livre du Coeur admirable et dans son office du Sacré Coeur, le Vénérable y rattache toute la vie intime de l'Homme-Dieu, toutes ses affections, toutes ses vertus, toutes ses joies, toutes ses douleurs; mais il me semble que le P. de Galliffet et le P. Bainvel en font tout autant.

Quant à la personne du Saint-Esprit, nous avons déjà dit que le P. Eudes ne la comprend nullement dans l'objet immédiat de sa dévotion. Sans doute il nous montre en lui le principe de la vie et des Vertus du Coeur de Jésus, et par suite le principe de la vie que nous communique le Sauveur. A ce titre, le Saint-Esprit a droit à nos hommages, et les honneurs que nous rendons au Coeur de Jésus rejaillissent finalement jusqu'à lui, en union avec le Père et le Fils dont il est l'Esprit. Mais est-ce que ce ne sont pas là les vérités admises de tout le monde? Et de ce que, mieux que tout autre, le P. Eudes a su les mettre en lumière, s'ensuit-il qu'il en résulte quelques complications ou quelque confusion dans l'objet de sa

²²⁷ Serm. 51, De Passione, p. 2, tit. 2. Cf. Coeur admirable, I. 12, ch. 2.

²²⁸ La dévotion au Sacré-Coeur. p. 267, 271.

dévotion ²²⁹?

Relativement à la pratique de la dévotion, le Père Eudes

V1-CXXX1X

et la Bienheureuse Marguerite-Marie ne sont pas non plus en désaccord. Il est vrai que, sur la demande de Notre-Seigneur, celle-ci a adopté certaines pratiques particulières, que le P. Eudes n'a pas connues, et qui sont restées en honneur parmi les fidèles, entre autres la pratique de l'heure sainte, et surtout celle de la communion du premier vendredi du mois. Mais ces pratiques sont tout à fait dans l'esprit du Vénérable. Lui aussi, il demandait aux chrétiens de s'associer aux douleurs dont nos péchés ont abreuvé le Coeur de Jésus durant sa Passion, et il recommandait la sainte communion comme l'une des meilleures pratiques que l'on puisse employer pour honorer ce divin Coeur ²³⁰.

Il est vrai encore que la réparation occupe plus de place dans la fête du vendredi qui suit l'octave du Saint-Sacrement que dans celle du P. Eudes. Mais sur ce point encore, le Vénérable est moins loin qu'on ne le pense de la Bienheureuse Marguerite Marie, puisqu'il range expressément la réparation parmi les devoirs que nous avons à rendre au Coeur de Jésus quand nous célébrons sa fête ²³¹. D'ailleurs, est-ce que l'amour n'est pas déjà, par lui-même, une excellente réparation? « Si des étrangers offensent la Mère, dit un jour Notre-Seigneur à une fille du P. Eudes, la Mère Marie du divin Coeur, et que l'enfant aime tendrement celle-ci et ne cesse de lui donner des preuves de son amour, est-ce que, sans qu'il lui parle de dédommagement, son amour n'est pas pour le coeur de sa Mère un ample dédommagement? N'oublie-t-elle pas, devant l'amour de son enfant, les offenses des autres? Ainsi ton amour est

V1-CXL

à mon Coeur un ample dédommagement pour les péchés des autres, pour lesquels tu voudrais pouvoir offrir une amende honorable, sans que tu le fasses formellement ²³². »

Quelque excellentes d'ailleurs que soient les pratiques dont nous venons de parler, elles ne sont pas ce qu'il y a d'essentiel dans la pratique de la dévotion au Coeur de Jésus. C'est ce que le P. Bainvel explique fort bien quand il dit, à propos de la Bienheureuse Marguerite-Marie: « La dévotion au Sacré Coeur se présente chez la Bienheureuse avec un ensemble de pratiques déterminées. Mais la pratique va pour elle bien au-delà de ces pratiques. Dans ses écrits comme dans sa vie, sa chère dévotion est l'âme de tout; c'est un esprit d'amour, de renoncement et de réparation par amour qui pénètre et domine tout. La dévotion au Sacré Coeur, comme elle l'entend, c'est une formule admirable de vie chrétienne et parfaite, toute à Jésus, toute en Jésus, toute de Jésus; c'est l'amour de Jésus envahissant l'âme, avec toutes ses pensées, ~~toutes ses affections, tous ses actes,~~ de façon que ce ne soit plus nous qui vivions, mais Jésus-Christ qui

²²⁹ Le P. Bainvel reproche encore au P. Eudes sa « phraséologie savante et un peu confuse » et « tout un langage qui se ressent des précieuses? Le langage du P. Eudes n'a rien de savant ni de confus: il est très simple et très net. Se ressent-il des précieuses? Nous ne le pensons pas. Le P. Eudes ne les fréquentait point. Il les rencontra un jour sur son chemin, à la mission de Valognes(1643), et il les fit exécuter, du haut de la chaire, par un de ses missionnaires, comme le racontent tous ses biographes. Quelles sont au juste, les expressions où le P. Bainvel trouve quelque préciosité? Nous ne pouvons le dire exactement. Ce sont probablement celles où le P. Eudes dit que le Coeur de Jésus et le Coeur de Marie ne font qu'un seul Coeur; que le Coeur de Jésus est le Coeur de Marie; qu'il doit être le Coeur de notre coeur, etc. A la lecture du Coeur admirable, on verra que ce langage est emprunté, au moins en substance, à Ézéchiël, à Salomon, à saint Luc, à saint Jean Chrysostome, à saint Bonaventure, à sainte Brigitte, à saint François de Sales.

²³⁰ Coeur admirable, I. 12, Méditations, 1e série, 4e méditation.

²³¹ Ibid., 3e méditation

²³² Chasles, Soeur Marie du divin Coeur, p. 226. Paris, 1905.

vive en nous ²³³. »

Voilà bien la vraie pratique de la dévotion au Sacré Coeur. C'est bien ainsi que la concevait la Bienheureuse Marguerite-Marie. Savie et ses écrits en sont une preuve manifeste. Mais, nous l'avons vu précédemment, le P. Eudes ne la concevait pas autrement. Pour lui, comme pour la Bienheureuse, la dévotion au Sacré Coeur doit pénétrer toute la vie chrétienne, pour en faire une vie d'amour et d'immolation complète au service du Coeur de Jésus, et en union avec lui. Et comme la Bienheureuse, le

V1-CXL1

Vénéérable conseillait aux fidèles de se vouer à cette vie de renoncement et d'amour, par une consécration totale de leur personne au Sacré Coeur. On trouve, dans les manuels à l'usage des confréries instituées par lui, une consécration au Coeur de Jésus qui est de toute beauté et dont on ne peut guère douter qu'il ne soit l'auteur, car on y reconnaît à la fois son esprit et son style ²³⁴. On en trouve une autre plus courte, mais bien nette et bien énergique, dans ces paroles qui terminent l'Ave Cor sanctissimum, la prière quotidienne des enfants du P. Eudes: « Nous vous offrons notre coeur, nous vous le donnons, nous vous le consacrons, nous vous l'immolons. Recevez-le et possédez-le tout entier, purifiez-le, éclairez-le, sanctifiez-le, afin que vous y viviez et régniez maintenant et toujours »: Tibi cor nostrum offerimus, donamus, consecramus, immolamus; accipe et posside illud totum, et purifica, et illumina, et sanctifica, ut in ipso vivas et regnes et nunc, et semper, et in saecula saeculorum.

Il serait bien intéressant d'étudier en détail les rapports de la dévotion de la Bienheureuse avec celle du Vénéérable. Une étude de ce genre achèverait de démontrer qu'elles ne sont, au fond, qu'une seule et même dévotion. Si la Providence le permet, nous l'essaierons un jour. En attendant, ce que nous venons de dire suffit à montrer qu'il n'y a aucune différence essentielle entre les deux dévotions.

Les premiers disciples de la Bienheureuse ne faisaient nulle difficulté d'en convenir. On pourrait en apporter bien des preuves ²³⁵. En voici quelques-unes.

V1-CXL11

Dans une lettre datée de 1693 et adressée au P. de Villette, supérieur des Jésuites de Paray, le P. Croiset rapporte que les Bénédictines de Saint-Pierre, à Lyon, goûtaient extraordinairement la dévotion au Sacré Coeur, et qu'elles apprirent avec joie qu'il y avait eu autrefois, dans leur Ordre, « une fête et un office à l'honneur de ce Sacré Coeur ». « Dieu a permis, ajoute-t-il, qu'elles aient trouvé à Paris cet Office à neuf leçons, avec une messe très bien composée à l'honneur de ce Sacré Coeur, le tout approuvé à Rome, avec permission à tout l'Ordre de Saint Benoît de faire tous les ans cette fête ²³⁶. » Il s'agit évidemment ici de la messe du P. Eudes, et on voit que le P. Croiset la trouvait très bien composée. Elle était donc, d'après lui, en parfaite harmonie avec la dévotion de Paray-le-Monial.

M. Boudon ne voyait pas, non plus, de différence notable entre les deux dévotions. Il avait accueilli l'un des premiers la dévotion du P. Eudes, et quand plus tard il apprit les révélations de la Bienheureuse Marguerite-Marie, il put écrire à l'un de ses amis, M. Bosguérard: « J'ai connu par mon expérience ce qui y est remarqué, que Notre-Seigneur fera de grandes grâces à ceux qui auront dévotion son Sacré Coeur

²³³ La dévotion au S. Coeur de Jésus, p. 49.

²³⁴ Voir le Manuel de la Congrégation des écoliers du collège de Lisieux et les Règlements de la Confrérie du S. Coeur de Jésus et de Marie. Nous publierons ces opuscules dans le tome VIII, à la suite du Coeur admirable. La consécration dont nous parlons porte le titre d'Élévation.

²³⁵ Cf. Le Doré, Les Sacrés Coeurs et le V. J. Eudes, Introduction.

²³⁶ Lettre citée par Letierce, étude sur le Sacré Coeur, tome 2, p. 89. Cf. Le Doré, Les Sacrés Coeurs, tome 2, p. 409; Bainvel, La dévotion au Sacré Coeur, p. 314.

²³⁷. » Le P. Bainvel cite de lui des passages où il croit apercevoir l'influence de la Bienheureuse Visitandine; nous croyons, nous, y reconnaître celle du P. Eudes ²³⁸.

V1-CXL111

Mais le fait même que l'on peut y apercevoir l'une ou l'autre influence est déjà une preuve de l'identité des deux dévotions. Le P. Blainvel a donc raison d'écrire: « Dans l'âme de M. Boudon, la dévotion de Paray s'est fondue avec celle du P. Eudes comme une seule et même chose. Et n'est-ce pas parce qu'il ne les distingue pas, qu'il n'a pas songé à les rattacher ²³⁹? »

Quand il publia sa Vie de la Soeur Marguerite-Marie, Mgr Languet ignorait la dévotion du P. Eudes. Dès que le P. Lemoine, Assistant du Supérieur général des Eudistes, la lui eut fait connaître, il fit insérer dans son livre un carton, où il en reconnaissait la parfaite conformité avec celle de Paray. « La dévotion au Sacré Coeur de Notre-Seigneur, disait-il, était déjà approuvée en quelques diocèses, avant qu'elle fût connue dans le monastère de Paray, et que la Mère Marguerite eût commencé à recevoir à son sujet les lumières et les grâces qui sont rapportées dans sa vie. Cefut par les soins du célèbre P. Eudes... que cette dévotion se répandit dans le milieu du siècle passé, que la fête du Coeur de Notre-Seigneur fut célébrée, avec l'approbation des Évêques,

V1-CXL1V

dans plusieurs Séminaires de Normandie ». Et il ajoutait: « Les Religieuses de la Visitation s'estiment heureuses d'avoir été prévenues dans leur dévotion par des autorités si respectables. Bien loin d'ambitionner en cette matière la gloire de l'invention et de la nouveauté, elles craindraient au contraire cette gloire périlleuse, et elles sont contentes de pratiquer en secret ce qui a été consacré par la ferveur de tant de Saints et autorisé par tant de Prélats ²⁴⁰. »

Les Visitandines elles-mêmes étaient tellement convaincues que la dévotion du P. Eudes ne différerait pas de la leur, qu'elles se servirent longtemps de son office et de sa messe pour célébrer la fête du Coeur de Jésus. « Quand les religieuses de la Visitation eurent obtenu du Pape et des évêques la permission de célébrer la fête du Coeur de Jésus, dit le P. Le Beurrier et que quelques églises eurent obtenu de célébrer celle du Coeur de Marie, trouvant ces deux fêtes déjà établies dans les Séminaires des Eudistes et dans les Couvents de Notre-Dame de Charité, elles en empruntèrent l'office et la messe, dont elles se sont servi

²³⁷ Lettre citée par Letierce, Étude sur les Coeurs, tome I. p. 116. cf. Bainvel Dévotion au S. Coeur p. 275.

²³⁸ Bainvel, l. c., p. 274 et 277. Dans cet endroit, le P. Bainvel cite une lettre de M. Boudon à une religieuse de la Visitation de Nancy, qui a été publiée pour la première fois par le P. Letierce dans son Étude sur le S. Coeur, tome I, p. 118. En voici quelques passages où nous croyons retrouver les idées et les expressions du P. Eudes: « Le Sacré Coeur doit être pour nous une demeure permanente, ne vivant que de sa vie, n'agissant que par ses divins mouvements... de telle manière qu'il doit être le coeur de notre coeur, l'Ame de notre âme et la Vie de notre vie, afin que nous puissions dire dans la pure vérité avec le grand Apôtre: .. Je vis, mais non, je ne vis plus, c'est Jésus-Christ qui vit en moi ».... Que le Saint-Esprit qui l'a animé, anime tous les nôtres, qu'il soit le principe de toutes nos actions. »

²³⁹ « Dévotion au S. Coeur p. 275, en note. M. Boudon était un ami du Séminaire d'Évreux que dirigeaient les Eudistes, et en mourant, il leur légua « un riche présent par le don qu'il leur fit de son coeur. » Le pieux archidiacre avait même manifesté l'intention d'être inhumé dans la chapelle du Séminaire, mais les réclamations de MM. du Chapitre le firent revenir sur sa décision. « Ce fut ce qui l'obligea de dire au Supérieur du Séminaire: Puisque je ne puis pas désobliger ces Messieurs, vous aurez ce méchant coeur. » Costil, Annales de la Cong. de Jésus et Marie, tome 2, p. 195.

²⁴⁰ Vie de la M. Maguerite-Marie, Discours préliminaire.

pendant un très long temps, et dont on se sert encore en plusieurs endroits. Il est vrai qu'aujourd'hui, dans quelques églises de la Visitation, la fête du Coeur de Jésus, on dit une autre messe qui a été composée depuis; mais à peine ce changement a-t-il trente ans de date; jusque-là on s'y était toujours servi, soit à l'office, soit à la messe, des proses, des secrètes, des hymnes, des antiennes et des oraisons composées par le P. Eudes²⁴¹. »

Ces faits sont bien connus. Le P. Bainvel y fait allusion dans son livre de la Dévotion au Coeur de

V1-CXLV

Jésus. « Les premiers apôtres de la dévotion, dit-il, Marguerite-Marie, Croiset, Galliffet, Languet, etc., relevaient avec soin tous les indices de leur chère dévotion dans le passé ». « Depuis, ajoute-t-il, la tendance a été plutôt à distinguer, en vue de mieux revendiquer l'indépendance et l'originalité du mouvement parti de Paray²⁴² »

De nos jours, en effet, on s'est efforcé non seulement de distinguer, mais d'opposer les deux dévotions. Il s'en faut pourtant que cette tendance soit générale. Même à notre époque, bon nombre d'écrivains, et non des moins compétents, ont continué à rapprocher la dévotion du P. Eudes et celle de la Bienheureuse Marguerite-Marie, sans apercevoir entre l'une et l'autre de différences essentielles.

C'est ainsi, par exemple, que le Cardinal Pitra apporté sur l'apostolat du P. Eudes le jugement que voici: « Il devrait être difficile en France de parler des oeuvres inspirées par le Sacré Coeur, sans penser au V. P. Eudes. Le premier, et pendant toute sa vie active, il propagea le nouveau culte, lui dévoua la Congrégation dont il est le fondateur, inaugura ses fêtes, rédigea ses offices, imprima des manuels, bâtit en son honneur des chapelles et des églises, érigea d'innombrables confréries, et donna le branle à un mouvement qui a fini par envelopper l'Église tout entière²⁴³. »

Dans son livre sur la Dévotion au Sacré Coeur, le docteur J. Thomas a rendu au P. Eudes un hommage analogue: « Si l'action qui, à la fin du dix-septième siècle, partit du monastère de Paray-le-Monial, fut déterminante, dit-il, et si, grâce à elle, le culte privé

V1-CXLV1

devint définitivement public, elle n'est point cependant sous ce rapport la première dans l'ordre des dates. Quand Marguerite-Marie arbora sa bannière, les Eudistes avaient déployé la leur depuis près de quarante ans. Non seulement le culte privé était établi dans leurs maisons, mais le P. Eudes avait organisé toute une campagne en faveur du culte public, et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est qu'il avait agi avec le concours des évêques et l'assentiment du Saint-Siège²⁴⁴. »

Nous pourrions invoquer l'autorité de bien d'autres écrivains, par exemple, pour ne parler que des plus récents, celle de M. Sauvé²⁴⁵ et de M. Baruteil²⁴⁶. Mais les textes que nous venons de citer suffisent à montrer que la tendance à distinguer, et surtout à opposer l'une à l'autre la dévotion du P. Eudes et celle de la Bienheureuse Marguerite-Marie, est loin d'être générale.

En somme, cette tendance ne s'est guère manifestée que chez quelques écrivains de la Compagnie de Jésus, en tête desquels il faut placer les PP.

²⁴¹Vie du P. Eudes. Ms, Caen, 1778. Citée par Martine-Lecointe, Vie du P. Eudes, tome 2, p. 406, 407.

²⁴²Dévotion au S. Coeur, p. 269.

²⁴³Vie du P. Libermann, citée par le P. Le Doré: Les Sacrés Coeurs et le V. J. Eudes, Introduction.

²⁴⁴Théorie de la dévotion au Sacré Coeur, p. 127.

²⁴⁵Le culte du Sacré Coeur de Jésus, passim.

²⁴⁶Genèse du culte du Sacré Coeur, p. 98.

V1-CXLV11

Hausherr et Letierce ²⁴⁷.

Ce dernier a tout fait pour établir que la dévotion du P. Eudes et celle de la Bienheureuse Marguerite Marie n'ont pas le même objet. Dans le cours de cette Introduction nous avons vu quels sont ses principaux arguments. Il prétend:

1. Que le P. Eudes ne connaît pas deux Coeurs, mais un seul Coeur de Jésus et de Marie, et que c'est ce Coeur unique qu'il chante dans ses offices et qu'il présente à la vénération des fidèles;
2. Que sous le nom de Coeur de Jésus, le Vénérable n'honore que l'amour du divin Maître, à l'exclusion de son Coeur de chair à peine nommé dans le XIIe livre du Coeur admirable;
3. Qu'il envisage le Coeur de Jésus à un autre point de vue que la Bienheureuse Marguerite-Marie, attendu qu'il ne voit en lui qu'un Coeur aimant, tandis que la Bienheureuse y voit un Coeur aimant et souffrant;
4. Que le Vénérable entend la pratique de la dévotion autrement que la vierge de Paray, et la preuve

V1-CXLV111

c'est qu'il demande aux fidèles de rendre au Coeur de Jésus amour pour amour, au lieu que la

²⁴⁷Hausherr, série d'articles dans le Bulletin de Paray, 15 juin 1887, 15 février 1888; Letierce, Étude sur le Sacré Coeur, tom. I, p. 106. Nous ne parlons pas de Mgr Bougaud, parce que, si dans son Histoire de la B. Marguerite-Marie, ch. 7, il a refusé de voir dans le P. Eudes le premier apôtre du Coeur de Jésus, du moins il n'a pas nié la conformité de la dévotion du Vénérable avec celle de la Vierge de Paray. Son raisonnement est d'ailleurs assez curieux. Après avoir rappelé l'amour de plusieurs Saints et Saintes du moyen Age pour le Sacré Coeur, il ajoute: « Ce qui m'étonne, ô saintes amantes de Jésus, laissez-moi vous le dire, c'est votre silence. Pourquoi, embrasées d'amour pour ce Sacré Coeur, n'en avez-vous révélé la beauté à personne? Je cherche parmi vous les apôtres et les évangélistes du Coeur de Jésus, je n'y trouve que des contemplatives, embrasées sans doute, mais muettes.» Là-dessus, Mgr Bougaud arrive au P. Eudes. Il semble qu'il devrait être heureux de trouver enfin en lui un apôtre du Sacré Coeur, car le Vénérable n'a pas gardé le silence, tant s'en faut. Il a prêché durant de longues années l'amour du Coeur de Jésus, il l'a raconté dans des pages admirables, il l'a chanté dans un office et une messe dont tout le monde reconnaît la beauté. Eh bien non! Mgr Bougaud déclare qu'il ne peut voir dans le Vénérable le premier apôtre du Coeur Jésus. Et pourquoi donc? La raison qu'apporte Mgr Bougaud c'est que « ce que fit le P. Eudes pour promouvoir la dévotion au Coeur de Jésus n'égalait jamais, ni dans la réalité, ni même dans son esprit, ce qu'il avait entrepris pour faire connaître le Coeur de Marie. » Autant vaudrait dire que Versailles n'est pas une ville, parce que, ni dans la réalité, ni dans l'esprit de ses habitants, elle n'est aussi importante que Paris. Ce serait aussi logique. Il n'est pas tout à fait juste, d'ailleurs, de dire, sans distinction ni réserve, que ce que le P. Eudes fit pour le Coeur de Jésus n'égalait jamais ce qu'il avait fait pour le Coeur de Marie. Au point de vue liturgique il fit autant pour l'un que pour l'autre. Et si, dans le Coeur admirable, il n'a consacré qu'un livre sur douze au Coeur de Jésus, c'est qu'il ne pouvait faire davantage dans un ouvrage qui a pour sujet le Coeur de Marie.

Bienheureuse leur demande une amende honorable et des actes réparateurs ²⁴⁸.

Dans le cours de cette Introduction, nous avons suffisamment répondu

V1-CXLIX

à tous ces arguments pour n'avoir pas à y revenir ²⁴⁹. Ils procèdent, semble-t-il, d'une connaissance insuffisante de la doctrine du P. Eudes, et de la volonté très arrêtée de réserver à tout prix à la Bienheureuse Marguerite-Marie et au Vénérable P. Claude de la Colombière l'honneur d'avoir été les premiers à propager dans le monde la dévotion au Sacré Coeur de Jésus. C'est un devoir et une joie pour nous de reconnaître que d'autres membres de la Compagnie de Jésus ont rendu complète justice au P. Eudes, entre autres le P. Nilles, dont personne ne contestera l'autorité en cette matière. Dans son savant ouvrage

²⁴⁸Dans une lettre au P. Croiset, datée du 10 août 1689, la Bienheureuse explique ce que le Sacré Coeur attend de la Visitation et de la Compagnie de Jésus. Voici ses paroles: « Enfin c'est par ce moyen [de la dévotion au Sacré Coeur] qu'il veut répandre sur l'Ordre de la Visitation et de la Compagnie de Jésus l'abondance de ces divins trésors de grâce et de salut, pourvu qu'ils lui rendent ce qu'il en attend, qui est un hommage d'amour, d'honneur et de louange, et de travailler, de tout leur pouvoir à l'établissement de son règne dans les coeurs. » Dans cette lettre, il n'est pas question d'amende honorable, ni d'actes réparateurs; ce qui montre que, pour mieux établir sa thèse, le P. Letierce a exagéré quelque peu l'importance de la réparation formelle dans la pratique de la dévotion au Sacré Coeur.

Pour établir qu'il y a une différence essentielle entre la dévotion du P. Eudes au Coeur de Jésus et celle de la Bienheureuse Marguerite-Marie, le P. Letierce apporte un dernier argument que nous ne pouvons passer sous silence. Il le tire de la diversité des emblèmes qui représentent les deux dévotions: .. Un coeur entouré d'une couronne d'épines, surmonté d'une croix, blessé par la lance du soldat, et tout environné de flammes: voilà, dit-il, le Coeur de Jésus tel que Marguerite-Marie l'a vu, tel qu'elle l'a révélé à l'Église. L'emblème eudiste offre un seul coeur, dont l'intérieur divisé en deux parties représente sur l'une l'image de Notre Seigneur, sur l'autre celle de sa Mère. » Ce que le P. Letierce appelle l'emblème eudiste, ce sont les armes de la Congrégation de Jésus et de Marie. Elles ne sont nullement pour le P. Eudes, l'emblème du Coeur de Jésus. Tout au plus pourrait-on y voir une représentation de l'union des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie. Cf. Baruteil. La Genèse du culte du Sacré-Coeur, p. 103. Encore faudrait-il, pour cela, que le Coeur que l'on y aperçoit fût celui de Jésus et de Marie, et nous pensons qu'il n'en est rien. Voici pourquoi: 1. Si ce coeur était celui de Jésus et de Marie, il serait enflammé et rayonnant à l'extérieur, comme dans l'image de Notre-Dame des Coeurs, tandis que les figures de Jésus et de Marie seules sont rayonnantes à l'intérieur du coeur, comme dans les gravures que le P. Eudes fit mettre en tête de certaines éditions du Royaume de Jésus, et qui représentent certainement le coeur du chrétien; --2. Le cri d'armes, qui en héraldique donne le sens du blason, serait un hommage aux Sacrés Coeurs ou une allusion à leur union;--3. Les premiers biographes du Vénérable n'auraient pas manqué de nous montrer dans ces armes une manifestation de sa dévotion aux Sacrés Coeurs, et aucun d'eux ne l'a fait. Quelle est donc la signification de ces armes? Le P. Eudes ne nous en a laissé, je crois, aucune explication authentique. Mais le cri d'armes: Vive Jésus et Marie, nous en donne la clef. C'est l'une des devises que le Vénérable donna dès le début à ses enfants, et elle leur rappelle qu'ils doivent constamment travailler à faire vivre dans leurs coeurs Jésus et Marie. Le coeur qui figure dans les armes de la société, c'est donc celui des Eudistes, et non celui de Jésus et de Marie. La croix qui y est plantée et les branches de lis et de roses qui l'entourent, indiquent les conditions fondamentales de la vie de Jésus dans les âmes, à savoir la pureté de conscience, la charité et l'amour de la croix. A l'appui de cette interprétation, on peut signaler celle que les PP.Costil et Martine donnent du coeur d'argent que portent les Religieuses de Notre-Dame de Charité. « Le P. Eudes voulut, dit le P.Costil. Annales, 1, p. 62, qu'elles portassent jour et nuit un coeur d'argent où serait gravée en relief l'image de la sainte Vierge tenant l'Enfant Jésus entre ses bras, et environnée de deux branches de roses et de lis, pour les avertir de l'obligation qu'elles ont de porter et de graver dans leurs coeurs les images de Jésus et de Marie. » «Le saint Instituteur voulut, dit le P.Martine, II, p. 150, qu'elles portassent à leur cou un coeur d'argent, sur lequel serait en relief l'image de la sainte Vierge tenant entre ses bras le saint Enfant Jésus, avec deux branches de chaque côté, une de lis et l'autre de roses, pour leur marquer l'obligation qu'elles ont de porter toujours Jésus et Marie dans leur coeur, comme aussi pour exprimer l'amour inviolable qu'elles doivent professer pour la chasteté, figurée par la blancheur du lis, et le grand désir qu'elles doivent avoir de répandre partout la bonne odeur de Jésus-Christ, figurée par la douce odeur de la rose. » Voir aussi Coeur admirable,3, ch. 6 1.6, or. 5, sect. 1.

ouvrage

V1-CL

De rationibus festorum SS. Cordis Jesu et Cordis Mariae, il ne fait nulle difficulté d'accorder au Vénérable le titre de premier apôtre du Coeur de Jésus. Il donne même les noms des Évêques qui ont, les premiers, à la requête du P. Eudes, approuvé l'office et la messe du Sacré Coeur, afin, dit-il, que la postérité leur accorde les louanges auxquelles ils ont droit ²⁵⁰.

Tout récemment, du reste, la Sacrée Congrégation des Rites vient de se prononcer dans le même sens que le P. Nilles. En étudiant la cause de béatification du P. Eudes, elle a eu à apprécier son apostolat en faveur des Sacrés Coeur de Jésus et de Marie, et la preuve qu'elle n'a pas aperçu de différence essentielle entre la dévotion au Sacré Coeur en honneur aujourd'hui dans l'Église catholique, et celle du Vénérable, c'est que, dans le décret où elle a reconnu l'héroïcité de ses vertus, elle lui a décerné le titre glorieux d'Auteur du culte liturgique des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie ²⁵¹. Elle a ainsi appuyé de sa haute autorité les revendications des enfants du P. Eudes, et nous aimons à penser que, désormais, personne n'en contestera plus le bien fondé. D'autant plus qu'en mettant en lumière le rôle joué par

V1-CL1

le Vénérable dans l'établissement du culte public du Coeur de Jésus, nous n'avons jamais eu l'intention de diminuer la gloire de la Bienheureuse Marguerite Marie, ni celle du Vénérable Claude de la Colombière en qui elle a trouvé un guide si clair et un auxiliaire si dévoué. Au XVIIIe siècle, le P. Le Beurrier en faisait déjà la remarque. « C'est à ce digne prêtre, disait-il en parlant du P. Eudes, qu'est due la gloire d'avoir jeté les premiers fondements de la dévotion au Coeur de Jésus. Cependant, pour rendre à chacun ce qui lui appartient, il faut convenir que cette dévotion est redevable de ses progrès à la vertueuse Soeur Marguerite de Paray, puisque, n'ayant guère été établie par le P. Eudes qu'en Normandie et en Bretagne, ainsi que dans quelques Églises de Paris, elle s'est répandue, depuis la révélation faite à cette vénérable religieuse, dans presque toutes les parties du monde chrétien ²⁵². »

IV.-- LES SOURCES DU «COEUR ADMIRABLE.»

Dans la préface du Coeur admirable, le P. Eudes indique lui-même les principales sources où il a puisé les enseignements contenus dans son livre. Il en signale trois: la sainte Écriture, les saints Pères, et quelques auteurs mystiques dont il s'était déjà inspiré dans l'Enfance admirable.

C'est la sainte Écriture qui a le plus servi au Vénérable pour la composition du Coeur admirable. Des douze livres dont se compose l'ouvrage, il y en a trois, le troisième, le sixième et le dixième, qui ne sont qu'un long et beau commentaire de quelques passages de la Bible. Le troisième contient

V1-CL11

« Ex his [Episcopis qui festum SS. Cordis Jesu cum officio et missa propria, rogante Patre J. Eudes, approbarunt] ad extremum sex memoriae prodere libet, prae caeteris in propagandum hunc cultum meritis insignes, ut cum aliis claris viris, de eadem religione bene merentibus, ab intelligente posteritate debitam laudem ferant, nimirum: carol. Franc. de la Vieuville, Eppus Rhedonensis, die 8 martii, 1670; Carol. Franc. de Loménie de Brienne Ep Constantiensis, die 20 Julii, 1670; Henr. Cauchon de Maupas du Tour, Ep Ebroicensis, die 8 oct., 1670; Franc. de Harlay de Champvallon. Ep. Rothomagensis, die 3 feb., 1671, Franc. de Nesmond, Ep. Bajocensis. die 16 mart., 1671; Leonor. Franciscus Goyon de Matignon, Ep. Lexoviensis, die 24 sept., 1671. » De Ration.Fest , 1. 1, p. 1, c. 2, § V.2

²⁵¹ « Auctor liturgici cultus SS. Cordium Jesu et Mariae. ». Décret du 6 janvier 1903.

²⁵² Vie manuscrite du P. Eudes, citée par Martine-Lecoite, Vie du R. P. Jean Eudes, tome, 2, p. 497.

V1-CL11

l'explication des principaux tableaux dans lesquels Dieu s'est plu à figurer le Coeur de Marie, depuis Moïse jusqu'à la mort de Jésus-Christ. Dans le sixième, le Vénérable explique douze oracles de l'Écriture, qui nous en révèlent les grandeurs et les amabilités. Le (neuvième)10e est le commentaire du Magnificat. Quant aux autres livres, l'allure en est plus libre et plus personnelle; mais on constatera à la lecture qu'ils sont, eux aussi, tout remplis de la doctrine et même des textes de l'Écriture sainte.

Dans le Coeur admirable, le P. Eudes avait à exposer la théorie de la dévotion aux Sacrés Coeurs. C'était une théorie à créer. Le Vénérable en chercha les éléments dans la sainte Écriture. Il étudia avec soin les divers sens qu'elle attache au mot Coeur, et nous avons vu que, son enquête terminée, il crut pouvoir distinguer en Jésus et en Marie trois Coeurs, un Coeur corporel, un Coeur spirituel et un Coeur divin, et qu'il les fit entrer tous les trois, bien que d'une manière différente, dans l'objet de sa dévotion. On trouvera cette étude dans le premier livre du Coeur admirable, et on verra que, sur ce point, le Vénérable n'avance rien dont il ne trouve le fondement dans l'Écriture.

C'est aussi sur la sainte Écriture qu'il s'appuie pour comprendre, sous la dénomination de Coeur spirituel, toute la vie intime de Jésus et de Marie, en ayant soin, pourtant, de la ramener tout entière à l'amour, qui en est le principe.

Si de l'objet de la dévotion nous passons à la pratique, nous retrouvons encore la sainte Écriture à la base des enseignements du P. Eudes. Il n'avance rien, sur les rapports d'amour, de conformité, de dépendance et d'usage qui doivent exister entre nos coeurs et les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, qu'on ne trouve en termes formels dans les Livres

V1-CL111

saints, ou qui n'y ait au moins son fondement. Et ici, comme toujours, c'est de saint Paul surtout que le Vénérable aime à s'inspirer. C'est de sa doctrine qu'il s'autorise pour nous dire que le Coeur de Jésus veut vivre et régner en nous, que nous devons prendre ses sentiments, et que nous pouvons en disposer à notre gré, ainsi que du Coeur de Marie et de tous les Coeurs des Anges et des Saints.

Toutefois, lorsqu'il traite du Coeur de Jésus, le Vénérable s'inspire aussi très souvent du discours de Notre-Seigneur après la Cène. Il en a tiré quelques-uns de ses plus beaux aperçus sur l'amour dont nous sommes l'objet de la part de Dieu, et sur l'union qui doit s'établir entre notre coeur et celui du divin Maître pour aboutir à une union parfaite de nos coeurs les uns avec les autres.

Le P. Eudes est également très redevable aux Pères de l'Église et aux Docteurs du moyen Age. C'est à la lumière de leurs écrits qu'il étudie et commente la sainte Écriture, bien qu'il se serve aussi, à l'occasion, des commentateurs modernes, qui du reste n'ont fait bien souvent que reproduire, en les condensant, les enseignements des Pères.

Nous n'essaierons pas de dresser la liste des Pères et des Docteurs que le P. Eudes cite dans le Coeur admirable. Elle serait trop longue. Dans le VIIe livre, il en indique douze, qu'il considère comme les principaux apôtres de la dévotion au Saint Coeur de Marie. Ce sont: saint Augustin, saint Léon le Grand, saint Jean Chrysostome, saint Anselme, saint Pierre Chrysologue, saint Jean Damascène, saint Bernard, saint Bonaventure, saint Bernardin de Sienne, saint Laurent Justinien, Richard de Saint-Laurent et Louis de Grenade.

Parmi ces Docteurs, il y en a quelques-uns sur

V1- CL1V

lesquels il est juste d'attirer l'attention, à cause du parti que le P. Eudes a tiré de leurs écrits.

Le premier à signaler est saint Jean Chrysostome. Son amour pour saint Paul lui a fait dire des choses admirables du coeur de l'Apôtre. Il nous le présente comme un ciel d'une ravissante pureté, comme une mer d'une étendue et d'une profondeur insondables, comme le coeur de l'univers, comme le principe de notre salut, comme une source de toutes sortes de biens, comme la table du Saint-Esprit et le livre de la charité, enfin comme ne faisant qu'un avec le Coeur de Jésus-Christ: Cor Pauli cor Christi. Le P. Eudes reprend une à une toutes ces assertions et les applique au Coeur de Marie, auquel elles conviennent bien mieux encore qu'à celui de saint Paul. Le second livre du Coeur admirable est consacré presque en entier à

développer ces idées ²⁵³.

A saint Augustin et à saint Léon, le P. Eudes a emprunté, entre autres choses, cette pensée qu'il s'est plu à mettre en lumière dans plusieurs passages de son livre, et qu'il n'a pas manqué de faire entrer dans son office du Coeur de Marie, à savoir que la bienheureuse Vierge a conçu Jésus dans son Coeur avant de le concevoir dans son sein ²⁵⁴.

Signalons encore l'auteur du traité de la Vigne mystique, que le P. Eudes croyait être saint Bernard, et qui serait en réalité saint Bonaventure, s'il faut en croire les derniers éditeurs du Docteur séraphique. Le Vénérable lui a emprunté les leçons du second Nocturne de son office du Coeur de Jésus, et, après lui, l'Église en a fait autant dans l'office qu'elle a approuvé pour le Vendredi après l'octave du

V1- CLV

Saint-Sacrement, en coupant toutefois ce texte d'une manière un peu différente. Ce que le P. Eudes notait le plus dans ce traité, ce sont ces belles paroles où il retrouvait ses idées favorites sur l'union de nos coeurs à celui de Jésus: « Je le dis hardiment: Le Coeur de Jésus est à moi. Si, en effet, Jésus-Christ est mon chef, comment ce qui est à lui ne serait-il pas à moi? De même que les yeux de ma tête corporelle sont vraiment mes yeux, de même le coeur de mon chef spirituel est vraiment mon coeur. Je puis donc dire en toute vérité que je n'ai qu'un coeur avec Jésus-Christ ²⁵⁵. »

Saint Bernardin de Sienne mérite aussi de trouver ici une mention spéciale. Il nous a laissé sur le Coeur de la B Vierge des considérations magnifiques dont le Vénérable s'est souvent inspiré dans le Coeur admirable, et qu'il a introduites dans son office du Coeur de Marie. C'est lui aussi qui a émis cette belle pensée que le Coeur de Jésus est une fournaise ardente de charité destinée à embraser l'univers, et l'on sait que c'est cette pensée que le Vénérable s'est efforcé de développer dans le douzième livre de son ouvrage.

Les Mystiques dont le P. Eudes a utilisé les écrits dans la composition du Coeur Admirable, sont sainte Brigitte, sainte Gertrude et sainte Mechtilde. Dans sa préface, le Vénérable nous en avertit lui-même, en ajoutant à ces trois noms celui de sainte Thérèse, bien qu'il n'ait guère mis à contribution les oeuvres de l'illustre Carmélite. Et pour qu'on ne s'étonne

V1-CLV1

pas de l'usage qu'il fait des révélations de ces Saintes, il rappelle une fois de plus les approbations données à celles de sainte Brigitte par les conciles de Constance et de Bâle, et par les Papes Boniface IX, Martin V et Urbain VI; à celles de sainte Gertrude et de sainte Mechtilde par un grand nombre de docteurs et de théologiens, entre autres par Suarès, et par Louis de Blois qui lut jusqu'à douze fois, en une seule année, les livres de sainte Gertrude.

Le Vénérable, d'ailleurs, ne s'est pas servi également de ces diverses révélations. En somme, les emprunts qu'il a faits à sainte Mechtilde, et surtout à sainte Gertrude, sont peu nombreux. Ces deux Saintes ont écrit des pages admirables sur le Sacré Coeur de Jésus, et, chose singulière, le Vénérable ne les a pas citées dans le XIIe livre du Coeur admirable. On y trouve un exercice d'amour tiré de la Préparation à la mort de sainte Gertrude ²⁵⁶, et un texte où cette Sainte enseigne, comme sainte Brigitte,

²⁵³Voir les chapitres 2, 3, 4, 5, 6; et en plus : 1. 3, ch. 4 sect. 3; liv. 7, ch. 1.

²⁵⁴Liv. 7. ch. 1, et passim.

²⁵⁵« Cor illius meum est, audacter dicam. Si enim caput meum Christus est, quomodo quod capitis mei est, non meum est? Sicut ergo oculi capitis mei corporalis, mei oculi vere sunt; ita et spiritualis cor, cor meum est. Bene ergo mihi est: ego vere cum Jesu cor unum habeo. » Cf. Coeur admirable, 1. 1, ch. 5; 1. 11, méditation pour le 3e jour de l'octave, etc.

²⁵⁶Coeur adm., 1. 12, ch. 2.

que, sous l'excès de la douleur et de l'amour, le Coeur de Jésus se brisa sur l'arbre de la croix ²⁵⁷. Mais voilà tout. Il est rare également que le Vénérable cite sainte Mechtilde dans le XIIe livre du Coeur admirable. Je ne crois pas qu'on y rencontre son nom plus de deux ou trois fois. Cela tient sans doute à ce que, comme nous l'avons déjà dit bien des fois, ce XIIe livre n'est pas un traité complet de la dévotion au Coeur de Jésus. Ce n'est qu'une esquisse, très riche et très précise il est vrai, mais dans laquelle le Vénérable a dû s'en tenir à un rapide exposé de doctrine.

Dans le reste de l'ouvrage, on rencontre de temps à autre les noms de sainte Gertrude et de saint

V1-CLV11

Mechtilde. Quelquefois même le pieux auteur rapporte et commente leurs paroles. Il cite notamment la belle page où sainte Mechtilde raconte comment Notre-Seigneur lui apprit à saluer le Coeur de sa divine Mère ²⁵⁸. Toutefois, les révélations que le P. Eudes met surtout à contribution sont celles de sainte Brigitte. Il y a puisé bon nombre de détails relatifs à la personne ou à la vie de la très sainte Vierge; mais ce qui l'a surtout frappé dans ces révélations, ce sont les enseignements de la Sainte relativement à la rupture du Coeur de Jésus sur la croix, et l'union étroite qui associa le Coeur de Marie à celui de son divin Fils dans l'oeuvre de la Rédemption, et nous avons vu qu'il les rappelle dans le Coeur Admirable .

V.--IMPORTANCE ET VALEUR DU « COEUR ADMIRABLE ».

Le Coeur admirable est le premier ouvrage de fond qui ait été publié sur les Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie. De ce chef, il s'impose à l'étude de quiconque veut remonter aux origines de la dévotion aux Sacrés Coeurs, et, de nos jours, en effet, tous les écrivains qui ont voulu traiter d'une manière complète, non seulement de la dévotion au Coeur de Marie, mais même de la dévotion au Coeur de Jésus, y ont eu recours. Témoin le Docteur Thomas, le P. Nilles, le P. Granger, le P. Bainvel et M. Baruteil. Ce livre, d'ailleurs, est remarquable au point de vue doctrinal. Toutes les questions que soulève la dévotion aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie y sont abordées et résolues avec autant de sûreté que de précision.

V1-CLV111

L'objet de la dévotion y est déterminé avec une telle exactitude que, de nos jours, après deux siècles de discussions, les théologiens ne trouvent rien à reprendre ni à ajouter à la doctrine du Vénérable. Du premier coup, il a su assigner aux deux éléments dont la réunion constitue l'objet propre de la dévotion, la place qui leur convient, et il a parlé de l'un et de l'autre à peu près comme nous le faisons maintenant. Toutefois il a insisté d'une manière particulière sur l'élément spirituel, et il s'est appliqué à en montrer toute la beauté et toutes les amabilités. Personne n'a étudié plus à fond les perfections du Coeur de Marie, et personne, non plus, n'en a parlé avec plus d'enthousiasme et d'onction. Quant au Coeur de Jésus, le P. Eudes en traite d'une manière moins complète, il est vrai; mais les pages qu'il a consacrées à décrire l'amour immense dont il est embrasé pour nous, sont si pleines et si ardentes, qu'elles peuvent soutenir la comparaison avec tout ce que l'on a écrit de plus beau sur ce sujet depuis deux siècles.

La pratique de la dévotion n'est pas exposée avec moins d'exactitude et de bonheur, et elle est ~~comprise d'une façon si large, qu'elle~~ embrasse toute la vie chrétienne, pour en faire une vie d'union aux Sacrés Coeurs par l'imitation et l'amour. Le Vénérable, d'ailleurs, ne se cantonne pas, comme tant d'autres l'ont fait, dans l'aridité d'un exposé didactique et savant. Il a su faire passer dans les pages de son livre toute la douceur et toute la vivacité de sa piété à l'égard des Sacrés Coeurs, et cette piété est si ardente et si communicative, qu'il est impossible, à la lecture, de n'en pas ressentir la bienfaisante influence. Du reste, à tous ses enseignements le pieux apôtre a eu soin d'ajouter, avec des hymnes et des prières, de nombreuses méditations sur les

²⁵⁷ Ibid, ch. 17.

²⁵⁸ Coeur admirable, ch. 13.

V1-CL1X

Sacrés Coeurs, qui n'ont pour but que de nourrir la piété.

Et ces mérites ne sont pas les seuls qui donnent du prix au Coeur admirable. Le plan de l'ouvrage est grandiose, le style en est très imagé et très vivant, la langue très simple et très populaire, parfois même, par exemple dans les méditations qui terminent le XIe et le XIIe livres, elle est d'une admirable précision. Ajoutons que, dans tout le cours de l'ouvrage, l'auteur fait preuve d'une érudition dont il est impossible de ne pas admirer l'étendue.

Il faut reconnaître pourtant que le livre du P. Eudes n'est pas sans défauts.

Le plan même que l'auteur a choisi l'a conduit à de nombreuses redites. De plus, il lui arrive parfois d'incorporer à son texte des tirades oratoires qui paraissent hors de saison. Il s'étend outre mesure sur ce qu'il appelle les tableaux du saint Coeur de Marie. Parfois aussi son style devient diffus, et sa phrase se surcharge d'expressions qui semblent être de pures redondances.

Mais ces défauts n'ont pas empêché l'ouvrage du P. Eudes de recueillir, soit à son apparition, soit même, de nos jours, les éloges qu'il mérite à tant de titres.

Quand M. Blouet de Camilly en eut achevé l'impression, il en fit hommage à diverses notabilités, entre autres à Mgr de Montmorency-Laval, évêque de Québec, et à M. Jolly, Supérieur général des Lazaristes. Ils lui en témoignèrent leur reconnaissance l'un et l'autre dans des lettres que le P. Costil nous a conservées ²⁵⁹.

Voici celle de l'évêque de Québec:

« J'ai reçu le livre que vous m'avez envoyé du

V1-CLX

Coeur de la très sainte Vierge, comme une marque de votre affection. C'est un présent qui m'est fort agréable, tant à raison du sujet qui y est traité, que de la personne qui l'a composé, dont nous honorons la mémoire. J'espère que ce Coeur admirable, dont le propre est d'unir en soi tous les coeurs, sera le lien des nôtres d'une manière particulière, et notre Séminaire n'aura pas de plus grande joie que de se voir uni à votre Congrégation qui est toute à Jésus et à Marie... »

La lettre est datée du 12 novembre 1682.

Celle de M. Jolly est du 4 mai de la même année. En voici le texte:

« ... Je vous rends de très humbles grâces, Monsieur, du dévot présent qu'il vous a plu nous faire du livre du Coeur admirable de la très sainte Vierge. Cet ouvrage d'une personne aussi célèbre et aussi dévote à la Mère de Dieu, comme l'a été le R. P. Eudes, ne peut pas manquer d'être reçu avec respect par tous ceux qui ont connu ce grand serviteur de Dieu, et qui sont assez heureux pour être serviteurs de la même sainte Vierge. Je souhaite que nous en profitions, et qu'il se présente quelque occasion en laquelle je puisse vous témoigner avec combien de respect et de reconnaissance je suis in Christo... »

Les biographes du Vénérable ne parlent guère du Coeur admirable, sans doute parce qu'ils terminent leur récit à la mort de l'auteur, et que ce livre ne parut qu'un an après. Le P. Hérambourg, toutefois, en a fait l'éloge en ces termes:

« Le plus considérable des ouvrages du P. Eudes sur les Sacrés Coeurs est intitulé: Le Coeur admirable de la très sainte Mère de Dieu... Sans faire ici l'éloge de cet ouvrage, nous pouvons affirmer que, malgré certains défauts de style, il est un des plus pieux et des plus solides qui aient jamais été écrits soit

V1-CLX1

sur le saint Coeur de la bienheureuse Vierge, soit sur le sacré Coeur de son Fils ²⁶⁰. »

Le R. P. Le Doré apprécie le Coeur admirable à peu près de la même manière que le P. Hérambourg. « C'est, dit-il, l'un des ouvrages les plus savants et les plus pieux qui aient été consacrés

²⁵⁹ Annales, tome 2, p. 19.

²⁶⁰ Vertus du P. Eudes, p. 125.

aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie ²⁶¹ ».

« Partout, ajoute-t-il, le P. Eudes y fait preuve de connaissances approfondies et d'une vaste érudition en matière ecclésiastique. Son exposition des attributs de Dieu et des vertus du Coeur de Marie dénote une étude sérieuse des auteurs scolastiques, et en particulier de saint Thomas, auquel il emprunte beaucoup de ses pensées. Il ne se montre pas moins versé dans la science des saintes Écritures; il donne des interprétations judicieuses et variées d'une multitude de textes; son commentaire du Magnificat en particulier, et celui des douze ²⁶² oracles qu'il développe dans le sixième livre, en sont des preuves remarquables.

« Les Pères grecs et latins... lui sont aussi très familiers. Il les cite avec une aisance qui est un sûr garant de sa science. J'en dirai autant des auteurs mystiques et des maîtres de la vie spirituelle. Aussi à chaque page nous rencontrons quelque point de doctrine scolastique ou ascétique; mais toujours aux sécheresses de l'école, l'apôtre sait mêler le feu de son zèle et l'onction de sa piété...

« Malgré ses défauts, le livre du Vénérable Père Eudes n'en est pas moins excellent, pieux et solide. Il forme comme une mine féconde, où l'on peut

V1-CLX11

aller puiser, par rapport aux Saints Coeurs de Jésus et de Marie, une doctrine sûre et abondante. Nous croyons même pouvoir affirmer que, parmi les ouvrages qui traitent de la sainte Vierge et de ses grandeurs, il forme un de ces riches trésors où a été accumulé le plus de science et de piété ²⁶³. »

Au commencement du XIXe siècle, un prêtre distingué du clergé de Paris, M. Lange, curé de Montrouge, appréciait de la manière suivante le livre du P. Eudes:

« Dans cet admirable monument élevé à l'honneur de l'admirable Coeur de Marie, on trouve avec joie et consolation à peu près tout ce qu'on a jamais dit sur ce beau sujet; et on le trouve avec plus de science, de clarté, de précision et d'onction que partout ailleurs. On y sent le fervent amour qui brûlait dans le coeur du saint prêtre pour le très pur Coeur de Marie. Toutes choses lui en représentaient les incomparables perfections, lui fournissaient des images pour les faire voir et des langues pour en parler. Rien n'y manque: outre le corps de l'ouvrage, il y a les plus belles méditations sur le Sacré Coeur de Jésus et sur le très pur Coeur de Marie; il y a des hymnes et des cantiques... Et tout cela était fait plusieurs années avant les visions et les révélations qu'eut Marguerite-Marie Alacoque ²⁶⁴. »

Dans son savant ouvrage: *De rationibus festorum SS. Cordium Jesu et Mariae* ²⁶⁵, le P. Nilles fait également un bel éloge du Coeur admirable:

« C'est, dit-il, un ouvrage remarquable, compact, divisé en douze livres. On y trouve réuni avec une

V1-CLX111

incomparable érudition, et exposé avec beaucoup de méthode et de clarté tout ce que les saints Pères et les Docteurs de l'Église ont écrit à la louange de la sainte Vierge »: *Praeclarum est opus et spissum, in 12 libros divisum, in quo quidquid a sanctis Patribus et Ecclesiae Doctoribus in laudem Virginis scriptum est eruditione incomparabili collectum ac certa methodo luculenter expositum invenitur.*

²⁶¹ Les Sacrés Coeurs, tome 1, p. 178.

²⁶² Dans le texte du P. Le Doré, on lit onze au lieu de douze. C'est sans doute une faute d'impression. Le P. Eudes, en effet, cite douze oracles de l'Écriture.

²⁶³ Les Sacrés Coeurs, tome 1, pp. 319. 326 sq.

²⁶⁴ Note manuscrite de M. Lange en tête d'un exemplaire du Coeur admirable qui avait appartenu au Séminaire de Caen, et que l'on conserve aux archives de la Congrégation de Jésus et Marie.

²⁶⁵ Lib. 2, cap. 1.

A son tour, M. Baruteil a eu à s'occuper de l'apostolat du P. Eudes dans son livre sur la Genèse du culte du Sacré Coeur de Jésus.. Le jugement qu'il en porte s'applique évidemment au Coeur admirable, puisque c'est dans ce livre surtout que le Vénérable a exposé sa doctrine sur le Sacré Coeur. Voici ce qu'il en dit:

« Le V. P. Eudes, pour préciser l'objet de sa dévotion, s'est élevé des points de vue dignes d'un grand mystique doublé d'un grand théologien, scrutant dans la lumière du Saint-Esprit les insondables mystères de la charité, en Dieu, dans la Trinité, et spécialement dans le Coeur du Fils de Dieu, comme Dieu et comme Homme. »

Enfin citons l'appréciation de M. Henry Joly membre de l'Institut:

« On est aujourd'hui, dit-il, bien familiarisé dans l'Église avec le culte, désormais fixé, du Sacré Coeur. On ne l'était pas autant à l'époque que nous étudions, et bien des propositions passées depuis dans le langage courant, devaient alors être jugées très hardies. Étaient-elles nouvelles? Les érudits de la piété, qui ont recherché dans la tradition et surtout dans les vues éparses des Saints les origines de cette dévotion, démontrent que là, pas plus qu'ailleurs, il n'y avait rien d'absolument nouveau. Ce qui l'était, c'était l'organisation raisonnée de l'antique croyance... Dans le Coeur admirable, le principe de

V1-CLXIV

cette organisation est merveilleusement formulé.« Le Coeur corporel de l'Homme-Dieu, y est-il écrit, est déifié, ainsi que toutes les parties de son corps sacré, par l'union hypostatique qu'il a avec la personne du Verbe... Le Verbe éternel est dans ce Coeur royal, l'unissant avec lui de la plus intime union qui puisse s'imaginer, c'est-à-dire de l'union hypostatique qui rend ce Coeur adorable de la même adoration qui est due à Dieu... Le Coeur sacré est uni hypostatiquement à la personne du Verbe, il est embrasé d'amour pour nous.»

« Bien des controverses se sont levées alors, et se sont renouvelées bien des fois, pour savoir dans quelle mesure cette invocation au Coeur de Jésus était symbolique et si elle n'était que symbolique, si, en réalité, les fidèles n'étaient tenus d'adorer que le pur amour, l'amour tout divin et, par conséquent incompréhensible, du Rédempteur. Le P. Eudes est sur ce point d'une clarté à laquelle on ne peut rien ajouter. « Nous avons à adorer dans le Sacré Coeur trois Coeurs qui ne sont néanmoins qu'un seul Coeur par l'union très étroite qu'ils ont ensemble, à savoir: son Coeur corporel, qui est la plus noble portion de son corps sacré, son Coeur spirituel, qui est la partie supérieure de son âme, et son Coeur divin, qui est le Coeur de son coeur. »

« Il devançait ainsi les théologiens de notre époque qui, après deux siècles de réflexions et de discussions, ont dit presque dans les mêmes termes que lui: l'objet par excellence de la dévotion est bien l'immense amour du Fils de Dieu; mais, comme la faiblesse humaine a besoin d'un objet lui rappelant sa propre nature pour s'élever du visible à l'invisible, on ne peut pas trouver, pour exciter l'amour de Dieu dans les âmes, d'objet plus sensible, plus efficace et plus digne enfin que son Coeur.»

V1-CLXV

Et le savant auteur conclut que « le Père Eudes a élevé au Coeur de la sainte Vierge un monument portant sa marque, et digne, à lui seul, de perpétuer son souvenir ²⁶⁶. »

Ce sera là aussi, croyons-nous, la conclusion de tous ceux qui se donneront la peine de lire, avec l'attention qu'il mérite, l'ouvrage du Vénérable.

V1-CLXVI

APPROBATION DES DOCTEURS

Nous soussignés, Docteurs en théologie de la Faculté de Caen, certifions avoir vu et examiné un livre en trois parties manuscrites, intitulé: Le Coeur admirable de la très sacrée Mère de Dieu, composé par le R. P. J. EUDES, Supérieur de la Congrégation de Jésus et Marie, dans lequel nous n'avons rien trouvé qui ne soit digne de la piété singulière de l'auteur, et qui ne soit très conforme à la religion de

²⁶⁶ Le Vénérable Père Eudes, par Henri Joly, p. 172-175, 187.

l'Église catholique, apostolique et romaine, ainsi qu'aux bonnes moeurs. C'est le témoignage que nous en rendons au public.

Fait a Caen, ce jourd'hui, quinzième de Décembre, mil six cent soixante et dix neuf.
Signé: Dauge, et Cousin
V1-CLXV11
PRIVILEGE DU ROI

Louis, par la grâce de Dieu Roi de France et de Navarre, à nos amis et féaux Conseillers les gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des requêtes ordinaires de notre hôtel et du palais, Prévôt de Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs Lieutenants et autres nos Justiciers et Officiers qu'il appartiendra, Salut. Notre cher et bien aimé le Père Eudes de la Congrégation de Jésus et Marie nous a fait représenter qu'il a composé un livre intitulé le Coeur admirable de la très sacrée Mère de Dieu, qu'il souhaiterait faire imprimer s'il en avait nos Lettres nécessaires.

A ces causes, voulant favorablement traiter l'Exposant, lui avons permis et permettons par ces présentes de faire imprimer le dit livre intitulé: Le Coeur admirable de la très sacrée Mère de Dieu, en tels volumes, marges, caractères et autant de fois qu'il voudra, pendant le temps de dix années consécutives, à commencer du jour qu'il sera achevé d'imprimer, faisant très expresses inhibitions et défenses à tous autres libraires et imprimeurs de faire imprimer, vendre et distribuer le dit livre sans le consentement de l'Exposant ou de ses ayant-cause, sous quelque prétexte que ce soit, même d'impression étrangère ou autrement, à peine de confiscation des exemplaires contrefaits, amende, arbitraire, dépens, dommages et intérêts; à la charge d'en mettre deux exemplaires de chacun²⁶⁷ en notre Bibliothèque publique, un autre en notre Cabinet des Livres de notre château du Louvre, et un en celle de notre féal Chancelier Garde des sceaux de France, le sieur d'Aligre. à peine de nullité des présentes, du contenu desquelles vous mandons et enjoignons faire jouir l'exposant et ses ayant-cause pleinement et paisiblement,

V1-CLXV111

cessant et faisant cesser tous troubles et empêchements au contraire. Voulons aussi qu'en mettant au commencement ou à la fin du dit livre l'extrait des présentes, elles soient tenues pour dûment signifiées. Mandons en outre et commandons au premier Huissier ou Sergent royal sur ce requis, faire pour l'exécution des présentes tous exploits requis et nécessaires, sans pour ce demander autre permission, de ce faire lui donnons pouvoir nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande et Lettre à ce contraire, CAR TEL EST NOTRE PLAISIR.

Donné à Paris le vingtième jour de mai, l'an de grâce mil six cent soixante et treize, et de notre règne le trente et unième.

Et plus bas, par le Roi en son Conseil,
Desvieux.

Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires et imprimeurs de Paris, le treizième mars mil six cent soixante et dix-neuf, suivant l'arrêté de la Cour du Parlement du 8 avril 1635, et celui du Conseil privé du Roi du 27 février 1665, lequel enregistrement nous avons fait à la charge que le dit livre sera débité par un libraire ou imprimeur, suivant les ordonnances.

Signé: COURTEROT, Syndic.

Transport du Privilège ci-dessus a été fait au nom du Père Eudes par Jean-Jacques BLOUET, Supérieur général de la Congrégation de Jésus et Marie, à Jean POISSON, libraire et imprimeur à Caen, pour par lui en jouir pleinement durant le temps porté en icelui, suivant l'accord fait entre eux devant les Notaires du dit Caen, le huitième jour de janvier 1681.

Achévé d'imprimer pour la première fois le vingt-huit avril 1681

²⁶⁷Le privilège du 20 mai 1673 était collectif et s'étendait au Mémorial de la Vie ecclésiastique et au Prédicateur apostolique.



LES RELIGIEUSES DE N.-D. DE CHARITÉ
VÉNÉRANT LES SS. CŒURS DE JÉSUS ET DE MARIE

Tableau conservé au Monastère de La Rochelle.
(O.C. t.07)



COPIE D'UN VIEUX TABLEAU
CONSERVÉ AU MONASTÈRE DE N.-D. DE CHARITÉ, CAEN.
(O.C. T.08)



En haut : Armes de l'Oratoire et de la Visitation.

Au-dessous : Les trois formes des armes de la Congrégation.

(On trouvera dans le tome X, celles de N.-D. de Charité.)

INTRODUCTION

Le P. Eudes était entré à l'Oratoire le 25 mars 1623, à l'âge de 21 ans. Il s'était formé à la vie intérieure et à l'apostolat sous la direction si élevée et si forte des Pères de Bérulle et de Condren. Une fois prêtre, il fut envoyé à l'Oratoire de Caen et appliqué à l'oeuvre des missions. Il y obtint, dès le début, des succès prodigieux; mais, faute d'être soutenus par des pasteurs vertueux et zélés, les résultats de ces missions n'étaient pas durables. Le Vénérable en gémissait. Lorsqu'il voyait les peuples touchés par la grâce et disposés à persévérer: « Les voilà, disait-il à ses confrères, les voilà ces pauvres gens dans d'excellentes dispositions; mais qu'en doit-on attendre sous la conduite de pasteurs tels qu'on les rencontre de tous côtés? N'est-ce pas une espèce de nécessité, qu'oubliant bientôt les grandes vérités dont ils ont été touchés durant la mission, ils retombent dans leurs premiers désordres ? »

Le mal venait de l'ignorance et de la corruption du clergé. Le Vénérable essaya d'y remédier en faisant des conférences aux prêtres durant ses missions. Il commença en 1641, à la mission de Remilly³, et depuis lors il ne cessa jamais de le faire. Il réunissait les prêtres du pays une fois ou deux par semaine, et

IX-8

il les entretenait de la dignité du sacerdoce, de la sainteté qu'il réclame, et des moyens à employer pour en remplir dignement les fonctions. Ces conférences étaient très suivies et faisaient aux prêtres un bien immense. Malheureusement, une fois le missionnaire parti, la plupart retombaient à la fois dans leur abandon et leurs désordres. Le remède était insuffisant. L'unique moyen d'avoir de bons prêtres était d'en former de nouveaux en cherchant à atteindre les ordinands et en les préparant soigneusement à la réception des saints Ordres. Dans ce but, saint Vincent de Paul avait établi à Paris et ailleurs les « exercices des Ordinands ». Le P. Eudes en comprenait l'importance, et il eût voulu les voir établis dans tous les diocèses. Mais ces exercices eux-mêmes ne lui paraissaient pas suffisants. Semblables à des pluies d'orage, ils produisaient sans doute de grands effets, mais leur durée était éphémère. Il fallait une formation plus lente et plus suivie, qui ne pourrait avoir lieu qu'à la condition de réunir les ordinands, pendant un temps plus considérable, dans des séminaires, où on les formerait à loisir à l'esprit et aux vertus de leur état⁴.

Le P. Eudes estimait que si l'oeuvre était difficile, elle n'était pas impossible, et il résolut d'en tenter la réalisation à l'Oratoire de Caen dont il avait été nommé supérieur. Il croyait qu'on l'y autoriserait d'autant plus volontiers, que c'était une des fins que le P. de Bérulle avait en vue quand il fonda sa société. Le Vénérable fut déçu dans ses espérances. L'autorisation qu'il sollicitait lui fut refusée, et il eut la douleur de voir que ceux de ses confrères sur lesquels il comptait pour le seconder dans son entreprise, s'y montraient absolument défavorables⁵. L'Oratoire ne

IX-9

² Martine-Lecointe, *Vie du P. Eudes.*, I, p. 102.

³ *Memoriale beneficiorum Dei*, n. 32.

⁴ Martine-Lecointe, I, p. 103.

⁵ Martine-Lecointe, I, p. 104.

devait pas avoir l'honneur d'établir en France l'oeuvre des Séminaires⁶. Eclairé sans doute par des lumières surnaturelles, le P. de Condren semble l'avoir reconnu; car, pendant que le P. Eudes songeait à fonder un séminaire à Caen, il se déchargeait sur le P. Bourgoing de la conduite de l'Oratoire, et consacrait ses dernières années à former quelques prêtres d'élite qu'il destinait, lui aussi, à l'établissement des Séminaires, et qui, effectivement, ne tardèrent pas à fonder le séminaire et la société de Saint-Sulpice.

Cependant le P. Eudes se convainquit de plus en plus que le grand besoin de l'Église était la régénération du clergé, et que la fondation des Séminaires était l'unique moyen de la procurer. L'Oratoire refusant de s'en charger, l'idée lui vint de quitter cette Congrégation, pour en fonder une nouvelle, qui reprendrait la pensée du P. de Bérulle et la mettrait enfin à exécution. Il y réfléchit mûrement, et, pour s'assurer que ses projets étaient conformes à la volonté divine, il les soumit à un grand nombre de personnages dont il connaissait la sagesse et l'expérience. Rassuré et encouragé par eux, il quitta l'Oratoire le 24 mars 1643, et le lendemain il fonda à Caen la Congrégation de Jésus et Marie.

La nouvelle Société fut longtemps en butte à l'opposition la plus acharnée, mais elle finit, malgré tout, par prospérer, et quand le Vénérable mourut en 1680,

IX-10

il avait réussi à fonder des séminaires à Caen (1643), à Coutances (1650), à Lisieux (1653), à Rouen (1658), à Évreux (1667), et à Rennes (1670).

Telle fut l'origine de la Congrégation de Jésus et Marie. On trouvera dans le présent volume les Règles et Constitutions que le Vénérable lui donna. Pour en faciliter l'intelligence, nous rapporterons d'abord ce que nous savons de leur composition et de leur histoire; après quoi, nous en étudierons successivement les deux éléments, savoir: 1. les Règles, 2. les Constitutions.

1. --COMPOSITION ET HISTOIRE DES « REGLES ET CONSTITUTIONS »

Lorsqu'il fonda sa Congrégation, le P. Eudes n'avait pas de règles écrites à lui donner. D'ailleurs, ce n'était pas nécessaire. Le Vénérable avait recruté ses premiers disciples parmi les prêtres auxiliaires qui l'accompagnaient habituellement dans ses missions. Ils connaissaient la discipline et les usages de l'Oratoire. On s'y conforma au début, en attendant que l'expérience vint suggérer les additions ou les changements qu'il convenait d'y introduire.

Pourtant, dès 1645, le P. Eudes rédigea une première ébauche des Constitutions. Il y fut poussé par Mgr Cospéan, évêque de Lisieux, qui regardait ce travail comme indispensable pour faire enregistrer au Parlement de Rouen les lettres patentes qui autorisaient l'établissement de la Congrégation⁷. Le Vénérable se mit donc à l'oeuvre, et bientôt il soumit à Mgr Cospéan son projet de Constitutions.

IX-11

Ce n'était qu'un abrégé en vingt chapitres; mais le pieux fondateur avait fait entrer tout ce qu'il regardait comme essentiel dans l'organisation de la Congrégation. Avant la Révolution, on conservait à

⁶ « Quelques années après [la mort du P. de Condren], la réforme du clergé ardemment revêue par les PP. de Bérulle et de Condren s'accomplissait dans un nombre de diocèses. L'Oratoire fut loin de demeurer étranger à ce mouvement qu'il resta fidèle à ses premières traditions, il fut un modèle vivant véritable discipline ecclésiastique; mais, par la suite, trop absorbé par la direction des collèges, écueil fatal auquel il avait été se briser de trop bonne heure, malgré les précautions de son fondateur, il ne put que seconder de fort loin le mouvement de restauration si énergiquement entrepris par la compagnie de St. Sulpice, et si visiblement béni de Dieu. Perraud, L'Oratoire de France, p. 203.

⁷ Costil, Annales, I, p. 124; Martine-LeCointe, Vie du P. Eudes, I, p. 177-178.

Caen deux exemplaires de cet abrégé, l'un en français écrit tout entier de la main du P. Eudes, et intitulé: Constitutions de la Congrégation de Jésus et Marie; l'autre en latin, corrigé par le Vénérable, et ayant pour titre: Statuta Congregationis Jesu et Mariae. Voici d'après le P. Costil le sujet des divers chapitres de l'ouvrage:

« Le premier traite de l'état de la Congrégation; le deuxième de la soumission parfaite au Saint-Siège, où l'on voit un projet de voeu de soutenir son autorité, non dans les choses douteuses, comme on voulait l'imputer au P. Eudes sur la fin de ses jours, mais seulement de la défendre contre les hérétiques, schismatiques et impies, ce qui est du devoir de tous les catholiques ⁸. Le troisième traite des fins de la

IX-12

Congrégation; les quatrième, cinquième et sixième, de ce que l'on doit faire chaque jour, etc...; le septième, de ce qu'il faut enseigner dans le Séminaire; le huitième, des devoirs des Séminaristes ou Ordinands; le neuvième, du gouvernement de la Congrégation; le dixième, de l'élection du Supérieur général; le onzième, de son pouvoir sur et dans la Congrégation; le douzième, du pouvoir qu'elle a sur lui; le treizième, de la visite annuelle; le quatorzième, de la réception ou exclusion des sujets de la Congrégation; le quinzième et le seizième, de la charité; le dix-septième, de l'humilité; le dix-huitième, de l'obéissance; le dix-neuvième, de la pauvreté; et le vingtième, des choses temporelles ⁹.

»

Mgr Cospéan se montra très satisfait de ces Statuts, et il écrivit à Mgr d'Angennes, Évêque de Bayeux, pour le prier de les approuver.

« Il n'y a rien, lui disait-il, qui puisse apporter aucune difficulté. Je les ai vus, et m'assure qu'on ne les lira point qu'on ne les approuve. Ils ne choquent personne; ils sont dans les maximes de l'ancienne Église, que les Parlements honorent et désirent de voir pratiquer. En un mot, ils apportent de très grands biens sans aucun mal ¹⁰. »

Au dire du P. Costil ¹¹, et du P. Martine ¹², c'est vers cette époque que furent composées les

⁸Dans la rédaction définitive, ce chapitre fut remplacé par un autre qui traite de la dépendance de la Congrégation vis-à-vis des Évêques. Il ne faudrait pas en conclure que les vues du P. Eudes avaient changé. Tous les documents relatifs à la fondation de la Congrégation montrent, en effet, que le Vénérable voulut toujours la placer sous la dépendance des Évêques. D'ailleurs, l'autorité des Évêques étant subordonnée à celle du Souverain Pontife, tous les catholiques, hormis les religieux exempts, doivent être soumis à l'une et à l'autre. De là ces paroles du Vénérable dans ses Constitutions définitives p. I, ch. 2: « Comme la Congrégation veut demeurer perpétuellement dans la hiérarchie que le Saint-Esprit a établie dans l'Église: aussi, après l'honneur le respect et l'obéissance qu'elle doit à Notre Saint-Père le Pape, comme au Souverain Pontife et Vicaire de Notre-Seigneur Jésus-Christ en terre, elle veut vivre inviolablement dans la dépendance de Messieurs les Illustrissimes et Révérendissimes Évêques ». Le texte primitif avec le projet de voeu qu'il renferme rappelle un peu le voeu que font les profès de la Compagnie de Jésus, de se tenir à la disposition du Souverain Pontife pour aller partout où il les enverra. Il est possible aussi que, par ce voeu, le P. Eudes voulût mettre ses enfants à l'abri des erreurs de Vigor, de Richer et de leurs disciples .

⁹ Costil, Annales, I, p. 124.

¹⁰Lettre du 13 septembre, citée par Costil, Annales, I, p. 125;.

¹¹Costil, l. c.

¹² Martine, I, p. 177.

deux Règles intitulées: Regula Domini Jesu, et Regula SS. Virginis Mariae, qui plus tard furent placées par le Vénérable en tête des Constitutions.

En 1647, l'un des disciples du P. Eudes, M. Mannoury, fit, pour la seconde fois, le voyage de Rome en vue d'obtenir l'approbation de la Congrégation par le Saint-Siège. Entre autres documents, il emporta

IX-13

une copie des Règles et Constitutions qu'il soumit au Cardinal Capponi, Préfet de la Propagande. Le Cardinal en fut enthousiasmé: « Je lui présentai nos statuts, écrivait M. Mannoury le 20 janvier 1648: il en lut presque la moitié. En les lisant, le coeur lui bondissait de joie de voir notre dessein, et spécialement les statuts de la sainte Écriture 13. Quelquefois il s'arrêtait et me disait son sentiment sur les passages. Il m'obligea de les lui laisser, et après avoir loué notre Institut, il ajouta: O utinam essent in omnibus civitatibus ejusmodi Seminaria 14! »

Dès cette époque, il semble que les Règles étaient achevées. Il n'en était pas de même des Constitutions. La rédaction de 1645 n'était qu'une ébauche. Dans la suite, le P. Eudes ne cessa de travailler à compléter son travail; souvent même il prélevait, dans ce but, quelques heures sur le repos de la nuit 15. Toutefois, c'est surtout en 1652 16 qu'il s'appliqua à mettre en ordre les matériaux qu'il avait réunis à cette fin, et c'est à cette époque qu'il divisa les Constitutions en douze parties et qu'il leur donna, à peu de choses près, leur forme définitive.

Le P. Martine nous a conservé de précieux détails sur la manière dont le pieux auteur rédigea son ouvrage. « Le P. Eudes, dit-il, ne se contentait pas de peser les choses en la balance du bon sens: il avait surtout soin de prier beaucoup, et de consulter Dieu sur chaque article, avec une grande pureté d'intention, ne cherchant uniquement qu'à connaître

IX-14

sa très sainte volonté. Regardant sa Congrégation comme le bien et, en quelque sorte, comme la propriété de Jésus et de Marie, il tâchait de ne rien prescrire que conformément à leur esprit et à ce qu'il auraient établi et réglé eux-mêmes, s'ils avaient été visiblement présents dans sa maison. Après qu'il eut écrit ses Constitutions, quoi qu'il n'y eût pas encore mis la dernière main, les déposa sur le marchepied de l'autel, comme pour les présenter à Notre-Seigneur et à sa très sainte Mère, les conjurant que, si elles étaient convenables à leur Congrégation, ils voulussent bien y apposer le sceau de leur approbation, et accorder à tous les sujets de sa communauté les grâces nécessaires pour les observer 17. »

Dans les Constitutions de 1652, il n'était pas question de collèges. Le P. Eudes n'était pas d'avis que la Congrégation s'en chargeât. Un jour pourtant, il se vit dans la nécessité d'accepter celui de Lisieux, dont Mgr de Matignon lui offrit la direction en même temps que celle du séminaire, en 1653. Ce fut pour lui l'occasion de composer de nouveaux règlements, qu'il compléta en 1658, lorsqu'on se décida à admettre des pensionnaires au collège de Lisieux. Ces règlements furent incorporés aux constitutions, dont ils formèrent une partie nouvelle, la neuvième. A une date qui nous est inconnue, le Vénérable y ajouta un chapitre sur les cures.

Ainsi s'acheva, vers 1658, la composition des Règles et Constitutions. Il est bien

¹³ Il s'agit manifestement dans ce texte de la Règle de Notre-Seigneur et de celle de la sainte Vierge. Elles seules sont tirées de la sainte Écriture.

¹⁴ Lettre citée par Costil, Annales, I. p. 150.

¹⁵ Martine, I, p. 343.

¹⁶ Martine, I. c. Le P. Costil, Annales, I, p. 288, renvoie à 1654 la composition des Constitutions.

¹⁷ Martine, I, p. 343, 344.

vraisemblable que, dans la suite, le Vénérable profita de toutes les occasions pour perfectionner son oeuvre; mais nous croyons qu'il n'y fit plus d'additions ni de changements notables.

IX-15

Son travail achevé, le P. Eudes en fit faire par M. Dufour, son secrétaire, une copie qu'il revit et corrigea avec soin. Ce précieux manuscrit nous reste. On le conserve au archives de la Congrégation de Jésus et Marie. C'est un gros volume in-40 de 493 feuillets paginés seulement au recto, ce qui donne un total de 986 pages. On le fit relier en 1726, en prenant la précaution de ne point l'émerger, afin d'être sûr de le conserver dans son intégrité¹⁸. C'est le P. Costil qui nous apprend ces détails dans une note placée par lui en tête du manuscrit¹⁹.

Les Règles et Constitutions n'ayant pas été imprimées, pour des motifs que nous ignorons, l'Assemblée générale le 1725 décida qu'on en ferait, aux frais de la Congrégation, des copies « exactes et collationnées » sur l'original, qui seraient distribuées dans les diverses maisons de l'institut²⁰.

Le P. Costil eut à vérifier une de ces copies, et il remarqua sur l'original quelques additions ou corrections, qui avaient été faites par le successeur du P. Eudes, M. Blouet de Camilly. Il signala le fait à l'assemblée générale de 1727. Les commissaires nommés pour le vérifier en reconnurent l'exactitude. A l'unanimité, les membres de l'Assemblée décidèrent qu'on accorderait aux additions de M. Blouet la

IX-16

même force qu'au texte du fondateur, et qu'on les observerait comme le reste des Constitutions; mais elle défendit d'y faire, à l'avenir, aucune addition ou correction, sans l'autorisation expresse d'une Assemblée générale²¹. Nous devons ajouter que les additions de M. Blouet sont très peu nombreuses et de très minime importance. Il est aisé de les reconnaître encore maintenant sur l'original, et nous aurons soin de les reproduire en note.

Le P. Eudes avait soumis les Règles et Constitutions à l'approbation des Évêques qui avaient appelé la Congrégation dans leur diocèse. Le P. Costil nous a conservé la lettre d'approbation de Mgr Auvry, Évêque de Coutances. En voici le texte: « Claude Auvry, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apostolique Évêque de Coutances, Conseiller ordinaire du Roi en ses conseils, trésorier de la sainte Chapelle royale du Palais à Paris, etc.

« Vu et considéré par nous les Constitutions contenues en ce livre, divisées en treize parties, et dressées pour le gouvernement et conduite des Prêtres Missionnaires de la Congrégation des Séminaires, de laquelle nous avons établi une maison et communauté en la ville de Coutances, lieu de notre siège épiscopal, par nos lettres du huitième de décembre 1650.

« Afin de donner aux dites Constitutions le poids et la force qu'elles peuvent recevoir de l'autorité épiscopale, nous les avons approuvées et approuvons par ces présentes, en général et en particulier, comme si elles étaient ici spécifiées et insérées de mot à mot, exhortant tous les prêtres, clercs et autres de la dite Congrégation de les garder d'autant plus exactement, qu'il n'y a point de

¹⁸A la fin du volume se trouve l'abrégé des Constitutions en 27 articles, fait par ordre de l'Assemblée générale de 1722, en vue d'obtenir de nouvelles lettres patentes en faveur de la Congrégation. Il est écrit de la main du P. Costil.

¹⁹Voici, dans sa partie essentielle, le texte de la note du P. Costil: « Original des Règles et Constitutions de la Congrégation de Jésus et Marie, écrites de la main de M. Dufour par l'ordre du R. P. Jean Eudes, Instituteur de la même Congrégation, et revues par le même, comme il paraît par les additions ou corrections qu'il y a insérées de sa propre main. Et reliées en l'année 1726, avec la précaution de ne rien couper des marges de peur du moindre changement. »

²⁰Actes des Assemblées générales, p. 54.

²¹Actes des Assemblées générales p. 71, 72.

moyen plus nécessaire et

IX-17

utile pour la maintenir, conserver et accroître, et la mettre en état de rendre beaucoup de services à l'Église et d'honneur à Dieu, que la ponctuelle observance des dites Constitutions, qui ordonnent l'obéissance, soumission et dépendance que les dits Prêtres Missionnaires doivent avoir de notre autorité et juridiction épiscopale et de nos successeurs, et nommément celles qui portent que celui qui sera choisi et établi par le Supérieur de la dite Congrégation pour être Supérieur de la dite maison et communauté, sera tenu de se présenter à nous ou à notre grand vicaire, pour être approuvé et confirmé en sa charge.

« Donné à Paris, au Palais de Monseigneur Mazarin, ce 14 de janvier 1657. S i g n é :
†Claude, Évêque de Coutances.»

Cependant, malgré ses échecs antérieurs, le P. Eudes n'avait pas renoncé à l'espoir d'obtenir l'approbation de la congrégation par le Saint-Siège. En 1661, un prêtre flamand, en qui il avait toute confiance, M. Boniface, fit à Rome de vaines instances en ce sens. En 1673, le Vénérable envoya à Rome un de ses sujets, M. de la Haye de Bonnefonds, qui ne fut pas plus heureux. L'approbation de la Congrégation rencontra, dans l'opposition obstinée de l'Oratoire et des prêtres de la Mission, un obstacle que le P. Eudes ne parvint jamais à surmonter. M. de Bonnefonds réussit toutefois à obtenir pour la Congrégation diverses bulles, dont l'une approuvait l'abrégé des statuts rédigé en 1645²².

Au XIX siècle, quand la Congrégation, détruite par la révolution de 1789, eut enfin réussi à se

IX-18

reconstituer au milieu de difficultés sans nombre, on songea à faire approuver par le Souverain Pontife les Constitutions elles-mêmes. A cet effet, l'Assemblée générale de 1862 revisa le texte du P. Eudes, et les Constitutions ainsi remaniées furent en effet approuvées ad decennium par la S. Congrégation des Évêques et Réguliers, le 19 février 1864. Le P. Gaudaire, alors Supérieur général des Eudistes, voulut les mettre sans délai entre les mains de tous les membres de la Congrégation, et il les fit imprimer à Rennes, chez Catel, en 1865.

Revisées à nouveau par l'Assemblée générale de 1873, les Constitutions furent définitivement approuvées par un décret de la Congrégation des Évêques et Réguliers en date du 13 août 1874²³. Dès 1875, le texte officiel en fut imprimé une première fois, à Redon, chez Chauvin. En 1899 il a

²²Cf. Eudes, *Memoriale beneficiorum Dei*, n. 100; Costil, *Annales*, I, p. 575, 602, 603.

²³ Voici le texte de ce décret: « SS. Dominus noster Pius Papa IX, in audientia habita ab infrascripto Domino Secretario hujus S. Congregationis Episcoporum et Regularium, sub die 19 junii. attentis uberibus fructibus quos pia Congregatio presbyterorum Jesu et Mariae attulit, nec non attentis litteris commendatitiis Antistitum locorum in quibus eadem pia Congregatio reperitur, suprascriptas Constitutiones, prout in hoc exemplari exstant, cujus autographum in Archivio praelaudatae S. Congregationis asservatur, approbavit atque confirmavit, prout praesentis Decreti tenore approbat atque confirmat, salva Ordinariorum jurisdictione ad formam sacrorum Canonum et apostolicarum Constitutionum. Datum Romae ex Secretaria ejus S. Congregationis Episcoporum et Regularium, sub die 13 augusti 1874. A. Card. Bizzarri, Praefectus. S. Archiepiscopus Seleuciensis Secretarius. ..

été reimprimé chez Piteux, à Amiens 24. Nous n'avons pas à nous en occuper ici. Simples éditeurs des OEuvres du P. Eudes, c'est le texte du Vénérable qui seul nous intéresse. Nous le rééditerons tel qu'il est sorti de ses mains,

IX-19

en nous contentant, comme d'ordinaire, de changer l'orthographe et la ponctuation pour les mettre en harmonie avec l'usage actuel.

Auparavant toutefois, comme nous l'avons annoncé, nous consacrerons quelques pages à étudier les deux éléments dont se compose l'ouvrage du P. Eudes, les Règles et les Constitutions.

II.--LES REGLES.

L'étude que nous avons à faire des Règles a pour objet d'en indiquer le caractère et le contenu. Voyons donc tout d'abord ce que sont les Règles, et quelle différence il y a entre elles et les Constitutions. Nous les étudierons ensuite séparément l'une et l'autre. 1.--Caractère particulier des « Règles ». En quoi elles diffèrent des « Constitutions ».

Beaucoup d'Instituts religieux ont à la fois une Règle et des Constitutions, et il y en a un certain nombre qui ont la même Règle et des Constitutions différentes.

Cela tient à ce que beaucoup d'Ordres d'origine relativement récente ont adopté une Règle ancienne, qu'ils ont accommodée à leurs oeuvres et à leur genre de vie, par des explications et des additions dont l'ensemble forme leurs Constitutions. Parmi les anciennes Règles, les plus célèbres sont celles de saint Basile, de saint Augustin, de saint Benoît et de saint François; et la plus répandue de toutes est celle de saint Augustin. « Elle est tellement animée de l'esprit de charité, dit saint François de Sales, qu'en tout et partout elle ne respire que douceur, suavité

IX-20

et béginité, et par ce moyen est propre à toute sorte de personnes, de nations et de complexions...Qui fait que non seulement plusieurs Congrégations de Religieux cloîtriers, comme des Chanoines et Clers réguliers, des Erémiteins, de saint Dominique, de saint Hiérôme, de saint Antoine, de Prémontré, des Serviteurs, des Crucifères, mais aussi les Ordres de plusieurs Religieux chevaliers, comme ceux de saint Jean de Hiérusalem, ceux de saint Jacques, et plusieurs autres se sont rangés sous l'étendard de cet admirable conducteur 25. »

Le P. Eudes ne pouvait assujettir ses enfants à une Règle religieuse. La nature de sa Congrégation y répugnait. Ce n'était point un Ordre religieux, mais un corps purement ecclésiastique, destiné à conduire ses membres à la perfection de leur état, et à en faire les modèles et les éducateurs du clergé séculier, dans les rangs duquel ils entendaient rester. Dans ces conditions, il est évident qu'aucune Règle religieuse ne pouvait leur convenir.

Le P. Eudes ne renonça pas pour cela à leur donner une Règle qui servît de base à leurs Constitutions. Seulement, au lieu de la prendre parmi les anciennes Règles, il se décida à la composer lui-même, et il en chercha les éléments dans la sainte Écriture. A défaut des voeux de religion, les membres de son Institut sont liés par ce que l'on appelle les voeux du Baptême et du Sacerdoce, et pour les remplir plus parfaitement, ils se sont assujettis aux exigences de la vie commune. Le P. Eudes recueillit donc avec soin les plus beaux enseignements de la Bible sur les devoirs de la vie chrétienne, les obligations du sacerdoce et les vertus

IX-21

spécialement requises dans la vie de communauté; il les groupa méthodiquement, les relia entre eux

²⁴Les Règles ne se trouvent dans aucune des éditions des Constitutions publiées au XIX^e siècle; mais elles ont été éditées à part en 1841, 1872 et 1892. En 1905, le P. Regnault en a donné une nouvelle édition enrichie d'un « essai de plan analytique », qu'on consultera avec profit.

²⁵Préface des Constitutions de la Visitation.

de manière à former un texte continu; et c'est ce choix exquis de maximes tirées de la sainte Écriture qu'il plaça sous le nom de Règles en tête des Constitutions.

Le Vénérable divisa sa Règle en deux parties, qui forment comme deux Règles distinctes, mais appelées à se compléter mutuellement. La première est attribuée à Notre-Seigneur, et roule sur les obligations qui nous incombent à titre de chrétiens et de prêtres. La seconde est attribuée à la sainte Vierge, et a pour objet les vertus propres à la vie commune. Le partage des Règles entre Jésus et Marie vient évidemment de ce que le P. Eudes les regardait l'un et l'autre comme les fondateurs et les véritables supérieurs de la Congrégation²⁶. Mais l'influence de Marie des Vallées n'y fut pas étrangère. En 1641, le P. Eudes lui fit part de son projet d'établir une Congrégation nouvelle, et la pria de recommander cette affaire à Dieu. Il en reçut cette réponse de Notre-Seigneur: « Que l'établissement qu'il projetait lui était très agréable; que c'était lui-même qui le lui avait inspiré; qu'il le bâtirait sur trois fondements: La Grâce divine, qui serait donnée à tous ceux qui y entreraient pour être du corps de la Congrégation; sa divine Volonté, laquelle y voulait faire sa demeure; et la Croix, qui voulait y donner ses trésors.» La Soeur Marie ajouta « que la Sainte Vierge y voulait aussi faire présent de trois de ses filles, qui étaient la Sobriété, la Chasteté et l'Humilité²⁷. »

Tout ce que nous venons de dire montre assez la différence qu'il y a entre les Règles et les Constitutions.

IX-22

Elle consiste surtout en ce que les Règles posent les principes de la perfection chrétienne et sacerdotale, tandis que les Constitutions indiquent les moyens d'y atteindre et la manière de la pratiquer.

C'est ce que le P. Eudes explique lui-même dans la Préface des Règles et Constitutions, et il est à remarquer qu'il le fait en s'appropriant une partie des explications que saint François de Sales donnait, en pareille circonstance, aux religieuses de la Visitation.

« Il faut remarquer, dit-il, qu'il y a différence entre les Règles que Notre-Seigneur et sa sainte Mère donnent à cette Congrégation, et les Constitutions de la même Congrégation; et que cette différence consiste en ce que les Règles sont les fondements principaux de la vie chrétienne et ecclésiastique de laquelle nous devons vivre: et les Constitutions contiennent la manière de bien observer les Règles. Les Règles sont le chemin par lequel nous devons marcher pour arriver au salut éternel et à la perfection que Dieu demande de nous: et les Constitutions sont comme des marques mises dans ce chemin, afin que nous le puissions tenir plus facilement. Les Règles contiennent les moyens nécessaires et convenables pour parvenir au but et à la fin pour laquelle notre Congrégation est établie: et les Constitutions montrent la façon avec laquelle il les faut employer. Par exemple, les Règles commandent qu'on vaque à l'oraison: et les Constitutions spécifient le temps, la quantité et la qualité des prières qu'il faut faire. Les Règles ordonnent que la propriété soit bannie, et que tout soit en commun: et les Constitutions enseignent en quelle manière cela se doit exécuter. C'est pourquoi il ne faut pas s'étonner, si les Constitutions contiennent plusieurs choses dont il a déjà été parlé dans les

IX-23

²⁶Préface des Constitutions.

²⁷Costil, Annales, I, p. 54.

Règles, puisque celles-là sont comme une explication de celles-ci 28. »

Entre les Règles et les Constitutions, le P. Eudes signale encore deux autres différences, qui tiennent à la provenance des Règles.

La première, c'est que, par le fait même qu'elles sont tirées de la sainte Écriture, les Règles portent en elles-mêmes leur approbation, tandis que les Constitutions ont besoin d'être approuvées par l'autorité ecclésiastique. La seconde, c'est que les Règles et les Constitutions n'obligent pas de la même manière. Les Règles, en effet, reproduisent les préceptes ou les conseils évangéliques, et partant elles s'imposent, suivant les cas, à titre de précepte ou de conseil, tandis que, par elles-mêmes, les Constitutions n'obligent jamais sous peine de péché.

Ajoutons que les Constitutions ont été composées pour la Congrégation de Jésus et Marie et ne conviennent qu'à elle, tandis que les Règles, à quelques détails près, conviennent à toutes les communautés ecclésiastiques, et même à tous les prêtres, puisqu'elles ne contiennent que la fleur des enseignements évangéliques touchant la vie chrétienne et sacerdotale.

Après cela, on ne sera pas surpris que le P. Eudes

IX-24

attachât une grande importance aux Règles, et qu'il ait cherché les moyens propres à les graver dans l'esprit et dans le cœur de ses enfants. Dans ce but, il nous a prescrit d'en lire tous les jours quelques maximes, à la fin du dîner; et il a voulu qu'à la Probation, on y prît, une fois par semaine, le sujet des instructions que l'on donne aux Novices 29.

2. La Règle de Jésus.

La Règle de Jésus s'ouvre par un court prologue placé en tête du chapitre premier. Notre-Seigneur y prend la qualité de Père, et il invite ses enfants à recevoir avec un cœur docile les préceptes qu'il va leur donner. C'est l'amour qui les lui a inspirés, et ils ne tendent qu'à développer dans leur cœur la divine charité. Ce petit prologue est empreint de la plus exquise suavité, et il met dans tout son jour le caractère dominant de la Règle que le divin Maître va donner à ses enfants. L'amour, qui en est le principe et la fin, en fera aussi le fond, en sorte que, sous tous les rapports, cette Règle sera vraiment une loi d'amour, *praecepta dilectionis*.

La Règle de Jésus se divise en quatre chapitres.

Le premier est consacré aux fondements de la Congrégation. Le divin Maître, qui en est l'instituteur, déclare qu'il a voulu l'édifier sur quatre fondements qui en assureront la solidité et la durée. Les trois premiers sont ceux que Marie des Vallées avait indiqués au P. Eudes, la grâce divine, la croix et la divine volonté. Le quatrième consiste dans une dévotion singulière envers Jésus et Marie, que les enfants du P. Eudes doivent considérer comme le

IX-25

Père et Mère de leur Institut. Cette dévotion singulière envers Jésus et Marie était un des traits distinctifs de l'Oratoire. C'est là surtout que le Vénérable l'avait puisée, et pour en expliquer la nature, il s'est borné, dans les Constitutions, à reproduire à peu près littéralement une belle page du

²⁸ « Je vous présente cette sacrée Règle [de saint Augustin], que vous suivrez meshuy comme le vrai chemin auquel vous devez marcher pour arriver à la perfection de la vie religieuse: y ayant joint vos Constitutions, qui sont comme des marques mises en ce chemin afin que vous le sachiez mieux tenir. Car, comme disent les Docteurs, les Règles des religions proposent les moyens de se perfectionner au service de Dieu, et les Constitutions montrent la façon avec laquelle il les faut employer; comme, par exemple, cette Règle commande qu'on vaque aux prières, et les Constitutions particularisent le temps, la quantité et la qualité des prières qu'il faut faire... » S. François de Sales, Règles de saint Augustin et Constitutions pour les Religieuses de la Visitation, Préface.

²⁹ Constitutions, p. 13, ch. 25.

cardinal de Bérulle.

Dans une courte étude sur les Règles, placée en tête de l'édition de 1892, le R. P. Le Doré a défini avec beaucoup de précision et de justesse le caractère propre de chacun des quatre fondements de la Congrégation. « Pour le P. Eudes, dit-il, la sainteté sacerdotale doit s'appuyer sur quatre principes, qui sont comme les fondements de toute sa spiritualité. La grâce en fait l'essence et en fournit les moyens; la croix est sa méthode; la volonté divine est sa loi; et la dévotion à Jésus et à Marie lui imprime le cachet catholique. »

Dans les deux chapitres qui suivent, le Vénérable expose à grands traits les obligations de la vie chrétienne. Elles dérivent toutes du Baptême, où le chrétien trouve sa régénération, et prend le double engagement de renoncer à Satan et de suivre Jésus-Christ. Le P. Eudes étudie successivement ces deux engagements.

Il commence par analyser la loi du renoncement, à laquelle il consacre le chapitre second tout entier. Cette loi va très loin. Elle exige une résistance courageuse aux assauts réitérés du démon; une application constante à éviter le péché, surtout les péchés capitaux; le mépris du monde qui est plongé dans la vanité et le vice; et enfin la haine de soi-même, condition indispensable de la vie de Jésus en nous.

Dans le chapitre troisième, le P. Eudes expose les obligations qui découlent de notre incorporation à Jésus-Christ. Il nous montre en lui le chef auquel

IX-26

nous devons rester unis, le modèle dont nous devons reproduire les traits, le tronc sur lequel il faut que nous restions entés pour produire des fruits de salut, le principe et la fin de tout ce qu'il y a en nous de vie surnaturelle. Après ces considérations, le Vénérable établit que, par le baptême, nous sommes entrés en participation de la mort et de la résurrection de Jésus-Christ, que nous devons nous laisser conduire par son esprit, et régler notre vie sur celle qu'il mène au paradis; et à cet effet, il nous recommande d'orienter vers le ciel nos pensées et nos affections, de nous exercer à l'oraison, de pratiquer la charité envers tout le monde, mais surtout envers nos confrères, envers les pauvres et envers nos ennemis, enfin de profiter du temps, qui fuit avec rapidité, pour accomplir toute sorte de bonnes oeuvres.

Voilà en abrégé le thème de ces deux chapitres.

Ils contiennent l'explication de la profession que l'Église nous fait faire au baptême. C'est, avec la profession ecclésiastique, la seule que forment les enfants du P. Eudes; et c'est pourquoi le Vénérable se plaît à leur en montrer la grandeur et à y rattacher leurs principales obligations. On sait d'ailleurs que ces idées lui étaient très familières, et qu'il y revient dans presque tous ses ouvrages.

On a dit que le premier des deux chapitres que nous étudions, renferme les principes de la vie purgative, et le second ceux de la vie unitive. Pour suivre l'ordre logique, le Vénérable aurait dû intercaler entre l'un et l'autre la Règle de la Sainte Vierge, qui a pour objet la vie illuminative,

puisqu'elle traite des vertus 30.

IX-27

Cette manière de voir ne nous paraît pas très juste. Nous croyons que dans les Règles, et notamment dans les deux chapitres en question, le P. Eudes ne se préoccupe nullement des diverses phases de la vie chrétienne. Il en étudie plutôt les divers aspects. Le renoncement, et l'union à Jésus, telle qu'elle est présentée dans la Règle de Jésus, sont, en effet, les deux lois fondamentales et comme les deux faces de la vie chrétienne. A tous ses degrés et dans toutes ses phases, elle est à la fois une vie de renoncement et une vie d'union à Jésus-Christ. L'erreur en cette matière vient de ce que l'on confond l'union à Jésus, qui est le fond de la vie chrétienne, et qui, comme elle, a son commencement, son progrès et sa perfection, avec la vie unitive qui en est la consommation dans les ardeurs du pur amour. Le P. Eudes a une expression à lui pour désigner le complet épanouissement de la vie chrétienne; il l'appelle le « Règne de Jésus » dans les âmes 31. S'il avait voulu en traiter dans les Règles, c'est sous ce titre qu'il l'eût désignée, et il aurait dû, en ce cas, remanier complètement ses deux opuscules.

Après l'étude de la profession chrétienne, vient celle de la profession ecclésiastique et sacerdotale.

IX-28

Le P. Eudes consacre le quatrième chapitre de la Règle de Jésus à en exposer les obligations. Elles se ramènent toutes à la sainteté, qui seule fera du prêtre le digne ministre de Dieu; et cette sainteté implique deux éléments: l'un négatif, qui consiste dans l'exemption de toute souillure; l'autre positif, qui consiste dans la pratique des vertus, spécialement de la piété, de la charité envers les pauvres et les malheureux, et du zèle pour le salut des âmes.

Ces obligations sont communes à tous les prêtres; mais les supérieurs, les missionnaires, les prédicateurs, les confesseurs en ont de spéciales. D'après le P. Eudes, les Supérieurs doivent briller par l'humilité, la charité, le dévouement; les Missionnaires, par la douceur et la générosité à supporter les fatigues et les épreuves d'un laborieux ministère; les Prédicateurs, par l'application au travail, la pureté de la doctrine, la simplicité du langage, et surtout par la pratique fidèle des vérités qu'ils prêchent aux autres; les Confesseurs, par la prudence, le zèle, et une bonté toute pleine de miséricorde pour les pécheurs.

La Règle de Jésus se termine par une Conclusion, où Notre-Seigneur exhorte ses enfants à se souvenir constamment de la foi qu'il vient de leur donner, et à la mettre en pratique, leur promettant, à cette condition, qu'il aura pour eux une tendresse toute paternelle, qu'il les gardera comme la prune de l'oeil, et qu'à l'heure de la mort, il viendra au devant d'eux, pour les placer à ses côtés dans la céleste Patrie.

³⁰ Avant de bâtir sur ces fondements, il faut triompher des obstacles: c'est la vie purgative des auteurs ascétiques. Ici, c'est une lutte acharnée dans laquelle il faut vaincre le démon, le monde et soi-même. Quand, par une série de victoires, le prêtre a réussi à se délivrer du mal, il doit s'attacher plus spécialement à la pratique des vertus: c'est la vie illuminative (Regula SS. Virginis Mariae)... Si l'ordre logique avait été rigoureusement suivi toute cette partie relative à l'acquisition des vertus eût été placée entre le deuxième et le troisième chapitres de la Règle de Jésus. Mais l'étendue des matières, et surtout le caractère propre de sa dévotion, ont porté le Vén. P. Eudes à partager entre le Fils et la Mère ses divers enseignements. Il a attribué à Marie l'ensemble des préceptes relatifs à la vie illuminative, et il a réservé à Jésus la vie purgative, la vie unitive, et les fonctions de la vie publique. » *Regulae Congregationis Jesu et Mariae. Avant-propos*, p. 5, 6. Edit. 1892. Cf. Regnault, *Nos règles latines, Introduction*, p. IV; et p. 49, note 4.

³¹ Cf. *Royaume de Jésus, Préface; Coeur admirable*, 1. 3, c. 3, sec. 2.

3. La Règle de la Très Sainte Vierge.

La Règle de la sainte Vierge commence, comme celle de Jésus par un prologue très court, mais très gracieux, placé en tête du chapitre premier. La

IX-29

sainte Vierge s'y présente comme la Mère de belle dilection. C'est, comme on le sait, sous ce titre surtout que le P. Eudes nous a appris à l'honorer³². Cette bonne Mère s'adresse à ses enfants qu'elle appelle ses « bien-aimés », « les bien-aimés de son Coeur », « l'objet de ses plus chères affections », et elle leur annonce qu'elle va leur enseigner le chemin du salut et de la perfection.

Mère de la belle dilection, la sainte Vierge est, par le fait même, la Mère de la crainte et de la sainte espérance, car la crainte de Dieu et la confiance en sa bonté s'allient merveilleusement avec la divine charité, qu'elles introduisent et conservent dans le coeur des fidèles. C'est pourquoi, avant toute autre chose, la sainte Vierge entretient ses enfants de ces deux vertus. Elle en vient ensuite aux vertus propres à la vie de communauté, et elle nous invite à en contempler le modèle dans la première et la plus parfaite de toutes les communautés, celle de Jésus, Marie, Joseph. Puis elle entre dans le détail et traite successivement de la pauvreté, de la simplicité, de la sobriété, de la chasteté, de l'humilité, de l'obéissance, de l'amour de la correction, du bon usage de la langue, de la nécessité de prendre conseil avant d'agir, de la charité fraternelle, de la patience et de la mansuétude, et finalement de la fidélité dans les petites choses.

La sainte Vierge conclut en nous exhortant à faire

IX-30

de son divin Fils la règle vivante de notre conduite, et à marquer de son empreinte toute notre vie intérieure et extérieure. En retour, elle nous promet de nous regarder comme les enfants de son Coeur, et de nous donner en toute occurrence des marques de sa maternelle tendresse.

Nous n'avons fait que signaler les vertus dont il est question dans la Règle de la sainte Vierge. Le lecteur étudiera par lui-même les enseignements qu'elle renferme sur chacune d'elles. En général, le P. Eudes commence par en montrer l'importance, puis il indique la manière et les moyens de la pratiquer. C'est croyons-nous, tout ce que l'on peut dire de certain sur le plan des divers chapitres dont se compose la Règle de la sainte Vierge, et il faut faire la même observation relativement à la Règle de Notre-Seigneur. L'ordre logique dans lequel se présente, dans chaque chapitre, le détail des matières n'est pas toujours facile à saisir. Nous croyons même qu'on aurait tort d'y chercher un ordre bien rigoureux que le genre adopté par l'auteur ne comportait pas. Il est aisé, en effet, de disposer ses propres conceptions dans un ordre rigoureux; mais il n'en est pas de même quand on se borne à recueillir et à grouper, en leur conservant leur forme propre, les idées d'autrui. Par le fait même qu'il voulait faire de ses Règles un recueil des maximes de la sainte Écriture sur la vie chrétienne et sacerdotale, le P. Eudes se condamnait à des redites et à des lacunes

³²C'est cet amour incomparable et cette charité ineffable que nous regardons et révèrons spécialement en notre très honorée Dame et en notre très chère Mère. C'est ce que nous entendons principalement par son très saint Coeur. C'est sous cette qualité et sous ce glorieux titre de Mater Pulchrae Dilectionis, Mère d'Amour et de Charité, que nous désirons honorer et louer singulièrement cette Vierge très aimable et cette Mère admirable. » La dévotion au T. S. Coeur et au T. S. Nom de la B. Vierge. Édit. 1663, p. 37 et 38. Oeuvres, tom VIII, p. 432.

incompatibles avec un ordre logique rigoureux 33.

IX-31

III. --LES CONSTITUTIONS.

Primitivement, les Constitutions comprenaient douze parties, peut-être en honneur des douze Apôtres dont nous avons à continuer le ministère et à reproduire les vertus. On sait que, dans la division de ses ouvrages, le P. Eudes s'inspirait souvent de pensées de ce genre. Plus tard, l'addition des règlements relatifs au collège de Lisieux porta à treize le nombre des grandes divisions de l'ouvrage. Dans ces treize parties, il est question de l'état et de la fin de la Congrégation, de la discipline générale, du règlement, de la pratique des vertus, du recrutement et de la formation des Jeunes, des oeuvres de la Société, et enfin de son organisation administrative. Étudions successivement chacune de ces questions. Ensuite nous dirons quelles sont les sources et quelle est la valeur des Constitutions.

1.--L'état et la fin de la Congrégation.

La première partie des Constitutions traite de l'état de la Congrégation, de son instituteur, de sa fin, de ses fondements et de son esprit: Elle est très courte, mais comme on le voit par les questions qui en font l'objet, elle a une importance capitale. Elle pose les principes d'où découle tout le reste des Constitutions. Parmi les questions traitées dans cette première

IX-32

partie, il en est une qui domine toutes les autres, c'est celle de la fin de l'Institut. Tout le monde sait en effet que l'organisation d'une société est entièrement subordonnée à la fin qu'elle poursuit. Le recrutement du personnel, la discipline intérieure, les moyens d'action, tout doit y être soigneusement proportionné; et nous allons voir qu'il en est bien ainsi dans la Congrégation de Jésus et Marie.

Le P. Eudes lui assigne une double fin, la formation du clergé par les exercices des Séminaires, et le renouvellement de l'esprit chrétien parmi les fidèles par les exercices des Missions. Ces deux fins, toutefois, ne vont pas de pair. Aux yeux du Vénérable, l'oeuvre des Missions n'est que secondaire; c'est celle des Séminaires qui est la fin première et principale de la Congrégation. Elle a été instituée pour former les clercs aux vertus et aux fonctions de leur état. C'est là sa raison d'être dans l'Église, et le P. Eudes tenait tellement à ce que ses enfants restassent fidèles à leur vocation, qu'au cas où ils viendraient à abandonner, par leur faute, les exercices des Séminaires, il autorise les Évêques à leur enlever leurs maisons, pour les donner à d'autres qui s'appliquent à leur place à la formation du clergé.

Les deux fins assignées par le P. Eudes à la Congrégation indiquent assez quelle en doit être la composition. Évidemment, elle ne peut se composer que de prêtres et de clercs aspirant au sacerdoce. Elle admet, toutefois, dans son sein quelques laïques qui, en qualité de frères domestiques, sont appliqués au service de la communauté. Seulement, n'étant pas clercs; ils n'ont pas droit de porter le

³³ On a souvent exprimé le désir de posséder un commentaire des Règles. Nous pensons que ce commentaire existe depuis longtemps: ce sont nos Constitutions. En y joignant le royaume de Jésus, le Mémorial de la vie ecclésiastique, le Bon Confesseur et le Prédicateur apostolique, on a, au point de vue pratique, un commentaire complet des Règles. Faut-il réellement en désirer un autre? Nous ne le pensons pas. Nous croyons, au contraire que celui d'entre nous qui tentera une synthèse de la doctrine du P. Eudes, ne pourra que gagner, à tout point de vue, à se faire un plan à lui, absolument indépendant de celui des Règles. Ajoutons que l'on trouvera à la fin des Oeuvres complètes, des tables analytiques qui permettront de se rendre compte aisément de la façon dont le P. Eudes entend les textes cités dans les Règles, et les obligations qui y sont indiquées.

costume ecclésiastique, le seul qui soit en usage dans l'Institut 3 4.

Le P. Eudes ne crut pas bon d'imposer à ses enfants

IX-33

les voeux de religion. Ce n'est pas qu'il en fit peu de cas: il les avait, au contraire, en très haute estime 35. Mais, à tort ou à raison, il était persuadé que, mieux que des religieux, des prêtres trouvant dans la seule dignité dont ils sont revêtus, la raison et les moyens de s'élever à la plus éminente perfection, étaient à même d'inspirer aux ordinands une haute idée du sacerdoce et de la sainteté qu'il réclame. Il était convaincu d'ailleurs, que les Évêques ne confieraient leurs Séminaires qu'à des prêtres entièrement soumis à leur juridiction 36, et que les ordinands eux-mêmes

IX-34

se laisseraient conduire plus facilement par des hommes dont l'état ne différait point du leur. Sur ce point, le P. Eudes était en pleine communion d'idées avec le P. de Bérulle et M. Olier, qui ne crurent pas non plus devoir introduire les voeux de religion dans les Sociétés qu'ils fondèrent, et même avec saint Vincent de Paul qui ne le fit qu'après bien des hésitations, et à la condition, ratifiée par le Souverain Pontife, que les Prêtres de la Mission ne formeraient pas une Religion proprement dite,

³⁴Constitutions, p. 13, ch. 20.

³⁵Cf. Mémoire remis à M. de Bonnefonds en 1673. Costil, Annales, I, p. 573.

³⁶Cf. Faillon, Vie de M. Olier, p. 3e, I. 5. n.1. Cf. Maynard, S. Vincent de Paul, I, p. 389 sq. « Le clergé de France, dit Thomassin, estimait plus à propos que les Séminaires fussent gouvernés par des ecclésiastiques qui fussent entièrement dans la dépendance, que par des réguliers. Il le témoigna parfaitement par la remontrance qu'il fit à Louis XIII en ces termes: « Et d'autant que plusieurs plaintes ont été faites, qu'encore que la plupart des séminaires ayant été ci-devant érigés sous la direction des Archevêques et Évêques diocésains, et sous l'administration de leurs officiers; néanmoins la plupart des dits Séminaires a été soustraite de la juridiction épiscopale, et est tombée sous la direction des réguliers de différents Ordres. Il plaira au Roi de mettre à l'avenir ces dits Séminaires sous la main des Évêques qui mettront des officiers aux dits déposables ad nutum, pour ne pouvoir changer d'administration pour quelque cause que ce soit. Et donnera pouvoir aux Évêques de reprendre sous leur main les Séminaires qui se trouveront avoir été soustraits de leur juridiction et gouvernement. (Mémoire du Clergé, tom.3, p. 1, 90,91)... Le point capital auquel tendait le clergé, était que les Séminaires ne pussent être confiés au gouvernement et à la direction des Évêques, semblent être moins propres à inspirer aux jeunes clers l'étroite dépendance des ecclésiastiques envers leur Évêque. Saint Charles leur avait donné l'exemple quand il institua la Congrégation des Oblats, et leur confia ses Séminaires qu'il avait auparavant commis aux Révérends Pères Jésuites » Anciennes et nouvelle discipline, p. 2, I,1. ch. 1023, n. V et VI. Thomassin ajoute, l.c.,n.XII:« La providence qui veille sans cesse avec tant de bonté sur l'Église, ayant fait naître dans ce dernier siècle plusieurs communautés purement ecclésiastiques, le zèle et la piété des Évêques leur a confié sans peine les Séminaires, et a reconnu, avec saint Charles, qu'il était difficile de les soutenir et de les rendre perpétuels sans le secours des communautés dont cette perpétuité semble être le propre avantage (Mémoires du Clergé, de l'édit. de 1675, tom. 1, p. 294). Tous les Évêques ne peuvent pas, comme saint Charles, ériger eux-mêmes une Congrégation dont ils soient les chefs immédiats; mais en trouvant d'établies, il ne faut que suivre les offres que la Providence leur fait, considérant que saint Charles n'en eût peut-être pas établi une nouvelle, s'il en eût trouvé de semblables déjà établies; et qu'enfin ces Congrégations purement cléricales ne sont elles-mêmes que des Séminaires où se forment ceux qui doivent un jour diriger les autres Séminaires. »

mais seulement une Congrégation ecclésiastique 37.

IX-35

La Congrégation de Jésus et Marie est donc un corps purement ecclésiastique. Elle tient à demeurer dans la hiérarchie ecclésiastique 38, et bien qu'elle honore le Souverain Pontife comme son chef suprême, elle entend rester sous la juridiction immédiate des Évêques, pour être plus à même de leur venir en aide dans la formation du clergé.

A raison même de son caractère purement ecclésiastique, la Congrégation de Jésus et Marie n'est pas un ordre nouveau; elle n'est qu'une branche du premier et du plus saint de tous les ordres, l'ordre sacerdotal dont l'instituteur est Jésus-Christ lui-même. Aussi est-ce lui qu'elle regarde comme son fondateur, et c'est de lui qu'elle a reçu la règle qu'elle suit. Toutefois, elle considère également Marie comme sa fondatrice, parce qu'elle a été associée d'une manière admirable au sacerdoce de Jésus-Christ, et que, si elle est la Mère de tous les chrétiens, elle est cependant, à un titre particulier, la Mère des prêtres. Quant à l'esprit de la Congrégation, il n'est autre que celui du Souverain Prêtre. Elle voudrait que ses membres le possédassent « en plénitude », pour être à même de le communiquer aux autres; et pour les aider à l'acquérir, elle se plaît, dans les Constitutions, à leur en expliquer en détail les caractères distinctifs. Les fondements mêmes sur lesquels elle est établie: la fidélité à la grâce, l'amour de la croix, la soumission à la divine Volonté, ne sont pas autre chose qu'une participation à l'esprit du souverain Prêtre et de sa divine Mère: et c'est pourquoi elle voit dans la dévotion à Jésus et à Marie le fondement

IX-36

principal sur lequel elle doit s'appuyer. Elle a donc pour le Fils et la Mère un culte tout particulier, et elle s'applique spécialement à honorer leurs très aimables Coeurs qu'elle regarde comme ses patrons principaux. Elle a également un culte spécial pour les Apôtres et pour tous les saints Prêtres et Lévites, qu'elle met au nombre de ses patrons secondaires.

2. Discipline générale et règlement de la Communauté.

La discipline générale de la Congrégation est exposée dans la seconde partie des Constitutions.

Dans un premier chapitre, le P. Eudes a réuni un certain nombre de prescriptions d'une application constante, qui se rapportent aux sorties, aux repas, aux voyages, au détachements des parents, et à d'autres questions de ce genre. Un grand nombre d'entre elles sont empruntées à peu

³⁷ « Il était urgent de faire décider la question [des voeux] à Rome. Mais en France, Vincent était toujours empêché et ne savait trop à qui entendre. D'un côté, les Prélats ne désiraient pas que la Compagnie se constituât en religion, pour garder juridiction sur elle; et pour échapper à « la jalousie de leur autorité et dépendance d'eux », suivant les expressions de Vincent, il fut même un instant question de transporter à Rome le siège du Général. D'autre part, les religieux conseillaient le contraire, se fondant sur la légèreté humaine et sur les grands travaux de la Mission. Vincent cherchait à concilier ces avis opposés, et il regardait comme une inspiration de la Providence de Dieu l'idée à laquelle il s'était enfin arrêté: de mettre sa Compagnie en l'état religieux par les voeux simples, et de la laisser néanmoins, quant à ses emplois, dans le clergé séculier par l'obéissance aux évêques. » Maynard, Saint Vincent de Paul, 1, p. 390. La raison qui déterminait saint Vincent de Paul à établir les voeux dans son Institut n'est pas très élevée. Le Saint y voyait un moyen nécessaire pour arrêter le départ de ses sujets. Cf. Maynard, 1. c. Nous ne croyons pas que les sociétés où l'on ne fait pas de voeux perdent plus de sujets que les Congrégations à voeux simples.

³⁸ Le P. Eudes tenait tellement à ce point, qu'il menaçait d'exclusion quiconque chercherait à se soustraire à la juridiction des Évêques, fut-ce le Supérieur général. Cf. Constitutions, p. 1, ch. 2.

près textuellement aux Constitutions communes des Pères Jésuites.

Vient ensuite le règlement quotidien, où les exercices de piété occupent une large place, comme il est naturel dans une Congrégation vouée à une vie purement sacerdotale. Puis, le P. Eudes indique les exercices particuliers à faire chaque semaine, chaque mois, chaque année.

Le dernier chapitre est consacré aux « choses temporelles ». Le Vénérable y règle ce qui concerne la garde de l'argent, les registres à tenir, l'acceptation des fondations, la confection des actes publics, les pensions, les dons, les frais de voyage, et les rapports financiers des diverses maisons de l'Institut.

IX-37

3. Vertus chrétiennes: La Religion. La Charité. Les Vertus morales.

Après les questions de discipline générale, le P. Eudes s'occupe de la pratique des vertus. Il en traite largement et y consacre trois parties des constitutions, la troisième, la quatrième et la cinquième. C'est là qu'il faut aller pour apprécier l'esprit du Vénérable et de sa Congrégation. Il n'y est pas question de toutes les vertus, mais de celles qui conviennent particulièrement au prêtre, ou qui sont la base de la vie de communauté; et l'ordre dans lequel le P. Eudes s'en occupe est celui, non de leur excellence, mais de leur importance pratique.

La première vertu du prêtre est la religion. C'est la vertu de son état, puisqu'il n'est revêtu du sacerdoce que pour vaquer au service de Dieu. Aussi, est-ce de la religion que le P. Eudes s'occupe en premier lieu, et il trouve la matière tellement importante, qu'il y consacre la troisième partie tout entière. Elle se compose de treize chapitres, dans lesquels on trouve des prescriptions très détaillées, parfois même minutieuses, sur le culte dû à Dieu, à Notre-Seigneur, à la sainte Vierge, aux Saints et à leurs reliques, sur la vénération due à l'Église, à ses Pasteurs et à ses temples, sur les fonctions sacerdotales, la célébration et le service de la sainte Messe, la récitation au chœur de l'Office divin, l'audition des confessions, la prédication et le catéchisme. Le P. Eudes insiste d'autant plus sur la nécessité et la manière d'accomplir dignement les fonctions sacerdotales, que, dans sa pensée, la Congrégation ne devait se charger que de celles-là, et que ses enfants devaient être en état, non seulement de les accomplir parfaitement, mais même d'apprendre aux autres à le faire.

IX-38

Le Vénérable ne s'étend pas moins longuement sur la charité que sur la religion; et, par charité, il entend ici, comme dans ses autres ouvrages, l'amour du prochain. Cette vertu a une importance capitale dans les communautés religieuses, où elle seule peut maintenir la paix, l'union et la joie qui en font la force. Aussi le P. Eudes la regardait-il comme la « règle des règles »³⁹, et il voulait qu'elle fût l'âme de sa Congrégation. Il recommande aux Supérieurs d'apporter tous leurs soins à la faire régner autour d'eux; il prémunit ses enfants contre tout ce qui pourrait y porter atteinte; il veut qu'à la veille de certaines fêtes, en se donnant l'accolade fraternelle, ils se rappellent mutuellement la parole du divin Maître: Hoc est praeceptum meum ut diligatis invicem, sicut dilexi vos⁴⁰; et pour étouffer tout germe de division et de discorde, il prescrit l'uniformité la plus complète dans le costume, les cérémonies, la récitation de l'Office, l'administration des Sacrements, les opinions théologiques en matière de dogme ou de morale, et jusque dans les menues observances, qui doivent toujours être conformes aux usages de la maison mère.

La charité fraternelle, en effet, ne doit pas se restreindre aux membres de la communauté dont

³⁹ Constitutions, p. 4, ch. 1. Cf. Coeur admirable, 1. 12. Méditations, 1e série, 5e médit.

⁴⁰ Joan. XV, 12; Constitutions, p. 4, ch. 1.

on fait partie, il faut qu'elle s'étende à tout l'Institut, et, dans ce but, le Vénérable veut que l'on soit toujours prêt à changer de résidence, et qu'on en change effectivement de temps à autre; il veut, en outre, que les Supérieurs se tiennent mutuellement au courant de tout ce qui se passe d'édifiant dans leurs maisons, par un échange périodique de lettres.

IX-39

Cela n'est pas encore suffisant. La charité doit être catholique: il faut qu'elle rayonne au dehors de la Congrégation, et que l'on témoigne à tout le monde, principalement aux pauvres, aux malades, aux affligés, la plus cordiale bienveillance et le plus complet dévouement. Surtout, le Vénérable insiste pour que l'on évite plus que la peste tout sentiment de froideur ou de jalousie à l'égard des autres Communautés ecclésiastiques ou religieuses; il demande qu'on entretienne avec toutes, les relations les plus fraternelles, et que, le cas échéant, on soit toujours disposé à leur rendre service. Il n'est pas jusqu'aux procès, quand on ne les peut éviter, où la charité ne doive intervenir et faire sentir sa bienfaisante influence. Bien plus, le Vénérable rattache à cette vertu le soin de la santé du corps, qu'il importe de ne pas compromettre par une ferveur indiscrete, afin de l'employer au service de Notre-Seigneur.

Les prescriptions relatives à la charité occupent toute la quatrième partie des Constitutions. La cinquième roule sur les vertus morales. Le P. Eudes y traite de l'humilité, de l'obéissance, de la pauvreté, de la chasteté, de la sobriété, de la modestie, de la simplicité, de la vérité et fidélité en ses paroles et promesses, de la netteté, et du silence.

A propos de la pauvreté, le Vénérable fait cette remarque d'une portée générale, « qu'il n'y a point de personnes, de quelque condition qu'elles puissent être, qui soient plus obligées à un dénûment universel et à la perfection de toutes les vertus chrétiennes, que les ecclésiastiques. » On ne peut douter que ces lignes ne renferment une allusion aux obligations de l'état religieux. En vertu des vœux qu'ils émettent et de la règle qu'ils s'imposent, ceux qui s'engagent dans cet état, se mettent dans l'heureuse nécessité de

IX-40

s'exercer perpétuellement à la pratique des vertus chrétiennes dans ce qu'elles ont de plus parfait. D'après le Vénérable, les ecclésiastiques n'y sont pas moins tenus, et, quand ils vivent en communauté, alors même qu'ils ne feraient pas de vœux, ils doivent pratiquer les vertus chrétiennes de la même manière que les religieux et avec plus de perfection qu'eux. Aussi, retrouve-t-on, dans la cinquième partie des Constitutions, toute la discipline qui régit les Instituts religieux. Nous croyons même qu'en fait d'humilité, d'obéissance et de pauvreté, pour ne parler que de ces trois vertus, le Vénérable est plus exigeant à l'égard de ses disciples, qu'on ne l'est dans bien des sociétés religieuses. Ses prescriptions tendent à déraciner complètement toutes les inclinations vicieuses de la nature déchue, et en les suivant fidèlement, on aurait vite fait de mâter en soi le vieil homme, et d'y faire régner dans toute leur splendeur les vertus de l'homme nouveau. Toutes ces règles sont d'ailleurs si justes, si complètes et si pratiques, qu'il est impossible de n'y pas reconnaître le fruit d'une expérience consommée et d'une éminente sainteté.

4.--Recrutement et formation des Jeunes.

La sixième partie des Constitutions a pour objet le recrutement et la formation des Jeunes.

Avant tout, le Vénérable prémunit ses enfants contre la tentation qu'ils pourraient avoir de chercher à se multiplier. Il veut que la porte de la Congrégation soit « très étroite », et qu'on n'y admette que des sujets choisis, parce que, dit-il, « un petit nombre de sujets bien vertueux, qui ne cherchent que Dieu et qui sont possédés de son Esprit, fera

IX-41

choses plus grandes pour sa gloire et pour le salut des âmes, qu'une grande multitude d'hommes lâches et imparfaits 4 1.» Rien de plus sage que les règles que trace le Vénérable pour l'admission des postulants. Entre autres choses, il recommande de bien prendre garde au naturel; car, dit-il avec raison, « la nature ne meurt point, et à la longue elle fait toujours son coup, parce qu'il y a peu de gens qui se disposent à recevoir la grâce extraordinaire qui est nécessaire pour dompter un mauvais naturel, mais rarement un bon naturel se pervertit 4 2.»

Régulièrement, les Jeunes ne doivent être incorporés à la Congrégation qu'au bout de trois ans et trois mois de probation. C'est à peu près le temps que Notre-Seigneur mit à former ses Apôtres, et le P. Eudes voulut que, sur ce point, comme sur tant d'autres, sa Congrégation se modelât sur le collège apostolique. Les Jeunes doivent passer deux années entières à la maison de probation, occupés à se former à la piété et aux vertus chrétiennes, sans se livrer à aucune étude. La troisième année, ils commencent leurs études philosophiques et théologiques, quand il ne les ont pas faites auparavant.

On trouvera, dans les Constitutions, des règlements très détaillés sur les exercices de la maison de probation. Ce qui frappe surtout dans ces règlements, c'est l'insistance que met le Vénérable à recommander de bien former les Jeunes à la pratique de l'humilité et de l'obéissance, dont il fait, à diverses reprises 4 3, les deux vertus propres de son Institut.

Quant aux études, le P. Eudes tenait beaucoup à ce qu'elles ne diminuassent point la piété de ses enfants, et il a consacré tout un chapitre à les mettre

IX-42

en garde contre les dangers de la science acquise. Toutefois, il tenait aussi à ce que les études fussent sérieuses, et pour en assurer le succès, il régla qu'en plus des cours qui leur étaient faits dans la maison, ou qu'ils allaient suivre dans les Universités, on fit faire aux Jeunes des répétitions de leurs traités, et qu'ils s'exerçassent soigneusement à l'argumentation, de manière à pouvoir prendre part aux disputes publiques, quand on les en jugerait capables. Cependant pour les maintenir dans l'humilité à laquelle il tenait tant, le Vénérable n'était pas d'avis qu'aucun d'eux prît ses degrés en théologie; et si, par exception, l'un d'eux se trouvait pourvu du titre de docteur, cela ne lui donnait droit, dans la Communauté, à aucune espèce de distinction.

5.--Oeuvres de la Congrégation: Les Séminaires.-- Les Missions.--Le Collège de Lisieux.--Les Cures.

De la formation des Jeunes, le P. Eudes passe aux oeuvres de la Congrégation, auxquelles il consacre la septième, la huitième et la neuvième parties des Constitutions.

La septième roule en entier sur les Séminaires.

Le Vénérable commence par en relever l'importance. « Il n'y a rien, dit-il, de plus important ni de plus utile que les Séminaires ecclésiastiques, qui sont des académies et des écoles saintes dans lesquelles on s'emploie à former, instruire et exercer ceux qui tendent à l'état du sacerdoce, ou qui y sont déjà arrivés, en la vie céleste qu'ils sont obligés de professer, et en la manière de faire saintement et décentement toutes les fonctions cléricales 4 4.»

⁴¹Constitutions, p. 6, ch.1.

⁴²Constitutions, l.c.

⁴³Constitutions, p. 5, ch.1.

⁴⁴Constitutions, p. 7, Prologue.

IX-43

« C'est ici, ajoute le Vénérable, la première et la principale fin de la Congrégation. C'est pourquoi on aura une affection et un zèle tout particulier pour faire en chaque maison, tant qu'il sera possible, les exercices des Séminaires 45. »

On voit, par les textes que nous venons de citer, ce que le Vénérable entend par Séminaires. Ce sont des écoles de sainteté destinées à former les ordinands et les prêtres à la vie et aux fonctions sacerdotales. En somme, c'est à peu près ce que l'on appelle de nos jours les Grands Séminaires. Le P. Eudes, en effet, ne voulait pas qu'on y admît les jeunes gens qui faisaient leurs humanités, ni même ceux qui étudiaient en philosophie 46.

Au commencement du XVIIe siècle, plusieurs Évêques de France avaient essayé de fonder des Séminaires 47, et pour se conformer aux prescriptions du concile de Trente, ils s'étaient cru tenus d'y admettre des enfants qu'ils instruisaient dans les lettres, avec l'espérance de pouvoir les conduire jusqu'au sacerdoce. Tous ces essais avaient misérablement échoué, et on en était venu à se persuader que les Séminaires ne réussiraient qu'à la condition de n'y admettre que des ordinands ou des prêtres. C'est ce que firent effectivement, en même temps que le P. Eudes, M. Olier et saint Vincent de Paul, et l'expérience prouva qu'en cela ils avaient été bien inspirés 48, car les Séminaires

IX-44

fondés par eux ou par leurs disciples donnèrent, dès le début, les meilleurs résultats, et jusqu'à la Révolution de 1789, qui les supprima, ils allèrent toujours en progressant. Il y eut toutefois cette différence entre saint Vincent de Paul et ses deux émules, que le Saint ne tarda pas à compléter son oeuvre première par la fondation de ce que nous appelons aujourd'hui des «Petits Séminaires», tandis que le P. Eudes et M. Olier restreignirent leurs efforts à la formation professionnelle du clergé. 49.

⁴⁵ Constitutions, p. 7, Prologue.

⁴⁶ Ibid., ch. 1.

⁴⁷ Voir sur ces essais infructueux, Letourneau, La mission de J.J. Olier et la fondation des Grands Séminaires en France, p. 1, ch 2.

⁴⁸ « C'est ainsi que saint Vincent de Paul, par une application plus intelligente des ordonnances du saint concile de Trente, établissait désormais entre les grands et les petits Séminaires, cette distinction si nécessaire et si féconde qui devait assurer le succès et la prospérité des uns et des autres. On a dit que ce fut là un coup de maître. Il serait plus exact et plus conforme à l'esprit qui animait notre Saint, de dire que ce fut là un coup de la Providence. » S. Vincent de Paul et le Sacerdoce par un prêtre de la Mission, p.237,238. Paris, 1900. La Providence inspira ce coup de maître au P. Eudes et à M. Olier en même temps qu'à S. Vincent de Paul.

Il s'en faut, d'ailleurs, que les Séminaires du P. Eudes, et en général les Séminaires du XVII^e siècle, fussent de tous points identiques à nos grands Séminaires actuels. D'abord, les clers n'y venaient qu'à l'approche des ordinations, pour se préparer immédiatement à la réception des saints Ordres. De plus, on y recevait, avec les ordinands, des prêtres récemment pourvus d'un bénéfice, ou sur le point de s'engager dans le saint ministère, afin de leur apprendre la manière de bien accomplir les fonctions sacerdotales. On y recevait également les prêtres qui venaient y faire les exercices de la retraite, ainsi que les étudiants qui suivaient les cours des facultés de théologie 50.

D'ordinaire, en effet, du moins au début, on n'enseignait point la théologie dans les Séminaires.

⁴⁹ Toutes les pièces relatives à l'origine de la Congrégation, aussi bien que le texte des Constitutions, montrent que le P. Eudes n'avait en vue dans la fondation des Séminaires que la formation des clercs aux vertus et aux fonctions sacerdotales, à l'exclusion de leur préparation littéraire, à laquelle il croyait que les collèges existants et notamment ceux que dirigeaient avec tant de succès les Pères Jésuites, suffisaient pleinement. Témoin, entre autres preuves, ce passage d'un Mémoire adressé par le Vénérable à l'archevêque de Rouen, en 1647: « Comme il y a deux parties en l'établissement des Séminaires ecclésiastiques, l'une d'un Collège pour enseigner la jeunesse, l'autre des exercices et instructions cléricales et la pratique des dites fonctions dans l'emploi des Missions, Nosseigneurs les Prélats ayant maintenant assez de commodité des collèges, et vous, Monseigneur, ayant établi l'école épiscopale dans votre métropole, les susdits prêtres du Séminaire croient satisfaire suffisamment au surplus en vous priant de confirmer cet Institut provincial, et d'agréeer que l'hiver ils vaquent aux exercices, et l'été aux missions.» Cité par le P. Boulay, Vie du V. J. Eudes, p. 295.

Dans la suite, les Eudistes acceptèrent, à Rennes et ailleurs, des établissements qui reçurent le nom de Petits Séminaires, mais qui différaient notablement de nos Petits Séminaires actuels. Ils étaient destinés aux « pauvres clercs » que l'on préparait à exercer le saint ministère dans les paroisses de la campagne. Voici l'idée que nous en donne le P. Costil, Annales, II p. 30, sq: « Pour le spirituel les pauvres clercs pratiqueront les mêmes exercices qu'on fait aux riches dans les grands Séminaires.

On pourra faire une communauté pour les philosophes et les théologiens, et un autre pour les troisièmes, humanités et rhétoriciens. On leur fera porter le surplus dans une paroisse, et on leur apprendra le chant et les autres choses qu'on enseigne dans les autres Séminaires... Par le moyen de ces académies, on formera des ouvriers évangéliques pour toutes sortes d'emplois; car, étant en philosophie, on leur apprendra à faire le catéchisme; en théologie, on leur fera faire un prône, un sermon, une conférence de piété; sur la fin, on leur apprendra la controverse, les cas de conscience, l'administration des Sacrements... Les pauvres clercs, enfants de pain bis, de lard, de légumes, etc.. et seront par ce moyen plus disposés à dessevir les pauvres paroisses de la campagne, où il n'y a que deux ou trois cents livres de rente, et qu'ils refusent quand ils sortent des grands Séminaires où l'on mange du pain blanc, du bouilli, du rôti etc...» On le voit, ces Séminaires de pauvres clercs recevaient à la fois des humanistes et des théologiens, qui pourtant formaient d'ordinaire deux communautés distinctes. Sur ces établissements, voir Costil, Annales, II, p. 30, 152, 252, 256, etc.

⁵⁰ Constitutions, p. 7, ch. 1.

On ne visait qu'à former les clercs à l'esprit et aux vertus de leur état, et à leur apprendre les cérémonies, le plain-chant, les cas de conscience, et la manière de prêcher et de faire le catéchisme. On y ajoutait l'explication du Nouveau Testament et des Psaumes, dont l'intelligence aide à réciter pieusement le saint Office; mais on s'en tenait là 5 1. C'était, on le voit, une formation toute pratique, et il n'en pouvait être

IX-46

autrement à cette époque, parce que les clercs, habitués à vivre dans leur famille, tenaient à ne faire qu'un court séjour au Séminaire, et que, d'autre part, ils trouvaient dans les facultés de théologie l'enseignement dont ils avaient besoin. On verra cependant que, dès l'origine le P. Eudes avait l'espérance qu'on arriverait un jour à enseigner la théologie dans les Séminaires, et peu à peu on y arriva effectivement, même avant la suppression des facultés de théologie par la Révolution.

Entendue comme elle l'était à l'époque du P. Eudes, la direction des Séminaires n'exigeait pas un personnel bien nombreux. Dans les Séminaires fondés par le Vénérable, elle était surtout l'oeuvre d'un Préfet, qui était chargé de veiller sur les Séminaristes, de présider tous leurs exercices, de les former à la piété et à la vertu, de les instruire de leurs devoirs, de les corriger de leurs défauts, en un mot d'en faire de saints prêtres. Dans les Constitutions, le Vénérable a grand soin de relever l'importance de cette charge, et il prie ceux de ses enfants à qui elle sera confiée, de s'y donner entièrement, et de ne rien omettre pour s'en acquitter en perfection. Il leur recommande tout particulièrement de s'efforcer de gagner le coeur des Séminaristes par leur mansuétude et leur débonnairété, et de leur témoigner en toute occasion beaucoup de charité et de cordialité, « afin, dit-il, de les disposer par ce moyen à recourir à eux avec confiance, et à faire bon usage de leurs enseignements. 5 2 »

La huitième partie des Constitutions traite des Missions qui sont, comme on le sait, la seconde fin de la Congrégation. Au temps du Vénérable, l'organisation

IX-47

des Séminaires permettait à ses enfants d'y travailler une bonne partie de l'année 5 3, et l'on sait avec quel zèle et quels succès prodigieux il y travailla lui-même jusqu'à la fin de sa vie. On trouvera dans les Constitutions les règles pratiques qu'il suivait dans ces pieux exercices. On remarquera qu'elles tendent à la fois à maintenir parmi les Missionnaires toute la régularité compatible avec leurs laborieuses fonctions, et à leur inspirer à l'égard des peuples un zèle animé par la plus miséricordieuse charité, mais réglé toutefois par une sainte prudence.

Les Collèges ne rentraient pas dans les fins de la Congrégation de Jésus et Marie, et le P. Eudes ne se souciait pas d'en accepter la direction. C'en est qu'après bien des hésitations, et peut-être pour ne pas se voir obligé de renoncer à la fondation du Séminaire de Lisieux, qu'il consentit à se charger du Collège de cette ville; et il entendait bien n'en accepter aucun autre dans la suite, comme il le déclare formellement dans les Constitutions. C'est pour cela que, dans les règles relatives à cet établissement, il parle toujours « du Collège », et non « des Collèges », alors qu'il n'hésite pas à parler « des Cures », dont plus tard la Congrégation pouvait être amenée à se charger.

Dans la pensée du P. Eudes, la direction du Collège de Lisieux devait permettre à la Congrégation d'occuper les jeunes confrères qui n'avaient pas encore reçu l'onction sacerdotale, et en

⁵¹ Constitutions, p. 7, ch 2.

⁵² Constitutions, p. 7, ch. 5.

⁵³ C'est sans doute pour cela qu'à Coutances on désignait les Eudistes sous le nom de Missionnaires, et que à Caen, le peuple appela leur premier établissement « la Mission. »

même temps de les exercer à la pratique de l'apostolat, en attendant qu'on pût les employer aux oeuvres propres de l'Institut. Le Vénérable recommande au Supérieur

IX-48

du Séminaire, qui était en même temps le Supérieur du Collège, d'en prendre un soin spécial, afin de les maintenir dans l'esprit et les vertus de leur vocation; et, dans les règlements particuliers qu'il leur donna, ce qu'il leur recommande le plus, c'est de rester fidèles aux observances communes, et de viser avant tout, dans l'exercice de leurs fonctions, à former de solides et fervents chrétiens.

Hormis le règlement des pensionnaires, les règles du Collège de Lisieux sont rédigées en latin. Le Vénérable en emprunta le plan, et même, dans une large mesure, le texte aux règles que suivaient les Pères de l'Oratoire dans la direction de leurs Collèges⁵⁴. Il les compléta toutefois par un bon nombre de prescriptions nouvelles, qui lui furent suggérées par sa piété et son expérience, ou par ce qu'il avait vu faire autrefois chez les Jésuites de Caen.

Pas plus que les collèges, les Cures ne rentraient dans les fins de la Congrégation de Jésus et Marie. Aussi le P. Eudes veut-il qu'on n'en accepte que pour des raisons très importantes, et seulement dans les localités où la Congrégation sera établie, de manière que le curé puisse à la fois garder la résidence et jouir des avantages de la vie de communauté.

6. Organisation administrative: L'Assemblée générale. Le supérieur général. Les Supérieurs particuliers. Les Officiers de chaque maison.

Dans la Congrégation de Jésus et Marie, l'autorité est partagée entre l'Assemblée générale, le Supérieur général et les Supérieurs particuliers, de telle manière que les Supérieurs particuliers aient beaucoup de pouvoir sur leurs inférieurs, le Supérieur général

IX-49

sur les Supérieurs particuliers, et la Congrégation sur le Supérieur général, « afin, dit le P. Eudes, que celui-ci et ceux-là aient tout pouvoir pour faire le bien, et que, s'ils font mal, ils soient pleinement assujettis à une autorité qui les puisse réprimer et corriger⁵⁵. »

La partie dixième des Constitutions détermine les attributions de l'Assemblée générale; la onzième, celles du Supérieur général; et la douzième, celles des Supérieurs particuliers.

En voici la substance.

L'autorité suprême réside dans l'Assemblée générale, qui représente la Congrégation et se tient régulièrement tous les trois ans. Elle doit être convoquée par le Supérieur général, et, à son défaut, par son Vicaire ou son premier Assistant. Le Supérieur général et ses Assistants en font partie de droit. L'Assemblée se compose en outre, des Supérieurs particuliers et d'un député élu par chaque maison. Au cas pourtant où la Congrégation deviendrait très nombreuse, tous les membres de l'Assemblée, sauf le Supérieur général et ses Assistants, seraient soumis à l'élection dans des conditions déterminées avec beaucoup de précision par les Constitutions.

Le Supérieur général est de droit le premier Officier de l'Assemblée, et, à ce titre, il en préside les séances. Les autres officiers sont nommés par l'Assemblée elle-même à la pluralité des voix. Ce sont les trois Consultants et les deux Secrétaires. Les Consultants reçoivent les motions présentées par les particuliers, et, après les avoir examinées de concert avec le premier Officier, il les proposent à l'Assemblée ou les écartent, selon qu'ils le jugent à propos.

IX-50

⁵⁴Cf. Oeuvres du Card. de Bérulle, Migne, col 1669.

⁵⁵ Constitutions, p. 10, ch. 1.

Les motions écartées par eux ne peuvent être présentées en séance qu'avec la permission expresse du premier Officier, sauf toutefois à la dernière séance, où chacun a la liberté de proposer toute motion qu'il jugera bon. Le Secrétaire, assisté dans ses fonctions par un secrétaire adjoint, est chargé de la rédaction des actes. Bien que président de l'Assemblée, le Supérieur général est entièrement soumis à son autorité, et il est obligé de suivre la pluralité des voix en toute chose. Sa voix cependant compte pour deux.

Les pouvoirs de l'Assemblée sont très étendus.

C'est à elle qu'il appartient de nommer le Supérieur général et ses Assistants. Le Supérieur général est nommé à vie, mais ses Assistants ne le sont que pour trois ans, et ils ne peuvent être élus plus de deux fois de suite. L'Assemblée générale a, de plus, la mission de contrôler l'administration du Supérieur général et de ses Assistants, et, quand elle le fait, ils quittent la salle des séances, afin qu'elle jouisse de la plus entière liberté. Dans quelques cas extrêmes, l'Assemblée peut même déposer le Supérieur général et en élire un autre.

Au point de vue législatif, l'Assemblée peut modifier les constitutions relatives aux choses extérieures et temporelles, pour les mettre en harmonie avec les exigences variables des temps et des lieux. Elle peut ainsi faire des règlements nouveaux, et il n'y a qu'elle qui puisse en faire de durables. Ceux qui seraient portés par le Supérieur général, dans l'intervalle d'une Assemblée à l'autre, n'auraient qu'une valeur provisoire: ils devraient être soumis à l'Assemblée suivante, qui pourrait, à son gré, les confirmer ou les rendre caducs 56

IX-51

Sous le contrôle de l'Assemblée générale, le Supérieur général est chargé du gouvernement de toute la Congrégation. Son autorité est considérable, et c'est pour qu'elle fût plus forte, que le P. Eudes a décidé qu'il serait nommé à vie. Personne ne peut être admis à la probation, ni incorporé, encore moins renvoyé, ne fût-il que novice, sans son consentement. C'est à lui qu'il appartient d'accepter des établissements nouveaux, de nommer et de déposer les Supérieurs particuliers, d'établir le personnel de chaque maison, de faire la visite annuelle, et d'accorder toutes les permissions et dispenses de quelque importance. Il est aidé dans son administration par les Assistants que lui donne l'Assemblée générale. Le P. Eudes en fixa le nombre à trois. Ils ont voix décisive avec lui dans les questions d'ordre temporel; mais dans toutes les autres ils n'ont que voix consultative, parce que, dit le Vénérable, « quoiqu'il soit bon de limiter beaucoup le pouvoir du Supérieur

⁵⁶ En ce qui concerne l'organisation et les attributions des

Assemblées générales, le P. Eudes a adopté les règles de l'Oratoire.

Le Card. Perraud a fait ressortir le contraste piquant qu'elles présentent avec les tendances politiques de l'époque. «C'est dans le premiers tiers du XVIIe siècle, dit-il, lorsque partout le pouvoir devient plus centralisateur, l'exercice de l'autorité plus immédiat, la part des inférieurs plus petite: lorsque le système de Richelieu prélude à celui de Louis XIV; à la veille du jour où la France éblouie de gloire pardonnera au grand Roi d'oser dire: « l'État c'est moi»; au commencement de cette longue période de cent soixant-quinze ans, durant laquelle la représentation nationale des Etats généraux sera totalement suspendue, et où, depuis ceux de 1614 jusqu'à ceux de 1789, il ne sera plus permis à la France de faire entendre sa voix à ceux qui la gouvernent, ni de protester contre les guerres fatales où on l'entraîne, ni de se plaindre des impôts dont on l'écrase, ni d'arrêter par le contrôle de ses représentants la dilapidation de ses finances; c'est en ce temps que les fondateurs de l'Oratoire lui donnent une Constitution où se trouvent si scrupuleusement ménagés les droits de tous, où les supérieurs ont le devoir de s'enquérir de l'opinion des inférieurs, où l'autorité enfin est appelée à rendre un compte périodique de ses actes, et à se dessaisir de son pouvoir en présence d'un pouvoir plus haut, qui est celui de la Congrégation elle-même représentée par ses députés». L'Oratoire de France, p. 93,94.

IX-52

général dans les choses temporelles, il est convenable de lui en donner davantage pour les spirituelles, qui regardent la conduite intérieure des esprits et leur avancement dans les voies de la grâce et de la perfection 57.

Chaque communauté est gouvernée par un Supérieur particulier, qui est chargé de l'administration temporelle et spirituelle. Il est aidé dans ses fonctions par deux Assistants, un Moniteur, un Econome, et, dans les Séminaires, un Préfet, qui tous sont nommés par le Supérieur général. Les Assistants, comme ceux du Supérieur général, ont voix décisive dans les questions matérielles, et voix consultative seulement en tout le reste. Les Supérieurs particuliers doivent tenir le Supérieur général au courant de la marche de leur communauté, et même, dans les questions importantes, par exemple, quand il s'agit de vendre ou d'acquérir un immeuble, de bâtir ou de démolir, de prêter ou d'emprunter une somme notable, ils doivent recourir à son autorité pour obtenir une autorisation écrite.

Le P. Eudes veut que le Supérieur général et les Supérieurs particuliers se regardent comme les serviteurs de ceux qu'ils ont à gouverner, qu'ils leur donnent l'exemple en toute circonstance, et qu'ils les conduisent plus « par charité que par autorité, par prières que par commandements, par douceur que par rigueur, par esprit de mansuétude que par esprit de domination et d'empire », en un mot qu'ils se comportent à leur égard, « non comme un maître sévère, mais comme un père plein de bénignité et de cordialité 58».

La treizième et dernière partie des Constitutions

IX-53

contient les règles à observer par les divers officiers de chaque maison. Le P. Eudes y passe en revue tous les emplois, et il entre dans des détails minutieux sur la manière de les bien remplir. Il serait trop long d'en donner l'analyse. Disons seulement que nulle part l'esprit pratique du Vénérable ne se révèle d'une manière plus complète, et que l'exacte observation de ces règles aurait pour effet d'établir, en chaque maison, un ordre parfait en même temps qu'une sage économie. C'est à la fin de cette treizième partie que le P. Eudes a placé les Règles particulières des Frères domestiques et du Directeur chargé de les conduire.

7.--Conclusion des « Constitutions ».

Les deux derniers chapitres de la treizième partie contiennent ce que l'on peut appeler la conclusion des Constitutions, bien que le P. Eudes ait donné spécialement ce nom aux quelques pages qui terminent le dernier chapitre. Il y est question de l'obligation des Constitutions, et des moyens à employer pour en assurer l'exacte observation.

D'elles-mêmes, les Constitutions n'obligent pas sous peine de péché; mais il est rare pourtant qu'on les viole sans se rendre coupable de quelque faute, pour des raisons diverses, dont le Vénérable emprunte l'exposé, du moins en partie, aux Entretiens spirituels de saint François de Sales.

Pour procurer l'observation des Constitutions, le pieux fondateur recommande de les tenir en haute estime; il en prescrit la lecture à certains exercices de communauté; il invite les Assemblées générales et les Supérieurs à en urger l'exécution; enfin il insiste sur la nécessité d'être fidèle aux petites observances,

⁵⁷ Constitutions, p. 11, ch. 4.

⁵⁸ Constitutions, p. 12, ch. 3.

IX-54

parce que, dit-il, « l'expérience journalière fait voir que la ruine des plus saintes communautés procède du déchet de l'observance de leurs règles, et que ce déchet commence par des choses qu'on estime de peu de conséquence, desquelles on passe comme par degrés aux plus importantes.»

Le P. Eudes termine en rappelant à ses enfants que la Congrégation n'a été établie que pour donner à l'Église de saints prêtres, et que l'unique moyen, pour eux, d'en former, c'est d'observer fidèlement leurs Constitutions. C'est à quoi il les invite dans un appel des plus pathétiques, où éclate tout son amour pour l'Église et pour les âmes. Nous ne pouvons le citer tout entier. En voici, du moins, le commencement et la fin:

« Je supplie très humblement, et les genoux en terre, tous les enfants de la Congrégation, mes très chers et très aimés frères, de bien considérer ce que je vais dire... C'est que, la Congrégation étant établie dans l'Église pour lui donner des ministres dignes des saints autels, dignos altaris ministros; des ouvriers évangéliques irréprochables, operarios inconfusibles; des prêtres vraiment apostolique, apostolicos sacerdotes; des pasteurs selon le Coeur de Dieu, pastores juxta Cor meum; des ecclésiastiques qui soient des images vivantes de sa très éminente sainteté, et des modèles accomplis de la perfection chrétienne; en un mot, des hommes non plus hommes, mais dieux et pères des dieux: sacerdos est Deus Deos efficiens; et les enfants de cette Congrégation étant choisis de Dieu, par une bonté inconcevable, pour être employés à former, perfectionner et sanctifier ces dignes ministres de ses autels, ces ouvriers irréprochables, ces prêtres apostoliques, ces pasteurs selon son Coeur, ces vives images de sa divine sainteté, ces modèles de la perfection chrétienne, ces

IX-55

dieux et ces pères des dieux, il est évident qu'il n'y a personne au monde qui soit plus obligé de travailler à acquérir, la perfection et la sainteté, que ceux qui sont chargés de la donner aux autres. D'ici il faut inférer qu'il n'y a personne, en quelque communauté que ce soit, qui ait plus d'obligation de vivre dans l'ordre et dans la règle, et de pratiquer en perfection toutes les vertus qui sont marquées dans ces Règles et Constitutions, que les enfants de la Congrégation...

« C'est pourquoi je conjure de rechef, et de tout mon coeur, et au nom du très adorable Père et de la très aimable Mère de notre Congrégation, Jésus et Marie, tous les enfants de cette Congrégation, particulièrement les Supérieurs, de considérer souvent ces vérités, et d'être persuadés que l'observance des Règles et Constitutions n'est pas une chose indifférente ou de peu de conséquence, mais très nécessaire et très importante; et que ce n'est pas seulement un point de conseil ou de perfection pour eux, mais d'obligation très étroite de se rendre très vigilants, très zélés et très exacts à les observer et faire observer, non seulement celles qui sont pour les enfants de la Congrégation, mais aussi celles qui regardent les séminaristes et pensionnaires, de quelque qualité ou condition qu'ils soient, puisque sans cela il est impossible que la Congrégation, ni par conséquent les Séminaires qu'elle conduit, puissent subsister.

« Malheur à ceux qui mépriseront ou négligeront ces choses! Bénédiction sur bénédiction à ceux qui les pratiqueront!»

IX-56

8.--Sources des « Constitutions ». --Leur originalité. --Leur valeur.

Dans la rédaction des Constitutions, le P. Eudes s'inspira des « règles » de diverses communautés religieuses, et d'un assez grand nombre d'ouvrages ascétiques. Mais de toutes les règles religieuses, ce sont celles de l'Oratoire et celles de la Compagnie de Jésus qu'il mit surtout à contribution; et en fait d'ouvrages ascétiques, ce sont les Entretiens spirituels de saint François de

Sales qui lui servirent le plus.

Le Vénérable avait conçu sa Congrégation sur le modèle de l'Oratoire; les fins qu'il lui assigna sont celles que le P. de Bérulle avait en vue quand il fonda son Institut; l'esprit qu'il y implanta n'est, en somme, que cet esprit ecclésiastique que les Pères de Bérulle et de Condren s'étaient appliqués à faire revivre, et dont le Vénérable s'était rempli à leur école. Dans ces conditions, on ne saurait s'étonner qu'en tout ce qui concerne la vie et les fonctions ecclésiastiques, et même l'organisation administrative de la Congrégation, le P. Eudes ait fait de nombreux emprunts aux règlements que le Cardinal de Bérulle et le P. de Condren avaient établis à l'Oratoire.

Les Constitutions des Pères Jésuites ont également fourni au Vénérable un grand nombre de règles, à la fois très sages et très précises, touchant la discipline générale, la pratique de certaines vertus, entre autres de l'obéissance, les rapports des inférieurs avec les supérieurs, l'admission des sujets à la probation, et d'autres questions de ce genre.

Quant aux Entretiens spirituels de saint François de Sales, sans parler des principes qu'il y puisa, c'est là surtout que le Vénérable trouva cet esprit

IX-57

de charité, de bénignité, de cordialité, de douceur, qu'il ne cesse de recommander à ses enfants.

Le P. Eudes, d'ailleurs, a choisi avec tant de discernement les matériaux qu'il empruntait à ses devanciers, il les a si bien fondus avec le fruit de ses méditations et de son expérience, qu'on est frappé de l'unité de pensée et de style qui règne dans son oeuvre. D'un bout à l'autre, en effet, on retrouve cet esprit de religion profonde, de zèle ardent, de charité à la fois compatissante et ferme, et d'abnégation totale qui caractérise le P. Eudes. D'un bout à l'autre aussi, on retrouve les qualités maîtresses que le Vénérable porte dans tous ses ouvrages, une heureuse union de principes élevés et de détails pratiques, d'abondance et de précision, d'énergie et de suavité, de simplicité et de fortes images. Nous croyons même que le livre des Constitutions est un des meilleurs qui soient sortis de la plume de l'auteur. Au point de vue ascétique, il est d'une richesse incomparable; et au point de vue littéraire, il l'emporte sur la plupart des ouvrages du Vénérable par l'ampleur et la régularité du plan, la juste proportion des parties, la constante précision du style, et la pureté de la langue.

Les biographes du P. Eudes ne se sont pas mépris sur la valeur de ce livre. Ils en ont tous fait l'éloge.

« Ce fut en l'année 1654, dit le P. Costil, que le P. Eudes se forma le plan des Constitutions étendues qu'il nous a données, et pour lequel on ne peut douter qu'il n'ait reçu des lumières particulières du Saint-Esprit, outre celles qu'il pouvait emprunter des Constitutions des autres communautés qui vivaient de son temps avec régularité, tant on y remarque de bon sens, d'esprit chrétien et clérical, et tout ce qui est nécessaire pour un bon gouvernement et le soutien de la ferveur dans le corps de la

IX-58

Congrégation. C'est le jugement qu'en ont porté jusqu'à ce jour tous ses enfants, qui ont reconnu par eux-mêmes qu'il n'y a point de lecture plus utile pour eux que celle des Constitutions particulières qui traitent des vertus, et que le saint homme n'a rien oublié des motifs et de pratiques qui en recommandent la nécessité ou les avantages, ou qui en montrent l'étendue et les actes 59. »

L'appréciation du P. Martine ne diffère guère de celle du P. Costil. « On ne peut douter, dit-il, que le P. Eudes n'eût reçu, pour ce travail si important et si épineux, des lumières particulières du Saint-Esprit. On y trouve un sens si droit, un esprit si ecclésiastique, un si riche ensemble de moyens propres à former et à entretenir un bon gouvernement, si puissant aussi pour soutenir les sujets dans la ferveur et la piété, qu'il faut convenir que l'esprit de Dieu seul pouvait en être l'auteur. C'est le jugement qu'en ont porté, jusqu'à présent, tous ceux qui ont lu ces règles avec

⁵⁹Costil, Annales, I, p. 288,289.

simplicité et sans prévention 60.»

Jusqu'ici le livre des Constitutions est resté un trésor de famille que le public n'a pas connu. Pourtant, les circonstances l'ont placé quelquefois entre les mains de juges compétents qui n'appartenaient point à la famille du Vénérable, et qui se sont plu à en proclamer le mérite. C'est ainsi, par exemple, que M. Mollevaut, à qui le P. Louis avait communiqué les Constitutions du P. Eudes, les trouvait « admirables »⁶¹, et que le Cardinal Pitra avouait « ne pas connaître de règle qui poussât à une plus grande abnégation et à une vie plus sacerdotale 62.»

⁶⁰Martine, I, p. 343.

⁶¹Dauphin, Vie du P. Louis, p. 52,55.

⁶²Cité par le P. Boulay, Vie du V.J. Eudes, II, p. 539.

⁶³Hormis l'allusion aux contradictions que rencontra au début, la Congrégation de Jésus et Marie, ce paragraphe et le suivant, semblent empruntés pour le fond au préambule des Constitutions des Pères Jésuites, dont voici le texte: « Quamvis summa Sapientia et Bonitas Dei Creatoris nostri ac Domini sit, quae conservatura est, gubernatura atque promotura in suo sancto servitio hanc minimam Societatem Jesu, ut eum dignata est inchoare. .. Quia tamen suavis dispositio divinae Providentiae suarum creaturam cooperationem exigit., necessarium esse arbitramur Constitutiones conscribi, quae juvent ad melius in via incepta divini obsequii procedendum ». On voit qu'en disant « cette petite Congrégation », le P. Eudes traduit le « minima Societas » de S. Ignace. S. François de Sales parlait dans les mêmes termes de la Visitation, et tous les fondateurs d'Ordres ont tenu un langage analogue. Il n'y a donc pas lieu de voir, dans l'expression dont se sert le P. Eudes, un pressentiment relatif à la destinée de la Congrégation.

X - 5

VIVE JÉSUS ET MARIE

REGLES DE SAINT AUGUSTIN

et

CONSTITUTIONS

POUR LES SOEURS RELIGIEUSES

DE NOTRE-DAME DE CHARITÉ

X - 7

INTRODUCTION

I.--COMMENCEMENTS DE L'ORDRE DE NOTRE-DAME DE CHARITÉ ¹.

L'Ordre de Notre-Dame de Charité fut fondé par le P. Eudes pour procurer un asile aux filles et femmes de mauvaise vie qui veulent faire pénitence de leurs désordres.

Dès 1635, le Bienheureux avait confié la conduite de quelques repenties à une humble fille, Madeleine Lamy, qui habitait une petite maison du faubourg Saint-Julien à Caen. A plusieurs reprises, Madeleine Lamy supplia le P. Eudes de fonder une maison pour ces pauvres pécheresses, qui se perdaient en grand nombre faute de ressources et de direction. C'était bien le désir du pieux apôtre. Il en commença la réalisation en 1641, avec l'aide de M. de Bernières, trésorier de France à Caen, et de M. et Mme de Camilly.

Les débuts de l'Institut furent des plus modestes. Le Bienheureux installa ses pénitentes dans une maison de louage située dans la rue Saint-Jean, près de la porte Millet, et il en confia la direction à une pieuse fille nommée Marguerite Morin, qui, après avoir abjuré le protestantisme, s'était vouée à la pratique des

X - 8

bonnes oeuvres. C'est le 25 novembre, fête de sainte Catherine, que la communauté s'établit dans la maison de la porte Millet, mais c'est seulement le 8 décembre suivant que le Bienheureux célébra la messe dans la chapelle et y mit le Saint-Sacrement.

Le P. Eudes avait agi avec l'autorisation verbale ' de Mgr d'Angennes, évêque de Bayeux. Elle ne lui suffisait pas: il lui fallait en outre celle du pouvoir civil. Dans un voyage qu'il fit à Paris en 1642, il obtint de Louis XIII des lettres patentes qui autorisaient l'établissement de la communauté sous le nom de Notre-Dame du Refuge, et permettaient à ses membres d'y faire profession selon la règle de saint Augustin, en leur assurant tous les avantages et privilèges dont jouissaient, en France, les religieuses de l'Ordre de Saint-Augustin.

Le P. Eudes ne tarda pas à envoyer à Marguerite Morin des auxiliaires sur lesquelles il fondait de belles espérances. Malheureusement, la directrice ne put s'entendre avec elles, et à part Mlle de Taillefer et une petite nièce du Bienheureux, Marie Herson, qui persévérèrent envers et contre tout, elles quittèrent toutes la Communauté. Marguerite Morin ne s'entendit pas plus avec le Bienheureux qu'avec les compagnes qu'il avait voulu lui donner, et, en 1644, elle abandonna à son tour l'oeuvre

¹ Sur cette question voir, Ory, Les Origines de Notre-Dame de Charité. Abbeville, 1891, I vol. in-8.

naissante, pour aller fonder à Bayeux une Communauté nouvelle, où elle mourut en odeur de sainteté le 1er octobre 1657 ².

Pour sauver son oeuvre ainsi désorganisée, le P. Eudes ne vit d'autre moyen que d'en confier provisoirement la direction aux religieuses de la Visitation ³. Mgr d'Angennes eut bien de la peine à y

X-9

consentir ⁴. Il finit toutefois par le faire, et les Soeurs de la Visitation mirent à la disposition du Vénérable la Mère Marguerite Patin et deux autres Soeurs. Leur présence et leur sage direction ramenèrent la paix et la confiance dans la pauvre maison du Refuge.

Hélas! ce ne fut pas pour longtemps. La mort de Mgr d'Angennes, survenue le 16 mai 1647, amena en effet, de nouvelles et dures épreuves. Son successeur, Mgr Molé, se déclara contre le P. Eudes et ses oeuvres. Il manifesta son hostilité contre l'oeuvre du Refuge en refusant de consentir à la profession de Mlle de Taillefer. Le découragement s'empara alors des Visitandines, qui abandonnèrent le Refuge pour rentrer dans leur propre communauté. Bientôt cependant, Dieu intervint d'une manière visible. Pressé par M. de Langrie, président au Parlement de Rouen, qui offrait 14.000 livres pour la fondation du nouvel Institut, Mgr Molé finit par céder, et le jour même de la fête du saint Coeur de Marie, le 8 février 1651, il accorda des lettres d'institution à la communauté

X-10

de Notre-Dame du Refuge, qui prit alors le nom de Notre-Dame de Charité.

Le 14 juin suivant, la Mère Patin rentra à la Charité, et elle en reprit le gouvernement qu'elle conserva jusqu'à sa mort. A partir de ce moment, la communauté s'organisa et se développa d'une manière régulière, et, quand la Mère Patin vint à disparaître, elle put être remplacée par une religieuse appartenant à l'Ordre.

En 1657, les Soeurs qui avaient dû plusieurs fois changer de maison, achetèrent un terrain situé sur le bord des quais, près de l'évêché, et elles allèrent s'installer dans la mesure qu'il contenait. Plus tard, elles y bâtirent un couvent spacieux et commode, que les Soeurs de Caen occupent encore de nos jours.

Quelques années après, les Soeurs obtinrent une faveur encore plus précieuse. Le 2 janvier 1666, après bien des instances restées sans résultat, le Pape Alexandre VII daigna approuver

² Ory, Origines, p. 160.

³ Ce n'était pas la première fois que les Filles de saint François de Sales prenaient la direction d'une oeuvre de repenties. En 1629, de concert avec l'archevêque de Paris et la Mère Angélique l'Huillier, supérieure de la Visitation de la rue Saint-Antoine, dont nous aurons à parler plus loin, saint Vincent de Paul plaça quatre religieuses de cet Ordre à la tête de la maison de la Madeleine, que la marquise de Maignelay avait établie près du Temple. Le fait était certainement connu du P. Eudes. Voir là-dessus, Maynard, Saint Vincent de Paul, tom. 3, p. 459 sq. ; Boulay, Vie du V. Jean Eudes, tom. 1, p. 381.

⁴ Témoin cette lettre qu'il écrivit au P. Eudes, le 30 juillet 1644: « Mon Père, puisque vous, M. de Bernesq et les Filles de la Visitation trouvez bon d'envoyer quelques-unes de leurs filles pour diriger celles du Refuge, je me conforme à vos sentiments, quoique les miens y aient grande répugnance. Si celles qu'on y doit envoyer ne sont pas filles très sages, très prudentes, et ayant de très grandes qualités pour résister au mal, nous courons fortune, en voulant sauver une des maisons, de perdre les deux. Je prie Dieu qu'il ne le permette pas. J'espère que l'expérience que vous et M. de Bernesq avez du gouvernement des dits monastères, et la conduite de la Supérieure des filles de la Visitation remédieront à tous ces inconvénients, que je crains du moins... » Cf. Ory, Origines, p. 24.

l'Institut et l'ériger en Ordre religieux.

Dans l'intervalle, le B. P. Eudes s'était vu enlever la supériorité de la communauté par Mgr Servien, évêque de Bayeux, qui avait nommé à sa place M. Legrand, curé de Saint-Julien de Caen. Inutile de dire combien cette nouvelle croix fut douloureuse au cœur du fondateur et à celui de ses filles.

A la mort du Bienheureux, l'Ordre de Notre-Dame de Charité comptait quatre maisons. A la grande révolution, il n'en comptait encore que sept. Au cours du XIXe siècle, il s'est développé dans des proportions considérables; mais il s'est divisé en deux branches, celle de Notre-Dame de Charité du Refuge, et celle de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers.

Les maisons du Refuge ont conservé dans leur intégrité l'organisation établie par le fondateur, et elles sont indépendantes les unes des autres. D'après l'auteur

X-11

des Origines de Notre-Dame de Charité, il existait, en 1891, 31 monastères du Refuge, dont 18 en France, 1 en Italie, 1 en Espagne, 1 en Autriche, 2 en Irlande, 2 en Angleterre, 2 aux États-Unis et 3 au Canada; et ces divers couvents comprenaient ensemble 1512 religieuses et novices, 1043 Madeleines, 2119 pénitentes, et 1824 préservées ⁵.

En 1835, la Mère Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier, Supérieure du monastère dit du Bon-Pasteur à Angers, obtint du Souverain-Pontife que les maisons fondées ou à fonder par son monastère resteraient sous la dépendance de la maison-mère, dont la Supérieure recevait en même temps le titre et l'autorité de Supérieure générale. Cette admirable religieuse, « qui était de taille à gouverner un royaume » , était animée d'un zèle extraordinaire pour le salut des âmes. Elle réussit à communiquer son ardeur à ses filles, et elle imprima à son Institut un tel élan, que bientôt le Bon-Pasteur eut des couvents dans toutes les parties du monde. D'après le Père Ory, l'Institut possédait, en 1891, 187 couvents comprenant 4.800 religieuses et novices, 1425 Madeleines, 10.500 pénitentes, et 13.000 préservées. La mère Marie de Sainte-Euphrasie a été déclarée Vénérable le 11 décembre 1897 ⁶. (Canonisée en 1940, par Pie X11)

X-12

Le souvenir du P. Eudes s'est toujours précieusement conservé dans l'Institut de Notre-Dame de Charité. Le Bienheureux a été le premier à bénéficier de cette reconnaissance qu'il a tant recommandée à ses filles, et aujourd'hui (décembre 1908), en attendant qu'elles soient autorisées par l'Église à lui rendre un culte public, elles se plaisent à lui témoigner leur piété filiale en l'appelant leur bon Père.

⁵ Les Préservées sont des jeunes filles que les Religieuses recueillent pour les arracher au vice dans lequel la pauvreté ou l'inconduite de leurs parents les expose à tomber. Les Madeleines sont des pénitentes converties ou des préservées qui veulent rester dans la maison. (Ces dernières prennent le nom de Marthes dans plusieurs monastères.) Après trois ans d'épreuve pendant lesquels elles passent successivement par divers degrés elles sont admises définitivement au rang des « Madeleines » ou « Marthes », et font devant l'aumônier et leurs compagnes une consécration totale et perpétuelle d'elles-mêmes à Notre-Seigneur. Si elles font alors des vœux temporaires ou perpétuels, c'est uniquement au confessionnal. C'est du moins ce qui se passe au monastère de Caen, qui est le berceau de l'Ordre.

⁶ Sur la V. Mère Pelletier, voir: Vie de la R. Mère Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier, par l'abbé H. Pasquier; Paris, Lethielleux. 1894;--La V. Mère Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier par M. le Chanoine Portais, Paris, De l'homme et Briguey, 1893; 2e édit. 1898. --Entretiens et Instructions de la R. Mère Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier, Angers 1885; 2e édit. 1907. Nous croyons savoir qu'actuellement le Bon-Pasteur possède environ 250 maisons.

II. -- COMPOSITION ET HISTOIRE DES CONSTITUTIONS.

Dès l'origine, le Bienheureux avait adopté pour l'Institut de Notre-Dame de Charité la Règle si sage et si douce de saint Augustin, comme le montrent les lettres patentes de 1642. Mais cette Règle ne suffisait pas. Il fallait l'appliquer aux besoins et aux oeuvres de l'Institut en y ajoutant un corps de Constitutions. Le P. Eudes aimait les Constitutions que saint François de Sales avait données aux religieuses de la Visitation. Il en goûtait l'esprit et il voulait l'implanter parmi ses filles. Ce fut là en partie ce qui mit la division entre lui et Marguerite Morin, qui préférait l'esprit des Ursulines et voulait l'introduire à Notre-Dame de Charité.

En prenant la direction de l'oeuvre du Refuge, la Mère Patin y apporta les Constitutions de la Visitation. Ce sont elles qui servirent de base à celles que le Bienheureux donna à ses filles; mais il dut, sur bien des points, remanier l'oeuvre de saint François

X-13

de Sales pour la mettre en harmonie avec ses vues personnelles et avec la fin du nouvel Institut. C'est ce que le P. Eudes explique lui-même dans une épître dédicatoire qu'il écrivit, sur la fin de sa vie, pour servir de préface au Coutumier, et que, de fait, les religieuses de Notre-Dame de Charité placèrent en tête des deux éditions de ce livre, qui parurent, la première en 1682, et la seconde en 1738.

« Parce qu'il a été nécessaire, dit le Bienheureux à ses filles, de vous mettre, en la naissance de votre Congrégation, sous la conduite de quelques bonnes et vertueuses Religieuses, afin de vous instruire et former dans les pratiques de la religion, et qu'à cette fin vous avez été durant quelques années sous la direction des religieuses de la Visitation Sainte-Marie, par l'ordre de Monseigneur l'Illustrissime et Révérendissime Jacques d'Angennes, évêque de Bayeux, d'heureuse mémoire, à la très humble prière que je lui en fis, et que ces saintes filles vous ont conduites par la même voie qui leur est marquée dans leurs Constitutions, Directoire et Coutumier, que leur bienheureux Père et fondateur, saint François de Sales leur a donnés, j'ai pris dans ces Constitutions, Directoire et Coutumier, les articles qui servent à régler les exercices de la vie religieuse en général, auxquels j'en ai ajouté plusieurs autres, qui regardent l'emploi et les fonctions de votre Institut particulier; et ayant joint les uns avec les autres, j'ai cru que je ne pouvais vous mettre entre les mains aucuns moyens plus propres et plus efficaces pour vous perfectionner et sanctifier dans votre vocation, et pour vous porter à correspondre fidèlement aux desseins que sa divine bonté a sur vous.»

Il y a, dans les Constitutions, quelques détails que le P. Eudes dut y insérer pour obvier à l'objection qu'on lui faisait sans cesse, à savoir que des

X-14

religieuses ne pouvaient, sans danger pour elles-mêmes, vivre dans un contact continu avec des pénitentes. Quand ils sollicitaient à Rome l'approbation de l'Institut, les agents du Bienheureux se trouvaient toujours en face de cette difficulté. Dans une lettre à la Mère Patin, le pieux fondateur raconte les efforts faits par l'un d'entre eux pour répondre. « J'ai reçu hier, dit-il, une lettre [de M. Boniface] dans laquelle il m'écrit qu'on fait grande difficulté sur le péril qu'il y a que des religieuses gouvernent les pénitentes... Pour vaincre cette difficulté, il a exposé que les pénitentes sont séparées des religieuses par une muraille; qu'elles ont leur dortoir, réfectoire et chapelle à part; qu'il y a une porte dans le mur, par laquelle deux religieuses anciennes, choisies par la Supérieure, entrent le matin dans les salles des pénitentes et en sortent le soir; que durant la nuit on les surveille par un treillis; qu'il y a une lampe toujours allumée au milieu de leur dortoir, devant une image de la sainte Vierge; qu'on donne charge à celles des pénitentes bien établies en la crainte de Dieu, de veiller sur les autres; que pendant la nuit on enferme sous clef celles qui seraient capables de gâter les autres; qu'on n'en reçoit point de force dans la maison, mais seulement celles qui, touchées de Dieu, y entrent volontairement pour se convertir et faire pénitence. Il m'a écrit qu'il a dit toutes ces choses pour lever cette difficulté et croyant qu'elles étaient ainsi: je vous demande afin que vous les fassiez

pratiquer autant qu'il est possible, si elles ne le sont déjà... Donnez-y ordre, ma très chère Mère, je vous en prie ⁷ . »

L'élaboration des Constitutions se fit peu à peu. Le Bienheureux y mit la main dès les commencements de l'Institut. Il y travailla, dit le P. Ory, de

X-15

concert avec la Mère Patin et avec la Mère Marie de la Nativité Herson. Son humilité et sa condescendance étaient si grandes, qu'il s'en rapportait beaucoup plus à leurs lumières qu'aux siennes propres ⁸ . » Une lettre à la Mère Patin, datée du 12 novembre 1666, nous donne une idée du soin minutieux qu'il apportait à ce travail.

« Vous ferez bien, lui dit-il dans cette lettre, de mettre le Directoire à la fin des Constitutions, et d'ajouter aux mêmes Constitutions les trois chapitres: 1. de la réception des Postulantes; 2. de l'entrée des Novices; 3. de l'obligation des Règles. Mais dans le second article du premier, je voudrais ôter ces mots: « On les arrêtera quelques jours comme étrangères », car il me semble que cela ne se peut point pratiquer. Au reste, prenez garde de mettre ces deux chapitres de vos Constitutions aux endroits qui seront convenables; pour le troisième, il doit être mis à la fin. Pour le Cérémonial, nous le ferons, Dieu aidant, en quelque autre occasion ⁹ . »

Du vivant de la Mère Patin, la Communauté ne possédait qu'un exemplaire manuscrit des Constitutions. Il était déposé au réfectoire, et c'est là que les Soeurs devaient aller le consulter.

En 1670, la Mère Marie du Saint-Sacrement Pierre, qui avait remplacé la Mère Patin en 1668, s'entendit avec M. Legrand pour les faire imprimer. Elle sollicita à cet effet une approbation de Mgr de Nesmond, évêque de Bayeux, qui lui fut accordée le 20 avril 1670. Malheureusement l'impression du livre se fit pendant que le P. Eudes prêchait la grande mission de Rennes, et, à son insu, la Mère Marie du Saint-Sacrement introduisit dans son oeuvre quelques modifications qui lui déplurent.

X-16

La première édition des Constitutions parut à Caen sous ce titre:

Règles de Saint Augustin, et Constitutions pour les Soeurs Religieuses de Notre-Dame de Charité. A Caen, chez Marin YVON, Imprimeur ordinaire du Roi, MDC.LXX, 1 vol. petit in-32 de 534 pages.

Le 30 mai 1675, la Mère Marie de la Nativité Herson, nièce du Bienheureux, fut élue Supérieure du monastère de Caen, en remplacement de la Mère Marie du Saint-Sacrement. Le P. Eudes s'entendit avec elle pour préparer une seconde édition des Constitutions, que les fondations de Rennes, d'Hennebont et de Guingamp rendaient nécessaire. Il ne fit à la première édition que de très légers changements; si bien que, lors de la réimpression du livre en 1682, les Soeurs ne crurent pas devoir solliciter une nouvelle approbation de l'Évêque de Bayeux.

Dès 1744, il fallut songer à une troisième édition des Constitutions; mais alors la question se posa de savoir si l'on conserverait le texte de 1682, ou si l'on reprendrait celui de 1670, le seul qui eût été approuvé par l'évêque de Bayeux. Le monastère de Guingamp demandait que l'on s'en tint au texte primitif. A Caen, les Soeurs étaient divisés: les plus anciennes religieuses étaient pour le texte

⁷ Ory, Origines, p. 99.

⁸ Ory, Origines, p. 141.

⁹ Ibid.

revu par le P. Eudes; les autres pour celui de 1670 ¹⁰. La question X-17

ne fut tranchée qu'en 1734, dans une Assemblée générale de l'Institut, convoquée par la Mère Marie de Sainte-Catherine Blouet de Camilly ¹¹, Supérieure du monastère de Caen. Les monastères de Rennes, de Vannes, de la Rochelle et de Paris y furent représentés par leurs Supérieures et une Soeur de chaque maison; mais les Supérieures de Tours et de Guingamp ne purent obtenir de l'Ordinaire l'autorisation de se rendre à Caen pour y prendre part.

MM. Costil et Martine, Eudistes, très au courant l'un et l'autre de l'histoire et des intentions du P. Eudes, furent priés de prêter leur concours à l'Assemblée, à laquelle ils rendirent en effet de grands services. La vérification des pouvoirs achevée, l'Assemblée choisit comme présidente la Mère Marie de

X-18

Sainte-Catherine. Les séances durèrent près d'un mois, du 9 octobre au 5 novembre.

Définitivement fixé par l'Assemblée, le texte des Constitutions fut réimprimé en 1737, avec l'approbation de Mgr de Luynes, évêque de Bayeux; le 26 septembre 1741, à la requête de la Mère Marie de Sainte-Catherine et de la Mère Marie du Coeur de Jésus de la Grève, Supérieure de la maison

¹⁰ « Il y a un vrai plaisir, dit le P. Ory, à lire dans les vieilles Annales, le récit du Chapitre solennel présidé par l'abbé de Pibrac, où cette grave affaire fut discutée une première fois. Peut-être pourrait-on reprocher à ce Supérieur une certaine inexpérience des communautés religieuses; mais on y trouve un respect pour la liberté des Soeurs uni à des procédés si charitables, que malgré soi on est charmé. Deux Soeurs viennent l'une après l'autre se mettre à genoux à la grille, et lisent successivement les raisons des deux partis. La première défend les anciennes Constitutions, et expose qu'on doit les reprendre parce que leur approbation est contenue dans la Bulle d'érection de l'Ordre. L'autre répond que les nouvelles ont été revues par le pieux Instituteur et qu'il a manifesté fort clairement son désir de les voir observées à perpétuité. Plus tard, celles de ce parti prouvèrent d'une manière irréfutable que la prétendue approbation de Rome n'existait pas; que pour la trouver dans la Bulle d'Alexandre VII, il fallait donner à quelques termes généraux un sens qu'ils n'avaient pas. Des docteurs de Sorbonne consultés répondirent dans ce sens, et le P. Costil, avec des documents fort authentiques, fit un rapport absolument convaincant pour la défense des nouvelles Constitutions. Après les exposés des Soeurs, M. de Pibrac fit voter les quarante-deux Soeurs professes: il y eut deux voix de plus pour les anciennes Constitutions. Cette faible majorité embarrassait d'autant plus le Supérieur, que la Mère Blouet et quelques anciennes Soeurs lui firent observer qu'elle venait des jeunes religieuses. Il ne voulut plus se prononcer, et quand la Mère Hellouin le pressa de trancher cette affaire, il finit par lui dire que (le siège de Bayeux étant vacant), il fallait attendre à la soumettre au nouvel évêque. » Ory, Origines, p. 243-244.

¹¹ La mère Marie de Sainte-Catherine Blouet de Camilly était la petite-fille de Madame Blouet de Camilly, l'une des insignes bienfaitrices du monastère de Notre-Dame de Charité de Caen, et nièce de M. Blouet de Camilly second Supérieur général de la Congrégation de Jésus et Marie. Elle fut plusieurs fois Supérieure de la Communauté de Caen. En 1709, elle fit consacrer l'église du monastère par son frère, alors évêque de Toul, et plus tard archevêque de Tours. Elle mourut le 28 juillet 1738, à l'âge de 70 ans. Elle était professe depuis 54 ans. Cf. Ory. Origines, p. 203, 266-268.

de Paris ¹², il fut approuvé par le Pape Benoît XIV.

III.-- Analyse des Constitutions de Notre-Dame de Charité. Leurs Rapports avec celles de la Visitation.

Les Constitutions de Notre-Dame de Charité s'ouvrent par une Préface qui contient un aperçu sur l'humble gloire de l'Institut, des souhaits de l'Instituteur à ses filles, et des recommandations qu'il leur adresse.

Quand aux Constitutions elle-mêmes, elles se composent de 54 chapitres, dans lesquels le Bienheureux traite de la fin de l'Institut, de la vie et des vertus religieuses, et finalement du gouvernement de la Communauté et des emplois.

Esquissons à grands traits les vues et les prescriptions du bienheureux fondateur sur chacune de ces questions.

X-19

1.-- L'humble gloire des Religieuses de Notre-Dame de Charité

En tête du Directoire de la Visitation, saint François de Sales déclare que ses filles n'ont d'autre bien que celui de la dilection, qui est le lien de la perfection. C'est là ce que le Saint, appelle l'humble gloire des Religieuses de la Visitation, et il les conjure de la conserver en vivant toujours unies en Jésus et en sa sainte Mère.

Les Religieuses de la Visitation avaient aussi la gloire d'être les filles du Coeur de Jésus, dont l'évêque de Genève leur recommandait constamment d'imiter la douceur et l'humilité. «Ma fille, écrivait un jour le Saint à la Mère de Chantal, ne sommes-nous pas enfants adorateurs et serviteurs du Coeur amoureux et paternel de notre Sauveur? N'est-ce pas sur ce fond que nous avons bâti nos espérances ? Il est notre Maître, notre Roi, notre Père, notre tout ¹³. »

Les Soeurs de la Visitation avaient compris ce langage et elles se considéraient comme les filles du Coeur de Jésus.

« Considérez, dit la Mère L'Huillier dans ses Exercices spirituels ¹⁴, considérez que, non seulement notre doux Sauveur nous montra son amour par toute l'oeuvre de notre Rédemption avec tous les chrétiens, mais qu'il nous oblige spécialement, nous autres de la Visitation, par le don et la faveur qu'il a fait à

X-20

notre Ordre, et à chacune de nous en particulier, de son Coeur, ou pour mieux dire, des vertus qui y

¹² L'Assemblée de 1734 avait chargé ces deux Mères de solliciter cette faveur, comme l'indique un appendice placé à la fin du Coutumier imprimé en 1738, dont voici le texte: « Les premières sessions furent employées à régler ce qui concernait les Constitutions et à les mettre en état de recevoir du Souverain-Pontife une approbation spécifique. C'est à quoi l'Assemblée au nom de tout l'Institut demanda qu'on travaillât au plus tôt. La Mère Marie de Sainte-Catherine de Camilly et la Mère Marie du Coeur de Jésus de la Grève furent choisies pour négocier cette affaire auprès du Saint-Siège, et promirent de commencer incessamment, sous les ordres de Monseigneur de Bayeux.»

¹³ Lettres, liv. 4, lettre 96, sans date.

¹⁴ Exercices spirituels pour les dix jours de la solitude, selon l'esprit de saint François de Sales, tirés pour la plupart de ses écrits., huitième Méditation, 4e Considération. Mgr Bougaud, Vie de la B. Marguerite-Marie, p. 222, attribuait ces méditations à sainte Chantal. Dans son étude sur le Sacré-Coeur, tom,1. p. 26, le P. Letierce prouve qu'elles sont de la Mère Angélique L'Huillier. Le titre de cet ouvrage ne porte point de date d'impression. Celle de l'approbation des Docteurs est du 27 décembre 1643.

résident, puisqu'il a fondé notre très aimable Institut sur ces deux principes: Apprenez de moi que je suis doux et humble de Coeur. C'est le partage qui nous est échu de tous ses trésors, ou pour mieux dire, l'abrégé de tous ses biens ensemble; ayant donné aux autres Ordres: à l'un l'éminence de l'oraison, à l'autre la solitude, à l'autre l'austérité; mais à nous ce qu'il estimait sans doute le plus cher, puisque son précieux Coeur en est dépositaire... Si que nous pouvons avoir cette satisfaction, si nous apprenons et pratiquons bien la leçon que cet amoureux Sauveur nous donne, que nous aurons l'honneur de porter le titre de Filles du Coeur de Jésus. . . Cela est bien doux, ô ma chère âme, que ce débonnaire Jésus nous ait choisies pour nous faire, si nous voulons, Filles de son Coeur. »

Le B. P. Eudes connaissait tous ces faits, et il nous paraît évident qu'en expliquant aux Religieuses de Notre-Dame de Charité l'humble gloire de leur Institut, il se souvenait des méditations de la Mère L'Huillier ¹⁵, aussi bien que du Directoire de la Visitation et des lettres de saint François de Sales.

Quoi qu'il en soit, l'humble gloire des Religieuses de Notre-Dame de Charité, c'est d'être les filles du

X-21

Coeur de Marie. Il est vrai que toutes les âmes chrétiennes peuvent prétendre à ce titre. Mais il convient d'une manière toute spéciale aux Religieuses de Notre-Dame de Charité, à raison de leur vocation qui à son origine dans le Coeur de celle qui est le Refuge-des pécheurs; à raison aussi des bienfaits signalés qu'elles ont reçus du Coeur de Marie, dans les dures épreuves qui marquèrent les débuts de l'Institut; à raison surtout de la consécration de l'Ordre au très saint Coeur de la Bienheureuse Vierge. « Car, dit le Bienheureux, lorsqu'il a plu Dieu de mettre le dessein de cette Communauté dans le coeur de ceux que sa divine miséricorde a employés pour la former, il leur a aussi donné la pensée de la consacrer à l'honneur du très digne Coeur de sa très honorée Mère, auquel elle a été dédiée et consacrée effectivement, afin que les filles qui y seront reçues s'efforcent d'imprimer dans leur âme une image et ressemblance parfaite de la très sainte vie et des vertus très excellentes du très sacré Coeur de leur très bonne Mère, et que, par ce moyen, elles se rendent dignes d'être les véritables Filles du très aimable Coeur de la Mère de belle dilection. »

Aussi le Bienheureux demande-t-il instamment à Jésus et à Marie, que tous les coeurs de ses filles soient en effet « autant d'images vivantes de l'amour très pur, de la charité très excellente, de l'humilité très profonde, de l'obéissance très exacte, de la pureté plus évangélique, de la patience invincible, de la mansuétude enfantine, de la simplicité colombine, de la soumission entière à la volonté de Dieu, de l'abnégation totale de soi-même, de l'affection très forte pour la croix, et de toutes les autres vertus très éminentes qui règnent dans le Coeur divin de Jésus et de Marie ¹⁶. »

X-22

Surtout, le P. Eudes demande à Dieu « que les, coeurs de ses filles, unis entre eux par le lien d'une parfaite charité, ne soient qu'un avec le Coeur de Marie et avec celui de son divin Fils », « que

¹⁵ Le P. Eudes était en rapport avec un certain nombre de couvents de la Visitation, entre autres avec ceux de Paris. Voir là-dessus Ory, Origines, p. 88 sq. D'autre part, nous savons que c'est à la Mère Angélique L'Huillier qu'est due la fondation de la Visitation de Dol, et que la première supérieure de la maison de Dol, qui ne tarda pas à aller s'établir à Caen, fut justement la Mère Marguerite Patin. Enfin on attribue à la Mère l'Huillier les Vies de saint François de Sales et de sainte Chantal qui parurent sous le nom de Mgr de Maupas: celui-ci n'aurait eu, dit-on, qu'à leur donner la couleur de son style. Or nous savons par ailleurs que les relations les plus intimes existaient entre Mgr de Maupas et le P. Eudes. Tous ces faits prouvent surabondamment qu'il devait connaître les Exercices spirituels de la Mère L'Huillier. Cf. Letierce, Étude sur le Sacré-Coeur, I, p. 26-27; Ory. Origines, p. 26

¹⁶ Préface, Souhairs, 6.

ce Coeur unique soit le trône de la divine Volonté, qu'il soit consommé dans les flammes de l'amour éternel, et que, comme une hostie sainte, il soit continuellement sacrifié à la gloire de la très sainte Trinité ¹⁷.

Après quoi, s'adressant à ses filles, le bienheureux fondateur les supplie de demeurer dans le Coeur de leur Mère et dans celui de son divin Fils, et d'y chercher « leur lieu de repos, leur cité de refuge, leur forteresse inexpugnable, leur jardin délicieux, leur paradis terrestre. ¹⁸»

« Vivez, leur dit-il, de la vie de ce bienheureux Coeur, ayez en vous ses sentiments, entrez dans ses dispositions, suivez ses inclinations, aimez ce qu'il aime, haïssez ce qu'il hait, ne désirez que ce qu'il désire, ne vous réjouissez que de ce qui le réjouit, ne craignez que ce qu'il craindrait s'il était encore sujet à la crainte, ne vous attristez que de ce qui l'attristerait, s'il était encore capable de tristesse, travaillez pour l'accomplissement de ses desseins, donnez-vous sans cesse à l'esprit qui l'anime, afin que ce même esprit vous possède et vous conduise en toutes choses, que sa grâce vous sanctifie, que sa charité vous enflamme, que son amour vous embrase, et surtout que son zèle pour le salut des âmes vous dévore.»

« Enfin, continue le bienheureux, mettez ceci dans vos coeurs, que vous êtes les filles du très saint Coeur de la reine du ciel. N'oubliez jamais ce beau nom, ayez-le toujours devant les yeux, gravez-le dans

X-23

votre esprit, imprimez-le dans le plus intime de votre âme, écrivez-le dans vos mains, portez-le dans votre bouche: c'est-à-dire, faites en sorte que toutes vos pensées et affections, toutes vos paroles et actions tendent à vous rendre dignes Filles du très saint Coeur de la Mère de Jésus ¹⁹. »

Comme on le voit, la Préface que nous venons d'analyser est toute empreinte de piété la plus esquisse et la plus ardente; et, par ailleurs elle contient en substance toute la théorie du B. P. Eudes, sur la dévotion au saint Coeur de Marie. Elle doit être bien chère aux Religieuses de Notre-Dame de Charité, qui y trouvent à la fois leurs titres de noblesse, un gage de la tendre affection de leur fondateur, l'explication de la dévotion qui doit faire la vie de leur Ordre, et, si elles sont fidèles à leur vocation, la promesse des plus abondantes bénédictions.. Les Soeurs l'ont bien compris, et c'est pourquoi, le 8 février de chaque année, jour consacré par elles à honorer le Coeur de Marie, on lit publiquement cette préface dans toutes les maison du Bon-Pasteur.

2.--La fin de l'Institut.

Nous avons déjà dit que la fin propre de l'Institut de Notre-Dame de Charité est de travailler à la conversion et à l'instruction des pénitentes. C'est ce que le Bienheureux explique dans la première constitution, et, après l'avoir fait, il s'attache à mettre en lumière l'excellence de cette oeuvre et les motifs qui doivent exciter les Soeurs à s'y dévouer entièrement.

Il veut qu'elles regardent cette première constitution comme l'âme de leur Institut, qu'elles

X-24

emploient leur esprit, leur coeur, leur soin, leur industrie à procurer le salut des pauvres pécheresses qui leur sont confiées, et qu'elles embrassent avec affection toutes les peines et toutes les difficultés qui se rencontrent dans cette oeuvre ingrate s'il en fût.

Il veut qu'on ne reçoive jamais dans l'Ordre aucune postulante qui n'ait un grand zèle pour le salut des âmes; et pour que ses filles ne cédassent jamais à la tentation d'abandonner l'oeuvre des pénitentes, il leur imposa, en plus des trois voeux ordinaires de religion, celui de travailler toute leur vie à la conversion et à l'instruction des repenties. Dans les Constitutions, tout est orienté vers

¹⁷ L. c., 7 et 8.

¹⁸ Préface, Aux Religieuses de Notre-Dame de Charité.

¹⁹ Préface, 1. c.

cette oeuvre qui est la raison d'être de l'Institut, et plus d'une fois le Bienheureux déclara nettement à ses filles que, s'il avait prévu que quelque office ou exercice pût les détourner de leur obligation principale, il le leur aurait interdit sur-le-champ ²⁰.

On voit par là que si, sur bien des points, les Constitutions de Notre-Dame de Charité ne sont que la reproduction de celles de la Visitation, toutefois elles ne tendent pas au même but, et l'esprit qui les anime n'est pas absolument identique.

La Visitation est un Ordre contemplatif, institué pour mettre les avantages de la vie religieuse à la portée des personnes que leur âge avancé ou leur complexion délicate éloigne de l'austérité des anciens Ordres ²¹. On n'y vise qu'à la perfection du divin amour.

« C'est, dit gracieusement Mgr Bougaud ²², un sanctuaire doux, recueilli, tout intérieur,... une arche silencieuse

X-25

avec des chérubins en prière.» Bien qu'assujetties à la solitude et au silence de la vie claustrale, les Religieuses de Notre-Dame de Charité sont vouées à l'apostolat. Elles ne peuvent se sanctifier qu'en se dévouant au salut des âmes, et tout dans leur vie, leurs vœux, leurs travaux, leurs prières, leurs sacrifices, est une condition et un moyen d'apostolat ²³: alors que les mêmes observances et les mêmes exercices ne sont pour les Religieuses de la Visitation qu'un moyen de mortifier la nature et de s'unir à Dieu.

L'annaliste de Notre-Dame de Charité de Caen observe que, dans cette première constitution, le Bienheureux semble s'être surpassé lui-même, et elle ajoute « qu'on ne peut la lire sans être touché et animé d'un désir ardent de travailler de toutes ses forces au salut des pauvres âmes égarées ²⁴. » Nous savons de bonne source qu'elle excite en effet l'admiration des prêtres et des religieux qui viennent dans les monastères de Notre-Dame de Charité pour y prêcher des retraites. Ils avouent n'avoir jamais trouvé rien de pareil nulle part ²⁵. De fait, les idées exposées dans cette constitution sont bien élevées et bien belles. Il est rare qu'en parlant du zèle, on s'élève

X-26

²⁰ Manuscrit de Notre-Dame de Charité de Caen, intitulé Explication des Constitutions.

²¹ Voir le préambule des Constitutions de la Visitation.

²² Vie de la B. Marguerite-Marie, p. 208.

²³ C'est ce qu'avait fort bien compris la V. Mère Marie de Sainte Euphrasie, quand elle adressait à ses filles ces belles paroles: « Votre oraison doit être une oraison de zèle, une oraison d'abnégation, une oraison de sacrifice, une oraison enfin que l'on pourrait appeler Oraison apostolique, animée non seulement du désir de plaire à Dieu et de lui rendre gloire, mais aussi d'un désir ardent de porter tout le monde à l'aimer et à le servir, aux dépens même de votre vie. » Entretiens, ch. 13.

²⁴ Explication des Constat.

²⁵ Tout récemment encore, la Mère Marie de Saint Alphonse de Liguori, qui a été pendant plus de 20 ans Provinciale du Bon-Pasteur au Canada, nous citait ces paroles d'un Jésuite de Montréal: « Avec de pareilles idées, il est facile d'enthousiasmer un auditoire ». Voir, à la fin de l'Introduction, l'appréciation de M. Pasquier et celle de M. Portais sur cette constitution.

à cette hauteur. Toutefois, ces idées étaient familières au B.P. Eudes. Il les a développées avec beaucoup d'onction de feu dans le Bon Confesseur; et pour avoir un beau commentaire du premier chapitre de leurs Constitutions, c'est aux pages admirables consacrées dans ce livre au zèle pour le salut des âmes, que les Soeurs doivent avoir recours ²⁶.

3. Vie et vertus religieuses.

La fin de l'Institut ainsi expliquée, le Bienheureux s'occupe des personnes dont il se compose, des exercices qu'elles ont à faire, et des vertus qu'elles sont spécialement appelées à pratiquer.

1. L'Ordre de Notre-Dame de Charité se compose, comme la plupart des Communautés de femmes, de deux catégories de Soeurs, les Soeurs de chœur et les Soeurs converses; mais le Bienheureux désirait que le nombre de ces dernières fût aussi restreint que possible. Hormis le voile, qui est noir pour les choristes et blanc pour les converses, toutes les Soeurs portent le même costume. Il se compose d'une robe, d'une ceinture, d'un scapulaire et d'un manteau blancs. De plus, les Soeurs portent suspendu au cou un cœur d'argent sur lequel apparaît en relief, entre une branche de lis et une branche de rose, l'image de Marie tenant Jésus dans ses bras. Ce cœur représente celui des Religieuses, et leur rappelle la consécration qu'elles ont faite de leur personne et de leur vie à la très sainte Vierge et à son divin Fils ²⁷. La blancheur du costume est à la fois un symbole de

X-27
l'appartenance des Soeurs à la Reine des Vierges, et de l'éminente pureté que réclame leur vocation ²⁸

En plus des Soeurs de chœur et des Soeurs converses, la Communauté admet quelques Tourières qui sont chargées du service extérieur. Elles portent le cœur d'argent, mais elles sont vêtues de noir et ne font que le vœu d'obéissance²⁹.

La fête titulaire de l'Ordre est celle du saint Cœur de Marie, qui a lieu le 8 février; mais les Soeurs célèbrent également avec la plus grande solennité la fête du sacré Cœur de Jésus fixée par le Bienheureux au 20 octobre.

Enfin, par dévotion pour la sainte Vierge, les Soeurs portent toutes le nom de Marie, auquel elles ajoutent, pour se distinguer les unes des autres, le nom d'un mystère ou d'un Saint.

2. Saint François de Sales avait renvoyé à la suite des constitutions relatives aux récréations, aux repas et aux habits, ce qui concerne l'Office divin et la sainte Communion. Par esprit de religion, le B.P. Eudes crut devoir modifier ce plan. C'est au début des Constitutions, même avant celles qui fixent l'ordre des exercices journaliers, qu'il plaça les prescriptions relatives à l'Office divin et à la sainte communion; et les fit suivre d'une constitution sur la prédication, qu'on ne trouve pas dans l'œuvre de saint François de Sales.

En traitant de l'Office, le Bienheureux commence, comme il le fait toujours ³⁰, par en

²⁶ Cf. Oeuvres complètes, tom IV, p. 165-203.

²⁷ Voir au Cérémonial de la profession les prières pour la bénédiction du cœur. Cf. Martine, Vie du P. Eudes, tom. 2, p. 150; Costil, Annales de la Congrégation de Jésus et Marie, tom. 1, p. 62.

²⁸ Voir, dans le tome VIII des Oeuvres, à la note de la page 603, le symbolisme de ce costume, indiqué par la sainte Vierge elle-même à Marie des Vallées.

²⁹ Actuellement, chez les soeurs du Bon-Pasteur, les Tourières font les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance.

³⁰ Cf. Royaume de Jésus, part. 6, XXXI; Constitut. de la Cong. de Jésus et Marie, part. 3, ch. 6; Mémorial de la vie ecclésiastique, Introduction, p. XLVI.

rappeler

X-28

l'excellence et l'importance. « Une des plus saintes occupations des Soeurs, écrit-il, est de réciter ou de chanter les louanges de Dieu. Cet exercice leur est commun avec les Anges, avec les Saints, avec la bien heureuse Vierge, et aussi avec leur divin Époux et leur très adorable Chef, qui est Jésus, lequel, non seulement dans le ciel, où il est assis à la droite de son Père, mais aussi dans la terre, là où il est avec nous dans le très saint Sacrement, loue, adore et glorifie sans cesse son Père éternel. C'est pourquoi elles tâcheront de faire cette action saintement. »

Toutefois, pour que les Soeurs aient le temps de s'occuper de leurs pénitentes, au lieu de l'office canonial, elles ne récitent, d'ordinaire, que le petit office de la sainte Vierge. Les dimanches et jours de fêtes, elles chantent Tierce et Vêpres. Les jours ordinaires, elles ne chantent que le Magnificat et l'antienne à la sainte Vierge qui termine Complies. Le reste de l'office se récite « à droite voix », mais le P. Eudes veut que les Soeurs apportent à le dire tout le recueillement et toute la dévotion intérieure dont elles sont capables.

A la place de l'office, les converses récitent quelques prières déterminées; toutefois, celles qui savent lire disent en particulier le petit office du S. Coeur de Marie composé par le Bienheureux.

Les jours de communion sont, comme à la Visitation, le dimanche et le jeudi; mais la Supérieure est chargée de partager les communions de telle sorte qu'il y ait tous les jours quelques Soeurs à communier à la messe conventuelle.

Il lui appartient aussi de procurer aux Soeurs, quand elle le juge bon, les conférences et instructions dont elles ont besoin, et auxquelles toutes doivent assister.

Dans la distribution du temps, et en tout ce qui touche à la vie matérielle, le B. P. Eudes n'a guère

X-29

fait qu'adopter les Constitutions de la Visitation. Pour mettre la vie religieuse à la portée de tout le monde, sans pourtant l'affadir, saint François de Sales avait réduit les austérités corporelles que les personnes faibles ou âgées ne peuvent pas supporter; mais en retour, par le morcellement du temps, la multiplication des exercices communs et l'obligation imposée aux Soeurs de se présenter deux fois par jour à la Supérieure pour prendre ses ordres, il s'était ingénié à rendre complète la

mortification de l'esprit propre et de la volonté propre ³¹. Le P. Eudes estima que c'était

X-30

là le genre de vie qui convenait aux Religieuses de Notre-Dame de Charité, et c'est pourquoi, sur ce sujet, il s'en tint aux prescriptions de l'Évêque de Genève.

Comme les Visitandines, les filles du P. Eudes se lèvent à cinq heures en été, à cinq heures et demie en hiver, et se couchent à dix heures; elles disent Matines le soir à huit heures et demie, et ne se lèvent pas la nuit; elles ne couchent pas sur la dure, ne jeûnent, en plus du Carême et des Quatre-Temps, que le vendredi et la veille de quelques fêtes, ne font abstinence qu'aux jours fixés par l'Église; et par ailleurs, en fait de macérations corporelles, elles ne sont tenues qu'à prendre la

³¹ Mgr Bougaud s'est appliqué à mettre en lumière ce côté de la législation de saint François de Sales. « En même temps, dit-il, que saint François de Sales relâchait certaines chaînes de la vie religieuse, il en resserrait d'autres, afin que la nature ménagée du côté de la chair, fut brisée et broyée du côté de l'esprit et de la volonté.

« Le premier frein qu'il serra fut celui de la pauvreté. Elle est plus effrayante peut-être dans certains cloîtres; nulle part elle n'est plus stricte qu'à la Visitation, où tout est mis en commun, où chaque Soeur ne peut avoir en propriété aucune chose, pour petite qu'elle soit et sous quelque prétexte que ce puisse être; où non seulement les chambres et les lits, mais les médailles, les croix, les chapelets, les images elles-mêmes sont changées chaque année, afin que les Soeurs vivent dans une abnégation complète des choses dont elles se servent, et ne puissent pas s'y attacher.

« Saint François de Sales resserra également le lien de l'obéissance. C'est peu de ne rien faire sans permission générale ou particulière, comme dans les autres Ordres; c'est peu d'obéir « soigneusement, fidèlement, promptement, simplement, franchement et cordialement » à la Supérieure; le saint Évêque ordonna que chaque jour, après la récréation du dîner, toutes les Soeurs se présenteraient à la Supérieure pour lui demander ce qu'elles devaient faire jusqu'au soir; et que, le soir, elles viendraient de nouveau, comme des enfants lui demander ce qu'elles feraient jusqu'au matin: exercice d'humilité et d'obéissance, qui ne laisse pas à une religieuse la libre disposition d'une minute de son temps.

« Pour achever de détruire la nature, saint François de Sales s'appliqua aussi à rendre plus douloureuses les mortifications de la vie commune. On ne les soupçonne pas quand on vit chez soi, libre et sans règles; mais on peut s'en fier au témoignage des Saints. « Ma plus grande pénitence, disait l'un d'eux, c'est la vie commune ». Le bienheureux Évêque de Genève le savait. Obligé de renoncer aux pénitences de la chair, il s'empara de la vie commune comme d'une discipline non sanglante, il est vrai, mais très douloureuse, et il s'étudia à lui donner des épines qu'elle n'avait pas encore eues. Jusque-là, sans doute, les législateurs de la vie monastique avaient imposé aux religieux l'obligation de faire en commun un certain nombre d'exercices pendant le cours d'une journée: mais ces exercices, d'ordinaire, étaient peu nombreux et placés à de longs intervalles. De grandes heures libres étaient laissées à chaque religieux qui les employait à prier à méditer, à écrire, à travailler dans sa cellule. On passait ainsi de la vie commune à la vie solitaire par une succession qui les rendait l'une et l'autre plus aimables. Saint François de Sales supprima tous ces temps libres, qui sont d'une grande douceur dans la vie religieuse. Il partagea la journée depuis cinq heures du matin jusqu'à dix heures du soir, en une multitude d'exercices très courts, qui, se succédant sans cesse, s'enchaînant les uns aux autres, ne laissent pas la religieuse tranquille un instant, rompent sans cesse sa volonté, et lui imposent de demi-heure en demi-heure de nouveaux sacrifices. » Histoire de sainte Chantal, ch. XVIIe.

discipline une fois par semaine. Mais elles trouvent, dans la vie commune, dans les exigences de la pauvreté et de l'obéissance, et plus encore dans les services qu'elles ont à rendre aux pénitentes, une occasion continuelle de renoncement et de mortification.

3. Après les constitutions relatives aux divers exercices de la vie religieuse, viennent celles qui traitent des vertus.

X-31

Le P. Eudes ne revient pas sur le zèle pour le salut des âmes, qui est la vertu propre de l'Institut. Il en avait suffisamment parlé dans la première constitution. Les vertus dont il s'occupe sont, outre l'obéissance, la chasteté et la pauvreté, qui sont les vertus caractéristiques de l'état religieux, la charité, la reconnaissance, l'humilité, la modestie, la simplicité, et le silence qui, sans être une vertu proprement dite, mérite d'être rangé à la suite des vertus, dont il est bien souvent la sauvegarde.

Il est rare que, dans cette partie des Constitutions, le B. P. Eudes s'en tienne au texte de saint François de Sales. Presque toujours il y mêle ses vues personnelles et y ajoute des prescriptions de détail, dont l'expérience lui avait montré l'importance. C'est ce qui a lieu, en particulier, dans les constitutions sur l'obéissance, la chasteté, l'humilité, le silence: elles sont en grande partie l'oeuvre du P. Eudes. Quant à celles qui ont pour objet la reconnaissance et la charité, elles sont presque entièrement de sa main. La seconde est admirable. Nous ne croyons pas qu'il y en ait une seule, dans tout le livre, qui soit empreinte d'une plus exquise suavité. C'est que la charité fraternelle est, avec le zèle pour le salut des âmes, la grande vertu que le Bienheureux veut voir régner parmi ses filles. Il leur rappelle qu'elles sont les filles de la Mère de belle dilection, et même les filles de son Coeur, et il leur recommande de considérer souvent la charité, la bonté, la miséricorde, la mansuétude admirable de leur bonne Mère, et de s'étudier à graver dans leur coeur une image de ses aimables vertus. Il veut « que la charité soit la reine, la règle, l'âme et la vie de l'Institut; qu'elle unisse tous les coeurs, les âmes et les esprits des Soeurs si étroitement, qu'elles n'aient toutes qu'un coeur, qu'une âme et qu'un esprit; qu'elle reluise en

X-32

leur visage, en leur bouche, en leurs mains, en leurs paroles, en leurs actions, en tous lieux, en toutes choses. » Il ne faut pas toutefois que cette charité si bienveillante et si douce empêche la correction fraternelle que les Soeurs se doivent les unes aux autres, surtout quand elles sont investies de l'autorité; car, comme le dit justement le Bienheureux, « un des effets les plus signalés de la vraie charité, c'est d'aider le prochain à vaincre ses défauts, en l'avertissant et corrigeant avec un esprit de douceur et de bénignité ».

4.--Gouvernement et emplois.

Les dernières constitutions ont pour objet le gouvernement de la Communauté, et les divers emplois qui sont confiés aux Soeurs; Le B. P. Eudes les a empruntées en entier à saint François de Sales, dont il se borne à reproduire le texte, en y faisant à l'occasion quelques coupures ou quelques additions.

Suivant l'usage du temps, les diverses maisons de l'Ordre de Notre-Dame de Charité sont indépendantes les unes des autres, et entièrement soumises à la juridiction de l'Ordinaire, qui seul y a droit de visite. Toutefois, à la tête de chaque Communauté se trouve d'ordinaire un Supérieur ecclésiastique, distinct de l'Évêque, et que les Constitutions désignent sous le nom de « Père spirituel ». Il est chargé de veiller aux intérêts spirituels et temporels du couvent, mais il n'intervient que dans les questions importantes.

Un autre prêtre est attaché à la Communauté en qualité de confesseur ordinaire. Il ne suffit pas qu'il soit pieux: il doit être homme de science et d'expérience. C'est l'ange visible délégué à la conservation des âmes du monastère. Les Soeurs doivent avoir

X-33

pour lui le plus grand respect, et, à son tour, il doit se souvenir qu'elles sont les épouses de Jésus-Christ; et les traiter avec une grande charité.

Le gouvernement intérieur de la Communauté est confié à une Supérieure élue, pour trois ans,

au scrutin secret, et qui ne peut l'être que deux fois de suite. Après sa déposition, elle prend le dernier rang parmi les Soeurs, et elle le garde durant un an. Pendant qu'elle est en charge, la Supérieure doit être l'âme de la Communauté, tant par sa sollicitude maternelle à l'égard des Soeurs, que par le bon exemple qu'elle doit leur donner en toutes choses. Elle doit procurer que la règle soit observée ponctuellement, que la charité fleurisse dans la maison, et pour cela elle doit « ouvrir sa poitrine maternelle » à toutes les Soeurs, afin qu'elles aient recours à elle avec confiance dans leurs doutes et leurs difficultés. Une fois par mois, les Soeurs vont lui rendre compte de leur conduite et de leurs dispositions, afin de recevoir de sa part les conseils et les encouragements dont elles ont besoin.

En cas d'absence, la Supérieure est remplacée par une Assistante. Elle a en outre, pour la seconder dans le gouvernement de la Communauté, un conseil de quatre Soeurs qu'elle choisit elle-même après son élection; mais, en dehors des questions qui relèvent du Chapitre, les Conseillères n'ont que voix consultative, et la Supérieure n'est pas tenue de suivre leur avis.

Enfin, dans chaque Communauté, il doit y avoir une Maîtresse des novices, des Surveillantes, une « Aide » chargée d'avertir la Supérieure des fautes qu'elle peut commettre dans le gouvernement de la maison, une Économe et diverses Officières, qui trouvent toutes, dans les Constitutions, les règles de leur emploi.

X-34

Ces règles, d'ailleurs, comme toutes celles que contiennent les Constitutions, n'obligent pas sous peine de péché, soit mortel, soit véniel. Cependant, avec saint François de Sales, le B. P. Eudes avertit les Soeurs qu'il est rare qu'on les transgresse volontairement sans encourir une certaine culpabilité, à moins qu'on ne le fasse pour des causes légitimes, avec une dispense obtenue ou présumée.

5.--Règlement des Pénitentes.

A la suite des Constitutions des Religieuses, se trouve le Règlement des pénitentes, qui toutefois ne fait pas corps avec elles. Le Bienheureux exige que les pénitentes soient complètement séparées de la Communauté, et qu'elles n'aient de communication qu'avec les Soeurs chargées de les diriger. Celles-ci doivent être choisies parmi les Religieuses les plus anciennes, et, par prudence, le Bienheureux veut qu'on les change de temps en temps. Elles ne restent au milieu des pénitentes que durant le jour; le soir, elles rentrent dans la partie du couvent réservée à la Communauté. Seulement, leur cellule doit avoir une ouverture sur le dortoir des pénitentes, afin que, en cas de besoin, elles puissent se rendre compte de ce qui s'y passe.

Nous avons vu plus haut que le B. P. Eudes fut obligé d'adopter ces dispositions pour obtenir l'approbation de l'Ordre. Abandonné à lui-même, peut-être eût-il été moins exigeant, car il était convaincu que des âmes assez généreuses pour se dévouer à l'oeuvre des repenties, n'avaient pas à craindre de se souiller à leur contact. « Il est impossible, disait-il aux Soeurs, que Notre-Seigneur laisse tomber dans le péché celles qui, pour l'amour de lui, aident

X-35

les autres à en sortir. La pureté ne peut se souiller lorsqu'elle est avec la vraie charité, pas plus que les rayons du soleil avec la boue. Rejetez [donc] toutes ces vaines craintes, et ayez confiance en celui qui vous a appelées. Si vous vous défiez de vous-mêmes pour ne vous appuyer que sur lui, il ne se retirera pas pour vous laisser tomber ³². » Dans ses entretiens aux Soeurs, le Bienheureux revenait souvent sur cette pensée, et, au dire du P. Ory, c'est une tradition constante dans l'Ordre, qu'il tenait ce langage en s'appuyant sur des assurances venues du ciel ³³.

A bien des égards, la vie des pénitentes, telle qu'elle est réglée par le P. Eudes, se rapproche de celle des Religieuses.

Elles se lèvent à cinq heures, et se couchent à dix heures. Le matin, elles font une demi-heure

³² Ory, Origines, p. 143.

³³ Origines 1. c.

d'oraison et assistent à la sainte messe; après les repas de midi et du soir, elles ont une heure de récréation: le reste de la journée, elles s'appliquent au travail. Elles peuvent faire cependant, à des heures marquées, quelques lectures pieuses dont elles ont à rendre compte à leurs maîtresses; et de plus, elles récitent, matin et soir, pendant leur travail, le chapelet de la sainte Vierge. Elles peuvent aussi chanter quelques cantiques spirituels, sauf à certains moments de la journée où le silence est de rigueur.

Pour expier leurs fautes passées, les pénitentes doivent s'exercer à la pratique de l'humilité, de l'obéissance et de la mortification. Comme les religieuses, elles doivent jeûner tous les vendredis et la veille des principales fêtes de la sainte Vierge; comme elles aussi, elles doivent prendre la discipline le vendredi ³⁴.

X-36

Ce règlement suppose évidemment que les pénitentes sont venues d'elles-mêmes au monastère, avec la volonté de réparer leurs désordres antérieurs; et c'est ainsi que l'oeuvre fut organisée au début. Il faut en tenir compte pour apprécier les règlements du fondateur. Ils visent à aider les âmes de bonne volonté, et à les conduire de l'abîme du péché aux sommets de la perfection chrétienne, où il n'est pas rare qu'elles arrivent réellement.

Appliqué à des jeunes filles placées de force dans le monastère, il peut paraître un peu austère; mais tempéré suivant les exigences des temps et des lieux par la sagesse et la bonté dont les filles du B. P. Eudes ont la tradition, il constitue pour elles la meilleure des corrections, en les forçant à réfléchir et à dompter leur légèreté, source ordinaire de leurs dérèglements. Tous les jours dit le P. Ory, il produit ces salutaires effets, et bien des âmes, après l'avoir subi par contrainte, l'acceptent avec bonheur et le suivent fidèlement jusqu'à la mort ³⁵.

IV.--L'ESPRIT DES CONSTITUTIONS. LEUR VALEUR.

La conclusion qui se dégage de l'étude que nous venons de faire, c'est que l'esprit des Constitutions de Notre-Dame de Charité est, avant tout, un esprit de charité, mais d'une charité douce, aimable, patiente, miséricordieuse, pour tous les membres de la

X-37

Communauté; d'une charité compatissante et prête à tous les sacrifices pour le bien des pauvres pénitentes, dont les Religieuses ont tant à coeur d'assurer le salut. C'est l'esprit même de celle que l'Église appelle la Mère de belle dilection et le Refuge des pécheurs; et c'est en effet dans le Coeur de cette bonne Mère, que les filles du B. P. Eudes vont le puiser.

Que si l'on veut savoir en quoi cet esprit diffère de celui de la Visitation, nous estimons qu'il s'en distingue uniquement en ce qu'il comporte un élément nouveau, savoir un zèle ardent pour le salut des âmes. Le P. Ory y a vu une autre différence: « Dans les Constitutions de la Visitation, écrit-il, on a dit que la force était cachée sous la suavité; dans celles de Notre-Dame de Charité, il nous

³⁴ La pratique du jeûne et l'usage de la discipline n'étaient pas rares au XVII^e siècle, même chez les simples fidèles, comme le prouvent ces paroles du P. Eudes dans le Royaume de Jésus, part, 2, § XXVII: « Remarquez que je parle des choses extraordinaires, et non pas des actions qui sont communes et ordinaires à tous les vrais serviteurs et servantes de Dieu, comme de communier souvent, de se mettre à genoux pour le moins matin et soir afin de rendre à Dieu ses devoirs..., d'accompagner le Saint-Sacrement dans la rue quand on le porte à un malade, de mortifier sa chair par le moyen du jeûne, ou de la discipline, ou de quelque autre pénitence. »

³⁵ Origines. p. 146.

paraît que c'est la suavité qui est cachée sous la force ³⁶. » Cette appréciation nous semble peu fondée. Dans tout ce qui touche au régime de vie, au gouvernement de la Communauté et aux relations des Soeurs entre elles, les Constitutions de Notre-Dame de Charité ne sont pas plus austères que celles de la Visitation. La douceur ne s'y cache pas sous la force, elle s'y étale complaisamment, et l'on peut dire de ces Constitutions, comme de celles de la Visitation, que, tout en visant à mortifier la nature et à donner aux âmes la vigueur que comporte la vie religieuse, elles sont la douceur même.

En écrivant la vie de la Mère Marie de Sainte-Euphrasie, M. Pasquier et M. Portais ont été amenés à apprécier les Constitutions de Notre-Dame de Charité. Ils en ont fait l'un et l'autre un bel éloge que nous nous reprocherions de ne pas citer.

X-38

« Le P. Eudes, dit M. Pasquier, adopta pour ses filles la Règle de saint Augustin et les Constitutions des Religieuses de la Visitation, sauf quelques changements rendus nécessaires par la fin particulière qu'il se proposait. Il ajouta aux trois voeux ordinaires celui de travailler au salut des âmes pécheresses; c'est encore le quatrième vœu des religieuses de Notre-Dame de Charité. Dans un style limpide, clair comme celui des meilleurs écrivains du dix-septième siècle, il représente aux Soeurs du Refuge, la beauté surnaturelle de leur vocation. On dirait des méditations de Bossuet sur la grâce et le ministère du prêtre, tant les vues du P. Eudes sont profondes, tant elles sont lumineuses dans l'exposé qu'il en fait. Avec lui, comme avec Bossuet, on se sent sur le terrain solide de la théologie la mieux autorisée. On le suit sans fatigue dans ses considérations simples et attrayantes tout à la fois. Messieurs de Saint-Sulpice n'avaient pas un autre langage ni des aperçus plus élevés pour attacher à la méditation de leur vocation les clercs qu'ils recueillaient alors dans leurs premiers Séminaires ³⁷.»

« Le P. Eudes, dit M. Portais, imposa à ses Religieuses la Règle de saint Augustin, telle que saint François de Sales l'avait prescrite aux Filles de la Visitation, en se réservant d'y joindre, dans la suite, des Constitutions conformes aux besoins particuliers et aux emplois de l'Institut. Ce n'est qu'après l'approbation de l'Ordre par Alexandre VII, qu'il put mettre les Règles et les Constitutions en état d'être

X-39

imprimées: il y donna tous ses soins, avec la Mère Patin et les deux Supérieures qui lui succédèrent. Par respect pour l'oeuvre de saint François de Sales, il ne changea rien au Directoire spirituel; et, s'il ne suivit pas le même ordre, il ne modifia pourtant les Constitutions des Visitandines que dans la mesure du nécessaire. Mais il plaça en tête, avec des Souhaits et prières pour les Religieuses de Notre-Dame de Charité, une admirable Constitution sur la fin de l'Institut et les motifs qui doivent porter celles qui le professent à en faire de bon coeur les fonctions. Enfin il dressa des Règlements pour les filles et femmes pénitentes, voulant avant tout qu'elles fussent entièrement séparées de la Communauté. L'ensemble de ce travail constitue un véritable chef-d'oeuvre: tout y est réglé en détail avec une sagesse, une mesure, un tact, une prévoyance incomparables ³⁸.»

³⁶ Origines, p. 144-145. Parmi les chapitres où il trouve que la force se fait surtout sentir, le P. Ory signale celui de la correction et des pénitences. Hormis peut-être deux paragraphes assez courts il est emprunté textuellement aux Constitutions de la Visitation.

³⁷ Vie de la R. Mère Marie de Sainte-Euphrasie, tom. 1, p. 36, Le B. P. Eudes prêchait également aux ordinands dans ses Séminaires, et aux prêtres dans les conférences qu'il leur faisait, la magnifique doctrine contenue dans la première constitution des Soeurs, et nous avons dit ci-dessus qu'il l'a longuement et superbement développée dans son livre du Bon Confesseur.

³⁸ La V. Mère Marie de Sainte-Euphrasie Pelleliet, 2e édit., Introduction, p. 10.

Observation sur la présente édition.

Le texte que nous reproduisons est celui de 1682. C'est le seul qui soit en entier l'oeuvre du P. Eudes. Toutefois, nous indiquerons en note les passages, peu nombreux d'ailleurs, qui sont différents dans les éditions de 1670 et de 1737.

De plus, nous plaçons entre guillemets les passages empruntés textuellement, ou à peu près, aux Constitutions de la Visitation. De la sorte, le lecteur pourra, d'un coup d'oeil, discerner ce que le B. P. Eudes a emprunté à saint François de Sales, de ce qu'il a tiré de son propre fonds.

X-228
VIVE JÉSUS & MARIE

COUTUMIER ET DIRECTOIRE

POUR LES SOEURS RELIGIEUSES

DE NOTRE-DAME DE CHARITÉ

EXTRAITS

X-229

INTRODUCTION

Outre les Règles et les Constitutions, qui prescrivent les devoirs généraux et peu variables d'une Communauté, et que l'on soumet à l'approbation du Souverain-Pontife, les Sociétés religieuses ont généralement un Directoire ou Coutumier, qui leur indique la manière de s'acquitter de ces devoirs dans les moindres détails, et qui n'est soumis qu'à l'approbation de l'Ordinaire, afin que l'on puisse plus facilement le modifier en quelques points, suivant les exigences des temps et des lieux.

Nous avons déjà dit que le Coutumier des Religieuses de Notre-Dame de Charité, basé, comme leurs Constitutions, sur les divers règlements de la Visitation Sainte-Marie, a eu deux éditions successives, la première en 1682, et la seconde en 1738. Il nous paraît nécessaire de donner au lecteur quelques détails sur chacune de ces éditions, et sur les passages que nous allons en extraire pour les publier dans ce volume.

I. Jusqu'en 1678, les Soeurs de Notre-Dame de Charité observèrent les usages de la Visitation, avec quelques modifications rendues nécessaires par leurs fins particulières. A cette époque, la Mère Marie de la Nativité Herson, nièce du B. P. Eudes, ayant été élue Supérieure du Monastère de Caen, pria son vénérable oncle de rédiger le Coutumier de l'Ordre,

X-230

afin qu'on pût le faire imprimer. Le pieux Instituteur songeait depuis longtemps à ce travail, pour lequel il avait déjà réuni quelques notes. Il se mit donc à l'oeuvre et commença par écrire la Préface ou Lettre dédicatoire; mais d'autres travaux qui survinrent et ses infirmités qui s'accrochèrent ne lui permirent pas d'aller plus loin. Ce que voyant la Mère de la Nativité, elle prit le parti d'écrire elle-même une copie du Coutumier de la Visitation, en y insérant, d'accord avec les anciennes Mères, et aussi avec le P. Eudes qu'elle pouvait toujours consulter, plusieurs formulaires et règlements qu'il avait précédemment fixés, et quelques autres modifications que l'on jugea nécessaires pour rendre ce

Coutumier conforme aux Constitutions récemment modifiées elles aussi en quelques points ¹⁹⁵.

Le travail terminé fut accepté, le 21 mars 1678, par un acte capitulaire du Monastère de Caen; puis on l'envoya aux Monastères de Rennes, d'Hennebont et de Guingamp, dont les Supérieures et Assistantes le signèrent à leur tour. Voici la teneur de cet acte capitulaire:

X-231

« Nous soussignées, faisons foi que ce livre où nous sommes souscrites a été approuvé pour notre Congrégation par notre bon Père et Instituteur le Révérend Père JEAN EUDES, aussi Instituteur et Supérieur général de la Congrégation de Jésus et Marie; lequel nous avons lu et entendu lire attentivement, et témoignons, en la présence de Dieu et de la glorieuse Vierge Marie, à toutes les Soeurs qui sont maintenant ou qui seront dans notre Ordre, et à quiconque appartiendra, que ce sont les Directoires, Avis spirituels et Coutumes qui nous ont été données par les Religieuses de la Visitation Sainte-Marie, selon l'intention de notre susdit Père et Instituteur, qui y a ajouté ce qui nous était convenable, et nous a déclaré de sa propre bouche être la volonté de Dieu que, de tous les Ordres religieux qui sont établis dans l'Église, nous nous conformions à celui de la Visitation, et nous a enjoint très expressément de les pratiquer avec toute l'exactitude qui nous sera possible, sans y admettre à l'avenir aucun changement ni innovation ¹⁹⁶. C'est ce que nous avons résolu capitulairement et d'un sentiment unanime, et l'avons signé en notre Monastère de Caen, ce vingt-et-unième jour de Mars, mil six cent soixante et dix-huit.»

Suivent les signatures.

Une lettre de la Supérieure de Rennes ¹⁹⁷ à celle de Caen nous montre avec quelle joie elle donna son assentiment: « Votre très cordiale lettre n'a pas été une petite consolation pour nous, et je loue Dieu de

X-232

tout mon coeur de l'heureux succès que sa divine Majesté donne à vos saintes entreprises pour la

¹⁹⁵ Nous avons puisé ces détails dans les Annales de Notre-Dame de Charité. Voici en outre ce qu'on lit dans l'Avant-Propos de la seconde édition du Coutumier (1738): « En l'année 1678, le R. P. Jean Eudes, notre vénérable Instituteur, forma le dessein de travailler à cet ouvrage: il le commença en effet, et il l'eût achevé et perfectionné mieux qu'aucun autre, si les infirmités qui précéderont sa précieuse mort ne l'en eussent empêché. Il marqua seulement ses intentions dans un projet d'Épître dédicatoire, qui est restée sans date, parce qu'il ne pouvait l'y mettre qu'après que ce livre aurait reçu sa perfection et l'approbation de l'Évêque de Bayeux. Tout ce que nos premières Mères purent faire lorsqu'elles se virent séparées de leur Mère, fut d'adopter pour leur usage le Coutumier des Religieuses de la Visitation... duquel elles tirèrent tout ce qu'elles crurent pouvoir convenir à notre saint Institut, croyant par ce moyen remplir les intentions de notre Père et Instituteur, qui leur avait déclaré expressément que, de tous les Ordres religieux établis dans l'Église, la volonté de Dieu était que nous nous conformassions à celui de la Visitation. »

¹⁹⁶ En reproduisant ce texte, le Coutumier de 1738 y a mis cette observation en note: « Les arrangements faits dans l'Assemblée de 1734 ne sont point des innovations, puisqu'ils ont été tirés de la B. Mère de Chantal, et des écrits de notre Père et Instituteur.

¹⁹⁷ La Mère Marie de la Trinité Heurtaut, de sainte mémoire.

rédaction de notre tant désiré Coutumier. Qu'à jamais vous en receviez la récompense en cette vie et en l'autre, car c'est le plus grand service que notre saint Institut puisse recevoir. Mon Dieu ! que nous avons lu avec joie le témoignage que notre bon Père nous donne de la volonté de Dieu, marqué dans l'acte capitulaire! Que c'est un puissant aiguillon pour exciter à la pratique exacte des saintes coutumes qui y sont si utilement marquées ! Ce sera sans doute une grande consolation de voir, au commencement de ce livre, une Préface de notre très cher Père ¹⁹⁸, et c'en est une pour vous d'avoir obtenu cette grâce de lui, car ce sera un grand encouragement... »

Mais avant de faire imprimer l'ouvrage, il fallait obtenir l'approbation de l'Évêque de Bayeux. Le P. Eudes le disait lui-même dans son Épître dédicatoire, comme on le verra plus loin. Nous croyons que les Soeurs se trouvèrent alors fort embarrassées: leur travail s'était fait secrètement, sans qu'elles en eussent parlé à leur Supérieur ecclésiastique qui était M. Guibert, curé de Saint-Ouen, et l'acte capitulaire mentionnait seulement l'approbation du P. Eudes, alors toujours en disgrâce ¹⁹⁹, et auquel elles tenaient avant tout à rester fidèles. Après un an d'hésitation, elles se décidèrent à n'envoyer à Mgr de Nesmond qu'une partie du travail préparé: le Directoire de l'Office et le Cérémonial du chœur. C'est là que se trouvaient les changements et additions les

X-233

plus considérables. Au bout de quelques jours, l'Évêque leur retourna le manuscrit avec ces mots écrits de sa main sur la dernière page ²⁰⁰:

« Avant que de donner une dernière approbation au Directoire et Cérémonial présents, nous avons ordonné qu'ils seraient soigneusement observés dans la Maison de la Charité, même qu'on exhortera les autres maisons qui en sont sorties sous le bon plaisir de leurs Supérieurs de les observer, afin que toutes ensemble se communiquent ce qu'il y aurait de difficultés ou d'omission, pour nous les représenter dans un mois. Fait à Caen, ce 4e mai 1679 ²⁰¹.

† FRANÇOIS de Bayeux.

Ce que le Prêlat conseillait dut jeter les Soeurs dans un embarras plus grand encore. Comment lui dire que l'essai demandé était déjà fait, et lui présenter l'acte capitulaire signé depuis plus d'un an par tous les Monastères de l'Ordre? De là nouveaux atermoiements.

Enfin, en 1682, on se décida à imprimer le Coutumier secrètement, en se contentant des approbations épiscopales contenues dans celui de la Visitation, sous prétexte que, ne différant pas essentiellement de ce dernier, il n'avait pas besoin d'approbations nouvelles. Il en résulta plus tard certaines difficultés que nous n'avons pas à relater ici.

L'ouvrage ainsi imprimé sans nom d'imprimeur, sans lieu ni date, forme un in-4^o de 487 pages. Il

X-234

est divisé en deux sections dont chacune a sa pagination et sa table spéciales.

¹⁹⁸ C'est l'Épître dédicatoire dont il est parlé plus haut.

¹⁹⁹ La disgrâce dans laquelle la supplique Boniface, déterrée par les Jansénistes, mit le P. Eudes auprès du roi, et éloigna de lui presque tous ses amis, dura près de six ans et ne finit qu'à la mi-juin 1679. Cf. Costil, Annales, I, pp. 582, 628.

²⁰⁰ L'original de ce manuscrit est conservé aux Archives du Monastère de Caen.

²⁰¹ Le P. Ory s'est trompé de date en mettant 1678 au lieu de 1679 .

La première, de 214 pages, a pour titre: Coutumier et Directoire pour les Soeurs Religieuses de Notre-Dame de Charité. Après la lettre dédicatoire du P. Eudes, et l'Acte capitulaire signalé plus haut, on y trouve reproduits les Souhais de l'Instituteur, (l'humble gloire, etc.) que l'on a vus au commencement des Constitutions ²⁰². Puis viennent, en trente-neuf articles, les usages concernant les fondations des Monastères, les fondateurs et bienfaiteurs, l'entrée des sujets, leur prise d'habit, leur formation au Noviciat, leur profession, les diverses actions et exercices de la journée d'une Soeur, les devoirs envers les Supérieurs, l'union entre les diverses maisons; ensuite ce qui regarde le chapitre ordinaire et les coupes, la nourriture et le soin de la santé, les vêtements, les cellules, la clôture, les grilles, la visite annuelle, et les livres ou registres que l'on doit tenir dans chaque Monastère.

La seconde section (273 pages) contient d'abord le Directoire de l'Office divin et le Cérémonial du Choeur dont nous avons déjà parlé, puis l'ordre à suivre dans l'administration des Sacrements et pour la sépulture des Soeurs défunttes. A la suite viennent: -- 1⁰ l'Acte capitulaire des Soeurs de la Visitation relatif à leur Coutumier, puis les approbations de ce Coutumier par dix-sept Archevêques et Évêques, et deux lettres de sainte Chantal sur le même sujet; -- 2⁰ Une longue nomenclature de Saints auxquels il faut dédier les offices et cellules, et des Sentences à inscrire dans les différents lieux du Monastère; -- 3⁰ Les

X-235

Directoires des diverses Officières de la Communauté; -- 4⁰ Les Règles des Petites Soeurs et leur Directoire spirituel, dont nous parlerons plus loin; -- 5⁰ Un Directoire pour les Confesseurs; -- 6⁰ Enfin un supplément relatif à l'administration des Sacrements, et contenant surtout des exhortations à faire aux malades et les moyens de les bien préparer à la mort.

Nous avons pu examiner à loisir un exemplaire de ce premier Coutumier, (le seul peut-être qui existe aujourd'hui; et qui se conserve aux Archives de la Charité de Caen), et le collationner alinéa par alinéa avec celui de la Visitation. Or nous avons constaté que, dans un ordre légèrement différent, il est la reproduction exacte de ce dernier, à part quelques modifications et additions que nous signalerons bientôt ²⁰³.

²⁰² Le Coutumier de la Visitation reproduit aussi ceux que saint François de Sales a mis au commencement du Directoire spirituel, dans le livre de ses Constitutions. Cf. supra page 71.

²⁰³ Il est évident que le P. Ory n'a pas eu entre les mains cette première édition du Coutumier. La description qu'il en fait dans les Origines de Notre-Dame de Charité, p. 169, est celle du Coutumier de 1738, bien différent du premier; et il suppose à tort que c'est ce travail « où l'ordre des matières et le plan général diffèrent notablement de ceux de la Visitation » qui fut donné par le B. P. Eudes à ses Filles, et accepté par elles dans leur séance capitulaire dl 21 mars 1679. Il se trompe aussi en attribuant le Coutumier de la Visitation à saint François de Sales. Il fut rédigé par sainte Chantal, comme elle l'atteste elle-même dans la lettre par laquelle elle le présente à ses Filles. Le saint Fondateur s'était contenté d'en indiquer les ordonnances de vive voix ou par quelques notes éparses. Jusque-là, dit-elle, « elles n'avaient pas été mises par ordre, d'autant qu'elles nous avaient été données en divers temps, selon les occasions qui se présentaient; mais son désir était, ainsi qu'il nous l'a signifié, qu'elles fussent écrites et rangées en un corps. Ce que n'ayant pu entièrement exécuter pendant sa vie, j'ai estimé que l'obéissance que je dois à ses intentions et la fidélité à notre Ordre m'obligeait de le faire maintenant, et pendant que la plupart des Soeurs qui ont été les premières reçues sont encore en vie, qui pourront donner témoignage que ce sont ici les mêmes instructions, coutumes et cérémonies données et établies en ce Monastère par notre B. Fondateur. " Cette lettre est du 24 juin 1624.

X-236

II. Le Coutumier ainsi imprimé fut certainement d'un grand secours pour l'Institut: mais ce n'était pas l'idéal, comme on ne tarda pas à s'en apercevoir. Voici en effet ce qu'on lit dans l'Avant-propos placé en tête de la seconde édition:

« Depuis ce temps, les Monastères s'étant multipliés, la plupart ne cessaient d'écrire à celui de Caen, comme chef-lieu de l'Ordre, pour lui représenter que ce Coutumier ne contenait qu'une partie de nos devoirs fort en abrégé, et qu'il était rempli de beaucoup de choses inutiles à notre Institut; par conséquent qu'il était nécessaire d'y retrancher ce qui ne convenait qu'à celui de la Visitation, pour substituer à la place ce qui nous était propre et particulier; de plus, que ce livre n'étant revêtu d'aucune approbation particulière pour notre Congrégation, il ne pouvait avoir force de loi.

« Quoique ces raisons fussent solides, ajoute la relation, et fondées sur une expérience de plus de cinquante ans, le profond respect que nous avons pour tout ce qui nous a été donné par nos premières Mères de la part de notre vénérable Instituteur, nous aurait empêchées d'y faire aucune addition ni changement, si la divine Bonté n'avait inspiré à Messieurs de la Congrégation de Jésus et Marie, qui ont le même Instituteur avec nous, de travailler à la composition de leurs Annales. Cherchant dans leurs Archives les pièces qui devaient entrer dans leur dessein, ils en ont découvert plusieurs autres qui étaient d'une grande importance pour notre Institut, et que notre digne Père avait remarquées, ou écrites de sa main ou de celle de son Secrétaire, sur plusieurs articles de nos Constitutions, Directoire et Coutumier.

« Ces connaissances si peu attendues, jointes aux pressantes sollicitations de plusieurs de nos Monastères, nous déterminèrent enfin à convoquer une

X-237

Assemblée générale des Supérieures et députées de chaque maison, dans celle de Caen, afin qu'étant sur les lieux et à portée de voir les originaux et les écrits de notre digne Père, on fût plus en état de juger unanimement des articles qui devaient être ajoutés ou retranchés dans ce Coutumier... Nous avons eu l'avantage d'être secondées, dans une entreprise si importante, par l'autorité de Nos Seigneurs les Prélats, qui nous ont enjoint très expressément de faire toutes les additions, changements et retranchements que nous croirions nécessaires pour un plus grand bien, avant que de leur présenter ce livre pour être muni du sceau de leur approbation. »

Nous avons déjà dit que les deux Eudistes ci-dessus mentionnés, et qui furent appelés à diriger les travaux de l'Assemblée, furent M. J. Martine, Supérieur du Séminaire de Caen, l'auteur de la vie du P. Eudes, et M. Costil, ancien Supérieur du Séminaire de Lisieux et Annaliste de la Congrégation.

L'Assemblée s'ouvrit le 9 octobre 1734, et commença par reviser et fixer le texte des Constitutions, ce qui fut chose facile, le Bienheureux les ayant lui-même revues et corrigées avant de mourir. On s'occupa ensuite du Coutumier, dont on retrancha, dit la relation des travaux, « les articles inutiles, comme les Épîtres, les Approbations, les Actes capitulaires de celui de la Visitation. » Puis on travailla « à rendre le Directoire et Cérémonial du chœur, avec l'Ordre de faire l'inhumation des Religieuses, conformes au rit romain; et à rapprocher en chaque article ce qui regardait les mêmes matières, qui jusqu'alors se trouvaient répandues en différents endroits. Le Directoire et Cérémonial du chœur étant achevé, on continua les autres parties du Coutumier, dans lesquelles on fit toutes les additions, changements et retranchements qu'on jugea utiles

X-238

et nécessaires pour la plus grande perfection de notre saint Institut... Une des principales attentions de nos Mères et Soeurs assemblées, fut de se conformer en tout aux intentions et dernières volontés de notre vénérable Père et digne Instituteur, dont les écrits leur servirent de guide, aussi bien que ceux de la Bienheureuse Mère de Chantal qui ont toujours été si respectables ²⁰⁴. »

Quelque temps après la conclusion de l'Assemblée, la Mère Marie de Sainte-Catherine de

²⁰⁴ Ordre suivi dans l'Assemblée, publié en appendice à la fin du 2e Coutumier.

Camilly remit l'original des Actes des séances entre les mains de Mgr de Luynes, évêque de Bayeux. Après l'avoir lu attentivement, il le renvoya à la digne Supérieure avec ces paroles consolantes: « J'ai examiné le grand ouvrage qui a été fait dans votre Assemblée, ma chère Fille, j'y ai remarqué un fond de lumière et de sagesse que l'esprit de Dieu est seul capable de donner. Ce n'est point vous qui avez présidé aux séances, c'est le Saint-Esprit même qui paraît les avoir dictées. Je vous donnerai mon approbation en forme quand vous le souhaiterez; mais auparavant, je serais d'avis que vous fissiez pratiquer vos nouveaux arrangements pendant quelque temps, afin d'en faire l'expérience et de suppléer à ce qui peut avoir été oublié...²⁰⁵ »

On suivit ce conseil; puis, après quatre ans d'essai, chaque maison donna son acte capitulaire d'acceptation en forme, et en 1738, l'ouvrage fut imprimé sous ce titre: Coutumier pour les Religieuses de Notre-Dame de Charité. Ordre de Saint-Augustin, contenant le Cérémonial de l'Office divin, l'Ordre d'administrer les derniers

X-239

Sacrements et de faire la sépulture, selon le rit romain; avec les coutumes et usages de leur Congrégation, et les Directoires des Offices de la maison; divisé en quatre parties; avec approbations des Prélats.

C'est un in-4^o de 502 pages, comprenant deux sections ayant chacune sa pagination propre.

La première section, de 166 pages, renferme l'Avant-propos, l'Épître dédicatoire du P. Eudes dont nous avons déjà parlé, et l'Acte capitulaire des anciennes Mères approuvant la première édition; puis la première Partie de l'ouvrage contenant le Directoire du chœur et le Cérémonial de l'Office divin; et la deuxième Partie comprenant la manière d'administrer les derniers Sacrements, et le Cérémonial mortuaire.

La seconde section, de 336 pages, renferme la troisième Partie ou les coutumes et usages à observer par les Soeurs dans leurs différentes relations et dans l'emploi de leur temps; et la quatrième Partie, ou les Directoires des Soeurs Officières, avec les anciennes Coutumes de l'Ordre. On y a joint les approbations des prélats: Mgr de Luynes évêque de Bayeux, Mgr de Vintimille Archevêque de Paris, et Mgr Fagon évêque de Vannes; puis une relation de l'ordre suivi par l'Assemblée qui a approuvé le Coutumier, et l'Acte capitulaire de son acceptation en date du 4 mai 1738.

Le Coutumier ainsi rédigé est un ouvrage remarquable, d'une rare valeur, et nous souscrivons sans peine au jugement du P. Ory lorsqu'il dit que, « plus encore que les Constitutions, il paraît renfermer l'esprit que notre Bienheureux voulait communiquer à ses Filles », que « la sagesse des deux législateurs (saint François de Sales et le B. P. Eudes) s'y mêle et s'y confond pour former un tout admirablement ordonné », que tout y est prévu avec une prudence et

X-240

une précision admirables », et que « la Religieuse fidèle à l'étudier et le pratiquer, ne pourra manquer de connaître et d'accomplir constamment la volonté de Dieu ²⁰⁶. »

III. Malgré les qualités exceptionnelles de cette seconde édition du Coutumier, elle ne peut nous être d'une grande utilité pour le but que nous nous proposons ici, les membres de l'Assemblée qui l'ont rédigée n'ayant pas pris soin de désigner, en manchette ou autrement, les phrases ou membres de phrases qu'ils ont empruntés aux notes et écrits du pieux Instituteur. Il en va tout autrement de la première édition. Comme elle reproduit textuellement le Coutumier de la Visitation, avec quelques modifications ou additions très précises, écrites ou inspirées par le B. P. Eudes, il nous a été très facile de distinguer ces derniers passages. C'est donc à cette première édition que nous emprunterons les extraits que nous voulons imprimer dans cet ouvrage, et que nous rangerons en six chapitres.

1. Le Directoire de l'office et le Cérémonial du Chœur nous offrent plusieurs articles qui

²⁰⁵ Ibid.

²⁰⁶ Origines de N.-D. de Charité, pp. 169 et 170.

diffèrent de ceux de la Visitation. De bonne heure notre Bienheureux inspira à ses Filles ses belles dévotions, il voulut qu'elles célébrent la plupart des fêtes observées dans la Congrégation de Jésus et Marie, et il les inséra dans leur calendrier. D'un autre côté, la conservation, dans l'Ordre, du chant traditionnel de l'Église, l'obligea à modifier considérablement les usages observés sous ce rapport chez les Visitandines. On retrouvera donc, dans ce premier groupe

X-241

d'extraits, les dévotions chères au pieux Instituteur; on verra en particulier avec quelle solennité il voulait que ses Religieuses célébrent la fête du très saint Coeur de Marie. On est étonné au premier abord de ne pas trouver, dans le premier Coutumier, la fête du Sacré Coeur de Jésus mentionnée au 20 octobre. Cette omission s'explique par la raison qu'il fallait présenter le manuscrit à l'approbation de l'Évêque de Bayeux, qui ne leur accorda qu'en 1693 la permission de faire cette fête. La seconde édition a comblé cette lacune. Elle a fait de même en plusieurs autres points où il avait fallu se restreindre pour des motifs analogues; aussi ferons-nous parfois des emprunts aux deux Coutumiers, pour avoir la pensée entière du B. P. Eudes

2. Exercices et formulaires pour la prise d'habit et la profession.--Le Cérémonial de la vêtue et de la profession des Religieuses de Notre-Dame de Charité diffère notablement de celui de la Visitation, et la chose était forcée, vu la différence de costume et de fins des deux Instituts. Le Bienheureux dut faire les changements de bonne heure, peut-être même dès 1645, pour la prise d'habit de Mlle de Taillefer, la première novice de l'Ordre; et de fait, le style des formules est de la première manière du P. Eudes. Les rédacteurs du second Coutumier l'ont quelque peu rajeuni.

Durant la retraite préparatoire à la vêtue, l'auteur suggère chaque jour aux Postulantes de belles considérations sur le symbolisme des diverses parties de l'habit qu'elles doivent recevoir. Nous ne savons pourquoi elles ont été supprimées dans la seconde édition.

3. Exhortations pour la réception des Sacrements et la préparation à la mort.--On sait avec quel zèle le Bienheureux Instituteur recommande à ses fils et tous les prêtres, le soin spirituel des malades et des

X-242

moribonds. Tenant à ce que les Religieuses de N.-D. de Charité n'en fussent pas privées, il ne tarda pas à écrire pour elles les belles exhortations que l'on voit dans le Coutumier. On y trouvera la mise en pratique des recommandations qu'il a faites sur ce sujet dans le Royaume de Jésus, dans le Contrat de l'homme avec Dieu, dans le Mémorial de la Vie ecclésiastique.

4. Directoire pour les Maîtresses des Pénitentes.-- Voilà encore un chapitre évidemment sorti du coeur et de la plume du pieux Fondateur. On voit briller sa rare expérience des âmes, son zèle ardent pour leur salut et sa grande miséricorde, dans les conseils qu'il donne à ses Filles pour la direction et la réhabilitation des brebis égarées que leur amène la divine Providence.

5. Règlement et Directoire des Petites Soeurs.-- En 1655, une pieuse veuve, Mme de Soulbieu de Bois-David entra à Notre-Dame de Charité pour s'y faire religieuse. Elle amenait avec elle sa dernière fille âgée de huit ans à peine, pour qu'elle fût élevée à la Communauté. A son exemple, plusieurs Dames de condition ne tardèrent pas à confier aux Soeurs leurs petites filles, dans la pensée qu'elles puiseraient, à leur contact, les sentiments d'une piété solide, et peut-être même les germes de la vocation religieuse. Tel fut le commencement de ce qu'on appela les Petites Soeurs ou le Petit Noviciat. C'était une sorte d'Alumnat comme ceux dont on retrouve l'existence à l'origine de presque tous les Ordres religieux d'hommes et de femmes. Cette institution fut d'autant mieux acceptée qu'on en voyait l'exemple à la Visitation, dans le Coutumier de laquelle on n'eut qu'à prendre le règlement de ces Petites Soeurs. Ces enfants suivaient à peu près la règle des Novices; leur costume était blanc; elles portaient sur la poitrine un petit coeur d'argent comme les Religieuses.

X-243

Leur réfectoire était celui de la Communauté; elles y entraient après les coupes et mortifications, s'il y en avait. Elles assistaient ensuite aux récréations, et de temps en temps faisaient leurs coupes des petits manquements qu'elles avaient commis ²⁰⁷.

²⁰⁷ Ory, Origines, p. 80.

Le Petit Noviciat fut d'une grande ressource à cette époque pour la Communauté. Il en sortit bon nombre d'excellentes religieuses, et le premier sujet, Mlle de Bois-David, sous le même nom que sa mère (Soeur Marie de l'Enfant-Jésus), devint une des plus remarquables Supérieures de l'Institut 208.

Outre le règlement proprement dit, qui est emprunté à la Visitation, on trouve, dans la première édition du Coutumier de Notre-Dame de Charité, un autre écrit assez long qui a pour titre Directoire Spirituel des Petites Soeurs. Nous n'oserions affirmer qu'il est l'oeuvre du B. P. Eudes lui-même; mais il a été certainement inspiré et approuvé par le pieux Instituteur, et nous croyons devoir le transcrire dans cet ouvrage, afin de mieux conserver le souvenir d'une institution qui, de nos jours, peut redevenir plus utile que jamais. Et combien de Congrégations religieuses ont dû en organiser de semblables, pour s'assurer un bon recrutement dans la pénurie actuelle des vocations !

Dans le second Coutumier, rédigé en 1734, ce Petit Noviciat est devenu un Pensionnat de jeunes filles, ou du moins il s'est fondu avec lui; car on lit dans le Directoire de la Maîtresse des Pensionnaires: « Elle fera son possible pour engager les parents à trouver bon que leurs enfants portent l'habit blanc et le petit voile, au moins les fêtes et

X-244

dimanches 209»; et leurs « Exercices de piété, » indiqués à la suite de ce Directoire ont été considérablement simplifiés 210.

6. Directoire pour les Confesseurs. -- On trouve enfin, dans la 1re édition du Coutumier, un Directoire pour les Confesseurs, qui ne se rencontre pas dans celui de la Visitation. Il a été supprimé dans la seconde édition, et on le conçoit aisément, car ce n'était pas précisément sa place. Mais il contient d'excellents conseils, inspirés eux aussi, sinon directement écrits par notre Bienheureux, et nous ne croyons pas devoir les omettre dans le recueil de ses OEuvres, d'autant qu'ils peuvent être fort utiles aux Aumôniers des Communautés religieuses.

X-245

208 Ibid.

209 Cf. 2e Coutumier, II, p. 222.

210 Ibid. p. 226.



LE BIENHEUREUX JEAN EUDES

donnant les Constitutions à la Mère Marie de la
Nativité Herson, sa Nièce, Supérieure du Monastère
de N.-D. de Charité de Caen.

X-346.

LETTRES DU B. JEAN EUDES

X-347

INTRODUCTION

I.--INVENTAIRE ET CLASSEMENT DES LETTRES CONSERVÉES.

Appelé par la Providence à prêcher une centaine de missions, à diriger un grand nombre de personnes pieuses vivant dans le monde ou dans le cloître, à fonder et à gouverner durant de longues années deux Sociétés religieuses, dont l'établissement rencontra une opposition aussi puissante que tenace, le B. J. Eudes eut à écrire un nombre considérable de lettres d'affaires et de direction. Les prêtres de la Congrégation de Jésus et Marie en avaient réuni un grand nombre qu'ils conservaient précieusement dans les archives du Séminaire de Caen. Ce riche trésor a disparu à l'époque de la Révolution, et il est vraisemblable qu'on ne le retrouvera jamais. Toutefois, il nous reste un certain nombre de lettres du P. Eudes dont nous devons la conservation, partie aux religieuses de Notre-Dame de Charité de Caen, partie aux biographes du Bienheureux.

De bonne heure, les Religieuses de Notre-Dame de Charité de Caen firent un recueil des lettres adressées par le Bienheureux soit à la Communauté tout entière, soit à quelques religieuses en particulier. A ces lettres dont le nombre s'élevait à 46, elles en ajoutèrent 26 autres adressées à des étrangers, mais qui intéressaient l'histoire de l'Institut ou la gloire

X-348

de son Fondateur. Elles formèrent ainsi un recueil de 72 lettres, auxquelles elles joignirent quelques opuscules du Bienheureux, entre autres, son Testament, son Mémorial des bienfaits de Dieu, et de plus, un abrégé de sa vie et une notice sur Marie des Vallées. Voici d'ailleurs l'Avant-propos qu'elles placèrent en tête du recueil, pour en expliquer l'origine et le contenu:

« Le respect de notre Congrégation pour la mémoire du R. P. Eudes, son Instituteur, qui lui rend cher tout ce qui vient de sa part, nous a facilement persuadées que nous ferions plaisir de recueillir dans un petit volume tout ce que nous avons trouvé de ses écrits, je veux dire, de ses lettres, de son Journal ou Mémorial et de son Testament, qui sont les reliques de son esprit. A quoi nous avons ajouté un Abrégé de la vie du Serviteur de Dieu et un recueil de grâces et guérisons obtenues en suite du recours que quelques personnes on eu à son intercession...

« Nous sommes cependant obligées de prévenir le lecteur qu'on trouvera peu de liaison entre toutes ces choses, tant pour la différence des matières, que parce qu'on n'a pas pu les ranger dans tout l'ordre qu'on aurait voulu, à raison qu'on n'a pas toujours eu dans le temps convenable les différentes pièces qui ont été insérées. Nous avons aussi ajouté à la fin de ce petit ouvrage un Abrégé de la vie de la Soeur Marie des Vallées, et un recueil de plusieurs grâces obtenues par son intercession depuis son heureux décès, espérant que le tout contribuera à la gloire de Dieu et augmentera en nous le désir de conserver l'esprit que nous avons reçu de notre saint Instituteur, ainsi que la vénération et amour filial que nous lui devons. »

La communauté de Caen possède une copie ancienne

X-349

du recueil primitif. Elle est de la main de la Soeur Marie de l'Ange gardien Cussy. C'est un manuscrit in-8^o carré de 160 feuilles non paginées, soit 320 pages. Malheureusement, cette copie est incomplète: elle s'arrête au milieu de la lettre LVI. En revanche, elle contient l'Avant-propos et l'Abrégé de la vie du P. Eudes qui manquent dans les copies postérieures.

Quant au recueil primitif, la Mère Marie de Saint-Dosithée Bourdon l'apporta à Paris, lorsque, après la Révolution, elle vint solliciter le rétablissement de la maison de Caen. Ce précieux manuscrit ne fut pas rendu au monastère de Caen: il resta au couvent de Paris. Il a disparu pendant la guerre 1870, et on ne sait ce qu'il est devenu.

Par bonheur, les Soeurs de Paris en avaient fait faire des copies pour la plupart des maisons de l'Ordre. Les Soeurs de Caen en avaient reçu une en 1869, et la Congrégation de Jésus et Marie en possède une autre dans ses archives. Seulement, comme nous venons de le dire, ces copies ne contiennent ni l'Avant-propos, ni l'Abrégé de la vie du P. Eudes, ni non plus la notice sur Marie des Vallées¹.

Avant la Révolution, il est probable que l'on possédait dans diverses maisons de l'Institut, peut-être même dans toutes, des copies du recueil de Caen. En tout cas, dès le commencement du XIXe siècle, il existait au monastère de Tours un recueil de lettres du P. Eudes, dont la lecture fit les délices de la V. Mère Marie de Saint Euphrasie Pelletier, au début de sa vie religieuse. Après la fondation du Bon-Pasteur d'Angers, elle le racontait elle-même à ses Filles:

X-350

« Je puis dire, leur déclarait-elle, que dès mon entrée en religion, j'ai été si avide de connaître les commencements, l'origine de l'Ordre et tout ce qui le concernait, qu'étant à Tours, novice, je recherchais toujours la société des anciennes religieuses pour m'entretenir avec elles. Mon plaisir était, après la lecture des Livres saints, de lire les Vies manuscrites de quelques-unes de nos premières Mères, les Lettres de notre P. Eudes, l'Abrégé de l'histoire de sa vie, qui, à cette époque, n'était pas encore imprimée². »

Nous avons entre les mains la table du recueil de Tours. Il contient exactement les mêmes lettres que le recueil de Caen, mais rangées dans un ordre un peu différent.

Nous avons dit qu'en plus des lettres contenues dans le recueil de Caen, nous en possédions d'autres qui nous ont été conservées, en tout ou en partie, par les anciens biographes du Bienheureux. Tous, en effet, ont mis à profit les lettres conservées au Séminaire de Caen, et, dans leurs ouvrages, ils les citent souvent.

Le premier en date, M. Hérambourg, y a puisé très largement. Seulement, plus moraliste qu'historien, il cherche non à raconter en détail la vie du Bienheureux, mais à mettre en lumière les traits principaux de sa physionomie morale, et c'est uniquement dans ce but qu'il a recours à sa correspondance. Aussi est-il rare qu'il cite des lettres entières. D'ordinaire, il n'en donne que des extraits, il néglige d'en indiquer la date, souvent même, surtout lorsque les lettres du P. Eudes contiennent quelque reproche,

X-351

il n'en désigne le destinataire que d'une manière générale et vague³.

¹ Le Monastère de Caen possède une copie à part de cette dernière notice.

² Entretiens de la V. Mère Marie de Sainte-Euphrasie Pelletier, h. XLV.

³ Écrite au commencement du XVIIIe siècle, la vie du P. Eudes par M. Hérambourg se compose de deux livres, comprenant l'un 21, et l'autre 34 chapitres. Le R. P. Le Doré en a publié la seconde partie sous ce titre: Le Père Eudes, ses vertus. Seulement, il a parfois corrigé ou complété le texte de l'auteur, et rien dans le texte ne permet de discerner ce qui est du P. Hérambourg et ce qui provient d'ailleurs. Nous avons entre les mains une copie du texte primitif: c'est ce texte que nous avons suivi, pour préparer notre édition des Lettres du P. Eudes, et c'est toujours à lui que nous renverrons.

M. Costil, dans ses Annales, et M. Martine dans sa Vie du P. Eudes ⁴, procèdent autrement. Ils ont à coeur l'un et l'autre de nous révéler les vertus du P. Eudes et ses principes de direction, mais ils visent aussi, le dernier surtout, à faire l'histoire exacte et complète de sa vie, et les lettres du Bienheureux leur servent à éclairer bien des faits. C'est pourquoi, quand ils les citent, ils en nomment le destinataire et en indiquent la date. Parfois même ils les reproduisent in extenso.

Voici, d'ailleurs, comment ils s'expliquent l'un et l'autre sur l'usage qu'ils ont fait de la correspondance du Bienheureux.

« J'ai été plus exact, dit M. Costil, à rapporter un grand nombre de lettres originales du P. Eudes, surtout à l'égard de celles qui m'ont paru plus instructives pour notre conduite, ou pour faire voir son esprit et les vues qu'il avait pour le bien de la Congrégation, afin que ces trésors spirituels ne fussent pas éternellement renfermés dans nos archives, sans aucune utilité de ceux qui en sont les véritables héritiers. J'en ai quelquefois retranché quelque partie

X-352

qui n'était pas nécessaire, et changé quelques mots, quand ils ont été trop anciens, quoique cela se soit fait rarement ⁵.

M. Costil a certainement cru bien faire en retouchant les lettres du P. Eudes, mais nous, nous aimerions mieux qu'il nous les eût conservées dans leur intégrité. Heureusement que, comme il le remarque, il n'y a touché que rarement et seulement pour remplacer quelques expressions hors d'usage.

« On m'a fourni, dit de son côté M. Martine, tous les mémoires que je pouvais souhaiter pour faire une histoire complète, surtout quantité de pièces originales qui sont dans les archives du Séminaire de Caen, et grand nombre de lettres, tant de celles qui lui avaient été écrites par diverses personnes, que de celles qu'il avait lui-même écrites à différentes personnes, qu'elles ont bien voulu renvoyer au Séminaire pour s'en servir au besoin. Je me suis fait un devoir de rapporter beaucoup d'extraits de ces lettres, et quelques-unes même que j'ai rapportées en leur entier, parce que je les regardées comme des pièces sûres. Et j'ai cru que cela ferait plus de plaisir au lecteur, qu'une histoire, qui, quoique bien écrite, laisse toujours quelque peu de douter de la sincérité de l'auteur ⁶.»

On le voit, les préoccupations des M. Martine ne sont pas tout à fait les mêmes que celles M. Costil. Celui-ci a vu principalement dans les lettres du Bienheureux « des trésors spirituels » dont il a voulu faire profiter les enfants du Bienheureux. M. Martine y a vu avant tout « des pièces sûres » qu'il importait de placer sous les yeux du lecteur, pour lui permettre de mieux apprécier le P. Eudes et son histoire.

X-353

Le livre de M. Martine est plus serré et plus court que celui de M. Costil. Les lettres du P. Eudes y sont moins souvent citées in extenso. Parfois même l'auteur se contente de les résumer. Mais le résumé qu'il en donne à son importance. Il permet de contrôler les textes cités par ses prédécesseurs, et quelquefois d'en fixer la date. On verra d'ailleurs que M. Martine nous a conservé un certain nombre de lettres qu'on ne trouve point chez ses devanciers.

En 1866, le P. Haudebourg recueille les lettres éparses dans les anciennes biographies du P. Eudes. En les réunissant à celles du recueil de Caen, il forma un nouveau recueil de 123 lettres qu'il

⁴ La vie du P. Eudes par M. Martine a été composée vers 1740. Elle a été éditée à Caen en 1880 par M. l'abbé Lecoïnte. M. Lecoïnte passe pour avoir quelquefois abrégé le texte de l'auteur, et il a eu le tort de ne pas conserver le numérotage des paragraphes qu'on trouve dans le manuscrit. C'est toujours au texte manuscrit que nous renvoyons.

⁵ Annales, Préface.

⁶ Vie de P. Eudes, Préface.

rangea, autant que possible, par ordre chronologique. Lors de l'introduction de la cause de béatification du P. Eudes, le R. P. Le Doré en fit faire un autre qui fut déposé à la S. Congrégation des Rites. Il comprenait les 123 lettres du recueil précédent, mais rangées dans un ordre nouveau indiqué par le P. Haudebourg lui-même, et en outre, 27 lettres ou fragments de lettres provenant de la Vie du P. Eudes par M. Martine, qui venait d'être découverte. Le recueil ainsi formé se composait donc en tout de 150 lettres ou fragments de lettres.

Il suffisait au but pour lequel il avait été composé, mais il était loin d'être sans défaut. Quelques lettres s'y trouvaient répétées partiellement ou même intégralement deux ou trois fois. D'autres, qu'il eût été facile de dater, ne l'étaient pas ou portaient des dates inexactes. Enfin, le recueil était très incomplet. Le P. Haudebourg avait négligé de consulter, dans les Fleurs, la biographie des premiers disciples du P. Eudes; et même, dans les Annales qu'il avait fouillées, il s'en faut qu'il eût relevé tous les textes. Des recherches nouvelles nous ont permis de réunir 241

X-354

lettres ou fragments de lettres, et nous ne sommes pas sûrs de n'avoir omis aucun texte.

Par ailleurs, l'étude des textes nous a permis de rectifier un certain nombre de dates, et d'en indiquer d'autres restées jusqu'ici inconnues. A force de recherches, nous avons également réussi à découvrir les destinataires de plusieurs lettres qui étaient, eux aussi, restés inconnus jusqu'à ce jour. Toutefois, il s'en faut que nous ayons pu indiquer la date et le destinataire de toutes les lettres qui nous ont été conservées. Il est même certain qu'on n'y arrivera jamais.

Des 241 lettres que nous possédons, 115 sont adressées aux prêtres de la Congrégation de Jésus et Marie, 51 aux Religieuses de Notre-Dame de Charité, 75 à diverses personnes. Elles ont toutes cela de commun, qu'elles nous initient à la vie intime du P. Eudes; mais il est clair que celles de la première et de la deuxième catégorie ont de plus un intérêt tout particulier pour les membres des deux Sociétés fondées par le Bienheureux. Elles se rattachent à leur histoire et nous révèlent, sur bien des points, les vues du Fondateur. Aussi les avons-nous groupées dans deux livres distincts, renvoyant dans un troisième livre les lettres à diverses personnes. Ce classement a l'inconvénient de séparer quelquefois des lettres qui se rapportent à une même affaire, mais il a l'avantage de permettre aux diverses catégories de lecteurs de recourir plus facilement aux lettres qui les concernent.

Un mot maintenant sur chacun de ces trois livres de lettres.

X-355

II. --LES LETTRES AUX PRETRES DE LA CONGRÉGATION DE JÉSUS ET MARIE.

Sauf une lettre à M. Manchon sur la mort de Marie des Vallées ⁷, une autre à M. Mannoury où il est question des affaires de Notre-Dame de Charité ⁸, et une obédience de M. Avenel pour l'année 1664 ⁹, qui sont tirées du Recueil de Caen, toutes les lettres aux prêtres de la Congrégation de Jésus et Marie sont empruntées aux biographes du Bienheureux. Il y en a cependant une quatrième qu'on trouve à la fois dans les Annales et dans le Recueil de Caen: c'est la circulaire de 1672 relative à la fête du Coeur de Jésus ¹⁰.

La plupart de ces lettres sont incomplètes, et même nous ne possédons d'un assez grand nombre d'entre elles que des fragments très courts. Quelques-unes étaient adressées à une maison ou même à la Congrégation tout entière; les autres, en plus grand nombre, furent écrites à des particuliers. Il

⁷ Lettre XXII.

⁸ Lettre XXIV.-

⁹ Lettre LXIII.

¹⁰ Lettre LXXII.

nous reste 20 lettres à M. de Bonnefonds, 11 à M. Mannoury, 10 à M. Dupont, 8 à M. Blouet de Camilly, 7 à M. Manchon, 4 à M. Le Mesle, et d'autres à divers confrères dont les noms nous sont parfois inconnus.

A les prendre dans leur ensemble, ces lettres évoquent sous nos yeux toute l'histoire de la Congrégation durant la vie de son Fondateur.

Elles nous racontent les travaux et les succès prodigieux du Bienheureux et de ses enfants dans les Missions et dans les Séminaires.

Elles nous font assister aux violentes tempêtes

X-356

qui assaillirent l'Institut naissant, et aux triomphes dont elles furent constamment suivies: à la fermeture de la chapelle de Caen par Mgr Molé ¹¹, et à sa réouverture par son propre frère, l'abbé de Sainte- Croix ¹²; aux inquiétudes qui suivirent la nomination de Mgr Servien à l'évêché de Bayeux ¹³, et à la confirmation par ce prélat du Séminaire de Caen, dont il fit un institut diocésain ¹⁴; à l'opposition que rencontra l'établissement du Séminaire de Rouen ¹⁵, et aux heureux fruits qu'y produisirent, dès le début, les exercices des Ordinands ¹⁶; aux calomnies dirigées contre le P. Eudes à l'occasion des manifestations étranges faites dans les rues de Caen, en 1660, par les membres de l'Ermitage ¹⁷; aux odieuses accusations publiées contre lui par l'abbé d'Aulnay, dans un libelle répandu à profusion par toute la France ¹⁸; à la divulgation de la fameuse supplique de M. Boniface qu'on lui attribua faussement, et qui lui fit encourir la disgrâce de Louis XIV ¹⁹; à l'échec de ses efforts pour obtenir en Cour de Rome l'approbation de l'Institut ²⁰; et finalement à sa rentrée en grâce auprès du Roi. Événements considérables pour le Bienheureux et sa Société dont l'existence même se trouvait ainsi perpétuellement menacée !

C'est un beau spectacle de voir le courage, la paix, la résignation du Bienheureux au milieu de cette longue série d'épreuves. Et quand, après l'orage, la sérénité revient, quel plaisir on éprouve à entendre l'explosion de reconnaissance et de joie qui s'échappe de son coeur !

A ce point de vue, la lettre qu'il adressa aux prêtres du Séminaire de Coutances, à la réouverture de la

¹¹ Lettres XII, XIII.

¹² Lettre XX.

¹³ Lettre XXI.

¹⁴ Lettre XXVI.

¹⁵ Lettres XXXII, XXXIII.

¹⁶ Lettres XLIV, XLVII, LXI.

¹⁷ Lettre L.

¹⁸ Lettres LXXXVI, LXXXVIII.

¹⁹ Lettre LXXX-

²⁰ Lettres LXXX, LXXXII.

X-357

chapelle de Caen, est vraiment remarquable. Elle débute par un chant de triomphe où l'on entend retentir après chaque phrase, comme après autant de strophes, le joyeux alléluia de la Résurrection répété jusqu'à trois et six fois.

Voici ce début d'une allure toute lyrique:

« Notre chapelle est ouverte, et nous y célébrons la messe.

« Alléluia ! Alléluia ! Alléluia !

« Elle n'est ouverte que de mardi dernier, mais notre affaire est faite et signée du samedi, jour de la fête de l'Apparition de Notre-Seigneur ressuscité à sa très sainte Mère.

« Alléluia ! Alléluia ! Alléluia !

« C'est un coup de la puissance incomparable et de la bonté ineffable de notre bonne Mère, qui a voulu différer l'achèvement de cette affaire au jour de la plus grande joie qu'elle ait eue en la terre, et qui l'a fait lorsque nous n'y pensions presque plus, et après y avoir employé en vain tous nos efforts et ceux de nos amis.

« Alléluia ! Alléluia ! Alléluia !

« Cette Mère de Miséricorde a voulu se servir de la bonne Mère Supérieure de la Miséricorde de Paris pour nous faire cette faveur, afin de nous faire voir que c'est un effet de sa très grande miséricorde, et que nous sommes les Missionnaires de la Miséricorde divine, envoyés par le Père des miséricordes pour distribuer les trésors de sa miséricorde aux misérables, c'est-à-dire aux pécheurs, et pour traiter avec eux avec un esprit de miséricorde, de compassion et de douceur.

« Alléluia ! Alléluia ! Alléluia ! Alléluia ! Alléluia ! Alléluia ! Alléluia ! ²¹ ».

X-358

A côté des oppositions du dehors, les lettres du P. Eudes nous montrent, au dedans de la Congrégation, bien des peines et bien des difficultés. En 1656, la mort de Marie des Vallées, qui affecta vivement le Bienheureux et ses enfants ²²; en 1661, la mort de M. Blouet de Camilly, qui leur fut presque aussi pénible ²³; peu de temps après, la disparition des meilleurs sujets de la Congrégation, de M. LeMesle(1661), de M. Jourdan (1661), de M. Manchon (1663), enlevés à de courts intervalles par une mort prématurée ²⁴; à Rouen, des embarras financiers dont on ne sait comment sortir ²⁵; à Lisieux, une communauté mécontente du Supérieur choisi pour la diriger ²⁶; à Coutances, durant trois ans, un Supérieur plein de vertu et de zèle, mais jeune et inquiet, qui se plaint à la fois de sa charge et des sujets qu'on lui envoie, et que le Bienheureux se voit obligé de reprendre avec fermeté ²⁷. Décidément, il est bien vrai que la Congrégation de Jésus et Marie a été fondée sur la croix !

C'est d'ailleurs le cas de toutes les oeuvres de Dieu. Le P. Eudes le savait, et dans sa correspondance, il nous apparaît toujours ferme et confiant, s'employant de son mieux à soutenir ses confrères et à les encourager. Ses lettres nous le montrent leur prêchant constamment l'humilité, le

²¹ Lettre XX.

²² Lettre XXII.

²³ Lettre LVII.

²⁴ Lettres LVIII, LIX.

²⁵ Lettres XXXV, XXXVI, XXXVII. LXII.

²⁶ Lettre XXXI.

²⁷ Lettres XXIX, LII, LIII, LV.

renoncement, la soumission complète à la divine Volonté qu'il appelle la « Mère de la Congrégation »²⁸, l'amour de la croix qui est à ses yeux un trésor du plus haut prix, et, en toute occurrence, une confiance en Dieu que rien ne déconcerte. Il profite de toutes les occasions pour revenir sur ces belles vertus, tant il avait à coeur de les implanter fortement dans l'âme de ses enfants

X-359

Il a bien soin aussi de leur rappeler les oeuvres spéciales pour lesquelles la Société a été instituée: les missions dont il célèbre les bienfaits avec enthousiasme; et plus encore, l'oeuvre de la formation des clercs, qui est l'oeuvre des oeuvres et la fin principale de la Congrégation, celle à laquelle tout doit être subordonné, même les travaux des missions²⁹.

« Vous devez vous souvenir, écrivait-il un jour à ses enfants, que la Congrégation a été établie de Dieu en son Église, et qu'il vous a fait la grâce de vous y appeler pour ces trois fins:

« La première, pour vous donner les moyens d'arriver à la perfection et à la sainteté conforme à l'état ecclésiastique.

« La deuxième, pour travailler au salut des âmes par les missions et les autres fonctions du sacerdoce, qui³⁰ est l'oeuvre des Apôtres, l'oeuvre de Notre-Seigneur, qui est si grand et si divin qu'il semble qu'il ne peut y en avoir de plus grand ni de plus divin, *divinorum divinissimum*.

« Néanmoins, il y en a un qui le surpasse, c'est celui de travailler au salut et à la sanctification des ecclésiastiques, qui est sauver les sauveurs, diriger les directeurs, enseigner les docteurs, paître les pasteurs, éclairer ceux qui sont la lumière du monde, sanctifier ceux qui sont la sanctification de l'Église, faire dans la hiérarchie de l'Église ce que les Chérubins et les Séraphins font dans la céleste patrie.

« Voilà la troisième fin pour laquelle Dieu a voulu établir notre petite Congrégation dans l'Église, et pour laquelle il nous y a appelés par une miséricorde incompréhensible... Il veut mettre entre nos mains ce qu'il a de plus précieux, la plus illustre portion

X-360

de son Église, ce qui lui est plus cher que la prunelle de ses yeux, le coeur de son corps mystique, c'est-à-dire, les ecclésiastiques. C'est la sainte famille dont il veut que nous ayons le soin et la conduite.

« Jugez de là, mes très chers frères, à quoi nous sommes obligés, et quelle est la perfection qu'il demande de nous. Il veut que les prêtres soient le modèle et l'exemple des fidèles, mais il veut que nous soyons le modèle et la règle des prêtres³¹. »

« Oh ! que ce travail est agréable à Notre-Seigneur et à sa sainte Mère, écrivait-il une autre fois, en parlant de l'oeuvre des Séminaires ! Oh ! qu'il donne de contentement aux Anges et aux Saints ! Que les avantages que l'Église en reçoit sont merveilleux ! Combien d'âmes seront sauvées par ce moyen ! Quelles obligations avons-nous à la divine Bonté de nous avoir choisis, très indignes que nous sommes, pour un si saint emploi, qui est le plus nécessaire, le plus digne et le plus fructueux de tous les emplois qui sont dans l'Église de Dieu ! Bienheureux ceux qui persévéreront dans un si saint exercice³² ! »

²⁸ Lettre XI.

²⁹ Lettres XXVI, XXVIII.

³⁰ Nous dirions aujourd'hui: ce qui. Voir quelques lignes plus loin une tournure identique.

³¹ Lettre XXVI.

³² Lettre LXI.

Voilà comment le Bienheureux s'efforçait de faire aimer à ses enfants les oeuvres propres de la Société, et de les animer à s'y dévouer sans ménagement.

Dans d'autres lettres, nous le voyons donner à ses confrères des conseils spéciaux, en rapport avec les fonctions qu'ils avaient à remplir, soit au dedans soit au dehors de la Congrégation.

Aux supérieurs, il recommande la douceur et la cordialité à l'égard de tout le monde, surtout à l'égard de leurs inférieurs, parce que, dit-il, « c'est là l'esprit de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère ³³. » Il veut qu'ils se montrent indulgents à l'égard des malades ³⁴,

X-361

bons et compatissants envers les pauvres ³⁵. reconnaissants pour les services reçus, et fidèles à célébrer, chaque année, l'anniversaire des grâces spéciales accordées par Dieu à la Congrégation ³⁶.

Écrivant un jour à M. Mannoury, directeur de la Probation, il lui explique longuement l'esprit qu'il doit inculquer aux Novices, et il le prie de leur mettre entre les mains le Royaume de Jésus dont ils doivent faire leur manuel d'initiation à la vie intérieure ³⁷. Et le Bienheureux attachait tant d'importance aux enseignements contenus dans cette lettre, qu'il l'a reproduite en substance dans un chapitre des Constitutions ³⁸.

Il en est de même d'une autre lettre qu'il écrivit aux régents du collège de Lisieux, lorsque, par une exception motivée par des circonstances tout à fait spéciales, et qu'il avait l'intention de ne pas renouveler, il accepta la direction de cet établissement ³⁹. La plupart des avis qu'il leur donnait dans cette lettre furent plus tard incorporés au texte des Constitutions.

Quand le P. Eudes ne pouvait prendre part aux missions que prêchaient ses enfants, il leur écrivait pour les encourager, et la principale recommandation qu'il leur faisait, c'était d'être fidèles à bien faire leurs exercices de piété. Il les suppliait de mettre toujours le temps et le soin voulus à dire la sainte messe, à réciter l'office divin et à accomplir toutes les fonctions qui se rapportent immédiatement à Dieu ⁴⁰. Tant il était convaincu que, même durant les missions, les devoirs envers Dieu doivent primer tout le reste !

Si précieuses que soient les lettres où nous trouvons ces recommandations, il y en a une qui a

X-362
encore plus de prix à nos yeux. C'est la circulaire du 29 juillet 1672, prescrivant de célébrer chaque année, le 20 octobre, la fête du Coeur de Jésus ⁴¹.

³³ Lettre CIII.

³⁴ Lettre CV, CVI.

³⁵ Lettre CI.

³⁶ Lettre CII.

³⁷ Lettre XV.

³⁸ Constitutions, p. 1, ch. 5.

³⁹ Lettre XXV.

⁴⁰ Lettre X, XI.

⁴¹ Lettre LXXII.

Cette lettre fait époque dans l'histoire de la liturgie catholique, puisqu'elle inaugure le culte public du Sacré Coeur.

Toute débordante de joie et de reconnaissance, elle est, de plus, d'une précision et d'une richesse doctrinale vraiment remarquables. Le Bienheureux y rappelle que jusque-là, dans la Congrégation, on avait toujours honoré le Coeur de Jésus conjointement avec le Coeur de Marie. Il explique les raisons providentielles qui l'avaient amené à instituer la fête du Coeur de Marie avant celle du Coeur de Jésus. Puis, arrivant à celle-ci, il en montre l'excellence en exaltant les perfections et l'amour du Sacré Coeur.

« Quelle solennité plus digne, s'écrie-t-il, plus sainte, plus excellente que celle-ci, qui est le principe de tout ce qu'il y a de grand, de saint, de vénérable dans toutes les autres solennités? Quel coeur plus adorable, plus admirable et plus aimable que le Coeur de cet Homme-Dieu qui s'appelle Jésus? Quel honneur mérite ce Coeur divin qui a toujours rendu et rendra toujours éternellement à Dieu plus de gloire et d'amour, en chaque moment, que tous les coeurs des hommes et des Anges ne lui en pourront rendre en toute l'éternité ! Quel zèle devons-nous avoir pour honorer ce Coeur auguste qui est la source de notre salut, qui est l'origine de toutes les félicités du ciel et de la terre, qui est une fournaise, amour vers nous, et qui ne songe, nuit et jour, qu'à nous faire une infinité de biens, et qui enfin est crevé de douleur pour nous en la croix! »

Le Bienheureux répond ensuite aux objections

X-363

qu'on pouvait élever contre la fête nouvelle, et il exhorte ses enfants à la célébrer avec toute la ferveur possible, en ayant soin d'y convoquer le peuple et d'y prêcher.

Nous avons indiqué ailleurs ⁴² les arguments qu'on a mis en avant de nos jours pour enlever au P. Eudes la gloire d'avoir inauguré dans l'Église catholique le culte du Coeur de Jésus. A elle seule, la circulaire de 1672 suffirait à les réduire à néant, tant elle est claire et précise. En la lisant attentivement, le P. Letierce y aurait vu que, contrairement à ses assertions, la fête du 20 octobre est bien une fête « propre et particulière » en l'honneur du Coeur de Jésus, et qu'elle a pour objet, non seulement l'amour du Verbe incarné pour nous, mais aussi son Coeur de chair, ce Coeur qui, sur l'arbre de la croix, se brisa sous l'étreinte des douleurs physiques et morales que le divin Maître daigna subir pour opérer notre salut.

III.--LES LETTRES AUX RELIGIEUSES DE NOTRE-DAME DE CHARITÉ.

Nous avons dit qu'il nous reste 51 lettres du P. Eudes aux Religieuses de Notre-Dame de Charité. Hormis la lettre XXXIV, dont l'original se conserve au monastère de La Rochelle, et les lettres XLV, XLVIII, XLIX, LI, qui nous ont été conservées par M. Hérambourg, elles sont toutes tirées du Recueil de Caen. Nous en possédons le texte complet, et généralement nous en connaissons la date.

De ces 51 lettres, 17 furent adressées à la Mère Patin ⁴³, 10 à la Mère Marie de la Nativité Herson,

X-364

4 à la Soeur Marie de l'Assomption Eustache, 4 à la Soeur Marie de Sainte-Agnès Deschamps, 3 à la Mère Marie du Saint-Sacrement Pierre, 5 à diverses religieuses, et 8 à la Communauté tout entière.

⁴² Introduction au Coeur admirable, passim.

⁴³ Françoise Marguerite Patin, religieuse de la Visitation, qui, à partir de 1644, exerça à deux reprises, et la dernière fois pendant de longues années, les fonctions de Supérieure du Monastère de Notre-Dame de Charité de Caen. Elle y mourut le 31 octobre 1668, à l'âge de 68 ans.

Ces lettres sont pour les Religieuses de Notre- Dame de Charité ce que sont pour nous les lettres adressées à nos premiers Pères.

Il est aisé, en les lisant, surtout si on y ajoute les lettres écrites par le Bienheureux à Madame de Camilly, de suivre pas à pas l'histoire de l'Ordre, depuis ses origines si modestes et si pénibles, jusqu'à la mort du P. Eudes. Pour le Serviteur de Dieu, cette histoire; comme celle de la Congrégation de Jésus et Marie, fut jalonnée de croix de toutes sortes.

Ce furent, au début, des divergences de vues entre lui et sa principale coopératrice, qui ne tarda pas à se retirer, et dont le départ ébranla la vocation des premières postulantes, et faillit amener la ruine de l'oeuvre naissante ⁴⁴. Puis vint l'opposition persistante de Mgr Molé, qui cessa tout à coup, comme par miracle, le 8 février 1651, jour de la fête du Saint Coeur de Marie, fête patronale de l'Institut ⁴⁵. Bientôt après, voici que la conduite de la maison est enlevée au Bienheureux, sans que la Mère Patin qu'il a placée à la tête de la Communauté, en paraisse bien vivement affectée ⁴⁶. Un peu plus tard, quand la Communauté s'apprête à se transporter dans l'immeuble qu'elle a acheté pour s'y établir, ce sont les Échevins de Caen qui menacent de s'y opposer ⁴⁷. Puis ce sont des dissentiments entre le P. Eudes et

X-365

la Mère Patin au sujet des démarches à faire en Cour de Rome, pour l'approbation de l'Ordre ⁴⁸. Après la mort de la Mère Patin, c'est le refus opposé par la Mère Marie du Saint-Sacrement Pierre à la demande que faisait le P. Eudes de deux Soeurs, pour la fondation de Rennes, refus, accompagné de réticences dont le Bienheureux ne put s'empêcher de manifester sa surprise ⁴⁹.

De toutes ces difficultés, ce sont celles que souleva l'envoi à Rome de M. Boniface pour solliciter l'approbation de l'Institut, qui occupent le plus de place dans les lettres du Bienheureux. Conseillée, semble-t-il, par le nouveau Supérieur de la Communauté, M. Le Grand, et aussi par quelques religieuses de la Visitation, la Mère Patin ne consentit à cet envoi qu'avec peine; et comme l'affaire traîna en longueur, ce ne fut que difficilement que le P. Eudes obtint d'elle l'argent requis pour faire face aux dépenses de son agent; elle finit même par refuser complètement de lui en fournir. Les lettres que le Bienheureux lui écrivit à ce sujet sont parfois un peu vives. Il attachait une importance considérable à l'approbation de l'Ordre par le Souverain Pontife, et il s'indignait qu'on ménageât l'argent pour une affaire de ce genre, et que la Mère Patin préférât à ses conseils ceux de personnes moins dévouées que lui au bien de l'Institut et moins au courant des difficultés à vaincre.

Il semble, d'ailleurs, que dans cette circonstance et dans quelques autres du même genre, les Religieuses de-Notre-Dame de Charité ne partagèrent pas la manière de voir de leur Supérieure. Du moins, quelques-unes lui écrivirent pour lui exprimer la part qu'elles prenaient à sa peine, et les réponses

⁴⁴ Lettre I.-

⁴⁵ Lettre III.

⁴⁶ Lettres aux prêtres de la Congrégation, Lettre XXIV . Cf. Lettres aux Religieuses, Lettre IX.

⁴⁷ Lettre X.

⁴⁸ Lettre XVIII et suivantes.

⁴⁹ Lettre XXXIII.

X-366

qu'il leur fit montrent qu'il n'imputait point à la Communauté les actes de la Mère Patin ⁵⁰.

Il s'en faut, d'ailleurs, que les lettres du P. Eudes à la Mère Patin, portent uniquement sur des questions d'affaires. La direction y tient une large place, et il est vraiment curieux de voir cette bonne religieuse confier ses inquiétudes et ses peines intérieures à un homme dont, plus d'une fois, elle contrecarra les vues dans la conduite de la Communauté. Et ce qui rend la chose encore plus piquante, c'est que parfois, dans une même lettre, on entend parler le directeur qui se sent écouté, et le fondateur qui se plaint de ne l'être pas assez ⁵¹.

Si intéressantes que soient, au point de vue historique, les lettres du P. Eudes aux Religieuses de Notre-Dame de Charité, elles le sont encore davantage peut-être au point de vue ascétique.

Le Bienheureux, en effet, profitait de toutes les occasions pour former ses Filles à la piété, et pour les instruire de la grandeur et des obligations de leur vocation; à tel point que ses lettres sont vraiment le commentaire et le complément de leurs Constitutions. Dans une lettre qu'il leur adressa à l'occasion de la fête de l'Assomption ⁵², il s'étend longuement sur la fin de l'Ordre, dont il exalte la grandeur avec l'élévation de pensée et le ton enthousiaste qui lui sont habituels en pareille circonstance.

« Oui, mes chères Filles, leur dit-il, vous n'avez, en quelque manière qu'une même vocation avec la Mère de Dieu; car, comme Dieu l'a choisie pour former son Fils en elle et par elle dans le coeur des fidèles: aussi il vous a appelées en la sainte

X-367

Communauté où vous êtes, pour faire vivre son Fils en vous et pour le ressusciter par vous dans les âmes pécheresses dans lesquelles il est mort. Dieu l'a envoyée en la terre et l'a faite Mère de son divin Fils, et lui a donné toutes les grâces et qualités qu'elle possède, en faveur des âmes pécheresses, sans lesquelles elle ne serait point ce qu'elle est: et il vous a mises dans sa sainte maison, et il a beaucoup de grâces à vous donner pour la même fin. Oh ! mes très chères Soeurs, que votre vocation est sainte ! Oh ! que votre condition est avantageuse ! Oh ! que la bonté de Dieu est prodigieuse à votre égard, de vous avoir appelées à un Institut vraiment apostolique ! Oh ! que votre ingratitude serait condamnable, si vous ne reconnaissiez l'obligation indicible que vous avez pour ce sujet à la divine Miséricorde ! »

Le Bienheureux, d'ailleurs, ne cache pas à ses Filles les difficultés de l'oeuvre. Il les avertit, au contraire, qu'elles y rencontreront des croix de toutes sortes; mais, en même temps, il les exhorte à les embrasser courageusement, en leur montrant que le chemin de la croix est le chemin du ciel.

« Ne savez-vous pas, leur dit-il, mes très chères Soeurs, que le grand chemin pour aller au ciel, c'est le chemin de la croix, et qu'il n'y en a point d'autre que celui-là, et que les véritables et solides vertus qui nous sont nécessaires pour plaire à Dieu ne s'acquièrent que par beaucoup de peines, de sueurs, de mortifications et de violences qu'il faut faire sur nous-mêmes ? N'entendez-vous pas que le Seigneur, nous dit que le Royaume des cieux souffre violence, et qu'il n'y a que ceux qui font effort sur eux-mêmes qui le ravissent, et qu'il a fallu que lui-même ait passé par une infinité de tribulations pour entrer dans sa propre gloire qui lui appartenait à tant de titres ? Comment serez-vous du nombre de ses membres et

X-368

de ses épouses, si vous ne voulez point lui être conformes? Voulez-vous qu'on fasse un évangile nouveau pour vous, ou désirez-vous que Dieu vous envoie un autre Messie, un Messie de sucre et de roses ? Voulez-vous aller au Paradis par un autre chemin que celui par lequel la Mère de Dieu et tous

⁵⁰ Lettre XXVII Cf. Lettre IX.

⁵¹ Lettres XIX, XXV.

⁵² Lettre VIII.

les Saints ont passé pour y aller? Ou bien voulez-vous y aller seules, et laisser vos pauvres soeurs dans le chemin de l'enfer, parce que vous êtes, si délicates que vous craignez la peine qu'il y a de tendre votre main pour les en retirer ?

« Ne devrions-nous point mourir de confusion, dit-il encore, à la vue de nos faiblesses et lâchetés ? Les moindres difficultés nous abattent, les plus faibles tentations nous surmontent, des mouches nous sont des éléphants; nous nous attristons de ce qui devrait nous réjouir, nous tremblons où il n'y a aucun sujet de craindre. Nous voulons bien jouir des avantages de la sainte religion, mais nous n'en voulons point les croix. Nous nous imaginons que la dévotion consiste dans une vie oisive et sans travail. Oh ! que nous nous trompons lourdement ! Toute dévotion qui ne va pas à renoncer à soi-même, à ses volontés et à ses satisfactions propres, et à porter sa croix et suivre Jésus-Christ dans la voie par laquelle il a marché en cherchant les âmes égarées, n'est qu'une pure illusion et une tromperie. »

Toute cette lettre sur la fête de l'Assomption est vraiment admirable. Elle n'est sans doute qu'un écho des instructions que le Bienheureux fit souvent à ses Filles sur l'oeuvre propre de l'Institut, et il est difficile de la lire sans sentir se raviver en soi la flamme du zèle pour le salut des âmes.

Dans d'autres lettres, le Bienheureux s'occupe des grands actes de la vie religieuse, de la vêtue qui consiste à « se dépouiller de soi-même et de toutes
X-369

choses, pour se revêtir de l'esprit et des vertus de Jésus et de Marie ⁵³ »; de la profession qu'il apprend aux Soeurs à envisager comme un « sacrifice » ⁵⁴. Surtout, il insiste sur les vertus fondamentales de la vie religieuse et sur les vertus spéciales qu'il veut voir fleurir dans l'Ordre, l'humilité, l'obéissance la charité, la douceur, l'amour de Jésus et de Marie, la soumission à la divine Volonté, le zèle pour le salut des âmes.

« Je vous conjure, mes très chères Soeurs, écrit-il dans une de ses lettres, je vous conjure de vous rendre très exactes et fidèles en l'observance de vos Règles et Constitutions et en la pratique de toutes les vertus chrétiennes, spécialement de l'humilité, de l'obéissance, de la charité mutuelle, du zèle du salut des âmes, de la soumission à la très sainte volonté de Dieu, du pur amour de Jésus et de la dévotion à sa divine Mère ». Et il ajoute :« C'est ce que je vous ai toujours prêché et [ce que] je vous prêcherai toute ma vie. Car nous n'avons autre chose à faire en ce monde qu'à nous étudier à plaire à Dieu, et il n'y a point d'autre moyen de lui plaire que celui-là ⁵⁵ . »

Un autre point sur lequel le Bienheureux revient souvent dans ses lettres, c'est la pureté d'intention. Voici en quels termes il en parlait à sa nièce, la Mère Marie de la Nativité Herson, à l'occasion de sa vêtue: « La quatrième chose que vous avez à faire, lui disait-il, est de protester à Notre-Seigneur que vous voulez faire toutes ces choses, spécialement celle que vous avez à faire le jour de la Nativité de la sainte Vierge ⁵⁶, non point pour les récompenses du ciel, ni pour les mérites et les consolations de la terre, mais pour son pur amour, pour sa seule gloire

X-370

et pour l'accomplissement de sa très adorable volonté ⁵⁷. »

⁵³ Lettre V.

⁵⁴ Lettre XXXIX.

⁵⁵ Lettre XXIII.

⁵⁶ C'était le jour fixé pour sa vêtue.

⁵⁷ Lettre V. Cf. Lettre VIII.--1. Lettre XLV.

Les lettres du Bienheureux, spécialement celles qu'il adressa sur la fin de sa vie à la Mère Marie du Saint-Sacrement et à la Mère Marie de la Nativité, contiennent également de bien précieuses recommandations sur la manière dont les Supérieures doivent envisager et remplir leurs fonctions.

« Voilà, écrivait-il à sa nièce, lorsqu'elle prit la direction du couvent de la Charité à Bayeux, voilà deux livres que je vous envoie, dont la lecture m'a beaucoup servi. Je vous prie de les bien lire et de les pratiquer encore mieux, spécialement en ce qui concerne la douceur; car l'humeur rude, aigre, sèche, âpre, altière et dominante n'est propre qu'à gâter tout, qu'à détruire l'affection, la confiance et la tendresse filiale qui doit être dans les coeurs des personnes que nous gouvernons, et à y mettre la crainte, la terreur, le mépris, l'aversion et la haine; en un mot, cela n'est bon qu'à perdre une communauté, et à mettre une Supérieure au billot... Étudiez-vous donc, je vous en conjure, à conduire vos filles avec toute la douceur, bénignité, cordialité et tendresse possible. C'est l'esprit de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère; priez-les souvent de vous le donner et à moi aussi, et priez quelquefois une de vos filles de vous avertir des fautes que vous y ferez ⁵⁸. »

Par ailleurs, le zélé Fondateur s'appliquait à faire entrer ses Filles dans l'esprit des fêtes qui se rencontrent dans le cours de l'année liturgique. On trouve dans ses lettres des enseignements précieux sur la manière d'honorer la sainte Enfance de Notre-Seigneur ⁵⁹, de passer le temps du Carême, de se

X-371

préparer à la fête de la Pentecôte ⁶⁰, et de célébrer diverses fêtes de la Sainte Vierge, son Assomption glorieuse ⁶¹, la fête de ses Joies ⁶², et surtout celle de son très saint Coeur ⁶³.

Cette dernière fête devait être, nous l'avons vu, la fête patronale de l'Ordre. Pour des raisons diverses, les Soeurs furent longtemps dans l'impossibilité d'en célébrer la solennité dans leur chapelle, mais elles la célébraient dans l'intérieur de la Communauté avec toute la ferveur dont elles étaient capables, et il nous reste une lettre où le Bienheureux en exprime toute sa joie à la Mère Patin ⁶⁴. Lorsque plus tard on put solenniser la fête à la chapelle, les Soeurs se hâtèrent de l'en informer, et ce fut pour lui la plus douce des consolations ⁶⁵.

Toutefois, il entendait bien que la dévotion de ses Filles au saint Coeur de Marie ne se bornât pas à cette solennité. Ce qu'il voulait surtout, et ce qu'il leur recommande instamment dans ses lettres, ainsi que dans les Constitutions qu'il leur a données, c'est de s'appliquer constamment à « exprimer dans leurs coeurs une image parfaite des vertus du Coeur de Marie ⁶⁶», de manière à

⁵⁸ Lettres VII, XII.

⁵⁹ Lettre XV.

⁶⁰ Lettre L.

⁶¹ Lettre VIII.

⁶² Lettre II.

⁶³ Lettres III, XXXVIII, etc.

⁶⁴ Lettre XV.

⁶⁵ Lettre XLI, XLII.

⁶⁶ Lettre III.

n'avoir toutes qu'un coeur avec leur Mère du ciel, et par suite les unes avec les autres ⁶⁷.

On le voit, ces enseignements que nous ne pouvons que signaler sont ceux que l'on retrouve toujours sous la plume du P. Eudes. Ils se ramènent à ces deux principes qui résument toute la spiritualité du Bienheureux, et que rappellent constamment aux Soeurs le coeur d'argent qu'elles portent suspendu au cou, savoir, qu'il faut sans cesse mourir à soi-même

X-372

pour faire vivre et régner dans son coeur Jésus et Marie.

Nous nous reprocherions de terminer cet article sans faire observer que les lettres du P. Eudes nous révèlent à tout moment le tendre amour qu'il portait à ses chères Filles. Elles nous le montrent s'occupant de toutes leurs affaires, suivant attentivement leurs progrès spirituels ⁶⁸, et s'inquiétant de leur santé et de leurs besoins temporels ⁶⁹. Quand il était à Caen, il leur faisait de fréquentes visites. Durant ses longues absences, il nous apprend lui-même qu'il les visitait tous les jours en esprit, et que, chaque matin en célébrant la sainte Messe, il les offrait toutes et chacune en sacrifice à Dieu, en union avec la divine Victime ⁷⁰. Voilà comment ce tendre Père aimait ses Filles, et avec quel zèle il s'employait de toutes manières à les rendre dignes de leur sublime vocation.

IV. --LES LETTRES À DIVERSES PERSONNES.

Les lettres à diverses personnes sont au nombre de 75. Vingt-trois d'entre elles proviennent du Recueil de Caen; à quelques exceptions près, les autres sont tirées des anciennes biographies du P. Eudes.

Le sujet en est trop varié pour que nous puissions les étudier toutes: Parmi les plus intéressantes, nous signalerons trois lettres à la Reine Anne d'Autriche, deux lettres à Louis XIV, trois à Madame de Budos, abbesse de Sainte-Trinité de Caen, six à la Soeur Marie de Taillepied, religieuse de la même abbaye, huit à Madame de Camilly, et vingt-deux aux Bénédictines

X-373

de Montmartre ⁷¹. Ce sont les seules dont nous nous occuperons dans cette Introduction.

Les lettres à la Reine Anne d'Autriche furent écrites à l'époque de la Fronde. Le P. Eudes y signale les abus qui sont, à ses yeux, la cause des malheurs du pays, et il adjure la Reine d'y porter remède. La politique ne tient aucune place dans ces lettres: c'est le zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes qui les a inspirées.

Dans la première, le Bienheureux déclare à la Reine que le meilleur moyen de mettre fin aux maux du pays, c'est de nommer de bons Évêques, et il la supplie de n'en pas abandonner le choix à

⁶⁷ Lettre III.

⁶⁸ Lettres VI, X.

⁶⁹ Lettre XIV.

⁷⁰ Lettres XVI, XX, XXVIII, XL.

⁷¹ Mentionnons encore une longue et belle lettre aux Dames de la Miséricorde de Rouen, relative à l'oeuvre du Refuge. Cf. Lettre X.

d'autres, c'est-à-dire dans le cas présent à Mazarin, mais de se le réserver à elle-même ⁷².

Dans la seconde, il lui demande de mettre fin à la profanation des dimanches et des fêtes, de prohiber les bals, les danses, les romans et les comédies d'amour, la vanité et le luxe des femmes, de faire observer les édits qui abolissent le duel, et de travailler à l'extirpation de l'hérésie ⁷³.

Dans la troisième, il attire son attention sur la triste situation du diocèse de Bayeux, où depuis un temps considérable la visite épiscopale n'a jamais été faite; et il la prie de lui donner un pasteur zélé qui répare les maux résultant de cet abus ⁷⁴.

Sans cesser d'être respectueuses, les lettres du P. Eudes sont d'une hardiesse tout apostolique. Non seulement le Bienheureux ne recule pas devant les vérités les plus austères, mais il les énonce sans détour, sans ménagement, avec toute la franchise de l'homme de Dieu qui se croit le droit et le devoir de

X-374

dire la vérité à tout le monde. Et pour que ses avis portent plus sûrement, il n'hésite pas à déclarer à la Reine qu'en n'en tenant pas compte, elle exposerait son salut éternel. « Si Votre Majesté néglige ces choses, lui dit-il, je lui déclare, au nom et de la part du grand Dieu vivant, que tous les péchés qui seront commis en France, faute de prendre soin de pourvoir, par elle-même, l'Église de bons pasteurs, lui seront attribués comme si elle-même les avait commis, et qu'elle en portera la condamnation et le châtement, et que toutes les âmes qui se perdront en suite de cela... crieront vengeance devant Dieu contre elle à l'heure de la mort ⁷⁵. »

Le P. Eudes ne fut pas le seul à donner à la Reine des avis de ce genre; saint Vincent de Paul et M. Olier le firent également. Mais je ne sais, s'ils lui parlèrent jamais avec autant de liberté et d'énergie. Nous ignorons quel fut l'effet de ces lettres. Une chose cependant paraît certaine, c'est qu'Anne d'Autriche n'en fut pas blessée. Il est probable même qu'elle sut gré au Bienheureux de sa rude franchise. En tout cas, quelques années plus tard, elle ne trouva pas mauvais que le zélé missionnaire lui tînt, du haut de la chaire et devant un auditoire considérable, un langage analogue, et à ceux qui s'en scandalisaient elle répondit, simplement que le P. Eudes n'avait fait que son devoir, et qu'elle préférait son langage apostolique aux « fleurettes » des autres prédicateurs.

Les deux lettres à Louis XIV se rapportent à la supplique déposée à Rome au nom du P. Eudes, mais à son insu et contre son intention, par M. Boniface. Elle demandait que la Congrégation de Jésus et Marie fût autorisée à faire voeu de soutenir l'autorité

X-375

du Souverain Pontife, même dans les choses douteuses. M. Boniface avait fait cette demande pour obtenir plus sûrement l'approbation de la Société. Ses espérances furent déçues et sa supplique écartée. Les ennemis du P. Eudes l'exhumèrent quelques années plus tard, et s'en servirent pour le perdre dans l'esprit de Louis XIV, auquel ils persuadèrent qu'elle était attentatoire à ses droits. C'est pour se défendre que le Bienheureux écrivit au Roi.

Sa première lettre contenait des explications très complètes et très nettes. « Elles étaient empreintes, dit M. Joly, de cette familiarité robuste dont le Bienheureux était coutumier, parlant de « cette vieille paperasse » au contenu de laquelle on savait bien qu'il était opposé. Et il terminait par ces paroles qui, avec une certaine fierté, demandaient toute autre chose que la grâce et le pardon:

⁷² Lettre XVII.

⁷³ Lettre XVIII.

⁷⁴ Lettre XXII.

⁷⁵ Lettre XVII.

J'espère que Dieu, qui vous a donné un coeur juste et si droit, vous rendra le protecteur de l'innocence ⁷⁶.»

La seconde lettre, postérieure de plusieurs années, est plus humble, tout en restant très digne. Le Bienheureux souffrait cruellement de sa disgrâce, et il craignait qu'elle n'amenât la ruine de sa Société. C'est pourquoi il se fait suppliant et demande à Louis XIV d'oublier cette « misérable supplique », dont il proteste à nouveau qu'il n'est pas l'auteur, et de lui permettre d'aller se prosterner à ses pieds pour lui offrir l'hommage de son dévouement ⁷⁷. La lettre du Bienheureux nous indique d'ailleurs la raison principale de son humble attitude devant Louis XIV. On aurait tort de la chercher dans l'omnipotence du monarque: elle se trouve plutôt dans l'honneur qu'il avait d'être, aux yeux de l'homme de Dieu, le représentant du Roi du ciel.

X-376

Les lettres à Madame de Camilly doivent être comptées parmi les plus belles qu'ait écrites le P. Eudes, Madame de Camilly s'était de bonne heure placée sous la conduite du Bienheureux, et elle était son auxiliaire dévouée dans toutes les bonnes oeuvres qu'il entreprenait. Elle l'aida tout spécialement dans la fondation du Refuge de Caen, et elle en fut, au début, l'économe volontaire, et même un peu la directrice. On le verra par les lettres que le Bienheureux lui adressa. Un certain nombre ont pour objet les affaires de Notre-Dame de Charité. L'une d'elles traite de l'admission de quelques postulantes, et, d'une manière générale, des qualités que doivent avoir les postulantes pour être admises ⁷⁸. Dans ces lettres, du reste, la direction se mêle presque toujours aux affaires. C'est ainsi que, dans plusieurs d'entre elles, nous voyons le Bienheureux exhorter Madame de Camilly à communier fréquemment, malgré l'absence de dévotion sensible dont elle se plaignait ⁷⁹.

Dans d'autres lettres, il parle à Madame de Camilly de la vocation de sa fille, qu'il appelle familièrement « Fanfan », ou encore « le beau bouton de lys ». Madame de Camilly voulait la marier. Le P. Eudes prétendait qu'elle ne devait avoir d'autre époux que Jésus-Christ, et qu'il fallait la préparer à la vie religieuse en la mettant en garde contre les frivolités du monde. La lettre où il lui explique ses vues est charmante ⁸⁰. Elle ne fut pas vaine. Mademoiselle de Camilly prit le voile à l'abbaye de Sainte-Trinité de Caen, où elle mourut en odeur de sainteté, peu de temps après sa profession.

Après avoir donné le jour à quatre enfants, Mme de Camilly avait fait, avec le consentement de son mari, le voeu de chasteté perpétuelle entre les

X-377

mains du P. Eudes. Peut-être est ce pour ce motif que, dans ses lettres, le Bienheureux donne à M. de Camilly le nom de « frère du coeur ». Ce voeu pourtant n'empêchait pas Madame de Camilly d'aimer tendrement son mari, et sa douleur fut grande lorsque, en 1661, elle le vit atteint de la maladie qui devait le conduire au tombeau. Le P. Eudes se hâta de lui écrire pour la consoler et lui indiquer les

⁷⁶ Lettre LXI: Joly. Le V. P. Eudes, p. 198.

⁷⁷ Lettre LXIII.

⁷⁸ Lettre XV.

⁷⁹ Lettre XII.

⁸⁰ Lettre XIII.

moyens à employer pour préparer le malade à une mort chrétienne ⁸¹. Quelques jours plus tard, le Bienheureux apprenait à la fois le décès de M. de Camilly et la maladie de Madame de Camilly que la fatigue et la douleur avaient accablée. La lettre qu'il lui écrivit alors est des plus touchantes ⁸². Il commence par consoler « sa bonne fille », et par lui indiquer les moyens de faire un « bon usage » de son affliction et de ses souffrances. Puis il lui explique ce qu'elle aurait à faire « pour l'extérieur et pour l'intérieur », si elle se trouvait en danger de mort. Enfin, il lui fait don, « en la meilleure manière où cela se puisse faire », de toutes les messes dites ou à dire, de toutes les missions prêchées ou à prêcher, de toutes les âmes sauvées ou à sauver par lui et par ses confrères, le tout pour l'accomplissement des desseins que Dieu a eus sur elle de toute éternité. En retour, il lui demande de lui léguer quelques objets de dévotion, entre autres quelques souvenirs de la bonne Soeur Marie des Vallées, et il l'établit la procureuse et la sollicituse » de toutes les affaires temporelles et spirituelles de ses deux Instituts auprès de Dieu, en lui indiquant spécialement quelques grâces qu'il désirait obtenir de la Bonté divine. Tout cela est dit avec une simplicité et une délicatesse

X-378

exquises. « On ne peut nier, écrit le P. Boulay en parlant de cette lettre, que les âmes saintes n'aient entre elles, pour se manifester leur affection, des sentiments et un langage, d'ingénieuses inventions, des libéralités d'une richesse infinie, que ne connaissent ni même ne soupçonnent les simples humains. Elles vivent en des régions célestes où les profanes ne pénètrent point ⁸³. »

Madame de Camilly se rétablit assez promptement, et alors le Bienheureux ne songea plus qu'à la consoler de la mort de son mari. Il nous reste deux lettres qu'il lui écrivit à ce sujet ⁸⁴. Dans un langage très simple et sans aucun apprêt, c'est tout ce que l'on peut trouver en ce genre de plus élevé et de plus délicat ⁸⁵.

Nous avons dit ailleurs ⁸⁶ quelles étaient les relations du P. Eudes avec les Bénédictines de Sainte Trinité de Caen, et spécialement avec Madame de Budos qui en était abbesse. Des lettres, probablement fort nombreuses, qu'il leur écrivit, neuf seulement nous ont été conservées. Trois d'entre elles étaient adressées à Madame de Budos; les autres furent écrites à la Soeur Marie de Tailleped.

La première en date des lettres à Madame de Budos est la plus ancienne lettre du P. Eudes que

⁸¹ Lettre XXVIII.

⁸² Lettre XXIX.

⁸³ Vie du P. Eudes, tom. III, p. 324.

⁸⁴ Lettres XXX,XXXI.

⁸⁵ Sur son lit de mort, le Bienheureux voulut bien recevoir et bénir une dernière fois Madame de Camilly: « Qu'on la fasse monter, dit-il, c'est ma fille aînée ». Dans un codicille ajouté à son testament, il recommanda à ses enfants de la considérer comme leur fondatrice et leur mère. Cette vertueuse dame ne survécut que trois mois à son directeur. Elle mourut subitement en sortant de l'église du Séminaire de Caen où elle venait de communier. Son corps y fut inhumé sous le balustre du chœur. Sur Madame de Camilly, voir surtout Hérembourg, Vie du P. Eudes, II, ch. 13; et Boulay, Vie du P. Eudes, passim

⁸⁶ Introduction au Royaume de Jésus, p. 4.

X-379

nous possédions ⁸⁷. Le Bienheureux la lui adressa à l'occasion de la mort de son frère, Antoine-Hercule de Budos, tué au siège de Privas en 1629. Elle est très longue, et très belle. Mais nous pensons, comme M. Joly ⁸⁸, que le P. Eudes l'écrivit « en s'y appliquant »; on y sent un peu le procédé, et c'est pourquoi nous préférons les lettres moins travaillées que le Bienheureux écrivit plus tard, dans des circonstances analogues, à Madame de Camilly.

La seconde lettre à Madame de Budos se réduit à un fragment relatif aux persécutions que le P. Eudes rencontrait dans ses missions ⁸⁹.

La troisième est plus importante ⁹⁰. C'est l'une des nombreuses lettres que le Bienheureux écrivit à l'abbesse pour l'encourager dans ses maladies. Elle est remarquable à tout point de vue. Le P. Eudes y parle avec une sorte d'enthousiasme du prix inestimable des croix que la divine Providence nous envoie pour nous sanctifier. Après quoi, il ajoute: « Je supplie Jésus, Madame, de vous crucifier toute avec lui, et de vous crucifier par le même amour qui l'a attaché pour vous à la croix ». Paroles austères, qui montrent à la fois le cas que le P. Eudes faisait de la croix, et l'énergie avec laquelle il dirigeait les âmes fortes dans le chemin de la perfection.

La Soeur Marie de Taillepied était, comme Madame de Camilly et Madame de Budos, une de ces âmes généreuses que le Bienheureux cultivait avec soin, et qui vivaient avec lui dans une étroite union d'intérêts spirituels: « J'ai renouvelé ce matin à la sainte Messe, lui écrivait-il un jour, l'union que Notre-Seigneur a mise entre votre âme et la mienne; faites maintenant de même, je vous en prie,

X-380

devant Notre-Seigneur..., afin que, si vous allez la première au ciel, vous l'y aimiez et honoriez pour moi, pendant que je m'efforcerai de l'aimer et honorer en votre place sur la terre ⁹¹. »

Bien qu'issue de famille noble, la Soeur Marie de Taillepied n'était qu'une humble Soeur converse, et il est vraisemblable que c'est par humilité qu'elle n'avait pas voulu prendre rang parmi les Soeurs de chœur. A lire les lettres du Bienheureux, il semble que Dieu se plût à l'éprouver à la fois par des maladies et des peines intérieures. Le P. Eudes l'encourageait et la soutenait, mais en lui prêchant sa doctrine favorite de la mort à soi-même et de l'abandon à Jésus. « Je supplie Notre-Seigneur, lui écrivait-il en 1634, qu'il vous anéantisse entièrement et qu'il s'établisse parfaitement en vous, qu'il vous retire et consume toute en lui et qu'il soit tout en vous, qu'on ne voie plus que Jésus en votre extérieur et en votre intérieur, en votre temps et en votre éternité, qu'il soit en vous, qu'il vive en vous, qu'il opère en vous, qu'il souffre en vous, qu'il meure en vous, et qu'il s'y adore et glorifie soi-même en toutes les manières qu'il désire ⁹². »

La Soeur Marie de Taillepied conservait, pour en mieux profiter, les lettres du P. Eudes. Les Soeurs de Notre-Dame de Charité de Caen qui les ont pieusement recueillies, les ont sans doute, elles aussi, lues et relues avec profit. A notre époque, la Mère Marie du divin Coeur qui ne le cédait pas en

⁸⁷ Lettre I.

⁸⁸ Le V. P. Eudes, p. 203.

⁸⁹ Lettre VIII.

⁹⁰ Lettre IX.

⁹¹ Lettre II.

⁹² Lettre II.

héroïsme à Soeur Marie de Taillepied, et qui a passé par des épreuves aussi douloureuses et peut-être davantage, trouvait un soutien, et elle en extrayait, pour se les appliquer, ces paroles si belles dans leur simplicité: «Vivez en paix: Jésus est tout à vous et vous

X-381

êtes toute à Jésus, qui vous chérit infiniment et qui n'a point d'autres pensées ni d'autres desseins sur vous que des pensées et des desseins d'amour et de bonté. . . . Demeurez en paix et dans un entier et total abandon de vous-même, de votre santé, de votre vie, de votre âme et de votre salut entre les mains de votre très aimable Père qui est Jésus ⁹³. »

Il ne nous reste guère que des fragments, d'ailleurs assez nombreux, des lettres du P. Eudes aux Bénédictines de Montmartre. Il avait avec elles d'étroites relations. Elles avaient accepté ses deux fêtes du Coeur de Jésus et du Coeur de Marie. Quand il se trouvait à Paris, il ne manquait pas d'aller les visiter et leur faire quelque conférence de piété. En retour, il en obtint de précieuses reliques; et l'abbesse, Madame de Lorraine, lui fit donner par sa belle-soeur, Madame de Guise, une somme de 12.000 livres pour la construction de la chapelle du Séminaire de Caen. Les fragments de lettres qui nous restent montrent l'intimité des relations du P. Eudes avec ces bonnes religieuses. On constate, en les lisant, que le Bienheureux est au courant des épreuves de la Communauté et qu'il y prend part. On voit aussi qu'il est à l'aise avec les Soeurs, surtout avec la Soeur Saint-Gabriel de Chaulnes et la Soeur Saint-Henri, et qu'il leur fait part de ses succès, les associe à ses travaux et leur confie ses joies et ses peines.

Plusieurs des fragments que nous possédons

X-382

datent du temps où le Bienheureux, diffamé par l'abbé d'Aulnay et tombé dans la disgrâce de Louis XIV, savourait, pour ainsi dire, toute l'amertume de la croix. Elles ont l'avantage de nous révéler, avec la vivacité de sa douleur, la perfection de sa soumission à la volonté divine, et de son héroïque charité, qui ne se vengeait de ses persécuteurs qu'en priant Dieu d'en faire de grands saints ⁹⁴.

Il y a, d'ailleurs, dans ces lettres, bon nombre de conseils précieux sur la soumission à la volonté de Dieu ⁹⁵, le règne de Jésus dans les coeurs ⁹⁶, l'amour de la croix ⁹⁷, la confiance en Marie ⁹⁸, questions capitales sur lesquelles le Bienheureux ne se lasse pas de revenir, et dont il parle toujours avec une éloquence persuasive .

⁹³ Lettre V. Cf. Chasles, *Soeur Marie du divin Coeur*, p. 87, 88. Edit. 1905. Soeur Marie du divin Coeur n'avait pas entre les mains, croyons-nous, le texte original des lettres du B. P. Eudes. Elle avait trouvé, semble-t-il, les textes cités dans le livre du P. Le Doré: *Le P. Eudes, ses vertus*, ch. XVIII. Elle devait se servir de la traduction allemande, car, tout en étant conformes pour le sens au texte original, les passages reproduits par M. Chasles en diffèrent quant à l'expression.

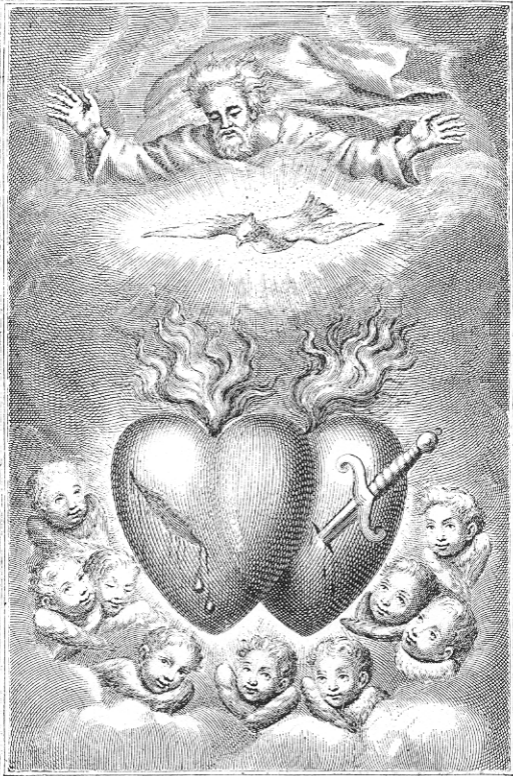
⁹⁴ Lettres LVIII, LIX.

⁹⁵ Lettre XL.

⁹⁶ Lettre XLVII.

⁹⁷ Lettre L, LX.

⁹⁸ Lettre LXXIII.



Omnis Spiritus laudet Cor IESU & MARIAE

GRAVURE ANCIENNE DE PROVENANCE EUDISTIQUE.

DRESSÉS EN L'HONNEUR

de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de sa Très Sainte Mère, de Saint Joseph, de Saint Gabriel, des Saints Prêtres et Lévites, et de plusieurs autres Saints,

DISPOSÉS SELON L'USAGE DU BRÉVIAIRE ROMAIN EN FAVEUR DES PERSONNES PIEUSES QUI ONT DÉVOTION AUX MYSTERES ET AUX SAINTS EN L'HONNEUR DESQUELS ILS ONT ÉTÉ COMPOSÉS

XI-135

INTRODUCTION

I. ORIGINE ET PUBLICATION DES « OFFICES ». LEUR HISTOIRE.

Les Saints que Dieu donne à son Église sont tous remplis de l'esprit de Jésus-Christ; mais chacun d'eux a aussi son caractère particulier, et, en un sens, son esprit propre, qui se manifeste dans les oeuvres auxquelles il consacre sa vie, et dans la manière dont il entend et pratique le culte du divin Maître. D'ordinaire, il y a un rapport étroit entre les dévotions auxquelles les Saints s'attachent de préférence et les oeuvres qu'ils entreprennent, de telle sorte qu'ils trouvent, dans l'orientation spéciale de leur dévotion, une lumière et une force qui les soutiennent dans leurs entreprises.

C'est ce qui a eu lieu pour le Bienheureux Jean Eudes. Quand on étudie sa vie et ses ouvrages, on s'aperçoit vite qu'il eut bien sa manière d'envisager la vie chrétienne et sacerdotale, et aussi des dévotions spéciales en parfaite harmonie avec les tendances de sa piété, et les oeuvres dont il eut à s'occuper. Il a tout fait pour les implanter solidement dans les Sociétés fondées par lui, et surtout dans la Congrégation de Jésus et Marie, qu'il avait établie pour continuer son apostolat auprès du clergé et du peuple. L'un des moyens qu'il employa pour y réussir fut l'établissement ou l'introduction, dans son Institut,

XI-136

d'une certaine quantité de fêtes particulières, pour lesquelles il eut souvent à composer lui-même un Office et une Messe propres. Telle fut l'origine du livre des Offices.

Nous avons dit ailleurs ¹ qu'en 1648, le Bienheureux publia, à Autun, un opuscule intitulé La Dévotion au Très Saint Coeur et au Très Saint Nom de la Bienheureuse Vierge, qui ne contenait guère, à l'origine, que les deux Offices et les deux Messes du saint Coeur et du saint Nom de Marie. Ce petit livre, qui fut réédité, comme on le sait, en 1650 et en 1663, peut être considéré comme le premier Propre de la Congrégation de Jésus et Marie.

Mais ce n'était là qu'un commencement. Le Bienheureux ne tarda pas, en effet, à adopter ou à établir dans sa Société des fêtes nouvelles, et il publia en 1652 un Propre plus complet, dont voici le titre:

OFFICES dressés en l'honneur de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de sa très sainte Mère, de saint Joseph, de saint Gabriel, des saints Prêtres et Lévites, et de plusieurs autres Saints. Disposés selon l'usage du Bréviaire Romain. En faveur des personnes pieuses qui ont dévotion aux Mystères ou aux Saints en l'honneur desquels ils ont été composés. A CAEN, CHEZ PIERRE POISSON, 1652. Avec approbations. 1 vol. in-12 de 600 pages, sans compter l'Avant-Propos dont les pages ne sont pas numérotées.

¹ ___Oeuvres complètes, tom. VIII, p. 401. ___

Ce livre contenait, en outre des approbations particulières qui accompagnaient plusieurs Offices, une approbation générale très élogieuse, délivrée à l'auteur par les Docteurs Rodolphe Le Pileur, Louis Merlier, N. Pignay et Nicolas Basley, et une

XI-137

« permission », de Mgr Auvry, Évêque de Coutances, qui concédait l'usage de ces Offices à tous les fidèles de son diocèse, et spécialement aux prêtres et clercs de son Séminaire, dont le P. Eudes et ses enfants avaient la direction.

Dans un Avant-Propos de 14 pages, le Bienheureux dressait la liste des offices contenus dans son livre, et il en expliquait la raison d'être ou en indiquait la provenance, selon qu'il en était lui-même l'auteur ou qu'il les avait empruntés au Propre de quelque diocèse ou de quelque Institut religieux. En terminant, il soumettait son livre au jugement et à la correction de la sainte Église catholique, apostolique et romaine, et il conjurait ceux qui réciteraient ses Offices, de le faire avec toute la dévotion et toute la révérence que réclame une fonction si sainte et si divine.

Le recueil de 1652 contenait des mémoires ou des leçons pour certaines fêtes, une octave de leçons pour la fête de l'Immaculée Conception, et 16 offices complets, dont 9 étaient en tout ou en partie l'oeuvre du P. Eudes, savoir les offices du S. Coeur de Marie, de Notre-Dame de Pitié, de l'Apparition de Notre-Seigneur à sa sainte Mère, des Joies de la sainte Vierge, du saint Nom de Marie, de Notre-Dame de la Victoire, de saint Siméon, du Sacerdoce, et de saint Lazare. D'autres offices, et notamment ceux de la Solennité de Jésus, de la Solennité de Marie, de saint Gabriel et de saint Alexis, étaient empruntés au Propre de l'Oratoire.

Comme le livre de la Dévotion au S. Coeur de Marie, les Offices du P. Eudes parurent sans nom d'auteur, et il en fut ainsi chaque fois qu'ils furent réédités .

Il existe, à la bibliothèque de l' Arsenal, à Paris, sous le n° 2.408, Théologie, un recueil de Messes

XI-138

correspondant à la première édition des Offices du P. Eudes. C'est un in-4°, non relié, de 56 pages, qui ne porte ni titre général, ni date, ni lieu d'impression. Au milieu, après la page 20, se trouvent intercalés, sans pagination, les Préfaces, le Gloria, le Credo, le Canon de la Messe et le dernier Évangile (S. Jean). Au bas de la première page du Canon, on lit les indications suivantes: Cadomi. Ex officina Petri Poisson, 1653. C'est la seule édition des Messes du P. Eudes que nous connaissons.

En 1668, une seconde édition des Offices parut à Caen, chez Poisson l'aîné, en un volume in-12 de 504 pages.

Dans cette édition, les offices de saint Alexis et de saint Symphorien ont disparu; mais la fête du Sacerdoce est enrichie d'une octave, et les hymnes des autres offices ont été pour la plupart remplacées ou remaniées, pour être réduites au quaternaire iambique avec rimes alternées ou suivies. A la fin du volume, on trouve une nouvelle approbation des Offices, datée du 22 novembre 1667, et signée des Docteurs Blouet de Than, Le Goux et de Trousseville.

Une troisième édition des Offices parut à Caen, chez Poisson l'aîné, en 1672; 1 vol. in-12 de 524 pages. Les offices de la Solennité de Jésus, de la Solennité de Marie, de saint Floscel et de saint Siméon ne s'y trouvent plus; mais, en retour, on y voit apparaître des offices nouveaux en l'honneur de la divine Enfance de Jésus, de la sainte Enfance de Marie et surtout du divin Coeur de Jésus. Les autres offices sont, à peu de choses près, les mêmes que dans l'édition de 1668.

En 1676, le P. Eudes fit éditer à part, sans nom d'auteur, les deux offices du divin Coeur de Jésus et du saint Coeur de Marie, dont il voulait sans doute

XI-139

faciliter la diffusion. Le livre forme un volume in-18 de 188 pages; il parut à Can, chez Jean Poisson.

Au siècle suivant, les enfants du Bienheureux rééditèrent également, et toujours sans nom d'auteur, les deux offices, auxquels ils joignirent celui du Sacerdoce, 1 volume in-18 de 124 pages. Caen, Jean Poisson, 1734.

Enfin, nous possédons réunis en un volume deux opuscules de 48 et 34 pages, contenant l'un le chant de la Messe et des Vêpres des fêtes du Sacerdoce et du divin Coeur de Jésus, l'autre le chant de la Messe et des Vêpres de la fête du saint Coeur de Marie. Ces deux opuscules ne portent, au moins dans l'édition que nous avons sous la main, ni titre général, ni nom d'auteur, ni date, ni lieu d'impression.

La réédition séparée des offices du Coeur de Jésus, du Sacerdoce et du Coeur de Marie semble indiquer que les enfants du Bienheureux n'obtinrent pas toujours des Évêques l'autorisation de célébrer toutes les fêtes contenues dans leur Propre. C'est d'ailleurs ce qu'affirme à plusieurs reprises l'auteur des Annales ², et en examinant les lettres d'institution des Séminaires d'Avranches, de Dol et de Domfront, on constate, en effet, qu'il n'y est question que des trois fêtes que nous venons d'indiquer.

Toutefois, Mgr Auvry et Mgr de Loménie de Brienne, Évêques de Coutances, Mgr de Maupas, Évêque d'Évreux, Mgr de la Vieuville, Évêque de Rennes, Mgr de Harlay de Champvallon, Archevêque de Rouen, et peut-être d'autres encore se montrèrent plus larges

XI-140

et autorisèrent les Prêtres de leurs Séminaires à célébrer toutes les fêtes inscrites dans leur Propre ³.

Ces autorisations épiscopales étaient-elles suffisantes pour légitimer l'usage des Offices du Bienheureux et la célébration des fêtes établies par lui? Aujourd'hui, personne n'oserait le soutenir; mais au XVIIe siècle, il en était autrement.

Même après les décrets de saint Pie V et d'Urbain VIII, qui réservaient au Souverain Pontife l'approbation des offices nouveaux, les Évêques de France se croyaient en droit d'autoriser, dans leurs diocèses, la célébration de fêtes nouvelles avec messe et office propres, et c'est un fait constant qu'ils ne recouraient pas au Saint-Siège pour obtenir l'approbation de leur Propre ⁴.

Les Souverains Pontifes toléraient cet état de choses, et si dans certains cas la Congrégation des Rites refusa de revêtir de son approbation des offices autorisés par quelques Évêques, comme cela eut lieu pour deux offices du P. Eudes qui lui furent soumis, l'un, celui du saint Coeur de Marie, par des solliciteurs dont nous ignorons le nom ⁵, l'autre, celui du Sacerdoce, par les Prêtres de Saint-Sulpices ⁶, du moins elle n'en proscrivit pas l'usage.

Il y a plus. Lorsque, en 1687, les Visitandines de Dijon sollicitèrent à Rome l'établissement de la fête du Coeur de Jésus, le Cardinal Cibo, auquel elles s'étaient adressées, leur répondit qu'il fallait d'abord

XI-141

² ___ « Tout le corps de la Congrégation, ne put observer ce Propre, à raison des difficultés que plusieurs Évêques firent de l'approuver dans leur diocèse. » Annales, I. 4, n. 36. « La fête du S. Coeur de Marie fut d'abord célébrée à Caen, comme une fête de dévotion, ainsi que plusieurs autres qu'on a laissé tomber depuis, pour s'attacher plus exactement aux calendriers romain et diocésains des lieux où la Congrégation s'est établie ». Annales, I. 5, n. 38. ___

³ ___ Cf. Annales, tome II, p. 118, 186, 600. ___

⁴ ___ Voir l'autorisation de Mgr Auvry en tête des Offices, celle de Mgr de Maupas dans les Lettres d'institution du Séminaire d'Évreux, Annales I. p. 490, et celles des autres prélats au tome VIII des OEuvres complètes, p. 380 sq. ___

⁵ ___ Voir le texte de la supplique et la réponse au tome VII des OEuvres complètes, p. 343, note. ___

⁶ ___ Voir ci-après l'article consacré dans l'Introduction à la fête du Sacerdoce. ___

établir cette fête dans le diocèse, avec la permission de l'Ordinaire, et qu'ensuite on s'occuperait de l'étendre et de l'affermir ⁷.

Dans ces conditions, le P. Eudes était autorisé par la pratique commune et la tolérance du Saint-Siège à se contenter, pour ses offices, de l'approbation des Ordinaires, et il ne faisait qu'exprimer une opinion très commune de son temps, lorsqu'il écrivait, dans sa circulaire de 1672 relative à la fête du Coeur de Jésus: « Si on dit que cela (l'insertion de fêtes nouvelles au bréviaire romain) s'est fait par l'autorité de Notre Saint-Père le Pape, je répondrai, avec saint François de Sales et avec un grand nombre de très illustres et savants Prélats, et de grands Docteurs, que chaque Évêque dans son diocèse, spécialement en France, a le même pouvoir en ce sujet que le Souverain Pontife dans toute l'Église. »

Aujourd'hui d'ailleurs, tout en rejetant comme erronée l'assertion du P. Eudes, personne ne songe à lui reprocher d'avoir partagé sur ce point l'erreur de ses contemporains. Loin de lui en faire un grief, Léon XIII, dans le décret relatif à l'héroïcité de ses vertus, et Pie X dans le décret qui l'a placé au nombre des Bienheureux, lui font un titre de gloire de l'initiative qu'il a prise de rendre un culte liturgique aux Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie.

Nous ne savons si, après la grande Révolution, les

XI-142

Eudistes purent reprendre toutes les fêtes contenues dans leur Propre. Ce qui est certain, c'est qu'ils recommencèrent à célébrer les deux fêtes du Coeur de Jésus et du Coeur de Marie, et aussi, quoique avec moins de solennité, la fête du Sacerdoce. Cette dernière toutefois fut abandonnée à une époque que nous ne pouvons préciser; et en 1861, lorsque la Congrégation s'adressa à Rome pour obtenir le privilège de conserver des fêtes qu'elles ne célébraient qu'en vertu d'autorisations épiscopales, dont l'insuffisance avait été si fortement démontrée par Dom Guéranger, elle ne garda de toutes les fêtes établies par le P. Eudes que la fête du Coeur de Jésus et celle du Coeur de Marie, ses deux fêtes patronales. Mais la béatification du Serviteur de Dieu a ramené au coeur de ses enfants le désir et l'espérance de pouvoir reprendre, dans son intégrité, le Propre qu'il avait composé pour eux. Nous croyons que des démarches ne tarderont pas à être faites dans ce sens, et l'admiration manifestée par un grand nombre de personnages ecclésiastiques pour les offices du Coeur de Jésus et du Coeur de Marie, permet d'espérer que ces démarches trouveront à Rome un accueil favorable.

II. LE CONTENU DU LIVRE DES « OFFICES »

Le Propre de 1672 contient 19 offices, savoir: 4 en l'honneur de Notre-Seigneur, 10 en l'honneur de la très sainte Vierge, et 5 en l'honneur des Saints. Nous les étudierons dans autant d'articles distincts, en suivant l'ordre du calendrier. Quant aux offices insérés dans les éditions antérieures, et qui n'ont pas trouvé place dans le texte définitif, nous les publierons en appendice, à la suite des Offices de 1672,

XI-143

et nous indiquerons brièvement en note l'origine et l'histoire de chacun d'eux; mais nous n'avons pas pas à nous en occuper ici.

⁷ ___ Cf. Letierce, *Le Sacré Coeur et la Visitation*, p. 252; Thomas, *Théorie de la dévotion au Sacré Coeur de Jésus*, p. 195; *Vie et OEuvres de la B. Marguerite-Marie*, tome 2, p. 111, 175. Edit. 1867. En exposant ce fait, le Docteur Thomas observe que l'autorisation de concéder une fête n'implique pas celle de concéder une messe et un office propres. Cela se concevrait s'il y avait au bréviaire et au missel un Commun des fêtes de Notre-Seigneur; mais comme il n'y en a point, il faut bien, en autorisant une fête nouvelle, indiquer l'office dont on se servira pour la célébrer, et cet office doit être en rapport avec la fête. ___

1. LA FETE ET L'OFFICE DU SAINT NOM DE JÉSUS.

(14 janvier.)

Au temps du P. Eudes, la fête du Saint Nom de Jésus n'était pas encore une fête de l'Église universelle. Dans les premières années du XVI^e siècle, le Pape Clément VII avait autorisé les Franciscains à la célébrer, et, depuis lors, cette faveur avait été accordée à diverses églises; mais ce n'est qu'en 1721 que cette fête fut établie dans l'Église entière par un décret du Pape Innocent XIII ⁸.

Le P. Eudes, qui avait une grande dévotion au saint Nom de Jésus, ne manqua pas d'établir cette fête dans sa Congrégation; il est même probable qu'on l'y célébra de très bonne heure, peut-être dès l'origine de l'Institut.

Dans le Propre de 1652, on trouve un office du Saint Nom de Jésus qui, sauf la doxologie des hymnes et l'hymne des II. Vêpres, est en tout semblable à celui du Bréviaire romain. Dans la 2^e et la 3^e édition du Propre, toutes les hymnes ont été remaniées, même celle des II. Vêpres. L'hymne des Laudes et celle des II. Vêpres ont cela de particulier, que le même vers se trouve répété à la fin de chaque strophe, cette espèce de refrain est, à Laudes: Jesum volo, nil amplius; et aux II. Vêpres: In te mihi sunt omnia.

La Messe est celle du Missel romain, sauf le psaume de l'Introït, la collecte, le trait pour la

XI-144

Septuagésime et l'Alleluia pour le Temps pascal. Il n'y a pas de prose dans l'édition que nous possédons; mais il est possible que le Bienheureux en ait ajouté une plus tard, comme il le fit pour la Messe du Saint Nom de Marie.

2. La Fête et l'Office du Mariage de la sainte Vierge avec saint Joseph.

(22 janvier.)

La fête du Mariage de la sainte Vierge et de saint Joseph avait été autorisée par le Pape Paul III, et, au temps du P. Eudes, on la célébrait dans plusieurs églises de France. Dans la Préface du Propre de 1652, le Bienheureux nous apprend qu'il en emprunta l'office au Propre de Nantes. Dans la suite, il remplaça les hymnes, qui étaient celles du commun de la sainte Vierge, par des hymnes propres, qui paraissent d'ailleurs modelées sur les précédentes, et que l'on trouve déjà dans le Propre de 1668. La seconde et la troisième strophe de l'hymne des II. Vêpres rappellent la consécration de la Congrégation de Jésus et Marie à la sainte Famille, et nous invitent à chanter et à imiter l'union admirable qui règne toujours entre Jésus, Marie et Joseph. Voici ces deux strophes:

O unitas amabilis,
Coetusque nostri formula:
Jesu, Joseph et Virginis
Unum Cor, una regula !

Hanc unitatem vocibus
Noster Chorus sic concinat,
Ut corde, vita, moribus
Hanc diligenter exprimat.

On trouve aujourd'hui, dans le Bréviaire romain,

XI-145

au propre de certains lieux, un office des Épousailles de la sainte Vierge et de saint Joseph, qui est complètement différent de celui du P. Eudes.

⁸ ___ Cf. Dom Guéranger, L'année Liturgique, le temps de Noël. tom. 2. ___

3. La Fête et l'Office des Saints Clément et Agathange. (23 janvier.)

Le P. Eudes, qui soupirait après la grâce du martyr, et avait fait vœu de l'endurer si l'occasion s'en présentait, avait une dévotion toute spéciale aux saints Clément et Agathange, qu'il regardait comme les plus signalés des martyrs, parce que leurs souffrances durèrent vingt-huit ans. A l'Oratoire, on en faisait mémoire le 23 janvier, avec l'oraison *Deus qui nos concedis*, du commun de plusieurs Martyrs non Pontifes. Le P. Eudes voulut leur rendre un culte plus solennel. Le 23 janvier, il en faisait l'office double, avec une antienne propre à Magnificat, des leçons propres au 2^e Nocturne, et une oraison propre, dans laquelle il associe aux saints Clément et Agathange tous les saints Martyrs. C'est de cette oraison qu'il se servait, à certains jours, pour faire mémoire de tous les saints Martyrs.

4. La Fête et l'Office de la divine Enfance de Jésus ⁹.

(6 février.)

Le culte de Jésus Enfant fut très répandu au XVII^e siècle. Il trouva un apôtre fervent dans le Cardinal de Bérulle, qui se plut à scruter les mystères de la sainte Enfance, dans son livre de la Vie de Jésus. Le P. de Condren, M. Olier, le baron de Renty mirent également beaucoup de zèle à le propager.

XI-146

Mais l'apôtre par excellence de cette dévotion, au XVIII^e siècle, fut la Vénérable Marguerite du Saint-Sacrement, la gloire du Carmel de Beaune ¹⁰.

Disciple du Cardinal de Bérulle et du P. de Condren, ami de M. Olier et du baron de Renty, le P. Eudes eut, en outre, l'avantage d'entrer en rapports avec la Soeur Marguerite de Beaune, durant la mission qu'il prêcha dans cette ville en 1648. Son amour pour l'humilité et les abaissements s'unirent d'ailleurs aux relations qu'il avait avec ces saints personnages, pour lui inspirer une dévotion toute spéciale à la sainte Enfance de Notre-Seigneur. Il consacrait à l'honorer un jour par semaine, le lundi, et ce jour-là il aimait à méditer sur la sainte Enfance, et à réciter les Litanies composées en son honneur ¹¹. Il voulut faire plus. Il établit dans sa Congrégation une fête spéciale pour honorer cet état de la vie du Sauveur, et il composa pour cette fête, qu'il fixa au 6 février, une messe et un office propres.

L'établissement de cette fête est postérieur à l'année 1668, car on n'en trouve point l'office dans la seconde édition du Propre de la Congrégation qui parut cette année-là. On ne le rencontre que dans l'édition de 1672.

Cet office est entièrement de la composition du P. Eudes. Il n'a rien de commun avec le Petit Office de l'Enfant Jésus publié en 1664 par le P. Amelotte, et réédité en 1668 par les Oratoriens de Caen ¹². Le Bienheureux, toutefois, s'est évidemment inspiré en divers endroits, de l'office de Noël et des autres offices qui ont pour objet les mystères de la sainte Enfance de Notre-Seigneur.

Ce que le Bienheureux célèbre surtout dans son office, ce sont les abaissements, les grandeurs et les

XI-147

⁹ ___ Cf. Deberre, Histoire de la Vénérable Marguerite du Saint-Sacrement, ch. 9. Paris, 1907. ___

¹⁰ ___ Cf. Deberre, I. c. passim. ___

¹¹ ___ Cf. Manuel, 2 part. Pour le lundi. ___

¹² ___ Cf. Oeuvres complètes. tome V, p. 70. ___

amabilités du Verbe incarné durant les premières années de sa vie; et la grâce qu'il nous fait demander par-dessus tout, dans l'oraison et dans les hymnes, c'est une participation à l'esprit et aux vertus de l'Enfant Jésus.

Les Répons des Matines sont consacrés à rappeler les principaux mystères de l'Enfance du Sauveur: la Nativité, l'adoration des Bergers, la Circoncision, l'adoration des Mages, la fuite en Egypte, le séjour de Jésus au milieu des Docteurs. Le dernier Répons, qui est comme la conclusion de tous les autres et le résumé de l'office, contient la grande leçon que le divin Maître donna un jour à ses disciples, après avoir placé au milieu d'eux un petit enfant: Nisi efficiamini sicut parvuli, non intrabitis in regnum caelorum.

Les antiennes des Laudes sont remarquables par l'ensemble d'enseignements qu'elles renferment. Le Bienheureux y chante d'abord avec admiration l'amour du Père, qui a voulu que son Fils devint enfant, afin de nous élever à la dignité d'enfants de Dieu; puis il célèbre la naissance du divin Maître, et rappelle que Jésus a voulu avoir une Mère sur la terre, afin qu'après nous avoir donné pour père son Père célèbre, il pût nous donner pour mère la très sainte Vierge; et il remarque en finissant, que, tandis que Dieu le Père nous caresse sur ses genoux, Marie nous porte amoureusement sur son Coeur maternel. Voilà bien, exposée en quelques lignes et de la manière la plus suave, toute l'économie du mystère de la sainte Enfance.

5. La Fête et l'Office du Saint Coeur de Marie.

(8 février.)

La fête du Saint Coeur de Marie doit son origine au P. Eudes. Avant lui le Coeur de Marie avait attiré

XI-148

l'attention des âmes pieuses. Sainte Gertrude, sainte Mechtilde, le bienheureux Herman, saint François de Sales s'étaient plu à en faire l'objet de leur contemplation et de leur amour. A l'époque même du Bienheureux, nous savons, par le P. de Barry, Jésuite, que certaines personnes célébraient, le 1er juin, une fête en l'honneur du Coeur de Marie ¹³; mais c'était une fête toute privée, qui se réduisait à quelques pratiques de dévotion envers la sainte Vierge, et qui n'avait aucun caractère liturgique. De l'aveu de tous, le P. Eudes est le premier qui ait fait entrer la fête du Saint Coeur de Marie dans la liturgie catholique.

S'il faut en croire M. Martine, l'institution de cette fête remonterait à l'origine de la Congrégation de Jésus et Marie. Cet historien affirme en effet que, dès le 7 octobre 1643, dans une lettre à M. Mannoury, le Bienheureux marquait les deux fêtes à célébrer chaque année, en l'honneur des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie ¹⁴.

De fait, nous savons qu'en 1646, le P. Eudes et ses confrères célébraient, le 20 octobre, une fête du Coeur de Marie, et il semble bien que cette fête n'était pas nouvelle. C'est ce qui résulte de cet extrait du Journal de M. Finel que nous a conservé M. Costil:

« Le samedi, vingtième jour d'octobre, jour et fête du très saint Coeur de Marie, à Lion-sur-la-Mer proche la Délivrande, où M. de Répichon faisait faire la mission, avant midi, après les litanies dites à l'ordinaire avant le dîner, le P. Eudes m'appela en son cabinet, et me dit qu'il y avait longtemps qu'il désirait me parler et qu'il l'eût fait, si ce n'est qu'il attendait ce saint jour, afin de me donner le moyen d'être, si je ne voulais y mettre empêchement, un des

XI-149

enfants du Très Saint Coeur de la Mère admirable, et augmenter ainsi la fête de son très aimable Coeur. Il me demanda si je ne voulais pas me consacrer à Jésus et à Marie... ad convivendum et ad

¹³ ___ Le ciel ouvert à Philagie, ch 6. ___

¹⁴ ___ Vie du P. Eudes, l. 8, n. 35;. ___

commoriendum... Alors, je consens, comme surpris pourtant, ne m'attendant pas à cette offre si avantageuse pour moi. »

Et M. Finel concluait en se disant à lui-même: « Considère ce jour comme ton jour natal. Tu es enfant de la Congrégation, du jour et fête du Coeur de Marie ¹⁵.»

La fête du saint Coeur de Marie ne resta pas longtemps fixée au 20 octobre. Dès 1647 ¹⁶, le P. Eudes la transféra au 8 février, parce que, d'une part, à cette époque de l'année, il est plus facile de lui donner une octave, et que, d'autre part, c'est après le récit des mystères de la sainte Enfance de Notre-Seigneur, que saint Luc fait l'éloge du Coeur de Marie qui en conservait précieusement le souvenir: Maria autem conservabat omnia verba haec, conferens in Corde suo ¹⁷. Quant au choix du huitième jour, il tient à ce que le P. Eudes aimait à consacrer à Marie le 8 de chaque mois, en souvenir de sa Nativité et de son Immaculée Conception, que l'on célèbre, la première le 8 septembre, la seconde le 8 décembre ¹⁸

La fête que célébraient alors le P. Eudes et ses confrères, n'était pas une fête publique, à laquelle le

XI-150

peuple pût prendre part; mais nous avons des raisons de croire que c'était une fête régulièrement organisée, et ayant un office et une messe propres.

Une notice sur le P. Eudes, publiée à Tréguier, une vingtaine d'années après la mort du Bienheureux, affirme, en effet, que l'office du Coeur de Marie fut composé dès 1641, et que, dès l'origine, on s'en servit dans la Congrégation de Jésus et Marie. Et ce qui donne du poids à cette assertion, c'est que l'auteur déclare avoir puisé ses renseignements dans un manuscrit de M. Blouet de Camilly, second Supérieur général des Eudistes ¹⁹.

D'autre part M. Costil croit pouvoir affirmer que, dès le début, Monseigneur d'Angennes autorisa le P. Eudes à célébrer en particulier la fête du Saint Coeur de Marie dans la chapelle du Séminaire de Caen. Il s'appuyait, pour le faire, sur un passage de l'autorisation accordée plus tard au Bienheureux par Monseigneur de Nesmond.

« Comme l'a avancé M. Blouet en écrivant à l'Évêque de Vannes, dit-il, cette dévotion a dû commencer avec l'institution de la Congrégation, par la permission de Mgr d'Angennes, quoique l'acte qu'il en donna ne soit pas venu jusqu'à nous. On n'en peut douter après ce que dit Mgr de Nesmond d'heureuse et sainte mémoire, dans l'approbation qu'il en donna en 1662. Car il atteste qu'il le fait à

¹⁵ ___ Annales, I. 2. n. 29. Les expressions ad convivendum et ad commoriendum paraissent empruntées au 7e repons des Matines de l'office du Coeur de Marie. ___

¹⁶ ___ C'est ce qui résulte clairement de l'approbation de Mgr l'évêque d'Autun, qui affirme, en janvier 1648, que la fête « se célèbre » le 8 février. ___

¹⁷ ___ La Dévotion au Très Saint Coeur de la B. Vierge. Sept moyens d'honorer le Coeur de la B. Vierge, n. VII. OEuvres complètes, tome VIII, p. 442. ___

¹⁸ ___ Cf. Enfance admirable, 3e part., ch. 4. ___

¹⁹ ___ Le Doré, Les Sacrés Coeurs et le V. Jean Eudes, tome I, p. 73. La notice en question se trouve à la fin d'un petit livre intitulé: L'Institution de la sacrée Confrérie et Société des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, érigée en l'église des Religieuses de N.-D. de Charité de Guingamp, dont la première édition fut imprimée à Rennes en 1706, et la seconde à Tréguier en 1711. Dans la première édition, dont on conserve un exemplaire au monastère de N.-D. de Charité de la Rochelle, l'abrégé de la vie du P. Eudes forme un opuscule à part, de 23 pages, avec les armes de la Congrégation, et cette indication à la page du titre: A Rennes, chez Audran, 1706, avec permission. ___

l'exemple

XI-151

de ses illustres prédécesseurs, ce qui ne peut convenir qu'à Mgr d'Angennes et à Mgr Servien. Pour Mgr Molé, on sait qu'il était trop prévenu contre le P. Eudes, pour approuver ce qui venait de la part de sa Congrégation.

« Il s'ensuit de ces remarques, ajoute M. Costil, que nos Pères ont honoré d'un culte spécial le très saint Coeur de Marie, au moins dans leur chapelle de Caen, en particulier, jusqu'à ce que Mgr Servien leur eût donné permission de célébrer sa fête avec solennité ²⁰. »

Toutefois, si, du vivant de Mgr d'Augennes, le P. Eudes et ses confrères eurent la joie de célébrer la fête du Saint Coeur de Marie au Séminaire de Caen, avec messe et office propres, ce fut, comme le dit M. Costil, « en particulier », « sans solennité », et cette fête dut disparaître sous l'épiscopat de Mgr Molé, qui fit fermer la chapelle du Séminaire en 1650.

La première fête publique du S. Coeur de Marie fut célébrée le 8 février 1648, à Autun, au cours d'une mission que le Bienheureux prêchait dans cette ville. L'Ordinaire du lieu, Mgr de la Madeleine de Ragny, la fit célébrer solennellement dans sa cathédrale, et en autorisa la célébration dans toutes les églises et chapelles de son diocèse. C'est à cette occasion que le P. Eudes fit imprimer, à Autun même, l'office et la messe du Coeur de Marie, en y joignant un office et une messe en l'honneur de son saint Nom.

La fête et l'office du saint Coeur de Marie reçurent, dans la suite, l'approbation d'un grand nombre d'Évêques, savoir: en 1648, de Pierre de Hardivilliers Archevêque de Bourges, de Simon Le Gras Évêque de Soissons, d'Henri de Baradat Évêque de Noyon,

XI-152

de Jacques du Perron Évêque d'Évreux; en 1649, de Claude Auvry Évêque de Coutances, et de Léonor de Matignon Évêque de Lisieux; en 1659, de François Servien Évêque de Bayeux; en 1660, de François de la Pallu Évêque d'Héliopolis, et d'Ignace Cotelendi Évêque de Métellopolis, tous les deux Vicaires apostoliques en Chine; en 1641, de Henri de Maupas Évêque du Puy, d'André du Saussay Évêque de Toul, et de François de Harlay de Champvallon Archevêque de Rouen; en 1662, de François de Montmorency-Laval, premier Évêque de Québec, et de François de Nesmond Évêque de Bayeux ²¹. Plusieurs de ces Prélats ne se contentèrent pas d'approuver l'Office du P. Eudes, ils en autorisèrent l'usage dans leurs diocèses.

En 1668, le Cardinal de Vendôme, légat a latere du Pape Clément IX, approuva à trois reprises la fête et l'office du Coeur de Marie, savoir: le 26 mai, en faveur des Bénédictines du Saint-Sacrement; le 2 juin, à la requête du P. Eudes; et à une date que nous ne pouvons préciser, en faveur des Frères Mineurs de la Province de France.

A cette époque, la fête du saint Coeur de Marie se célébrait solennellement dans toutes les maisons de la Congrégation de Jésus et Marie. Le 2 janvier 1659, Mgr Servien en avait autorisé la célébration au Séminaire de Caen; il avait permis d'y convoquer le peuple et d'y prêcher. Il n'est pas sûr qu'on l'ait fait dès 1659, car Mgr Servien étant mort le 2 février, six jours avant la fête, son secrétaire M. Larderat, qui était l'ami dévoué du P. Eudes, lui conseilla d'attendre encore un peu avant d'user de l'autorisation qui lui avait été octroyée ²². Mais, à partir de 1660 au

XI-153

²⁰ ___ Costil, Annales, livre 2, n. 29. ___

²¹ ___voir le texte de ces approbations dans le Coeur admirable, liv. 8, ch. 2. ___

²² ___ Costil, Annales, I. 5, n. 27. ___

plus tard, la fête du Coeur de Marie fut célébrée au Séminaire de Caen avec tout l'éclat d'une fête patronale, et loin de revenir sur l'autorisation accordée au P. Eudes par Mgr Servien, son successeur, Mgr de Nesmond se fit un bonheur de la confirmer.

Les autres Séminaires fondés par le Bienheureux obtinrent, dès le début, la permission de célébrer solennellement la fête du Coeur de Marie, et dans la suite, les enfants du P. Eudes n'acceptèrent aucun établissement sans stipuler qu'il leur serait permis d'y célébrer leurs deux fêtes patronales, celle du divin Coeur de Jésus et celle du saint Coeur de Marie ²³.

Quant à l'office du Coeur de Marie, le texte n'en fut définitivement fixé qu'en 1672. Jusqu'à cette époque le P. Eudes ne cessa de le remanier chaque fois qu'il eut occasion de le rééditer.

Quelques-unes des retouches qu'il lui fit subir étaient d'ordre purement littéraire. A ce point de vue, ce sont les hymnes surtout qu'il remania. A côté du texte définitif, nous mettrons en note le texte des premières éditions, et on verra avec quel soin minutieux l'auteur revisa ses hymnes pour arriver à leur donner la plénitude de sens et l'élégance qu'elles ont aujourd'hui.

Mais ces retouches ne furent pas les seules que le Bienheureux fit à son office. On en remarque d'autres qui portent sur le fond même de l'oeuvre.

XI-154

Au début, en effet, l'office du P. Eudes semblait avoir un double objet. Il visait à la fois, d'une manière immédiate, le Coeur de Jésus et celui de Marie. La place principale, il est vrai, était réservée au Coeur de la Mère; mais, les leçons du 2^e Nocturne pour le jour de la fête et pour le second jour de l'octave, avaient pour objet le Coeur du Fils. Elles étaient empruntées au traité de la Vigne mystique de saint Bonaventure, et roulaient sur la blessure faite au Coeur du divin Maître par le soldat romain. Le P. Eudes, d'ailleurs, observait en manchette, dans ses premières éditions, que le Coeur de Jésus et le Coeur de Marie ne font qu'un coeur, et c'est ce qu'exprimaient admirablement ces paroles de saint Bonaventure, que le Bienheureux mettait sur les lèvres de la sainte Vierge: Ego cum Jesu cor unum habeo.

Certaines strophes des hymnes avaient également pour objet le Coeur de Jésus en même temps que le Coeur de Marie, celles-ci par exemple que nous empruntons, les deux premières à l'hymne des Matines, la troisième à l'hymne des Laudes:

Cordis Nati, cordis Matris
Unitatem mirabilem
Venerantur Caelicolae,
Laudant quoque terrigena.

Amor Nati, Amor Matris
Corda nostra Cordi suo,
Invicemque nexu sacro
Charitatis consociant.

Cordis Filii et Matris
Dilecti, Natum et Matrem
Et lingua vestra personet,
Et vita vestra praedicat.

²³ ___ Comme la fête du Coeur de Jésus, celle du Coeur de Marie se célèbre, dans les Instituts du P. Eudes, sous le rite double de 1^{re} classe avec octave. Le Bienheureux voulait en outre que, hors le temps de l'Avent et du Carême, on fit l'office du coeur de Marie sous le rite double-majeur, le premier samedi de chaque mois non occupé d'un office de neuf leçons. Aujourd'hui, les prêtres de la Congrégation de Jésus et Marie ont le privilège de réciter l'office votif du Coeur de Marie tous les samedis non occupés par un office de neuf leçons. ___

La doxologie des hymnes s'adressait également au Coeur de Jésus:

XI-155

Fili Dei, splendor Patris,
Per Cor sacrum tuae Matris,
In corde nostro Cor tuum
Vivat, regnet in aeternum.

Dès 1652, le P. Eudes choisit, pour le jour de la fête, des leçons tirées d'un sermon de saint Bernardin de Sienne, qui visaient le Coeur de Marie, et il renvoya celles de saint Bonaventure, qui visaient le Coeur de Jésus, au deuxième et au troisième jours de l'octave, en attendant qu'il les supprimât complètement, pour les introduire dans son office du Coeur de Jésus.

Les hymnes furent modifiées dans le même sens. Les passages qui avaient pour objet direct le Coeur de Jésus furent supprimés, y compris la doxologie, et l'office devint ainsi, dans toutes ses parties, l'office propre du Coeur de Marie, bien qu'on y trouve encore çà et là quelques passages qui visent à la fois le Coeur de Jésus et celui de sa Mère.

Mais si, sous sa forme définitive, l'office du Coeur de Marie n'a plus pour objet immédiat le Coeur de Jésus, on peut dire cependant que la personne de Notre-Seigneur le remplit tout entier.

Cela tient à l'idée que le Bienheureux se faisait de la vie chrétienne.

Nous avons dit ailleurs, qu'il l'envisageait comme la vie et le règne de Jésus dans les âmes, et, que, conformément à cette conception, ce qui le charmait et ce qu'il honorait dans les Saints, c'était surtout la personne adorable de Notre-Seigneur, qui est, avec le Père et le Saint-Esprit, le principe et le terme de tout ce qu'il y a en eux de vie surnaturelle. Nous avons dit aussi que le Bienheureux appliquait ce principe à la dévotion à la sainte Vierge. Le culte qu'il avait pour elle s'élevait jusqu'à son divin

XI-156

Fils, et par lui jusqu'à l'adorable Trinité. C'est à ce point de vue qu'il faut se placer pour comprendre l'office du Coeur de Marie.

Si, en effet, le Coeur de Marie est l'objet immédiat que chante le P. Eudes, il se plaît à l'envisager dans ses rapports avec Jésus qui le remplit de sa vie, le revêt de ses perfections et de ses vertus, l'embrase de son amour, et y trouve en retour l'amour le plus pur, le plus ardent, le plus tendre qu'il puisse recevoir d'une pure créature. Jésus régnant dans le Coeur de sa divine Mère, voilà, ce semble, l'idée dominante de l'office du Bienheureux, le thème ravissant sur lequel il ne se lasse pas de revenir. Invitatoire, antiennes, hymnes, capitules, leçons, répons, versets, toutes les parties de l'office sont remplies de cette grande pensée.

La perfection du règne de Jésus dans le Coeur de Marie tient à la fois à la surabondance de grâce dont la sainte Vierge a été comblée, et à l'admirable fidélité qu'elle a apportée à y correspondre.

Les trois personnes de la Sainte Trinité se sont plu, en effet, à enrichir le Coeur de Marie. Le Père y a établi le règne de son amour, afin de préparer la sainte Vierge à enfanter dans le temps celui qu'il engendre de toute éternité. Le Fils lui a donné son Esprit et son Coeur, afin de la faire vivre de sa vie, et de l'associer à ses mystères et à son oeuvre rédemptrice. Le Saint-Esprit a répandu dans son Coeur la plénitude de toutes les grâces, et surtout il l'a embrasé des ardeurs de la divine charité.

De son côté, dès l'aurore de sa vie, la sainte Vierge s'est donnée à Dieu de tout son coeur, elle l'a aimé avec toute la perfection dont elle était capable, elle a mis sa joie à accomplir en toutes choses sa divine volonté, et à faire généreusement tous les sacrifices qu'il lui demandait, y compris celui de son divin Fils,

XI-157

qu'elle a sacrifié bien souvent dans son Coeur, avant de s'associer à l'immolation du Calvaire. C'est ainsi que le Coeur de Marie est devenu un océan de grâce, le trône de toutes les vertus, l'empire de la divine Volonté, le véritable autel des holocaustes, le modèle et le trésor des chrétiens, la joie de Jésus et le paradis de délices des trois personnes de l'auguste Trinité. C'est ainsi que la sainte Vierge a conçu et

porté Jésus dans son Coeur avant de le porter dans son sein, et qu'elle a mérité de l'enfanter dans le coeur des fidèles. En célébrant ces merveilles, le P. Eudes, on le voit, a chanté toutes les grandeurs du Coeur de Marie, et aussi toutes ses vertus, toutes ses joies, toutes ses douleurs.

Tous ceux qui ont lu et médité l'office du Coeur de Marie, en ont fait l'éloge, comme on peut le voir dans les approbations dont il a été l'objet. Nous ne pouvons les reproduire ici; mais nous nous reprocherions de ne pas citer l'éloge qu'en a fait le Vénérable Boudon, dans son livre du Saint Esclavage: « L'office de ce sacré Coeur, composé par le Révérend Père Eudes, dit-il avec Mgr de Hardivilliers, archevêque de Bourges, remplit les langues du miel et du lait de la sainte Épouse, et le coeur de la tendresse des plus saintes affections »... « L'on peut dire avec vérité, ajoute-t-il, que c'est un office des plus dévots que nous ayons, et qu'il semble que la sainte Vierge en ait inspiré la douceur. Il est bien difficile de le lire avec attention sans avoir le coeur saintement attendri ²⁴. »

La fête du saint Coeur de Marie ne tarda pas à s'implanter dans un grand nombre de Communautés et dans plusieurs paroisses. Un des ennemis du Bienheureux, le bénédictin de Barbéry, reconnaît qu'il avait réussi à l'introduire « en quantité de monastères de

XI-158

Filles de Sainte-Marie, Bénédictines, Ursulines, Carmélites, et à l'Hermitage ²⁵ »; et en 1672, le Bienheureux lui-même constatait avec bonheur qu'on la célébrait déjà par toute la France ²⁶.

Nous ne sommes pas à même de dresser la liste complète des Communautés et des diocèses ou paroisses qui accueillirent la fête du Coeur de Marie, et la célébrèrent avec l'office et la Messe du P. Eudes. Les recherches faites par le R. P. Le Doré et par d'autres membres de la Congrégation de Jésus et Marie, nous permettent cependant d'en indiquer un certain nombre.

Parmi les Communautés, nous pouvons signaler, outre les Religieuses de Notre-Dame de Charité, auxquelles le Bienheureux la donna pour fête titulaire: les Bénédictines du Saint-Sacrement ²⁷, les Bénédictines de Sainte-Trinité de Caen ²⁸, de Montmartre ²⁹, et d'autres monastères du même Ordre ³⁰

²⁴ __ Le Saint Esclavage, traité 2, ch. 3. __

²⁵ __ Cité par le P. Le Doré, Les Sacrés Coeurs, tome I, p. 245. __

²⁶ __ Cf. Circulaire relative à la fête du Coeur de Jésus. __

²⁷ __ Voir le Propre de ces Religieuses publié à Paris, chez Jean Hénault en 1671. Cf. Coeur admirable, liv, 8, ch. 3. __

²⁸ __ Cf. Enfance admirable, part I, ch. 8. __

²⁹ __ Voir le Propre de l'abbaye de Montmartre imprimée à Paris chez Billaine, en 1674. Dans son livre du Saint Esclavage, M. Boudon s'exprime en ces termes au sujet de la célébration de la fête du Coeur de Marie à Montmartre « Il se fait une grande solennité de la fête du Coeur de Marie en la célèbre abbaye de Montmartre, par la singulière piété de la Princesse qui en est la très digne Abbessse. » L'abbessse en question était Madame Françoise-Renée de Lorraine. Cf. Coeur admirable, 1. 8, ch. 3, sect. 11. __

³⁰ __ Cf. Lettres à diverses personnes, Lettre 67. __

, les Religieuses du Refuge de Dijon ³¹, les Francisçains de la Province de France ³², les Clarisses ³³, les Visitandines de Caen,

XI-159

de Paray-le-Monial et d'autres communautés du même Ordre ³⁴, les Religieuses de Notre-Dame de Vernon ³⁵, les Bernardins du Val-Richer ³⁶, le Séminaire de la Madeleine à Dijon ³⁷, les Carmélites de Caen, de Pontoise, de Paris et peut-être celles de Dieppe ³⁸, les Augustines de la Miséricorde de l'Hôtel-Dieu de Québec ³⁹, et un peu plus tard celles de l'Hôpital Général de la même ville ⁴⁰.

Parmi les diocèses où la fête du saint Coeur de Marie fut établie ou tout au moins autorisée, nous pouvons citer les diocèses d'Autun, de Soissons, de Lisieux, d'Évreux, de Coutances et de Toul ⁴¹. Elle fut établie notamment en 1667 dans plusieurs paroisses de la ville d'Évreux ⁴², en 1671 dans l'église

³¹ __ Cf. Le Doré, Les Sacrés Coeurs, tom. 1, p. 129.__

³² __ Cf. Coeur admirable, l. 8, ch. 3, sect. 10.__

³³ __ Les Clarisses étaient alors sous la juridiction des Francisçains et suivaient leurs offices. Encore maintenant, chez les Clarisses de Lyon, de Lourdes, de Valleyfield (Canada), et peut-être dans d'autres monastères, les Soeurs chantent souvent au salut du Saint-Sacrement les 6 dernières strophes de l'hymne des Laudes de l'office du Coeur de Marie: O qualis haec benignitas, etc. __

³⁴ __ Cf. Coeur admirable, l. 8, ch. 3, sect. 10, texte et notes. Voir aussi Le Doré. Les Sacrés Coeurs, tome I, p. 242 sq.__

³⁵ __ Cf. Coeur admirable, l. 8, ch. 3, sec. 10. texte et notes.__

³⁶ __ Cf. Boulay, Vie du P. Eudes, IV, p. 327. __

³⁷ __Boudon, Le Saint Esclavage, traité 2, ch. 3. __

³⁸ __Cf. Coeur admirable, l. 8, ch. 3, sec. 6, texte et note. Voir aussi le Testament du P. Eudes, art. 11, et l'ouvrage du P. Le Doré, Les Sacrés Coeurs, tome 1, p. 164, 245, 295.__

³⁹ __ La fête du S. Coeur de Marie fut établie à l'Hôtel-Dieu de Québec par Mgr de Saint-Vallier, second évêque de Québec, le 15 novembre 1690. Les Soeurs la célébraient le 3 juillet, avec la messe et l'office du P. Eudes. On conserve à l'Hôtel-Dieu le texte des Lettres patentes délivrées à la Communauté par Mgr de Saint-Vallier. Cf. Têtu et Gagnon, Mandements des Évêques de Québec, Québec, 1887. __

⁴⁰ __Fondé par Msr de Saint-Vallier, l'Hopital général fut confié aux Augustines de la Miséricorde, qui y apportèrent leurs dévotions, entre autres la fête du S. Coeur de Marie. Dans la chapelle principale de l'établissement, Mgr de Saint-Vallier fit ériger une chapelle en l'honneur du Coeur de Marie.__

⁴¹ __ Voir les approbations données par ces évêques à l'office du P. Eudes. Elles se trouvent nu tome VII des OEuvres complètes, p. 352 sq. __

⁴² __ Cf. Coeur admirable, l. 8, ch. 3, sect. 10; Memoriale beneficiorum Dei, n. 83.__

paroissiale de Vernon ⁴³, et en 1688 dans la cathédrale de Coutances ⁴⁴.

XI-160

A cette liste déjà longue, il faudrait ajouter celle des nombreuses Confréries du Coeur de Marie établies par le Bienheureux lui-même, par les membres de ses deux Instituts ou, à son exemple, par des prêtres séculiers ou réguliers. Ces Confréries, en effet, avaient toutes pour fête patronale la fête du Coeur de Marie qu'elles célébraient souvent le 8 février, et avec l'office et la messe du Bienheureux. Sans parler des Confréries de ce genre établies dans les Séminaires des Eudistes et les Monastères de Notre-Dame de Charité ⁴⁵, il en existait à Morlaix ⁴⁶, à Arles ⁴⁷, à Rennes ⁴⁸, à Granville ⁴⁹, à Caen ⁵⁰, à Lyon ⁵¹, à Apt ⁵², à Dijon ⁵³, à Montréal ⁵⁴ et en beaucoup d'autres endroits.

Au XVIII^e siècle, la fête du S. Coeur de Marie continue à se répandre, et le P. Bourrée de l'Oratoire réimprima à Lyon l'office du P. Eudes, en y joignant celui que le Bienheureux avait composé en l'honneur

XI-161

du divin Coeur de Jésus, et en les accompagnant l'un et l'autre d'une traduction française et de notes

43 __ Cf. Coeur admirable, 1. c. __

44 __ Costil, Annales, I. 9, n. 3. __

45 __ Voir Oeuvres complètes, tome VIII, p. 513 et sq. __

46 __ Cf. Oeuvres complètes, tome VIII, p. 340, note; Le Doré, Les SS. Coeurs, I, p. 184. __

47 __ Cf. Oeuvres complètes, tome VIII, p. 341, note; Le Doré, Les SS. Coeurs, I, p. 160. __

48 __ Cf. Boulay, Vie du P. Eudes, tome IV, ch. 10. __

49 __ Cf. Boulay, Vie du P. Eudes, tome III, ch. 26. __

50 __ Instructions et exercices propres pour la Confrérie du Sacré Coeur de Marie, établie à Caen dans l'église paroissiale de Saint-Gilles. Caen, Manoury, 1755. Voir aussi le Manuel de la Confrérie du Coeur de Jésus établie à l'Hopital général de Caen. On y trouve la messe et les vêpres de la fête du Coeur de Marie composés par le P. Eudes. __

51 __ Hachette des Portes, La Dévotion au Coeur de Marie, p. 179. Édit. 1825. __

52 __ Hachette des Portes, 1. c., p. 172. L'évêque d'Apt qui autorisa cette confrérie était Mgr Guillard, ancien chanoine de Coutances, qui avait « résigné sa théologie » à M. Blouet. Costil, Annales, I, p. 523. __

53 __ Cf. Le Doré, Les Sacrés Coeurs, I, p. 129-130. __

54 __ Une confrérie du S. Coeur de Marie fut établie dans l'église paroissiale de Ville-Marie (Montréal) le 10 janvier 1722, par Mgr de Saint-Vallier. Cf. Tétu et Gagnon, Mandements des Évêques de Québec, tome I, p. 505. __

explicatives ⁵⁵.

En 1726, le P. de Galliffet, qui sollicitait en Cour de Rome l'établissement de la fête du Coeur de Jésus, demanda également l'institution d'une fête en l'honneur du Coeur de Marie. Ses efforts n'aboutirent pas, mais il est intéressant de noter qu'il alléguait, à l'appui de sa demande, les approbations épiscopales obtenues par le P. Eudes, et que l'office qu'il proposait pour cette fête, contenait beaucoup d'emprunts faits à celui du Bienheureux.

Plus heureuses que le P. de Galliffet, les Religieuses de Notre-Dame de Corbeil obtinrent de Pie VI, en 1787, l'autorisation de célébrer la fête du Coeur de Marie le 22 août, sous le rite double de 1re classe avec octave, et la concession pour cette fête d'un office et d'une messe propres qui n'étaient autres que l'office et la messe du P. Eudes ⁵⁶. Détail intéressant à noter, le Rescrit pontifical est daté du 8 février, jour choisi par le Bienheureux pour la fête du Coeur de Marie.

Devenue prieure du Carmel de Saint-Denys, Madame Louise de France obtint du même Pape, pour les soixante-deux monastères de son Ordre établis en France, la permission de célébrer la fête du saint Coeur de Marie le 8 février, et la date de la fête aussi bien que les circonstances qui en amenèrent l'établissement, montrent qu'il s'agit de la fête instituée par le P. Eudes ⁵⁷. Nous ne pouvons affirmer qu'on se servait

XI-162

pour la célébrer de la messe et de l'office composés par lui; mais cela n'a rien que de très vraisemblable.

Vers la même époque, Madame de Pardailhan d'Antin, abesse de Fontevrault, obtenait de Pie VI la même faveur pour les cinquante-deux maisons de son Ordre établis en France. Seulement à Fontevrault, la fête du Coeur de Marie était fixée au dimanche dans l'octave de la Visitation, et se célébrait sous le rite double de 2e classe avec octave ⁵⁸.

Enfin, le 22 mars 1799, Pie VI autorisa l'archevêque de Palerme à établir la fête du Coeur de Marie dans sa ville épiscopale et dans quelques communautés religieuses. L'archevêque la fit célébrer dans tout son diocèse, avec un office propre où l'on retrouve, comme dans la plupart des offices de ce genre, des emprunts manifestes faits à l'office du P. Eudes ⁵⁹.

Sous Pie VII et Pie IX, la fête du saint Coeur de Marie prit encore de nouveaux accroissements.

Le 31 août 1805, Pie VII décida que l'on accorderait aux diocèses et aux communautés qui en feraient la demande, l'autorisation de célébrer cette fête, en se servant de l'office et de la messe de Notre-Dame des Neiges, hormis les leçons du 2e Nocturne qui seraient celles du 5e jour de l'octave de la Nativité de la sainte Vierge.

⁵⁵ ___ Nous reviendrons plus loin, à propos de l'office du Coeur de Jésus, sur le livre du P. Bourrée. ___

⁵⁶ ___ Cf. Offices en l'honneur du Coeur adorable de Jésus et du très saint Coeur de Marie, à l'usage des Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame de Corbeil, I vol. in-12, sans date ni lieu d'impression. ___

⁵⁷ ___ Hachette des Portes, La Dévotion au Coeur de Marie, p. 194 sq. le Carmel de Saint-Denys, grevé de lourdes dettes, fit voeu en 1769 de faire tous les ans une neuvaine qui commencerait le 8 février en l'honneur du Saint Coeur de Marie, et de lui bâtir une chapelle, pour obtenir l'entrée d'un sujet qui payât les dettes de la Communauté, et à ce moment, Madame Louise de France se décidait à entrer dans ce monastère que son entrée sauva d'une ruine imminente. Quelques années auparavant le Carmel de Trévoux avait obtenu une faveur analogue en faisant voeu de célébrer chaque année la fête du S. Coeur de Marie. Cf. Hachette des Portes, l.c., p.57 sq. ___

⁵⁸ ___ Hachette des Portes, l. c., p. 57 sq. ___

⁵⁹ ___ Nilles, De Rationibus, tom 1, p. 562; tom 2, p. 418. ___

XI-163

Enfin, le 21 juillet 1855, la Sacrée Congrégation des Rites approuva un office et une messe propres du saint Coeur de Marie, dont l'usage fut concédé aux églises et aux communautés qui en firent la demande.

Pendant ce temps, les enfants du Père Eudes continuaient à célébrer la fête du Coeur de Marie avec la messe et l'office composés par le Bienheureux, et nous avons déjà dit qu'en 1864, ils obtinrent du Pape Pie IX l'autorisation de les conserver, ainsi que la messe et l'office du Sacré Coeur de Jésus.

Le P. Eudes avait l'espoir que la fête du saint Coeur de Marie deviendrait un jour une fête de l'Église universelle ⁶⁰. Le jour où cette espérance se réalisera ne semble pas éloigné, car de divers côtés on supplie le Souverain Pontife de consacrer le genre humain au très saint Coeur de Marie, et cet acte, s'il a lieu, amènera certainement l'extension de la fête à toute l'Église. Ce serait pour nous une bien grande joie que l'Église acceptât, pour la célébrer, l'office et la messe composés par le Bienheureux.

6. La Fête et l'Office de saint Joseph.

(19 mars.)

Dans le Propre de 1652, le P. Eudes nous dit qu'il a emprunté son office de saint Joseph au propre de plusieurs églises. Nous ne savons de quelles églises il s'agit. Les antiennes, les hymnes, les répons et l'invitatoire ne sont pas les mêmes que dans le bréviaire romain. Dans les éditions suivantes, le Bienheureux retoucha son office: il changea l'invitatoire, et les leçons du 1er Nocturne, et il remania les hymnes. Les répons du 2e et du 3e Nocturnes contiennent les bénédictions qui forment la dernière partie

XI-164

de la Salutation que nous récitons chaque Jour en l'honneur de saint Joseph: Ave, Joseph, imago Dei Patris: et l'hymne des Laudes rappelle la consécration de la Congrégation de Jésus et Marie à la sainte Famille. Voici les strophes où il en est question:

O ter beata Trinitas,
Jesus, Joseph et Maria:
Mirabilis communitas,
Coetusque nostri regula.

Hanc Trinitatem laudibus
Noster chorus sic efferat,
Ut hanc sequatur actibus,
Moresque sanctos exprimat.

Jesus, Joseph et Maria,
Orbis fidelis gaudium,
Coetusque nostri gloria,
In corde regnent omnium.

7. La Fête et l'Office de saint Gabriel.

(23 mars.)

Le B. P. Eudes avait une grande dévotion à saint Gabriel, parce qu'il voyait en lui l'Ange servant de Jésus et l'Ange gardien de la très sainte Vierge. Le Cardinal de Bérulle avait composé un office en l'honneur de ce glorieux Archange. Le P. Eudes l'adopta. Il n'y fit aucun changement dans le Propre de 1652; mais dans les éditions suivantes, il en modifia les hymnes .

8. La Fête et l'Office de Notre-Dame de Pitié.

⁶⁰ __ Circulaire de 1672. __

(Le vendredi de la semaine de ta Passion.)

Le 22 août 1727, le Pape Benoit XIII inscrivit au calendrier de l'Église universelle, sous la dénomination

XI-165

de Fête des Sept Douleurs de la sainte Vierge, une fête dont l'origine remonte au XVe siècle, et que, au temps du P. Eudes, on célébrait en plusieurs églises de France le vendredi de la semaine de la Passion, sous le titre de Notre-Dame de Pitié ou de la Compassion de la sainte Vierge.

Cette fête existait à l'Oratoire, et le P. Eudes l'aimait d'autant plus que, comme il le remarque dans le Royaume de Jésus ⁶¹, il revêtit l'habit ecclésiastique le jour où on la célébrait. Il n'est donc pas étonnant qu'il l'ait établie dans sa Congrégation. Nous croyons même qu'il le fit de très bonne heure, peut-être dès l'origine. En tout cas, la fête figure déjà au Propre de 1652, avec un office composé en grande partie par le Bienheureux. Plus tard, l'auteur en modifia les hymnes; il changea également l'oraison et l'invitatoire, pour les accommoder à l'habitude qu'il avait prise de faire du Coeur de Marie l'objet de sa contemplation et de son amour, dans les hommages qu'il rendait à la sainte Vierge, et qui lui faisait envisager la fête de Notre-Dame de Pitié comme la fête des douleurs du Coeur de Marie. Dans l'oraison qu'il composa dans ce but, il eut soin de faire entrer cette belle pensée de saint Laurent-Justinien, que le Coeur de Marie devint, au pied de la croix, le miroir vivant de la passion de son Fils, et l'image parfaite de sa mort. On trouve, dans le XIIe livre du Coeur admirable, deux chapitres entiers sur les douleurs de Marie durant la Passion, que l'on peut regarder comme un commentaire de l'office de Notre-Dame Pitié.

XI-166

9. La Fête et l'Office de l'Apparition de Notre-Seigneur à sa très sainte Mère.

(Le premier jour libre après l'octave de Pâques.)

La fête de l'Apparition de Notre-Seigneur à sa très sainte Mère est une de celles que le P. Eudes appelle les fêtes du Coeur de Marie ⁶² ». « C'est, dit-il, la fête de la résurrection du Coeur de la Mère du Rédempteur, qui est ressuscité en la résurrection de son Fils: Revixit spiritus ejus, et a été comblé de la plus grande joie qui se puisse imaginer, lorsque ce Fils bien-aimé l'a visitée après sa résurrection. »

Cette fête est un fruit de la piété du P. Eudes à l'égard de Marie. Nous ne croyons pas que, avant lui, on l'ait célébrée nulle part. Dans la Préface au Propre de 1652, il allègue à l'appui de l'apparition de Notre-Seigneur à sa sainte Mère, le témoignage de plusieurs Pères de l'Église, et il s'efforce de montrer que, le fait étant certain, rien n'est plus légitime que de faire de ce mystère l'objet d'une fête spéciale. « Si, dit-il, l'Église fait plusieurs fêtes particulières en l'honneur de la visite que Notre-Dame a rendue à sa cousine sainte Élisabeth, en l'honneur de l'Épiphanie, c'est-à-dire, de l'apparition ou manifestation que le divin Enfant Jésus a faite de soi-même aux saints Rois, et même en l'honneur de l'apparition de sainte Agnès à ses parents; et si la même Église honore et célèbre, durant le temps pascal, les autres apparitions de Notre-Seigneur ressuscité à ses Apôtres et Disciples, à sainte Madeleine et aux saintes femmes, quelle fête, quel honneur, quelle dévotion mérite la visite et l'apparition de Jésus triomphant et glorieux à sa très chère Mère ! » .

XI-167

Dès 1651, le Bienheureux avait composé pour cette fête un office propre, qui fut approuvé le 29

⁶¹ ___ Dédicace à Jésus et à Marie. ___

⁶² ___ Coeur admirable, I. 11, ch. 2. ___

avril par les Docteurs des Gardies de Parlagés et Raguier de Poussé, en même temps que l'office des Joies de la Bienheureuse Vierge. Il le publia dans le Propre de 1652; mais, suivant son habitude, il en retoucha les hymnes dans les éditions suivantes.

L'office du P. Eudes est à la fois plein de grâce et de piété. Les Bénédictines du Saint-Sacrement l'adoptèrent, et après l'avoir un peu remanié, elles le firent approuver par le Cardinal de Vendôme le 26 mai 1668. La messe contient une jolie prose modelée sur celle de Pâques, *Victimae paschali laudes*.

10. La Fête de l'Office des Joies de Marie.

(8 juillet.)

La fête des Joies de la sainte Vierge est encore une de celles que le Bienheureux appelait les fêtes du Coeur de Marie. Elle existait avant le P. Eudes. L'auteur de la Triple Couronne la signale en effet parmi les fêtes de la sainte Vierge ⁶³, et, dans le Propre de 1652, le bienheureux lui-même nous apprend qu'on trouvait une messe des Joies de Marie dans le missel de Paris et dans plusieurs autres. Elle était fixée au 5 juillet. Avant de la célébrer solennellement dans son Institut, le P. Eudes recommandait à ses fils et à ses filles de la célébrer en particulier. « A propos de joie, mandait-il un jour aux Religieuses de Notre-Dame de Charité, je vous écris cette lettre le 5 de juillet, qui est le jour de la fête des Joies de la très sainte Vierge, notre bonne Mère. Si vous n'y avez pas pensé, je prie notre chère Mère de vous marquer un autre jour auquel vous ferez cette fête ».

XI-168

Et il ajoutait en finissant: « Je vous prie de communiquer cette lettre à nos chers Frères, afin que, s'ils avaient oublié de faire la fête des Joies de la sainte Vierge, ils réparent ce défaut ⁶⁴. »

Cependant le P. Eudes ne tarda pas à composer un office et une messe propres qu'il inséra dans le Propre de 1652. Seulement, suivant son habitude, il en retoucha les hymnes dans les éditions qui suivirent. L'office du P. Eudes a pour objet les joies principales dont la sainte Vierge fut favorisée ici-bas, et aussi celles dont elle jouit maintenant dans le ciel. Après les avoir chantées dans son office, le Bienheureux en expliqua la nature dans l'Enfance admirable, et, dans la lettre que nous venons de citer, il indique les moyens à prendre pour les honorer comme il convient.

11. La Fête et l'Office de Notre-Dame des Anges.

(2 août.)

« Le 2 août, dit le P. Poiré dans la Triple Couronne ⁶⁵, l'Ordre de Saint-François généralement célèbre avec une très particulière dévotion la fête de Notre-Dame des Anges, ou de la Portioncule, en mémoire des rares faveurs que saint François reçut du ciel en la même église, et des indulgences qu'il obtint par l'intercession de la très sainte Vierge, à tous ceux qui visiteraient l'église de Notre-Dame des Anges en la ville d'Assise. » De bonne heure, le P. Eudes adopta cette fête pour sa Congrégation; mais il ne lui assigna point d'office propre. On se servait, pour la célébrer, de l'office du saint Coeur de Marie, et l'on faisait mémoire

XI-169

des Saints Anges avec des antiennes et une oraison qui rappellent la domination de Marie sur les Choeurs

⁶³ ___ Triple Couronne, Traité 4, ch. 8. ___

⁶⁴ ___ Cf. Lettres aux Religieuses de Notre-Dame-de-Charité, Lettre 2. ___

⁶⁵ ___ Traité 4, ch. 8. ___

angéliques.

12. La Fête et l'Office de saint Lazare.

(2 septembre.)

On conservait à Autun, du temps du P. Eudes, le chef de saint Lazare. Durant la mission de 1648, le Bienheureux demanda qu'on voulût bien lui accorder une dent du Saint. On ne réussit à la détacher du chef, qu'à la suite du voeu fait par le Bienheureux de composer un office du Saint, et de le faire réciter sous le rite double dans sa Congrégation. L'office du P. Eudes est celui du commun des Martyrs, mais avec une oraison, des leçons et des antiennes propres. Fixée d'abord au 17 décembre, la fête de saint Lazare fut célébrée plus tard le 1er septembre, et à partir de 1672, le 2 du même mois.

A l'Oratoire, on faisait aussi la fête de saint Lazare, mais en se servant de l'office d'un Confesseur Pontife, à l'exception de l'homélie qu'on empruntait au commentaire de saint Augustin sur le XIe chapitre de saint Jean: Erat languens Lazarus.

13. La Fête et l'Office du saint Nom de Marie.

(25 septembre.)

La fête du saint Nom de Marie remonte au XVIe siècle, et c'est l'Église de Cuenza en Espagne qui fut la première autorisée à la célébrer. Elle obtint ce privilège en 1513, alors que les Franciscains étaient encore en instances pour obtenir la faveur de célébrer la fête du saint Nom de Jésus. C'est en 1683, trois ans après la mort du P. Eudes, que la fête de

XI-170

saint Nom de Marie fut introduite dans le calendrier de l'Église universelle, et nous avons vu plus haut que la fête du saint Nom de Jésus n'y fut inscrite qu'en 1721, en sorte que, de toutes manières, la fête du saint Nom de Marie précéda celle du saint Nom de Jésus.

Le P. Eudes fut l'un des apôtres les plus zélés de la dévotion au saint Nom de Marie, qu'il unissait à la dévotion à son très saint Coeur, aussi s'empressa-t-il d'adapter pour sa Congrégation la fête du saint Nom de Marie; il composa même pour cette fête un office et une messe propres, qu'il publia, nous l'avons dit, à Autun en 1648, en même temps que l'office et la messe du saint Coeur de Marie, et, comme le Bienheureux le remarque lui-même, les approbations qu'il obtint pour le dernier de ces offices s'étendaient également au premier.

Cet office ⁶⁶ est l'un des plus anciens qui soient sortis de la plume du Bienheureux, et c'est aussi, croyons-nous, l'un des plus beaux. Le P. Eudes ne s'est pas contenté d'y chanter les gloires de Marie, il s'est ingénié à faire entrer dans les différentes parties de son office, spécialement dans les leçons, dans les répons, et dans les hymnes qu'il retoucha plusieurs fois, les diverses significations du Nom de Marie indiquées par les écrivains ecclésiastiques, et dont il s'est plu à dresser la liste ⁶⁷.

On sait que le P. Eudes aimait à ne point séparer Marie de Jésus, et que, proportion gardée, il aimait à redire de la Mère ce qu'il disait du Fils. On ne sera donc pas surpris que, dans son office, il applique au saint Nom de Marie beaucoup de pensées et de textes

XI-171

que l'on rencontre dans l'office du saint Nom de Jésus. On ne sera pas étonné non plus qu'il unisse dans ⁶⁶ ___ Offices, Édit, de 1652, Préface. ___

⁶⁷ ___ On la trouve dans l'Enfance Admirable, dans le Livre de la Dévotion au très saint Coeur et au très saint Nom de la Bienheureuse Vierge, et dans le livre des Offices. ___

un même chant de louange et d'amour le Nom du Fils et celui de la Mère. Et comme il aimait à dire: Le Coeur de Jésus et de Marie, il n'est pas surprenant qu'il dise aussi Le Nom de Jésus et de Marie, comme il le fait, par exemple, dans la première antienne de Laudes: Vivet Nomen Jesu et Mariae, et regnabit in caelo et in terra, et regni ejus non erit finis.

Dans la rédaction primitive, les hymnes se terminaient par la doxologie suivante, où le nom du Fils et celui de la Mère se trouvent associés d'une manière analogue:

Jesu, Vita, Regnum Patris,
Nomen tuum. Nomen Matris,
In corde vivat omnium,
Vivat, regnet in saeculum.

Dans la suite, le P. Eudes changea cette doxologie et, à partir de 1663, dans toutes ses éditions de l'office, les hymnes se terminent uniformément par les deux strophes suivantes:

O exilii solatium,
Maria, spes fidelium,
Esto Maria servulis,
Esto Parens infantulis.

Jesu, Paterni Nominis
Matrisque splendor Virginis,
Patri, Tibi, Paraclito
Sit laus in omni saeculo.

14. La Fête et l'Office de Notre-Dame de la Victoire. (7 octobre.)

La fête de Notre-Dame de la Victoire fut instituée par saint Pie V, en mémoire de la grande victoire

XI-172

remportée par les chrétiens sur les Turcs, dans les eaux de Lépante, en 1571, et attribuée communément à la protection de la sainte Vierge.

Le P. Eudes avait une grande dévotion à Notre-Dame de la Victoire, et c'est sous ce vocable qu'en 1643 il dédia à la sainte Vierge une chapelle érigée en la paroisse d'Alleaume, dont le titulaire était inconnu.

Dans le Propre de 1652, on trouve un office de Notre-Dame de la Victoire, qui est, semble-t-il, de la composition du P. Eudes, et dont il retoucha plus tard les hymnes. Les leçons du second Nocturne racontent la victoire des chrétiens à Lépante et l'établissement de la fête de Notre-Dame de la Victoire. Mais dans l'oraison, dans les hymnes et dans tout le corps de l'office, le Bienheureux célèbre les victoires plus glorieuses encore remportées par Marie sur Satan; et la grâce qu'il nous fait solliciter comme fruit spécial de la fête, c'est celle de remporter, à l'exemple et avec le secours de Marie, une victoire complète sur le démon et les autres ennemis de notre salut.

15. La Fête et l'Office de la sainte Enfance de Marie.

(12 octobre.)

« Jésus et Marie étant unis ensemble, dit le P. Eudes, de la manière la plus divine et la plus étroite qui fut ni qui sera, jamais, nous ne devons jamais les séparer dans nos devoirs et exercices de piété et de religion. C'est pourquoi, comme il n'y a point aujourd'hui de véritable chrétien qui n'ait beaucoup de vénération pour la divine Enfance de son Rédempteur, il n'y en a point aussi qui ne soit

obligé d'avoir une singulière dévotion à la sainte Enfance de la sacrée Mère de son Sauveur ⁶⁸. »

XI-173

La dévotion au saint Enfant Jésus fut très répandue au XVII^e siècle; on le voit, le P. Eudes eût voulu qu'il en fut de même de la dévotion à la sainte Enfance de Marie, et c'est pour la répandre qu'il composa son beau livre de l'Enfance admirable. C'est le désir de ne point séparer Marie de Jésus, qui lui fit établir une fête spéciale en l'honneur de la sainte Enfance de Marie, lorsqu'il établit dans son Institut la fête de la divine Enfance de Jésus. Ces deux fêtes, en effet, remontent à la même époque ou à peu près: elles ne figurent l'une et l'autre que dans le Propre de 1672.

En étudiant les deux offices, on est frappé, d'ailleurs, de l'espèce de parallélisme que le Bienheureux a observé par endroits dans la composition de l'un et de l'autre. Il est manifeste, par exemple, que les antiennes des Matines se correspondent dans les deux offices, et il en est de même de plusieurs versets.

Dans le reste de l'office, on remarquera aisément un assez grand nombre d'imitations ou d'emprunts faits soit au commun de la sainte Vierge, soit à l'office propre de quelques-unes de ses fêtes, entre autres à l'office de la Nativité.

16. La Fête et l'Office du divin Coeur de Jésus,

(20 octobre.)

La fête du divin Coeur de Jésus remonte au P. Eudes. C'est lui qui, le premier, l'établit dans l'Église catholique; c'est sous son influence qu'elle a commencé à se répandre en France et à l'étranger, et, encore maintenant, nulle part on ne la célèbre avec plus de solennité que dans les Instituts fondés par le Bienheureux ⁶⁹.

XI-174

La fête du Coeur de Jésus ne fut solennisée dans la Congrégation de Jésus et Marie que vers 1672. M. Martine rapporte, il est vrai, que dès le 26 octobre 1643, dans une lettre à M. Mannoury, le P. Eudes marquait les deux fêtes qu'il fallait célébrer chaque année en l'honneur des sacrés Coeurs de Jésus et de Marie ⁷⁰. D'autres documents, que nous avons signalés, semblent prouver que, dès cette époque, la fête du Coeur de Marie eut sa messe et son office propres. Mais il n'en fut pas de même de la fête du Coeur de Jésus. Jusqu'en 1672, ce fut une fête purement privée, sans aucun caractère liturgique.

C'est quand il vit la fête du Coeur de Marie solidement établie et adoptée dans un grand nombre de Communautés religieuses, et même dans plusieurs diocèses, que le Bienheureux crut le moment venu d'établir une fête analogue en l'honneur du Coeur de Jésus, et qu'il composa pour cette solennité une nouvelle messe et un nouvel office. D'après le P. de Montigny de la Compagnie de Jésus, l'un des

⁶⁸ __ Enfance admirable, 1^{re} partie, ch. 3. __

⁶⁹ __ La fête du Coeur de Jésus y est célébrée sous le rite double de première classe avec octave. Le P. Eudes voulait en outre que hors le temps de l'Avent et du Carême, ses enfants fissent l'office du Coeur de Jésus, sous le rite double majeur, le premier jeudi de chaque mois non occupé par un office de neuf leçons. Aujourd'hui, les prêtres de la Congrégation de Jésus et Marie ont le privilège de réciter l'office votif du Coeur de Jésus tous les jeudis non occupés par un office de neuf leçons. __

⁷⁰ __ Vie du P. Eudes, livre 8, n. 35. __

biographes du P. Eudes, la composition en aurait été achevée dès 1659 ⁷¹. C'est peut-être à cette époque que

XI-175

le Bienheureux y mit la main, mais il ne l'achèva, semble-t-il, que beaucoup plus tard. Nous croyons en trouver la preuve dans la seconde édition du *Propre de la Congrégation* qui parut, comme nous l'avons dit, en 1668. Non seulement il n'y est pas question de l'office du Coeur de Jésus, mais on y trouve encore dans l'office du Coeur de Marie les leçons de saint Bonaventure sur la blessure du Coeur de Jésus, qui entrèrent plus tard dans l'office nouveau. Cet office ne dut être achevé qu'en 1669, ou même en 1670. En tout cas, il ne fut soumis qu'en 1670 à l'approbation des Docteurs Le Goux, De Blanger et de Trousseville, et ce n'est qu'à cette époque que le P. Eudes sollicita et obtint des Évêques compétents l'autorisation d'en faire usage dans ses Séminaires.

Elle lui fut accordée en 1670, le 8 mars par Mgr de la Vieuville Évêque de Rennes, le 20 avril par Mgr de Loménie de Brienne Évêque de Coutances, le 8 octobre par Mgr de Maupas Évêque d'Évreux; en 1671, le 3 février par Mgr Harlay de Champvallon Archevêque de Rouen, et le 24 septembre par Mgr de Nesmond Évêque de Bayeux ⁷².

Le P. Eudes attendit encore près d'un an avant de faire célébrer la fête du Coeur de Jésus, peut-être afin de pouvoir mettre la dernière main à son office, qui ne fut imprimé, ce semble, qu'en 1672. Enfin, le 29 juillet de cette année 1672, il expédia à toutes les maisons de son Institut la Messe et l'office du Coeur de Jésus, en les invitant à en célébrer la fête, le 20 octobre, avec toute la solennité

⁷¹ __Voici le texte du P. de Montigny: « Il y avait déjà treize ans ou environ que le P. Eudes avait composé et fait approuver par plusieurs prélats une messe et un office particulier pour la solennité du Coeur de Jésus... Il crut, en 1672, que le temps était arrivé de l'établir. » Vie manuscrite du P. Eudes conservée aux Archives de la Congrégation, tom. 2, p. 442. Les premières approbations obtenues par le P. Eudes pour l'office du Coeur de Jésus datent de 1670. L'assertion du P. de Montigny est donc erronée, mais elle deviendrait à peu près exacte, si, au lieu de treize, on lisait trois, ce qui est peut-être le vrai texte de l'auteur, que le copiste aura altéré par mégarde. __

⁷² __ Voir le texte de ces autorisations dans les *Oeuvres complètes*, tome VIII, p. 380 sq.__

possible ⁷³. Elle

XI-176

fut, en effet, célébrée cette année-là même dans toutes les maisons de la Congrégation, sauf à Rouen, où Mgr de Médavy qui venait de succéder à Mgr de Harlay, refusa d'en permettre la célébration ⁷⁴. Dès l'année suivante, du reste, il revint sur sa décision, et la maison de Rouen put aussi célébrer solennellement la fête nouvelle. L'octave n'était pas encore imprimée quand parut la circulaire de 1672, mais elle le fut sans tarder, car on la trouve dans la

XI-177

troisième édition du Propre de la Congrégation qui parut précisément en 1672.

Au point de vue de la solennité, le P. Eudes ne fait aucune différence entre la fête du divin Coeur de Jésus et celle du saint Coeur de Marie; elles se célèbrent l'une et l'autre sous le même rite, et elles sont regardées l'une et l'autre comme les fêtes patronales de la Congrégation. La fête du Coeur de Jésus l'emporte évidemment en excellence. A ce point de vue, elle est, comme dit le Bienheureux, « la fête des fêtes, d'autant que c'est la fête du Coeur admirable de Jésus, qui est le principe de tous les mystères qui sont contenus dans les autres fêtes qui se font dans l'Église, et la source de tout ce qu'il y a de grand, de saint et de vénérable dans ces autres fêtes ⁷⁵ ». Toutefois elle est postérieure en date à la fête du Coeur de Marie, et il semble que le Bienheureux ait toujours conservé pour celle-ci une certaine prédilection.

Nous avons vu que le P. Eudes retoucha à plusieurs reprises son office du saint Coeur de Marie. Il n'en fut pas de même pour l'office du divin Coeur de Jésus. Le Bienheureux réussit à lui donner du premier coup toute la perfection désirable, et jamais il n'en modifia ni le fond ni la forme.

⁷³ M. martine, Vie du P. Eudes, livre 7, n. 12, et, après lui, le R.P. Le Doré, Les Sacrés Coeurs de le V.J. Eudes, I, p. 207 sq., et le P. boulay, Vie du P. Eudes, IV, ch 11, affirment que la fête du Coeur de Jésus fut célébrée pour la première fois au Séminaire de Rennes, le 31 août 1670. M. Martine est, croyons-nous le seul des anciens biographes du Bienheureux, qui affirme le fait, et il semble que son assertion repose uniquement sur les lettres d'institution du Séminaire de Rennes. Voici, d'ailleurs, ses propres paroles: « Une des choses qui firent le plus plaisir au serviteur de Dieu, dans les lettres d'institution que Mgr de la Vieuville lui accorda pour le Séminaire de Rennes, c'est la permission qu'il leur donne de célébrer dans leur chapelle la fête du divin Coeur de Jésus, qui n'avait point encore été établie dans aucune de ses maisons, et qui ne le fut que deux ans après dans le Séminaire de Caen. Il l'avait d'abord placée au 31 du mois d'août; elle y fut célébrée à Rennes avec grande solennité, et elle y continua les autres années jusqu'à ce que, ayant été dans la suite établie dans les autres maisons, elle fut fixée au 20 octobre ou au dimanche suivant. » La célébration de la fête du sacré Coeur de Jésus à Rennes, le 31 août 1670, nous paraît extrêmement douteuse. Voici pourquoi: -- 1. Dès le mois de juillet 1670, le P. Eudes avait abandonné la date du 31 août, et fixé au 20 octobre la fête du Coeur de Jésus comme il appert des approbations délivrées au Bienheureux, le 29 juillet 1670, par Mgr de Loménie de Brienne et le 8 octobre de la même année par Mgr de Maupas.-- 2. Si l'on pouvait inférer des lettres d'institution du Séminaire de Rennes, que la fête du Coeur de Jésus y fut célébrée le 31 août 1670, il faudrait également inférer des approbations que nous venons d'indiquer, qu'on la célébra à Coutances et à Évreux le 20 octobre de la même année.-- 3. La circulaire de 1672 ne fait aucune allusion à l'existence antérieure de la fête du Coeur de Jésus dans une des maisons de l'Institut, elle l'impose à toutes, sans exception ni distinction. -- 4. Nous sommes intimement convaincus que, si l'office du P. Eudes était achevé en 1670, il ne fut imprimé qu'en 1672, et le Bienheureux nous apprend lui-même que, quand il adressa sa circulaire aux diverses maisons de sa Congrégation, l'octave n'était pas encore imprimée. __

⁷⁴ Voir ci-dessus, page 104, la lettre du Bienheureux à ce Prélat. __

⁷⁵ Coeur admirable, liv. 12, 3e méditation. __

Le thème principal de cet office, c'est l'amour du Coeur de Jésus: son amour pour son Père, dont il met son bonheur à chanter les louanges et à faire en toutes choses sa très sainte volonté; son amour pour sa divine Mère, à laquelle il se donne pour être son esprit et son coeur; mais plus encore son amour pour nous, et le retour d'amour qu'il attend de notre part.

Au moment même où le Jansénisme restreignait à quelques privilégiés le bénéfice de la Rédemption, le P. Eudes appelait tous les peuples au Coeur de Jésus,

XI-178

en leur affirmant hardiment que son amour s'étend à tous les hommes sans exception, et qu'il n'en est pas un seul qui puisse échapper à sa salutaire influence. Il célébrait l'excès d'amour qui fit descendre le Fils unique de Dieu dans le sein de sa divine Mère, pour opérer notre salut; l'impatience qu'il avait de s'immoler pour nous sur le Calvaire, et de se faire notre aliment dans l'Eucharistie; la générosité avec laquelle il a enduré pour nous la mort la plus affreuse; la libéralité avec laquelle il se donne à nous pour être notre père, notre époux, notre chef, notre coeur, notre vie, en attendant qu'il soit notre récompense dans l'éternité; la tendresse avec laquelle il nous invite à déposer toute crainte, et à aller à lui avec une confiance toute filiale; le désir ardent qu'il a de prendre possession de nos coeurs, afin, de les embraser de l'amour divin et de les offrir en holocauste à son divin Père; la joie qu'il éprouve à s'unir à nous et à nous voir unis les uns aux autres par les doux liens de la charité.

Et en célébrant ces ineffables merveilles de l'amour d'un Dieu, le P. Eudes se laisse aller à des transports d'admiration et d'amour; il s'offre à Jésus pour l'aimer de tout son coeur; il proteste à Jésus qu'il ne veut que lui, qu'il sera désormais son trésor, sa joie sa vie, son tout; il invite toutes les créatures à chanter ses louanges, et il trouve des accents d'une admirable énergie pour exprimer le vif désir qu'il a de voir le Coeur de Jésus vivre et régner dans tous les coeurs.

On le voit par cette esquisse sommaire, l'office du P. Eudes a pour objet, non pas, comme on l'a dit ⁷⁶, le Coeur de Jésus et de Marie, mais uniquement le

XI-179

Coeur de Jésus. Seulement, aux yeux du Bienheureux, le Coeur de Jésus est le coeur de l'Église catholique tout entière. Il s'est donné d'une manière toute spéciale à la très sainte Vierge, et il se donne encore à chacun de nous, pour nous remplir de son esprit, nous associer à sa vie, nous revêtir de ses dispositions et de ses vertus; et, en retour, il nous permet de disposer de sa vie et de ses mérites, et d'en faire usage pour nous acquitter de nos obligations envers Dieu même et envers les créatures. Le P. Eudes s'est efforcé de faire entrer ces pensées dans son office. Elles y occupent une place considérable, et elles en constituent l'un des traits distinctifs. Il n'y a là, d'ailleurs, qu'une application à la dévotion au Sacré Coeur des enseignements de saint Paul sur l'union de Jésus-Christ avec les membres de son corps mystique, dont on sait que le P. Eudes avait fait la base de sa spiritualité.

Jusqu'ici, en étudiant l'office du divin Coeur de Jésus, nous n'avons parlé que d'amour. Le Bienheureux cependant n'a pas oublié le coeur de chair. Il en est question en divers endroits de l'office, spécialement dans les leçons du second Nocturne pour le jour de la fête et les huit jours de l'octave. Elles roulent presque toutes sur la blessure faite au Coeur de Jésus par le soldat romain. Seulement, dans cette blessure visible, le Bienheureux voit surtout une image de la blessure invisible faite par l'amour au Coeur du bon Maître, et c'est pour ce motif que, dans son office, c'est surtout l'amour de Jésus qu'il se plaît à chanter, comme l'ont fait après lui tous ceux qui ont composé des offices en l'honneur du Coeur de Jésus.

La Messe qui correspond à cet office exprime des pensées et des sentiments analogues. Le thème en est toujours l'amour du Coeur de Jésus: c'est Jésus

XI-180

⁷⁶ ___ Letierce, *Le Sacré Coeur et la Visitation*, p. 111. Cf. *Introduction du Coeur admirable*, p. LXXXVIII. ___

nous donnant son Coeur, et s'emparant du nôtre, pour l'offrir, avec le sien à son divin Père, et y faire régner l'amour de Dieu et du prochain. La prose Gaudeamus est vraiment magnifique. Le P. Eudes y célèbre avec des transports de joie et d'amour les gloires du Sacré Coeur. L'élévation de la pensée, la vivacité du sentiment et la perfection de la forme en font un vrai chef-d'oeuvre.

Tous ceux qui ont étudié l'office et la Messe du Sacré Coeur s'accordent à en proclamer la beauté.

« Le P. Eudes a composé pour la fête du Coeur de Jésus, dit M. Hérain, un Office avec ses hymnes, une Messe avec sa prose, dont la seule lecture est capable d'embraser les coeurs, tant ils sont pleins de lumière, de grâce et d'onction ⁷⁷. »

Nul autre office, croyons-nous, dit le R. P. Le Doré, ne révèle en termes plus chaleureux les trésors de douceur, de miséricorde et de bonté que renferme le Coeur si plein d'amour du divin Maître.

Les textes empruntés à la Sainte Écriture, les paraphrases des antiennes et des répons, les leçons de saint Bernard, de saint Bonaventure, de saint Cyrille, etc . . . , les hymnes surtout sont comme autant de jets de feu qui s'échappent tour à tour du Coeur adorable de Jésus-Christ, et de l'âme de celui qui chante son amour, ses grandeurs et ses charmes. Partout, c'est l'expression la plus vive de la joie, de l'admiration et de la confiance la plus filiale; partout, ce sont des accents enthousiastes de reconnaissance, des transports de tendresse. Le Bienheureux P. Eudes bénit, il loue, il glorifie, il tressaille de bonheur, plus qu'il ne sollicite des grâces. Quelles sont douces et amères en même temps les larmes qu'il répand à la vue de la plaie du Coeur de son Jésus,

XI-181

au souvenir de ses douleurs, à la pensée des péchés et de l'ingratitude des hommes⁷⁸! »

« On n'y respire, disait au XVIII^e siècle un savant italien, en parlant des offices du P. Eudes en l'honneur des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, on n'y respire que la plus douce dévotion, et, en les lisant, il est facile de conclure que le P. Eudes, pour les composer, s'est encore plus inspiré des sentiments de son propre coeur que des lumières de son esprit. Dans toutes leurs parties, ils ne contiennent en effet que l'expression de la plus tendre piété ⁷⁹. »

Dans son livre sur la Mère de Saumaise, le P. de Curley a étudié la Messe du P. Eudes, qu'il attribuait par erreur à la Mère Joly: « Si nous avions, dit-il, à donner un nom à cette Messe, nous l'appellerions la Messe de feu. C'est l'éternel amour éclatant en notes suppliantes et attendries ⁸⁰. »

Tout récemment le cardinal Satolli disait au R. P. Le Doré, en parlant des offices du P. Eudes en l'honneur des sacrés Coeurs de Jésus et de Marie: « Ces offices sont empreints d'une piété si suave et si ardente, que seul le coeur d'un saint peut rencontrer de pareilles formules ». « La lecture de ces offices, ajoutait-il, aurait suffi pour dicter mon vote à la Sacrée Congrégation des Rites, car l'auteur de telles prières ne peut être qu'un Saint ⁸¹. »

Les Communautés qui, à l'instigation du Bienheureux, avaient adopté la fête du saint Coeur de Marie, adoptèrent aussi, au moins pour la plupart, celle du divin Coeur de Jésus.

⁷⁷ __Hérain, Vie du P. Eudes, Liv. 2, ch. 11. __

⁷⁸ __ Les Sacrés Coeurs, tome 1, p. 235, __

⁷⁹ __ Lettere amichevole d'un cittadino Osimano al... Camillo Blasi. Firenze. 1773. Page 136. Cité par le R. P. Le Doré, Les Sacrés Coeurs, tome 1, p. 231. __

⁸⁰ __ La Mère de Saumaise et les Révélations de Paray, p. 181. __

⁸¹ __ Lettre circulaire du 6 Janvier 1909, page 6. __

XI-182

Les Religieuses de Notre-Dame de Charité en firent leur seconde fête patronale. Elles purent la célébrer dès l'origine, à Rennes, à Guingamp, à Hennebont, et plus tard dans toutes les fondations nouvelles; mais à Caen, elles n'obtinrent cette faveur qu'en 1693 ⁸².

Dès 1674, les Bénédictines de Montmartre ⁸³ et les Bénédictines du Saint-Sacrement ⁸⁴, qui se répandirent si rapidement en Lorraine et en Pologne,

XI-183

adoptèrent aussi la fête du Coeur de Jésus, et se servirent pour la célébrer de l'office du P. Eudes accommodé au rite bénédictin.

Il est probable que la fête instituée par le P. Eudes fut également adoptée par les Bénédictines de Sainte-Trinité de Caen, les Ursulines de Lisieux ⁸⁵, les Carmélites de Caen ⁸⁶, de Dieppe ⁸⁷, de

⁸² ___ « Ce ne fut qu'en 1693 que les Soeurs eurent le bonheur, dans le monastère de Caen, de célébrer pour la première fois la fête du divin Coeur de Jésus. Elles n'avaient pu jusque-là obtenir cette grâce de Mgr de Bayeux, parce que cette fête n'étant pas marquée dans leurs Constitutions, il s'y rencontrait plus de difficultés qu'en celle du Saint Coeur de la très Sainte Vierge ». Le Doré, Les Sacrés Coeurs et le V. J. Eudes tom. 1, p. 231-232. Cf. Ory, Origines de Notre-Dame de Charité 2 p., ch. 1. ___

⁸³ ___ « Ce fut vers ce temps-là, que, dans l'Ordre de Saint-Benoît en France, on commença à célébrer aussi cette double fête des SS. Coeurs de Jésus et de Marie avec messes et offices propres comme il constate par le recueil des nouveaux offices de cet Ordre imprimé à Paris, 1674, chez Louis Billaine ». Galliffet, L'Excellence de la Dévotion au Coeur adorable de Jésus-Christ. livr. I, ch. 2. Le R. P. Le Doré a retrouvé le Propre dont parle le P. de Galliffet. En voici le titre: Nova officia Sanctorum a Sancta Sede apostolica approbata et alia quaedam ad libitum recitanda, adnormam breviarii Pauli V. P. M auctoritate editi accomodata. Parisiis apud Ludovicum Billaine in Palatio Regio 1674. Parmi les offices ad libitum se trouvent les deux offices du S. Coeur de Marie et du S. Coeur de Jésus, sous ces titres: Sanctissimi Cordis Beata Maria Virginis Duplex. VIII february; Adorabilissimi Cordis Jesu, Duplex secundae classis. Die XX Octobris. Ce sont les deux Offices du P. Eudes. Cf. Le Doré, Les Sacrés Coeurs, tome 1, p. 255. ___

⁸⁴ ___ « Le Propre [des Bénédictines du Saint-Sacrement] imprimé chez Jean Hénault (1671) ne renferme que l'office du S. Coeur de Marie, dont les hymnes accusent la rédaction de 1652. Mais nous pensons qu'on profita de l'établissement de la fête du Sacré Coeur pour adopter [pour les offices des SS. Coeurs de Jésus et de Marie, les deux nouvelles rédactions de 1672. Ce sont elles du moins qui ont été imprimées en 1699, chez Pierre de Bats, rue Saint-Jacques et elles sont identiques à celles qui furent adoptées (1674) pour le Propre de l'Abbaye de Notre-Dame de Montmartre, sauf que les rubriques sont en français pour l'Institut de la Mère Mechtilde du Saint-Sacrement ». Le Doré, Les Sacrés Coeurs, tom. 1, p. 232-233. ___

⁸⁵ ___ Cf. Boulay, Vie du P. Eudes tome 3 p. 17. ___

⁸⁶ ___ Voir le Testament du Bienheureux, art. II. ___

⁸⁷ ___ Voir le même Testament, I. c. ___

Pontoise ⁸⁸, et dans d'autres communautés qui entretenaient des relations de piété avec notre Bienheureux; mais nous n'en possédons aucune preuve positive.

Cependant, peu de temps après l'établissement de la fête du 20 octobre, Notre-Seigneur demanda à la Bienheureuse Marguerite-Marie l'institution d'une fête en l'honneur de son divin Coeur, qui aurait pour fin spéciale la réparation des outrages qu'il reçoit dans l'Eucharistie, et dont il fixa la célébration au vendredi après l'octave du Saint-Sacrement. Le secret des révélations de Paray-le-Monial ne commença à transpirer que plusieurs années après la mort du P. Eudes. Mais dès qu'il fut connu, les Visitandines et plusieurs autres sociétés religieuses sollicitèrent et obtinrent des Évêques l'autorisation de célébrer la fête du Sacré Coeur de Jésus.

Au XVIIIe siècle, surtout après la cessation de la peste de Marseille, qui fut le fruit de la consécration de cette ville au Sacré Coeur, cette fête se répandit de plus en plus en France et à l'étranger, et bon nombre de diocèses l'adoptèrent.

On la célébrait partout le vendredi après l'octave du Saint-Sacrement, mais pour le faire on se servait, le plus souvent, de la messe et de l'office du P. Eudes.

XI-184

C'est ce qui arriva, par exemple, dans plusieurs abbayes de Bénédictines ⁸⁹, chez les Carmélites ⁹⁰, et même chez les religieuses de la Visitation. Nous avons sur ce point le témoignage formel d'un écrivain du temps, M. Le Beurier. « Quand les Religieuses de la Visitation, dit-il dans sa Vie du P. Eudes ⁹¹, eurent obtenu du Pape et des Évêques la permission de célébrer la fête du Coeur de Jésus. .. trouvant cette fête déjà établie dans les Séminaires des Eudistes et dans les Couvents de Notre-Dame de Charité, elles en empruntèrent l'office et la messe, dont elles se sont servi pendant un temps très long, et dont on se sert encore en plusieurs endroits. Il est vrai qu'aujourd'hui (1778), dans quelques églises de la Visitation, à la fête du Coeur de Jésus, on dit une autre messe qui a été composée depuis; mais à peine ce changement a-t-il trente ans de date, et jusque-là, on s'y était toujours servi, soit à l'office, soit à la messe, de la prose, de la secrète, des hymnes, des antiennes et des oraisons composées par le

XI-185

P. Eudes. » Et cela est tellement vrai, qu'au dire du même écrivain, en marge de l'Introït de la Messe, on

⁸⁸ ___ Cf. Boulay, Vie du P. Eudes, tome 2, p. 555; tome 3, Appendice, note XVIII. ___

⁸⁹ ___ Entre autres, chez les Dames de Saint-Pierre, à Lyon, comme le montre ce passage d'une lettre du P. Croiset au P. de Villette, supérieur des Jésuites de Paray: « Les Dames de Saint-Pierre de cette ville, ayant goûté extraordinairement cette dévotion, apprirent qu'elle avait été autrefois fort ordinaire dans l'Ordre de Saint-Benoît dont elles font profession, et qu'il y avait eu, il y a beaucoup d'années, une fête dans l'Ordre et un office à l'honneur de ce Sacré Coeur. Dieu a permis qu'elles aient trouvé à Paris cet office à neuf leçons, avec une messe très bien composée à l'honneur de ce Sacré Coeur... Dès qu'elles eurent reçu cet office et cette messe imprimée..., elles voulurent solenniser cette fête, et le firent avec une magnificence extraordinaire. » Lettre citée par Letierce. Etude sur le Sacré Coeur tom. 2, p. 90. Tout le monde convient que l'office en question est celui du P. Eudes. ___

⁹⁰ ___ C'est à la demande des Carmélites de Lyon, que le P. Bourrée réédita, dans cette ville, les offices du P. Eudes en l'honneur des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie. Voir plus loin ce que nous disons du livre du P. Bourrée. ___

⁹¹ ___ Manuscrit conservé aux Archives de la Congrégation de Jésus et Marie, p. 506, 507. ___

lisait la date du 20 octobre, jour choisi par le P. Eudes pour la célébration de la fête du Sacré Coeur ⁹².

Il ne nous est pas possible de contrôler, comme nous le voudrions, le témoignage de M. Le Beurrier. Cependant nous pouvons l'appuyer par un certain nombre de faits qui suffisent à en montrer l'exactitude.

Ainsi, nous savons par le P. Letierce que, dès la fin du XVII^e siècle, les Visitandines de Pont-à-Mousson furent autorisées par l'évêque de Toul, Mgr de Bissy, à célébrer la fête du Coeur de Jésus avec une messe propre composée par un « dévot au Sacré Coeur », et il est bien vraisemblable que ce dévot au Sacré Coeur était le P. Eudes ⁹³.

Dans son livre sur Les Sacrés Coeurs, le R. P. Le Doré mentionne un opuscule intitulé: Instruction sur la dévotion au Sacré Coeur, qui parut en divers endroits au commencement du XVIII^e siècle, et qui contenait une messe du Sacré Coeur approuvée par Philippe d'Origny, Recteur de l'Université de Pont-à-Mousson. « Ici, dit le P. Le Doré, tout est du P. Eudes, sauf l'introït. On a conservé son oraison, on a inséré le trait du Carême, l'Alleluia de Pâques, avec la Prose. Les antiennes et l'hymne des Vêpres sont également de notre saint apôtre. Chose curieuse, dans le règlement, la fête du Sacré Coeur est fixée pour les associés au vendredi qui suit l'octave du Saint-Sacrement, et cependant on lit en marge de la messe, que la fête se fait die vigesima Octobris. Cette indication suffirait pour nous forcer à remonter au P. Eudes ⁹⁴. »

XI-186

Nous avons entre les mains plusieurs manuels ayant tous pour titre: Instructions, prières et pratiques pour la dévotion au Sacré Coeur de Jésus, et publiés à Paris, l'un en 1715 chez Paulus-du-Mesnil ⁹⁵, un autre en 1720 chez Lamesle ⁹⁶, et le troisième en 1748 chez Valleyre ⁹⁷. Ces trois opuscules ne sont peut-être qu'une réédition augmentée de l'Instruction pour la dévotion au Sacré Coeur, dont nous venons de parler. Ils furent très répandus au XVIII^e siècle, le dernier surtout qui était le manuel de la Confrérie établie à Paris dans l'église Saint-Laurent.

Or, dans tous ces manuels on trouve une messe du Coeur de Jésus qui, hormis l'introït et la collecte, est exactement celle du P. Eudes, et, dans tous, cette messe est annoncée sous ce titre: Messe pour la solennité du Sacré Coeur de Jésus qui arrive le 20 Octobre. Et pourtant les Confréries pour

⁹² ___ L. c. ___

⁹³ ___ Letierce, Étude sur le Sacré Coeur, tom. I, p. 410. ___

⁹⁴ ___ Le Doré, Les Sacrés Coeurs, tom. 1, p. 239. ___

⁹⁵ ___ Voir le titre complet: Instructions, pratiques et prières pour la dévotion au Sacré Coeur de Jésus, en faveur des Confréries autorisées par les Indulgences des Souverains Pontifes, et établies par les Prélats dans plusieurs diocèses, surtout par son Eminence Mgr le Cardinal de Noailles, Archevêque de Paris. A Paris, chez G. Paulus-du-Mesnil rue Fremetelle, au petit Corbeil, près le puits Certain. MDCCXV. Avec approbation et privilège du Roi. I vol. in-18, de 229 pages. ___

⁹⁶ ___ 1 vol, in-18 de 233 pages. La page du titre a disparu dans l'édition que nous possédons. A la fin de l'ouvrage se trouve un privilège du Roi daté du 8 octobre 1715, ce qui semble indiquer que ce livre est une réédition. ___

⁹⁷ ___ Instructions, pratiques et prières etc., seconde édition. .A Paris, chez Valleyre, imprimeur-libraire, rue Saint-Séverin, à l'Annonciation. MDCCXLVIII, 1 vol. in-12 de 450 pages. A la 2^e page, on trouve cet avertissement: « Le public ayant trouvé tant de secours dans ce livre et dans cette dévotion au Sacré Coeur, que les deux mille exemplaires que l'imprimeur avait fait tirer en 1747 ont été enlevés en moins de six mois; et comme l'on en redemande d'autres de tous côtés, cela l'a obligé d'en faire une nouvelle édition plus nombreuse. ___

lesquelles ces manuels avaient été composés célébraient la fête du Sacré Coeur le Vendredi après l'octave du Saint- Sacrement: leurs règlements en font foi.

XI-187

Dans tous ces manuels, on retrouve, en outre, aux Vêpres, l'hymne du P. Eudes: Jesu paterni pectoris, ainsi que plusieurs antiennes et plusieurs versets extraits de son office.

Dans tous ces manuels, l'hymne des Vêpres et la Prose de la messe sont traduites en vers français, et le R. P. Le Doré fait remarquer que l'on retrouve à la fois le texte de l'office et de la messe et la traduction en vers dont nous venons de parler, dans le manuel de l'association du Sacré Coeur érigée en 1743 dans l'église Saint-Étienne de Strasbourg. D'où il conclut que la messe du P. Eudes avait dû être adoptée en beaucoup d'autres endroits; et à l'appui de cette assertion, il invoque le témoignage du manuel de Strasbourg, dont l'auteur prétend reproduire la messe et l'office en usage dans l'église des Religieuses de la Visitation ⁹⁸.

En 1700, l'oratorien Bourrée réimprima à Lyon les deux offices du P. Eudes en l'honneur des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, accompagnés d'une traduction française, de notes marginales et de deux discours sur les Sacrés Coeurs ⁹⁹. La traduction des

XI-188

hymnes est en vers. Dans sa Préface, le P. Bourrée nous avertit qu'elle a pour auteur M. de la Monnaye, correcteur à la Cour des comptes de Dijon. Quant à l'auteur des offices, le P. Bourrée ne le nomme pas. Il observe seulement que la solennité des Sacrés Coeurs avait été instituée cinquante ans auparavant « pour être célébrée dans une communauté de prêtres de Normandie, dont le Supérieur avait été élevé de la main de l'Eminentissime Cardinal de Bérulle. »

En tête de l'office du Coeur de Jésus, on lit la mention: Le XX Octobre. On rééditait encore le livre du P. Bourrée en 1792 ¹⁰⁰: cela montre qu'il fut très répandu au XVIIIe siècle, et, par voie de conséquence, que les offices du P. Eudes furent très en vogue à cette époque.

Il est vrai qu'à la fin du XVIIe siècle et dans la première moitié du XVIIIe, on composa d'autres ⁹⁸ ___ Le Doré, *Les Sacrés Coeurs*, tom. I, p. 238. On retrouve encore la messe du P. Eudes, avec une manchette portant la mention 20 Octobre, dans un petit livre imprimé à Rouen sous ce titre: Association à l'adoration perpétuelle du Sacré Coeur de N.-S. Jésus- Christ. A Rouen, chez Guillaume Behourt, 1724, 1 vol. in-18 de 94 pages. On la retrouve également dans le Manuel de la Confrérie des Sacrés Coeurs de Jésus et Marie érigée à l'Hopital général de Caen, qui parut à Caen, chez Dumesnil, en 1729, 1 vol. in-18 de 245 pages, etc., etc... ___

⁹⁹ ___ Offices dressés en l'honneur des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie avec leurs octaves, messes, antiennes, litanies, hymnes et panégyriques particuliers, latin-français. Enrichis de notes aussi savantes que pieuses et utiles aux âmes dévotes... A Lyon, chez Jean Certe, MDCC, avec approbation et privilège, I vol. in-8_ de 464 pages, sans nom d'auteur. On remarquera que le titre du livre est presque identique à celui que le P. Eudes a donné à son livre d'offices. Un autre fait curieux, c'est qu'on trouve en tête du volume du P. Bourrée, une approbation datée du 27 juin 1690, et signée des docteurs Le Goux et de Blanger, les mêmes qui, vingt ans auparavant, avaient délivré au P. Eudes une approbation de l'office du Coeur de Jésus. ___

¹⁰⁰ ___ Office du Coeur adorable de Jésus avec octave, I vol. in-12 de 176 pages . Paris, Crapart, 1792; Office en l'honneur du Très Saint Coeur de la sainte Vierge, I vol. in-12 de 132 pages. Paris, Crapart. 1792. Dans l'édition que nous avons entre les mains, les deux offices sont reliés en un seul volume. On y trouve le texte latin et la traduction du P. Bourrée; mais les notes marginales et les panégyriques ne s'y trouvent pas. ___

offices du Coeur de Jésus, qui furent en usage dans certains Ordres religieux et dans quelques diocèses; mais dans ces offices, il n'est pas rare de trouver des emprunts plus ou moins considérables faits à l'office du P. Eudes. Ils sont sensibles, par exemple, dans l'office présenté à la Sacrée Congrégation des Rites par le P. de Galliffet ¹⁰¹, dans la messe insérée au Missel de Paris par Christophe de Beaumont ¹⁰², et plus encore

XI-189

dans l'office composé en 1700 par M. Glandelet pour les Ursulines de Québec ¹⁰³.

En 1765, la Congrégation des Rites ayant enfin approuvé un office et une messe propres du Coeur de Jésus, les offices antérieurs, dont on n'usait qu'en vertu d'autorisations épiscopales, firent place à l'office nouveau. L'office et la messe du P. Eudes restèrent néanmoins en usage en divers endroits, à tel point que, comme nous venons de le voir, on le rééditait encore en 1792, avec la traduction du P. Bourrée. D'ailleurs, par un décret en date du 8 février 1783, le Pape Pie VI autorisa les Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame de Corbeil à en faire usage, ainsi que de l'office composé par le Bienheureux en l'honneur du Coeur de Marie, et après l'obtention de ce privilège les religieuses les firent réimprimer ensemble pour l'usage de leur communauté ¹⁰⁴.

Dans les Instituts fondés par le Bienheureux on

XI-190

continua également à faire usage de l'office composé par lui, et à l'époque du retour à la liturgie romaine, Pie IX autorisa successivement les Religieuses de N.-D. de Charité et les Prêtres de la Congrégation de Jésus et Marie à le conserver dans son intégrité ¹⁰⁵.

Depuis lors, avec l'agrément de la sacrée Congrégation des Rites, cet office a été adopté par les

¹⁰¹ __ Voir Galliffet. L'excellence de la dévotion au Coeur adorable de Jésus-Christ Nancy, 1792: Nilles, De Rationibus festorum SS. Cordis Jesu et SS. Mariae, II, p. 62. Edit. 1885. __

¹⁰² __ Nilles, De Rationibus, II. p. 24. __

¹⁰³ __Office du Sacré Coeur de Jésus, in-8 de 12 pages, à deux colonnes, conservé aux archives des Ursulines de Québec. En tête de cette plaquette, on lit la note manuscrite que voici: « Cet imprimé est très probablement un exemplaire des offices du Sacré Coeur dont Mgr de Saint-Vallier, [second Évêque de Québec], autorisa l'impression, comme il appert par son mandement aux Ursulines en 1700. Le caractère dont on s'est servi pour ce travail ressemble à celui du catéchisme imprimé d'après l'ordre du même Évêque ». Notons en outre que les rubriques de cet office sont en français ce qui montre qu'il a été imprimé pour une communauté de femmes. Cet opuscule est extrêmement rare, et nous ne le connaissons que grâce à l'obligeance de la Révérende Mère Supérieure des Ursulines de Québec, qui a bien voulu le mettre pendant quelques jours à notre disposition. __

¹⁰⁴ __Offices en l'honneur du Coeur adorable de Jésus et du très saint Coeur de Marie à l'usage des Religieuses de la Congrégation de Notre-Dame-de-Corbeil, I vol. in-12 de 216 pages, sans date ni lieu d'impression. En tête du livre, le décret de la Congrégation des Rites que nous avons publié au tome VIII des OEuvres, p. 394; à la fin, l'approbation générale du livre des Offices, délivrée au P. Eudes en 1667 par les Docteurs de Than, Le Goux, de Trousseville, et l'approbation spéciale de l'office du Coeur de Jésus qui lui fut octroyé par les docteurs Le Goux, De Blanger, de Trousseville. __

¹⁰⁵ __Voir Oeuvres complètes, tom. VIII, p. 395;.__

Prêtres du Sacré-Coeur de Saint-Quentin, par les Pères d'Issoudun, par le clergé de Bosnie et de l'Herzégovine et parfois on a exprimé le regret qu'il n'ait pas été conservé au moins dans l'Église de France. Témoin ce passage du Dictionnaire de la liturgie catholique de l'abbé J. B. E. Pascal. « L'ancienne messe qui se trouve dans les livres de dévotion au Sacré-Coeur approuvés par les archevêques de Paris, n'offre rien qui se rapporte directement à l'institution de la sainte Eucharistie ni à la Passion de Jésus-Christ. La préface est celle de Noël. Cette fête est marquée pour le 20 octobre. Dans cet office, imprimé en 1748 se trouvent des hymnes pour chacune des Heures dont il se compose, ce qui, avec les premières Vêpres, fait le nombre de huit. Elles nous paraissent toutes empreintes d'une sainte onction, et nous serions tentés de regretter que le nouvel office commun à tout le diocèse et à quelques autres églises qui l'ont adopté, n'en ait pas conservé une seule. Les trois hymnes qu'on a adoptées pour cet office sont du reste très estimables. L'ancien office a une très belle Prose qui a été remplacée par une autre dans le nouveau. La première est calquée sur le Lauda Sion dont on lui a pareillement adapté le chant. La seconde a un rythme et un chant tout à fait différents. Celui-ci n'est pas sans beauté ¹⁰⁶.

XI-191

17. -- La Fête et l'Office du divin Sacerdoce.

(13 novembre.)

C'est au Cardinal de Bérulle, croyons-nous, qu'il faut remonter pour trouver, sinon l'origine de la fête du Sacerdoce, du moins l'idée qui en inspira l'établissement.

Ce saint prêtre avait fait de l'Oratoire une Congrégation purement sacerdotale, et il avait voulu qu'elle eût une liaison étroite avec le Souverain Prêtre, et qu'elle le regardât comme son instituteur et son chef. Dans ses écrits, le pieux Cardinal insiste souvent sur ce point: « Le même Dieu, disait-il, qui a rétabli en nos jours, en plusieurs familles religieuses, l'esprit et la ferveur de leur première institution, semble aussi vouloir départir la même grâce à l'état de prêtrise... et renouveler en icelui l'état et la perfection qui lui conviennent selon son ancien usage et sa première institution, et c'est pour recueillir cette grâce du ciel, pour recevoir cet esprit de Notre-Seigneur Jésus-Christ, notre grand Prêtre, pour vivre et opérer sous sa conduite, que nous sommes assemblés en ce lieu et en cette forme de vie. Cet état de prêtrise requiert une liaison particulière avec Jésus-Christ Notre-Seigneur, auquel nous sommes unis par le saint ministère en une manière spéciale, et par un pouvoir si élevé qu'il ne convient même pas aux Anges en l'état de la gloire. C'est pourquoi il nous faut tendre continuellement à ces deux points, et les regarder

XI-192

comme essentiels à notre Institut, savoir, un grand désir de la perfection sacerdotale, et une très grande liaison d'honneur, d'amour et de dépendance à Jésus-Christ Notre-Seigneur ¹⁰⁷. »

Nul n'entra mieux dans les vues du Cardinal de Bérulle, que son successeur dans le gouvernement de l'Oratoire, le P. Charles de Condren. Dès son entrée dans l'Institut, il fut spécialement consacré à honorer le sacerdoce de Jésus-Christ, et l'on sait qu'il en fit, en effet, l'objet préféré de ses méditations

¹⁰⁶ ___ Migne, Dictionnaire de Liturgie catholique, au mot Sacré-Coeur. Tout récemment, M. Gastoué, professeur de chant grégorien à l'Institut catholique de Paris, écrivait également à un confrère du Canada: « Je me permets de vous féliciter de la béatification du P. Eudes que j'ai toujours beaucoup admiré. Je voudrais que cela, en France au moins, ramenât l'attention sur le bel office du Sacré Coeur qu'il avait implanté en tant d'églises, vingt ans avant la Bienheureuse Marguerite-Marie, et que les sémi-jansénistes nous ont enlevé. » ___

¹⁰⁷ ___ Cité par Cloyseault, Généralats des Pères de Bérulle et de Condren, p. 43, Edit. Ingold. Cf. Migne OEuvres du Card. de Bérulle, col. 1624, 1625. ___

¹⁰⁸, et qu'il apparut aux yeux de ses contemporains comme la vivante image du Souverain Prêtre.

Toutefois, s'ils s'attachèrent à honorer et à imiter le Souverain Prêtre, il ne paraît pas que les Pères de Bérulle et de Condren aient songé à établir à l'Oratoire une fête spéciale pour honorer le Sacerdoce de Jésus-Christ et de tous les saints Prêtres et Lévites. La logique aurait dû les y amener; mais sur ce point, comme sur plusieurs autres, ils s'arrêtèrent en chemin, et ce fut le Bienheureux Jean Eudes, l'un de leurs plus fidèles disciples, qui eut l'honneur de pousser jusqu'au bout l'application pratique de leurs principes.

Le Bienheureux comprit vite qu'une fête solennelle en l'honneur du Sacerdoce de Jésus-Christ et de tous les saints Prêtres et Lévites contribuerait grandement à développer l'esprit apostolique dans les membres de son Institut, et à l'inspirer aux ordinands dont ils avaient la charge; et, de bonne heure, il se décida à l'établir. Dès 1649, il soumit à

XI-193

l'approbation des docteurs Basire et Le Moussu un office du Sacerdoce dont il était l'auteur ¹⁰⁹, et qu'il publia en 1652 dans la première édition du Propre de sa Congrégation. Le 29 décembre de la même année, Mgr Auvry, Évêque de Coutances, autorisa tous les fidèles de son diocèse, spécialement les prêtres et clercs de son Séminaire, à faire usage des offices du P. Eudes. A cette époque, la fête du Sacerdoce était fixée au 15 novembre. Il est donc moralement certain qu'on la célébra au grand Séminaire de Coutances le 15 novembre 1653.

Dans la suite, le P. Eudes ne manqua pas de perfectionner son office, comme le montrent les éditions du Propre qu'il publia en 1668 et en 1672. Les hymnes y présentent une forme plus rythmique, l'office est augmenté d'une octave, et pour qu'il soit possible de célébrer la fête et son octave avant la Présentation de la sainte Vierge, la solennité en est avancée de deux jours et fixée au 13 novembre. Le P. Eudes a voulu que, dans sa Société, la rénovation des promesses cléricales eût lieu le jour de la Présentation. La fête du Sacerdoce servait donc de préparation à ce grand acte qui, dans ces conditions, ne pouvait manquer d'être accompli avec la plus grande ferveur.

L'office du Bienheureux en l'honneur du Sacerdoce de Jésus-Christ et des saints Prêtres et Lévites est d'une grande beauté. C'est à la fois une magnifique

XI-194

glorification des héros du sacerdoce, dont il raconte avec enthousiasme les vertus et les succès, un exposé saisissant des grandeurs et des devoirs du prêtre, et une prière ardente pour obtenir de Dieu qu'il fasse participer ses ministres à l'esprit et aux vertus de leurs aînés. Le P. Eudes a été très heureux dans le choix et l'arrangement des textes qu'il a tirés de la sainte Écriture et des Pères; et quant aux parties de l'office et de la messe qui sont entièrement de lui, comme les hymnes et la prose, elles sont aussi remarquables par la vigueur et l'élan que par l'élévation de la pensée. Le Bienheureux a réussi à y faire entrer toute sa belle doctrine sur les relations du prêtre avec les trois Personnes divines, son union avec Jésus-Christ, ses rapports avec la sainte Vierge, ses devoirs personnels, et la mission qu'il a à remplir auprès du peuple. Chantées dans un grand Séminaire, elles devaient produire sur les ordinands une profonde et salutaire impression, et il en faut dire autant de l'office tout entier.

¹⁰⁸ ___ Tout le monde connaît le livre intitulé L'Idée du Sacerdoce et du Sacrifice de Jésus-Christ, qui fut plus tard publié sous son nom, et qui est, pour le moins, un echo de ses enseignements sur cette matière. On le réédite encore de nos jours.

¹⁰⁹ ___ Les preuves abondent. D'abord, c'est le plus ancien office du Sacerdoce que l'on connaisse. De plus, dans la Préface de 1652, le P. Eudes, qui indique la provenance des offices dont il n'est pas l'auteur, n'indique pas celle de l'office du Sacerdoce. Enfin, l'approbation des docteurs Basire et Le Moussu eût été superflue, si l'office avait été déjà en usage ailleurs. Ajoutons qu'on reconnaît aisément, dans cet office, les idées et la manière du Bienheureux. Voir là-dessus l'article que nous avons publié dans la Revue des Saints Coeurs de Jésus et de Marie, Mai 1908. ___

La fête du Sacerdoce fut adoptée par les prêtres de Saint-Sulpice et par les Bénédictines du Saint-Sacrement.

A Saint-Sulpice, elle fut fixée primitivement au 30 août; plus tard on la célébra le 17 juillet ou, du consentement de l'Ordinaire, un autre jour vers la fin de l'année scolaire ¹¹⁰.

Il est difficile de dire à quelle époque au juste cette fête fut introduite à Saint-Sulpice. On ne peut, semble-t-il, en attribuer l'établissement à M. Olier. Ce furent ses disciples qui l'établirent quelques années après sa mort, survenue, comme on sait, en 1657. D'après M. Faillon, elle aurait commencé vers 1660, et c'est

XI-195

à M. de Bretonvilliers qu'il faudrait attribuer la composition de l'office et de la messe dont on se servait pour la célébrer.

« Pour conserver dans cette maison, dit-il en parlant du Séminaire de Saint-Sulpice, l'esprit et les dévotions que M. Olier y avait établis, ses disciples les plus pénétrés de la doctrine et de ses sentiments composèrent, peu de temps après sa mort, les offices propres de la Vie intérieure de Notre-Seigneur et de son Sacerdoce, et celui de la Vie intérieure de la très sainte Vierge, qu'on n'a cessé depuis d'y célébrer chaque année, et qui ont été un moyen efficace pour inspirer ces pieuses dévotions aux ecclésiastiques formés dans le Séminaire. D'après le témoignage de Grandet ¹¹¹, qui avait été élevé dans cette maison, ces offices furent rédigés par M. de Bretonvilliers, et ils ne sont que des effusions des sentiments de son cœur, qu'il a su exprimer par les paroles de l'Écriture, des saints Pères et des Écrivains ecclésiastiques dont ils se composent ¹¹². »

En ce qui touche l'office de l'Intérieur de Jésus et celui de l'Intérieur de Marie, nous n'avons aucune raison de révoquer en doute l'assertion de M. Faillon. Quant à l'office du Sacerdoce, il est possible qu'il ait été introduit à Saint-Sulpice par M. de Bretonvilliers, mais ce n'est pas lui qui l'a composé.

XI-196

Nous avons entre les mains une édition du Propre de Saint-Sulpice où se trouve l'office du Sacerdoce ¹¹³. Ce n'est pas l'édition primitive. La page qui portait le millésime ayant disparu, nous n'en pouvons donner la date exacte. Elle paraît être de la première moitié du XIXe siècle. Mais hormis les hymnes, qui furent remaniées au XVIIIe siècle, l'office qu'elle renferme ne doit guère différer de l'office primitif, car c'est celui que les prêtres de Saint-Sulpice ont soumis à l'approbation de Pie IX, et M.

¹¹⁰ ___ Cf. Faillon, Vie de M. Olier, part. 3. livr. 3. édit. 1873, tome III, p. 146, note. ___

¹¹¹ ___ M. Faillon renvoie à la vie manuscrite de M. de Bretonvilliers. ___

¹¹² ___ Faillon Vie de M. Olier, p. 3, l. 2, note 6. Dans son livre sur la Doctrine de M. Olier, ch. 8, M. Icard tient un langage analogue: « Les premiers disciples de M. Olier, dit-il, désireux de conserver les enseignements et les traditions qu'ils avaient reçus de lui, ont pensé que nous trouverions un moyen précieux d'entrer dans ces dispositions, si nous avions des fêtes qui eussent l'Intérieur de Jésus et de Marie pour objet principal. Dans cette vue, les premiers supérieurs de la Compagnie composèrent des offices propres du Sacerdoce de Notre-Seigneur, de son divin Intérieur et de l'Intérieur de la sainte Vierge, qu'ils soumirent à l'approbation du Cardinal de Vendôme ». ___

¹¹³ ___ Cette édition nous a été communiquée par M. Lecoq, Supérieur des Prêtres de Saint-Sulpice au Canada. Nous avons fait de vaines démarches à Montréal et à Issy pour nous procurer l'édition primitive. A Montréal, on ne la possède pas, et à cause du malheur des temps, la bibliothèque d'Issy a été mise en lieu sûr. Il nous a été également impossible de la trouver dans les bibliothèques publiques de Paris. ___

Icard nous dit qu'à cette occasion, la Compagnie retoucha ses offices, pour les ramener à leur forme première. »

Or, à part les hymnes et quelques détails de minime importance, l'office en question est identique à celui que l'on trouve dans le Propre de la Congrégation de Jésus et Marie. M. de Bretonvilliers n'a donc fait qu'adopter, en changeant les hymnes, l'office composé par le P. Eudes en 1649 et publié par lui dès 1652.

Ce fait, d'ailleurs, s'explique aisément, quand on se rappelle que le P. Eudes prêcha deux missions dans la paroisse de Saint-Sulpice, l'une en 1651 dans l'église paroissiale, et l'autre en 1660 dans l'église de Saint-Germain-des-Prés, qui fut choisie de préférence à l'église paroissiale, à cause de ses vastes dimensions. Durant ces deux missions, et spécialement durant la dernière, les prêtres de Saint-Sulpice eurent occasion d'étudier le Propre de la Congrégation de Jésus et Marie, et comme la fête du Sacerdoce avait la même raison d'être dans leur Société que dans

XI-197

celle du P. Eudes, ils l'adoptèrent, et, cette année-là même, ils essayèrent, d'ailleurs sans succès, de faire approuver à Rome la messe du Sacerdoce ¹¹⁴.

A l'exemple des Prêtres de Saint-Sulpice, les Bénédictines du Saint-Sacrement adoptèrent, elles aussi, la fête du Sacerdoce, qui cadrait admirablement avec leur dévotion envers la sainte Eucharistie. Il y a en effet, une relation bien étroite entre le sacerdoce et l'Eucharistie, et à certains égards la fête du Sacerdoce paraît être un heureux complément de la fête du Saint-Sacrement. C'est pour cela qu'en l'adoptant, les Bénédictines la fixèrent au jeudi d'après l'octave de la Fête-Dieu ¹¹⁵. Le 30 mai 1668, le Cardinal de Vendôme, légat à latere du Pape Clément IX, les autorisa à célébrer cette fête, en se servant de l'office du P. Eudes qu'elles avaient fait accommoder au rite bénédictin ¹¹⁶.

XI-198

¹¹⁴ __ « Congregatio et Seminarium Presbyterorum Sancti Sulpitii Parisiensis, Sacra Congregationi exposuerunt, die 30 augusti, magno cum populi concursu, festum celebrare consuevisse in honorem Divini Sacerdotii Jesu Christi, omnium Summorum Pontificum et Sacerdotum; supplicarunt propterea eis facultatem attribui celebrandi missam propriam ab eis novissime editam. Et Sacra Congregatio respondit: Nihil omnino praetoribus concedendum videri. Die 4 decembris 1660 . » Decreta authentica Congr . sacrorum Rituum, n. 1183. Edit. 1898. __

¹¹⁵ __ Cf. Le Propre des fêtes et offices de la Congrégation des Religieuses Bénédictines de l'Adoration perpétuelle du Saint-Sacrement, approuvé d'autorité apostolique. A Paris, de l'imprimerie de Jean Hénauld, MDCLXXI. __

¹¹⁶ __ Les biographes de M. Olier semblent persuadés que les Bénédictines reçurent de Saint-Sulpice l'office du Sacerdoce. Le compilateur de l'office des Bénédictines avait certainement entre les mains le Propre de Saint-Sulpice, auquel il emprunta les offices de l'Intérieur de Jésus et de l'Intérieur de Marie. Mais il avait aussi entre les mains le Propre de la Congrégation de Jésus et Marie, et il adopta, en les retouchant et en les abrégeant, les hymnes du Bienheureux, de préférence à celles de l'office sulpicien. L'approbation du Cardinal de Vendôme se trouve en tête du propre des Bénédictines, et porte la date du 30 mai 1668. M. Faillon et M. Icard affirment que ce Légat autorisa également les Prêtres de Saint-Sulpice à célébrer la fête du Sacerdoce, et approuva leur office. « Nous n'avons pas sous les yeux le texte de cette approbation, dit M. Icard l.c., mais les traditions historiques de la Compagnie et la pratique constante de nos Pères, depuis cete époque, ne permettent pas d'en douter. » On s'explique difficilement la disparition d'une pièce aussi importante que l'approbation d'un office nouveau que, d'ordinaire, on publie en même temps que l'office lui-même. Nous nous sommes parfois demandé si les traditions historiques de la Compagnie ne se référaient pas à l'approbation délivrée par le Cardinal de Vendôme aux Bénédictines du Saint-Sacrement. __

La fête du Sacerdoce ne resta pas propre aux trois Instituts dont nous venons de parler: elle fut adoptée dans plusieurs diocèses. M. Faillon l'affirme positivement dans sa Vie de M. Olier ¹¹⁷, et, tout récemment M. le chanoine Favé, de Rouen, nous apprenait qu'en effet on la célébra dans son diocèse jusqu'au milieu de XIXe siècle, et il croyait pouvoir affirmer qu'on la célébrait également dans les diocèses de Saint-Brieuc, de Séez, de Gap et de Viviers ¹¹⁸.

Jusqu'à la Révolution de 1789, la fête du Sacerdoce se maintint dans les Séminaires dirigés par les Eudistes. Le premier successeur du P. Eudes, M. Blouet de Camilly y était très attaché, et, au dire de M. Costil, « il la fit insérer dans les lettres d'institution de plusieurs maisons de la Congrégation. ¹¹⁹ L'assemblée générale de 1742 recommanda également de la célébrer fidèlement dans toutes les maisons de l'Institut ¹²⁰. Dans le séjour qu'il fit en 1827 à Saint-Martin de Rennes, le V. Libermann l'y trouva établie, comme le montre ce passage d'une lettre qu'il écrivit alors à M. Mollevaut: « Le Saint-Sacrement est une de nos grandes dévotions, et il y a une fête du Sacerdoce, mais moins solennelle qu'à Saint-Sulpice ¹²¹. » Nous avons dit ci-dessus que plus tard, peut-être lors

XI-199

du retour à la liturgie romaine, cette fête cessa d'être célébrée dans la Congrégation de Jésus et Marie. Mieux inspirés que nous, les Prêtres du Saint-Sulpice ont demandé et obtenu l'autorisation de la conserver, ce qui permet d'espérer qu'en en faisant la demande, nous obtiendrions sans peine le privilège de reprendre une fête qui s'harmonise si bien avec la nature et l'esprit de notre Société, et dont l'origine remonte à notre bienheureux Père.

18. La Fête et l'Office des Saints dont on possède des Reliques.

(17 novembre.)

Le P. Eudes voulait qu'on célébrât chaque année une fête en l'honneur des Saints dont on possède quelque Relique. Fixée d'abord au 13 novembre, cette fête fut plus tard renvoyée au 27 du même mois. Dans le Propre de 1632, l'office est celui de la Toussaint, sauf l'oraison, quelques antiennes et les leçons du second Nocturne, qui sont propres. Dans les éditions suivantes, l'office entier est propre, et les leçons du second Nocturne ont été modifiées.

19. La Fête et l'Office de l'Expectation de la Sainte Vierge.

(18 décembre.)

La fête de l'Expectation, qu'on célèbre le 18 décembre, est, d'après le P. Eudes, l'une des fêtes du Coeur de Marie. « C est, dit-il, la fête des désirs ardents de son Coeur au regard de la naissance de Celui qu'elle portait en ses bénites entrailles... » C'est aussi, ajoute-t-il, la fête de l'accomplissement de ces mêmes désirs, c'est-à-dire, de son divin et merveilleux

XI-200

accouchement. Car l'Église étant occupée au jour de Noël à solenniser la fête de la naissance du Fils de Marie, elle célèbre celle de l'accouchement et enfantement de la Mère de Jésus huit jours auparavant,

¹¹⁷ __Vie de M. Olier, part 3, liv. 3.__

¹¹⁸ __Cf. Revue des Saints Coeurs de Jésus et de Marie, juillet 1908.__

¹¹⁹ __Annales, tome 2, p. 5. Fc. Annales, tome 2, p. 118, 186. 600.__

¹²⁰ __ Actes des Assemblées générales, p. 100.__

¹²¹ __Pitra, vie du P. Libermann, 1.3, ch. 3.__

c'est-à-dire le dix-huitième jour de décembre ¹²².»

Cette fête commença en Espagne, et elle fut approuvée pour ce pays par le Pape Benoît XIII, en l'an 1575. Dans sa préface de 1652, le P. Eudes nous apprend que, de son temps, on la célébrait également dans plusieurs églises de France. L'Oratoire l'avait aussi adoptée.

Dans le Propre de 1652, l'office est celui qu'on trouve dans le Bréviaire romain au pro aliquibus locis, à l'exception des hymnes que le P. Eudes emprunte au commun de la sainte Vierge. Dans les éditions suivantes, il n'a conservé de cet office que les antiennes des Vêpres et des Laudes, et les leçons des trois Nocturnes. Tout le reste est modifié, de telle sorte que, dans sa rédaction définitive, l'office est en grande partie l'oeuvre du Bienheureux.

20. Mémoires propres à certaines Fêtes.

Le P. Eudes était convaincu que les ecclésiastiques doivent avoir une dévotion spéciale aux saints Martyrs, aux saintes Vierges, aux Saints qui ont eu un zèle spécial pour le salut des âmes, et à ceux qu'il appelle les Saints de Jésus et de Marie ¹²³; et il voulut que, dans sa Congrégation, on en fît mémoire à certains jours. L'office des saints Clément et Agathange renferme la mémoire de tous les saints Martyrs. Le Bienheureux voulait qu'on fît mémoire des

XI-201

saintes Vierges, en la fête de sainte Marthe; des Saints qui ont eu un zèle spécial pour le salut des âmes, en la fête de saint Ignace; et des Saints de Jésus et de Marie, en la fête de sainte Anne. Dans le Propre de 1652, ces deux dernières mémoires devaient avoir lieu aussi, la première aux fêtes de saint Dominique et de saint Charles; la seconde aux fêtes de saint Joachim et de sainte Madeleine; mais dans les éditions postérieures, il n'est plus question de mémoires pour ces fêtes.

V. VALEUR DES OFFICES DU BIENHEUREUX JEAN EUDES.

Nous avons déjà parlé de la beauté des offices du P. Eudes en l'honneur du Sacré Coeur de Jésus, du saint Coeur de Marie et du Sacerdoce. Il nous reste à apprécier l'ensemble des offices composés par le Bienheureux.

On retrouve dans tous, sous une forme nouvelle, ce qui fait l'un des caractères distinctifs des ouvrages du P. Eudes, une piété tendre et douce, ardente et enthousiaste, qui pénètre l'âme et l'embaume de son suave parfum. On peut de tous les offices du Bienheureux ce que le V. Boudon disait de l'office du saint Coeur de Marie: « Il est bien difficile de les lire sans se sentir le coeur saintement attendri. » C'est, à peu de chose près, le jugement qu'en ont porté les Docteurs qui les ont approuvés en 1651: « Ces offices, disent-ils, sont tout à fait propres à nourrir la foi, à enflammer la charité et à développer dans les âmes la piété chrétienne. »

Au point de vue doctrinal, ils ont cela de remarquable qu'ils évoquent constamment dans l'esprit la grande et belle doctrine du Bienheureux sur le

XI-202

Verbe incarné, et son union avec sa très sainte Mère, et par elle, avec tous les membres de son corps mystique. En somme, le P. Eudes chante dans ses Offices ce qu'il s'est plu à expliquer dans le Royaume de Jésus, le Memorial de la Vie ecclésiastique, l'Enfance admirable, le Coeur admirable, et dans ses autres ouvrages. A moins d'être familiarisé avec les écrits de l'auteur, il est difficile, nous semble-t-il, d'avoir l'intelligence complète de ses offices. Mais quand on a goûté la belle doctrine du P. Eudes, on est ravi de la voir exprimée dans ses offices avec tant de simplicité et de piété.

J'ajoute que ces offices dénotent une grande connaissance de la Sainte Écriture et des Pères, et une grande habileté à en tirer parti de la façon la plus variée dans les leçons, les répons, les versets et les antiennes.

¹²² ___ Offices, Edit. de 1652, Préface. ___

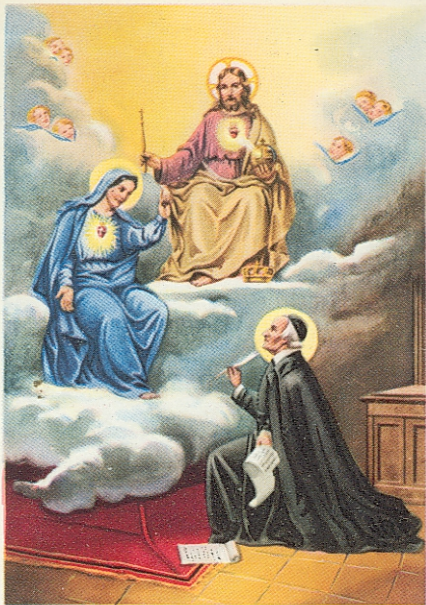
¹²³ ___ Cf. Constitutions de la Congrégation de Jésus et Marie, part.3 ch.1. ___

Les hymnes forment la partie la plus originale de ces offices, puisqu'elles sont entièrement l'oeuvre du Bienheureux. Elles sont nombreuses, et nous avons vu à plusieurs reprises, qu'elles furent souvent remaniées par l'auteur. Elles accusent chez lui une facilité merveilleuse, et comme le remarque justement M. Joly, « elles nous le montrent rompu avec les exigences du rythme et avec les ressources d'une latinité qu'il faisait à peine fléchir en d'ingénieux néologismes aux besoins de son sujet ¹²⁴ ». Elles s'ont remarquables par l'abondance de la doctrine, la vivacité du sentiment, l'élan et le mouvement de la pensée, la précision et la simplicité de la forme. Toutes cependant ne se valent pas. Il y en a que le Bienheureux a ciselées avec un soin tout particulier, et dont il a fait de véritables bijoux. D'autres sont moins achevées, et on y retrouve des pensées, des tours,

XI-203

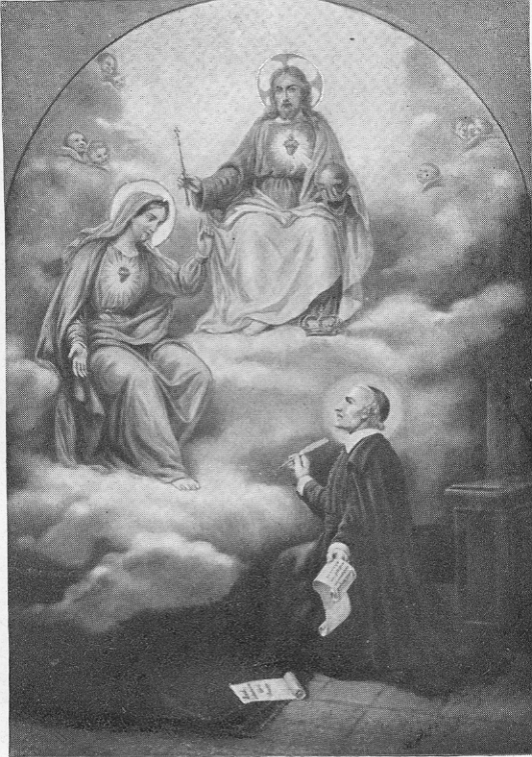
parfois des vers empruntés à des offices antérieurs, ce qui du reste ne saurait surprendre quand on songe que, d'une part, l'oeuvre de l'auteur est relativement considérable, et que, d'autre part, elle a presque toujours pour objet Jésus et Marie et les rapports qu'ils ont entre eux et avec nous.

124 Le Bieuheureux Eudes. Conclusion.



SAINT JEAN EUDES

Père, Docteur, Apôtre du Culte liturgique
des Sacrés-Cœurs



LE B. JEAN EUDES

Auteur liturgique des Sacrés Cœurs.

LES PETITS OFFICES

INTRODUCTION

Outre les grands Offices du B. Jean Eudes, nous possédons encore six petits Offices, dont quatre sans leçons ni psaumes, analogues au petit Office de l'Immaculée Conception¹; et deux autres à trois leçons et avec psaumes, à l'instar du petit Office de la sainte Vierge inséré au Bréviaire romain.

I. OFFICES SANS PSAUMES. Les petits Offices sans psaumes ni leçons sont ceux de l'Immaculée Conception, de la Sainte Enfance de la B. Vierge, du très saint Coeur de Marie, et du divin Coeur de Jésus.

Le Bienheureux a publié les deux premiers dans son livre de l'Enfance admirable de la Mère de Dieu.

1. Petit Office de l'Immaculée Conception. Nous avons dit avec quelle dévotion le P. Eudes faisait célébrer la fête de la Conception immaculée de la très sainte Vierge, qu'il regardait comme la première fête de son Coeur très pur. N'ayant point composé de grand Office pour célébrer ce mystère, parce qu'il en avait trouvé la fête déjà établie dans l'Église, il voulut s'en dédommager en chantant les prérogatives de Marie immaculée dans un petit Office, pour lequel il cisela avec amour des hymnes d'une grande beauté, et qui ont une allure plus moderne que celles du franciscain Bernardin de Busto. L'hymne des Vêpres, écrite sur le rythme de l'Ave maris stella est particulièrement remarquable. L'oraison rappelle celle que le Bienheureux fait réciter chaque jour à ses fils, pour demander la pureté de l'âme et du corps par l'intercession de la Vierge sans tache.

2. Petit Office de la sainte Enfance de Marie.--Le P. Eudes a extrait ce petit Office de celui qu'il avait composé pour la fête du 12 octobre, où il célébrait les mystères, les excellences et les vertus de Marie Enfant. Il y a sculement ajouté une hymne de trois strophes: Memento Jesu parvule, pour les petites Heures, et où se trouvent ces vers gracieux:

Infans Maria, Joachim
Annae proles, Seraphim
Regina, praesta servulos
Parvam sequi te parvulos.

Il recommandait aux pieux fidèles de réciter ce petit Office chaque jour durant le mois destiné à honorer la sainte Enfance de Marie, du 8 septembre au 8 octobre, et de plus le 8 de chaque mois, qu'il consacrait à ce mystère.

Quelques Communautés de Carmélites, qui ont épousé la dévotion à Marie Enfant, et ont fait ériger dans leurs chapelles une Confrérie en son honneur, ont adopté pour cette Association le petit Office du P. Eudes, qu'elles ont fait imprimer avec la traduction française, et elles aiment à emprunter les accents du Bienheureux pour glorifier et faire honorer leur aimable petite Reine.

3. Petits Offices des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie. --Comme celui de la sainte Enfance, les deux petits Offices des Sacrés Coeurs sont extraits intégralement des grands Offices composés par le P. Eudes. Ils ont des hymnes propres, de cinq strophes, à chacune des Heures, ce qui en porte le

¹ Ce petit Office *Salve mundi Domina*, est attribué à un fils de saint François, Bernardin de Busto, qui vivait à la fin du XVe siècle. Propagé par saint Alphonse Rodriguez, frère coadjuteur de la Compagnie de Jésus, il était déjà très répandu à l'époque où écrivait le P. Eudes. La Sacrée Congrégation des Rites l'a approuvé en 1875. On le trouve dans la plupart des Heures des Congrégations de la sainte Vierge.

nombre à huit, le Bienheureux faisant de Laudes une Heure distincte de Matines, contrairement à ce qui se pratique d'ordinaire dans ces sortes d'Offices. Ces hymnes ne sont autres que celles des grands Offices, mais divisées et arrangées dans un ordre un peu différent.

Cet agencement a-t-il été fait par le Bienheureux lui-même? Oui certainement, en ce qui concerne le petit Office du saint Coeur de Marie; car il l'a lui-même publié, en 1666, dans le petit livre de la Dévotion au très saint Coeur de la très précieuse Vierge, qu'il fit imprimer à Paris chez Florentin Lambert ²; et, dans la première édition des Constitutions de Notre-Dame de Charité, imprimée en 1670, il en prescrit la récitation quotidienne aux Soeurs Converses de cet Institut ³.

Sans être aussi affirmatif en ce qui concerne le petit Office du divin Coeur de Jésus, nous croyons qu'il a été aussi arrangé par l'auteur même du grand Office; car, dans tous les anciens Manuels à l'usage, soit des Soeurs Converses de Notre-Dame de Charité, soit de la Confrérie des Sacrés Coeurs, on retrouve toujours les deux petits Offices imprimés l'un à la suite de l'autre, et les monastères de Notre-Dame de Charité de Rennes, d'Hennebont et de Guingamp, qui ne furent pas, comme celui de Caen, empêchés d'abord de célébrer les deux fêtes des Sacrés Coeurs, durent se servir de ces petits Offices dès leur fondation et avant la mort du pieux Instituteur ⁴.

Ces deux petits offices ont été reproduits mainte et mainte fois, et plus encore que les grands Offices du P. Eudes, dans une multitude de livres et d'opuscules sur la dévotion aux Sacrés Coeurs, imprimés soit à la fin du XVIIe siècle, soit dans le courant du XVIIIe. Bon nombre d'auteurs qui ne les ont pas reproduits intégralement, leur ont du moins emprunté les hymnes en tout ou en partie, comme l'on peut s'en convaincre en examinant les deux petits Offices du saint Coeur de Marie reproduits par le P. Nilles, S. J, dans son livre *De rationibus festorum utriusque Cordis*. Dans le premier ⁵, toutes les hymnes et l'oraison de Matines sont celles du Bienheureux; les antiennes, une partie des versets, et les autres oraisons qui diffèrent à chacune des Heures, sont évidemment d'une autre main. Dans le second ⁶, 9 strophes des hymnes, sur 17, sont empruntées au P. Eudes. On retrouve également, au cours du XVIIIe et du XIXe siècles, une multitude de traductions, soit en prose, soit en vers, des petits Offices des Sacrés Coeurs composés par le Bienheureux. Nous ne sommes d'ailleurs nullement étonnés de cette vogue et de ces nombreux emprunts, car ces Offices ne le cèdent ni en poésie, ni en élévation de sentiments, ni surtout en piété à tout ce qui a été composé plus tard en ce genre. Il s'est fait, il y a une vingtaine d'années, une nouvelle traduction française des petits Offices des Sacrés Coeurs, avec versification des hymnes, dans le but de les vulgariser en les faisant chanter ou réciter dans les différentes classes des monastères

de Notre-Dame de Charité, et dans les réunions des Associations apostoliques établies par le Bienheureux. « Nous savons, dit le P. Ory, que la récitation quotidienne de ces belles prières a

² Cf. *Oeuvres*, tome VIII, p. 473.

³ *Oeuvres*, tome X, p. 87.

⁴ Cf. Ory, *Origines*, p. 208.

⁵ *De Rationibus*, édit. 1875, p. 1002.

⁶ *Ibid.* p. 1009.

produit de si grands fruits de grâces, qu'une bénédiction spéciale paraît y être attachée ⁷.»

11. OFFICES A TROIS LEÇONS. Les grands Offices du divin Coeur de Jésus et du très saint Coeur de Marie ont été aussi arrangés en petits Offices à trois leçons et avec psaumes. On les trouve combinés de cette façon dans le Manuel de la Congrégation des Écoliers de Lisieux, imprimé en 1682 ⁸. Cette Congrégation avait été établie dès 1654, sous la supériorité de M. Mannoury, l'un des premiers disciples du P. Eudes, qui occupa ce poste à trois reprises différentes. Le P. Ory affirme, nous ne savons sur quelles données, que ce fut lui qui rédigea ces petits Offices d'après ceux du P. Eudes ⁹. Il ne dit pas à quelle époque; mais il est à croire que ce fut sous l'inspiration du Bienheureux. On lit, dans le Règlement de cette Association, au chapitre de l'Office, no 1: « Les Congréganistes diront toujours le petit Office de Notre-Dame, dressé en l'honneur de son saint Coeur, ainsi qu'il est dans les Heures; excepté qu'à la fête du divin Coeur de Jésus, ils diront celui de ce divin Coeur, ainsi qu'il est pareillement dans les mêmes Heures. » Et au no 6: « Les Congréganistes feront une action bien agréable à la sainte Vierge, s'ils ont dévotion de réciter tous les jours de leur vie, autant que la commodité le permettra, son petit Office dressé en l'honneur de son saint Coeur: ce qui leur attirera de grandes bénédictions, et obligera cette souveraine Reine du ciel et de la terre de les regarder et protéger comme ses serviteurs, et de les aimer comme ses enfants ¹⁰. »

Vers 1695, les Religieuses de Notre-Dame de Charité, qui avaient d'abord célébré les Fêtes et Octaves des Sacrés Coeurs en récitant chaque jour le grand Office comme dans la Congrégation de Jésus et Marie, adoptèrent, pour les jours de l'Octave, les petits Offices du Manuel de Lisieux, à cause de la difficulté qu'elles avaient à se procurer les leçons de l'Écriture occurrente qui devaient se dire au l. Nocturne. En 1705, faisant imprimer leur livre d'Heures, elles voulurent y insérer ces petits Offices à la suite des Offices à 9 leçons qu'elles récitaient le 8 février et le 20 octobre; mais à cette occasion elles prièrent les fils du P. Eudes d'y faire quelques légères retouches, afin de les rendre plus conformes aux grands Offices, parce que le petit office du saint Coeur de Marie de Lisieux donnait, pour les petites Heures, trois strophes de l'hymne *Cerne devotos* qui est étrangère à l'Office du Bienheureux; bien que sortie de sa main; et parce que M. Mannoury n'avait donné de leçons que pour un seul jour à l'Office du divin Coeur de Jésus, les Écoliers ne le récitant qu'au jour de la fête. Le petit Office du saint Coeur de Marie, dit le P. Ory, d'après les Annales de N.-D. de Charité, fut ainsi arrangé par M. Lampierre, professeur au Séminaire de Caen. Le nom de celui qui a fait le même travail pour celui du divin Coeur de Jésus, ne nous est point parvenu ¹¹.

Ces Offices, ajoute-t-il, furent approuvés par cinq théologiens de la faculté de Caen ¹². Mgr de Nesmond, Évêque de Bayeux, pria de leur donner aussi son approbation, fit répondre aux Religieuses, par le solliciteur, M. Amey, qui devint plus tard Supérieur du Monastère de Caen: « Monseigneur a cru, aussi bien que M. Delaunay son grand-vicaire, que ces Heures, ne contenant rien que d'approuvé, n'avaient pas besoin d'une nouvelle approbation. Vous devez donc continuer à célébrer les saints Offices des Octaves des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie qu'ils renferment. Il m'a dit qu'il vous le

⁷ ~~Ory, Origines, p. 208.~~ Une nouvelle édition de ces petits Offices, latin et français en regard, vient de paraître. On peut se la procurer en s'adressant à M. l'abbé Dauphin, 91 rue de Sèvres Paris, VIe.

⁸ Cf. tome VIII des Oeuvres, p. 563 sq.

⁹ Origines, p. 207.

¹⁰ Oeuvres, t. VIII, pp. 580, 581.

¹¹ Origines, p. 207.

¹² On trouvera ces approbations après l'Introduction.

permet. J'ai lu ces Heures, je n'y trouve rien de contraire à la foi; j'ai particulièrement remarqué que ces Offices sont pleins d'une onction capable d'inspirer la connaissance des mystères de notre Rédemption, et d'embraser les coeurs du divin amour. On ne peut les lire sans y reconnaître la piété et le zèle du R. P. Eudes, votre Instituteur, qui avait un désir ardent de procurer la gloire de Dieu et le salut des âmes. Je suis bien aise de ce que vous en faites un objet de votre zèle... »

En 1737, voulant rééditer leur livre d'Offices, les Soeurs obtinrent de Mgr de Luynes l'approbation suivante: « Nous avons approuvé le présent livre d'Heures pour servir dans le Monastère de Notre-Dame de Charité de Caen, et y avons trouvé avec plaisir le grand et le petit Office du divin Coeur de Jésus, le grand et le petit Office du Sacré Coeur de Marie, que nous approuvons pour être récité dans le dit Monastère: regardant la dévotion au Coeur de Jésus et de Marie comme un moyen efficace pour attirer toutes sortes de grâces et de bénédictions sur les personnes religieuses qui composent ce Monastère. Entendons que lorsque les dites Religieuses réciteront en chœur les dits Offices, le jour des Fêtes du Divin Coeur de Jésus et du Sacré Coeur de Marie, et des Octaves des mêmes Fêtes, elles satisferont par là à l'obligation de l'Office divin. A Caen, ce 1er juin 1737. † Paul, Évêque de Bayeux. »

En 1861, les Religieuses de Notre-Dame de Charité sollicitèrent du Saint-Siège l'approbation de ces petits Offices destinés aux Octaves des Sacrés Coeurs, en même temps que celle des deux grands Offices destinés à leurs deux Fêtes patronales, et elles l'obtinrent pour les uns et pour les autres, à la date du 13 juin de cette année¹³. Ajoutons, avec le P. Ory, que les deux petits Offices sans psaumes participèrent eux-mêmes à cette approbation, étant compris dans les premiers, et ne contenant pas une syllabe qui n'en ait été extraite.

En 1899, on a fait imprimer à Amiens le petit Office à trois leçons du très Saint Coeur de la B. Vierge, à l'usage des Novices de la Congrégation de Jésus et Marie et des clercs des Séminaires dirigés par les fils du Bienheureux. Nous regrettons qu'on n'y ait pas joint, comme à Notre-Dame de Charité, l'Office du Sacré Coeur de Jésus, qui pourrait se réciter à la Fête et pendant l'Octave du divin Coeur, et même chaque jeudi de l'année, dans les familles du P. Eudes, ou chaque vendredi, dans les lieux où ce jour est dédié au Sacré Coeur.

Ce sont ces Offices ainsi approuvés par la Sacrée Congrégation des Rites, que nous allons reproduire dans ces pages. Nous signalerons en note les variantes du Manuel des Écoliers de Lisieux.

APPROBATIONS DES DOCTEURS¹⁴

Nous soussignés Doyen, Docteurs et Professeurs en théologie de l'Université de Caen, certifions avoir lu un livre contenant les Offices à l'usage des Religieuses de Notre-Dame de Charité, dans lequel nous n'avons rien trouvé qui ne soit très conforme à la foi catholique, apostolique et romaine; avons au contraire remarqué, principalement dans les Offices pour les Fêtes et Octaves des Sacrés Coeurs de Jésus et de Marie, des sentiments d'une solide piété, dont l'auteur qui les a composés était rempli, et dont la lecture ne peut être que très propre à exciter dans les coeurs des fidèles la reconnaissance et l'amour pour les Mystères du Sauveur.

Fait à Caen, ce dix-neuf août, mil sept cent cinq.

Le NORMAND, Doyen. LEFÈVRE, Professeur.

BOUQUET DE MAUNY. POIGNAVANT.

¹³ Voir le texte de cette approbation, dans le tome VIII des Oeuvres, p. 394.

¹⁴ Ces approbations sont celles du Livre d'Heures des Religieuses de N.-D. de Charité, contenant les deux grands Offices des Sacrés-Coeurs de Jésus et de Marie pour les fêtes du 20 octobre et 8 février, et les deux petits Offices pour les Octaves de ces fêtes.

INTRODUCTION

Pour compléter la collection des OEuvres du Bienheureux Jean Eudes, il nous reste à publier quelques opuscules qui nous ont été conservés par ses biographes ou par les Religieuses de Notre-Dame de Charité de Caen, et dont quelques-uns, tels que son Mémorial, son Voeu du Martyre, son Contrat d'alliance avec la sainte Vierge et son Testament, sont extrêmement précieux, soit par les renseignements historiques qu'ils contiennent, soit par la haute idée qu'ils nous donnent de la sainteté du Serviteur de Dieu. Nous y joindrons quelques fragments glanés dans les diverses biographies du Bienheureux. Ces opuscules, de nature fort diverse, ne demandent pas une étude spéciale. Ce sera assez, semble-t-il, d'en indiquer la provenance à mesure que nous les publierons. Nous mettrons en tête le Mémorial, qui dut être composé peu à peu, et qui s'étend à toute la vie du pieux auteur. Les autres opuscules seront rangés, autant que possible, par ordre chronologique; ceux dont la date nous est inconnue seront renvoyés à la fin, sauf toutefois une Lettre à la Sainte Vierge, que nous publierons à la suite du Contrat du Bienheureux avec la sainte Mère de Dieu.

I. MEMORIALE BENEFICIORUM DEI ¹

MÉMOIRE DES PRINCIPALES FAVEURS QUE J'AI REÇUES DE DIEU PAR SON FILS JÉSUS-CHRIST NOTRE-SEIGNEUR ET PAR SA TRES SAINTE MERE, DONT JE DOIS LE LOUER ET LE REMERCIER INCESSAMMENT.

Confiteantur Domino misericordiae ejus, et mirabilia ejus filiis hominum.

1. Dieu m'a fait la grâce d'avoir été conçu, d'être né, d'avoir été baptiser, d'avoir fait ma première communion, et d'avoir fait une Mission avec grande bénédiction, dans une paroisse dédiée à la sainte Vierge Marie, qui en est la Patronne, c'est-à-dire dans la paroisse de Ri, au diocèse de Séez.

Uno, trinoque Numini, honor, virtus, imperium; Proli Matrique Virgini sit laus per omne saeculum.

2. Dieu m'a fait la grâce de me faire naître d'un père et d'une mère d'une condition médiocre, et qui vivaient en sa crainte, et dont j'ai tout sujet de croire qu'ils sont morts en sa grâce et en son amour. *Benedicite servi Domini Domino. Qui timetis Dominum, laudate eum; universum semen Jacob glorificate eum.*

3. Mon père et ma mère ayant été trois ans depuis le

¹ Nous ne possédons pas l'original du Mémorial, mais il en existe une copie ancienne, aux archives de la Congrégation de Jésus et Marie. On en trouve également le texte dans le Recueil de Caen; mais les actions de grâces qui étaient en latin dans l'original, y sont traduites en français.